Historic, archived document

Do not assume content reflects current scientific knowledge, policies, or practices

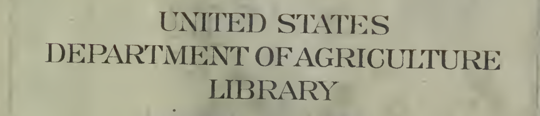
UNITED STATES
DEPARTMENT OF AGRICULTURE
LIBRARY

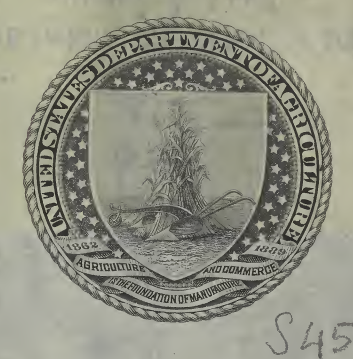

Book number 80 P832 v.1

S450 .9 .P67 v.1

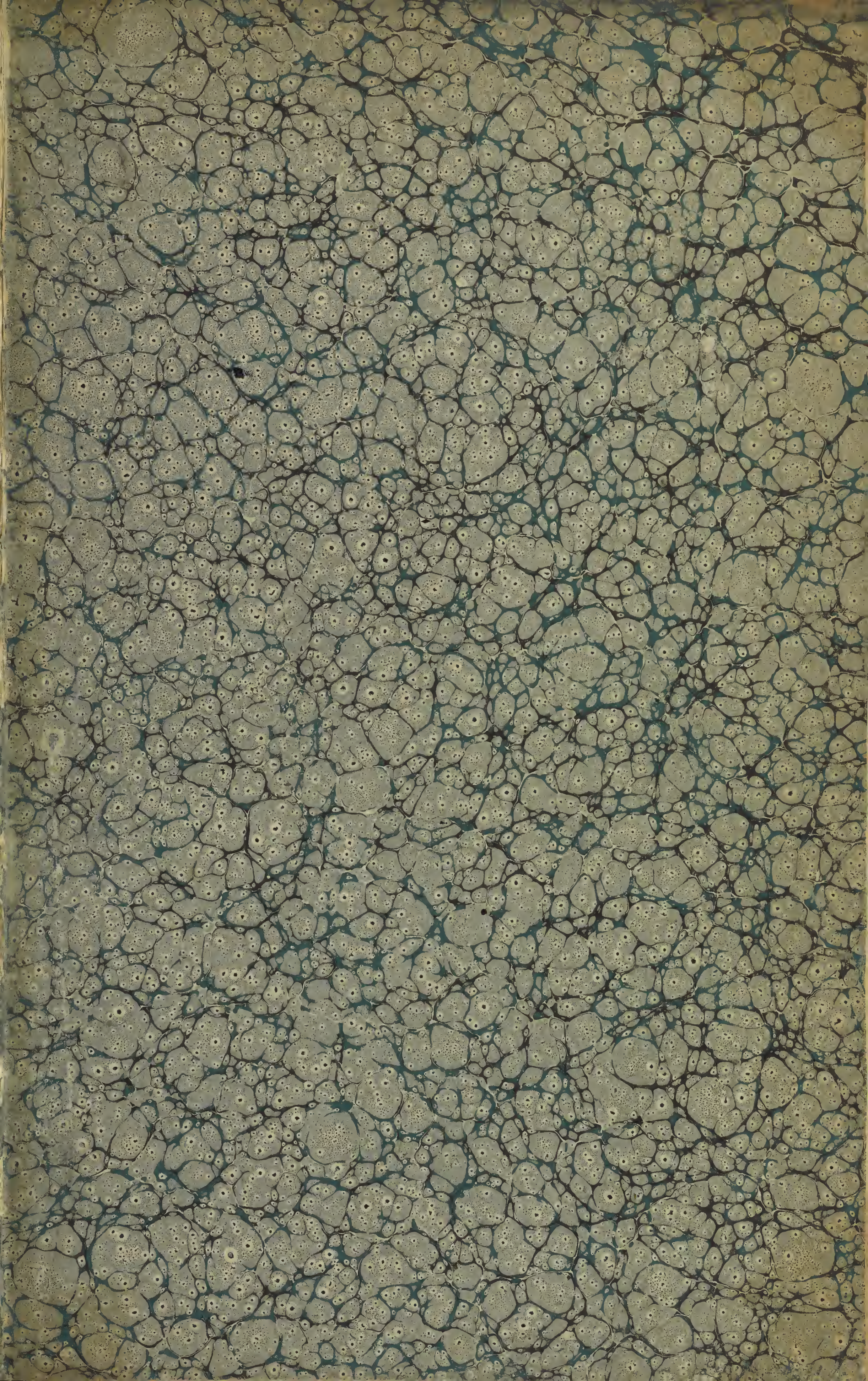

Paris

2V 2/-V

c/4

PORTEFEUILLE

DES

HORTICULTEURS

JOURNAL PRATIQUE DES JARDINS

PORTEFEUILLE

DES

HORTICULTEURS

JOURNAL PRATIQUE DES JARDINS

OU

REVUE COMPLÈTE

De tout ce que la science horticole présente de neuf et d'intéressant tant en France qu'à l'étranger

PUBLIÉ PAR MM.

Cels, — Chauvière, — Chéreau, — Courtois-Gérard, — Dufoy, — Dupuis-Jamain, — Gontier (Armand), — Gontier, — Guérin-Modeste, — Jamin (Jean-Laurent), — Keteleêr, — Lémon, —Malot,— Michel (Charles),— Morel, —Paillet,— Pelé,— Souchet fils, — Thibaut,— Verdier, sociétaires-fondateurs,

FRÉDÉRIC GÉRARD, collaborateur-adjoint.

avec la collaboration libre de MM.

Baumann (Napoléon), de Bollwiler; Bravy, de Clermont-Ferrand; Dubreuil (Alphonse), de Rouen; David, d'Auch; Delaire, d'Orléans; Herment, de Graville; Jacques, de Neuilly; Jacquemet Bonnefont, d'Annonay; Lecoq, de Clermont-Ferrand; Manoury, de Caen; Miellez, d'Esquermes; Poiteau, de Paris; A. Richard, de Paris (membre de l'Institut), Simon (Louis), de Metz; Willermoz, de Lyon.

TOME PREMIER.

PARIS.

IMPRIMERIE DE J.-B. GROS, RUE DU FOIN SAINT-JACQUES, 18.

1847.

INV. '60

NOMS ET ADRESSES DES SOCIÉTAIRES-FONDATEURS :

MM.

Cels, chaussée du Maine, 77 (banlieue).
Chauvière, rue de la Roquette, 104.
Chéreau, chez M. Bréon, quai de la Mégisserie, 70.
Courtois-Gérard, quai de la Mégisserie, 34.
Dufoy, rue des Amandiers-Popincourt, 40.
Dupuy-Jamain, route de Fontainebleau, 59 (Maison Blanche).
Gontier (Armand), à Fontenay-aux-Roses.
Gontier, route d'Orléans, 143, à Montrouge.
Guérin-Modeste, rue des Boulets, 7.
Jamin (Jean-Laurent) et **Durand**, rue de Buffon, 19.
Lémon, rue Desnoyez, 5, à Belleville.
Malot (Félix), à Montreuil.
Michel (Charles), rue des Boulets, 31.
Morel, rue Portefoin, 10.
Pelé, rue de l'Oursine, 71.
Paillet, rue d'Austerlitz, 17.
Souchet fils, à Versailles.
Thibaut et **Keteleêr**, rue Charonne, 130.
Verdier, rue des Trois-Ormes, boulevart de la Gare d'Ivry (banlieue).

166998

NOV 18 1921

Dichorisandra ovata.

DICHORISANDRA OVATA (1).

(Dichorisandra à feuilles ovales.)

Classe : HEXANDRIE. — Ordre : MONOGYNIE.

(Famille naturelle :)

COMMELYNÉES.

(*Commelynaceae* Lindl. — *Ephemereae* Reich. — *Joncinées* A. L. Juss.)

CARACT. ESSENT. Fleurs [illegible]; Sépales 6, libres, les trois externes [illegible] persistants; les trois internes, plus grands, pétaloïdes, [illegible]. Étam. 6, insérées à la base des sépales intérieures, disposées par [illegible] deux (particularité organique qui a valu à cette plante le nom que lui a donné Mikan.) Filaments courts; Anthères conformes, biloculaires; Ovaire sessile, [illegible]. [illegible]

[illegible] en grappes terminales [illegible] plus rarement multiflores, [illegible] l'ombre. Presque tous les Dichorisandres sont du Brésil; quelques-uns du [illegible], du Mexique et de [illegible].

Le *Dichorisandra ovata*, dont nous donnons ci-joint la figure, est une des plus belles espèces de ce genre, très-nombreux en espèces d'intérêt purement botanique. Il est dans le commerce depuis 1845, et a été introduit en France par M. Thibaut.

La tige est herbacée, simple, noueuse, à anneaux [illegible], munis d'une gaîne entière formée par la base des feuilles; feuilles grandes, ovales, acuminées, entières, glabres, pauci-nervulées, [illegible] comme le [illegible], [illegible] tortueux, rameaux florifères munis d'une bractée [illegible] [illegible], à leur point d'insertion avec l'axe floral; portant de 5 à 7 fleurs; toutes celles qui se trouvent à la base des pédicelles fleurissent de la base au sommet et se renouvellent pendant plus de deux mois; fleurs à double périgone, l'extérieur composé de trois folioles calicinales cymbiformes d'un beau violet bleuâtre,

(1) [illegible] deux, [illegible] étamine.

DICHORISANDRA OVATA [1].

(Dichorisandre à feuilles ovales.)

Classe :
HEXANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE.

Famille naturelle :

COMMELYNÉES.

(*Commelynacées* Endl. — *Ephemerées* Batch. — *Joncinées* L. Juss.)

Caract. essent. Fleurs subrégulières ; Sépales 6, libres, les trois externes calicinales, naviculaires, persistantes ; les trois internes, plus grandes, pétaloïdes, subovales ; Etam. 6, insérées à la base des sépales intérieures, disposées par phalanges de deux (particularité organique qui a valu à cette plante le nom que lui a donné Mickau,) filaments courts ; Anthères conformes, biloculaires ; Ovaire sessile triloculaire ; Style filiforme ; Stigmate subcapité ; Capsule triloculaire, trivalve.

Plantes herbacées, subsimples ou rameuses, annuelles, rarement suffrutescentes, le plus souvent dressées, et quelquefois grimpantes ; feuilles entières ; gaîne indivise ; inflorescence en grappes terminales solitaires rameuses, munies de bractées, rameaux courts pauci ou plus rarement multiflores, fleurs bleues, quelques espèces sont mâles par avortement de l'ovaire. Presque tous les Dichorisandres sont du Brésil ; quelques-uns du Pérou, du Mexique et de Panama.

Le *Dichorisandra ovata*, dont nous donnons ci-joint la figure, est une des plus belles espèces de ce genre, très-nombreux en espèces d'intérêt purement botanique. Il est dans le commerce depuis 1845, et a été introduit en France par M. Thibaut.

La tige est herbacée, simple, noueuse, à anneaux violacés, munis d'une gaîne entière formée par la base des feuilles ; feuilles grandes, ovales, acuminées, entières, glabres, pauci-nervulées, quelquefois colorées en violet sur la page inférieure, d'un beau vert luisant ; gaînes pubescentes ; inflorescence non en grappe, comme le dit Kunth, mais en thyrse, rachis glabre, violacé, tortueux, rameaux florifères munis d'une bractée lancéolée verdâtre, à leur point d'insertion avec l'axe floral ; portant de 5 à 7 fleurs ; toutes celles qui se trouvent à la base des pédicelles fleurissent de la base au sommet et se renouvellent pendant plus de deux mois ; fleurs à double périgone, l'extérieur composé de trois folioles calicinales cymboïdes d'un beau violet bleuâtre,

---

(1) Du grec δις, deux ; χωρις, séparées ; ανηρ, ανδρος, étamines.

plus courtes que les trois divisions pétaloïdes du périgone interne, qui sont obovales, et légèrement obtuses au sommet. Leur couleur est d'un beau bleu violacé, l'onglet des pétales est court et de couleur blanche; les étamines forment au centre de la fleur une pyramide à trois faces jaune-soufre, le style est filiforme et violacé.

Le *Dichorisandra ovata* est originaire du Brésil, et a été découvert dans la province de Minas Geraes. On en connaît une variété à feuilles plus grandes et plus épaisses qui habite la même localité, et doit peut-être son plus grand développement foliacé à des circonstances ambiantes.

Cette magnifique Commelynée appartient à la division des Dichorisandres hexandres ou à 6 étamines, quelques espèces étant seulement pentandres ou à 5 étamines.

C'est dans les serres de M. Cels, et d'après un individu de la plus grande beauté que nous avons fait figurer ce Dichorisandra qui se trouve aujourd'hui répandu dans le commerce.

Le *Dichorisandra ovata* est une plante de serre chaude, très-vigoureuse, qui se cultive en terre mélangée composée de deux tiers de terre de bruyère et d'un tiers de terre franche. Arrosements multipliés en été, modérés en hiver; rempotages assez fréquents, deux ou trois fois pendant l'année. Multiplication de boutures sous cloche, et sur couche chaude de rameaux; les boutures de racines se sont maintenues, en ont développé d'autres, mais n'ont pas encore produit de bourgeons adventifs.

La synonymie des *Dichorisandra* n'est pas très-compliquée; quelques espèces ont cependant été confondues avec les genres *Tradescantia* dont les filets sont barbus et les ovaires dispermes, et *Commelyna* dont les fleurs sont irrégulières. Vellozo a désigné sous le nom de *Convallaria* deux espèces de *Dichorisandra*.

Anemone Japonica.

ANEMONE JAPONICA.

(Anémone du Japon.)

Classe :
POLYANDRIE.

Ordre :
POLYGYNIE.

Famille naturelle :

RENONCULACÉES.

Genre :

ANÉMONE.

Calice, [illegible]. Sépales en nombre indéfini, 5 à 20 et quelquefois plus, [illegible] colorés, pétaloïdes ; Pétales nuls ; étamines en nombre indéfini, à filets capillaires, anthères elliptiques ou suborbiculaires ; ovaires nombreux, styles ascendants, tubulés ou papillaires.

Plantes herbacées, vivaces, à tiges scapiformes et simples, [illegible] à trois feuilles ou dichotomes ; feuilles [illegible], palmées [illegible] pétiolées [illegible] [illegible]

Syn. [illegible]
Clematis polypetala, DC.

Notre horticulture ornementale vient de s'enrichir d'une plante digne de briller au premier rang parmi nos végétaux de pleine terre, c'est l'*Anemone japonica* décrite d'abord par Thunberg sous le nom d'*Atragene japonica*, retrouvée plus tard par Siébold dans son voyage au Japon et décrite par Zuccarini. En 1845, M. Fortune, collecteur de la Société royale d'horticulture de Londres, l'a retrouvée en Chine, aux environs de Shanghae, au milieu de tombeaux chinois, et servant à répandre un peu d'éclat et de vie sur ces tristes monuments.

Nous avons fait notre description sur un individu vigoureux [illegible] et chargé de fleurs éclatantes. L'*Anemone japonica* est une plante herbacée à tige haute de 15 à 18 pouces, cylindrique, colorée de rouge, et légèrement pubescente ; feuilles ternatiséquées à pétiole commun très-allongé, renflé, amplexicaule, canaliculé ; pétiolules de longueur moyenne et également canaliculés ; folioles ovales-allongées, à trois lobes peu profonds, presque glabres, rudes au toucher, ce qu'elles doivent à des poils courts et dressés qui en tapissent la surface, nervures très-saillantes, couleur d'un vert assez obscur ; fleurs terminales munies d'un involucre trilobé-incisé quelquefois pétiolé ; calice pétaloïde : premier

ANEMONE JAPONICA.

(Anémone du Japon.)

Classe :
POLYANDRIE.

Ordre :
POLYGYNIE.

Famille naturelle :

RENONCULACÉES.

Tribu :

ANÉMONÉES.

CARACT. ESSENT. Sépales en nombre indéfini, 5 à 20 et quelquefois plus, bi ou pluri-sériés, pétaloïdes ; Pétales nuls, étamines en nombre indéfini, à filets capillaires, anthères elliptiques ou suborbiculaires ; ovaires nombreux, styles ascendants, tubulés ou papillifères.

Plantes herbacées, vivaces, à tiges scapiformes et simples, garnies d'un verticille de trois feuilles ou dichotomes ; feuilles digitées, palmées ou pédalées, les inférieures longuement pétiolées, les supérieures sessiles ou subsessiles ; fleurs grandes, terminales, longuement pédonculées. Les Anémones sont originaires des régions extratropicales de l'hémisphère boréal, quelques espèces sont propres aux parties tempérées de l'Amérique méridionale.

Syn. *Atragene Japonica,* Thunb.
Clematis polypetala, DC.

Notre horticulture ornementale vient de s'enrichir d'une plante digne de briller au premier rang parmi nos végétaux de pleine terre, c'est l'*Anemone japonica* décrite d'abord par Thunberg sous le nom d'*Atragene japonica*, retrouvée plus tard par Siébold dans son voyage au Japon et décrite par Zuccarini. En 1845, M. Fortune, collecteur de la Société royale d'horticulture de Londres, l'a retrouvée en Chine, aux environs de Shanghae, au milieu de tombeaux chinois, et servant à répandre un peu d'éclat et de vie sur ces tristes monuments.

Nous avons fait notre description sur un individu vigoureux, végétant en pleine terre comme dans son pays natal, et chargé de fleurs éclatantes. L'*Anemone japonica* est une plante herbacée à tige haute de 15 à 18 pouces, cylindrique, colorée de rouge, et légèrement pubescente ; feuilles ternatiséquées à pétiole commun très-allongé, renflé, amplexicaule, canaliculé ; pétiolules de longueur moyenne et également canaliculés ; folioles ovales-allongées, à trois lobes peu profonds, presque glabres, rudes au toucher, ce qu'elles doivent à des poils courts et dressés qui en tapissent la surface, nervures très-saillantes, couleur d'un vert assez obscur ; fleurs terminales munies d'un involucre trilobé-incisé quelquefois pétiolé ; calice pétaloïde : premier

verticille (*manteau* de l'Anémone des fleuristes) à six folioles, les trois extérieures herbacées, rougeâtres sur leurs bords et pubescentes, les trois intérieures plus colorées et couvertes également d'une pubescence assez dense. Deuxième verticille (*béquillons*) plane, étalé, à trois rangs de pétales lancéolés à peine onguiculés, d'un rose foncé lors de leur épanouissement, et passant au rose vif, ayant de 12 à 15 centimètres de diamètre, couronne staminale d'un beau jaune d'or; ovaire sphérique ou globuleux et d'un vert tendre qui tranche sur le fond de la fleur, boutons à fleurs nombreux et pubescents.

L'*Anemone Japonica* fleurit de la mi-septembre jusqu'aux gelées. On la cultive en pleine terre, où elle contribue, par l'éclat et la longue durée de ses fleurs, à l'embellissement de nos plates-bandes; aux gelées, on la retire pour la rentrer en orangerie. Elle se multiplie par éclats au printemps ou par boutures forcées, et se propage également de racines. Cette plante demande à être arrosée avec modération, et peut être exposée en plein midi, quoique M. Van Houtte annonce qu'on doit la planter à une exposition à demi ombrée.

Cette description et la figure qui l'accompagne diffèrent de celles publiées dans la Flore des serres d'Europe, ce qu'il faut attribuer à la différence de culture. L'individu que nous avons choisi se trouvait dans le jardin de M. Bertrand, (rue de la Roquette, 100), en pleine terre, à une exposition chaude, et avait végété avec vigueur, ce qui avait modifié considérablement la pubescence de son feuillage, l'ampleur et le coloris de ses fleurs, et nous a permis d'apprécier le mérite de cette brillante renonculacée. Il est évident que celle qui a servi de type à la Flore des serres d'Europe a dû être prise en serre tempérée; car un individu cultivé en pot chez M. Chauvière, dans des circonstances semblables, avait tous les caractères de celle figurée par M. Van Houtte. Son feuillage, d'un vert plus sombre, était plus villeux; ses fleurs étaient plus petites et d'un rose très-foncé.

Cette plante se trouve aujourd'hui dans le commerce.

Paul Legrand sculp

VERVEINES.

1. Duc d'Aumale
2. Reine des Français.
3. Heloïse.
4. Comte de Paris
5. Duchesse d'Aumale.
6. Merveille.
7. Tricolor

VERBENÆ HYBRIDÆ; VAR. NOVÆ.

(Verveines hybrides, variétés nouvelles.)

Classe : DIANDRIE. | *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

VERBÉNACÉES.

Tribu :

VERBÉES.

Caract. essent. Calice tubuleux, quadri-quinquédenté; Corolle hypogyne à tube cylindre droit ou courbé; Limbe étalé, plane, inégalement quinquéfide; Étam. 4, didynames, toutes fertiles, quelquefois deux seulement sont anthérifères, les deux autres sont dépourvues d'anthères; Ovaire bi ou quadriloculaire; Style terminal; Stigmate subcapité; capsule bi-quadriloculaire.

Plantes herbacées ou [illegible] pubescentes [illegible] fleurs [illegible] et munies de bractées. Les [illegible] parties chaudes et tempérées du globe.

Parmi les plantes de genre [illegible] les honneurs de la collection, on doit citer les charmantes hybrides de la *teucrioides* et de la *melindres*, qui s'élèvent aujourd'hui à un nombre infini de variétés. C'est chez M. Dufoy, un de nos co-sociétaires, dont les Verveines ont plus d'une fois mérité les encouragements des sociétés horticoles, que nous avons fait figurer les sept variétés ci-jointes. Toutes ont fleuri pour la première fois en 1846, et présentent dans leur riche coloration les nuances les plus opposées, ce qui peut servir d'échelle chromatique aux amateurs qui recherchent ces plantes, aussi jolies que durables.

N° 1. *[illegible]* (Dufoy), [illegible] fleurs [illegible] dans les premières fleurs épanouies.

2. *Reine des Français* (Dufoy), pétales d'un blanc légèrement lavé de lilas tendre, au centre une tache lilas plus foncée, passant au clair par dégradation insensible, et venant se fondre dans la coloration générale du limbe de la fleur; les fleurs épanouies les premières, légèrement carminées, ont jaune d'or.

VERBENÆ HYBRIDÆ; VAR. NOVÆ.

(Verveines hybrides, variétés nouvelles.)

Classe :
DIANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE

Famille naturelle :

VERBÉNACÉES.

Tribu :

LIPPIÉES.

CARACT. ESSENT. Calice tubuleux, quadri-quinquédenté ; Corolle hypogyne à tube cylindre droit ou courbé ; Limbe rotacé, plane, inégalement quinquéfide ; Étam. 4, didynames, toutes fertiles, quelquefois deux seulement sont anthérifères, les deux autres sont dépourvues d'anthères ; Ovaire bi ou quadriloculaire; Style terminal ; Stigmate subcapité ; capsule bi-quadriloculaire.

Plantes herbacées, ou sous arbrisseaux, dressées, couchées ou ascendantes, à feuilles opposées ; inflorescence en épis axillaires ou terminaux ; fleurs sessiles et munies de bractées. Les nombreuses espèces de ce genre ont pour patrie les parties chaudes et tempérées du globe.

Parmi les plantes du genre *Verbena* qui ont obtenu les honneurs de la collection, on doit citer les charmantes hybrides de la *teucrioides* et de la *melindres*, qui s'élèvent aujourd'hui à un nombre infini de variétés. C'est chez M. Dufoy, un de nos co-sociétaires, dont les Verveines ont plus d'une fois mérité les encouragements des sociétés horticoles, que nous avons fait figurer les sept variétés ci-jointes. Toutes ont fleuri pour la première fois en 1846, et présentent dans leur riche coloration les nuances les plus opposées, ce qui peut servir d'échelle chromatique aux amateurs qui recherchent ces plantes, aussi jolies que durables.

N^os^ 1. *Duc d'Aumale* (Dufoy), carmin vif et riche dans les fleurs nouvelles, avec un point jaune d'or au centre, et teintées d'amaranthe dans les premières fleurs épanouies.

2. *Reine des Français* (Dufoy), pétales d'un blanc légèrement lavé de lilas tendre, au centre une tache lilas plus foncée, passant au clair par dégradation insensible, et venant se fondre dans la coloration générale du limbe de la fleur; les fleurs épanouies les premières, légèrement carminées, œil jaune d'or.

N° 3. *Héloïse* (Dufoy), fleurs d'un violet lie de vin, riche, avec une tache centrale d'un pourpre violet, et un œil jaune poudré au centre.

4. *Comte de Paris* (Dufoy), fleurs d'un rouge brun sur la partie moyenne des pétales dont la pointe est d'un bleu violacé qui tranche agréablement sur le fond de la fleur; œil bordé de violet, et jaune au centre.

5. *Duchesse d'Aumale* (Dufoy), fleurs d'un bleu lilacé tendre, légèrement teinté de bleu lilacé plus foncé sur chaque pétale; œil lie de vin franc, un peu déprimé, laissant voir un cercle blanchâtre au bord du tube de la corolle.

6. *Merveille* (Dufoy), fleurs d'un beau bleu lilacé, passant, au centre, au cramoisi pourpre, qui, dans les fleurs les plus anciennes, s'étend sur le limbe des pétales; œil de couleur moins tranchée. Des lignes blanches, indiquant la séparation des pétales, donnent à cette plante un caractère original qui la distingue de ses congénères. Plante d'un grand effet; hybride de la reine Victoria.

7. *Tricolor* (Dufoy), lors de leur épanouissement, les fleurs sont d'un rose tendre, le cœur d'un rose très-vif un peu velouté; l'œil jaune poudré; les fleurs épanouies sont grandes, d'un blanc pur, avec un œil d'un rose violacé plus mat. Cette Verveine produit un charmant effet par la variété sans cesse renouvelée de sa coloration suivant ses différents degrés de floraison.

Les gains de cette année qui ont fixé notre attention sont :
Esméralda, rose, à centre carmin foncé;
Abeilard, rose nuancé de carmin, centre cramoisi;
Gabrielle d'Estrées, carmin, centre amaranthe;
Rose d'amour (Dufoy), rose très-pur;
Princesse Marie, bleu tendre, centre noirâtre;
Turenne, carmin violacé azuré;

Enchanteresse, rose carné, centre carmin violacé;
Diavolo, lilas cendré, centre carmin pourpré;
Vestale, blanc pur à fleur très-grande;
Henri IV, violet évêque bleuâtre;
Duchesse de Montpensier, bleu violacé, centre bordé de blanc;
Empereur, rose violacé, fleur très-grande, rameaux vigoureux;
Rosa mundi, rose tendre, centre carmin vif;
Madame Renard, rouge pourpre, fleur très-grande.

L'éclat des fleurs brillantes de ces charmantes hybrides, d'un effet si agréable lorsqu'elles sont disposées par petits massifs variés de couleur sur le devant des plates-bandes, en bordures ou sur le bord des gazons, en a propagé la culture et leur ont fait prendre une place distinguée parmi les végétaux d'ornement qui font la base de l'horticulture parisienne.

On les met en pleine terre en avril et mai, sans avoir d'autres soins à leur donner que des arrosements modérés et un abri contre les rayons les plus ardents du soleil à l'époque de la floraison, pour préserver leur coloris délicat de son action dévorante.

Leur multiplication a lieu par boutures, en août et septembre, sous des cloches en plein air et à l'ombre. Quand elles ont pris racine, ce qui a lieu environ quinze jours après, on les empote et on les met sous une bâche froide, jusqu'au moment où elles commencent à végéter. On les sort alors de la bâche, et on les laisse en plein air jusqu'aux gelées, époque où on les rentre pour les soustraire à la rigueur du froid.

On peut encore les multiplier au moyen de couchages, ou par les branches qui prennent naturellement racine sur le sol; mais les plantes qui en proviennent sont en général plus débiles que celles venues de boutures.

Pour faire ramifier les jeunes boutures, on les pince deux ou trois fois à l'automne afin de les forcer à pousser de nouvelles branches; et dès que le froid se fait sentir, on les rentre dans l'orangerie, ou sur les tablettes d'une serre tempérée; quelquefois même on se borne à les mettre sous un châssis froid; car elles ne redoutent que les fortes gelées et l'humidité de l'hiver.

A la fin du mois de février, ou dans les premiers jours de mars,

on met les Verveines dans des pots plus grands que ceux dans lesquels elles ont passé l'hiver, et c'est dans cette situation qu'elles attendent l'époque où elles pourront être mises en pleine terre.

On voit que rien n'est plus simple que la culture de ces jolies plantes, qui se répandent chaque jour davantage, et appartiennent essentiellement à l'horticulture française, qui en a été la créatrice.

Paul Legrand sculp.

Poire Triomphe de Jodoigne.

POIRE TRIOMPHE DE JODOIGNE.

Cette nouvelle variété de Poire, qui est venue augmenter nos collections d'un fruit nouveau, égale en qualité et en grosseur à nos meilleures variétés anciennes, a été obtenue de semis, il y a trois ans, par M. Bouvier, propriétaire du château de Jodoigne, en Belgique; car c'est aux Belges surtout que nous devons aujourd'hui nos meilleures variétés de fruits; ils paraissent plus que nous avoir la constance nécessaire pour attendre patiemment que des semis produisent, dans leur variété prodigieuse, quelques fruits d'une qualité [illegible] [illegible] tionnement des arbres de [illegible] opiniâtre qui a distingué certaines congrégations religieuses; aussi voyons-nous nos fruits anciens porter des noms essentiellement français, et qui font de la France le centre primitif de la culture des fruits. Les Poires de Messire-Jean, de Saint-Germain, de Beurré, de Martin-Sec, de Bon-Chrétien, d'Épine-Rose, de Doyenné, etc., etc., souches de tant de variétés qui resteront éternellement les fruits les plus estimés de nos vergers, attestent la patiente industrie de nos pères. Il est à regretter, malgré le cosmopolitisme de la science horticole, que nous ayons laissé passer en d'autres mains l'héritage de nos ancêtres.

L'arbre qui produit la Poire Triomphe de Jodoigne, [illegible] rée, [illegible] dans notre recueil, est très-vigoureux; [illegible] piqueté, les feuilles sont ovale-arrondies, à denticules aigus dans les jeunes rameaux, perdant successivement ce caractère avec les progrès de la végétation, bien que quelques-unes soient encore crénelées, à pétioles grêles et d'un vert clair, groupées par bouquets de trois à quatre, et quelquefois cinq; mais solitaires à l'extrémité des rameaux. On trouve sur quelques branches des feuilles beaucoup plus allongées; mais leur caractère général est

Poire Triomphe de [illegible]

POIRE TRIOMPHE DE JODOIGNE.

—

Cette nouvelle variété de Poire, qui est venue augmenter nos collections d'un fruit nouveau, égale en qualité et en grosseur à nos meilleures variétés anciennes, a été obtenue de semis, il y a trois ans, par M. Bouvier, propriétaire du château de Jodoigne, en Belgique; car c'est aux Belges surtout que nous devons aujourd'hui nos meilleures variétés de fruits; ils paraissent plus que nous avoir la constance nécessaire pour attendre patiemment que des semis produisent, dans leur variété prodigieuse, quelques fruits d'une qualité supérieure à celle de nos espèces anciennes. Ils ont, sous ce rapport, remplacé les Chartreux, qui se livraient au perfectionnement des arbres de nos vergers avec cette persévérance opiniâtre qui a distingué certaines congrégations religieuses; aussi voyons-nous nos fruits anciens porter des noms essentiellement français, et qui font de la France le centre primitif de la culture des fruits. Les Poires de Messire-Jean, de Saint-Germain, de Beurré, de Martin-Sec, de Bon-Chrétien, d'Épine-Rose, de Doyenné, etc., etc., souches de tant de variétés qui resteront éternellement les fruits les plus estimés de nos vergers, attestent la patiente industrie de nos pères. Il est à regretter, malgré le cosmopolitisme de la science horticole, que nous ayons laissé passer en d'autres mains l'héritage de nos ancêtres.

L'arbre qui produit la Poire Triomphe de Jodoigne, laquelle mérite, autant par sa bonté que par son excellente qualité, de figurer dans notre recueil, est très-vigoureux; le bois en est gris-brun piqueté, les feuilles sont ovale-arrondies, à denticules aigus dans les jeunes rameaux, perdant successivement ce caractère avec les progrès de la végétation, bien que quelques-unes soient encore crénelées, à pétioles grêles et d'un vert clair, groupées par bouquets de trois à quatre, et quelquefois cinq; mais solitaires à l'extrémité des rameaux. On trouve sur quelques branches des feuilles beaucoup plus allongées; mais leur caractère général est

d'être arrondies; feuillage d'un vert foncé très-luisant; stipules aiguës, lancéolées. Quelques branches sont munies de fortes épines; d'autres complètement inermes; yeux peu distants entre eux; rameaux supérieurs dressés, latéraux pendants, comme pleureurs, et redressés à leur extrémité.

Fruit de première grosseur, pyriforme, à queue courte et grosse, à œil déprimé, d'un jaune foncé, légèrement teinté de verdâtre sur quelques points de sa partie supérieure, d'un rouge rosé à la base; le tout couvert de larges macules rousses irrégulières, ponctuant parfois seulement le fond; côté exposé à la lumière, d'un roux intense et très-chaud de ton; chair fondante et parfumée. Fruit d'une saveur exquise et de première qualité.

La Poire *Triomphe de Jodoigne* est mûre en novembre, et ne se garde pas plus longtemps que le mois de décembre. C'est un arbre très-fertile, qui se prête facilement à la culture en espalier et à haute tige.

C'est à M. Jamin (Jean-Laurent), que nous devons l'introduction de cet excellent fruit et c'est dans sa riche collection que nous avons choisi le spécimen dont nous donnons une représentation fidèle.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

—

§ I.

INTRODUCTION.

Au moment où nous donnons un abrégé du Traité que nous publierons incessamment, il n'existe encore, il faut bien le dire, sur la culture des *Pelargonium*, aucun ouvrage parfaitement irréprochable au point de vue de la pratique actuelle ; et si nous n'avons pas la prétention d'échapper nous-même à quelques observations critiques, nous aurons du moins l'avantage de porter à la connaissance d'un grand nombre d'amateurs, des améliorations nées de l'expérience, et des prescriptions qui n'ont pas encore été conseillées.

L'un des plus célèbres rhéteurs du premier siècle de l'ère vulgaire a dit : *Scribitur ad narrandum non ad probandum;* dans le *Portefeuille des horticulteurs* nous modifierons le mot de Quintilien et nous écrirons : *ad narrandum, ad probandumque.*

Nous savons bien qu'après nous un autre viendra, à son tour, avec de nouvelles instructions; cela doit être ainsi : car, dans l'horticulture, on peut dire qu'il existe un fil conducteur pour pénétrer successivement dans le labyrinthe immense des faits qui en remplissent la vaste étendue. Malheureusement, les perfectionnements ne s'improvisent pas, ils naissent en général avec le progrès plus ou moins sensible des âges ; dans l'espèce, ils surgissent de la pratique éclairée.

§ II.

ORIGINE ET DESCRIPTION DES PELARGONIUM.

Nous croyons qu'il importe peu à un amateur de *Pelargonium*

de savoir si les auteurs grecs, par exemple, distinguaient et décrivaient déjà quelques *Geranium* En signalant tous les botanistes qui ont parlé de ce genre, et en reproduisant leurs observations, nous ferions en pure perte des actes d'érudition que nous n'avons pas en vue, et nous donnerions des preuves de recherches que ne comporte pas un journal.

Nous nous bornerons donc à dire que des écrivains de notre temps ont publié sur les *Pelargonium*, soit des ouvrages, soit des articles périodiques ; ces écrivains sont : en Angleterre, l'habile M. Paxton ; en Belgique, M. de Jonghe ; en France, feu Pirolle, dont la perte est généralement sentie, et M. Lemaire, provisoirement fixé à Gand, et que Paris regrettera jusqu'à son retour.

Les *Pelargonium* sont issus des *Geranium*, en ce sens que du genre de ces derniers on a fait trois genres distincts : les *Geranium*, les *Pelargonium* et les *Erodium*.

Cette division, posée par un botaniste français, Lhéritier, fut l'objet d'une série de contestations, jusqu'à ce que de Candolle ait lui-même, dans ses écrits, reconnu ce triple genre, généralement adopté depuis.

La distinction s'établit, il est vrai, d'une manière facile entre ces trois genres, en ce qu'ils offrent tour à tour un port différent ; des tiges herbacées, ligneuses, arborescentes ; des racines traçantes, pivotantes, tubéreuses ; et notamment un grand nombre inégal d'étamines fertiles.

M. de Jonghe admet dans la famille des Géraniacées quatre genres, savoir : les trois que nous avons cités, plus le genre *Monsonia*. Nous laissons à cet auteur la responsabilité de cette opinion qui est, du reste, partagée par plusieurs botanistes.

Nous n'examinerons pas le nombre d'espèces reconnues et décrites par les auteurs anciens ; nous ne parlerons pas davantage des types à l'occasion desquels il nous faudrait faire une excursion dans leurs terres natales, au cap de Bonne-Espérance, dans la partie australe de l'Afrique, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, aux îles Canaries et à Sainte-Hélène, ce sol rendu non moins célèbre par les revers passagers d'un grand empire, que par les végétaux dont il a enrichi l'horticulture.

Qui pourrait dire aujourd'hui à quel degré de génération sont arrivées les innombrables variétés de *Pelargonium*, ou les hybrides obtenues par des croisements successifs ? Ce serait un travail qui échapperait à la recherche, à la sagacité, à la patiente intelligence du botaniste, et cette monstrueuse généalogie ne présenterait en définitive aucune utilité.

Laissons donc reposer en paix les espèces primitives, ainsi que leur descendance passée, et n'entrons dans aucune dissertation doctorale sur l'origine et les phases historiques du *Pelargonium*. Que voulons-nous faire ? tout simplement de la culture moderne ; c'est une actualité que nous venons traiter en formulant les principales conditions de notre méthode dans l'éducation d'une plante en vogue, et qui la mérite à bon droit.

Le nom *Pelargonium* a été emprunté du grec πελαργός (cigogne), à cause de la forme des capsules ou porte-graines qui ressemblent assez à la petite tête et au long bec de cet oiseau.

Le *Pelargonium* est un arbrisseau nain, presque toujours vert, au moyen de la culture à laquelle il est soumis. Ses tiges deviennent ligneuses, mais elles sont presque grasses, c'est-à-dire aqueuses, dans leur premier développement ; son feuillage gracieux est excessivement diversifié par la structure, le coloris, et le duvet plus ou moins soyeux qui l'accompagne quelquefois.

La nature, capricieuse dans tout ce qu'elle produit, n'a pas poussé ses largesses envers le *Pelargonium*, jusqu'à donner de l'odeur à ses corolles. Quelques variétés, néanmoins, ont le feuillage odorant, mais encore est-ce sans cachet spécial, c'est-à-dire que, dans ce cas, il y a emprunt à une propriété étrangère, comme à la rose, au citron, etc.

La stérilité généralement odoriférante du *Pelargonium* est, au surplus, commune à beaucoup de genres fort méritants et très-recherchés : nous n'apprendrions rien au lecteur, en donnant l'énumération considérable de ces faits.

Les *Pelargonium* ont un incontestable avantage sur beaucoup d'autres genres de plantes, par la double mission qu'ils remplissent dans l'intérêt de nos jouissances. Ils offrent, dans un conservatoire ou serre tempérée, la floraison la plus brillante, le

coup d'œil le plus éblouissant ; ils composent, à l'air libre, de charmantes corbeilles dans nos parterres.

Nous le dirons avec franchise, c'est en Angleterre que le progrès de la culture du *Pelargonium* a pris son premier essor ; mais il faut se hâter d'ajouter que ses perfectionnements font honneur à l'horticulture française, et qu'aujourd'hui nous ne redoutons, à cet endroit comme à tant d'autres, aucune comparaison étrangère. Parmi les principaux horticulteurs nationaux auxquels nous devons reconnaissance sur ce point, nous citerons feu Lémon, Mathieu, Quillardet, Lémon fils, Chauvière, etc.

§ III.

CONDITIONS FLORALES DES PELARGONIUM.

La floraison des *Pelargonium* a cela de commun avec celle des Camellia, Dahlia, Phlox, etc., que la corolle d'une variété nouvelle étant mise sous les yeux d'un amateur qui ne cultiverait encore et n'aurait jamais vu que des variétés anciennes, il n'hésiterait pas à l'attribuer à un genre nouveau.

Il y a eu, en effet, dans l'état floral du *Pelargonium*, une révolution immense par la transformation des pétales, transformation née d'une régularité proportionnelle, d'une correction harmonieuse, d'un développement inespéré, d'une richesse de coloris autrefois inconnu.

Pour qu'un *Pelargonium* puisse être considéré et admis aujourd'hui au premier rang d'une collection sérieuse, il faut qu'il possède d'abord un feuillage satisfaisant, c'est-à-dire bien fourni et d'un ton propre à favoriser les effets de la floraison. Il est indispensable que les pédoncules soient solides et portent les fleurs au-dessus du feuillage, sans trop les en éloigner. Enfin, il convient encore et surtout que les corolles soient nombreuses, de manière à former de riches ombelles composées chacune de cinq fleurs au moins, lesquelles auront à réaliser les conditions particulières et rigoureuses que nous allons exprimer.

Les pétales doivent être bien étoffés, facturés en limbes, gra-

cieusement arrondis à leur sommet, sans intervalle de l'un à l'autre et de manière à offrir à peu près et autant que possible l'aspect d'une corolle monopétale ; ils doivent encore présenter une surface unie, non ondulée, et posséder chacun une étendue, sinon égale, du moins bien proportionnée entre eux ; il faut enfin qu'ils séduisent l'œil par des dessins élégants, finement produits, et coloriés au moins de trois nuances distinctes et opposées.

Et qu'on ne croie pas que ces conditions impérieuses soient l'effet d'une exigence déraisonnable ou d'une monomanie ? non : elles résultent d'abord de la nécessité de faire un choix entre les innombrables variétés produites par le genre ; ensuite, elles naissent du goût sévère qui se forme et s'épure naturellement à la suite de judicieuses observations et d'incessantes comparaisons. Les cultivateurs de *Pelargonium* ont donc été conduits à établir des règles de perfection qui n'ont rien d'exagéré pour les semeurs intelligents et heureux, et il n'est pas possible désormais de s'écarter de ces règles pour l'accomplissement desquelles on ne doit admettre aucune transaction.

CHÉREAU.

(La suite au prochain numéro.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'ESPÈCE EN BOTANIQUE ET EN HORTICULTURE, SUR LA STABILITÉ, LA VARIATION ET L'HYBRIDATION.

On donne le nom d'espèce, a dit le célèbre De Candolle, « à
» l'ensemble des individus qui se ressemblent plus entre eux
» qu'ils ne ressemblent à d'autres; qui peuvent, par une fécon-
» dation réciproque, produire des individus fertiles et qui se
» reproduisent par la génération, de telle manière que l'on peut,
» par analogie, les supposer tous sortis originairement d'un seul
» individu. »

Il résulte de cette définition, qu'il n'y a pas identité entre toutes les plantes qui composent une espèce, et que l'on peut subdiviser le groupe en une multitude de petites sections, de races, de variétés, sous-variétés, etc.; aussi l'espèce est-elle très-difficile à déterminer : il n'existe même qu'un seul moyen d'y parvenir : c'est de semer à plusieurs reprises, et pendant plusieurs générations, les graines d'un individu, et d'étudier, de comparer soigneusement les plantes qui en proviennent. Ce moyen est fréquemment employé par les horticulteurs; il l'est rarement par les botanistes.

Ceux-ci rencontrent, il est vrai, dans la nature, un très-grand nombre de sujets qui semblent provenir d'une même souche; mais ils n'en ont pas la certitude absolue. Celui qui étudie l'espèce sur une seule plante peut donc se tromper sur plusieurs caractères; il peut connaître le signalement de l'individu qu'il a sous les yeux, mais non celui de l'espèce entière.

Que l'on observe dans un champ, à l'état sauvage, un grand nombre de jeunes plants provenants d'un porte-graine, et que l'on suive leur développement; pour mieux préciser les idées, supposons que ces plantes sont des *Ancolies communes*.

On remarquera dans les semis des plantes qui s'élèveront plus

que les autres; on en verra qui auront une tendance à se ramifier. Les feuilles ne seront pas toutes également découpées, lobées, etc.; on en observera de grandes, de petites, de plus ou moins glauques. Les fleurs varieront de grandeur, de couleur, les éperons ou nectaires seront plus ou moins courbés. Quelques-unes de ces plantes seront plus précoces que le porte-graine; d'autres s'épanouiront plus tard. Les capsules ne seront pas identiques : il y en aura de longues et de courtes; les graines seront plus ou moins grosses. Indépendamment de ces caractères physiques, la manière dont ces plantes apprécieront les sensations extérieures ne sera pas la même; l'une résistera mieux aux gelées, l'autre à l'humidité ou à la sécheresse. Quelques-unes même naîtront avec une organisation débile qui ne leur permettra pas de survivre aux accidents les plus ordinaires, tels que le voisinage d'une autre plante qui affamera leurs racines, une végétation vigoureuse qui étouffera leurs jeunes feuilles, etc. Il y aura par compensation des individus robustes qui domineront leurs voisins, étendront leurs racines, développeront leur feuillage, et, se couvrant d'une large panicule de fleurs, répandront des graines à profusion et envahiront le sol environnant.

Que l'on suive attentivement cette seconde génération, puis une troisième, une quatrième, et ainsi de suite, on arrivera à un si grand nombre de variétés, qu'il sera impossible de s'y reconnaître; mais chacune de ces variétés présentant toujours quelques caractères communs à toutes, cette multitude de plantes sera toujours pour le botaniste l'*Aquilegia vulgaris.*

Si un botaniste voulait pousser plus loin ses études sur ce végétal ou sur un autre, comme le font souvent les horticulteurs, et classer toutes les variétés et variations à lui connues de l'*Aquilegia vulgaris,* il aurait un grand travail à faire et il voudrait nécessairement adopter un ordre pour son exécution.

Or, nos classifications sont imparfaites et pêchent par la base, en ce qu'elles sont *linéaires* au lieu d'être *rayonnantes.* Un exemple, et ce sera toujours le même, servira à le démontrer.

Prenons toujours l'*Aquilegia vulgaris* à l'état sauvage. Celui

qui voudra classer ses variétés en série linéaire les placera, nous supposons, dans l'ordre suivant :

VARIÉTÉS PAR LES FEUILLES,
— PAR LES TIGES,
— PAR LES FLEURS,
— PAR LA PRÉCOCITÉ, ETC., ETC.;

il serait obligé de reprendre chacun de ces titres et de désigner les subdivisions de ces races ou variétés principales par des sections et de nouveaux caractères. Ainsi, il placerait dans la première division, dans la seconde,

VARIÉTÉS PAR LES FEUILLES :

à larges feuilles,
à feuilles étroites,
à lobes pétiolés,
à lobes sessiles,
à lobes très-découpés;

VARIÉTÉS PAR LES FLEURS :

à grandes fleurs,
à petites fleurs,
à fleurs bleues,
à fleurs blanches,
à fleurs carnées, etc., etc.

mais s'il a bien observé seulement quelques centaines d'individus d'Ancolie à l'état sauvage, il sera forcé de créer de nouvelles sections et de subdiviser à l'infini; il aura donc une section des

ANCOLIES A FLEURS BLEUES,

à éperon très-courbé,
à éperon peu courbé,
à fleurs d'un bleu pâle,
à fleurs d'un bleu foncé,
à fleurs violettes, etc., etc. ;

ensorte que chacun de ces individus, classé par série linéaire, se trouverait très-éloigné de celui ou de ceux avec lesquels il aurait le plus de rapport.

Si ces légères variations ont peu d'importance pour le botaniste, il n'en est pas de même pour l'horticulteur. Mais, sans compliquer la question des créations que la culture peut amener, restons dans l'étude de notre espèce sauvage, et voyons s'il ne serait pas plus naturel de la considérer comme un centre rayonnant dans tous les sens, ainsi que l'indique la fig. 1. (*Voir* la figure à la fin de l'article.)

Nous supposons que le type occupe le centre de l'étoile et qu'il est formé par un grand nombre d'individus qui ont tous absolument les mêmes caractères ; à ce centre viennent aboutir toutes les variétés qui sont dues à des différences dans les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les péricarpes et les graines.

Voilà donc six organes principaux, que nous représentons par six rayons qui viennent aboutir à ce centre. Les racines n'offrant que peu de variations, le rayon qui les représente est peu développé ; il en est de même de celui des tiges qui, cependant, peuvent offrir plus de différence que les racines.

Le rayon qui représente les diverses configurations des feuilles doit être plus allongé que les précédents. C'est surtout par les fleurs que les individus de l'*Ancolie vulgaire* peuvent se distinguer ; aussi ce rayon est-il le plus allongé de tous.

Puis viendront les lignes destinées aux péricarpes et aux graines.

En représentant ainsi graphiquement les espèces par des étoiles à six rayons que l'on allongerait plus ou moins, on reconnaîtrait de suite et d'un seul coup d'œil quels sont les organes qui, dans une espèce donnée, ont le plus de tendance à la variation, ou dans quel sens on a le plus d'espoir d'ébranler la stabilité.

Sur chacun de ces rayons viennent se placer des embranchements destinés à marquer la place des sous-variétés ; ainsi, en prenant pour notre Ancolie le plus allongé qui marque les modifications que les fleurs peuvent éprouver, nous reconnaîtrons une branche pour ses variétés à éperon bien courbé ; une autre, pour celles où cet organe se rapproche davantage de la ligne droite. Un autre embranchement réunira les sous-variétés à grandes fleurs, puis viendront celles à fleurs plus petites, celles à corolles bleues, blanches, roses, etc., et chacune de ces ramifications pourrait encore donner lieu à des bifurcations tertiaires, et ainsi de suite.

S'il était en notre pouvoir de réunir ou de grouper, d'après leurs rapports naturels, tous les individus existants de l'*Aquilegia vulgaris*, nous obtiendrions une vaste étoile rayonnante avec une multitude de rayons secondaires, tertiaires, etc., dont les

uns seraient courts, tandis que d'autres s'allongeraient d'une manière disproportionnée ; mais nous aurions la véritable représentation de l'espèce, avec ses divisions, ses types, ses races, variétés, sous-variétés et modifications tellement faibles, qu'elles finiraient par être insensibles à nos yeux. Une classification linéaire ne donnerait aucune idée de l'Ancolie.

Laissons un instant l'*Aquilegia vulgaris*, et prenons l'*A. platysepala* de Reichenbach. Si nous examinons le type, ses folioles sessiles ou presque sessiles, ses feuilles disposées en rosette, du centre desquelles s'élève une tige presque nue, ses fleurs assez grandes, à pétales épais, à éperon moins courbé, lui donnent un port, un aspect et des caractères si différents du *vulgaris*, que personne ne pourrait les confondre. Mais recueillons ses variétés, et nous verrons bientôt que les modifications que peuvent éprouver ses feuilles en se développant, ses folioles en prenant des pétioles, ses fleurs en courbant leur éperon, rapprocheront singulièrement ses variétés de l'Ancolie ordinaire; et si, dans cette dernière plante, nous cherchons à l'extrémité des deux rayons qui représentent les feuilles et les fleurs, les individus à feuillage peu développé, à folioles peu pétiolées, à éperons peu courbés, nous trouverons tant d'analogie avec les extrêmes que nous venons de citer dans le *platysepala*, que nous ne pourrons pas les distinguer, et les deux lignes qui, dans chacune de ces deux plantes, s'éloignent du centre en divergeant pour représenter les feuilles et les fleurs, viendront se confondre à leurs extrémités et nous montrer que les deux Ancolies ne forment qu'une seule et même espèce, car les graines recueillies sur les limites qui se confondent, donneraient sans doute des plantes qui pourraient indistinctement se rapporter à l'un ou à l'autre des deux centres.

Prenons encore un autre *Aquilegia*, et ce sera l'*alpina*, et essayons d'en grouper les variétés, comme nous venons de le faire pour les autres.

Des feuilles à lobes bien découpés et très-pétiolés, des fleurs plus grandes, de larges sépales, nous indiqueront de suite une espèce distincte. Si nous plaçons ses variétés sur les divers rayons

qui devront les éloigner ou les rapprocher du type, nous en trouverons à folioles un peu plus larges, à fleurs un peu moins grandes, et nous approcherons de quelques-unes des modifications de l'*Aquilegia vulgaris*, en restant cependant à une certaine distance.

Si le genre *Aquilegia* était seulement formé de ces trois types, et que nous voulussions les classer d'une manière naturelle, avec toutes leurs variétés, nous serions obligés de représenter notre agglomération comme les trois centres de la figure 2.

Si nous ajoutions à ces trois Ancolies les types rayonnants représentant les *A. viscosa, Sternbergii*, et toutes les autres espèces européennes et exotiques, nous aurions un groupe d'étoiles, dont certains rayons s'allongeraient, tandis que d'autres resteraient courts et quelques-uns sans doute pourraient s'unir et se confondre, comme nous venons de le voir pour les *A. vulgaris* et *platysepala;* d'autres s'approcheraient, comme dans l'*A. alpina*, sans pourtant rien atteindre, tandis que plusieurs d'entre elles, comme l'*A. canadensis*, resteraient à une distance assez grande.

Toutes ces espèces seraient donc représentées par des groupes dont les centres seraient très-distincts, et dont les limites pourraient se confondre ou rester séparées, comme ces États dont les capitales sont éloignées et dont les frontières, sur quelques parties de leur pourtour, n'ont rien qui les différencie des royaumes limitrophes, tandis que des limites bien tranchées les isolent dans d'autres localités.

Un groupe d'espèces constitue un genre dont le type devrait occuper le centre, et dont les différentes espèces s'approchent ou s'éloignent selon leurs affinités.

Les genres avec leurs cortéges d'espèces et de variétés sont réunis en familles, et ces grandes divisions forment l'ensemble du règne végétal, groupe immense, régi par les affinités naturelles et s'étendant sur la terre comme un vaste réseau à mailles inégales et parfois détachées.

Nous retrouvons cette classification par groupes dépendants dans tout ce qui existe sur la terre; chez les plantes, dans le règne

animal, comme dans les cieux, où Dieu a établi parmi les astres innombrables qu'il a semés dans l'espace, une subordination hiérarchique qui maintient l'ordre et l'équilibre de l'univers.

Les satellites obéissent à leurs planètes, celles-ci à leurs soleils ; ces derniers sont dépendants de leurs nébuleuses, et celles-ci sans doute sont soumises à d'autres lois qui émanent de l'intelligence suprême qui a créé les mondes et en maintient l'harmonie.

Ces grandes lois d'attraction, d'obéissance et de subordination existent partout ; elles se retrouvent dans les phénomènes chimiques où les combinaisons binaires peuvent se réunir entre elles et former des composés nouveaux, où un corps électro-négatif relativement à un autre, change de rôle et devient électro-positif en présence d'un autre élément, comme un colonel qui commande un régiment et reçoit lui-même les ordres de son général.

Notre organisation militaire, nos administrations civiles, nos établissements industriels, sont dirigés de la même manière ; nous avons tous nos chefs et nos subordonnés. S'il en était autrement, il n'y aurait plus d'ordre, le monde physique retournerait au chaos, le monde moral à l'anarchie.

DE LA STABILITÉ ET DE L'HABITUDE DE L'ESPÈCE.

Mais revenons à l'espèce qui est l'*unité* en botanique et qu'il est si difficile de définir ; nous ne pouvons plus la considérer comme une masse d'individus semblables réunis en un seul faisceau ; mais comme un groupe immense à rayons divergents et ramifiés, sur lesquels viennent se placer dans un ordre défini tous les êtres qui le composent.

Or, ce groupe qui constitue l'espèce peut-il rester toujours le même et n'éprouver aucune variation ? Évidemment non : les végétaux nombreux qui la composent ne sont pas toujours les mêmes, et quelle que soit la durée de leur vie, ils se renouvellent par la génération ; et comme ils peuvent être influencés par les circonstances extérieures et locales, ils peuvent naître avec des

caractères un peu différents de ceux de leurs parents, en sorte que si nous pouvions embrasser d'un seul coup d'œil un vaste groupe rayonnant représentant tous les individus de l'espèce, nous verrions des changements continuels dans la longueur des rayons, dans le nombre et la dimension de leurs rameaux ; nous y trouverions cette mobilité que nous remarquons dans un nuage quand nous l'observons avec attention.

En effet, ce météore se maintient quelquefois très-longtemps; mais ses contours ne présentent plus les mêmes festons, les mêmes découpures, les mêmes ondulations; le centre n'a pas changé, mais ses bords se sont constamment modifiés et ne nous ont pas offert un seul instant de stabilité. Ainsi sont les espèces avec leurs innombrables variétés qui se succèdent naturellement et oscillent pendant des siècles autour d'un type fixé et peut-être inamovible.

L'horticulteur doit déjà pressentir tout le parti qu'il pourra tirer de cette mobilité de l'espèce considérée de cette manière, et le botaniste a reconnu depuis longtemps les difficultés d'en déterminer les limites.

Si nous examinons un certain nombre de genres avec leurs espèces, nous ne tarderons pas à reconnaître que plusieurs d'entre eux nous offrent des types spécifiques bien déterminés, tandis que d'autres ne nous présentent que confusion. Quand les espèces ont un petit nombre de variétés, elles sont en général bien limitées; lorsque, au contraire, ces dernières sont très-nombreuses, il est rare que les lignes partant du centre n'aillent pas rencontrer les rayons qui divergent de groupes voisins, ou du moins, si ces rayons ne viennent pas se confondre, ils s'approchent ordinairement beaucoup.

H. Lecoq,

Vice-président de la Société d'horticulture de l'Auvergne.

(La suite au prochain numéro.)

PHLOX NOUVEAUX.

—

Les amateurs d'horticulture belges qui se livrent avec une louable persévérance au perfectionnement du genre Phlox, ont obtenu cette année quatre nouvelles variétés de ce genre qui surpassent en beauté celles qu'on était, jusqu'à ce jour, habitué à regarder comme les plus brillantes. Nous en donnons, d'après les *Annales de Gand* (nº 20), une description succincte.

M. le docteur Rodigas de Saint-Trond a obtenu les deux variétés suivantes :

1º *Phlox Rodigasii*, à fleurs en pompons très-garnis, d'un diamètre de 3 centimètres, à fond blanc pur, striées, sur le milieu des lobes de cinq rayons d'un rouge vif.

2º *Phlox Gérard de Saint-Trond*, calice légèrement coloré, deux fois plus court que le tube de la corolle, fleurs d'un pourpre rose-clair fortement nuancé de blanc. Gorge de la corolle à lobes pleins et arrondis d'un pourpre-rose plus prononcé. Il fleurit en juillet et août.

M. Brahy Ekenholm de Liége ayant semé des graines du joli Phlox princesse Marianne a obtenu des variétés nouvelles d'un coloris très-distingué, parmi lesquelles on a remarqué surtout les deux suivantes :

3º *Phlox Gloire de Herstal.* Panicule grande, droite, en pompon ; tube de la corolle lilas, limbe blanc avec un reflet lilas, qui varie selon les heures de la journée, mais persiste toujours d'une manière fort sensible ; les anthères jaunes rehaussent l'éclat de cette fleur délicate.

4º *Phlox Amélie.* Panicule moins serrée que dans le précédent et plus large du bas ; fleur plus grande, à tube violet pourpre, limbe violet empourpré de plus foncé ; à la gorge cinq macules d'un carmin vif, sur le fond le plus haut de tous. Au centre un point jaune formé par les anthères.

MOYEN DE RENDRE MULTIFLORE.

LE GESNERIA MOLLIS.

—

Ce charmant Gesneria, depuis quatre années dans le commerce, a été successivement délaissé par les amateurs à cause de la rareté de ses fleurs; car tant qu'il fut abandonné aux forces de la nature, malgré la vigueur de sa végétation, il ne portait qu'une unique fleur dans l'aisselle de chaque feuille. M. Chauvière a remédié à cet inconvénient et sauvé de l'oubli qui le menaçait une des espèces les plus méritantes de ce genre, en obligeant, par le pincement de l'extrémité de la tige, la sève à tourner au profit de la production florale. Aujourd'hui le *Gesneria mollis*, produisant une ombelle de vingt à trente fleurs, reprend dans la culture la place qu'il était appelé à y occuper; cette opération si simple ne manque jamais son but; elle a constamment pour résultat de faire développer des fleurs dont le nombre n'en empêche ni la grandeur ni l'éclat. Le pincement appliqué à l'*Achimenes picta* a eu les mêmes résultats. On ne peut donc trop conseiller l'emploi de ce procédé aux amateurs qui donnent à ces végétaux éclatants des soins qui n'ont été le plus souvent payés que par une floraison chétive.

CULTURE DES POIS HATIFS.

—

Quoique la culture des pois de primeur n'exige ni couche ni de thermosiphon, elle est peu pratiquée; sans doute par la raison qu'elle nécessite l'emploi d'un grand nombre de châssis. Comme dans beaucoup de jardins potagers on n'en a que bien juste le nombre nécessaire pour faire les semis, ou conserver les plants semés à l'automne, nous croyons utile de rappeler à

nos lecteurs qu'on peut, sans dépense, obtenir une récolte de pois avant ceux que produisent les semis faits en pleine terre en novembre et décembre.

Dans les premiers jours de janvier on sème des pois hâtifs sur une couche tiède, sous châssis ou sous cloche; en février on repique le plant le long d'un mur à bonne exposition, dans des rayons un peu profonds.

Ces pois donnent après ceux cultivés sous châssis, mais beaucoup plus tôt que ceux semés en pleine terre. On peut encore, surtout dans les terres froides et compactes où l'on ne peut semer que tard en saison, avoir recours à un autre procédé mis en usage depuis plusieurs années par M. Bélanger de Charonne.

En janvier ou février, il sème des pois hâtifs dans des pots, il met cinq à six graines dans un godet d'environ dix centimètres de largeur. Après le semis il enfonce ses pots sur une couche tiède, et les recouvre de châssis ou de cloches. Lorsque le plant à 8 ou 10 cent. de hauteur, il prépare son terrain et plante ses pois par petites touffes à 35 ou 40 cent. de distance en tous sens. De cette manière il récolte des pois plus de quinze jours avant ceux qui, dans la même localité, ont été semés en pleine terre.

Enfin, l'expérience nous ayant prouvé que les pois repiqués ou plantés sont plus précoces que ceux semés en place, nous conseillons d'avoir toujours recours à ce moyen quand on veut avoir une récolte de bonne heure.

CALENDRIER HORTICOLE.

JANVIER.

Travaux généraux. La température de ce mois présente, sous notre climat, une alternative non interrompue de froid sec et d'humidité, ce qui s'oppose presque complétement à tous les travaux extérieurs : on peut cependant, quand le temps le permet, reprendre les défoncements et les labours qui n'ont pu être faits le mois précédent. On profite de la gelée pour terminer les transports de fumiers et autres engrais, et faire provision de toutes les espèces de terres et de toutes les substances animales et végétales dont on peut avoir besoin dans l'année pour former les composts. On doit avoir toutes ses provisions de couvertures en feuilles, litière ou paillassons, dont le secours se fait surtout sentir dans ce mois, généralement le plus froid de l'année.

Jardin potager. On commence à chauffer les ananas qui sont de force à donner fruit ; on sème les premiers melons et les concombres, huit ou dix jours après le semis on repique le plant en pépinière sur une autre couche : c'est aussi le moment de semer les aubergines et les premiers haricots.

Dans la culture ordinaire on continue de chauffer les asperges blanches et vertes ; on sème sous châssis de la carotte hâtive parmi laquelle on répand de la graine de radis ; on plante de la laitue petite noire, qui a été semée dans la première quinzaine d'octobre, et des choux-fleurs tendres semés dans la première quinzaine de septembre.

On plante sous cloche de la romaine verte semée dans la première quinzaine d'octobre. On peut encore semer du persil sous châssis, ou planter des pieds tout venus, ainsi que des touffes d'oseille. C'est une époque favorable pour semer sur couche très-chaude de la chicorée frisée, quand on veut avoir du plant qui ne monte pas. A la fin du mois on plante sous cloche ou châssis de la laitue gotte, semée dans la seconde quinzaine d'octobre ; on plante quatre laitues sous chaque cloche et au milieu une romaine : s'il ne gèle pas on peut planter une romaine entre chaque cloche. On pose des coffres et des châssis sur les planches de fraisiers que l'on veut forcer sur place, et on sème sous cloche ou sous châssis, des pois hâtifs pour repiquer en pleine terre.

Les travaux de pleine terre sont peu nombreux. Si, vers la fin du mois, il ne gèle pas, on peut planter, dans les terres légères, le long d'un mur, à bonne exposition, de la romaine verte semée dans la première quinzaine d'octobre ; on peut planter entre les rangs de romaines quelques rangs de choux-fleurs semés dans la première quinzaine de septembre, puis, parmi le tout, on sème de la carotte hâtive et du poireau.

Jardin fruitier. Quand la température le permet, on continue les plantations, et l'on peut commencer, s'il ne gèle pas, à tailler les pommiers et poi-

riers en espaliers et en pyramides. On émousse les vieux arbres, on enlève le bois mort, on échenille et on coupe les rameaux destinés à servir de greffe, ou à faire des boutures. C'est aussi le moment de commencer à chauffer la vigne, les cerisiers, les pêchers, les pruniers et les figuiers.

Jardin d'agrément. Dans les premiers jours de ce mois on chauffe sur couche et sous châssis des ognons à fleurs tels que : tulipes duc de Thol, jacinthes, etc., plantées en octobre.

On coupe la tige des chrysanthèmes de l'Inde cultivées en pot, et on a soin de les tenir en orangerie ou sous châssis le reste de l'hiver. Il faut couvrir de feuilles ou de litière toutes les plantes sensibles au froid.

C'est aussi à cette époque qu'on peut semer sur couche chaude de la pervenche de Madagascar, des calcéolaires, des cinéraires, des penstemons et autres plantes annuelles dont on veut jouir de bonne heure.

Butter et empailler les rosiers sensibles au froid, tels que thés, Bengales noisettes, Ile Bourbon, etc., qu'on cultive francs de pied en touffes. On taille les rosiers francs de pied cultivés en pots et traités comme plantes de serre froide.

A la fin du mois on peut commencer à diviser et mettre en place beaucoup de plantes vivaces de pleine terre.

Serre tempérée. Il est très-important de tenir toutes les plantes en parfait état de propreté, afin de prévenir la moisissure et la pourriture, surtout pour les espèces herbacées et succulentes. Les arrosements doivent être ménagés, principalement pour les plantes grasses. On donne de l'air chaque fois que la température le permet. On rempote les amaryllis, les gloxinias, les achimènes, etc.

On peut bouturer beaucoup de plantes de la Nouvelle-Hollande et greffer des camellias, azaléas, rhododendrons, piméléas, etc. C'est encore le moment opportun pour faire des boutures de salvias, fuchsias, héliotropes, verveines, pétunias, calcéolaires, et autres plantes herbacées destinées à orner les plates-bandes pendant l'été, afin d'avoir des plantes vigoureuses et robustes à mettre en pleine terre en mai.

On découvre les serres tous les jours à moins de temps contraire ; et au moment du soleil, on donne un peu d'air à l'orangerie et à la serre tempérée.

On couvre les baches froides de camellias, rhododendrons, et autres arbustes rustiques qui peuvent sans chauffage rester trois mois sans lumière et sans aucun soin. Il est bon cependant de les visiter quelquefois pour enlever la moisissure que l'absence d'air peut produire.

Serre chaude. Mêmes soins et mêmes précautions que pour la serre tempérée. Entretenir la température entre 12 et 15° C.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

—

Strelitzia augusta. Cette magnifique Musacée, quoique introduite dans les jardins d'Europe depuis 1791, est demeurée fort peu connue. M. Hooker, l'ayant vu fleurir dans le jardin botanique du Kew, l'a décrite et figurée dans l'*Hortus Kewensis.* C'est une plante haute de quinze à vingt pieds, à fleurs blanches sortant de spathes d'un pourpre foncé et ornée de feuilles de dix pieds de longueur. La patrie de cette belle espèce est l'Afrique australe. (*Fl. des serres d'Eur.*, décemb.)

Clematis smilacifolia. (Syn. *Cl. smilacina,* Blum. ; *Cl. glandulosa? id.* ; *Cl. subpeltata,* Wall.) Nouvelle espèce grimpante, originaire de Java, à fleurs ayant leurs sépales révolutés d'un brun de rouille et tomenteux en dehors, presque noirs et glabres en dedans. Quoique cultivée en serre chaude par M. Weitch d'Exeter son introducteur, elle promet de réussir en serre froide. (*Id.*)

Lechenaultia splendens. On doit à M. Drummond l'introduction de cette jolie Gardeniacée dont les fleurs sont d'un riche écarlarte en dedans et d'un beau jaune-orangé en dehors. On a compté sur une seule plante trois cents fleurs ouvertes à la fois. (*Id.*)

Gardenia florida, var. *Fortuniana.* (Syn. *G. florida,* L. ; *G. radicans,* Thunb.) Belle variété de *Gardenia* à fleurs d'un blanc pur, passant au jaune à leur déclin ; d'un diamètre de quatre pouces, très-doubles et très-odorantes. (*Id.*)

Rhytidophyllum floribundum. (Syn. *Gesneria libanensis.*) Plante encore peu connue à cause de la jeunesse des individus sur lesquels la description a été faite ; mais qu'on croit devoir être herbacée, villeuse, à pédoncules triflores ; fleurs à tube d'un vermillon foncé teinté de cramoisi et d'un rouge de sang noirâtre au sommet. (*Id.*)

Asystasia coromandeliana. (Syn. *Ruellia coromandeliana,* Wall. ; *R. intrusa,* Wahl. ; *R. secunda,* B. Wall. ; *R. obliqua,* Wight. ; *Justicia Gangelica,* L.) Acanthacée suffrutiqueuse, à feuilles tomenteuses ; fleurs en grappes axillaires, de six à dix fleurs, tube de la corolle d'un vert lavé de pourpre ; limbe d'un lilas foncé maculé de taches plus foncées, et formé de cinq segments isolés, arrondis, ondulés, inégaux. Cultivée en serre chaude. (*Id.*)

Cuphea platycentra. (Syn. *C. tubiflora*, Hort.) Facies du *C. strigulosa ;* feuillage d'un beau vert ; fleurs d'un rouge éclatant, bordées de violet foncé au sommet. Paraît venir du Mexique. (*Id.*)

Stanhopea ecornuta, V. H. Nouvelle et curieuse Orchidée, à fleurs amples, presque inodores, blanches, à labelle orangé vif latéralement, d'un blanc pur au sommet ; brièveté et forme insolite du labelle qui est sans cornes et du gynostême. Envoyée à M. Van Houtte, par un de ses collecteurs dans l'Amérique centrale, en 1846. (*Id.*)

Alstroemeria Jacquesiana. (*A. Jacobi; Jacquesii; A.* § *Bomarea Jacquesiana*, V. H.) Introduite en France, en 1833, l'*Alstroemeria Jacquesiana*, très-voisine de l'*A. declinata*, Pœpp., et de l'*A. simplex*, a les fleurs grandes, tubulées, nutantes ; les trois segments externes sont maculés de vert et ponctués de pourpre ; les trois internes d'un vert blanchâtre, striés et ponctués de pourpre. (*Id.*)

Ansellia Africana, Lindley. Orchidée découverte par M Ansell dans l'île de Fernando Po, plus apparente dans son développement floral que les Cymbidium auxquels elle ressemble, bien qu'elle ait plus d'affinité avec le *Bromheadia;* sépales vert tendre, striés transversalement de pourpre; labelle rose, à lobe moyen jaune pâle ; gynostème violet foncé. (*Paxton Magazine*, décembre.)

Calystegia pubescens, Lindley. Nous devons à la Chine cette brillante Convolvulacée qui est herbacée, grimpante, pubescente, à fleurs très-doubles d'un rose tendre avec les pointes de quelques-uns des pétales d'un rose vif. Le *Calystegia pubescens* végète avec vigueur en pot ou en pleine terre dans une serre froide, et paraît devoir se plaire en plein air le long d'un mur ou de tout autre appui. Il se multiplie de boutures ou par la séparation des racines. (*Id.*)

Begonia albococcinea. C'est au commencement du printemps que fleurit ce brillant Begonia dont les feuilles grandes et glabres sont légèrement lobées ou sinuées et les pétioles velus. Les sépales extérieurs sont arrondis, les intérieurs lancéolés, blancs intérieurement et d'un écarlate brillant à l'extérieur. (*Id.*)

Hydrolea spinosa, Lœff. (Syn. *Hydrolea trigyna; H. extra-axillaris*, Morr.) Cette jolie petite Hydroléacée, originaire de l'Amérique du Sud, où elle croît dans les lieux humides, a été longtemps avant de prendre place dans nos collections ; car son introduction remonte à 1791. Elle forme un petit buisson toujours vert, duveteux et visqueux. Épines axillaires, feuilles ovales, lancéolées, aiguës, presque sessiles ; pédoncules à cinq ou six fleurs ; fleurs terminales subcorymbeuses, corolle bleue. Quoique considérée jusqu'à présent comme une plante de serre, l'*Hydrolea spinosa* peut être cultivée en pot et embellir de ses fleurs nombreuses les massifs des parterres. On la multiplie de boutures et de graines. La végétation de cette plante est si vigoureuse qu'on est obligé de la changer souvent de pot. (*Id.*)

Spirea amœna. La patrie de cette nouvelle espèce, introduite dans l'horticulture il y a trois années, est inconnue. Elle a beaucoup d'affinité avec les *S. chamædrifolia*, L., *bella* et *ceanothifolia*. C'est un buisson de trois à quatre pieds, à

feuilles oblongues lancéolées , pubescentes ; fleurs blanches en corymbe terminal, à anthères et styles roses. (*Ann. de Gand*, juillet, pl. 72.)

Gompholobium virgatum, Sreb. Petit arbuste originaire de l'Australasie, voisin des *G. tenue* et *venulosum*. Rameaux grêles; feuilles trifoliolées, linéaires, obtuses; fleurs solitaires, d'un brun-jaune; carène courte, blanche et tomenteuse. Il se multiplie de graines semées aussitôt après leur maturité ou de boutures qui poussent rapidement et qu'on pince pour les faire ramifier. Cette plante forme des petits buissons couronnés d'une grande quantité de fleurs qui se succèdent pendant longtemps. On la rentre en serre tempérée pendant l'hiver. (*Id.*, pl. 37.)

Batatas Wallii, Morr. Nouvelle espèce de patate édule apportée de Guatemala par le P. Walle de Poperingue. Elle croît à dix ou douze pieds et fait un bel effet dans les serres, par la profusion de ses fleurs blanches et pourpres, nombreuses mais de courte durée. Cette patate, encore rare en Europe, est alimentaire à Guatemala, comme la patate édule l'est dans les pays intertropicaux. (*Id.*, pl. 74.)

Œillets de fantaisie. Nous ne mentionnerons que très-sommairement les œillets figurés dans les *Annales de Gand;* ils ont été envoyés au comité de réception par M. E. Armand d'Ecully, près Lyon, au milieu du mois de février; ces trois œillets sont: *Atim,* blanc rayé de rouge : *Jeanne d'Arc,* blanc avec un cercle de stries rouges sur le milieu de chaque pétale; *Mont Etna,* rouge feu avec des raies cramoisies. (*Id.*, pl. 75.)

Fuchsia Macrantha, Hook. On doit cette nouvelle et brillante espèce, dont les fleurs d'un rouge de corail au nombre de huit à dix retombent en grappes élégantes, à deux collecteurs anglais, MM. Mathews et W. Lobb, dont l'un la trouva grimpante sur les arbres de la forêt d'Andimarca, au Pérou, et l'autre dans les bois de Chasula, en Colombie, à cinq mille pieds au-dessus de l'Océan. Une des particularités de ce Fuchsia est l'absence de corolle ; il ressemble au *F. fulgens*, et rappelle par la forme de ses fleurs le *F. corymbiflora* Sa culture est celle des autres espèces de ce genre. (*Id.*, pl. 76.)

Siphocampylus nitidus de Jonghe. Cette nouvelle Lobeliacée, désignée d'abord sous le nom de *Lobelia nitida,* est originaire de l'île de Cuba. Elle forme un sous-arbrisseau dressé, à rameaux anguleux, à feuilles alternes, coriaces, d'un vert foncé ; fleurs axillaires et solitaires; corolle rouge vif; limbe d'un beau jaune. Toute la plante est comme vernissée, ce qui lui a valu le nom de *nitida* Cette nouvelle espèce exige la serre chaude, comme les autres *Siphocampylus,* et se multiplie de boutures. (*Ann. de Gand,* août, pl. 78.)

Cypripedium humile, Willd. Orchidée ancienne dont l'horticulture s'empare de nouveau comme d'une plante ornementale. Elle se distingue par ses grandes et belles fleurs dont le labelle, d'un rose tendre et veiné, ressemble à une pantoufle de soie. Elle se cultive en pleine terre et en serre tempérée, et se multiplie par la division du pied. (*Id.*, pl. 80.)

Azalea mortieriana, var. *Hybridæ.* M. P. Mortier, horticulteur de Gand, ayant introduit dans le commerce de nouvelles variétés d'Azaleas d'un coloris richement nuancé, résultant du croisement des variétés tardives avec les variétés précoces, M. L. Verschaffelt de Royghem a obtenu, par de nouvelles alliances entre les variétés les plus belles, de nouveaux gains parmi lesquels on a distingué les douze variétés suivantes figurées dans les *Annales:* 1° *Prince Henri des Pays-Bas*, fleurs orange feu, un lobe jaune, éclat vif de feu; 2° *Orange peinte*, fond jaune, liseré pourpre, un lobe sans liseré; 3° *Triomphe de Royghem,* fleur rose, nervure médiane jaune, liseré plus rouge, un lobe entièrement jaune liseré de rouge; 4° *Reine d'Angleterre,* fleur rose, nervure médiane jaune Isabelle; 5° *Marie Dorothée,* fleur toute blanche, un lobe jaune Isabelle pâle; 6° *Florentina,* fleur toute rose, nervure médiane blanche et jaune Isabelle, un lobe orange; 7° *Grand-Duc,* fleur d'un rouge incarnat, nervure médiane pâle, un lobe nankin; 8° *Quadricolore,* fleur à fond nankin, flammes rouges et jaune Isabelle, un lobe orange; 9° *Cardinal,* fond rose foncé, liseré plus rouge, un lobe jaune; 10° *Minerve,* fleur rose, un lobe nankin; 11° *Van Dick,* fleur pourpre éclatant, unicolore; 12° *Rubens,* même fond, un lobe jaune. (*Id.* pl. 81.)

Daviesia physodes, Cunn. Arbrisseaux de la famille des Papillonacées podalyriées, originaires de la Nouvelle-Hollande, à feuilles phyllodées alternes ou subopposées, quelquefois verticillées par trois, très souvent épineuses; fleurs en épis ou rarement solitaires. Le *D. physodes* ressemble au *Genista scorpius.* C'est une plante glauque, à rameaux droits, sillonnés à feuilles linéaires cylindriques, les supérieures au bout des rameaux, dilatées, droites, sécuriformes, binervées de chaque côté et obliquement mucronées; calice court, campanulé, carène subrostrée plus longue que les ailes, étendard largement étalé, avec une macule basilaire, lancéolée, verte, sur un fond jaune, bord des pétales rouge vif, carène rouge, ailes jaunes. (*Id.* pl. 82.)

WEIGELA ROSEA.

WEIGELA ROSEA, Thunb. (1).

(Weigela rose.)

Classe : PENTANDRIE. — Ordre : MONOGYNIE.

Famille naturelle

CAPRIFOLIACÉES

Tribu

LONICÉRÉES

(Lonicérées. — Lonicereae Endl.)

[illegible] le *Diervilla* ; [illegible] *Diervilla* est irrégulière et [illegible] d'un côté. [illegible] qui distinguent ces genres entre les Caprifoliacées, on remarque un [illegible], coupé en quatre fausses cellules par la projection de deux doubles placentas qui ne se réunissent pas à leur [illegible] ; tous deux ont un stigmate capité.

Ce sont des arbrisseaux [illegible], à feuilles ovales-acuminées, dentées en scie ; à pédoncules axillaires munis de deux bractées, le plus souvent dichotomes, portant de deux à trois fleurs. Ces végétaux sont originaires du Japon et de Corée ; une espèce est du Canada, et une autre de la [illegible].

Syn. *Lonicerae spec.* Linn.
Diervilla Tournef.
Weigelia Pers.
Calysphyrum Bunge.

[illegible] *Weigela rosea* (2). [illegible] glabres ; [illegible] les ailes alternant avec les feuilles et couvertes de [illegible], les feuilles opposées, presque sessiles, elliptiques, d'un pouce et demi de

---

(1) Dédié à Weigel, naturaliste allemand.

(2) Le *Weigela rosea* n'a pas encore fleuri en Europe ; mais [illegible] dans nos jardins [illegible] places parmi les plantes [illegible] nous avons [illegible], nous les avons [illegible] dans le journal de la Société d'horticulture [illegible], vol. [illegible], p. [illegible]

WEIGELA ROSEA, Thunb. (1).

(Weigelie rose.)

Classe :
PENTANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE.

Famille naturelle :

CAPRIFOLIACÉES.

Tribu :

LONICERÉES

(*Lonicérées* -- *Lonicérées*. Endl.)

Caract. différ. Ce genre, que presque tous les botanistes, parmi lesquels on peut citer De Candolle et Endlicher, regardent comme identique au *Diervilla*, en diffère, suivant Lindley, par une glande épigynique libre, qui est adhérente à la corolle dans le *Diervilla ;* la corolle du *Weigela* est régulière, isomorphe à sa base, tandis que celle du *Diervilla* est irrégulière et gibbeuse d'un côté. Comme caractères communs qui distinguent ces genres entre les Caprifoliacées, on remarque un ovaire uniloculaire, coupé en quatre fausses cellules par la projection de deux doubles placentas qui ne se réunissent pas à leur axe ; tous deux ont un stigmate capité.

Ce sont des arbrisseaux dressés, à feuilles ovales-acuminées, dentées en scie ; à pédoncules axillaires munis de deux bractées, le plus souvent dichotomes, portant de deux à trois fleurs. Ces végétaux sont originaires du Japon et de Corée ; une espèce est du Canada, et une autre de la Caroline.

Syn. *Lonicerœ spec.* Linn.
Diervilla Tournef.
Weigelia Pers.
Calysphyrum, Bung.

« Le *Weigela rosea* (2), dont le nom chinois est *Noak chok whoa*, est un arbrisseau dont les tiges anciennes sont blanchâtres et glabres ; les jeunes rameaux, verts, légèrement ailés, les ailes alternant avec les feuilles et couvertes de villosités, les feuilles opposées, presque sessiles, elliptiques, d'un pouce et demi de

(1) Dédié à Weigel, naturaliste allemand.

(2) Le *Weigela rosea* n'ayant pas encore fleuri en Europe ; mais promettant d'occuper bientôt dans nos jardins une des premières places parmi les plantes ornementales, comme nous avons voulu en faire connaître, sans retard, à nos lecteurs la figure et la description, nous les avons empruntées toutes deux au journal de la *Société d'horticulture de Londres*, vol. 1, p. III, pag. 65 et 189.

diamètre, de trois pouces de long, dentées en scie en haut, presqu'entières en bas, à nervure médiane et nervules pubescentes; fleurs axillaires et terminales, au nombre de trois ou quatre dans l'aisselle de chaque branche ou à l'extrémité des rameaux; pédoncules courts, ayant à la base des bractées vertes, courtes et filiformes; calice bilabié, divisé en cinq segments inégaux, trois en dessus, deux en dessous, glabre, d'un vert clair; corolle monopétale, tubuleuse, de couleur rose, limbe réfléchi, divisé en cinq segments égaux, glabres; cinq étamines plus courtes que la corolle et insérées sur ses bords; glabres à leur partie supérieure et velues à partir de leur point d'insertion avec la corolle; un style, stigmate capité, un peu plus long que les étamines; ovaire infère, long de plus d'un pouce, presque sessile, paraissant se confondre avec le pédoncule de la fleur.

» Telle est la description que M. Fortune donne de ce charmant arbuste qui est arrivé en Angleterre dans le plus parfait état de conservation, et paraît très-robuste.

» Le dessin qu'il en a donné le représente chargé de grappes lâches, composées de trois à cinq fleurs, et situées à l'extrémité de chaque branche latérale; l'échantillon sec qu'il a rapporté confirme l'exactitude du dessin. Les fleurs ont plus d'un pouce de long; et, lors de leur entier épanouissement, un pouce et demi de diamètre. Leur couleur est celle du *Pyrus spectabilis* : blanc pur en dessous et rose vif à l'extérieur.

» Le genre *Weigela*, établi d'abord par le voyageur suédois Thunberg, a été rapporté par les botanistes modernes au genre *Diervilla*; et plusieurs espèces de ce genre, originaires du Japon, ont été publiées sous ce nom par MM. Sieboldt et Zuccarini. Bien qu'il ressemble sous plusieurs rapports au genre Diervilla, il en diffère cependant par son port, par ses graines crustacées et non membraneuses, ailées et non dépourvues d'ailes, ce qui justifie la conservation de ce genre.

» Cette nouvelle espèce ressemble beaucoup plus au *Calysphyrum floridum*, qui est également une espèce de *Weigela* d'une grande beauté, propre à la Chine septentrionale, qu'à

aucun des *Diervilla* de Siebold et de Zuccarini, dont il diffère par ses larges fleurs, à l'exception de leur *Diervilla grandiflora*, dont les feuilles ont un pétiole très-long et dont les étamines et les filets sont velus.

» Jusqu'à ce moment on a conservé cette plante en serre tempérée; mais elle paraît devoir résister à nos hivers : car, au mois d'avril, elle était en fleur dans la partie septentrionale de la Chine bien qu'en pleine terre et sans aucun abri. »

M. Fortune a ajouté les détails suivants à la description qu'il avait donnée du *Weigela rosea* : « cette magnifique plante se trouvait dans le jardin d'un mandarin de Chusan et était littéralement chargée de fleurs d'un rose tendre qui pendaient en grappes gracieuses de l'aisselle des feuilles et de l'extrémité des rameaux...

« On ne connaît pas cette plante dans les provinces méridionales de la Chine, ce qui me fait présumer qu'elle réussira en pleine terre; dans le cas contraire, ce sera une de nos plus belles plantes de serre tempérée, et elle prendra place à côté des *Azaleas* et des *Camellias*. Je ne l'ai jamais trouvée à l'état sauvage, c'est pourquoi je pense qu'elle peut venir du Japon ; mais ce n'est qu'une simple conjecture. Dans le nord de la Chine, où l'on cultive cette plante, le thermomètre descend quelquefois à plusieurs degrés au-dessous de zéro, et le pays est souvent couvert de neige sans qu'elle paraisse en souffrir.

» Comme on l'a libéralement distribuée aux membres de la Société, il est important de donner quelques renseignements sur son habitus et sa culture. C'est un joli buisson, de taille moyenne, assez semblable au Seringat, à feuilles caduques en hiver et qui fleurit en avril ou mai. Ce qui en rehausse le mérite, c'est qu'il est d'une culture facile. Des boutures faites avec soin, au printemps ou en été, reprennent facilement, et la plante croît parfaitement dans la terre de jardin ordinaire.... On ferait bien d'abriter le *Weigela rosea* pendant le premier hiver, en le rentrant dans une orangerie ou le mettant sous un châssis, jusqu'à ce qu'on en ait des doubles, alors on pourrait le planter à l'air libre. Le point capital est de favoriser le développement du ligneux

parceque non-seulement il sera plus rustique, mais encore il n'en fleurira que mieux à la saison suivante. »

Nous avons fait figurer le *Weigela* d'après le dessin de M. Fortune ; mais comme beaucoup de points de détail y étaient indiqués avec négligence, nous y avons, à l'aide de la description, apporté les modifications qui devaient harmoniser toutes les parties de cette charmante Caprifoliacée.

PASSIFLORA HYBRIDA
Var. Belotti.

PASSIFLORA HYBRIDA, VAR. BELOTII (1)

(Passiflore hybride, variété de Belot.)

Classe :	Ordre :
GYNANDRIE	PENTANDRIE

Famille naturelle :

PASSIFLORÉES.

Tribu :

PASSIFLORÉES VRAIES.

CARAC. ESSENT. Périgone [illegible] cinq, calycoïdes, formant un premier verticille et les cinq autres un verticille intérieur; à la gorge une triple couronne dont l'extérieure est la plus grande; Étamines au nombre de cinq; filaments subulés insérés à la base [illegible]; Ovaire ovale-arrondi; [illegible] cylindrique [illegible] stigmate capité [illegible]. [illegible]

[illegible]

Syn. [illegible]

Cette nouvelle Passiflore, obtenue il y a deux ans par M. Belot-Défougère, horticulteur à Moulins, a fleuri pour la première fois à Paris chez M. Modeste Guérin, où nous l'avons fait figurer. Elle est le produit de la fécondation de la *Passiflora alata* par la *cærulea*.

C'est une plante vigoureuse, grimpante, à tige sous-ligneuse, cylindrique à la base, et devenant successivement quadrangulaire au sommet, d'un vert [illegible] teintée de rouge [illegible]; feuilles alternes pétiolées, pétioles [illegible], à deux ou quatre glandes [illegible], longs à moitié comme la feuille, portant à leur base des stipules courtes et filiformes, réfléchies et mucronées au sommet; feuilles grandes, glabres, d'un vert gai, caractère qui lui est commun avec l'*alata*, ovales-entières au bas de la tige, et devenant successivement bi-puis trilobées; longues vrilles [illegible] au sommet, spires très-rapprochées

---

(1) [illegible] Passion, parce qu'on a cru reconnaître dans les organes [illegible] de cette plante, les instruments de la [illegible]

PASSIFLORA HYBRIDA, var. Belotii (1).

(Passiflore hybride, variété de Bélot.)

Classe :		Ordre :
GYNANDRIE :		PENTANDRIE :

Famille naturelle :

PASSIFLORÉES.

Tribu :

PASSIFLORÉES VRAIES.

CARAC. ESSENT. Périgone corollin à dix divisions, cinq, calycoïdes, formant un premier verticille et les cinq autres un verticille intérieur; à la gorge une triple couronne dont l'extérieure est la plus grande; Etamines au nombre de cinq; Filaments subulés insérés à la base de l'ovaire; Anthères introrses; Ovaire ovale-arrondi; Pistil columnaire cylindracé; trois Styles étalés, renflés à leur sommet, Stigmate capité cunéiforme. Baie charnue, subovale, uniloculaire, pédicellée.

Plantes herbacées, grimpantes, à feuilles entières ou dentées, non laciniées ou lobées, à pétioles bi-multiglanduleux, inflorescence axillaire, uniflore; cirrhes simples sortant du même point que la fleur. De l'Amérique méridionale et des Antilles,

Syn. *Granadilla.* Tournef.

Cette nouvelle Passiflore, obtenue il y a deux ans par M. Bélot-Défougère, horticulteur à Moulins, a fleuri pour la première fois à Paris chez M. Modeste Guérin, où nous l'avons fait figurer. Elle est le produit de la fécondation de la *Passiflora alata* par la *cœrulea*.

C'est une plante vigoureuse, grimpante, à tige sous ligneuse, cylindrique à la base, et devenant successivement quadrangulaire au sommet, d'un vert glaucescent dans toute son étendue, teintée de rougeâtre à l'extrémité des rameaux et dans les parties anguleuses; feuilles alternes, pétiolées; pétioles rougeâtres, à deux ou quatre glandes claviformes, longs à moitié comme la feuille, portant à leur base des stipules courtes et falciformes, réfléchies et mucronées au sommet; feuilles grandes, glabres, d'un vert gai, caractère qui lui est commun avec l'*alata*, ovales-entières au bas de la tige, et devenant successivement bi-puis trilobées; longues vrilles contournées au sommet, spires très-rapprochées

(1) Contraction des deux mots *Flos Passionis,* fleur de la Passion, parce qu'on a cru reconnaître dans les organes de la fécondation de cette plante, les instruments de la passion du Christ

sortant d'entre les stipules; fleurs axillaires, isolées, à pédoncule moyen; involucre composé de trois folioles cordiformes, du même vert que les feuilles; périgone externe, urcéolé, à cinq divisions; sépales naviculaires, très-allongés, avec un mucron dorsal, d'un vert vif extérieurement, intérieurement d'un blanc mat, et légèrement teintés de rose sur leurs bords; périgone intérieur corolloïde, à divisions plus grandes que celles du périgone externe, ovales-obtuses, d'un blanc de crème à l'extérieur, à l'intérieur d'un beau rose légèrement nuancé de violet, et dégradant de ton à partir de la ligne moyenne jusqu'au bord du limbe; couronne externe, composée d'un double rang de filets, au nombre de 90, cramoisis à la base, passant par des nuances insensibles au bleu vif, coupés par des cercles blanchâtres au nombre de quatre à cinq; double couronne interne formant une collerette blanche et cramoisie dressée autour du style; organes reproducteurs d'un vert tendre qui se détache agréablement sur le fond de la fleur qu'ils dominent. Odeur douce et suave.

Ce nouvel hybride est d'un plus bel effet que l'*alata*, à cause de l'ampleur et de la couleur plus vive encore de son feuillage; il aime comme toutes les plantes de ce genre à faire courir au loin ses rameaux volubiles.

Il est douteux que cette Passiflore puisse passer l'hiver en pleine terre; mais elle végète avec vigueur dans la serre tempérée, dont elle fera un des plus beaux ornements, avantage qu'elle a sur l'*alata*, qui est de serre chaude. Sa culture est la même que celle de ses congénères.

HELIOTROPIUM PERUVIANUM.

Var. Voltairianum.

HELIOTROPIUM PERUVIANUM, VAR. VOLTAIRIANA (1).

(Héliotrope Voltaire.)

Classe : PENTANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

BORRAGINÉES

Tribu :

HÉLIOTROPÉES.

(*Asperifoliées*, L. Endl.; *Asperifoliacées*, Reich.; *Echiées*, Lind.)

CAR. ESSENT. Calyce persistant, quinque-partite ou plus rarement quinque-denté. Corolle hypocratériforme ou [illegible], à lobes formés par une plicature simple, ou plus rarement [illegible]. [illegible] ou conoïdiforme, [illegible] entourant la base de l'ovaire. Ovaire quadriloculaire, style [illegible]

Plantes herbacées ou suffrutiqueuses, [illegible] ou plus rarement glabres. [illegible] alternes ou rarement opposées, [illegible], fleurs [illegible], espèces très-nombreuses, répandues dans toutes les parties [illegible] des deux hémisphères.

Sect. 1. *Cochranea*, Alph. D. C., type, H. *grandiflorum*.

Sect. 2. *Piptoclaina*, Don, type, H. *supinum*.

Sect. 3. *Euheliotropium*, Endl. type, H. *paliens*, c'est à la quatrième division de cette section qu'appartient l'Héliotrope du Pérou.

Sect. 4. *Orthostachys*, Alph. D. C., type, H. *inundatum*.

Endlicher n'admet que deux sections dans ce genre ; 1. *Orthostachys*, R. Brown ; 2. *Euheliotropium*, Endl. (*Piptoclaina*, Don).

Cette nouvelle variété d'Héliotrope, que nous avons fait figurer [illegible], a été obtenue de graines, il y a deux ans, par M. [illegible] (Seine). [illegible] non pas seulement par [illegible] venue dans le lieu qu'il illustra par sa naissance.

Un pied unique, produit du jeu intéressant de la variabilité des formes organiques, s'étant trouvé mêlé à un grand nombre d'autres Héliotropes venus comme lui de semence, a été facilement [illegible] entre tous, par sa végétation luxuriante et la beauté

(1) [illegible] Ce mot est synonyme de [illegible]

MM. Decaisne & Naudin, (Manuel de l'amateur des jardins, II vol.) prétendent que ce nom vient d'une ville d'Italie, Volterra, où la plante aurait été obtenue, & qu'elle doit s'écrire : Hel. de Volterre. — Ed. A.

HELIOTROPIUM PERUVIANUM, VAR. VOLTAIRIANA (1). (1)

(Héliotrope Voltaire.)

Classe : PENTANDRIE

Ordre : MONOGYNIE :

Famille naturelle :

BORRAGINÉES.

Tribu :

HÉLIOTROPÉES.

(*Asperifoliées,* L. Endl.; *Asperifoliacées,* Reich.; *Echiales,* Lind.)

CAR. ESSENT. Calyce persistant, quinque-partite ou plus rarement quinque-denté; Corolle hypocratériforme; gorge quelquefois barbue, à lobes formés par une plicature simple, ou plus rarement dentés; Anthères sub-sessiles; Nectaire annulaire ou cupuliforme, le plus souvent très petit, embrassant la base de l'ovaire. Ovaire quadriloculaire, Style quelquefois nul; Stigmate le plus souvent conique, renflé à sa base, bilobé ou entier au sommet; Nucules uniloculaires, les plus jeunes cohérentes à la base, puis séparables et fermées au sommet. Réceptacle commun nul.

Plantes herbacées ou suffrutiqueuses, villeuses ou plus rarement glabres; feuilles entières ou denticulées, alternes ou rarement opposées ; inflorescence en épis unilatéraux ; fleurs blanches ou purpurescentes; espèces très-nombreuses, répandues dans toutes les parties chaudes et tempérées des deux hémisphères.

Sect. 1. *Catimas*, Alph. D. C., type, H. *grandiflorum* ;

Sect. 2. *Piptoclaina,* Don., type, H. *supinum.*

Sect. 3. *Euheliotropium,* Endl. type, H. *pallens*, c'est à la quatrième division de cette section qu'appartient l'Héliotrope du Pérou.

Sect. 4. *Orthostachys,* Alph. D. C., type, H. *inundatum.*

Endlicher n'admet que deux sections dans ce genre ; 1. *Orthostachys,* R. Brown ; 2. *Euheliotropium*, Endl. (*Piptoclaina*, Don).

Cette nouvelle variété d'Héliotrope, que nous avons fait figurer chez M. Thibaut, a été obtenue de graines, il y a deux ans, par M. Lemaire, jardinier de M[me] la comtesse de Boigne, à Châtenay (Seine). On l'a dédiée au grand écrivain dont elle porte le nom, non pas seulement par l'effet d'un caprice, mais parce qu'elle est venue dans le lieu qu'il illustra par sa naissance.

Un pied unique, produit du jeu incessant de la variabilité des formes organiques, s'étant trouvé mêlé à un grand nombre d'autres Héliotropes venus comme lui de semence, a été facilement remarqué entre tous, par sa végétation luxuriante et la beauté

---

(1) Du grec ἥλιος, soleil, et τρέπω, je tourne. Ce mot est synonyme de tournesol.

de sa fleur, et il constitue aujourd'hui une des plus brillantes variétés du genre. Sa tige est cylindrique, couverte d'une pubescence courte et rousse sur une écorce d'un violet noir, les rameaux florifères sont d'une coloration tellement foncée qu'ils paraissent d'un noir profond; les feuilles, plus grandes que dans l'espèce type, sont d'un vert lisse et brillant, à nervures très-prononcées; la page inférieure est couverte, comme les rameaux, d'une pubescence rousse. Rameaux florifères amples, formant un panicule de 20 à 25 cent. de développement. Chaque grappe, unilatérale, formée de fleurs d'un bleu un peu plus intense que celui la violette de Parme, avec un centre blanc s'étendant en rayons sur le limbe de la corolle. Calice court et couvert de la même pubescence que la tige, mais d'un violet plus profond; odeur plus suave encore que celle de l'*odoratissimum*.

Cette élégante variété d'Héliotrope, qui se distingue par sa végétation vigoureuse, ne demande pas plus de soins que les autres espèces de ce genre : il lui faut une terre douce, mélangée de terreau, et des arrosements fréquents pendant l'été; elle se multiplie de boutures. On peut en tirer un excellent parti, dans les jardins d'agrément, en l'employant à faire des corbeilles ou des massifs.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

---

§ IV.

DE LA DURÉE A DONNER AUX INDIVIDUS.

(Suite.)

Nous entendons quelquefois vanter la force des individus, c'est-à-dire le volume qu'on leur fait acquérir avec le temps, par le développement de leurs ramifications. Ce résultat, qui ne s'obtient ordinairement qu'à partir de la troisième et quatrième années, a sans aucun doute sa valeur, en de très-habiles mains; mais il a ses graves inconvénients. Le Pelargonium, à partir de sa quatrième année, pourra faire un beau buisson arrondi, si la taille en a été bien entendue et opérée à temps, ainsi que nous en déterminerons les règles, et si la conduite, pendant l'hiver, a été soumise à toutes les exigences spéciales ; le développement de l'arbuste, ainsi obtenu, constituera dès lors un mérite incontestable ; mais en général, on ne peut pas nier qu'un individu de quatrième année et plus, présentera du vieux bois, avec lequel les jeunes pousses tendres et presque herbacées ne seront plus en harmonie pour l'œil le moins exercé : ce contraste ne ressemblera-t-il pas (qu'on nous pardonne la comparaison) à la physionomie d'un vieil édifice tout lézardé auquel on aurait appliqué des décorations et des ornements modernes.

Ainsi, quand on voit, chez de prétendus amateurs, de forts et vieux Pelargonium tout étiolés, ayant l'aspect de véritables fagots, au sommet desquels végète un maigre et ridicule feuillage accompagné d'une chétive floraison, le tout destiné à constater le genre de l'arbuste, on est dégoûté de la conservation des individus au-delà d'une quatrième année.

Dans notre culture personnelle, nous ne réservons pour

la floraison en serre que des sujets d'un an à trois. Dès leur quatrième année, en général, nous livrons les individus à la pleine terre pour faire des corbeilles et des massifs; là, nos plantes se développent avec une grande énergie, et nous obtenons des résultats aussi satisfaisants, au point de vue de la décoration des jardins, qu'ils le seraient peu dans la culture en pots et en conservatoire. En suivant annuellement cet ordre de choses, nous créons d'une part, pour notre parterre, une ressource ornementale dont il est facile d'apprécier le charme et l'importance; d'un autre côté, notre collection de serre n'est composée que de sujets jeunes, vigoureux, trapus, dont le feuillage serré, vif et frais, est en parfaite harmonie avec le bois.

La multiplication par boutures s'opère si facilement dans le genre Pelargonium, que notre méthode ne présente aucun obstacle, même à l'horticulteur le moins expérimenté.

§ V.

DES SERRES A PELARGONIUM.

Pour cultiver les Pelargonium avec tout le succès que doit ambitionner un véritable amateur, il est indispensable de leur consacrer au moins une serre particulière, exposée autant que possible au sud.

L'opinion émise qu'une serre à Pelargonium doit avoir des dimensions rigoureusement déterminées, est une prétention démentie par les faits : qu'on visite successivement dix horticulteurs des plus habiles dans la spécialité, et l'on ne trouvera peut-être pas deux serres de même patron et possédant des proportions exactement semblables.

Il ne s'ensuit pas, cependant, qu'on puisse s'écarter de certaines règles pour la construction d'une serre à Pelargonium; c'est à l'intelligence éclairée de l'horticulteur d'étudier d'abord, et d'adopter ensuite ce qui conviendra le mieux, en raison, tout à la fois, de l'importance de sa culture, de la disposition du ter-

rain, de l'exposition et de la localité. Il en est de cela comme de toutes choses en matière d'horticulture; il faut savoir faire certaines concessions en raison de certaines exigences.

Cette latitude une fois établie et restreinte, nous allons donner, selon nos idées de pratique, la forme et les conditions de serres à consulter.

Il y a, comme on sait, des serres à une ou deux pentes. Ces dernières sont notamment parfaites pour la *floraison* des Pelargonium en mai et juin, ainsi que nous le démontrerons plus loin. Mais pour la conservation en hiver, et surtout à l'égard des jeunes individus, soit de boutures, soit de semis, c'est la serre à une pente qu'il convient d'adopter. L'amateur qui voudra n'établir qu'une seule serre, devra donc donner la préférence à celle-ci. Nous féliciterons celui qui possédera les deux.

SERRE A UNE PENTE :

Cette serre doit être montée et organisée sur quatre murs solidement établis, et construits, s'il est possible, en pierres de meulière et chaux hydraulique; savoir : 1° un mur d'arrière de trois à quatre mètres environ de hauteur; 2° un mur d'appui par devant et en retour de chaque côté jusqu'à la moitié de la largeur de la serre, d'une élévation de trente à quarante-cinq centimètres au-dessus du niveau du sol extérieur; 3° et deux murs de refend ou latéraux, lesquels seront liés au mur du fond dans toute la hauteur, et à celui d'appui en retour.

La longueur de la serre reste indéterminée, et sa largeur peut varier de trois à quatre mètres, selon l'élévation principale, en soumettant toutefois la pente du toit à trente degrés environ.

Une pièce de bois, dite plate-forme, sera placée en haut et tout du long du mur d'arrière, au moyen de potences ou agraffes en fer, à scellements. Cette plate-forme, au niveau de l'arasement du mur, aura une double destination : 1° celle de recevoir, au moyen de mortaises, les chevrons sur lesquels doivent se placer les châssis; 2° celle encore de contribuer, avec l'épaisseur du

mur, à former un large sentier indispensable pour le service extérieur des couvertures accidentelles d'hiver et d'été. Ce sentier sera garni d'une main-courante en fer à hauteur d'appui ; il sera, en outre, revêtu d'une feuille de zinc rabattue de chaque côté et formant bavette ou recouvrement de huit à dix centimètres sur les châssis.

Le mur d'appui, par devant et en retour sur les côtés, sera recouvert d'une dalle courante légèrement inclinée en dehors pour faciliter l'écoulement des eaux ; il sera surmonté de châssis appuyés aux chevrons de support, dans une élévation de cinquante à soixante-quinze centimètres, proportionnellement au développement total.

Les châssis du toit de la serre auront une largeur de cent vingt-cinq centimètres hors œuvre, et ils seront placés sur deux rangs. Ceux en contre-haut doivent être moins longs que ceux inférieurs, afin d'être plus facilement mobiles ; ils seront ferrés, sur la plate-forme, par des charnières à goujons, et chacun d'eux sera garni, par en bas, d'une forte crémaillère en fer, propre à donner une plus ou moins grande ouverture à l'aération. Les châssis inférieurs recouvriront et déborderont de sept à huit centimètres environ les petits châssis debout, de manière à former, pour ces derniers, un égoût de garantie et de conservation.

Chaque retour en côté du petit mur d'appui sera surmonté de châssis vitrés, dont une partie mobile en forme de vantail, ferrés de charnières et crochets ; et au moyen de ces deux ouvertures à chaque bout de la serre et de la mobilité des châssis du toit, l'aération générale ou partielle, suivant le temps et les circonstances, ne laissera rien à désirer.

Dans un traité publié à Paris en 1842, sur la culture des Pelargonium, on recommande, entre autres choses que nous n'approuvons pas, de ne donner aux châssis de serres qu'une largeur de quatre-vingt-dix centimètres, afin, dit-on, de pouvoir les manœuvrer plus facilement. Nous ne comprenons pas cette recommandation, et nous la repoussons par deux motifs : 1° que

les châssis aient quatre-vingt-dix centimètres ou qu'ils en portent cent vingt-cinq, le maniement au moyen de la crémaillère, n'offre aucune difficulté quelconque, nous l'affirmons, nous, praticien; 2° les châssis de cent vingt-cinq centimètres hors œuvre, tels que nous les employons, présentent d'incontestables avantages : ils diminuent le nombre des chevrons, à ce point que, pour une serre de douze mètres, par exemple, il faudrait, suivant l'auteur du traité, *treize* chevrons, tandis que, d'après nous, il n'est nécessaire d'en employer que *dix*. Or, notre construction produit comparativement deux résultats sérieux : 1° un plus grand volume de lumière, condition essentielle à l'état sanitaire des plantes; 2° une assez notable économie dans le devis de la dépense.

On a fait, comme on sait, l'essai de substituer le fer au bois; mais les avantages de l'innovation en compensent-ils les inconvénients? C'est une question qui n'est pas encore bien résolue dans la pratique. Le fer possède une propriété conductrice qui n'a rien de satisfaisant dans son application à la charpente des serres; car il communique le froid alors qu'il est intéressant de s'en préserver. Il est un véritable condensateur de l'humidité atmosphérique qui règne trop souvent dans la serre, et, par ce moyen, il opère une abondante distribution de gouttelettes froides très-préjudiciables au feuillage des plantes. Les variations de la température extérieure exercent sur ce métal une action d'élasticité et de dilatation qui a pour effet le bris du vitrage. Enfin le coût de revient est comparativement fort élevé.

Quelques praticiens essayent aujourd'hui un moyen mixte qui consiste seulement dans l'emploi du fer en remplacement des petits bois des châssis. Cette combinaison pourrait bien être généralement adoptée pour les serres de culture, sans préjudice de l'adoption exclusive de ce métal pour les conservatoires de luxe et de larges proportions. Dans cet état de choses, nous nous abstiendrons de développer davantage notre examen.

Nous ne croyons pas utile, non plus, d'entrer dans la série de tous les détails inhérents à la construction et à l'usage des

serres, comme si elles appartenaient au domaine des nouvelles inventions; mais nous recommanderons aux amateurs qui voudront en créer, de consulter non-seulement les écrits sur cette matière, comme, par exemple, l'excellent ouvrage de M. Neumann; mais encore et surtout, les faits qui s'accomplissent tous les jours dans la pratique; car si l'on dit, avec raison, que du choc des opinions jaillit la lumière, il faut également reconnaître que de la comparaison des essais il doit naître, dans l'espèce, de précieux enseignements.

Ainsi nous signalerons le résultat de l'un de nos essais, et nous ne craindrons pas d'en conseiller l'adoption à tous les horticulteurs que cela intéresse. Il s'agit du vitrage des serres : en doublant ce vitrage, c'est-à-dire en vitrant les châssis sur les deux faces, la gelée, même à un degré élevé, n'est que peu à craindre. Il faut donc, sans hésitation, employer ce procédé, au moins pour tous les châssis en contre-bas et dans toute la ceinture d'une serre : nous en garantissons les excellents effets.

Une pratique longuement exercée a démontré que la distribution des tablettes dans l'intérieur doit être faite en forme d'étagère à degrés successivement reculés, et dans toute la longueur possible de la serre, de manière à ce que chaque rang de Pelargonium ait son sommet à cinquante centimètres au plus du vitrage; là, les plantes pourront jouir constamment de la plus vive lumière possible, qui est, on ne saurait trop le répéter, l'un des agents les plus favorables à la bonne hygiène et à la conservation des végétaux. Quant aux tablettes accessoires, c'est au goût du cultivateur à en déterminer l'ordre et le placement.

Enfin, pour l'amateur qui n'a qu'une serre, il sera indispensable de créer un cabinet de manipulations, qui devra être construit extérieurement et attenant à l'un des murs de refend où l'on placera la porte d'entrée; ce cabinet formera une anti-serre et une espèce de petit atelier qu'on meublera de tout le matériel nécessaire aux opérations de détail.

SERRE A DEUX PENTES.

En indiquant deux genres de serres propres à la culture des

Pelargonium, l'une à une pente, l'autre à deux, nous avons dit que la première était indispensable ; il devenait donc naturel d'en décrire un modèle à consulter, même dans cet extrait.

Mais la serre à deux pentes étant, en général, plus spécialement destinée à la floraison, nous croyons, qu'ici du moins, sa description est de moindre intérêt, et nous passerons par-dessus cette partie de notre traité. Au surplus, ceux qui auraient besoin de documents à ce sujet pourront avoir recours au rudiment spécial que nous avons déjà signalé, l'ouvrage de M. Neumann.

CHÉREAU.

(La suite au prochain numéro.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'ESPÈCE EN BOTANIQUE ET EN HORTICULTURE, SUR LA STABILITÉ, LA VARIATION ET L'HYBRIDATION.

(SUITE.)

Nous citerons seulement quelques genres confus, tels que les *Thalictrum, Viola, Thesium, Salix,* et parmi ceux dont les espèces sont nettement séparées, les *Helleborus*, *Daphne*, *Lilium*, etc.

Or, dans ces premiers genres, nous avons un bon nombre de types parfaitement distincts qui forment, comme le noyau d'espèces futures qui tendent à se dégager, à se séparer de la masse, et qui évidemment y tiennent encore par plusieurs de leurs rayons. L'étude du genre *Thalictrum* conduit surtout à ce résultat,

Nous éloignons à dessein, pour le moment, l'influence de l'homme et la puissance de l'horticulteur, pour nous occuper seulement de plantes sauvages, et nous nous demandons si ces groupes de *Thalictrum*, liés entre eux par de nombreux intermédiaires, deviendront un jour des espèces séparées et qui ne pourront plus se confondre? Nous sommes portés à le croire; mais il faut, pour cela, qu'ils acquièrent l'*habitude* et la *stabilité*.

C'est qu'en effet l'espèce prend des habitudes comme l'individu, et on peut, en horticulture, le constater d'une manière positive. Quand les mêmes circonstances se présentent successivement et pendant très-longtemps, les plantes s'y habituent, et nous voyons dans la nature un grand nombre de variétés toutes locales, qui reparaissent toujours les mêmes, parce que les circonstances de localité et les influences extérieures ne changent

pas ; et telle plante d'espèce parfaitement identique qui se rencontrera dans les Alpes ou dans les Pyrénées, prendra dans chacune de ces localités un port, un facies qui décèlera immédiatement son origine aux yeux d'un botaniste exercé. Combien de genres ont aussi leurs espèces *alpina* et *pyrenaica* très-analogues; mais déjà distinctes et n'ayant peut-être acquis la stabilité que par leur position pendant des siècles, au milieu des mêmes circonstances.

N'en serait-il pas de même de ces *Thalictrum*, de ces *Viola*, et de cette foule d'autres plantes composant maintenant un petit nombre d'espèces multiples ou à plusieurs centres, reliés par quelques-uns de leurs rayons et montrant une grande tendance à s'isoler ? Le nombre des espèces n'a-t-il pu s'accroître de cette manière aux dépens de certains types primitifs dont les variétés principales se sont localisées, ont acquis l'habitude, la stabilité, et se sont enfin nettement dégagées de leur souche, comme un essaim qui fait d'abord partie d'une ruche, s'en échappe pour fonder ailleurs une nouvelle monarchie ?

L'habitude que les individus acquièrent facilement dans leur jeunesse n'a plus la même influence quand ils ont atteint tout leur développement, et il en est de même de l'espèce. Si elle est de création récente, comparativement à d'autres, elle se pliera aux exigences locales, et se modifiera en conséquence ; mais si la stabilité est acquise depuis longtemps, elle s'ébranlera difficilement ; les circonstances locales seront sans influence sur elle, elle les surmontera, et succombera sans fléchir. Dans le premier cas, c'est le roseau qui plie ; dans le second, c'est l'arbre qui résiste ou se brise.

H. Lecoq,

Vice-président de la Société d'horticulture de l'Auvergne.

(La suite au prochain numéro.)

VOYAGE HORTICOLE DE M. R. FORTUNE,

EN CHINE.

—

M. Robert Fortune, Directeur des serres de la Société d'horticulture de Londres, ayant été envoyé en Chine en 1843, dès qu'on eût reçu la nouvelle de la cessation des hostilités avec les Chinois, a publié à son retour une relation qui ne peut manquer d'exciter l'intérêt des horticulteurs. Dans cette traduction nous avons omis à dessein les détails qui n'ont aucun rapport avec la science horticole et insisté au contraire sur les points qui intéressent la botanique ornementale.

« Je partis d'Angleterre dans les premiers jours du printemps de l'année 1843 et j'arrivai en Chine le 6 juin. J'y apportais plusieurs caisses de végétaux vivants ainsi qu'une grande variété de graines de fleurs et de plantes potagères. La plus grande partie de cette cargaison arriva dans un excellent état de conservation. Les arbres à fruit et les graines potagères furent bien accueillis par les résidents anglais établis dans la partie septentrionale de ce pays, où ces végétaux réussissent mieux que dans le sud. Le capitaine Balfour, consul de S. M. B. à Changhaë, m'offrit du terrain dans le jardin du consulat pour y planter mes arbres, qui devaient être considérés comme une propriété publique, c'est-à-dire que chacun pourrait, à l'époque convenable, venir y prendre des greffes. Par ce moyen, ces arbres ne tarderont pas à se multiplier, et leurs fruits seront appréciés par les Chinois eux-mêmes; car ils ne possèdent jusqu'à présent que des variétés détestables de pommes et de poires.

» Tandis que notre navire, qui avait jeté l'ancre en vue du village d'Angor, dans l'île de Java, faisait de l'eau et se procurait des vivres frais, je descendis à terre et découvris la belle et nouvelle variété de *Dendrobium secundum* que j'envoyai en Angleterre où il a été distribué à plusieurs membres de la Société.

» Quinze jours après avoir quitté Java, nous arrivâmes à Macao: l'aspect de cette contrée célèbre est loin de répondre à sa réputation. Les îles disséminées dans ces parages et qui bordent toute la côte sont tristes et stériles. On voit de toutes parts des roches granitiques se dresser au-dessus d'une maigre végétation. La terre des collines est une argile rougeâtre qui renferme très-peu d'humus et est mêlée à des parties de granite en délitescence : en général, toute cette contrée est inféconde et désolée. Les ravins et les vallées, dont les meilleures parties de terre végétale sont chaque année entraînées par les eaux, sont naturellement un peu plus riches; mais le sol est loin d'y être fertile, tout au moins il ne serait pas réputé pour tel en Angleterre.....

» Aussitôt que j'eus mis pied à terre, je fis une excursion dans l'île de Hong Kong où commence à se consolider un établissement anglais. Cette île se compose d'une chaîne de montagnes de 1800 à 2000 pieds de haut, dont les deux versants descendent vers la mer par des pentes âpres et irrégulières. Elle a environ 10 milles (3 lieues 1[3) de longueur de l'Est à l'Ouest et dans quelques parties de 3 à 5 milles de largeur, on n'y trouve que très-peu de terres horizontales propres à être mises en culture. Son aspect général et sa stérilité répondent exactement à tout ce que j'ai vu dans les autres districts de cette partie de l'Empire Chinois.

On n'y trouve que très-peu d'arbres élevés, excepté des *Mangos*, (Garcinia mangostana), des *Li-tchis*, (Euphoria li-tchi), des *Longams*, (Euphoria longana), des *Ouampis*, (?) des *Guavas*, (Goyaviers), et autres végétaux arborescents bien connus, qui sont cultivés pour leurs fruits dans quelques-unes des parties les plus stériles de l'île. On voit partout, sur le penchant des collines, le *Pinus sinensis*; mais il reste toujours nain, tant par l'effet de la stérilité du sol que par l'habitude familière aux Chinois d'en couper chaque année les branches inférieures pour les besoins du chauffage; on trouve dans les jardins et à l'état sauvage différentes espèces de *Lagerstrœmia*, dont les belles fleurs me rappelaient les charmantes Epines blanches de nos contrées européennes; on rencontre sur les bords de la mer, dans les terrains bas, le *Pandanus odoratis-*

simus et deux ou trois espèces de palmiers très-connus. Les flancs des collines et des ravins sont riches en *Melastomes*, en *Lycopodium*, en *Fougères*, en *Phajus grandifolius*, (Limodorum Tankervillii) et autres orchidées. C'est avec surprise que je remarquai que les plantes d'ornement tant admirées en Angleterre croissent sur des points élevés ; ainsi, l'on trouve généralement les *Azaleas*, les *Enkyanthus* et les *Clématites* à 15 ou 2800 pieds au-dessus du niveau de la mer (14 à 1650 pieds, le pied anglais ayant environ 1 pouce de moins que le nôtre).

» Après trois semaines d'excursions sous un soleil de juillet, tant dans les îles que sur la terre ferme de cette partie de la Chine, je fus forcé de m'avouer que le midi du Céleste Empire avait été trop exploré par les botanistes qui m'avaient précédé, pour que j'y trouvasse des plantes nouvelles réellement ornementales. Je fus cependant récompensé de mes peines par deux ou trois bonnes plantes, qui arrivèrent vivantes en Angleterre quelques mois après. Ce sont le *Chirita sinensis*, l'*Arundina sinensis*, le *Spathoglottis Fortuni* et un *Lycopodium* nain qui ressemble à une fougère arborescente en miniature.

» A cette époque la température était fort élevée : le thermomètre marquait fréquemment 92° F. (+ 51° 11 C.) à l'ombre, et 140° (+ 77° 07 C.) au soleil. Cette chaleur n'est rien encore si on la compare à l'impression que ressent un étranger par suite de la sécheresse de l'atmosphère brûlante de Hong Kong, ce qui est dû sans doute à l'absence ou à la rareté des arbres et des buissons.

(*La suite au prochain numéro.*)

AVANTAGE DES CHASSIS A FROID

POUR PROTÉGER LE RAISIN EN ESPALIER ET EN HATER LA MATURITÉ.

Ayant l'honneur d'être admis chez M. le général Jacqueminot pour y donner quelques conseils sur la direction de ses arbres en espalier, j'ai remarqué, à sa belle campagne de Meudon, une exposition à l'est, deprès de 100 mètres de longueur, plantée en chasselas depuis quelques années.

Cette exposition ou cette treille est couverte de châssis dans toute son étendue, pour garantir la vigne des gelées tardives du printemps et hâter la maturité du raisin. Ces châssis, soutenus par un petit mur de briques, de 1 mètre 50 centim. de hauteur, et à 1 mètre 30 centim. de distance du mur principal, est construit sur des planches ou plats-bords enterrées de quelques centimètres seulement, afin de ne point nuire aux pieds de vigne qui sont plantés au dehors, et qui traversent par dessous sans être gênés en aucune manière. Ce petit mur étant construit comme sur pilotis, offre un grand avantage, c'est que, cette année encore, le général désirant avoir sous ces châssis quelques nouvelles variétés de raisin, me fit appeler, et je plantai en dehors du mur les nouvelles variétés qu'il me demandait, en faisant passer immédiatement par dessous les planches qui le supportent, les sarments de ces jeunes *chevelées*, ce qui n'aurait pu se faire qu'en perçant le mur s'il avait eu une fondation.

A l'exemple du général, j'ai mis sur une partie des treilles établies dans mes jardins, à Montreuil-aux-Pêches, des châssis mobiles qui m'ont procuré l'avantage d'avoir du raisin bien mûr et très-bon à manger, au moins trois semaines avant la maturité du raisin qui était à côté, mais non recouvert d'un châssis.

Cet avantage m'a paru précieux non-seulement pour les amateurs qui, avec quelques châssis seulement, pourraient avoir du raisin beaucoup plus tôt, ce qui leur serait très-agréable, mais aussi pour les horticulteurs ; en raison de la précocité de leur raisin et de sa rareté à cette époque sur les marchés, ils pourraient en obtenir un prix assez avantageux.

On peut encore utiliser ces mêmes châssis en les transportant

sur une autre partie de treille dont le raisin a mûri à l'air libre, afin de le conserver le plus longtemps possible sur les ceps.

F. Malot.

KENNEDYA EXIMIA.

—

Le genre *Kennedya* s'est enrichi d'une espèce nouvelle envoyée d'Angleterre par M. Knight, qui en avait reçu les graines de la Nouvelle-Hollande. La tige en est grèle, volubile, cylindrique, brunâtre, couverte d'une pubescence courte; les rameaux sont alternes et distants, munis à leur base de deux stipules courtes, ovales-aiguës, rougeâtres et villeuses; au lieu d'être dressés le long de la tige, ils s'inclinent et forment avec l'axe de la plante un angle aigu; feuilles composées, trifoliolées, pétiole d'un vert rougeâtre; folioles ovales, pubescentes sur leurs bords, les deux latérales non pétiolées, la moyenne pétiolée, d'un vert lisse, légèrement rude; chacune d'elles est mucronée, à nervures secondaires saillantes et velue sur ses bords; dessous de la feuille rougeâtre par l'effet de la villosité des nervures primaires et secondaires. Inflorescence axillaire, sortant d'une bractée involucrale peltée, aiguë, pubescente, à mucron rouge; pédoncule commun grèle, rouge, villeux, aussi long que le pétiole, bifurqué au sommet, muni d'un involucre unifoliolé rouge, villeux, à trois dents; pédicelles au nombre de deux, plus courts, portant des fleurs longues de trois centimètres; calice bilabié ayant la lèvre supérieure à deux divisions très-petites, l'inférieure à trois divisions; d'un jaune rougeâtre, velu, strié de vert, long d'un centimètre; corolle une fois plus longue que le calice, d'un rouge pâle, uniforme de ton; étendard ovale, à demi étalé, portant à sa base une tache cordiforme verte striée de carmin; ailes oblongues couchées le long de la carène, carène gibbeuse formant un seul corps avec les ailes.

Le *Kennydia eximia*, que nous avons décrit sur un jeune sujet en fleur au mois de décembre dernier, chez M. Thibaut, ne paraît pas demander d'autre traitement que les espèces congénère. Il se trouve aujourd'hui dans le commerce.

ŒILLETS DE CHINE HYBRIDES.

Ces charmantes variétés, obtenues par le croisement de l'Œillet de Chine avec l'Œillet de Poète, ou, suivant quelques horticulteurs, l'Œillet à feuilles de Paquerette (*Dianthus pulcherrimus*), forment de petites touffes serrées, à feuillage dense et d'un joli vert, qui se couvrent, en été et à l'automne, de fleurs disposées en capitules de la plus grande variété : le blanc, le rose, le rouge de toutes les nuances, le cramoisi pourpre et velouté, le violet, décorent de leur riche coloris ces couronnes d'une inépuisable fécondité, sur le fond desquelles se dessinent des stries, des macules, des liserés, enfin tous les accidents les plus capricieux, et qui tranchent toujours sur le fond. Leur variété est si prodigieuse, qu'ils échappent à tout essai de classification et ne peuvent être cultivés en collections.

On les multiplie de semences : au mois de septembre, en pleine terre; en février, sur une petite couche, à l'air libre, ou bien, en mars, le long d'un mur à bonne exposition. Lorsque le plant a quatre ou cinq feuilles on le repique en pépinière, ou immédiatement en place.

Ces jolis petits Œillets, répandus aujourd'hui dans le commerce, sont appelés à devenir un des ornements favoris de nos parterres : car ils se prêtent aussi bien à former de gracieuses bordures, que des corbeilles élégantes chargées de fleurs sans cesse renaissantes.

ZEPHYRA HERMENTIANA.

M. Herment de Graville, un de nos collaborateurs-libres, vient de nous adresser une nouvelle espèce du genre *Zephyra,* qu'il a reçue du Chili au mois d'août dernier. Cette petite Asphodélée, qui se distingue entre tous ses congénères par ses quatre étamines à anthères munies d'un éperon ; ses deux filets stériles, et surtout le petit mucron tuberculiforme qui se trouve à l'extrémité du verticille externe de son périgone, a l'aspect d'un Anthéric. Sa racine est bulbeuse ; ses feuilles, au nombre de deux, sont lancéolées, canaliculées, d'un vert brillant ; la hampe, haute de 25 à 30 centimètres, forme une panicule lâche et rameuse très-florifère portant une longue bractée filiforme au bas de chacune de ses divisions ; les fleurs, larges de 3 centimètres, ont le périgone externe composé de trois divisions ovales aiguës, légèrement falciformes ; les trois divisions du périgone interne sont plus larges, réfléchies, et repliées sur elles-mêmes à leur base. Après la fécondation, les corolles se flétrissent et persistent. Un des plus grands avantages de cette nouvelle espèce de *Zephyra* est de répandre une douce odeur de lilas.

M. Herment a planté ces petits ognons, trouvés au milieu des plantes herbacées qui tapissent, au Chili, les plaines sablonneuses, dans une terre composée par parties égales de terre de bruyère, de terreau de fumier, et de sable. A la fin d'octobre il les a placés dans une serre tempérée, sur les tablettes du devant, près des jours, en leur donnant des arrosements modérés ; et c'est en janvier seulement qu'il se sont chargés de fleurs.

ÉCOLE D'HORTICULTURE,

A BOURBON-VENDÉE.

—

L'horticulture, si longtemps délaissée, sort enfin de l'oubli auquel elle paraissait éternellement condamnée; et, prenant place à côté de l'agriculture, commence à fixer l'attention de l'autorité supérieure. Ce n'est plus aujourd'hui une profession purement empirique, composée de procédés incomplets ou de recettes éparses presque toujours mystérieusement cachées par leurs auteurs; mais une science réelle et positive, ayant ses règles et ses méthodes confirmées chaque jour par d'habiles praticiens. Nos départements eux-mêmes, privés d'écoles de culture, commencent à suivre l'impulsion donnée par la capitale, et l'horticulture est accueillie avec empressement dans des localités qui semblaient être restées étrangères au mouvement général.

M. Lahérard, un de nos abonnés, nous adresse de Bourbon-Vendée, une notice remplie d'intérêt, malgré sa briéveté, sur la création d'une école d'horticulture dans les jardins de l'école normale de cette ville, sous le patronage du préfet des Deux-Sèvres, dont l'exemple mérite d'être suivi.

Pour ne point diminuer l'intérêt du récit de M. Lahérard, qui est un des plus fervents adeptes de la science horticole, nous citons textuellement le passage de sa lettre relatif à cette heureuse innovation.

» Lorsque je suis arrivé, il y a environ trois ans, dans ce grand cadre de ville tracé par Napoléon, au milieu de la Vendée, qui jouit d'un climat aussi doux que propice; je n'ai pas même trouvé un homme qui sut tirer parti de la belle végétation qui se fait remarquer à chaque pas, surtout dans les arbres à fruits, c'est au point que la culture du pêcher y est à peu près abandonnée; on dit : cet arbre pousse avec trop de force, il ne produit rien et meurt vîte.

» Comme j'en causais avec le Préfet, que j'ai connu avant de

venir ici, et qui savait combien j'avais fait d'agriculture et de plantations, il me pria de donner quelques leçons à l'école normale, entourée de beaux jardins. Je me suis empressé d'y consacrer tout mon temps disponible; et les élèves regardent les heures que je passe avec eux, comme leur plus *agréable récréation.*

» Je me suis occupé un peu de tout : jardinage, agriculture, mais surtout de la taille des arbres. Ces jeunes gens apprennent avec ardeur la leçon écrite, et ils sont heureux quand on leur permet de prendre la bêche et la serpette. Secondés cette année par un beau temps, nous avons fait venir entre autres choses, en pleine terre, et sur butte d'après Loisel, des melons cantaloups aussi beaux qu'à Paris, espèce non cultivée jusqu'à présent dans ce beau et bon pays!

» Les arbres et les treilles que nous avons pris dans le plus triste état commencent déjà à prendre une assez bonne tournure, à force de surveillance et de pincements suivis.

» Pour augmenter le zèle des élèves, ou plutôt pour les récompenser de leurs bons soins, le Préfet a promis à chacun de ces instituteurs futurs, un petit jardin derrière leur maison d'école. Sans aucun doute, cet administrateur, si attentif pour tout ce qui peut augmenter le bien être de son département, sera secondé par le conseil général, puisque déjà cette année, sur le simple désir que j'ai exprimé, ce conseil a voté des fonds pour faire de nouvelles plantations à l'école, et continuer nos essais. Il a poussé ses soins jusqu'à nommer une commission pour visiter les jardins; et dans le procès-verbal il est allé jusqu'à *blesser* ma modestie en disant : « Le conseil général » adresse ici l'expression de ses remercîments au généreux » citoyen qui veut bien consacrer ses moments de loisir à faire un » cours d'horticulture et de taille des arbres à l'école normale, et » à concourir par la communication de ces connaissances pré- » cieuses à la prospérité de notre département. »

CALENDRIER HORTICOLE.

FÉVRIER.

Travaux généraux. Si, dans ce mois, le maximum de la température a peu varié, le minimum a subi une amélioration de près de + 4° en moyenne, il faut terminer les labours et achever tous les travaux que la rigueur du froid a suspendus, afin de n'être pas pris au dépourvu quand la végétation commencera. On transporte les fumiers, et remanie les terreaux et engrais dont on aura bientôt besoin, pour les soumettre aux influences modificatrices de l'air. Quand le mauvais temps empêche de se livrer a d'autres occupations, on fait des paillassons et l'on met en état les ustensiles de jardinage. C'est le moment où l'on entoure de réchauds les couches garnies de semis, et détruit les couches faites en décembre pour en mêler le fumier non consommé à du fumier neuf, qui doit servir à établir de nouvelles couches.

Jardin potager. COUCHES. On continue de chauffer les asperges blanches, de semer des melons à châssis, des concombres, de la chicorée fine et des haricots de Hollande pour planter sous châssis, des radis et des carottes hâtives sur couche mais à l'air libre, des choux raves et des choux rouges.—Après la récolte des laitues plantées sous châssis, on retourne le terreau qui recouvre la couche, et on plante des choufleurs tendres semés dans la première quinzaine de septembre, et, entre les choufleurs, de la laitue georges, ou bien on sème de la carotte hâtive. — Après la récolte des laitues et romaines cultivées sous cloches, on plante une seconde saison de laitue et romaine; vers la fin du mois on sème des aubergines, dix jours après on repique le plant sur une autre couche.

— PLEINE TERRE. On commence à butter les Crambés pour les faire blanchir. On sème à bonne exposition du persil en rayons; on plante sous cloche de la laitue gotte semée dans la seconde quinzaine d'octobre. On continue de planter de la romaine verte, et entre la romaine, des choufleurs, ou bien on sème de la carotte hâtive ou du poireau. On sème des pois, des fèves; et vers la fin du mois on plante des pommes de terre Kidney. On termine la plantation des choux et de l'ognon blanc semés en août; on sème des épinards, du cerfeuil, des ognons rouges et jaunes, de la ciboule et des choux de Milan; enfin vers la fin du mois on sème de l'ognon blanc qu'on laisse en place.

Jardin fruitier. Il faut, dans le cours de ce mois, se hâter de terminer ses plantations dans les terres légères; on peut sans inconvénient tailler tous les arbres fruitiers et les vignes; ceux qui n'ont dans leur jardin que quelques

pêchers peuvent attendre à la fin du mois. On rabat les framboisiers pour en obtenir plus de fruit. Faire stratifier les amandes, visiter les graines d'arbres qui sont au germoir afin de les garantir de la voracité des mulots, des souris et des insectes.

Jardin d'agrément. Délivrer les arbres et arbrissaux de leur bois mort, en rabattre les branches qui nuisent à leur effet, et commencer les labours des bosquets et massifs, ainsi que des emplacements destinés à être ensemencés en gazon à la fin du mois. On replante les bordures de buis, lavande, etc., commence à planter les arbres verts, sème en place les pieds d'alouettes, les pavots, les giroflées de Mahon, le réséda, le thlaspi, plante les renoncules, seme sur couche les quarantaines, les roses trémières, les cobeas, et presque toutes les plantes annuelles, à l'exception de celles d'automne. On rabat ou rebotte les greffes à œil dormant, lâche la ligature des greffes, met les jeunes plantes en jauge pour les planter à la fin du mois; fait des boutures d'arbres d'agrément et les met en jauge au nord. L'emploi des couches est nécessaire pour activer la végétation des orangers, des jasmins, des rosiers, des héliotropes, ou pour rétablir ceux qui ont souffert de la rigueur du froid. On peut dans ce mois tailler tous les rosiers à bois dur, tels que cent feuilles, provins, hybrides non remontants; mais on évite de soumettre à cette opération les individus chétifs, les rosiers sensibles au froid tels que thés, bengales, noisettes, etc., qui ne le seront que le mois suivant ou même plus tard suivant les circonstances. Vers le 15 de ce mois on sème les graines de rosier qu'on a dû mettre stratifier aussitôt après la récolte.

Serre tempérée. Les végétaux qui sont renfermés dans les serres et les orangeries n'ont pas besoin d'autres soins que ceux qui leur ont été donnés dans le cours du mois précédent; mais comme le soleil a acquis de la force, la pourriture est moins à craindre. On peut même donner de l'air quand la température le permet. On doit continuer d'apporter un soin attentif à entretenir les plantes dans la plus grande propreté. Il faut biner la terre des pots et arroser modérément, rempote les myrthes et les jasmins, rencaisser les orangers, greffer les camellias par approche ou en fente, marcotter et coucher les branches des végétaux qu'on veut multiplier. On profite des mauvais temps, qui empêchent les travaux du dehors, pour passer en revue toutes les plantes de serre, et rempoter celles qui en ont besoin ou y mettre des tuteurs.

Serre chaude. Mêmes soins que dans le mois de janvier. On rempote les orchidées qui ont fleuri dans le courant de l'année précédente, et l'on divise celles qui ont plusieurs pousses nouvelles. Quand le froid se fait sentir, on couvre les châssis dès le coucher du soleil.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Chirita Zeylanica. Cette nouvelle Cyrtandracée, obtenue de graines venues de Ceylan il y a environ deux années, forme un buisson toujours vert à feuilles larges, soyeuses sur leur page supérieure par suite de la pubescence qui les couvre, à pédoncules axillaires se développant en panicules trichotomes; corolle pourpre à tube jaune dans l'intérieur, bilamellée au-dessus et portant au-dessous deux arêtes saillantes et velues. Le *Chirita*, qui demande la même culture que les Gloxinias et les Gesnerias, fleurit en serre tempérée, à une exposition ombrée; et bien que formant des individus larges et étoffés, donne néanmoins ses fleurs sans avoir acquis un grand développement. (*Paxt. Mag.* janv. 1847.)

Cuphea platycentra. Ce *Cuphea*, déjà dénommé depuis plusieurs années par M. Bentham dans les *Plantæ Hartwegianæ*, d'après des échantillons secs venus du Mexique, ne se trouvait pas encore dans nos jardins et y a été accidentellement importé avec des orchidées du même pays; il a fleuri chez M. J. Anderson. L'abondance et la durée des fleurs à calice écarlate et à éperon renflé qui couvrent cette plante, en font une excellente acquisition pour l'horticulture : car, outre la profusion de ses fleurs, le vert gai de son feuillage la rend très-propre à l'ornement des plates-bandes. On le multiplie de graines et de boutures. (*Id.*)

Gardenia Devoniana. Introduit en même temps et par le même collecteur que le *Gardenia Stanleyana*, cette nouvelle espèce, communiquée à M. Paxton par le même horticulteur, est encore supérieure à la première. Elle en diffère par l'ampleur de son feuillage et la beauté de sa fleur qui est plus légère de structure. Pour l'odeur, la durée, l'époque et le mode d'inflorescence, elle ressemble au *G. Stanleyana.* Si l'on veut faire acquérir à la fleur tout le développement désirable, il faut enlever les autres boutons à fleur aussitôt qu'ils paraissent. C'est le seul moyen d'avoir des fleurs de grande dimension. (*Id.*)

Antirrhinum majus *var.* **Youngiana.** On ne peut dire de ce muflier, autre chose sinon que c'est une variété à fleurs d'un rose pourpre pâle avec des stries blanches, et qu'il ressemble à l'*A. m. caryophylloides.* Il a été obtenu par M. Young d'Epsom. (*Id.*)

Chrysanthème de Chine. La Société d'horticulture a introduit une nouvelle et charmante variété de ce genre venant de Chine et désignée sous le nom de *Paquerette de Chusan.* C'est une plante naine, croissant vigoureusement en pleine terre et portant de nombreuses fleurs semblables à la paquerette, d'environ un pouce de diamètre, jaunâtres au centre, avec les pétales extérieurs d'un rose lilacé. Elle s'est couverte de fleurs dans le jardin de la société. (*Id.*)

Cryptomeria Japonica (*Cupressus Japonica*). Cette Cupressinée est aux conifères rustiques ce que l'*Altingia excelsa* est aux arbres verts délicats. Elle lui ressemble par le feuillage et l'habitus général, croît rapidement ; mais n'est ni d'un si bel aspect ni si régulière. Les feuilles ressemblent à celles de l'*Araucaria Cuninghamii* et sont disposées de la même manière. Le *C. Japonica* s'élève à environ cent pieds et est indigène aux principales îles du Japon. La société d'hort. l'a reçue de Changhaë. (*Id.*)

Jasminum nudiflorum. Un bel individu de cette plante a été exposé par la Société d'horticulture dans son local de Regent Street au mois de décembre. Ses branches grêles et dépourvues de feuilles étaient couvertes de fleurs jaunes croissant sur le point même d'où les feuilles étaient tombées. Si, comme on le prétend, cette plante est rustique, ce sera une bonne fortune pour le jardin d'agrément et l'orangerie, à une époque de l'année si dépourvue de végétaux en fleur. (*Id.*)

Lysionotus longiflorus. Cette plante, qui ressemble pour le port et le feuillage, à l'*Æschynanthus Roxburghii* porte dans l'aisselle des feuilles de sa maîtresse tige des fleurs dont le calice est de couleur obscure et la corolle d'un cramoisi foncé éclatant, très-longue, avec des étamines et un pistil exserts d'un pourpre clair (*Id.*)

Oncidium. Il a fleuri récemment chez *M.* J. W. Schrœder un nouvel *Oncidium* à pseudo-bulbes arrondis, à feuilles étroites, dont les fleurs, disposées en panicule, ont 3/4 de pouce de long, sont jaunâtres, striées et ponctuées de brun ; le labelle est long d'un pouce et demi et large d'un pouce, d'un jaune vif passant rapidement au blanc ; ce labelle est charnu et muni d'un long appendice à la base duquel se trouve de chaque côté un lobule portant à sa face supérieure une protubérance creusée en gouttière. Cette nouvelle espèce vient, dit-on, de la Vera Cruz. (*Id.*)

Victoria regia. (*Nymphæa Victoria*, Schomb.; *Victoria Cruziana*, A. d'Orb; *Euryale amazonica* Pœpp.) Le Botanical magazine a pensé ne pouvoir mieux commencer l'année qu'en consacrant un numéro tout entier à l'histoire et à la description de ce Nymphea gigantesque dont les feuilles ont de cinq à six pieds de diamètre ; les fleurs, passant du blanc pur au rose et au carmin, s'échappent d'un calice pourpre d'un pied de diamètre, et unissent à tant d'avantages, une odeur agréable. Cette plante, qui a excité l'admiration de tous les voyageurs, n'ayant pas encore fleuri en Angleterre, bien que l'on en ait au jardin de Kew, des pieds en pleine végétation venus de graines apportées de Bolivia par M. Bridges, M. Curtis en a emprunté la figure à l'ouvrage de M. Schomburgk. Il a manifesté la crainte de voir cette plante périr en décembre avant d'avoir fleuri ; car il la croit annuelle (*Bot. mag.* janvier n° 25.)

Lechenaultia arcuata. Cette nouvelle espèce, envoyée de graines à M. Lacombe-Pince et C°, de la colonie de Swan River, a fleuri abondamment dans leur serre froide, l'été dernier. C'est une petite plante suffrutescente, humifuse, rameuse, à branches pendantes, dont les fleurs, carmin extérieurement, ont les pétales largement étalés, jaunes, teintés de verdâtre dans la partie moyenne des trois pétales supé-

rieurs qui sont cordiformes, le pétale inférieur seul est arrondi et d'un beau rose vtf ou plutôt d'un pourpre clair. Il s'associe très-bien, à cause de la couleur tranchée de ses fleurs, avec le *L. splendens*. Puisque nous venons à parler des *Lechenaultia*, nous devons relever une erreur qui s'est glissée dans le premier numéro où il a été dit, à propos du *L. splendens*, que c'est une Gardeniacée au lieu d'une *Goodeniacée*. (*Floricult. Cab.* Janv n° 1.)

Dendrobium triadenium (*Onychium Lindl.*) Le nom spécifique de cette nouvelle Orchidée indique suffisamment son caractère le plus saillant, qui consiste en un tubercule à trois dents situé sur le centre du labelle. On ne connaît pas la patrie de ce *Dendrobium;* mais on pense que, comme ses congenères, il vient des îles de l'archidel des Indes. Les fleurs, disposées en un large panicule sont presque blanches, lavées de rose, avec une tache violette à l'extrémité du pétale et du labelle. (*Bot. regist.* janv. n° 5.)

Xiphidium giganteum. Nouvelle Iridée venue de Caracas, ayant les feuilles longues de plus de deux pieds, et larges de 2 pouces 1|2, une hampe de près de 4 pieds de haut portant de petites fleurs blanches, glabres, disposées en grappes unilatérales. Ce nouveau *Xiphidium* est plutôt d'intérêt botanique qu'horticole (*Id.*)

Statice Eximia Fischer et Meyer. La Société d'horticulture, dans le jardin de laquelle cette plante a fleuri, en a reçu des graines en 1844 du docteur Fischer. Elle est originaire des plaines sablonneuses de la Dsoungarie et des montagnes d'Alatan. C'est une plante vivace et résistante, haute d'un à deux pieds, donnant de juillet à septembre des fleurs lilas striées de rose. Le *S. eximia* ne diffère des *S. speciosa* et *elata* que par ses branches cylindriques et non triangulaires. On le multiplie par la division des vieux pieds ; mais le meilleur mode de multiplication est de semence. (*Id.*)

Azalea squamata Lindley. C'est encore à M. R. Fortune qu'on doit ce nouvel *Azalea* dont il dit que : « dans son état naturel, il fleurit sans avoir de feuilles, produisant à l'extrémité de chaque rameau, une grande fleur solitaire d'un rose tendre dont les divisions supérieures sont maculées de cramoisi ; à la base de cette fleur se trouvent des bractées imbriquées et velues couleur de rouille... Dans leur jeunesse les feuilles ressemblent un peu à celles de l'*A. indica ;* mais quand elles sont adultes, elles sont ovales-aiguës, glabres et lisses à leur surface comme celles du *Rhododendrum punctatum.* » On connaît cette plante depuis longtemps d'après des échantillons secs, et des dessins envoyés de Chine par M. Reeves; mais jusqu'à présent on ne l'avait pas vue vivante en Europe. C'est une espèce rustique qui ne demande pas d'autre traitement que les Azaleas de Chine, on la multiplie de boutures. (*Id.*)

Crocus. Le Bot. register figure (pl. 4) 5 espèces de Crocus qui lui ont été communiquées par le doyen de Manchester. Ce sont 1° le *Crocus Chrysanthus* (*Bot. mag.*) du mont Rhodope et des montagnes de Nauplie : la fleur en est jaune d'or ; 2° le *Crocus nivalis* Bory (*C. sublimis* Curt.) trouvé au sommet du mont Taygète ; la fleur en est d'un violet foncé avec des taches jaunes à la base du périgone et à

la gorge du tube ; 3° le *Crocus Veluchensis* Curtis, du mont Veluchi, en Etolie. Fleur violacée souvent marquée d'une tache blanche à la pointe, séparée du reste du pétale par une raie d'un violet plus foncé ; il ressemble beaucoup au *Crocus vernus*; 4° le *Crocus Salzmannianus* Gay (*Crocus tingitanus* Herbert), qni habite les collines près de Tanger ; la fleur est d'un violet tendre avec des stries plus foncées et la gorge jaunâtre, 5° le *Crocus Byzantinus* Park. (*Crocus Banaticus*, Gay ; *Crocus speciosus* Reich. ; *Crocus iridiflorus* Heuf.) plante déjà ancienne, commune en automne dans les forêts du Banat et en Valachie ; Parkinson l'avait reçue de Bysance (Constantinople) ; la fleur est d'un beau violet ou bien a les pétales plus étroits, de couleur plus pâle à la base et quelquefois blanchâtres à pointes violettes. Malgré son ancienneté, c'est une plante remarquable tant par sa taille que par la variation de coloris de ses fleurs. (*Id.*)

Caloscordum nerinefolium Herb. (*Allium*). Cette plante, envoyée en Angleterre de l'île de Chusan, pendant la guerre de Chine, a déjà fleuri trois fois. C'est un *Allium* à fleurs roses avec une strie plus foncée au milieu du sépale. Il parait cependant différer de l'*A. Chinense.* C'est une plante d'intérêt purement botanique. M. Fortune a rapporté du même pays une autre espèce du même genre à étamines exsertes, ce qui lui fait donner par M. Curtis le nom d'*A. exsertum.* (*Id.*)

Cyananthus lobatus Wallich. Cette petite Polémoniacée, recueillie dans la Tartarie chinoise, à une élévation de 12,000 pieds, a été envoyée en graines à la Société d'horticulture par le Cap. Munro en 1845. C'est une plante herbacée racines charnues comme celles de quelques campanules, qui fleurit en août et septembre ; ses feuilles sont petites, alternes, rhomboïdales, profondément crénelées, ses fleurs, solitaires, le plus souvent terminales, sont quinquefides, d'un beau violet et plus pâles au centre. Elle demande beaucoup d'arrosements pendant tout le temps qu'elle végète et très-peu quand elle se repose. Le bord des divisions de la corolle est cilié ainsi que le sillon médian de chacune d'elles. On la multiplie de boutures. (*Id.*)

STIGMAPHYLLUM CILIATUM.

STIGM[illegible] CILIATUM [1].

([illegible] ciliée).

Classe : DÉCANDRIE. Ordre : TRIGYNIE.

Famille naturelle :

[illegible]GHIACÉES

Tribu :

[illegible]

[illegible] Calice à 5 divisions, dont 2 munies de glandes ; 5 Pétales plus longs [illegible] glabres [illegible] [illegible], à connectif [illegible] en dedans, [illegible] ; 3 [illegible]

[illegible] de l'Amérique [illegible] [illegible] jeunes rameaux ; pétioles munis de deux glandes au sommet, [illegible] décidues à la base.

Syn. gén. *[illegible]phyllum*, Ad. Juss.

Syn. spéc. *Banisteria ciliata*, Lamk.

B. [illegible], Desf.

B. [illegible], Aubl. Steudel donne ce dernier nom, comme syn. du *St. [illegible]*; d'autres auteurs font du *B. [illegible]* un syn. de l'*Heteropterys [illegible]*, Kunth.

[illegible] plante, qui ne peut manquer d'être favorablement accueillie par les amateurs de [illegible] [illegible] elle existe au [illegible] (*le Manuel général des Plantes*) en fait remonter l'introduction à 17[illegible]. On se demande comment on a pu laisser [illegible] dans l'oubli cette jolie Malpighiacée, qui n'est pas un des ornements les moins gracieux des serres de M. Cels, chez qui nous l'avons fait figurer.

Le *Stigmaphyllum ciliatum* a la tige grêle, cylindrique, ligneuse, longue de [illegible] à quatre mètres, couverte d'une écorce

---

[1] [illegible]

[illegible]

STIGMAPHYLLUM CILIATUM [1].

(Stigmaphylle ciliée).

Classe :

DÉCANDRIE.

Ordre :

TRIGYNIE.

Famille naturelle :

MALPIGHIACÉES.

Tribu :

BANISTÉRIÉES.

CARACT. ESSENT. Calice à 5 divisions, dont 2 munies de glandes, 5 Pétales plus longs que le calice, onguiculés, inégaux, denticulés, glabres; 10 Étamines inégales, 4 internes, opposées aux divisions glanduleuses du calice, stériles ou plus courtes; 6 externes, fertiles, plus épaisses, opposées aux styles; Anthères introrses, velues, à connectif épais, glanduliforme; 3 Ovaires anguleux, soudés par le centre; 3 Styles, 3 Stigmates papilleux en dedans, foliacés, divariqués en dehors, 3 Samarres monospermes, munies d'un appendice ailé, dorsal.

Arbrisseaux originaires de l'Amérique méridionale, à feuilles persistantes, opposées, alternes au sommet des jeunes rameaux; pétioles munis de deux glandes au sommet, et de deux petites stipules décidues à la base.

Syn. gén. *Stigmatophyllum*, Ad. Juss.

Syn. spec. *Banisteria ciliata*, Lamk.

B. glauca, Desf.

B. nitida, Arrab. Steudel donne ce dernier nom, comme syn. du *St. ciliatum*; d'autres auteurs font du *B. nitida* un syn. de l'*Heteropterys nitida*, Kunth.

Cette plante, qui ne peut manquer d'être favorablement accueillie par les amateurs de végétaux volubiles, est d'introduction toute récente dans la culture ornementale, quoiqu'elle existe au Jardin du Roi depuis bien des années (Le *Manuel général des Plantes* en fait remonter l'introduction à 1796). On se demande comment on a pu laisser si longtemps dans l'oubli cette jolie Malpighiacée, qui n'est pas un des ornements les moins gracieux des serres de M. Cels, chez qui nous l'avons fait figurer.

Le *Stigmaphyllum ciliatum* a la tige grêle, cylindrique, ligneuse, longue de trois à quatre mètres, couverte d'une écorce

(1) Du grec στιγμα, stigmate, et de φυλλον, feuille, à cause de la figure pétaloïde de son style.

grisâtre, volubile, à rameaux articulés, à feuilles opposées, cordiformes, ciliées-denticulées, portées sur un pétiole grêle; elles sont glabres, à nervures peu apparentes, d'un vert un peu dur, très-tendre dans les jeunes, qui sont garnies sur leurs bords de cils longs et rougeâtres, plus développés que dans les feuilles adultes; fleurs terminales disposées en bouquets; assez généralement groupées par cinq, et portées sur un pédoncule commun assez court; calice à cinq divisions ovales-aiguës ou cordées, portant extérieurement à sa base des glandes ovoïdes qui forment autour une couronne; pétales brièvement onguiculés, à limbe arrondi, étalé, cilié, alternant avec les divisions du calice, d'un jaune brillant, et rappelant par l'ensemble de leurs formes, la figure d'un *Oncidium*; au bas du corymbe est une collerette diphylle, fimbriée, portant à sa base et sur ses côtés deux glandes scutiformes; les pédicelles sont géniculés au milieu et munis de stipules très-courtes. Etamines monadelphes, dont quelques-unes seulement sont développées, et les autres avortées; ovaire trigone ou à trois carpelles, surmonté d'un style filiforme que couronne un stigmate vert, pétaloïde et cochléiforme.

Le *Stigmaphyllum ciliatum* est de serre chaude ou de bonne serre tempérée; il demande la terre de bruyère et des arrosements très-fréquents. Il faut le rabattre après la floraison. Comme il végète de très-bonne heure, il est essentiel de le rempoter au mois de février.

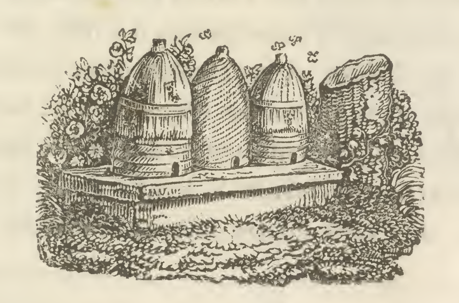

HIBISCUS ROSEUS (1).

[illegible]

Classe : MONADELPHIE. Ordre : POLYANDRIE.

Famille naturelle :

MALVACÉES.

Tribu :

[illegible]

[illegible] Calice entouré d'un involucelle polyphylle, rarement composé d'un petit nombre [illegible] entre elles. [illegible] anthères [illegible]

Arbres, arbrisseaux ou herbes, [illegible] dans les contrées tempérées les plus chaudes, à feuilles alternes, [illegible] glabres, diversement palmatinerves ou lobées, à stipules latérales géminées, à fleurs axillaires solitaires ou [illegible] par avortement des feuilles, disposées en panicules, en corymbes, en grappes ou plus rarement en épis [illegible] bractéés, à corolles amples, [illegible] colorées, et dont les pétales portent très-souvent à la base une macule de couleur différente.

Il en est de l'*Hibiscus roseus* comme du *Stigmaphyllum*; c'est une belle plante depuis longtemps dans les collections, et négligée dans la culture, au point qu'elle était nouvelle pour beaucoup [illegible] qu'elle soit [illegible] teur, rue [illegible], 115), qui nous a donné communication de cette Ketmie, et chez qui nous l'avons fait figurer, en a reçu des graines de Virginie, il y a deux années, comme d'une plante très-remarquable, [illegible] en effet.

(1) [illegible]

HIBISCUS ROSEUS (1).

(Ketmie rose).

Classe : MONADELPHIE.

Ordre : POLYANDRIE.

Famille naturelle :

MALVACÉES.

Tribu :

HIBISCÉES.

CARACT. ESSENT. Calice entouré d'un Involucelle polyphylle, rarement composé d'un petit nombre de folioles, qui quelquefois sont soudées entre elles; Pétales non auriculés; Tube staminal colomnaire, dépassant les filaments qui portent des Anthères réniformes; Ovaire sessile, simple, quinque-loculaire; Style terminal, quinque-fide, cinq Stigmates capitellés; Carpelles réunis en une capsule quinque-loculaire ou à cinq valves, avec une cloison au milieu et à l'intérieur de chaque valve; loges polyspermes, rarement monospermes.

Arbres, arbrisseaux ou herbes, croissant dans les régions tropicales ou subtropicales, peu nombreux dans les contrées tempérées les plus chaudes, à feuilles alternes, pétiolées, entières ou lobées, glabres, diversement pubescentes ou scabres, à stipules latérales géminées, à fleurs axillaires solitaires ou terminales par avortement des feuilles, disposées en panicules, en corymbes, en grappes ou plus rarement en épis stipulés bractéés, à corolles amples, diversement colorées, et dont les pétales portent très-souvent à la base une macule de couleur différente.

Il en est de l'*Hibiscus roseus* comme du *Stigmaphyllum;* c'est une belle plante depuis longtemps dans les collections, et négligée dans la culture, au point qu'elle était nouvelle pour beaucoup d'horticulteurs. C'est pourtant une des plus brillantes espèces du genre Ketmie, très-répandue, dit-on, dans les environs de Bordeaux, ce qui fait que dans le Prodrôme de De Candolle et dans la *Flora Gallica* on l'indique comme indigène à la Gascogne, bien qu'elle soit originaire de l'Amérique du Nord. M. Aubin (horticulteur, rue Charonne, 113), qui nous a donné communication de cette Ketmie, et chez qui nous l'avons fait figurer, en a reçu des graines de Virginie, il y a deux années, comme d'une plante très-remarquable, et elle l'est en effet.

---

(1) Ἱϐισκος, d'après Dioscoride, un des noms grecs de l'Althæa; le nom de Ketmie vient de l'arabe *Khethmy*.

C'est une plante herbacée, d'environ cinq pieds, à tige simple, cylindrique, violâtre et glauque, à feuilles alternes, dont le pétiole rougeâtre est muni à la base de deux petites stipules subailées et caduques, feuilles ovales-lancéolées, lisses, d'un vert terne, à nervures rougeâtres, un peu cotonneuses en dessous, denticulées sur leurs bords ; il sort de l'aisselle de chaque feuille une fleur unique portée sur un pétiole cylindrique, rougeâtre, munie d'un involucelle vert glauque, à treize divisions aiguës, spiniformes, un peu réfléchies ; calice à cinq divisions ; corolle grande, à pétales ovales-obtus, longs de quatre à cinq centimètres, et offrant dans leur plus grand diamètre de quinze à vingt centimètres, d'un rose tendre strié de rose vif, allant en dégradant de ton du sommet à la base ; onglet pourpre carminé, d'un coloris vif et riche ; organes sexuels dressés au centre de la fleur, et formant une houppe dense d'un blanc de crème ; les couleurs de cette charmante fleur sont si tendres, que le soleil en détruit l'éclat, et décolore de telle sorte les parties exposées à son action dévorante, qu'on croirait que c'est le résultat d'une coloration naturelle. Les boutons à fleurs, ovales, d'un rose vif et villeux en dessous, sont également d'un effet très-agréable.

L'*Hibiscus roseus*, qui commence à fleurir au mois d'août, et donne des fleurs jusqu'à la mi-octobre, réussit en pleine terre à une exposition chaude. Il y peut demeurer pendant la saison rigoureuse, moyennant une couverture ; mais il est plus prudent de le rentrer en orangerie. Il demande beaucoup d'eau et se multiplie de graines, par éclats ou par boutures étouffées. En faisant rentrer dans le domaine de l'horticulture ce brillant transfuge, c'est avoir acquis un droit à la reconnaissance des amateurs de plantes vivaces.

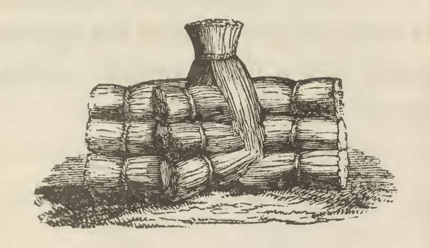

FUCHSIA LEUCANTHA.

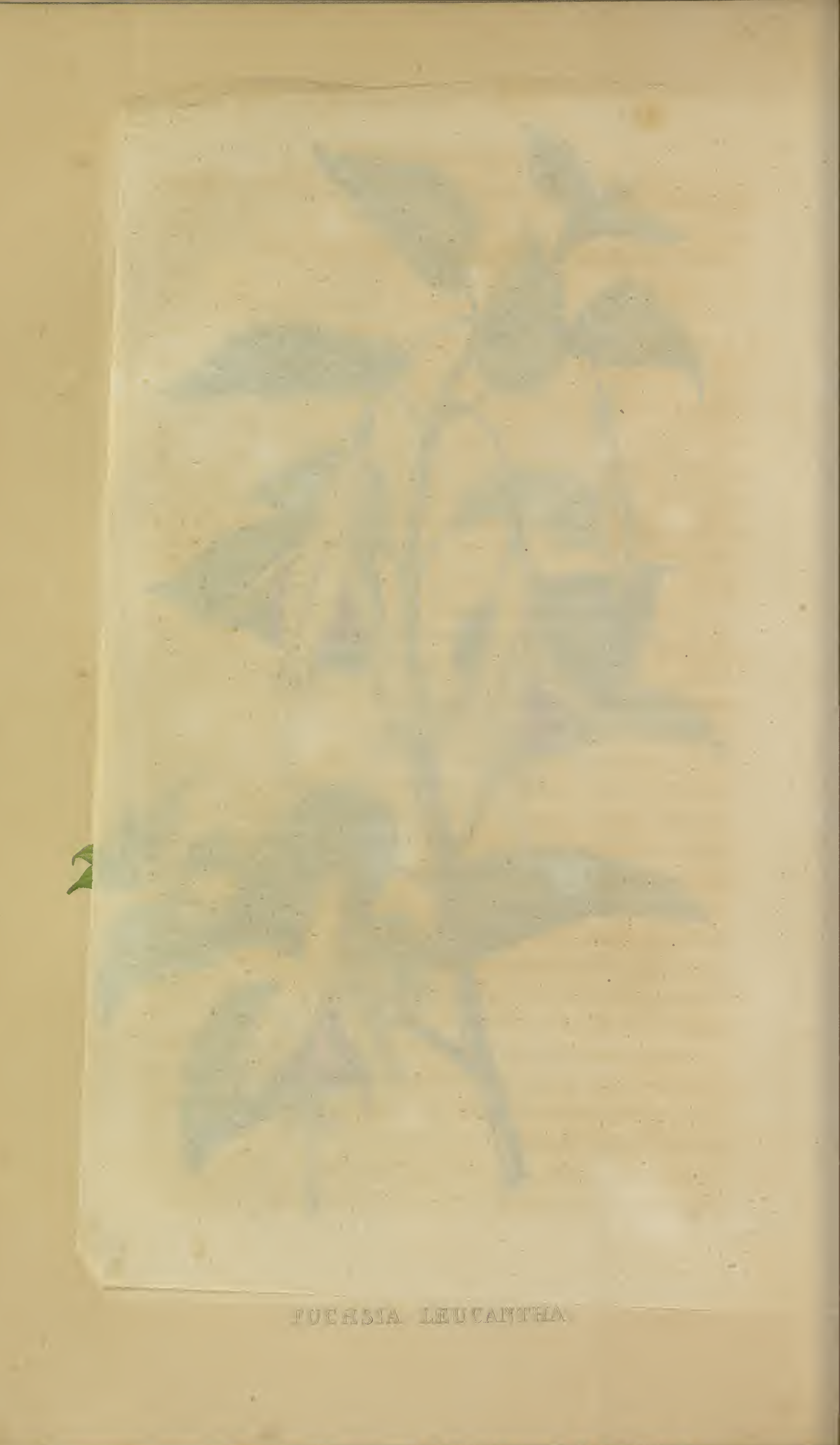

FUCHSIA LEUCANTHA.

FUCHSIA MACROSTEMMA, VAR. HYB. LEUCANTHA (1).

(Fuschie à fleurs blanches.)

Classe : OCTANDRIE.

Ordre : MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ÉNOTHÉRÉES.

Tribu :

FUCHSIÉES.

(*Onagracées*, D. C. — *Onagrées*, Juss. — *Epilobiacées*, Vent.)

CARAC. ESSENT. Calice adhérent par la base à l'ovaire, se prolongeant en un tube cylindrique quadri-partite, dont les divisions tombent peu de temps après l'anthèse : quatre Pétales insérés au sommet du calice, avec les divisions duquel ils alternent, plus rarement nuls; huit Étamines; Ovaire couronné par une glande urcéolée; Style filiforme; Stigmate capité; Baie oblongue ou ovale arrondie, à quatre loges polyspermes.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux à feuilles le plus souvent opposées, pédicelles axillaires uniflores, quelquefois réunis en grappes au sommet des rameaux ; fleurs le plus communément penchées, rouges, plus rarement blanches, par fois quinque-fides et décandres. Ces végétaux sont propres surtout à l'Amérique méridionale, où elles habitent les Cordilières du Pérou et du Chili. On en a trouvé quelques espèces à la Nouvelle-Zélande.

Syn. gen. *Dorvalia*, Comm.

Le magnifique hybride que nous figurons a été obtenu en Angleterre, l'été dernier, par M. Wright. L'édition tout entière est passée dans les mains de MM. Hughes Low, de Clapton et Miellez, d'Esquermes-lez-Lille. C'est à ce dernier horticulteur que nous en devons la communication.

Le *Fuchsia leucantha* est une plante vigoureuse et peut-être une des plus robustes du genre, dont le feuillage est semblable à celui du Fuchsia Napoléon (Miellez). Il fleurit très-facilement et avec exubérance; le calice est d'un blanc pur, d'une forme gracieuse et parfaite; sa corolle est de couleur cerise lilacé, et s'épanouit parfaitement. On peut donc regarder ce Fuchsia comme une des variétés réellement méritantes du genre, appelée à figurer avec distinction dans les collections des amateurs les plus difficiles à satisfaire.

---

(1) Ce genre fut dédié par Plumier à Léonard Fuchs, médecin célèbre du XVI[e] siècle.

Nous ne parlerons ni de la culture, ni de la multiplication du *Fuchsia leucanthea*, qui est la même que celle de ses congénères; on voit d'après la note que nous a transmise M. Miellez, que s'il en diffère, c'est par une vigueur et une rusticité qui le rendront cher aux amateurs de Fuchsias.

Parmi les nouveautés qui sont venues enrichir cé beau genre, nous rappellerons une nouvelle espèce du Pérou, le *Fuchsia macrantha*, dont nous avons déjà parlé dans notre numéro de janvier d'après les *Ann. de Gand*, qui en ont donné la figure dans le fascicule de juillet 1846, pl. 76, et un nouvel hybride, le *F. Corallina*, qui n'ont pas encore fleuri sur le continent, mais s'annoncent comme étant très-brillants, si l'on en croit les figures qui en ont été données..

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

—

§ VI.

DU CHAUFFAGE DES SERRES.

—

Réforme à introduire.

—

(Suite.)

Le chauffage des serres à Pelargonium est on ne peut pas plus grave à nos yeux, et nous le traiterons en désaccord avec tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour.

Si nous n'étions fort que de notre expérience personnelle, nous pourrions craindre qu'on nous reprochât de vouloir ici nous poser en novateur imprudent ; mais habitué à visiter les cultures horticoles justement en réputation, nous y avons acquis, par nos observations, la certitude que les praticiens les plus éclairés et les plus habiles opèrent absolument comme nous, et dès lors plus d'hésitation à prêcher une heureuse réforme, la réforme d'une routine.

Le Pelargonium est, parmi les plantes de serre, l'une de celles qui réclament la température la moins élevée ; aussi est-ce pour cela que nous recommandons aux amateurs de leur consacrer une serre spéciale d'où seront exclus, s'il est possible, tous autres genres.

Jusqu'à quel degré d'abaissement du thermomètre le Pelargonium peut-il ne pas réclamer le secours et l'intervention de la chaleur artificielle ? telle est la question délicate qui doit se présenter naturellement à l'esprit du floriculteur pour le diriger dans la conduite de sa serre ; et, nous devons le dire tout d'abord, la réponse varie dans les ouvrages destinés à la résoudre. Des auteurs auxquels nous nous empressons, toutefois, d'accorder beaucoup de savoir et de mérite, recommandent d'allumer à l'appro-

che de la gelée. L'un déclare qu'il ne faut pas laisser descendre la température de la serre au-dessous de trois à quatre degrés Réaumur, ni la porter à plus de huit à dix (Pirolle); l'autre n'admet pas moins de deux degrés et pas plus de six (Lemaire); enfin, celui-là qui se croit le plus hardi, n'allume qu'en présence des gelées blanches du dehors (de Jonghe). Mais cette dernière règle, il faut bien le dire, est d'une insignifiance complète et désespérante; car pendant la gelée à l'extérieur, la serre peut donner quatre, cinq degrés et plus, selon l'état du ciel.

Nous n'hésitons pas à le déclarer, ces théories sont aujourd'hui renversées par la nouvelle pratique. Nous comprenons le sentiment d'un écrivain qui appréhende de la part des néophytes, l'exagération dans la mise en œuvre de sa méthode; mais cette répugnance, si elle existe, nous paraît éminemment fâcheuse et ressemble tout à fait à celle d'un médecin qui ne prescrirait que des demi-doses à ses malades dans l'appréhension qu'on pût les doubler. En toutes choses il faut être net et positif.

Avant de nous prononcer sur les degrés de température que peuvent supporter les Pelargonium, il convient de s'entendre sur la nature de leur séjour en serre pendant l'hiver et de bien le déterminer. Sont-ils là pour recevoir des soins propres à un actif développement de leur végétation? Évidemment non; leur séjour hivernal est presque un séjour de repos, de simple conservation jusqu'au printemps. Or, pour garantir et assurer cette conservation, il n'y a que deux choses à observer au point de vue du chauffage, c'est de soustraire les plantes aux gelées qui pourraient les faire périr, et à l'humidité qui en altérerait rapidement la santé.

Mais alors on comprend que le chauffage, malgré son utilité, n'est plus que d'un emploi passager, exceptionnel, restreint.

En effet, du moment où, comme nous venons de le dire, les Pelargonium sont dans un séjour de repos, il faut bien se garder d'y introduire une chaleur artificielle, quand elle n'est pas impérieusement réclamée par certaines circonstances éventuelles; autrement, les organes propres à la végétation se mettraient en

mouvement, de jeunes et nouvelles pousses apparaîtraient rapidement; mais chétives, étiolées en l'absence souvent de la lumière (car la serre ne sera pas toujours découverte), et cette végétation forcée aurait les plus tristes résultats ; il n'est pas nécessaire d'en faire la démonstration.

L'emploi du chauffage n'est donc vraiment qu'un moyen accessoire, il ne faut y avoir recours qu'avec beaucoup de réserve, puisqu'il est de nature à altérer l'état normal que doivent avoir les plantes pendant l'hiver.

Après avoir abordé la nécessité d'une réforme dans l'habitude du chauffage, nous en avons donné les principales raisons; il nous reste à poser les limites de cette réforme.

A la suite d'une série de jours pluvieux ou de brouillards épais et incessants, l'humidité, quelquefois, pénètre dans la serre et s'établit aux parois des murs; elle s'attache aux chevrons, elle gagne les gradins. L'atmosphère locale devient lourde et malsaine, les plantes vont évidemment souffrir ; il faut alors faire du feu; mais pendant quelques heures seulement, pour attaquer et détruire cet état général d'humidité fort redoutable pour les Pelargonium. Si un premier chauffage ne réussissait pas, on recommencerait le lendemain; mais si le ciel se découvrait, si la lumière reprenait son éclat, le second chauffage deviendrait inutile, il ne faudrait pas y procéder,

Maintenant, le thermomètre intérieur tombe au-dessous de 0, la gelée le fait descendre à quatre et cinq degrés centigrades. Si le ciel n'est pas couvert, si le soleil paraît, aucune nécessité de chauffage. Quand le froid augmentera, ou quand la serre sera privée de soleil, on interrogera le thermomètre de l'intérieur qu'on peut affronter jusqu'à 0. Nous conseillerons même d'avoir comme nous, à titre d'éprouvettes, quelques petits vases en terre, remplis d'eau et placés aux endroits de la serre les plus accessibles au froid; on les consultera également, on y prendra l'éveil. Lorsque l'eau des éprouvettes viendra à se rider à sa surface, il faudra bien se décider à combattre le froid, et l'on chauffera, mais légèrement ; ainsi, pour nous servir d'une expression de

jardinier, une bourrée le matin et deux le soir suffiront ordinairement.

Et qu'on ne s'effraye pas de cet ordre tout à fait nouveau de prescriptions, il est justifié par la pratique, et nous l'expliquerons d'ailleurs par deux arguments :

1° La gelée ne s'introduit pas aussi facilement qu'on peut le supposer, dans une serre bien établie, bien close, où tous les joints des châssis ne laissent rien à désirer et dont l'extérieur est bien garanti. C'est la nuit que le froid peut être le plus à craindre ; mais pendant les gelées, il faut avoir soin de couvrir de bonne heure, dès trois heures après midi ; et quand les couvertures sont réparties avec intelligence sur le toit, et adossées bien hermétiquement aux châssis du devant et des côtés, rien n'est ordinairement à redouter ;

2° Nous disions tout à l'heure que si l'eau des éprouvettes venait à subir un commencement de congélation, ce serait alors le cas de combattre le froid. Les esprits timides feront peut-être cette objection qu'il ne faut pas, comme on dit, laisser entrer le loup dans la bergerie, et que si la gelée opère sur le contenu des vases, elle atteindra en même temps les plantes. Ce raisonnement serait le produit d'une erreur, et sans faire ici une leçon à ce sujet, on s'en rendra parfaitement compte par la citation d'une épreuve à la connaissance des praticiens : qu'on prenne deux Pelargonium et qu'on les expose dehors pendant une nuit, après avoir arrosé la tige de l'un, tandis que celle de l'autre sera complétement sèche. Si la nuit est sans brouillard et que le thermomètre donne un degré centigrade au-dessous de 0, l'un des Pelargonium sera gelé le lendemain, l'autre ne le sera pas. Nous croirions faire de la prolixité en entrant dans l'explication de cette expérience.

Enfin, si notre méthode pouvait paraître exceptionnelle ou hasardée, et que nos explications ne parussent pas de nature à entraîner la conviction, nous citerions MM. Chauvière, Lémon, Thibault et autres, parmi nos plus habiles fleuristes. Tous opèrent aujourd'hui à peu près dans le sens que nous signalons, et leurs

productions de Pelargonium aux Expositions des Sociétés d'horticulture de Paris, ne redoutent aucune rivalité, aucune concurrence étrangère.

Nous pourrions citer encore M. Paxton qui, pour n'être pas notre compatriote, n'en est pas moins une autorité compétente. Ce savant horticulteur, qui cultive les Pelargonium avec prédilection et succès, n'admet pas même les deux exceptions que nous avons posées; *il ne chauffe jamais*, et fait passer l'hiver à ses plantes dans de simples bâches sous châssis. Il est vrai de dire et il faut constater ici que le climat de France et celui d'Angleterre n'ont aucune analogie; le dernier est beaucoup plus doux que le nôtre, où la température descend quelquefois à plus de douze degrés. Néanmoins beaucoup de fleuristes français n'emploient pas d'autres moyens de conservation que celui de M. Paxton, et ils n'en portent pas moins annuellement leurs Pelargonium, par milliers, à nos marchés aux fleurs de Paris.

CHÉREAU.

(La suite au prochain numéro.)

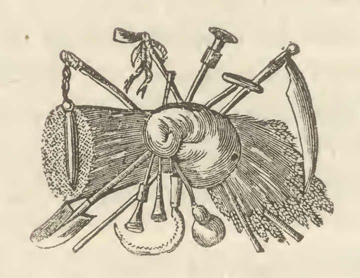

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'ESPÈCE EN BOTANIQUE ET EN HORTICULTURE, SUR LA STABILITÉ, LA VARIATION ET L'HYBRIDATION.

(SUITE.)

Nous savons, d'ailleurs, que tous les types n'ont pas apparu en même temps sur la terre. A l'époque où les houilles se formaient sur notre globe, et où une végétation tout insulaire s'élançait dans une atmosphère humide et échauffée, des *fougères* et de grandes *monocotylédones* occupaient seules les parties émergées de notre planète.

Les *conifères* et les *cycadées* leur succédèrent, et plus tard seulement la terre fut ornée de ces *dicotylédones* variées, qui, numériquement, forment aujourd'hui la plus forte partie du règne végétal. Or, qui oserait affirmer que cette dernière création n'offre pas elle-même plusieurs périodes distinctes, ou plutôt une succession lente et progressive de tous les types qui la composent? Pourquoi alors ne pas considérer comme plus anciennes les espèces bien définies, comme le sont la plupart des monocotylédones, des fougères, des conifères et des cycadées, et ne pas voir dans les dicotylédones un certain nombre de genres de création plus récente, et dont les espèces seraient encore confondues, attendant de l'action du temps ou de l'habitude une stabilité qu'elles n'ont pas encore acquise? Nous verrons plus loin les résultats obtenus par l'horticulture nous ramener à des considérations de ce genre, et fournir pour ainsi dire la preuve de ce que nous avançons.

Si des nébuleuses se résolvent encore en étoiles, si des mondes sortent encore du chaos par la toute-puissance de Dieu, comme les télescopes nous le révèlent, pourquoi voudrions-nous limiter sur la terre la force créatrice, et nier l'isolement futur de quelques types aujourd'hui confondus, et qu'il sera donné à l'avenir de séparer et de rendre distincts? La Flore générale du globe a

toujours augmenté numériquement jusqu'à nos jours, pouvons-nous savoir où s'arrêtera son développement!

DE L'INFLUENCE DE L'HORTICULTURE SUR LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES.

Nous avons jusqu'ici examiné les plantes abandonnées aux seules forces de la nature et obéissant à ses lois; nous n'avons pas laissé intervenir l'homme avec la puissance auxiliaire qu'il s'est donnée en créant l'horticulture. Voyons maintenant si notre manière de considérer l'espèce ne trace pas d'avance à l'horticulteur la marche qu'il doit suivre pour devenir lui-même créateur dans de certaines limites.

Dans un ouvrage que nous avons publié récemment (1), nous avons combattu de toutes nos forces l'intervention du hasard, et le culte que lui vouent encore certains esprits, qui s'écrient avec la naïveté des anciens patriarches : « Laissez faire la nature toute seule, elle a déjà mieux fait que nous n'aurions pu faire, et peut-être nous est-il permis d'espérer qu'elle fera encore davantage. » C'est un véritable abus de confiance : la nature travaille pour elle, pour ce plan magnifique qui lui a été tracé par l'auteur de l'univers, pour ces scènes majestueuses qui se déroulent devant nous, et commandent une muette et respectueuse admiration; mais l'homme doit s'aider de ses propres lumières et de son intelligence; et deux grands moyens sont en sa puissance pour obtenir des espèces et des variétés nouvelles. Ces moyens sont la *variation* et l'*hybridation*.

Nous avons reconnu que dans le groupement des individus divers qui composent l'espèce, chacun d'eux s'éloignait du centre par une modification légère de l'un de ses organes. Que doit faire alors l'horticulteur qui veut obtenir des nouveautés? c'est d'étudier soigneusement les changements de caractères qui s'offrent à ses yeux, c'est de les provoquer, de les faire naître, de les augmenter dans une direction donnée, et par suite de les conserver.

---

(1) *De la fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'hybridation considérée dans ses rapports avec l'horticulture, l'agriculture et la sylviculture.* Un vol. in-12, Audot, rue du Paon, n. 8.

Peu lui importe, par exemple, qu'un chou présente des variations dans ses fleurs, ses siliques ou dans ses graines; il remarquera seulement celles que peuvent offrir ses feuilles.

Il ne s'occupera pas de ces derniers organes dans une rose ou dans une pensée; mais il suivra attentivemeut les variations qui surviendront dans les fleurs.

Les carottes, les betteraves, les pommes de terre ne l'intéresseront, au contraire, que par leurs racines; les poiriers, cerisiers, pêchers, par leur péricarpe; les amandiers, les pois, les haricots, par leurs graines; les asperges, par leurs bourgeons; les choufleurs, par leur pédoncule; les artichauts, par leur réceptacle.

H. Lecoq,

Vice-président de la Société d'horticulture de l'Auvergne.

(La suite au prochain numéro.)

DE LA DISPOSITION D'UNE SERRE A MULTIPLICATION,

DU CHAUFFAGE ET DU BOUTURAGE DES PLANTES.

Avant d'aborder le sujet si important et si neuf encore du mode le plus rationnel de multiplication des plantes, nous croyons utile de donner quelques instructions préliminaires sur la disposition de la serre consacrée à ce genre d'opérations.

Comme le système de chauffage à l'eau chaude ou au thermosiphon est le plus généralement adopté, c'est par lui que nous allons commencer.

Il n'y a pas de règle bien rigoureuse sur l'exposition à donner à une serre à multiplication; cependant, à l'exception du Nord, il faut, quand cela est possible, choisir de préférence le Levant ou le Midi. On peut l'appuyer contre un mur ou la faire à deux pentes; mais comme, dans les deux cas, on ne peut se passer de deux bâches, les règles que nous allons poser pour la disposition intérieure d'une serre à une seule pente seront applicables à celle à deux pentes. Nous croyons inutile d'en déterminer la longueur, qui est proportionnée aux besoins et aux ressources de chacun; mais le point essentiel est de la disposer de manière à rendre le travail facile et à économiser le combustible. La largeur la plus convenable à cette serre est d'environ trois mètres; elle devra être le plus bas possible, afin que les boutures soient très-près du jour et aient peu d'air, ce qui rend le chauffage moins dispendieux. Il faut, dans cette largeur de trois mètres, établir deux bâches d'environ un mètre vingt centimètres de largeur chacune; il restera environ soixante centimètres pour la largeur du chemin qui sépare les deux bâches. On pourra employer pour les construire, les planches, les briques, la pierre, suivant les moyens du constructeur ou les matériaux à sa disposition. La bâche du devant sera élevée de manière à laisser de la couche de sable ou de tannée aux châssis, une hauteur de trente-cinq centimètres. La profondeur de ces

bâches ne devra pas excéder quarante-cinq centimètres. Le terrain sera bien nivelé et convenablement battu.

Quand tout sera disposé comme il a été dit, on procédera à la pose du thermosiphon. Les tuyaux d'eau seront posés près du sol de la bâche, c'est-à-dire à deux pouces environ de terre, isolement bien suffisant, au moyen de briques posées à plat, de distance en distance, ou de traverses de bois fixées aux deux parois de la bâche.

Il reste maintenant à disposer ces bâches de manière à avoir une température fixe et dont on soit le maître. Pour obtenir de dix-huit à vingt-cinq degrés de chaleur, on emplira la bâche de tannée sur les tuyaux. On aura soin, s'il est possible, de la faire un peu sécher, ou tout au moins de la mettre le moins humide qu'on pourra: car elle s'humecte toujours assez par la buée qui descend des cloches. Il est important de la remanier au moins une fois par mois, pour prévenir l'inconvénient qui résulte de sa calcination autour des tuyaux, ce qui empêche, comme on le conçoit, la propagation régulière de la chaleur.

Pour obtenir une température qui ne s'élève pas à plus de dix ou quinze degrés, on fera, dans une autre partie, un plancher élevé d'environ dix à douze centimètres au-dessus des tuyaux, lequel plancher on recouvrira de dix à quinze centimètres de sable. Il y a plusieurs systèmes de planchers : quelques personnes les font en tuiles posées sur des barres de fer; le moyen est excellent, et la température est plus élevée, par suite des propriétés conductrices de la tuile. Nous avons également essayé un mode de construction qui donne plus de chaleur encore : c'est un plancher de tôle; mais nous avons remarqué que ce mode de construction, plus favorable sous le rapport de la propagation de la chaleur, a l'inconvénient de réduire, au bout de quatre ou cinq jours, le sable en poussière, par suite de l'action immédiate d'une chaleur sèche, ce qui est un inconvénient très-grave, et nuit toujours aux boutures. Nous croyons donc devoir conseiller tout simplement le plancher de bois, puisqu'il nous a réussi, et que nous en avons obtenu les résultats désirés.

Une troisième division est indispensable dans une serre à multiplication : il n'y doit pas passer de tuyaux ; c'est une pleine terre dans laquelle on plante les végétaux dont on veut favoriser le développement ou qu'on désire multiplier ; elle convient aussi pour greffer ou bouturer ceux dont les racines ne peuvent s'accommoder de la chaleur du sol, et l'on peut y déposer des plantes qu'on prépare au bouturage. L'expérience nous a démontré l'excellence de cette disposition : car ayant mis des plantes dans une pleine terre qui recouvrait les tuyaux, non-seulement nous n'avons pas eu à nous louer de ce moyen ; mais encore plusieurs d'entre elles ont péri. Nous en avons également planté sur le plancher : elles ont mieux végété ; cependant, malgré les arrosements fréquents qu'on leur donnait, la sécheresse du fond finissait par leur être nuisible : elles prospéraient pendant un certain temps, et finissaient par périr, ce qui nous a, avec raison, porté à conclure que l'excès de la chaleur était la principale cause de leur mort. Ce qui confirme cette observation, c'est que celles plantées sur les bords de la bâche, où la chaleur est peu sensible, ont parfaitement prospéré, et nous en avons obtenu des résultats satisfaisants. C'est après ces diverses observations, fondées sur l'expérience, que nous engageons les personnes qui font construire des serres à multiplication, à planter ces végétaux dans une partie de la serre où ne passent pas les conduits de chaleur. Il est, au reste, évident que les plantes qui exigent le plus de chaleur s'accommoderont de cette pleine terre, qui, par sa position dans l'intérieur de la serre, jouit d'une température assez élevée.

On peut adopter cette disposition pour les serres à deux pentes : comme elles se composent également de deux bâches, elle leur est applicable en tous points.

On emploie pour les serres à multiplication sans thermosiphon les couches de fumier, de feuilles ou de tannée. Le fumier seul est, sous plusieurs rapports, d'un mauvais usage : il commence par donner une forte chaleur, qui diminue graduellement ; et, au bout de trente à quarante jours, il est arrivé à l'état de simple tiédeur. Il en résulte qu'au moment où il faudrait aux boutures,

longues à s'enraciner, une chaleur soutenue, la tiédeur de la couche en arrête les progrès : il faut alors remanier la couche, ce qui entraîne un travail considérable. Pendant ce temps, les boutures privées de chaleur souffrent, et souvent il en résulte pour elles un dépérissement funeste.

Pour faire une bonne couche, il faut avoir des feuilles, les mélanger, dans la proportion d'un tiers, à de bon fumier un peu long, et en monter une couche d'environ un mètre de hauteur qu'on recouvre de quinze à vingt-cinq centimètres de tannée. Une couche ainsi faite et bien foulée pourra conserver une chaleur douce pendant deux ou trois mois et même plus, suivant l'époque de l'année où elle sera faite, et l'on pourra opérer en toute sécurité.

(A continuer.)

SUR LA CULTURE ET LA MULTIPLICATION

DES AZALEAS INDICA.

Depuis l'introduction de ce beau genre, qui mérite avec tant de raison l'admiration des amateurs et figure au premier rang aussi bien sur nos marchés aux fleurs que dans les salons les plus élégants, le nombre des variétés s'est accru à un tel point qu'il en existe aujourd'hui dans le commerce plus de cent bien distinctes. Des hybridations successives avec les rhododendrums ont confondu de plus en plus ces deux genres qui sont aussi bien l'un que l'autre dignes de figurer à la tête des plantes ornementales; il s'en faut que, néanmoins, la culture en soit facile et qu'ils répondent toujours aux soins qui leur sont donnés. Un grand nombre d'horticulteurs se sont livrés à la culture des Azaleas; mais beaucoup d'entr'eux ont remarqué que ces végétaux n'ont pas la vigueur et la santé qu'ils devraient trouver dans une culture attentive : les racines dépérissent, le feuillage jaunit et s'étiole; et cet inconvénient, qui diminue l'intérêt que mérite d'exciter un des genres les plus gracieux de l'horticulture, vient de ce qu'on n'apporte pas à leur culture tous les soins qu'ils réclament; avec un système d'éducation bien entendu on a des végétaux vigoureux, des fleurs brillantes et nombreuses, et c'est là le but que doit se proposer tout horticulteur.

Une des premières conditions hygiéniques indispensable dans toute culture est le choix de la terre : parmi celles que nous avons successivement essayées, celle qui nous a paru le mieux convenir aux Azaleas est la terre sablonneuse : les racines y sont plus saines, la végétation est plus active, les fleurs sont plus grandes et d'un coloris plus pur. On peut ajouter à ces avantages, celui d'empêcher l'invasion des insectes qui s'attaquent à toutes les plantes dont la végétation est souffreteuse. Leur ennemi le plus terrible est un petit *acarus* connu sous le nom vulgaire de *tigre*; il s'attache au revers de la feuille et s'y multiplie avec une rapidité

étonnante. On doit regarder tout Azalea attaqué par le *tigre* comme dangereusement malade et même comme perdu si l'on n'y apporte un prompt remède.

Le seul moyen de se délivrer de ce dangereux parasite est de saupoudrer le dessous des feuilles avec du soufre pulvérulent. Pour faire cette opération, on renverse la plante, qu'on remet doucement en place dans la crainte de détacher le soufre qui adhère à la face inférieure des feuilles. Il faut agir avec précision et délicatesse, car on ne doit pas mouiller la partie qu'on saupoudre de soufre, ce qui en atténuerait l'effet; et, à l'état sec, il adhère moins fortement. Pour n'avoir pas à procéder à cette opération minutieuse, il vaut mieux apporter à la culture les soins qui, en maintenant les plantes dans un état de santé satisfaisant, en écarteront les *tigres* qui ne s'attaquent qu'aux sujets débiles et malingres.

L'exposition convenable à la vigueur des Azaleas mérite aussi l'attention de l'horticulteur. Nous avons cru, pendant longtemps, qu'une exposition ombragée leur était plus favorable; mais, depuis, nous avons acquis l'expérience du contraire. Nous en avons placé au soleil et à l'air libre et c'est alors que nous avons pu constater que cette dernière exposition est tout à l'avantage de ces végétaux. Les rameaux sont plus ramassés, le feuillage est plus vigoureux, la fleuraison en est plus assurée; les plantes cultivées de cette sorte sont moins attaquées par les insectes et leur conservation pendant l'hiver est plus facile.

(La suite au prochain numéro.)

CLASSIFICATION DES DIVERSES RACES DE REINES MARGUERITES OBTENUES PAR LA CULTURE.

—

Apportées de la Chine au Jardin des Plantes en 1728, elles n'étaient guère plus brillantes alors que nos Marguerites des champs. En 1734, on obtint la variété à fleurs violettes ; en 1772, la variété à fleurs doubles. Depuis cette époque, les Marguerites trouvèrent place dans tous les jardins ; mais l'insouciance avec laquelle elles furent cultivées, fit qu'on n'en obtint qu'un très-petit nombre de variétés.

Cependant, feu Grandidier fit connaître, il y a environ quinze ans, à la Société royale d'horticulture, qu'il possédait une nouvelle variété de Reine Marguerite à laquelle on donna le nom de Reine Marguerite pyramidale. D'après le rapport fait à cette époque, les fleurs étaient rouges et simples ; mais comme toutes les plantes auxquelles on accorde quelques soins, la Reine Marguerite pyramidale produisit bientôt de charmantes variétés, et aujourd'hui l'on peut dire que cette race est arrivée à la plus complète perfection.

En 1831, M. Guyard reçut de Russie la Reine Marguerite anémone ; en 1836, la Reine Marguerite naine de Varsovie, et en 1841, il reçut d'Allemagne une troisième race de Reine Marguerite à fleurs très-tardives, qu'il cultive sous le nom de Tardives d'Allemagne. En septembre 1842, M. Pansard présenta à l'exposition du Cercle général d'horticulture des Reines Marguerites pyramidales n'ayant pas plus de 20 à 30 centimètres de hauteur, qui firent l'admiration de tous les amateurs.

Cette race est cultivée aujourd'hui sous le nom de *Reine Marguerite Pansard* ou *Pyramidale naine*.

Le nombre des variétés de Reines Marguerites obtenues depuis par MM. Guyard, Fontaine, Malingre, etc., s'est tellement accru, qu'il est de toute nécessité de les classer méthodiquement. Après quelques modifications, nous les avons disposées dans l'ordre adopté par la commission du Cercle général d'horticulture, chargée en 1845 de visiter les Reines Marguerites de

M. Guyard. Sans être à l'abri de la critique, ce travail est le plus simple et le plus logique qu'on ait présenté jusqu'à ce jour.

Nous avons donc classé les Reines Marguerites dans l'ordre de leur floraison et de la manière suivante :

Nos 1. **Reine Marguerite anémone naine.** Haut. 30 cent. Plante rameuse, rameaux grêles et rougeâtres ; feuilles étroites, assez distantes, d'un vert clair. Fleurs roses ou blanches lamées de rose, irrégulièrement groupées et assez petites, à tuyaux au centre ; un triple ou quadruple rang de demi-fleurons à la circonférence.

2. — **naine de Varsovie.** Haut. 20 à 30 cent. Touffe arrondie, rameaux verts, courts ; quelques-unes sont presque acaules ; feuilles distantes, de largeur moyenne. Fleurs blanches, carnées, violettes striées, bleu pâle panachées ou indigo, terminales, moyennes, à tuyaux au centre, un seul rang de demi-fleurons à la circonférence.

3. — **pyramidale naine.** Haut. 20 à 30 cent. au plus. Rameaux courts, épais et dressés, partant du collet, de couleur rougeâtre; feuilles très-larges et très-rapprochées. Fleurs roses, blanches, violettes, gris de lin ou rouges, disposées en pyramide ; les fleurs centrales grandes, régulièrement à tuyaux, avec des demi-fleurons à la circonférence ; fleurs latérales plus petites et ayant un plus grand nombre de demi-fleurons que les fleurs du centre.

4. — **hybride de la Varsovie.** Haut. 30 cent. Plante épaisse, rameaux partant de plus haut que la pyramidale naine, mais assez rapprochés, quoique plus divergents. Feuilles assez larges. Fleurs plus tardives que celles de la Naine de Varsovie, moins nombreuses, toutes à demi-fleurons.

5. — **de la Chine** (1). Haut. 40 à 50 cent. Plante élancée, à rameaux grêles et dressés. Feuilles caulinaires très-longues et rapprochées, rameaux du centre et bord des feuilles rouges dans une race et verts dans une autre. Fleurs lamées de rose ou de violet, étagées, moyennes, pleines, à tuyaux ou à demi-fleurons.

Cette race a produit une sous-variété plus hâtive et moins élevée, connue dans le commerce sous le nom de *Naine hâtive* que nous lui conservons.

6. — **anémone grande.** Haut. 40 à 50 cent. Rameaux assez grêles, lâches et divergents, verts. Feuilles caulinaires longues et dressées. Fleurs blanches, roses ou bleues, moyennes et globuleuses, des tuyaux au centre, et un seul rang de demi-fleurons à la circonférence.

7. — **pyramide grande.** Haut. 40 à 50 cent. Plante vigoureuse, à rameaux dressés verts ou rougeâtres. Feuilles larges et rapprochées. Fleurs affectant toutes les

---

(1) M. Guyard cultive cette race sous le nom de Reine Marguerite anglaise ou chinoise ; mais comme elle diffère peu de notre ancienne Reine Marguerite, nous lui avons conservé le nom sous lequel elle est le plus connue.

nuances de blanc, rose et violet, en pyramide pleine, à tuyaux ou quelquefois entièrement composées de demi-fleurons. Il en existe une variété très-large, à tuyaux et demi-fleurons.

8. **Reine Marguerite tardive d'Allemagne.** Haut. 40 à 50 cent. Tige forte et droite, de couleur rouge foncé. Feuilles longues, dressées, veinées de rouge pourpre. Fleurs blanches, bleu foncé ou rose vif lamé de blanc, quelques-unes panachées de blanc fond rouge, irrégulièrement étagées, solitaires et terminales, grandes, planes, très-pleines, des tuyaux au centre et des demi-fleurons à la circonférence.

La récolte des graines étant faite avec soin, nous pouvons affirmer que chaque race se reproduit identiquement.

La culture des Reines Marguerites est simple, et il est peu de plantes annuelles qui produisent un plus bel effet. Semées en mars ou avril, sur couche tiéde ou mieux en pleine terre, puis repiquées pied par pied en place ou en pépinière, les Reines Marguerites donnent des fleurs depuis le mois de juillet jusqu'aux gelées ; elles s'accommodent de tous les terrains, et elles peuvent être transplantées à toutes les époques de l'année, ce qui fait qu'on peut sans inconvénient attendre pour les mettre en place que les fleurs commencent à paraître, afin de varier les couleurs en les plantant.

OBSERVATIONS SUR LA GREFFE EN FENTE,

APPLIQUÉE AUX VIEUX ARBRES.

Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs une remarque que nous avons faite depuis longtemps au sujet de la greffe en fente sur des arbres d'un certain âge dont on veut changer l'espèce.

Il arrive très-souvent que, pour ces sortes de transmutations, on supprime toute la partie supérieure du sujet et l'on y place de 8 à 10 greffes suivant la force de l'arbre, de sorte qu'il ne reste plus ni rameau, ni feuilles fonctionnant comme une pompe aspirante pour faciliter l'ascension de la sève, ce qui est très-nuisible à la nutrition des racines. Malgré les conditions physiologiques défavorables dans lesquelles se trouve le sujet greffé, les greffes poussent avec une vigueur extraordinaire pendant la première année, mais dès la deuxième, l'arbre commence à jaunir; et à partir de cette époque, on le voit souffrir et dépérir. Nous avons reconnu par notre propre expérience qu'il est préférable de laisser quelques branches des plus faibles pour favoriser l'ascension de la sève et de ne les supprimer que l'année suivante. Par ce moyen on procure aux racines l'aliment nécessaire à leur accroissement, et il s'établit entre toutes les parties de l'arbre un équilibre qui opère d'une manière satisfaisante la révivification qu'on se proposait.

VOYAGE HORTICOLE DE M. R. FORTUNE,

EN CHINE.

—

(Suite.)

» Après avoir complété mes recherches pour cette saison à Hong-Kong je quittai cette île le 30 août et partis pour Canton et Macao. A Canton, les seuls objets dignes de l'attention d'un botaniste sont les jardins des marchands Hong, et les collections célèbres de *Fa-tî*. Ce dernier lieu est tout simplement une pépinière où des plantes sont élevées pour être mises en vente. On y trouve un grand nombre de belles espèces originaires du midi de la Chine, et dont très-peu sont nouvelles et inconnues en Angleterre. Les seules plantes de quelque valeur que j'aie pu introduire dans ce pays des jardins de Canton et de Macao sont le Citronnier à fruit digité, le véritable oranger mandarin et le superbe *Camellia hexangularis*.

» Je me décidai à me rendre dans le Nord dès que je trouverais un navire en partance. Je mis à la voile le 23 août; et après avoir visité l'île de Namoa et quelques autres de moindre importance; j'arrivai à Amoy le 3 septembre. A mon grand désappointement, cette partie de la Chine est encore plus stérile et plus nue que la province de Canton. L'île de Kouleungsou, aujourd'hui au pouvoir des Anglais, est séparée d'Amoy par un petit bras de mer. Les jardins attenant aux maisons dont nos troupes s'emparèrent, et qui servaient sans doute de résidence et de maisons de plaisance aux plus riches marchands d'Amoy, ne renfermaient que peu de plantes remarquables ou différentes de celles que j'avais déjà vues à Hong-Kong et à Canton. On me vanta beaucoup quelques roses que j'envoyai à la société d'horticulture; mais je n'ai jamais eu l'occasion de les voir en fleur.

» Quand j'eus terminé mes recherches dans le pays qui touche à Amoy, je gagnai le détroit de Formose et me dirigeai vers nos

stations les plus septentrionales telles que Chusan, Ningpo et Changhaë.

Une tempête que l'auteur essuya dans cette traversée lui fit perdre deux caisses de plantes avec leur contenu. Il profita d'une relâche dans les baies de Tchintchou et Tchinchiou pour explorer le pays. Ce fut sur les collines qu'il trouva l'*Abelia rupestris*, le *Campanula grandiflora* et le *Statice Fortunei* qui sont aujourd'hui dans le jardin de la société à Chiswick.

».... En approchant des îles de l'Archipel de Chusan, continue-t-il, je fus agréablement surpris du changement d'aspect du pays. C'était une fraîcheur et un luxe de végétation bien différents de ce que j'avais vu auparavant. Les roches ne perçaient que rarement la terre, et la plupart des collines étaient cultivées jusqu'à leur sommet ce qui prouvait la supériorité de la qualité du sol. J'en conclus que le nord de la Chine devait être le théâtre de mes explorations futures.

Dès que je fus installé à Tinghaë je commençai mes excursions. Je fus assez heureux pour faire connaissance du docteur Maxwell, de l'armée de Madras, qui était alors en cantonnement dans cette ville. Ami zélé des progrès de la botanique, il avait déployé dans ses recherches une persévérance infatigable et put, par conséquent, me donner les renseignements les plus précieux.

(La suite au prochain numéro.)

CALENDRIER HORTICOLE.

MARS.

Travaux généraux. Il s'opère dans ce mois une amélioration notable dans l'état de l'atmosphère : le minimum de la température s'est déjà élevé à + 2° 66′ et le maximum à + 9° 94′. L'hygromètre indique une diminution de plus de 10° dans l'humidité qui sature l'air, ce qui rend le mois de mars favorable aux premiers travaux de la saison. On finit les labours, enfouit les fumiers et les engrais, refait les bordures, nettoie et sable les allées, donne des binages et des labours aux massifs, découvre les végétaux qu'on a buttés ou couverts pour les garantir de la gelée, tout en laissant un léger abri aux semis et plantations qui pourraient souffrir du hâle ou des gelées blanches, et met en terre les porte-graines conservés dans la serre à légumes.

Jardin potager. Couches. On continue de semer des melons à châssis, des concombres, des aubergines et de la chicorée sauvage ; on sème des tomates et des piments ; et lorsque le plant a 6 ou 8 centimètres de haut, on le repique sur une autre couche.

On sème sur couche, mais après d'autres cultures, du cresson alénois et de la romaine blonde et grise.

On plante sous cloches de la chicorée semée en février, et entre les cloches des choufleurs semés en septembre.

— pleine terre. On enlève la couverture des artichauts, on détruit les buttes, et on laboure les planches. On plante les premières pommes de terre, les asperges, les échalottes, la civette, etc. Dans les premiers jours du mois, on plante le long d'un mur, à bonne exposition, de la laitue george semée dans la première quinzaine de novembre, et de la laitue palatine semée vers le 15 octobre, puis on sème parmi, des raves ou des radis.

On plante en plein carré des choufleurs, et entre les choufleurs de la romaine verte. On plante aussi de la romaine verte, blonde et grise en planche, et entre les rangs de romaine on sème du persil, de l'oseille ou des radis.

On sème des choux de Milan, de la laitue grise, ainsi que toutes les laitues d'été, du poireau, du céleri à couper, de la ciboule, des épinards, du persil, du cerfeuil, et l'on continue de semer des pois et des fèves ; vers la fin du mois, on sème des choux de Poméranie, de la carotte, du panais, de la belle dame et de la chicorée sauvage.

Jardin fruitier. Achever de tailler les arbres fruitiers, à l'exception de ceux qui sont trop vigoureux, terminer les plantations, planter les figuiers,

découvrir ceux qu'on a garantis du froid, en couper le bois mort et rabattre les branches trop grêles; greffer la vigne; semer les mûriers; rabattre les framboisiers s'ils ne l'ont déjà été; ameublir la terre au pied des arbres et donner aux arbres élevés en pépinière les soins qu'ils réclament.

Jardin d'agrément. Terminer les plantations d'arbres et d'arbrisseaux; découvrir tous les rosiers sensibles au froid qui ont été empaillés ou buttés; achever de les tailler excepté ceux qui auraient souffert du froid: il faudra attendre pour cela qu'ils aient commencé à végéter, et les tailler plutôt longs que courts, sauf à les raccourcir après une quinzaine de jours.

Semer les gazons qui ne l'ont pas été à l'automne; séparer et replanter les plantes vivaces; planter les renoncules et les anémones, les tigridias, les glaïeuls et les lis St-Jacques; semer en place les pois de senteur, les cynoglosses, les coreopsis, les thlaspis, les malopes, les lavatères, les crepis, les pavots et coquelicots, la giroflée de Mahon et le réséda qu'on peut continuer de semer ou planter pendant tout l'été; semer en pépinière des œillets de Chine, des Giroflées et la plupart des plantes qu'on a dû semer sur couche l'automne précédent; semer sur couche les balsamines, amaranthes à crête, zinnias, seneçons, etc., planter sur couche les tubéreuses, et mettre sous un châssis les tubercules de dahlias pour en favoriser le développement; semer également sur couche des cobeas, pour les repiquer en pots qu'on laisse sur couche jusqu'à la fin d'avril, époque où on les met en pleine terre.

Serre tempérée. L'accroissement de la température extérieure a rendu le feu moins nécessaire; il faut même couvrir les vitraux afin de préserver les jeunes pousses et les feuilles encore tendres de l'action du soleil, donner des arrosements plus fréquents et plus abondants, nettoyer partout, seringuer les feuilles, commencer à faire des boutures sous cloche de petunias, vereines, héliotropes; dès que le temps est plus doux, commencer à rempoter les pelargoniums; la température moyenne doit être de 5 à 8°.

Serre chaude. Mêmes soins que pour la serre tempérée: pendant la nuit empêcher la température de descendre à moins de 10°; commencer les rempotages et remanier les couches.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Caryocar nuciferum. Cet arbre, tout récemment introduit dans la culture ornementale, n'est pas nouveau ; car l'Écluse l'a décrit au seizième siècle, sous le nom d'*Amygdala guianensis.* Sa synonymie botanique est très-multipliée. Les botanistes l'ont appelé, après l'Écluse, qui l'avait désigné sous le nom d'*Amygdalus*, par l'effet d'une similitude grossière : *Pekea tuberculosa*, Aubl. ; *Rhizobolus Pekea*, Gærtn. ; *Rh. tuberculosus,* Smith. Les noms vulgaires sont : *Pekea, Souari, Souwarrow, Souwarra, Noix de beurre*, en anglais *Soccari nut.* C'est un grand arbre originaire de l'Amérique du sud (districts d'Essequibo et de Berbice), et dont M. Parker a recueilli des fruits à une élévation de six ou huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Les feuilles sont ternées, elliptiques et d'un beau vert. L'inflorescence est un corymbe composé de deux à huit fleurs, à pédicelle long, épais, pourpré; le calice est d'un brun pourpre. La corolle, longue de trois à quatre pouces, est formée de cinq grands pétales elliptiques concaves, d'un brun pourpré foncé à l'extérieur, passant au rouge pâle aux extrémités et d'un jaune pâle rayé de pourpre en dedans. Les étamines, très-nombreuses et d'un jaune pâle, font saillie en dehors de la corolle. Les stigmates, au nombre de quatre, sont verts à la base, et pourprés au sommet. Le fruit est une noix uniloculaire, comestible, quoiqu'un peu huileuse. Dans nos serres chaudes, cet arbre devra être pincé à quatre pieds environ, pour le forcer à former une tête et à fleurir : on le mettra dans un sol riche, et on le mouillera abondamment pendant la belle saison. Il se multipliera de boutures. (*Flore des serres et des jardins d'Europe*, janv. 1847.)

Cypripedium Irapeanum. Nouvelle Orchidée du Mexique, trouvée aux environs de la ville d'Irapeo. La fleur est d'un beau jaune d'or, très-ample ; le labelle, extrêmement développé, est de même couleur et maculé de pourpre à l'intérieur. Toute cette plante est poilue, et ressemble, abstraction faite du volume et du nombre des fleurs, au *C. pubescens* de l'Amérique du Nord. (*Id.*).

Hydrangea involucrata, *var. fl. pleno.* D'après M. Siébold, ce charmant Hydrangea, dont les fleurs stériles sont doubles et d'un joli rose, rappelle les roses pompon ; il croît sur les plus hautes montagnes des îles de Nippon et de Sikok, où il fleurit pendant les mois de juillet et d'août. Il ne s'élève pas à plus d'un mètre, et forme un beau buisson étalé. On le cultive dans les jardins, où l'on en distingue quatre variétés : une à fleurs lilas, une autre à fleurs carnées, une troisième à fleurs jaunâtres, et une quatrième à fleurs roses. Le nom spécifique de cet arbuste vient de ce qu'avant l'épanouissement des fleurs, les cimes florales sont enfermées dans un involucre. (*Id.*)

Hillia praslantha (*Solandra oppositifolia*, Hort. Lond. ; *Hillia longiflora*, Hort.). Cette Cinchonacée, très-rare dans nos cultures, a cependant été introduite en Europe il y a plus de vingt ans. C'est un arbrisseau peu élevé, à feuilles ovales, épaisses et d'un vert luisant, à fleurs terminales, brièvement pédonculées, un peu visqueuses, d'un vert tendre, luisant au dehors, d'un bleuâtre glauque à l'intérieur. Elles répandent une odeur faible et douce. (*Id.*)

Stenocarpus Cunninghami Hook. (*Agnostus sinuatus* All.) C'est dans les serres de l'*United Gardener's society* qu'a fleuri pour la première fois cette brillante Protéacée australienne, qui forme un petit arbre de seize pieds de hauteur, à feuilles amples et d'un vert luisant, à fleurs en ombelles composées, latérales sur les vieux rameaux, ou quelquefois terminales. Avant l'épanouissement, le périanthe est claviforme, d'un brun ou d'un vert doré, à l'extérieur d'un jaune verdâtre. Après l'anthèse, la fleur est formée de cinq segments linéaires claviformes, d'un écarlate orangé brillant, et les sommets des sépales, dilatés en massue, sont, ainsi que les stigmates, d'un beau jaune d'or. Cette plante présente, dans son mode d'inflorescence, ceci de remarquable, c'est que tandis que les trois segments externes de chaque fleur pendent autour de l'axe floral, les pistils, géniculés au milieu, et du même coloris, sont dressés au milieu de l'ombelle, ainsi que les derniers sépales, qui forment une couronne intérieure au centre de l'ombelle. Bientôt les sépales se flétrissent et tombent, et les pistils conservant tout leur éclat s'inclinent presqu'à angle droit sur leur articulation. C'est une plante de serre froide qui demande la terre de bruyère et des arrosements fréquents en été. On devra la pincer à six ou sept pieds, pour lui faire former une tête. Le feuillage devra être tenu très-propre au moyen de fréquents seringages. (*Id.*)

Cypripedium barbatum Lindl. (*C. Javanicum* Bl.). Cuming trouva cette Orchidée sur le mont Ophir, dans le détroit de Malacca : elle est très-voisine des *C. venustum* et *purpuratum.* Les feuilles sont oblongues, aiguës, veinées, réticulées d'un vert plus sombre qne le fond. Fleur grande, dressée, étalée. Segment supérieur dressé, large, arrondi à la base, cilié, à bords réfléchis, fond blanc agréablement linéolé de vert et de pourpre ; les deux latéraux, linéaires oblongs, d'un riche violet, mélangé de vert à la base ; à l'extérieur, ces teintes se remplacent mutuellement ; le bord supérieur porte de petites verrues poilues. Labelle très-grand, pendant, glabre, d'un violet pourpré. Gynostème et anthères, d'une bizarrerie qui échappe à toute description. (*Id*).

Gardenia Devoniana Lindl. On ne peut donner une idée plus complète de la beauté de cette fleur qu'en reproduisant les paroles de M. Lindley : « Quelque belle que soit la Gardénie de lord Derby, (*G. Stanleyana*), elle est aussi loin de celle dont il s'agit qu'un comté l'est d'un duché » Elle a été trouvée, par M. J. Whitfield, à Sierra Leone. C'est un arbrisseau peu élevé, glabre, à feuilles opposées, papyracées, oblongues lancéolées, acuminées, ondulées sur leurs bords., fleurs solitaires, terminales, dressées ; calice court ; tube corollin grêle, long de près d'un pied ; limbe évasé, rappelant par sa forme et sa blancheur les fleurs du *Lilium candidum ;* étamines saillantes, jaune d'or, pictées au sommet de points pourpres ; style grêle, renflé, bifide, jaune verdâtre. (*Id*).

Nepenthes Rafflesiana Jack. D'après les *Annales de Gand*, il n'existerait en Europe que trois individus de ce singulier genre, deux en Angleterre et un en Belgique, dans le jardin de l'Université de Gand. On sait que la particularité la plus remarquable que présente ce végétal est une urne qui se développe à l'extrémité de la nervure moyenne de la feuille, laquelle s'échappe du limbe, et se termine par cet étrange appendice. Dans cette nouvelle espèce, l'urne, longue de près d'un pied, est ornée de deux crêtes ciliées, d'un bourrelet pourpre, d'une dent rouge et d'un opercule vert veiné de pourpre. Les flancs et les bords de l'urne sont maculés de gris, de rose, de rouge et de brun sur un fond vert. Le *Nepenthes Rafflesiana* a été trouvé sur la côte occidentale de Sumatra, par M. Korthals; il ressemble à un tel point au *N. maxima*, que ce pourrait n'être que deux variétés d'une même espèce. (*Ann. de Gand*, janv. 1847.)

Azaleæ mortierianæ, *var. Hortenses hybridæ*. Après avoir cité, dans notre premier numéro, plusieurs Hybrides d'Azalées, dus aux fécondations artificielles de M. Mortier de Gand, et enrichis de variétés nouvelles, par M. Verschaffelt, les *Annales de Gand* figurent, dans leur numéro de janvier, huit variétés nouvelles de ces beaux Hybrides du coloris le plus vif et ornés de bandelettes qui tranchent sur le fond et divisent le pétale en deux parties. La splendeur de ces brillantes Azalées, d'introduction si récente dans le commerce horticole, mérite que nous en fassions une mention toute particulière, ce sont : 1° *Oscar premier*, rose pourpre à divisions supérieures d'un jaune brillant, bordé de pourpre foncé; 2° *Étendard*, fleur d'un pourpre foncé, un lobe incarnat; 3° *Rosalie*, fleur d'un rose tendre, un lobe blanc un peu jaunâtre, bordé de rose; 4° *Gloire de Verschaffelt*, fleur d'un pourpre vif, chaque division flammée au milieu d'une bandelette rose; 5° *Spigelius*, rose pâle flammé de jaune, un lobe entièrement jaune; 6° *Rayon du matin*, jaune d'or, une division plus pâle; 7° *Perle du printemps*, rose, avec trois divisions de la corolle jaunes, bordées de rose; 8° *Soupir du crépuscule*, jaune bordé de rouge brique, une division d'un jaune plus foncé. (*Id.*)

Ceanothus thyrsiflorus Esch. (*C. divaricatus*, Hort.). Cette espèce, très-commune à Saint-Francisco et Monterey, et vue par Douglas en Californie, est un sous-arbrisseau dont le tronc acquiert des proportions énormes; il se charge de thyrses bleuâtres d'une grande légèreté et d'un charmant effet. Ces fleurs sont recherchées dans les bouquets, où elles rappellent, par leur disposition, la fleur de nos lilas. On tient les *Ceanothus* en plein air l'été; l'hiver, on les rentre en orangerie. Toute espèce de sol leur convient; mais ils demandent des arrosements modérés. On les reproduit de boutures. (*Id.*)

Caraguata lingulata Lindl. (*Tillandsia lingulata*, Linn.; *Caraguata latifolia*, Plum.; *C. clavata*, Plum.; *C. Berteroniana*, Schulh.; *Viscum caryphoylloides maximum*, Sloan.; *Devillea speciosa*, Balb.) Le *Caraguata*, figuré dans les *Annales*, est une plante herbacée, pseudo-parasite, à feuilles lingulées aiguës, disposées comme celles de l'Ananas, en rosette allongée, un peu ventrues à la base, remarquable par son épi de fleurs cachées, mais élégant à cause de ses bractées pourpres, striées de rose en bas, sur un fond d'un vert tendre. Ces bractées donnent à l'épi la forme

de la couronne qui surmonte le fruit de l'Ananas ; en dedans, cet épi montre des bractées centrales d'un beau jaune d'or, et les extérieures ont le bout de cette teinte. La fleur, observée par M. Morren, est littéralement confite dans une substance gommeuse qui se trouve entre les bractées. Le périgone a les divisions externes blanches, la corolle jaune pâle, et le bout de chaque division d'une couleur plus décidée ; le style et les stigmates sont d'une couleur foncée presque bleue. (*Id.*)

Hibiscus moscheutos L. (*Hib. palustris* L.) Nous ne mentionnerons cette plante, figurée dans le *Botanical Register* comme une brillante Malvacée trop négligée par les horticulteurs, que pour confirmer le nom de l'espèce que nous figurons dans le présent numéro. Steudel a donné à l'*Hibiscus roseus* l'épithète de *palustris* pour synonyme; mais la figure d'Edwards, qui signale cette dernière espèce comme absolument identique au *moscheutos*, diffère du *roseus*, tant par ses feuilles rhomboïdales et trilobées que par la coloration rose tendre de sa fleur. Un caractère non moins saillant, et qui justifie cette distinction spécifique, est la forme et la couleur des organes reproducteurs qui sont massés et d'un blanc jaunâtre dans l'*H. roseus*, tandis qu'ils sont lâches et jaune d'or dans l'*H. palustris*. Il est, au reste, assez piquant de voir, à une même époque, réintégrer dans la culture ces deux espèces, tout à fait oubliées. L'*H. palustris* est de la taille du *roseus*, et fleurit à la même époque. Ce qui semblerait confirmer la confusion des deux espèces, c'est que le *Manuel général des plantes* cite bien le *palustris*, mais ne mentionne pas le *roseus*. Cette omission est fondée sans doute sur la confusion de la synonymie de ces deux espèces. (*Bot. Regist.*, janv. 1847.)

Calanthe curculigoides Wall. Cette nouvelle espèce d'Orchidée, recueillie par M. Griffith à Malacca, qui paraît en être la patrie exclusive, a fleuri en novembre 1845, chez M. Loddiges. L'inflorescence est en épi, les fleurs, de consistance céreuse, durent assez longtemps, et sont d'un jaune plus vif que celles du *C. densiflora*. (*Id.*)

Erythrina Bidwillii. Cette Papillonacée, envoyée à M. Edwards par M. Bidwill de Sidney, est un hybride de l'*E. herbacea*, fécondé par la *cristagalli*. Les feuilles en sont grandes, rhomboïdales, légèrement acuminées, sinuées sur leurs bords ; la fleur est intermédiaire pour la couleur et l'ampleur entre les deux espèces qui ont été croisées ; mais elle se rapproche plus par sa couleur de la *cristagalli*, dont elle affecte la disposition florale. (*Id.*)

Eriopsis biloba. Orchidée d'origine inconnue, décrite, mais non figurée dans le *Bot. Regist.* C'est une maxillaridée qui ressemble assez au genre *Eria*, pour être confondue avec lui avant sa floraison. La fleur forme un épi partant de la base au sommet, et d'une couleur orangé vif très-gaie. (*Id.*)

Maubert pinx

PLEROMA BENTHAMIANUM.

PLEROMA BENTHAMIANUM (1).

(Pléroma de Bentham).

Classe : DÉCANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

MÉLASTOMACÉES.

Sous ordre :

[illegible]ées — [illegible]ées.

CARACT. GÉNÉR. Calice [illegible] 5 lobes étroits, acuminés ; Corolle à 5 pétales [illegible]. Étamines 10, [illegible]; Filaments glabres et le plus souvent velus ; Anthères allongées, [illegible] à la base ; Ovaire subadhérent à la base du calice ; Style filiforme ; Stigmate ponctiforme ; Capsule quinqueloculaire.

Arbres ou arbustes de l'Amérique tropicale, plus ou moins velus ou [illegible], à [illegible] [illegible], à feuilles opposées [illegible] [illegible].

[illegible]

[illegible]

La famill[illegible] [illegible] sement chez lesquels l'élégance et la riche velouté du feuillage le disputent à la beauté de la fleur, s'est surpassée en produisant le *Pleroma Benthamianum*. Le bel individu que nous avons fait figurer chez M. Chauvière, et qui se trouve aujourd'hui dans le commerce, est doué d'un éclat qui semble défier l'art du peintre : richesse de coloris, finesse de détails dans la corolle, dont les pétales sont marqués de stries que le pinceau le plus habile est incapable de reproduire, tels sont les traits principaux [illegible] a orné.

Les caractères de ce *Pleroma*, [illegible] depuis 18[illegible] et y a été introduit du Brésil, où il a pour station les montagnes des Orgues, à trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sont les suivants : tige simple, droite, ligneuse et de couleur [illegible], à [illegible], portant encore les traces des [illegible] les jeunes rameaux ; branches [illegible], subailées comme la tige principale, [illegible] dans toute leur longueur ; feuilles

(1) [illegible], abondance, profusion.

PLEROMA BENTHAMIANUM (1).

(Plérome de Bentham).

Classe :		Ordre :
DÉCANDRIE.		MONOGYNIE.

Famille naturelle :

MÉLASTOMACÉES.

Sous ordre :

MÉLASTOMÉES — OSBECKIÉES.

CARACT. ESSENT. Calice quinquepartite à lobes étroits, acuminés ; Corolle à 5 pétales obovales; Étamines 10, adnées aux pétales; Filaments glabres et le plus souvent velus; Anthères allongées, biauriculées à la base; Ovaire subadhérent à la base du calice; Style filiforme; Stigmate punctiforme; Capsule quinqueloculaire.

Arbres ou arbustes de l'Amérique tropicale, plus ou moins velus ou élancés, à bois mou et fragile; rameaux tétragones, à feuilles opposées ou verticillées, très-entières, tri-quinquenervées; fleurs terminales, en panicules violettes, roses, rouges ou pourpres, quelques-unes incluses avant l'anthèse dans deux bractées convexes et décidues.

Syn. *Lasiandra* D.C.
Rhexiæ spec. Ruiz. et Pav.

La famille des Mélastomacées, si abondante en végétaux d'ornement chez lesquels l'élégance et le riche velouté du feuillage le disputent à la beauté de la fleur, s'est surpassée en produisant le *Pleroma Benthamianum.* Le bel individu que nous avons fait figurer chez M. Chauvière, et qui se trouve aujourd'hui dans le commerce, est doué d'un éclat qui semble défier l'art du peintre : richesse de coloris, finesse de détails dans la corolle, dont les pétales sont marqués de stries que le pinceau le plus habile est incapable de reproduire, tels sont les traits principaux de cette belle plante, qui deviendra l'ornement de nos s erres.

Les caractères de ce *Pleroma*, qui est cultivé en Angleterre depuis 1842 et y a été introduit du Brésil, où il a pour station les montagnes des Orgues, à trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sont les suivants : tige simple, droite, ligneuse et de contexture molle, à écorce grise, portant encore les traces des ailes membraneuses qui garnissent les jeunes rameaux; branches opposées, grêles, quadrangulaires, subailées comme la tige principale; rameaux herbacés, ailés dans toute leur longueur; feuilles

(1) Du grec πλήρωμα, accomplissement, achèvement, perfection.

opposées, à pétioles courts, roses, velus, canaliculés, à limbe ovale obtus, à nervures simples, formant deux ellipses aiguës et concentriques; garnies en dessous d'une pubescence blanchâtre disposée symétriquement le long de nervures inapparentes sur la page supérieure; d'un vert foncé dans les feuilles adultes, et d'un vert tendre dans les jeunes qui sont bordées de cils roses; inflorescence en panicule thyrsoïde composée de huit à dix pédoncules carrés, velus, garnis de poils rouges, et comme striés de vert, formant au sommet de chaque pédoncule secondaire un bouquet de cinq à douze fleurs et plus; calice petit, vert, renflé, velu, à cinq divisions courtes, aiguës et bordées de rouge; corolle de cinq à six centimètres de diamètre, plane, à pétales suborbiculaires, inéquilatéraux, onguiculés, d'un magnifique violet à reflets pourprés, et à onglets blancs; faisceau d'étamines dressé au centre de la fleur; anthères roses d'abord, puis violettes; filets velus; style court, blanc, en crosse; stigmate légèrement renflé.

C'est un arbuste vigoureux, de serre chaude, qui fleurit très-facilement, et demande, en automne, une température qui en accélère la végétation et en mûrisse le bois : car les fleurs étant terminales, il faut, pour fleurir, que la plante ait acquis tout son développement. Il est important de la préserver de l'humidité pendant tout l'hiver, et de lui donner en été des arrosements abondants. Pendant la belle saison, on peut laisser les *Pleroma* dehors; ils s'aoûtent, se ramifient, et n'en fleurissent que mieux. On les multiplie de boutures.

Cette plante est un *Lasiandra* et non un *Pleroma*, à cause de la villosité du filet de ses étamines et de son fruit capsulaire, tandis que les *Pleroma* ont les filets, en général, glabres, et un fruit bacciforme. Nous avons conservé ce nom pour ne pas compliquer la synonymie horticole; et, en cela, nous avons suivi l'exemple de Paxton, qui a figuré, dans son journal, cette plante sous le nom de *Pleroma Kunthianum*; nous pensons même que notre *Benthamianum* n'est autre que le *Kunthianum;* car il diffère beaucoup d'un individu qui existe dans les serres de M. Cels et qu'on croit être le vrai *Benthamianum*.

ONCIDIUM TENELLUM.

ONCIDIUM TENELLUM (1).

(Oncidie délicate).

Classe : GYNANDRIE. — Ordre : MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Sous-ordre :

VANDÉES.

(Orchidaceæ Lindl.)

[illegible]

[illegible] *blanches.*

Syn. Epidendrum Jacq.

C'est dans les serres de M. Cels que nous avons fait figurer ce nouvel *Oncidium*, originaire de la Guyane, et envoyé à Paris par M. de Monville, en 1846.

L'*Oncidium tenellum* n'a pas de pseudobulbes; les feuilles sont [illegible], ren[illegible] [illegible] moyenne, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui se termine [illegible] [illegible] d'un vert clair, à bord [illegible] [illegible] [illegible], d'un vert [illegible] [illegible] [illegible] donne à toute cette plante un aspect [illegible] que vigoureux ; fleurs disposées en panicule [illegible] et lâche ; calice à sépales conformes, équilatéraux, étalés, courts, orbiculaires et spatulés, mucronés au sommet, brièvement onguiculés, d'un blanc lavé de [illegible], [illegible] à leur onglet de stries transverses d'un [illegible] ; pétales également étalés, courts, étroits, subéqui-

---

(1) [illegible]

ONCIDIUM TENELLUM (1).

(Oncidie délicate).

Classe : GYNANDRIE.

Ordre : MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Sous ordre :

VANDÉES.

(*Orchidacées* Lindl.)

CARACT. ESSENT. Périanthe étalé; Sépales le plus communément ondulés; les latéraux libres, connés sous le labelle; Pétales conformes; Labelle très-grand, sans éperon, continu avec le gynostème, diversement lobé, tuberculé ou crêté à la base; Gynostème libre, droit, demi-cylindrique, ailé de chaque côté au sommet; Anthère semi-biloculaire, munie d'un rostellum court ou bien allongé et rostré; Pollinies deux, sillonnées inférieurement; Caudicule plane; Glandule oblongue.

Herbes épiphytes de l'Amérique tropicale, le plus souvent pseudobulbeuses; feuilles coriaces, planes, pliées, triquètres ou cylindriques; hampes paniculées, vaginées, rarement simples; fleurs belles, jaunes, souvent tachetées, plus rarement blanches.

Syn. *Epidendrum* Jacq.

C'est dans les serres de M. Cels que nous avons fait figurer ce nouvel *Oncidium*, originaire de la Guyane, et envoyé à Paris par M. de Monville, en 1846.

L'*Oncidium tenellum* n'a pas de pseudobulbes; les feuilles sont cultriformes, renversées, pliées sur leur arête moyenne, étroites à leur point d'insertion, plus larges au sommet, qui se termine brusquement en une pointe obtuse, d'un vert clair, à bord foliaire finement denticulé; hampe florale longue de douze centimètres, d'un vert mat, garnie d'écailles blanchâtres et scarieuses, ce qui donne à toute cette plante un aspect plutôt grêle que vigoureux; fleurs disposées en panicule spicoïde courte et lâche; calice à sépales conformes, équilatéraux, étalés, courts, orbiculaires et spatulés, mucronés au sommet, brièvement onguiculés, d'un blanc lavé de rose lilacé, maculés à leur onglet de stries transverses d'un brun rouge; pétales également étalés, courts, étroits, subéqui-

---

(1) Du grec ὀγκίδιον, dimin. d'ὄγκος, saillie, à cause des tubercules que porte le labelle

latéraux, presque subulés, rosés, maculés de même couleur que les sépales; labelle flabelliforme, étalé, étroit à la naissance de son lobe médian, sinué sur ses bords et légèrement acuminé, de même couleur que le reste de la fleur, onglet d'un jaune vif, tacheté-maculé de brun rougeâtre; gynostème biailé, du même ton que l'onglet du labelle.

Cette délicate orchidée est très-fleurissante : à la fin de septembre, époque où elle était dans toute sa beauté, nous avons compté jusqu'à dix fleurs sur chaque panicule. Sa coloration varie avec les divers degrés de son accroissement : les tons rose violacé et brillants des fleurs nouvellement épanouies passent graduellement au brun verdâtre. La moucheture de cette fleur et la légèreté de l'ensemble de son inflorescence, lui assurent une place distinguée dans les collections d'orchidées.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les soins particuliers à donner à cet *Oncidium;* on pourra, à cet égard, consulter la monographie que nous publierons ultérieurement sur la culture des orchidées.

Constans Pinx *Paul Legrand sculp.*

CHRYSANTHEMES

1. Silene. 2. Etoile Polaire

PYRETHRUM INDICUM var. NOVÆ (1).

(Chrysanthème des Indes, var. nouvelles.)

Classe: | Ordre:
SYNGÉNÉSIE | POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Tribu:

[illegible] — [illegible].

[illegible] L. [illegible] D.C.

[illegible]

[illegible] jaune.

Syn.: [illegible]

Chrysanthemum sp. L.

Matricaria sp. Lamk.

[illegible]

1° [illegible]

2° [illegible]

3° [illegible]

4° [illegible]

5° [illegible]

6° [illegible]

Notre visite d'automne à la belle collection de Chrysanthèmes de M. Pelé nous a déterminés à choisir, parmi les plus beaux gains, deux [illegible] leur figure, et qui seront très-goûtées des amateurs. Ces deux variétés nouvelles, auxquelles nous ajoutons [illegible] nouveaux et également méritants.

(1) [illegible] de ce genre.

PYRETHRUM INDICUM VAR. NOVÆ (1).

(Chrysanthème des Indes, var. nouvelles).

Classe : SYNGÉNÉSIE.

Ordre : POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Tribu :

SÉNÉCIONIDÉES — ANTHÉMIDÉES.

(*Corymbifères* L. Juss., *Synanthérées* D. C.)

CARACT. ESSENT. Capitule multiflore, hétérogame; fleurs du rayon unisériées, femelles, très-rarement nulles, celles du disque, hermaphrodites; Involucre campanulé, à écailles imbriquées, scarieuses sur leurs bords; Réceptacle convexe, nu ou plane, quelquefois paléolé; Corolles du rayon, ligulées, du disque, tubuleuses, à tube le plus souvent obcomprimé, biailé, plus rarement cylindrique, limbe quinquedenté; Anthères écaudées; Stigmates du disque exappendiculés; Akènes sans ailes, anguleuses; Aigrette coroniforme.

Herbes presque toujours vivaces, plus rarement des arbustes, quelquefois annuelles, répandues dans toutes les régions de l'ancien continent, plus nombreuses en Europe, à feuilles alternes, dentées ou diversement lobées; capitules solitaires ou en corymbe, disque jaune, très-rarement blanchâtre, rayon blanc, plus souvent jaune.

Syn. *Gymnocline*, Cassini.
Chrysanthemi sp. L.
Matricariæ sp. Lamk.

Le g. Pyrèthre est divisé en six sous-genres :

1° *Leucoglossum*, D. C.; type P. *maritimum*.
2° *Gymnocline*, D. C.; type P. *macrophyllum*.
3° *Xanthoglossum*, D. C. (syn. *Coleostephus* Cass.); type P. *densum*
4° *Tridactylinum*, D. C.; type P. *Kirilowii*.
5° *Dendranthemum*, D. C.; type *Chrysanthemum indicum*. C'est à cette division qu'appartiennent nos Chrysanthèmes.
6° *Balsamita*, D. C.; type P. *Balsamita*.

Notre visite d'automne à la belle collection de Chrysanthèmes de M. Pélé nous a déterminés à choisir, parmi les plus beaux gains, deux fleurs réellement hors ligne, et qui seront très-goûtées des amateurs. Ces deux variétés nouvelles, auxquelles nous ajoutons la description de plusieurs gains nouveaux et également méritants,

---

(1) Du grec πύρεθρον formé du radical πῦρ feu, à cause de la saveur âcre des végétaux de ce genre.

ont été obtenus par M. Lebois, un des amateurs les plus heureux dans les semis de Chrysanthèmes.

N° 1. *Silène.* Fleur de douze centimètres de diamètre, très-pleine, globuleuse au centre; pétales planes et s'imbriquant du centre à la circonférence; pétales externes tubulés; fond de la fleur blanc de crême; fleurons extérieurs roses, et formant autour du centre un disque qui tranche sur le fond.

N° 2. *Étoile polaire.* Fleur d'environ quinze centimètres, très-pleine, d'un beau jaune soufre, présentant pour caractère particulier, ce qui donne à cette plante un facies tout spécial, de longs pétales décrivant des courbes concentriques autour d'un axe commun.

Gains de 1846.

Vulcain. Fleurs nombreuses, de quinze à dix-huit centimètres de diamètre, d'une régularité parfaite; pétales planes et renversés, cramoisi velouté, pétales de la circonférence plus pâles, quoique de même ton; cœur inapparent.

Proserpine. Fleurs de douze centimètres, planes, très-doubles, amaranthe teinté d'orangé; pétales planes, légèrement roulés au centre; plante très-florifère et d'un coloris distingué.

Follette. Plante très-florifère : fleurs d'environ quinze centimètres de diamètre; pétales extérieurs semi-tubulés; les intérieurs plus longs et plus grêles; disposition infundibuliforme qui s'efface avec les progrès de l'épanouissement; cœur très-plein, pétales réfléchis, d'une couleur jaune très-pâle passant au blanc pur.

Nini-Pompon. Fleurs de douze centimètres, d'un rose vineux pâle; pétales à demi-repliés sur eux-mêmes, de manière à laisser voir le dessous des pétales, qui est plus pâle, et paraît en linéoler le bord de blanc.

Gains de 1847.

Junon. Fleurs de douze centimètres de diamètre, forme d'anémone, pétales planes et renversés, cœur très-bombé, chamois légèrement lavé de carmin, au centre, passant au carmin plus foncé.

Pierrette. Fleurs bien faites, de huit centimètres, à pédoncules

courts ; pétales planes, formant au centre un entonnoir, ce qui donne à cette fleur une forme de pompon à cœur jaune verdâtre ; blanc de crême en dessus, les pétales extérieurs légèrement rosés.

La Camargo. Fleurs grandes, à cœur jaune, pétales très-planes, blancs à la base et striés de bandes d'un violet foncé.

La Calebasse. Inflorescence en groupe dense : fleur de quinze centimètres de diamètre, à pétales ligulés, amaranthe violacé à pointes blanches, par suite de la coloration des pétales inférieurs qui sont plus pâles en dessous.

Emilie Tessier. Fleurs moyennes, cœur rentré, formant au centre un pompon rouge autour duquel se dressent en entonnoir des pétales planes d'un jaune buffle lavé de brique ; pétales extérieurs brique, quelques fleurs d'un jaune plus uniforme de ton.

Henrietta Modesta. Fleurs blanches et d'une belle forme, extrémité et dessous des pétales violacés.

Comme nous n'aurons pas souvent, sans doute, occasion de revenir sur ce beau genre, dont la variété est si prodigieuse qu'on ne sait que figurer et décrire, nous joignons à ces descriptions une note de culture dont toutes les données ont été épurées au creuset de l'expérience.

Les Chrysanthèmes ne sont pas délicats, ils s'accommodent de presque tous les terrains, à l'exception des localités humides qui leur sont contraires. Leur rusticité leur permet de supporter nos hivers les plus rigoureux ; cependant il est prudent de les couvrir d'un peu de litière et de feuilles, pour les garantir des transitions brusques de température qui ont lieu dans les faux dégels. Certaines variétés sont cependant délicates ; ce sont celles qui ne produisent pas de rejetons. Lorsqu'on en possède de cette nature, il faut, à l'automne, les mettre en pot et les rentrer en serre tempérée ou sous châssis pendant l'hiver, afin de les maintenir en état de végétation, après avoir rabattu à douze ou quinze centimètres les tiges qui ont produit des fleurs. Il se développe alors sur ces tiges des bourgeons qui servent à leur multiplication, soit par boutures, soit par éclats ; sans cette précaution, elles couraient risque de périr dans le cours de l'hiver.

C'est vers le 1er avril qu'on met en pleine terre ceux qui ne se reproduisent pas par œilletons et n'ont poussé que sur la vieille souche; il faut les rechausser pour faire enraciner les bourgeons, dont on fait plus tard des boutures qui reprennent facilement à l'ombre. Quant à l'époque générale de leur plantation, c'est le 1er mai. On sépare les œilletons, qu'on plante isolément à la distance de trois pieds, afin d'éviter l'étiolement. La place qui leur convient le mieux dans la culture ornementale est dans les massifs ou les plates-bandes; et si l'on veut éviter qu'ils occupent, pendant tout l'été, une place si bien remplie par d'autres fleurs, on en forme une planche.

Au 1er juin, on les pince à quinze ou vingt centimètres du sol, pour les faire ramifier. Ce procédé est le seul qui convienne pour obtenir des touffes basses et gracieuses.

Vers la fin d'août, on les enlève pour les mettre en place dans les parterres; et si l'on désire les faire servir à la décoration des appartements ou des serres, on les met dans des pots de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre, suivant leur force.

Les amateurs qui veulent avoir de petites plantes moins volumineuses doivent faire, du 1er au 15 juin, des boutures sous cloches ou sous châssis à l'ombre. Quand elles sont reprises, on les repique en pleine terre, à la distance de quarante à cinquante centimètres. A la fin d'août, on les met dans des pots de douze à quinze centimètres, ce qui permet de multiplier le nombre des variétés sans qu'il y ait encombrement. Comme ces Chrysanthèmes n'occupent pas beaucoup de place, on en peut mettre deux ou trois variétés dans un même pot.

Les Chrysanthèmes se multiplient encore par marcottes au mois d'août, soit en pleine terre, soit en pots. On les sèvre quand ils sont près de fleurir; et si l'on veut avoir de petites plantes de quinze à dix-huit pouces de hauteur, à la fin d'août, on coupe l'extrémité des rameaux qu'on bouture sous cloches; par ce moyen, on obtient des plantes basses et qui fleurissent très-bien.

JUSTICIA MACDONELLIAE.

[illegible] (1).

[illegible]

Classe [illegible] Ordre.

DIANDRIE. MONOGYNIE.

Famille naturelle

ACANTHACÉES.

Tribu :

[illegible] — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le beau genre *Justicia*, qui compte un grand nombre d'espèces ornementales dont aucune ne peut être l'objet du dédain de l'horticulteur, vient de s'enrichir d'une nouvelle espèce aussi élégante par sa couleur que somptueuse par l'ampleur de son [illegible] : c'est un arbuste [illegible] d'environ 1 mètre 30, à tige [illegible], quadrangulaire, à côtes [illegible] portant de [illegible] après leur chute ; feuilles opposées, à pétiole [illegible], longues d'environ 25 à 30 cent., larges de 20, en cœur très-allongé, un peu cloquées, légèrement décurrentes au point [illegible] du limbe avec le pétiole, lisses, luisantes, entières ; [illegible] très-saillantes ; nervures du [illegible] ; inflorescence en épi terminal,

(1) [illegible]

JUSTICIA MACDONELLIÆ (1).

(Carmantine de Macdonell).

Classe : DIANDRIE.

Ordre : MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ACANTHACÉES.

Tribu :

ECHMATACANTHÉES — ACANTHÉES.

(*Acanthes*, L. Juss.)

CARACT. ESSENT. Calice quinquepartite, égal; Corolle hypogyne, infundibuliforme, bilabiée; tube allongé; lèvre supérieure étroite, réfléchie; lèvre inférieure trifide; Étamines deux, insérées à la gorge de la corolle; Anthères exsertes, biloculaires; Ovaire biloculaire; Style simple; Stigmate bifide; Capsule onguiculée, cuspidée, biloculaire, disperme par avortement.

Arbustes de l'Asie tropicale à feuilles opposées; inflorescence en épi terminal; bractées herbacées, larges, décidues ; fleurs opposées, solitaires, à bractéoles petites, subulées.

Syn. *Adhatoda* Tourn.

Le beau genre *Justicia*, qui compte un grand nombre d'espèces ornementales dont aucune ne peut être l'objet du dédain de l'horticulteur, vient de s'enrichir d'une nouvelle espèce aussi éclatante par sa couleur que somptueuse par l'ampleur de son épi floral; c'est un arbuste ligneux d'environ 1 mètre 40, à tige violâtre, quadrangulaire, à côtes un peu saillantes et portant de petits appendices ailés, verdâtre et glauque dans les jeune rameaux ; les entre-nœuds sont courts et renflés au point d'insertion, l'impression laissée par les feuilles persiste longtemps encore après leur chute; feuilles opposées, à pétiole plano-convexe, longues d'environ 25 à 30 cent., larges de 20, en cœur très-allongé, un peu cloquées, légèrement décurrentes au point d'insertion du limbe avec le pétiole, lisses, luisantes, entières; nervures primaires et secondaires très-saillantes ; nervures du dessous, saillantes et rougeâtres ; inflorescence en épi terminal,

---

(1) Ce genre a été dédié à James Justice, botaniste anglais du XVIIIe siècle, que Linné appréciait beaucoup; il est auteur du *British gardener's director*.

lâche, long d'environ 15 à 20 centimètres; verticilles floraux opposés en croix; rachis violacé; fleurs mêlées de bractées aiguës, violettes, lancéolées; calice très-court, à 5 divisions, les supérieures les plus longues; quelquefois une division aiguë et filiforme qui dépasse toutes les autres; corolle longue d'environ 15 centimètres, bilabiée, fendue jusqu'à moitié de sa longueur, tubuleuse, costulée, égale dans toute son étendue, incurvée, pubérule, d'un jaune vif lavé de cocciné; lèvre inférieure à 3 divisions, lèvre supérieure arrondie et recourbée en casque, tordue sur elle-même avant la floraison.

Cette belle variété fleurit en décembre et janvier.

Il faut la cultiver en serre chaude pendant l'hiver, lui donner des arrosements modérés à cette époque; la sortir pendant l'été, l'arroser fréquemment, la pincer souvent pour la faire ramifier; la rempoter une couple de fois pendant cette saison et la planter en terre substantielle. Elle peut fleurir à 40 ou 60 centimètres de hauteur.

CULTURE DU DAHLIA

POUR LES EXPOSITIONS.

PAR M. TURNER.

TRADUCTION ET NOTES PAR M. A. MIELLEZ.

On m'a souvent prié de vouloir bien publier la méthode que j'emploie pour cultiver les Dahlias destinés aux expositions : je donne les renseignements qui suivent comme le résultat d'une longue expérience toujours couronnée de succès, depuis 1834 jusqu'à ce jour. Pendant cette longue période, j'ai cultivé ce *Roi de l'Automne* dans quatres localités dont les terrains sont de nature différente. Celui que je cultive aujourd'hui est composé de vieille terre noire végétale mêlée de marne sablonneuse ou tourbeuse.

Je donne la préférence à ce dernier terrain parce qu'il produit les plus belles fleurs avec moins de travail et d'attention. Je recommande à toute personne commençant la culture du Dahlia, ou à toute autre qui aurait à choisir une nouvelle pièce de terre, de prendre un sol humide et léger ; car les variétés sujettes à donner des centres verts et noueux demandent à pouvoir être souvent arrosées; par une croissance rapide, elles donneront des fleurs parfaites. Les variétés, au contraire, qui deviennent simples après leurs premières fleurs, demandent une terre forte, exposée au grand air, afin que leur végétation soit lente : le Marquis of Aylesbury (Spary) et Princess royal (Hudson) sont de la première catégorie ; lady Saint-Maur (Brown) et Beauty of Sussex (Mitchell), de la seconde (1).

---

(1) J'appuie de toutes mes forces cette opinion de M. Turner : une terre humide et légère est celle qui convient le mieux aux Dahlias. J'ai eu, en 1845, environ 200 plantes recouvertes d'eau pendant plus de six semaines, elles ont produit les plus belles fleurs du pays. Sans doute, quelques variétés s'épuisant vite seront mieux dans une terre forte; mais ce sont des exceptions. On pourrait, au reste, lorsqu'on ne peut disposer de deux terrains de nature différente, planter ces dernières variétés trois semaines plus tard, on atteindrait à peu près le même but.

Le terrain ayant été bien retourné, mis en sillons pendant l'hiver et nivelé à la fin de mars ou au commencement d'avril, lorsqu'on le trouvera assez ressuyé, on lui donnera encore un léger labour avant de commencer la plantation. Il faut d'abord marquer la distance qui devra être d'un mètre soixante centimètres (six pieds anglais) de ligne en ligne d'un côté, et de un mètre quarante-cinq centimètres de l'autre.

Une petite quantité de terre grasse et légère bien mêlée, à l'endroit où l'on a l'intention de placer les plantes, les fera reprendre mieux et en beaucoup moins de temps ; et si le terrain était maigre, un peu de fumier consommé au dessous des pieds, leur ferait aussi le plus grand bien.

Le moment le plus favorable pour la plantation est la dernière semaine de mai ou la première de juin (1). Choisissez des plantes courtes, saines et d'une croissance vigoureuse. Rejetez celles qui sont restées trop longtemps dans leurs pots, dont les pointes sont rabougries et les pieds devenus durs. Si vous ne pouviez avoir d'autres plantes que ces dernières, vous gagneriez du temps à les changer de pots et à leur donner pendant quelques jours une chaleur un peu élevée. Je dois recommander aussi de rempoter immédiatement toutes les plantes au fur et à mesure qu'on les reçoit des horticulteurs marchands (2) ; de les mettre ensuite sur une couche froide à l'abri des limaces ; de les laisser pousser doucement en leur donnant tout l'air possible,

---

(1) Il existe en France un grand abus parmi les amateurs : un grand nombre (ceux du midi principalement) font leurs plantations dans les premiers jours d'avril ; ils aiment, disent-ils, à jouir longtemps et surtout à jouir vite. Leurs plantes fleurissent en juin et juillet, au moment des grandes chaleurs, les fleurs sont brûlées par le soleil avant d'être ouvertes. Quand arrive l'automne, époque où le Dahlia se montre dans toute sa beauté, les pieds sont épuisés ; de toute l'année, enfin, ils n'ont rien vu de beau, et ils appellent cela jouir !.....

(2) Lorsque des amateurs reçoivent des variétés nouvelles et que ces plantes sont restées longtemps en caisses privées d'air, qu'ils se gardent bien de les mettre aussitôt en plein air et à l'humidité, les blessures qu'elles pourraient avoir reçues pendant le voyage s'aggraveraient ; il faut les placer dans une serre ou sous un châssis fermé pendant quatre ou cinq jours, ne pas craindre de leur donner une chaleur un peu élevée et avoir soin de les abriter du soleil.

lorsque le temps le permet, de manière que les tiges restent courtes, d'un vert foncé, les feuilles rapprochées, qu'elles aient enfin toute l'apparence d'une bonne santé. Par des moyens si simples, il est facile de préparer les bases d'un succès futur, auquel on ne pourrait jamais prétendre avec de mauvaises plantes.

Il faut, en plantant, donner à vos Dahlias un bon tuteur, les attacher avec une bonne ligature, en ayant soin de ne pas les serrer pour les empêcher de grossir. Mettez ensuite à angle droit deux petits tuteurs qui garantiront vos plantes et les tiendront fermes par le plus mauvais temps. Ajoutez de grands tuteurs au fur et à mesure qu'elles avanceront, et assurez bien les branches de côté.

On néglige souvent ces précautions parce qu'on veut attacher toutes les branches en une seule fois, un grand vent inattendu pourrait cependant détruire la moitié des branches de chaque plante.

Je dois surtout insister, près des personnes qui désirent obtenir de grandes fleurs, sur l'importance qu'il faut mettre à attacher les branches en les élargissant (1), et non pas en les réunissant en une botte comme une gerbe de blé; il est aussi indispensable que le soleil et l'air circulent dans l'intérieur qu'autour de la plante.

---

(1) En France, beaucoup de personnes négligent ces précautions, cependant indispensables. Quelques-unes vont même plus loin, elles laissent leurs Dahlias sur une seule tige, en coupant toutes les branches de côté, de manière que lors de la floraison, leurs plantes atteignent 2 à 3 mètres de haut et font l'effet de perches à houblon. D'autres, voulant trop multiplier les variétés nouvelles, les coupent continuellement pendant les deux premiers mois de leur plantation; il en résulte que leurs plantes restant sur une ou deux tiges, ne donnent que peu de fleurs et sont d'un aspect désagréable. Pour avoir les Dahlias dans toute leur beauté, il faut laisser aux jeunes plantes toutes leurs branches. Ce n'est que lorsqu'elles ont acquis une certaine force (du 15 juillet au 1er août) qu'il faut leur ôter toutes les branches secondaires inutiles.

(La suite au prochain numéro.)

EXPOSITION DU CERCLE GÉNÉRAL D'HORTICULTURE.

—

Le mois de mars est, sans contredit, l'époque de l'année la plus favorable aux expositions horticoles : car c'est alors que les genres les plus recherchés des amateurs brillent de tout leur éclat. A peine affranchis des rigueurs de l'hiver, attristés pendant si longtemps par la nudité de nos jardins, nous demandons à nos serres de nous livrer les trésors qu'elles recèlent et dont elles sont si riches et si fières. Il faudrait ne pas aimer les fleurs pour voir sans admiration ces brillants Camellias aux feuilles vernissées et aux fleurs de cire ; ces Rhododendrums dressant avec orgueil leur énorme panache d'une contexture si délicate, au-dessus de leur feuillage ferme et dense ; ces Azalea indica aux corolles largement épanouies, ces Ericas, ces Epacris, ces Jacinthes, enfin tous les plus coquets enfants de Flore, bien dignes par leur beauté d'ouvrir les portes du printemps. Il serait en effet difficile de voir un tableau plus ravissant que celui qu'offraient les gradins de la galerie du Luxembourg, disposés avec un art savant qui fait l'éloge de ceux qui ont présidé à cet arrangement; aussi pas une critique n'est venue troubler la pureté de la joie de cette fête florale, c'était un accord de témoignages d'approbation dont les horticulteurs parisiens ont dû être bien doucement flattés.

Notre mission étant de rendre un compte impartial de nos impressions, sans y mêler aucune question étrangère ni même proclamer le nom des vainqueurs de cette lutte pacifique, nous nous bornerons à faire connaître à nos lecteurs les plantes les plus méritantes qui ont frappé nos regards.

Les Camellias étant en majorité, c'est par eux que nous commencerons : nous avons dû en signaler un grand nombre ; car il est difficile de rejeter absolument une seule variété de ce genre toujours gracieux. Ceux qui ont le plus particulièrement appelé notre attention sont les suivants :

Camellia montironi, fleur de forme parfaite, du volume d'une belle rose cent feuilles, à pétales d'un blanc rosé quelquefois striés de rose; *C. carnosa*, également pur de forme et d'un rose tendre et frais du ton le plus délicat; *C. cruciata*, panaché à fond blanc, dont le type portait une panachure cruciale qui lui valut son nom; il a perdu cette régularité et varie dans la disposition de ses panachures; mais il n'en était pas moins une des plus splendides fleurs de l'exposition; on y rapporte le *Bergama*, qui lui ressemble d'une manière frappante; *C. Alexina* à fleur grande, d'un blanc rosé, piquetée, striée de rose vif et d'une belle forme, fleurissant pour la première fois en France; *C. commensa*, rose réticulé dont les pétales extérieurs sont plus foncés et les pétales intérieurs striés de blanc; *C. princesse Bacciochi*, fleur moyenne d'une régularité parfaite qui rappelle l'*incarnata*, et est de couleur rose carminé vif; *C. rei·e des fleurs*, infundibuliforme d'un beau rouge; *C. Benneyi*, d'un beau rose avec une bande blanche sur le centre du pétale; *C. sulcata*, beau camellia blanc, pur de couleur et de forme, ayant une bande jaunâtre au milieu de chaque pétale; *C. Tornielli*, fleur rose en coupe très régulière, plante nouvelle d'une belle facture; *C. Georges Washington*, fleur d'un blanc pur ayant la forme parfaite d'une rose cent feuilles; *C. paralida*, rose pœniforme dont les pétales du centre sont panachés; *C. prince Albert*, rose strié, assez joli de forme; *C. comtesse Zamoïloff*, fleur d'une belle coupe et d'un rose tendre; *C. Robertsonii*, grande et belle fleur d'un rouge vif; *C. Pluton*, belle variété qui mériterait d'être plus connue; fleur grande, bien faite, rouge à bandes blanches; *C. queen Victoria* également rouge linéolé de blanc; c'est une excellente plante qui a été rejetée d'abord et à laquelle on est revenu avec raison, car c'est une bonne variété, très-fleurissante.

Nous avons vu, par l'effet d'accidents dont nous ne pouvons assigner la cause, certains Camellias et surtout des *imbricata* teints d'ardoisé vif et franc qui contredisent la création de Camellias bleus par les horticulteurs lyonnais comme des variétés

constantes. Il est certaines nuances interdites à des genres dont le système de coloration est renfermé dans d'étroites limites de l'échelle chromatique, et les Camellias sont dans ce cas; ils se teignent d'ardoisé sans pour cela être bleus, et cette nuance n'a rien de fixe. Nous avons encore vu un *C. philadelphica* affecter cette nuance ardoisée et cuivrée sans pour cela rien constituer de durable. Ne demandons pas aux végétaux ce qu'ils ne peuvent nous donner, et contentons-nous de jouir de leurs beautés naturelles sans prétendre y trouver des qualités chimériques. Nous avons remarqué avec plaisir qu'on commence à ne plus tenir si rigoureusement aux *imbricata*, et qu'on recherche les belles et larges fleurs dont les types se trouvent dans *Monarch* et *Pirzio* que nous avons fait figurer, et qui ne peuvent manquer de trouver des amateurs; on peut dire, cependant, que parmi les pœniformes il y a bien certaines plantes d'un mince mérite, nous citerons pour exemple le *C. villageoise* ou *Agenorea* qui n'est pas digne de la réputation dont il a joui.

Les merveilles de cette exposition étaient quatre Camellias aussi forts que des orangers, qui attiraient tous les regards par le luxe de leur floraison et leur grand développement.

Après les Camellias viennent, dans l'ordre de leur importance ornementale, les Rhododendrums, qui se pressaient, beaux et nombreux, sur tous les gradins; les variétés qui nous ont paru les plus méritantes sont : *Rh. pardoloton*, violet piqueté de pourpre à fleur largement ouverte; *Rh. coronarium*, rose vif violacé tiqueté de pourpre; *Rh. arboreum roseum*, qui ne diffère de l'*arboreum* que par la couleur rose de sa corolle; il fleurit pour la première fois; *Rh. rubricaulis*, à fleur d'un blanc rosé; *Rh. companulatum princeps*, d'un beau blanc lavé de rose; *Rh. Juliette Porcher*, gain français obtenu par M. Van Acker d'Orléans; il est du plus beau rose et d'une forme parfaite; *Rh. Harringtonii*, d'un blanc pur; *Rh. virgo*, hybride de l'*arboreum*, fleur délicate, blanc lavé de violet. Tous ces élégants arbustes se recommandaient non-seulement par leur beauté, mais encore par leur vigueur et leur belle forme. Nous avons également

remarqué des hybrides de *Rhododendrum arboreum*, d'un riche coloris et jusqu'à ce moment sans nom.

Les Azaleas, ces brillants rivaux des Rhododendrums, contribuaient avec non moins de distinction à l'embellissement de l'exposition ; les variétés les plus remarquables étaient : *A. prince Albert*, fleur grande, rouge ponceau ponctué de carmin pourpre ; *A. prestantissima*, rose à macule violacée pourpre ; *A. refulgens*, d'un cocciné brillant ; *A. baron de Pronay*, violet riche à reflets bleus, macule pourpre ; *A. barbata*, fleur très-grande, largement épanouie, d'un violet tendre ; *A. dilatata*, fleur de belle forme et de grandeur moyenne, d'un rose pur ; *A. magnifica plena*, fleur bien faite, d'un beau violet ; *A. rosea punctata*, très-belle plante, d'une bonne forme ; *A. Murrayana*, rose violacé ; *A. duc de Brabant*, carné vif d'une teinte délicate ; *A. Standishii*, rose tendre ; *A. picturata*, fleur blanche striée accidentellement mais toujours d'un bel effet ; *A. alba striata*, même système de coloration, plus constante dans son mode de panachure ; *A. Egertoni*, variété nouvelle d'un rose cuivré ; *A. exquisita* ; cette charmante variété, quoique déjà ancienne, est une des plus gracieuses du genre et elle mérite sans flatterie le nom dont on l'a décoré ; *A. Cupida*, rose pur ; *A. cupræa splendens*, une des plus brillantes variétés nouvelles, cocciné cuivré ; *A. rosea elegans*, plante ornementale fort distinguée et très-florifère ; *A. optima*, ponceau ponctué de carmin.

A ces brillantes variétés d'*A. indica*, étaient associées des variétés de pleine terre, dont la floraison était en général grêle et chétive parce que ces plantes ne peuvent être impunément forcées sans perdre leur éclat.

Deux collections d'Ericas, remarquables par la variété infinie de leurs formes et de leur coloris, concouraient à rehausser l'éclat de cette fête florale ; on ne remarquait parmi elles aucune plante nouvelle, mais on admirait leur vigueur et leur brillante santé, preuve irrécusable du talent des horticulteurs qui les ont exposées. Parmi ces Ericas se cachaient timidement leurs sœurs les Epacris, non moins gracieuses et injustement dédaignées.

Une collection d'Amaryllis, produit de l'hybridation de l'*equestris* et de la *Cinnamomea*, attirait les regards par l'éclat de ses couleurs plutôt que par sa variété ; c'est la première fois qu'on voit dans les cultures françaises des plantes si vigoureuses ; et bien quelles n'approchent pas des Amaryllis gigantesques des Belges, on ne peut refuser un tribut d'éloges à l'horticulteur qui leur a si patiemment donné ses soins. Il est à regretter qu'il n'ait pas fait intervenir dans ses hybridations des Amaryllis à fond blanc, ce qui donnerait à sa collection une variété qui lui manque.

Deux collections de Jacinthes de Hollande, belles, parfumées et variées de couleur, attiraient les regards des nombreux visiteurs de l'exposition. Les Roses étaient arrivées au terme de leur floraison grâce à la direction savante et attentive des horticulteurs qui se livrent à la culture de ce beau genre ; pourtant on doit dire qu'elles perdaient de leurs avantages à côté des orgueilleux Camellias et des pompeux Rhododendrums.

L'éclat de ces fleurs brillantes concentrait toute l'attention des amateurs, ce qui a nui à des collections de plantes très-variées, mais dont l'œil attentif doit étudier les formes plus modestes ; on remarquait cependant un pied très-vigoureux de *Porphyrocoma lanceolata*, donc les bractées rouges l'emportent en éclat sur le coloris de la fleur ; et du milieu des roses s'élançait la panicule étoffée du *Statice macrophylla*, le géant du genre.

Au nombre des rares plantes d'introduction récente se trouvait une Spirée à feuilles de prunier, dont les fleurs blanches, pleines comme des roses pompon en miniature, promettent à nos jardins un ornement de plus.

De modestes groupes de conifères n'ayant à étaler ni un feuillage ample et coquet, ni des fleurs élégantes, n'attiraient que quelques amateurs capables d'apprécier le mérite de plusieurs nouvelles espèces destinées à être un jour peut être l'orgueil de nos forêts ; ce sont les *Pinus Lambertiana*, *macrocarpa*, *Sabiniana*, *ponderosa*, *l'Abies Douglasii*, dont nous a dotés la Californie; le *Cryptomeria Japonica*, qui résistera sans doute à nos hivers puis qu'il a passé en pleine terre, au Jardin du Roi, toute la

saison rigoureuse. Parmi les nouveautés du même ordre, mais qui exigent une température plus élevée, nous citerons les *Pinus Montezuma* et *Ayacahuite*; nous avons remarqué avec plaisir de vigoureux individus de *Dacrydium cupressinum* et *elatum*, de *Dammara australis* et de *Phyllocladus trachymenoides*.

Ici s'arrête notre pérégrination floriculturale : nous avons dû admirer encore le bel état de conservation de fruits à couteau dont quelques-uns étaient d'un volume remarquable, ainsi que des patates aussi saines qu'à l'automne, et près des quelles se trouvait une corbeille de pommes de terres provenant d'une culture automnale qui a donné des tubercules sains et volumineux; toutefois nous devons dire que les résultats ne sont pas partout les mêmes; aussi nous proposons-nous de vérifier ce fait par des expériences personnelles. Il nous reste à exprimer le regret de n'avoir vu à cette exposition, si complète et si brillante, aucun légume de primeur.

Nous n'avons rien vu parmi les instruments et appareils de jardinage qui méritât une mention particulière; ils sont fabriqués avec élégance et solidité; mais ils n'offrent rien de neuf. Ce qui nous a le plus frappé, c'est la belle collection de poteries de Billom (Puy-de-Dôme), ce qui annonce un progrès véritable dans l'art Céramique.

Cette exposition, à laquelle s'associait une bonne œuvre faite avec délicatesse, et à laquelle tous les horticulteurs ont concouru, a été remarquable par le nombre, le choix et la vigueur des sujets exposés, ce qui montre que l'horticulture française grandit et progresse chaque jour, et ne comptera bientôt plus de rivaux.

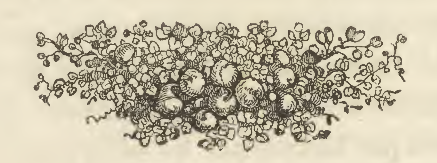

DE LA DISPOSITION D'UNE SERRE A MULTIPLICATION,

DU CHAUFFAGE ET DU BOUTURAGE DES PLANTES.

—

(Suite.)

La tannée seule convient encore en en mettant une épaisseur d'un mètre; la chaleur en est douce et dure longtemps; mais nous avons remarqué qu'elle se tasse et devient compacte, qu'alors la calorique se concentre dans un seul point et ne s'irradie plus. On prévient cet inconvénient en la remaniant souvent, comme nous l'avons dit précédemment.

Une des conditions les plus importantes dans l'emploi de la tannée est de la bien faire ressuyer avant de l'employer; car si elle était trop humide, il s'y développerait des champignons; et quand même elle ne serait pas envahie par ces dangereux parasites, l'humidité ne laisserait pas que de nuire aux boutures.

Nous sommes donc portés, par expérience, à conseiller à tous les horticulteurs d'employer de préférence à tous les autres systèmes, le chauffage à l'eau, pour les serres à multiplication. Il en coûte, il est vrai, un peu plus pour son établissement; mais ces premiers frais sont largement compensés par l'économie de combustible, la continuité et la régularité de la chaleur, et, ce qui est plus précieux encore, par l'économie de temps.

Les jeunes horticulteurs que l'exiguïté de leurs ressources pécuniaires empêche de faire construire des thermosiphons, remplacent cet appareil par des poêles en brique dont ils font passer les tuyaux de tôle ou de grès sous le plancher de la bâche. Les résultats sont les mêmes qu'avec les tuyaux d'eau chaude, surtout quand on concentre dans l'intérieur de la bâche le calorique qui rayonne de ces conduits, incessamment parcourus par une fumée brûlante. Ce système de construction est bien moins dispendieux, ce qui ne laisse pas d'être important; mais combien cet avantage n'est-il pas balancé par les soins qui accompagnent ce mode de construction; les tuyaux se percent par suite d'usure, se

gercent ou se fendent, la fumée envahit la terre et compromet la santé des végétaux qu'elle renferme ; il arrive quelquefois même des accidents plus graves, aussi ces constructions ne sont-elles que temporaires ; dès que ceux qui les ont adoptées peuvent s'en passer, ils s'empressent de le faire, et les remplacent par des appareils de cuivre ou de fonte.

Après avoir épuisé la série des raisons qui portent à préférer le thermosiphon à tous les autres moyens de chauffage, nous allons nous occuper d'exposer les principes généraux du bouturage des plantes ; nous disons les principes généraux, parce que le sujet est si vaste et si complexe, qu'il est impossible de déterminer ni le mois, ni l'époque qui convient à chaque espèce de végétal. Ce travail peut se faire dans toutes les saisons de l'année, depuis le mois d'octobre jusqu'en mai, pour les multiplications au thermosiphon, et depuis mai jusqu'en octobre pour celles qui se font sur de vieilles couches ou à froid.

Nous commencerons par la multiplication d'hiver, c'est-à-dire d'octobre ; car avec une chaleur douce, cette époque est très-favorable au bouturage ; depuis la mi-novembre jusqu'au 15 janvier le succès est moins assuré. C'est dans cette saison qu'on fait les boutures de bois dur qui sont longues à s'enraciner et ne sont pas sujettes à fondre. Mais l'époque, sans contredit la plus favorable, est à commencer du 25 janvier jusqu'en mai, si l'on a eu soin de préparer ses plantes. Cette opération consiste à rentrer dans la serre à boutures, ou toute autre dont la chaleur est semblable, les plantes qu'on veut multiplier. Les jeunes rameaux qui doivent leur développement à l'emploi de ce procédé sont préférables à ceux pris dans une serre froide ; car il pourrait souvent arriver de faire des boutures de plantes coupées dans la serre froide, lesquelles périraient quelques jours après, tandis que les mêmes variétés prises dans la serre chaude et multipliées dans des circonstances absolument semblables, ont parfaitement réussi ; nous ne donnons néanmoins pas ce système comme applicable à tous les cas ; car il y a beaucoup de plantes qui reprennent parfaitement sans cette précaution ; mais en

général, toutes les boutures herbacées, toutes celles qui ont des dispositions à reprendre vîte sont les meilleures; il faut faire aoûter celles qui sont d'une reprise longue; et n'attendre que peu de succès des branches ou boutures qui sont trop endurcies.

Nous ne nous étendrons pas sur la manière d'opérer; car ce n'est pas dans l'opération matérielle que consiste le talent du multiplicateur, mais dans le choix des boutures, dans leur position sur des couches à divers degrés de température, enfin dans les soins journaliers qui leur sont donnés suivant leurs exigences individuelles.

Il est de fait acquis qu'une branche ou une feuille fichée en terre doit reprendre; mais la manière de la séparer de la mère exige certaines précautions et une manière uniforme de procéder: elle doit toujours être faite aux articulations des feuilles, et être coupée en bizeau plutôt qu'horizontalement; cependant, quand le bois est dur et résistant, il n'est plus nécessaire de la couper aux articulations.

Les boutures à une feuille offrent non-seulement l'avantage de multiplier numériquement les individus, mais on peut même affirmer que pour tous les végétaux qui peuvent se prêter à ce mode de bouturage, la réussite est plus assurée : les plantes qui en résultent sont plus jolies de forme et d'une plus belle venue, parce que la tige que l'œil émet n'a pas été fatiguée sous le verre ou sous la cloche et se développe avec une vigueur et une liberté plus grandes. Si, en parlant des boutures de feuilles, nous disons l'œil, c'est que nous entendons par là, une bouture pourvue de son œil. Dans les plantes dont les feuilles sont opposées, on parta e le bois en deux parties égales, de telle sorte que l'œil est conservé en même temps que la feuille, et on laisse un talon de 2 à 4 millimètres pour la fixer en terre. On ne doit pas même craindre d'enfoncer la bouture en terre de manière à couvrir l'œil. Ce procédé peut être employé avec avantage pour les plantes rares ou pour celles qui poussent peu de branches.

On doit procéder de même pour les plantes dont les feuilles

sont alternes, seulement on ne fend pas le bois : toutefois, quand il est trop gros, on en enlève une partie et ce moyen réussit toujours.

On peut également faire des boutures de feuilles sans bourgeon, avec le pétiole seulement; ces feuilles peuvent aussi être divisées en plusieurs parties, et ce mode de multiplication est applicable surtout aux plantes qui ont des racines bulbeuses ou tubéreuses, telles que les *Gesnerias*, les *Gloxinias*, les *Achimenes*, etc. Mais beaucoup de plantes ligneuses bouturées de cette manière n'émettent pas de tiges.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce système de multiplication, qui peut intéresser la physiologie végétale, mais ne peut-être sérieusement adopté en horticulture, excepté dans des cas tout exceptionnels.

(*A continuer.*)

JUSTICIA SPLENDENS.

Ce Justicia, regardé comme une espèce nouvelle, paraît être seulement une variété du *velutina*; on y reconnaît pour caractères différentiels, trop fugaces néanmoins pour constituer une espèce : une fleur plus ample, plus vigoureuse et plus chaudement colorée, une végétation plus rapide, une tige moins velue, plus violette, à articulations plus renflées, et des feuilles moins allongées, plus larges, glabres, à limbe moins décurrent, ce qui dégage le pétiole. Cette variété est arrivée de Bruxelles il y a environ un an : les graines étaient venues de l'Amérique du sud sans autre désignation que *species* du Brésil.

GLOXINIA VARIABILIS.

M. Morel a reçu du Brésil en 1846, par son collecteur M. Pinel, et venant de la région du Moro queimado, trois variétés d'une même espèce de *Gloxinia*, différant très peu du *macrophylla variegata* et qu'il a appelée *variabilis* à cause des différences que présentent les fleurs dans leurs accidents de coloration. Nous prendrons pour type la plante qui nous a paru réunir l'ensemble de caractères le plus complet : tige rougeâtre , feuilles à pétioles courts, épais, arrondis, rougeâtres, pubescents; limbe de la feuille, long de 12 à 15 cent., obcordé; page supérieure tapissée d'une pubescence courte et qui lui donne un aspect velouté; nervures et nervules larges, blanches et villeuses; crénelures rougeâtres sur leurs bords, velues comme le reste de la feuille; page inférieure violacée dans tous les espaces intranervulaires; fleurs nombreuses, portées sur un pédoncule long d'environ 15 cent.; longueur de la fleur, 6 à 8 cent.; calice réfléchi, teint de brun roux, velu; extérieur du tube corollé en gibbeux, d'un violet tendre, plus pâle à sa partie inférieure et blanc au point d'insertion avec le calice, velu, à limbe étalé, d'un violet plus vif; bord de chaque division, qui est légèrement renversée, plus foncé et tirant sur le pourpre ; division inférieure du même ton que le bord des divisions supérieures ; une strie blanche commençant à l'entrée de la gorge de la corolle et s'étendant jusqu'au fond du tube, où elle se macule et ponctue de violet; ovaire rouge et velu.

Gloxinia variabilis, *var. maxima*. Cette variété diffère de la précédente par plus de vigueur, des fleurs plus chaudement colorées et des macules plus nombreuses.

Gloxinia variabilis, *var. minima*, plante moins forte, fleur plus allongée, plus petite dans toutes ses dimensions, d'un violet de campanule plus prononcé à l'intérieur, la pointe des divisions moyennes blanche; divisions inférieures violet pensée; division supérieure de même couleur sur les bords et d'un violet tendre au milieu, pointe très blanche; le fond du tube violet foncé, macules très apparentes.

CULTURE DES GLAIEULS EN PLEINE TERRE
ET A L'AIR LIBRE.

Le genre Glaïeul, riche en espèces brillantes, qui ont donné, par l'hybridation, naissance à des espèces plus brillantes encore, demande à être cultivé avec méthode, pour qu'on en puisse tirer tout le parti ornemental auquel il est permis d'atteindre. Comme la culture n'en est pas difficile, et qu'on se donne souvent beaucoup de peine pour arriver à de médiocres résultats, nous allons indiquer les procédés suivis pour cultiver en pleine terre ces élégants végétaux.

Quoique le plus grand nombre exige la terre de bruyère, ou au moins une bonne terre franche mélangée de terreau de feuilles, les Glaïeuls sont, en général, des plantes d'une culture facile ; tous peuvent être cultivés à l'air libre. Un des plus rustiques est sans contredit le *natalensis*, plus connu sous le nom de *psittacinus*, envoyé, en 1827, de Natal, dans la Cafrerie, par le docteur Dael de Rotterdam. Pendant les premiers temps, ce Glaïeul fut traité avec tout le soin qu'on prodigue ordinairement aux plantes nouvelles ; mais bientôt on reconnut qu'il pouvait être cultivé à l'air libre dans n'importe quel terrain.

Sa rusticité et la beauté de ses fleurs le firent rechercher par tous les amateurs, et particulièrement par les personnes qui n'ont pas facilement de terre de bruyère-

C'est dans un semis de graines de ce Glaïeul qu'on a trouvé la belle et riche variété connue sous le nom de *Gladiolus Gandavensis*, qui est tout aussi rustique que le *psittacinus*. Nous dirons même qu'il végète beaucoup plus vigoureusement cultivé en bonne terre de potager qu'en terre de bruyère.

Il serait à désirer que tous pussent être traités de même ; car alors il n'y aurait pas un jardin dans lequel on ne cultivât ce beau genre. On a d'abord multiplié le *Gl. Gandavensis* par ses caïeux, ensuite par graines, elles ont même déjà donné un grand nombre de belles variétés. Toutes peuvent être cultivées à l'air libre et dans tous les terrains. Nous citerons parmi les plus remarquables les *Gl. delectabilis, splendens, formosus, mutabilis, excelsus, duc d'Aremberg, duc d'Ursel, Candollei, Richardianus.*

Dans la culture en pleine terre, on plante les Glaïeuls en mars ou avril, suivant le climat qu'on habite ; ils fleurissent en juillet et août ; on les relève en octobre, on les dépose dans un lieu sec, et l'on conserve les bulbes enterrés dans du sable bien sec, ou dans de la mousse, jusqu'au moment de la plantation.

Plusieurs Glaïeuls, tel que les *Gl. communis, Byzantinus*, et même le *psittacinus*, peuvent être laissés en pleine terre pendant toute l'année. Dans ce cas, il faut seulement avoir soin de planter les bulbes plus profondément.

ROSES NOUVELLES.

Nous avons décrit à l'automne dernier, chez M. Souchet fils de Versailles, un de nos co-sociétaires, trois nouvelles variétés de Rosiers Bourbons, obtenues par M. Souchet père qui se livre, avec la plus louable persévérance, au semis des Roses, dans le but d'obtenir des variétés nouvelles.

Césarine Souchet. Plante très-vigoureuse et très-remontante, à branches ramassées; aiguillons nombreux, très-aigus, d'un rouge vif; feuilles rapprochées et d'un beau vert lisse; fleur de neuf à dix centimètres de diamètre, d'une forme régulière, très-pleine, à pétales grands, cucullés, et à peine chiffonnés au centre; coloris d'un rose tendre bordé de rose vif, ce qui donne à cette jolie fleur un caractère très-distingué; odeur suave. Cette plante fructifie avec une telle facilité, que chaque fleur donne un fruit. A l'époque où nous avons décrit cette belle rose, elle était couverte de fruits du printemps, dont la forme est presque sphérique.

Beauté de Versailles. Arbuste vigoureux; aiguillons aigus et d'un rouge intense; feuilles d'un beau vert, de moyenne grandeur et très-acuminées; calice allongé et pointu; fleurs de huit centimètres de diamètre, très-pleines, à pétales arrondis, d'un rouge carmin vif, égal de ton; odeur suave et très-prononcée; fruit en sphéroïde allongé, gibbeux et pointu à la base : on ne trouve pas plus de une à deux fleurs sur chaque rameau.

Margat jeune. Cette jolie variété, provenant d'un semis du duc de Reichstadt, a le bois lisse et robuste, les aiguillons nombreux et allongés, les feuilles d'un vert foncé, arrondies, à denticules noirâtres; fleurs rassemblées par groupes de trois ou quatre sur chaque rameau ; calice moyen, allongé ; fleurs de huit centimètres, très-ouvertes, assez pleines; pétales arrondis ; bien faits, de couleur amaranthe ; odeur suave ; plante très-remontante.

CALENDRIER HORTICOLE.

AVRIL.

Travaux généraux. L'élévation toujours croissante de la température permet de faire des semis de toutes sortes et exige de l'horticulteur une grande activité pour terminer les travaux qu'il n'a pas pu achever le mois précédent. Il faut éclaircir les semis, procéder aux sarclages et mettre du paillis sur les plantations afin de les préserver du hâle. Les arrosements doivent être faits le matin et dans le jour seulement, à cause de la froidure des nuits qui s'oppose aux arrosements du soir. Faire la chasse aux insectes et terminer l'échenillage; continuer le labour des plates-bandes et des massifs, nettoyer et ratisser les allées; enlever tous les abris, tels que paillassons, litière, etc., qui ont servi à protéger les végétaux délicats.

Jardin Potager. — COUCHES. Dans les premiers jours du mois, on plante sous châssis ou sous cloches les aubergines semées en février ou mars, et on sème de la chicorée demi-fine sur couche chaude, mais à l'air libre. Le plant est bon à repiquer vingt ou vingt-cinq jours après le semis; on sème des melons pour planter sous cloches ainsi que des potirons; et huit jours après le semis on repique le plant en pépinière toujours sur couche.

Dans la seconde quinzaine du mois on sème des concombres pour planter en pleine terre, et des haricots flageolets sous châssis pour repiquer également en pleine terre; mais sous cloches ou sous panneaux. Vers la fin du mois on plante les patates sur couche sourde; on sème sur une vieille couche et à l'air libre des choufleurs demi-durs pour l'été et du brocoli violet,

— *Pleine terre.* Dans les premiers jours du mois, on plante de la chicorée demi-fine, des œilletons d'artichauts et des pommes de terre. On sème des fèves et des pois pour récolter en vert, de l'oseille en rayon et l'on plante un rang de romaine entre chaque rang d'oseille; on continue de semer des carottes, des radis, des épinards, des choux de Milan, de Poméranie et de Bruxelles, des laitues grises, de la romaine blonde et grise, du scorsonère, du cerfeuil, du persil pour l'hiver, de l'oseille, du céleri à couper, de la pimprenelle, de la chicorée sauvage, de la belle dame, etc.; et, vers la fin du mois, du cresson alénois.

Jardin d'agrément. Semer en place les capucines, les haricots d'Espagne, les volubilis, les lupins annuels, les belles-de-nuits, les nigelles, etc., semer pour être repiqués, les œillets et roses d'Inde, diviser les chrysanthèmes et les

plantes vivaces, séparer les œilletons d'oreille d'Ours; repiquer les jeunes plantes semées au commencement de la saison; séparer les bourgeons des dahlias mis sous châssis pour en activer la végétation. — Mettre en pots les œillets en pleine terre, les soutenir par des tuteurs et les garantir contre les gelées blanches. Quand le froid menace, couvrir pendant la nuit les tulipes, renoncules et anémones; semer des graines d'arbres verts; rechausser de terre neuve les touffes isolées d'arbustes à fleurs.

Les couches ne sont plus utiles que pour semer les plantes qui exigent une haute température.

Serre tempérée. Le feu est moins nécessaire dans ce mois, et l'on peut commencer à donner de l'air chaque fois que le temps le permet; il faut mouiller quand le besoin de la végétation l'exige; vers la fin du mois, sortir les plantes les moins délicates, ce qui contribue à la santé des autres qui jouissent alors de plus d'air et d'espace, et ventiler surtout le serres à Pelargoniums, en ayant soin de les retourner sur les gradins pour les exposer de tous côtés aux influences de la lumière; bouturer sous cloches différentes plantes et greffer en approche ou autrement celles qu'on veut multiplier; donner des arrosements modérés et biner les pots pour faciliter la pénétration de l'eau; visiter avec soin toutes les plantes et surtout les pousses les plus tendres, pour examiner si elles ne sont pas attaquées par les insectes. On augmente successivement la lumière des serres; mais en ayant soin de soustraire à l'influence des rayons solaires les plantes qui en pourraient souffrir.

Serre chaude. Mêmes soins que pour la serre tempérée, diminuer le feu, donner de l'air, biner les pots, approcher les végétaux des jours, ne faire du feu que la nuit, et proportionner la température intérieure aux exigences de la température extérieure. Commencer à seringuer les plantes vers le milieu du jour et donner des arrosements modérés.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Cordyline Rumphii (*Sanseviera fruticosa*, Bl.; *Terminalia angustifolia*, Rumph.). Cette gracieuse Asphodelée, dont les fleurs, d'un blanc verdâtre, forment une large panicule au sommet de son stipe vigoureux, se couvre chaque année de fleurs et de fruits dans les serres tempérées du jardin de Kew. On ignore l'époque de son introduction et qu'elle est sa patrie ; mais en se reportant à la figure et à la description qu'en a donné Rumphius, on est porté à croire qu'elle est originaire d'Amboine. Le *Cordyline Rumphii* ressemble beaucoup aux *Dracæna reflexa* et *cernua;* mais le renflement et les rugosités des filets de ses étamines semblent nécessiter une nouvelle coupe générique. (*Bot. mag.*, février 1847.)

Begonia fuchsioides. M. Purdie a découvert cette brillante espèce de Begonia dans les montagnes d'Ocaña (Nouvelle-Grenade) ; le feuillage en est petit, mais abondant; les fleurs sont nombreuses, élégantes, pendantes, d'un rouge de corail, et ressemblent beaucoup à celles du *Fuchsia*. Le *Begonia fuchsioides* a fleuri pendant l'automne chez M. Veitch d'Exeter ; et le 18 décembre il était encore chargé de boutons. La taille à laquelle atteint cette magnifique espèce est d'environ un mètre. Dans son pays natal, elle est recherchée par les muletiers, pour apaiser leur soif; en effet, les boutons à fleurs fertiles contiennent un liquide acidulé très-agréable dans la saison sèche, et surtout dans une partie du pays qui n'a pas de cours d'eau. Le *Begonia fuchsioides* croît rapidement et se multiplie de boutures (*id.*).

Niphæa albo-lineata. Le genre *Niphæa* a été récemment établi par M. Lindley pour une Gesneriacée de Guatemala. Cette nouvelle espèce a été découverte par M. Purdie dans des terrains bas et humides près de Laguneta (Nouvelle-Grenade). Ses racines écailleuses ressemblent à celles de l'*Achimenes coccinea;* et ses feuilles, d'un vert velouté, sont d'un beau blanc sur leurs nervures primaires et secondaires : il donne, à l'automne, un corymbe de fleurs d'un blanc pur, dont le calice est teint de pourpre. Cette plante réussit parfaitement en serre chaude, dans un mélange de terre franche, de sable et de terreau de feuilles. On pourrait, en variant l'époque de la plantation des racines, obtenir des fleurs dans toutes les saisons de l'année (*id.*).

Smithia purpurea. M. J. S. Law a découvert à Bombay une nouvelle espèce de ce genre, dont les fleurs sont pourpres, l'étendard et les ailes marqués de blanc. Cette nouvelle Papilionacée provient de semences envoyées des Indes, et a fleuri dans les serres du Jardin royal au mois d'octobre 1846. Elle ne diffère des autres espèces du genre *Smithia* que par la quantité de semences que contiennent les siliques, et qui est supérieure à celle attribuée à ses congénères (*id.*).

Iris setosa, *Pall.* (*I. brachycuspis*, *I. cuspidata*, Fisch., *I. brevicuspis*, Schult.) Il a fleuri pour la première fois au mois de mai 1846, dans le jardin de la Société royale, une nouvelle espèce d'Iris dont les graines ont été envoyées de la partie orientale du nord de la Sibérie, par le docteur Fischer; elle se trouve le long de la *Lena*, près de Schisgansk et de Jakutzk, au Kamtschatka, à Unalaschka, dans la baie d'Escholtz et dans l'île de Chamisso. C'est une plante robuste, qui s'élève de un à deux pieds, a des feuilles subensiformes, la hampe cylindrique, les spathes subaiguës, scarieuses sur leurs bords; les fleurs à sépales externes larges, suborbiculaires, munies d'un large onglet; le milieu de l'onglet vert, les bords jaunes avec la marge rouge, et des veines rouges s'épanouissant sur le limbe du sépale; les sépales internes très-courts, cunéiformes, tronqués et cuspidés, d'un bleu lilacé élégant. Elle demande un sol riche et de l'eau en abondance pendant qu'elle végète. Après cette époque, elle craint l'humidité, et veut être tenue au sec. On la multiplie le plus facilement de semences; mais les jeunes plantes ne fleurissent que la seconde année. On dit que le rhizome de cette Iridacée est vénéneux. (*Bot. regist.*, février 1847.)

Epidendrum pyriforme. Nouvelle Orchidée de petite taille, importée de Cuba par MM. Loddiges, chez qui elle a fleuri tout récemment. Les feuilles ont environ quatre pouces de long et un petit pseudobulbe qui ressemble à une poire renversée. Malgré sa petite stature, ses fleurs ont de six à huit centimètres de diamètre. Les sépales et les pétales sont d'un jaune rougeâtre, et le labelle est d'une couleur jaune paille veinée de cramoisi (*id.*).

Epidendrum plicatum. C'est également chez MM. Loddiges qu'a fleuri, en janvier, ce nouvel *Epidendrum*, originaire de Cuba. Il se rapproche des *E. phœniceum* et *Hanburii*, mais en diffère totalement par la forme de ses fleurs. Le labelle est plissé, crénelé et muni d'un mucron allongé; il est d'un cramoisi riche, couleur du revers des pétales; les sépales et l'intérieur des pétales sont verts : les premiers, lavés de cramoisi, et les derniers, striés de cette couleur (*id.*).

Lupinus Ehrenbergii. Quoiqu'il ne réponde pas complétement à la description qu'en a donnée M. Schlechtendahl, c'est à cette espèce qu'on rapporte, sur l'autorité de M. Bentham, ce nouveau Lupin, qui a fleuri l'été et l'automne dernier, et est provenu de semences envoyées par M. Hartweg, en février, des montagnes d'Anganguco au Mexique. C'est une plante bisannuelle d'un bel effet et très-robuste; elle s'élève à trois pieds si elle est plantée dans un sol riche; la tige et les feuilles sont pileuses; les feuilles ont de cinq à sept folioles brièvement pétiolulées; la fleur est un thyrse densiflore; chaque verticille floral est de cinq fleurs; l'étendard, réfléchi sur ses bords, est blanc bordé de jaune et teinté de violet à sa face dorsale; les ailes et la carène sont violettes et teintées de rougeâtre à la pointe. La silique est toruleuse, sub 8 sperme, acuminée et velue des deux côtés (*id.*).

Gladiolus floribundus *var. Cogheniana.* (*Gl. floribundus*, Jacq.; *G. grandiflorus*, Andr.) Nouvelle variété obtenue par le croisement des *Gl. floribundus* et *ramosus*, et dédiée par M. Rosseels aîné de Louvain, à madame la comtesse de Coghen. La fleur en est grande, largement épanouie, d'un rose tendre

nuancé sur le bord des sépales avec une macule allongée, d'un carmin vif sur l'onglet des trois sépales inférieurs, et s'étendant jusqu'au milieu du limbe ; la gorge de la fleur est d'une coloration plus intense, et elle s'étend, en s'affaiblissant, sur toute la surface de l'onglet. C'est une plante très-florifère ; les feuilles sont lancéolées, uniformes, nervées et glabres. (*Ann. de Gand*, février 1847.)

Achimenes rosea, *var. formosa.* Nouvelle variété obtenue par M. A. Van Geert. Elle se distingue de la plante type par une force et une ampleur considérables, une tige et des rameaux fermes, élevés et vigoureux, des feuilles plus grandes, des fleurs plus amples et plus nombreuses, colorées d'un pourpre à la fois plus foncé, plus gai et plus riche de ton (*Id*).

Cuphea silenoides. Nees d'Esenb. Espèce du Mexique ayant pour caractères : tige suffrutiqueuse, cylindrique, visqueuse, pubescente, à poils glanduleux ; rameaux à fleurs distiques, feuilles subopposées ou éparses, à pétiole court, allongées, un peu arrondies à la base, obtuses au sommet, ciliées, visqueuses, pubescentes ; inflorescence en grappes unilatérales ; calice allongé, tubuleux, renflé, gibbeux à la base, à douze côtes visqueuses et poilues ; six pétales, les supérieurs quatre fois plus grands que les inférieurs, plissés arrrondis, le disque d'un brun pourpre et les bords d'un bleu violet. Les fleurs se succèdent jusqu'en novembre, époque où on l'enlève de la pleine terre et la rentre dans des pots en orangerie ; elle continue d'y fleurir une grande partie de l'hiver. Elle se reproduit de graines et est d'un charmant effet. On peut la cultiver comme plante annuelle (*Id*).

Billbergia tinctoria. Cette Broméliacée parasitique a fleuri pour la première fois dans les serres de M. Morren. C'est une plante d'intérêt purement botanique (*Id*).

Brunswigia ciliaris. Nous ne mentionnons pas cette plante pour la beauté de sa fleur ni pour sa nouveauté, car l'époque de son introduction remonte à 1752, et elle a fleuri pour la première fois en Angleterre en 1825, mais à cause des conseils que M. Van Houtte ajoute à la description de cette Amaryllidacée sur le mode de culture qui convient aux plantes bulbeuses du Cap : « Il faut, dit-il, les planter au pied d'un mur au midi, en sol riche, profond et abondamment drainé, c'est-à-dire garni au fond d'une épaisse couche de pierrailles, les y enfoncer jusqu'au collet, les arroser légèrement pendant la végétation, et les laisser absolument sans eau pendant leur première période d'inertie. Si, pendant les premières années, quelques bulbes persistaient à végéter en hiver, il faudrait les laisser à eux-mêmes et ne rien changer aux errements prescrits ; i s finiraient bientôt par se plier aux exigences de leur nouvelle patrie. Je citerai à l'appui de mes assertions un amateur, M. le baron de Peuthy, à Hundelghem près Bruxelles, qui, par exemple, tous les deux ans, voit fleurir chez lui l'*Amaryllis Josephinæ*, parce qu'il la tient en pleine terre, à l'air libre toute l'année, à l'exception de quelques mois d'hiver pendant lesquels il la couvre d'un châssis froid. (*Fl. des serres et des jardins d'Europe*, fév. 1847.)

Bejaria ledifolia. (*Befaria,* altération du nom de cette plante, qui a été dédiée à Bejar, botaniste espagnol.) C'est entre les mains de M. J. Linden, le voya-

geur botaniste, qui a exploré la partie septentrionale de l'Amérique du sud, et les Cordillières, si riches en végétaux d'ornement, que se trouve l'édition tout entière de cette belle Ericacée, appelée avec raison par M. A. de Humboldt, qui l'a découverte, le *Rosage des Andes.* L'espèce figurée par M. Van Houtte est due à des semis faits par M. Linden dans le courant de l'été dernier. C'est un arbrisseau touffu, à rameaux rigides, couverts, ainsi que la nervure médiane du dessous des feuilles, de poils divariqués rougeâtres; les feuilles sont serrées, petites, rigides, subcoriaces, à bords roulés en dessous; fleurs grandes et belles, d'un beau rouge locciné, en corymbes irréguliers, multiflores au sommet des rameaux; sa station, de six mille cinq cents à huit mille quatre cents pieds d'élévation, en fait chez nous une plante de serre froide. Elle ne paraît pas devoir excéder un mètre. M. Van Houtte donne les prescriptions suivantes pour réussir dans la culture de cette plante : « On la cultivera en terre de bruyère non passée; on la sortira à mi-ombre en été, pour la rentrer en serre froide ou en orangerie, à la même époque que les *Lechenaultia,* les *Andromeda,* les *Hovea, Erica,* etc. On la multipliera de boutures herbacées faites au mois de juin ou de juillet, sous cloche et sur couche tiède. Il est probable aussi qu'on pourra en obtenir de bonnes graines qui, tout en perpétuant facilement l'espèce chez nous, pourront nous donner quelques belles variétés » (*id.*).

Clematis tubulosa, Turcz. Nous reviendrons sur cette plante, que M. Van Houtte figure dans son numéro de février, en en donnant une description faite sur nature, à l'automne dernier, chez M. Verdier, un de nos sociétaires, qui en a un pied très-vigoureux, et qui était encore chargé de fleurs à la fin d'octobre (*id.*).

Æschinanthus pulcher, A. D. C. (*Trichosporum pulchrum,* Blume). Cette brillante Gesnériacée a été envoyée de Java à M. Veitch d'Exeter, par son collecteur M. Lobb. C'est une plante à rameaux grêles, à feuilles larges, épaisses, légèrement et irrégulièrement dentées sur leurs bords; les fleurs, disposées en corymbes terminaux et multiflores, sont longues de près de douze centimètres, à tube corolléen arqué, d'un beau rouge écarlate extérieurement et dans toute la partie intérieure du limbe; la gorge et les organes fécondateurs sont d'un beau jaune vif. Pour en tirer tout le parti que comporte sa beauté, il faut qu'elle soit suspendue dans des corbeilles comme les orchidées et les broméliacées; et, comme elles, on la tiendra humide au moyen de seringages; on la multiplie de boutures sur couche chaude et sous cloche (*id.*).

CAMELLIA JAPONICA, VAR MONARCH.

L. Constans pinx — Gérard col — Oude...

CAMELLIA JAPONICA, VAR. MONARCH (1).

(Camellia Monarch.)

Classe | Ordre
[illegible] | POLYANDRIE.

(Famille naturelle)

[illegible]ERNSTRŒMIACÉES.

Tribu

CAMELLIÉES.

([illegible] Camelliées, DC; Camelliacées, Bartling.)

[illegible]

[illegible] Capsule [illegible] Type : Camellia Sasanqua, Thunb.

[illegible] capsule à trois ou 2 valves, type : C. du Népaul ou C. [illegible] auquel appartient le Camellia Japonica.

Le Camellia Monarch, obtenu par M. Halley de Blackheath, [illegible]

[illegible] pétales [illegible] et presque le [illegible] en six [illegible] régulièrement contournés en [illegible] quelques [illegible] d'un [illegible] assez bien des [illegible]

(1) [illegible] de P. D. Candolle [illegible]

L. Constans pinx — Gérard col — Oudet

CAMELLIA JAPONICA, VAR. MONARCH (1).

(Camellia Monarch.)

Classe : MONADELPHIE. *Ordre :* POLYANDRIE.

Famille naturelle :

TERNSTRŒMIACÉES.

Tribu :

CAMELLIÉES.

(*Ternstrœmiées*, Mirb.; *Théacées*, Mirb.; *Camelliées*, DC; *Camelliacées*, Bartling.)

CARACT. ESSENT. Calice ébracteolé, penta-enneaphylle à folioles bi-trisérialement imbriquées, les intérieures légèrement plus grandes, décidues ; Corolle hypogyne, à 5 ou 7 pétales imbriqués, les intérieurs les plus grands ; Étamines nombreuses, hypogynes, plurisériées ; filaments subulés ; anthères incombantes, à connectif épais, et à déhiscence longitudinale ; Ovaire libre, tri-quinqueloculaire ; Style tri-quinquefide ; Stigmate capitellé ; Capsule tri-quinqueloculaire.

Arbrisseaux toujours verts, originaires de la partie orientale de l'Asie australe ; très-recherchés des amateurs à cause de l'éclat de leurs fleurs ; feuilles alternes, pétiolées, coriaces, luisantes, très-entières ; fleurs axillaires et terminales, très-belles, blanches, roses ou pourpres.

Div. du genre. 1° *Sasangua*, Nees. Capsule indéhiscente, cloisons minces et membraneuses ; type : *Camellia Sasangua*, Thunb.
2° *Kissi*, capsule à trois ou 5 valves, type : C. du Népaul ou C. *Kissi*, groupe auquel appartient le *Camellia Japonica*.

Le Camellia *Monarch*, obtenu par M. Halley de Blackheath, il y a environ quatre ans, est une plante vigoureuse, à feuillage serré, ressemblant par son aspect général au *C. conspicua* de Loddiges. Caractères : feuilles grandes, ovales obtuses, à pointe aiguë et infléchie latéralement, d'un vert foncé ; bords denticulés ; calice turbiné, à écailles d'un vert pâle et soyeuses ; fleurs de 12 à 15 cent. de diamètre ; pétales de la circonférence très-larges et légèrement chiffonnés, pétales du centre dressés et groupés le plus ordinairement en six faisceaux régulièrement contournés en cornets, du centre desquels s'élèvent quelques étamines d'un beau jaune ; ces fleurons, qui simulent assez bien des corolles dis-

(1) Ce beau genre a été dédié par Linné au P. G. Camellus, qui a fait un voyage en Asie au commencement du XVIII^e siècle.

tinctes réunies dans un réceptacle commun, s'écartent en divergeant de l'ovaire, dont le style rose étale ses trois stigmates au centre de la fleur. Couleur carmin vif, uniforme dans les pétales de la circonférence, et offrant dans les pétales du centre toutes les variations du carmin au carné, avec des panachures d'un blanc pur et d'un bel effet.

Certes, le Camellia *Monarch* n'offre pas la disposition symétrique des *imbricata*, dont les pétales semblent avoir été rangés par une main habile et patiente; mais sa large fleur, capricieuse dans sa facture, séduit par son ampleur et par la vivacité de son coloris, qualités précieuses auxquelles vient s'ajouter, comme non moins appréciable, une floraison abondante et facile. Ce magnifique Camellia a attiré tous les regards à la dernière exposition, distinction honorable au milieu de ce concours éclatant de fleurs.

Le *Portefeuille des Horticulteurs* devant publier une monographie de la culture des Camellias, nous y renvoyons pour ce qui est relatif aux à soins donner à ce beau genre.

LYCASTE BALSAMEA.

L. Constant pinx. Gérard col. Oudot sculp.

LYCASTE BALSAMEA (1).

[illegible]

Classe :	Ordre :
GYNANDRIE.	MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

C'est en 1843 que le docteur Lindley a séparé du groupe des *Maxillaria* certaines espèces qui en diffèrent surtout par la forme du labelle, et dont les types sont les *Maxillaria aromatica* Grah. et *macrophylla* Popp.

[illegible] nous donnons ci-joint la figure [illegible] [illegible] Nos [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], longues de [illegible] à [illegible] cent., [illegible] et d'un vert très-vif, [illegible] à leur base [illegible]; hampe [illegible], longue d'environ [illegible] base de pseudobulbe, [illegible] [illegible]; la bractée florale plus

(1) [illegible]

LYCASTE BALSAMEA (1).

(Lycaste odorant.)

Classe : GYNANDRIE.

Ordre : MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Tribu :

VANDÉES.

CARACT. ESSENT Fleur ringente, à pétales souvent dissemblables, ayant une forme brièvement maxillariée; Labelle accru en sa partie médiane par un appendice transverse entier ou émarginé; Gynostème allongé, semi-cylindrique, le plus souvent velu; Pollinies, au nombre de 4, adnées par paires et supportées par un caudicule étroit; Glande petite et suborbiculaire; Rostellum subulé.

Plantes herbacées pseudobulbeuses, de l'Amérique méridionale, à feuilles plissées ; hampes droites, radicales, uniflores ; fleurs toujours belles, entourées d'une grande bractée spathoïde.

Syn. *Maxillaria.*

C'est en 1843 que le docteur Lindley a séparé du groupe des *Maxillaria* certaines espèces qui en diffèrent surtout par la forme du labelle, et dont les types sont les *Maxillaria aromatica* Hook. et *macrophylla* Pœpp.

L'espèce dont nous donnons ci-joint la figure nous a été communiquée par M. Baptiste Lhomme, jardinier en chef du jardin botanique de l'École de Médecine, et l'étude en a été faite sur un magnifique individu venu de Guatemala, au mois d'août 1846. Les pseudobulbes en sont volumineux, ovoïdes, subcomprimés, relevés en côtes peu saillantes, d'un vert obscur ; du sommet sort un faisceau de feuilles lancéolées, longues de 25 à 30 cent., plissées, membraneuses et d'un vert très-vif, contenues à leur base dans une gaîne comprimée ; hampe uniflore, longue d'environ 12 à 15 cent., partant de la base du pseudobulbe, mérithalles verts, entrecoupés de bractées scarieuses; la bractée florale plus

(1) Du grec Λύκος, loup, à cause de la ressemblance grossière du labelle surmonté du gynostème avec une gueule de loup.

courte que l'ovaire ; fleurs solitaires, au nombre de six ou sept, à sépales étalés, longs de 4 à 5 cent., ovales aigus, charnus, légèrement cochléés au centre, pubérules, d'un jaune lavé de vert, uniforme de ton sur les deux faces ; pétales dressés, plus courts et plus obtus que les sépales, subfalciformes, un peu réfléchis au sommet, portant accidentellement au sommet une dent ou crénelure arrondie sur un de ses bords internes, également revêtus d'une pubescence courte ; labelle trilobé, redressé, replié en gouttière dans sa partie inférieure, et légèrement renversé sur ses bords, formant un étranglement à la naissance du lobe antérieur, qui est médiocrement large, aigu, réfléchi, sinué, denticulé sur sa marge, portant à son point de retroversion une écaille charnue ou glande clypéoïde, au-dessous de laquelle se trouvent des poils raides et assez rares ; gynostème court, épais, cylindroïde, à opercule obconique ; face interne hérissée de poils blancs et dressés ; toute la fleur est d'un beau jaune d'or, la base du labelle et celle du gynostème sont maculées de pourpre ; au bas du labelle et dans sa partie externe, à son point d'insertion avec les sépales, se trouve une fossette marquée d'une tache pourpre foncé.

Cette brillante espèce de Lycaste exhale une odeur aromatique qui rappelle celle de la muscade ; elle est demeurée en fleur pendant près de six semaines, et a, jusqu'au dernier moment, conservé son éclat.

MARTYNIA DIANDRA.

Maubert pinx *Gérard col.* *Oudet sculp*

MARTYNIA DIANDRA (1).

(Martynia ou Cornaret à deux étamines.)

Classe : [illegible] — Ordre : ANGIOSPERMIE.

Famille naturelle :

PÉDALINÉES.

[illegible] ; *Pedalineæ*, Lindl.; *Martyniaceæ*, Link.)

[illegible] Corolle hypogyne, sub-campanulée, à limbe [illegible]

[illegible]

Le *Martynia diandra*, qui n'est autre que le *M. angulata* Lam. figuré dans l'*Encyclopédie Méthodique* (tab. 537, fig. 1) et le *M. annua* L. est, comme on le voit, une plante fort ancienne ; mais qui mérite néanmoins d'être réintégrée dans nos serres, à cause de la beauté de son feuillage et du coloris brillant de ses fleurs.

La tige du *Martynia diandra* est cylindrique, succulente, [illegible] d'une [illegible] ; [illegible] feuilles opposées, pétio- [illegible] les feuilles du sommet de la tige qui sont [illegible] ; elles sont d'un beau vert, [illegible], et tapissées de poils visqueux, comme tout le reste de la plante ; les jeunes feuilles sont d'un [illegible] et brillant. Les fleurs naissent dans la [illegible] des rameaux ; elles sont disposées en grappes [illegible] de bractées ovales, concaves, nombreuses, [illegible] ; ces fleurs sont campanulées, [illegible] d'environ 10 cent., le tube est [illegible],

(1) [illegible]

MARTYNIA DIANDRA (1).

(Martynie ou Cornaret à deux étamines.)

Classe : DIDYNAMIE. *Ordre :* ANGIOSPERMIE.

Famille naturelle :

PÉDALINÉES.

(*Bignoniacées*, Juss.; *Sésamées-Pedalinées*, DC.; *Pédaliacées*, Lindl.; *Martyniacées*, Link.)

CARACT. ESSENT. Calice quinquefide; Corolle hypogyne, sub-campanulée, à limbe quinquelobé-bilabié; lobe moyen le plus grand; Etamines insérées sur le tube de la corolle, au nombre de quatre, didynames, fertiles, ou deux stériles plus petites, et une cinquième rudimentaire; anthères ayant le connectif terminé par une glande; Ovaire pseudo-quadriloculaire, Style filiforme, simple; Stigmate bilamellé.

Plantes herbacées de l'Amérique tropicale, à feuilles opposées ou alternes, anguleuses, à fleurs axillaires ou terminales, en épis, bibractéolées.

Syn. *Gloxinia*, Jacq.
Proboscidea, Schmiedel.

Le *Martynia diandra*, qui n'est autre que le *M. angulosa* Lam. figuré dans l'*Encyclopédie Méthodique* (tab. 537, fig. 1) et le *M. annula* L. est, comme on le voit, une plante fort ancienne ; mais qui mérite néanmoins d'être reintégrée dans nos serres, à cause de la beauté de son feuillage et du coloris brillant de ses fleurs.

La tige du *Martynia diandra* est cylindrique, succulente, fistuleuse, très-rameuse, couverte d'une villosité douce et molle ; elle s'élève de 30 ou 40 cent., est garnie de feuilles opposées, pétiolées, cordiformes, anguleuses, surtout les feuilles du sommet de la tige qui sont très-pointues ; elles sont d'un beau vert, molles, et tapissées de poils visqueux, comme tout le reste de la plante ; les jeunes feuilles sont d'un vert tendre et brillant. Les fleurs naissent dans la dichotomie des rameaux; elles sont disposées en grappe courte, garnies de bractées ovales, concaves, nombreuses, et légèrement violacées extérieurement ; ces fleurs sont campanulées, penchées, longues d'environ 10 cent., le tube est coarcté,

(1) Genre dédié à J. Martyn, botaniste anglais.

à la base comme dans les Gloxinies, évasé au sommet, à cinq divisions arrondies, la couleur générale est blanc pur, et dans l'intérieur du tube se trouvent deux larges taches d'un beau pourpre; cette fleur est d'un aspect très-agréable, et exhale une odeur suave et douce.

Les premiers individus de cette espèce ont été obtenus au Jardin du Roi, de graines envoyées de la Vera-Cruz.

Le *Martynia diandra* est une plante annuelle, de serre chaude et de culture facile. On la sème sur couche au printemps; et pendant les chaleurs de l'été on peut la mettre en pleine terre. Elle s'accommode d'une exposition chaude et demande des arrosements fréquents.

GAILLARDIA SPECIOSA

Maubert pinx. *Gérard col.* *Oudet sculp*

GAILLARDIA SPECIOSA (1).

(Gaillarde brillante.)

Classe : SYNGÉNÉSIE. — *Ordre :* POLYGAMIE NÉCESSAIRE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

[illegible]

[illegible] — [illegible].

(Syngénésie, [illegible].)

[illegible]

[illegible]

Syn. *Galardia*, Lamk. [illegible] *Galardienne*.

Calonnea, Buchoz ; [illegible] Calonnea.

Virgilia, L'Héritier.

Gaillardia, [illegible].

Ce fut vers la fin du XVIII[e] siècle qu'on importa de la Louisiane des graines de la *Gaillardia bicolor*, dont on fit provisoirement un genre [illegible] *Rudbeckia* et des *Coreopsis*. [illegible] [illegible] belles [illegible] à pré[illegible] de plantes vivaces.

[illegible] lui est venue de Saint-Omer ; son [illegible] ; on soupçonne seulement, à cause de la dif[illegible] qu'elle provient de la *rustica*, [illegible] le mode de multiplication. La *Gail*-

(1) [illegible] Gaillard de Charentonneau, [illegible] de botanique.

GAILLARDIA SPECIOSA (1).

(Gaillarde brillante.)

Classe : SYNGÉNÉSIE.

Ordre : POLYGAMIE NÉCESSAIRE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Tribu :

SÉNÉCIONIDÉES — HÉLÉNIÉES.

(*Synanthérées*, DC.).

CARACT. ESSENT. Capitule multiflore, hétérogame ; Fleurs du rayon uni-sériées, ligulées, neutres ; celles du disque, tubuleuses, hermaphrodites ; squames de l'involucre bi-trisériées ; appendice foliacé dépassant le disque ; Réceptacle convexe ; Corolles du rayon ligulées, multinervées, glanduleuses, palmées-trifides à la pointe ; celles du disque tubuleuses, à tube court ; limbe hispide, quinquefide ; Stigmates terminés en un appendice long, subulé et hispide ; Aigrettes longuement acuminées.

Plantes herbacées de l'Amérique boréale, dressées, velues, à feuilles alternes, les supérieures très-entières, sessiles ou semi-amplexicaules, pédoncules longs, nus, monocéphales, disque des capitules bruns ou jaunes, fleurons jaunes ou orangés à la base.

Syn. *Galardia*, Lamk. en franç. *Galardienne*.
Calonea, Buchoz ; c'est par erreur qu'Endlicher écrit *Colonnea*.
Virgilia, L'Héritier.
Galordia, Reuschel.

Ce fut vers la fin du XVIII^e siècle qu'on importa de la Louisiane des graines de la *Gaillardia bicolor*, dont on fit provisoirement un genre distinct, voisin des *Rudbeckia* et des *Coreopsis*. En 1811, la *Gaillardia fimbriata*, orginaire de la Caroline, vint s'ajouter à la *bicolor*, sans que ce beau genre eût encore pénétré dans la culture ornementale. Depuis lors le nombre des espèces et des variétés s'est beaucoup accru, et cette brillante synanthérée a pris place dans nos cultures de plantes vivaces.

La variété que nous figurons ici est venue de Saint-Omer : son origine est inconnue ; on soupçonne seulement, à cause de la difficulté de la multiplier de boutures, qu'elle provient de la *rustica*, qui est également rebelle à ce mode de multiplication. La *Gail-*

---

(1) Cette plante a été dédié à Gaillard, de Charentonneau, amateur de botanique.

lardia speciosa, inscrite dans les catalogues sous le nom de *Gaillardia speciosa brillant*, s'élève à environ 5 décim.; elle forme une forte touffe, droite, rameuse, à tige d'un vert sombre, striée de violet, et couverte de poils longs et rares; les feuilles radicales sont oblongues, crénelées et scabres, les caulinaires, alternes, lancéolées, entières, quelquefois denticulées profondément au sommet et d'un seul côté, uninervulées, hispides, principalement le long de la nervure médiane, les bords de la feuille sont garnis de poils longs et distants; pédoncules simples, longs, nus, rougeâtres, uniflores; involucre à folioles externes aiguës, velues et rougeâtres sur leurs bords; folioles internes, plus aiguës et se renversant lors de l'épanouissement de la fleur; diamètre de la fleur de 7 à 8 cent., fleurons du disque d'un violet pourpre; rayons au nombre de douze à quatorze, planes, tri-dentés, larges au sommet, étroits à la base, d'un beau carmin pourpre ou rouge de sang profond, avec l'extrémité d'un jaune vif, qui se détache du centre de la fleur avec le plus grand éclat. C'est une plante d'un bel effet, qui fleurit depuis le mois de mai jusqu'aux gelées.

Contrairement aux habitudes propres à toutes les espèces de Gaillardes, excepté la *rustica*, elle ne reprend, comme nous l'avons dit, que très-difficilement de boutures; et les plantes qui en proviennent ne sont jamais étoffées. Pour les multiplier, on coupe les racines autour du pied-mère, qu'on cerne totalement, et elles ne tardent pas à émettre des bourgeons foliacés qui se développent avec vigueur. Le reste de la culture est semblable en tout à celle de ses congénères.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

(Suite.)

—

§ VII.

DES DIFFÉRENTS MODES DE CHAUFFAGE ET DE CELUI QU'IL CONVIENT D'ADOPTER.

Puisqu'il faut, dans les cas éventuels que nous avons indiqués, avoir recours dans les serres, à la chaleur artificielle, il devient nécessaire de signaler les différents moyens de chauffage.

A une époque qui n'est point encore fort reculée, on ne connaissait généralement que les poêles et les fourneaux de briques avec tuyaux de fonte, de tôle, ou de terre cuite. Mais l'horticulture méritait bien de recevoir sa part dans les bienfaits du mouvement progressif de l'industrie, et elle y a trouvé plus d'une conquête. C'est ainsi que le chauffage des serres chaudes et tempérées a subi des modifications dont la pratique ne saurait trop se féliciter, ne s'agirait-il uniquement que de la supression des couches de fumier, dont le maniement et le renouvellement pendant l'hiver présentaient une véritable calamité.

Il existe donc plusieurs modes de chauffage : l'ancien poêle ou fourneau, qu'on ne rencontre plus ça et là que chez les horticulteurs stationnaires ; le calorifère à air, qui a ses avantages ainsi que ses inconvénients, et dont l'adoption n'est encore qu'exceptionnelle ; enfin le calorifère à eau ou thermosiphon. Nous ne parlerons que de ce dernier.

L'emploi de l'eau chaude à l'état de circulation n'est pas une invention rigoureusement nouvelle, on le trouve dans les Thermes des Romains ; mais il y avait loin encore de ce procédé aux appareils conçus de nos jours. L'art de chauffer par les calorifères a été étudié et exécuté d'abord au profit des édifices et des habitations ; bientôt les habiles praticiens de l'horticulture ont deviné les avantages du thermosiphon appliqué au chauffage des serres, et de précieux avantages ont été réalisés à cet endroit.

Aujourd'hui ce système est généralement adopté, soit pour les serres chaudes, soit pour les serres tempérées, sauf, dans l'un ou l'autre cas, à augmenter ou à diminuer la quantité des tuyaux.

Nous n'hésitons pas à le proclamer : le thermosiphon, c'est-à-dire le calorifère à eau, constitue le mode de chauffage préférable à tous égards. Comparativement au poêle, il supprime les événements de fumée, si redoutables pour toutes les plantes; il fait disparaître cette longue cheminée aussi désagréable à l'œil que difficile à placer, et rend à la serre un espace dont il fallait la priver; il substitue à un calorique desséchant, une chaleur douce, régulière et bienfaisante, dont on augmente ou diminue le degré, selon les exigences, en activant plus ou moins l'ébullition; il conserve son action calorifique longtemps encore après l'extinction du feu; et, dans cet état, maintient la température de la serre pendant plusieurs heures, tandis que les tuyaux de l'ancien poêle deviennent instantanément froids par la suppression de la fumée, et ne sont d'aucun secours sans l'entretien incessant du combustible.

En définitive, il faut donc adopter le thermosiphon pour les serres à Pelargonium, comme pour les autres serres. Nous savons bien que pendant les hivers peu rigoureux, et d'après les principes que nous avons émis, on aura rarement recours au service de cet appareil, mais il en serait de même avec tout autre mode de chauffage. Il peut d'ailleurs survenir de fortes et longues gelées, des hivers désastreux comme celui de 1829 à 1830 ; il convient d'être à l'abri de tous événements. Enfin, le thermosiphon est, selon nous, le complément indispensable d'une bonne serre.

Nous ne croyons pas utile d'entrer dans les détails relatifs à la pose de l'appareil; ceci est l'affaire du constructeur. Nous dirons seulement que le nombre et le parcours des tuyaux doivent être réglés en raison du développement et de l'importance de la serre, et que la bouche du fourneau, ou récipient de combustible, doit être placée extérieurement, dans le cabinet voisin, pour y allumer sans aucune chance de fumée.

L'amateur qui aura plusieurs serres attenantes, une continuité

de serres, pourra ne pas établir un appareil pour chacune d'elles. Le thermosiphon de la serre chaude, par exemple, est parfaitement à même de desservir le chauffage de la serre voisine; il suffira pour cela d'y introduire, d'y prolonger les tuyaux; et dans ce cas, une soupape à clef permettra ou empêchera, à volonté, la circulation de l'eau chaude, suivant les circonstances.

Et qu'on ne nous oppose pas comme un inconvénient le long parcours que produirait cette combinaison économique? On doit savoir qu'une des qualités remarquables du thermosiphon est de transmettre la chaleur à une très-grande distance. Ainsi, l'hôtel construit à Paris sur le quai d'Orsay, occupé en partie par la Cour des Comptes, est chauffé par un calorifère dont le parcours des tubes n'a pas moins de trois cents mètres.

Il existe différents systèmes de constructions de calorifères; celui de Gervais est le plus généralement adopté, et nous croyons, par suite de notre expérience, qu'il mérite la préférence dont il est l'objet, surtout depuis que cet habile constructeur a réalisé une ingénieuse combinaison au moyen de laquelle son appareil est tout à la fois un calorifère à air chaud et un thermosiphon.

CHÉREAU.

(La suite au prochain numéro.)

DE LA DISPOSITION D'UNE SERRE A MULTIPLICATION,

DU CHAUFFAGE ET DU BOUTURAGE DES PLANTES.

—

(SUITE.)

Les boutures étant préparées comme il a été dit précédemment, on les plantera isolément dans de petits pots, en terre ni trop sèche, ni trop humide, et qu'on aura soin de ne pas trop fouler. On les arrosera, les enterra dans le sable ou dans la tannée, dont la température sera proportionnée aux exigences des végétaux qu'on veut multiplier par ce moyen, et on les couvrira d'une cloche. On peut également planter ces boutures dans des terrines, en mettant entre elles assez de distance pour qu'elles ne soient pas trop entassées, et on les recouvre d'une cloche.

On réussit encore parfaitement en substituant aux cloches des verres à boutures; on se sert à cet effet de petites terrines d'un diamètre un peu supérieur à celui du verre, dont la base pose sur le sol à environ un millimètre des bords de la terrine. On y plante les boutures, qu'on recouvre du verre, et l'on plonge la terrine dans un milieu dont la chaleur soit connue.

Dans une serre chauffée au thermosiphon, et disposée comme nous l'avons dit précédemment, il faut mettre sur la tannée, dans le lieu où il y a à la fois le plus de chaleur et d'humidité, les boutures de bois dur qui émettent le plus lentement des racines. Il ne faut pas oublier de remanier cette tannée toutes les six semaines ou tous les deux mois. Cette opération peut avoir lieu en faisant la *recherche* des boutures qui sont reprises. Quand, au bout de deux ou trois mois, les boutures n'ont pas commencé leur travail de radication, il faut les dépoter et les repiquer dans de nouvelle terre, car sous l'influence de la chaleur à laquelle elle a été soumise, l'ancienne perd ses propriétés végétatives, et devient même nuisible à l'émission des racines.

Il faut moins de chaleur et d'humidité aux boutures de plantes

à bois tendre, comme les Verveines, les Petunies, les Penstemons, les Fuchsias, etc.; leur contexture étant molle et délicate, on les placera dans du sable dont on aura soin de tempérer l'état hygrométrique, et qu'on maintiendra dans les mêmes conditions, en l'arrosant fréquemment: comme ces précautions ne suffiraient pas, il faudra encore le remuer de fond en comble, comme il a été dit pour la tannée, et y jeter de l'eau s'il est trop sec.

Quand la *recherche* des boutures reprises aura eu lieu, on les mettra sous une cloche, et on leur donnera graduellement de l'air; lorsqu'elles seront suffisamment accoutumées à cette impression, on les rempotera isolément dans des pots proportionnés à la force de la bouture, et à son mode de végétation. On les mettra ensuite sous des châssis préparés à cet effet, soit en faisant une couche pour les plantes qui en ont besoin, soit sur de vieilles couches ou même sur la terre du sol, en ayant soin de les mettre le plus près possible du verre. On les privera d'air pendant quelques jours, et ensuite on les habituera graduellement à l'action de l'air extérieur.

Beaucoup de plantes ne pourront être multipliées que par séparation ou par éclat. Quand ce sont des plantes délicates et qui n'ont pu être enlevées avec beaucoup de racines, elles doivent être mises sous cloches ou sous châssis en les privant d'air pendant quelque temps, et ont les traite comme des boutures.

D'autres végétaux se multiplient par bulbilles, tubercules, griffes, ognons, etc. Cette opération se fait ordinairement quand la plante n'est pas en végétation. Il est même certaines plantes, telles que les *Achimenes*, les *Lilium*, les *Gladiolus*, etc., qui, à une certaine époque, ont impérieusement besoin de se reposer.

Nous traiterons dans un article spécial de la multiplication par marcottes et couchages, ainsi que de la greffe, qui ne rentre pas dans cet article.

Il est une règle générale à observer pour les boutures et les multiplications par éclat, et qu'il ne faut jamais perdre de vue: c'est qu'il est indispensable de les visiter chaque jour pour les nettoyer, si l'on remarque que parmi elles il en est qui pourrissent;

pour les arroser si elles en ont besoin, et les garantir de l'action brûlante du soleil.

Les multiplications d'été peuvent être faites de la même manière et dans les mêmes serres ; mais sans avoir besoin de recourir à la chaleur artificielle, ou bien au moyen de coffres et de châssis exposés au nord. On ne peut trop recommander, pour ce genre de travail, d'établir un plancher isolé de la terre, et de le recouvrir de sable ou de terre préparée, si l'on plante les boutures dans cette pleine terre ; car les boutures ou terrines enfoncées dans le sol même, n'offrent pas des chances égales de succès.

Les amateurs qui n'ont pas besoin de faire des multiplications sur une aussi grande échelle, pourront procéder de la même manière au bouturage. Ceux qui ont une serre chaude, peuvent en consacrer un petit coin à placer quelques cloches, et ils pourront ainsi multiplier toutes les plantes qu'ils voudront.

Ceux qui n'ont qu'une serre froide, ne sont pas, pour cela, privés de la ressource si précieuse de pouvoir multiplier eux-mêmes les végétaux qu'ils aiment à cultiver ; ils n'ont qu'à préparer, au printemps, une couche faite dans les conditions que nous avons précédemment énoncées, et la couvrir d'un ou de plusieurs châssis : les soins sont un peu plus difficiles à donner à cause de l'impuissance où l'on est de soustraire les boutures à l'action de l'air extérieur qui entoure les châssis de toutes parts ; mais on peut remédier aux désavantages de la position en choisissant l'instant le plus favorable de la journée pour leur donner des soins, les arroser, les nettoyer, etc. Pour les boutures faites à froid dans le courant de l'été, on se conformera aux principes que nous avons déjà formulés, et qu'il est facile de mettre en pratique.

(*A continuer.*)

SUR LA CULTURE ET LA MULTIPLICATION

DES AZALEA INDICA.

(Suite et fin.)

La multiplication des Azalées de l'Inde est en général très-facile : on peut les propager de boutures qu'on prépare en mettant dans une bonne serre tempérée à + 10 au 12° Cent. des plantes-mères dont on active la végétation , pour obtenir le développement de bourgeons foliacés. Quand les jeunes pousses ont de 8 à 10 cent. de longueur on les coupe en laissant à la tige un talon qui ne tarde pas à émettre des pousses nouvelles propres à faire d'autres boutures. On peut renouveler deux à trois fois cette opération sans trop fatiguer la plante-mère, qu'on retire de la serre où elle a été forcée, pour la mettre dans une serre dont la température soit moins élevée, jusqu'à ce qu'on puisse l'exposer sans danger à l'air extérieur. Ce moyen de multiplication ayant été expérimenté comparativement avec celui qui a lieu au moyen de boutures prises dans une serre froide, nous avons remarqué qu'il y avait moitié au moins d'avantage à opérer sur celles venues dans une serre à + 10 ou 12°.

Il faut, pour faire des boutures, avoir de la terre sablonneuse riche en humus, ne pas la tamiser trop fin, ce qui tourne au préjudice de la plante qu'on veut multiplier, et le plus possible faire chacune de ses boutures dans un petit pot séparé. Ce mode de procéder est tout à l'avantage du jeune sujet, qui n'est pas fatigué quand on le rempote. Les pousses prises sur un sujet soumis à une température de 10° Cent. émettent plus tôt leurs racines que celles prises en serre froide, et elles peuvent s'accommoder d'une température plus haute ; mais il faut, dans les premiers jours qu'elles sont faites, les surveiller avec le soin le plus scrupuleux : car si elles sont frappées par le soleil, il est difficile de les rappeler à leur état naturel ; aussi faut-il les couvrir dès que le soleil menace la cloche sous laquelle elles sont placées. Un inconvénient contre lequel il est impossible de se trop prémunir, est l'humidité dont la présence sous la cloche leur est très-préjudiciable : car la villosité de leur feuillage permet difficilement de les faire ressuyer; c'est pourquoi il est préférable de les isoler.

Plusieurs variétés d'Azalées n'offrent pas d'avantage à être multipliées de boutures, telles sont celles de la section des *lateritia* qui sont toujours délicates et forment de petites touffes ; il faut, en conséquence, les greffer sur des sujets de la variété *phœnicea*, qui est très-vigoureuse et propre à recevoir les variétés dites anglaises.

L'époque la plus propre à la greffe mérite encore une attention toute particulière. Il y a deux saisons dans lesquelles on peut procéder à cette opération, ce sont : octobre et les mois de février et mars. Cette dernière époque est la plus favorable parce que c'est le moment naturel de leur végétation.

On greffe les Azalées en placage ou en fente suivant la disposition du sujet : si c'est en fente, il faut avoir soin de laisser derrière la greffe une feuille ou branche désignée sous le nom d'*appelant* dans le langage des horticulteurs, et qui sert à activer la circulation de la sève ; sans cette précaution, non-seulement la greffe, mais même le sujet court risque de périr.

Ces greffes se font sous cloche, à la température de 15° Cent. Nous avons reconnu par expérience que cette chaleur est préférable à celle des couches, qui est toujours préjudiciable aux sujets à multiplier. Tous les soins à leur donner pendant la reprise, consistent à ne pas laisser l'humidité s'introduire sous la cloche ; et pour cela on les maintient hermétiquement closes pendant une huitaine de jours. Au bout de ce temps, on commence à leur donner graduellement de l'air ; et un mois après, la reprise est assurée. On enlève alors les cloches, on les garantit de l'ardeur du soleil, et on les bassine chaque jour au moment de la plus forte chaleur, ce qui en favorise la végétation.

Lorsque les greffes ont perdu la sensibilité qu'elles avaient acquise par l'effet de la chaleur artificielle et de la privation d'air, c'est-à-dire quand elles sont bien *raffermies*, on les transporte dans une autre serre dont la température est moins élevée, pour les préparer à l'action de l'air extérieur. Quand on les sort, on les met d'abord dans un endroit mi-ombré avant de les exposer au grand air, et ce n'est qu'après ces transitions nécessaires, qu'on les soumet à la culture que nous avons indiquée précédemment.

CULTURE DU DAHLIA

POUR LES EXPOSITIONS,

Par M. Turner.

Traduction et notes par M. A. Miellez.

(*Suite.*)

TAILLE.

On ne peut établir aucune règle définitive sur la taille du Dahlia : ne laissez jamais à vos plantes une quantité de petites branches inutiles pour les retrancher ensuite toutes ensemble. — Otez sur le champ et au fur et à mesure qu'elles paraissent, les pousses que vous jugez superflues. Il ne serait pas judicieux non plus de soumettre toutes les variétés à la même taille ; car ce qui est convenable pour l'une serait nuisible pour l'autre : celles sujettes à donner des fleurs trop grandes, à centres durs et épais, doivent être fort épargnées ; celles au contraire dont on veut forcer la culture pour rendre les fleurs plus grandes, doivent être fortement taillées. Comme je l'ai dit plus haut, on ne peut suivre aucune règle précise, la pratique seule peut rendre l'horticulteur *parfait* dans cette partie de la culture du Dahlia (1).

Il faut suivre à peu près les mêmes règles dans la manière de *déboutonner*. N'otez les boutons que très-tard aux variétés dont

---

(1) Parmi les meilleures nouveautés mises dans le commerce, en 1846, voici celles qu'il faut plus fortement tailler et dégarnir de boutons : Arago (Soutif). — Bertha von Jena. — Captain Warner. — Cloth of Gold. — Countess of Bandon. — Diadem (Widnall). — Essex rosy lilac (Turville) — Henriette Niquet. — Highgate beauty. — Lady Stopford. — Midland beauty. — Mirabeau. — Miss Prettyman. — Mistriss Anderson. — Mistriss Girling. — Octavian (Pearce). — Pride of Surrey. — Queen of perpetual. — Schneerose. — Sir Edmond Antrobus. — Coquette (Schmidt). — Ludwig Pemls. — Madame Dresser. — Rose pompon. — Empereur Napoléon.

Voici celles qui ne doivent être que très-peu taillées et peu dégarnies de boutons : Attraction (Whale). — Bohemian girl. — Joséphine Eriau. — Madame Zehler. — Marquis of Aylesbury. — Merry monarch. — Northern star. — Tilly. — Essex Goldfinch.

les fleurs sont ordinairement trop fortes, cela rendra les pétales plus serrés, moins larges et la forme en sera meilleure. Il faut au contraire *déboutonner* de bonne heure les variétés qui donnent trop de boutons et dont les fleurs sont quelquefois trop petites.

Sur la manière de couvrir les fleurs (1).

Ici l'amateur enthousiaste se trompe souvent, en se pressant trop et en se donnant trop de peine. Il détruit les fleurs qu'il veut conserver en les couvrant trop longtemps avant d'en avoir besoin. Les fleurs à couleurs claires sont trop tendres, moins capables de supporter les fatigues d'un voyage et de faire partie d'un buffet d'exposition si on les a couvertes trop tôt.

Il faut cependant couvrir quelques fleurs claires et quelques fleurs jaunes plus tôt que les autres, afin d'avoir un coloris pur et distinct. Il faut au contraire couvrir plus tard les variétés légèrement bordées ou pointillées. Autrement ces dernières fleurs perdraient leur vrai caractère, elles deviendraient d'une couleur de chair indistincte, au lieu d'être agréablement bordées ou pointillées.

Il n'est pas possible de déterminer combien de jours il faut couvrir une fleur avant une exposition ; cela dépend du temps : quatre ou cinq jours suffisent pour les premières expositions ; mais il faut augmenter ce laps de temps au fur et à mesure que la saison avance. Ayez soin de préserver les jeunes fleurs et les boutons que vous croyez devoir être bons, du frottement contre les fleurs et feuilles voisines, en les attachant soit aux principales branches, soit aux tuteurs de la plante.

Il y a plusieurs espèces de couvertures en usage pour abriter les fleurs. Celle que je préfère est en fer-blanc et peinte en blanc ; un ressort dans le cercle, attaché à un des côtés, la fixe à la hau-

(1) Notre climat étant plus chaud que celui de l'Angleterre, nous devrions couvrir plus de fleurs ; cette précaution n'est cependant en usage que dans peu de localités, sans doute parce que ses bons effets ne sont pas généralement connus. Une fleur couverte peut se conserver huit à dix jours dans toute sa perfection, même pendant les grandes chaleurs.

teur voulue; le pédoncule de la fleur traverse le cercle, et est fortement assuré contre le tuteur, qui maintient la fleur fixée sous le centre de la couverture.

Des pots retournés sur de petites tables sont bons pour certaines variétés, ils sont même préférables pour les fleurs à pédoncules faibles. Si je ne préfère point l'emploi de pots pour un usage général, c'est qu'il a le grand désavantage de demander pour le mettre à exécution le double de temps que le mode décrit plus haut (1). Evitez tout autre moyen par lequel votre fleur ne recevrait pas l'air librement.

Des Perce-oreilles.

Toutes les personnes qui ont cultivé le Dahlia pour les expositions savent de quelle importance est la destruction des insectes et particulièrement de l'ennemi commun, le perce-oreille. Pour y parvenir on emploie plusieurs moyens : le plus simple et le meilleur peut-être, c'est de mettre sur les tuteurs de petits pots remplis à moitié de mousse sèche et d'entourer les plantes de paille de fèves où ces insectes se retirent. Il faut la plus active vigilance, car ils courent continuellement de plante en plante. Commencez de bonne heure à veiller et tuez-en le plus possible (2).

Des soins à donner à la terre après la plantation, et des arrosements.

Il faut remuer souvent la surface de la terre et donner un binage entre les lignes, cinq à six semaines après la plantation.

---

(1) Je me suis toujours très-bien trouvé de l'emploi des pots. Je trouve ce moyen le meilleur parce que les fleurs se conservent plus fraîches. Je doute qu'il faille plus de temps pour le mettre à exécution ; et, dans tous les cas, je le préférerais encore, parce qu'il est en même temps un préservatif contre tous les insectes.

(2) Ce moyen de destruction des perce-oreilles est celui employé partout.

Un autre insecte qui fait le plus grand mal aux Dahlias, c'est le puceron noir qui couvre les jeunes tiges lorsque le mois de juillet est très chaud. J'ai remarqué que les plantes vigoureuses en souffrent rarement, tandis que les petites plantes délicates, plantées longtemps après les autres ou que l'on a abîmées en leur coupant un grand nombre de boutures, avaient beaucoup de peine à résister. Le seul remède contre cet insecte, c'est d'arroser le soir pendant quelques jours les feuilles et les tiges, avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir une bonne quantité de tabac.

Mettez de la propreté en tout et à toutes les époques de cette culture, et votre succès sera certain.

Par un arrosement constant, la terre devient dure et mauvaise autour des pieds; on fera donc bien de les recouvrir d'un fumier décomposé, immédiatement après avoir remué la terre; cela tiendra les pieds constamment humides.

Autant que possible, employez de l'eau douce. Si celle dont vous pouvez disposer ne l'était pas, faites-en préparer dès le matin et laissez-la à l'action de l'air et du soleil jusqu'au soir. Lorsque les plantes sont devenues fortes, il faut leur donner une grande quantité d'eau à la fois et non pas les arroser souvent (1). A cet égard, il faut au reste consulter un peu la nature du terrain et l'état plus ou moins chaud de l'atmosphère. Par un temps sec, ne négligez jamais, lorsque le soleil a quitté vos plantes, de donner sur leur feuillage un léger arrosement soit avec le bouquet d'un arrosoir, soit avec une seringue; la rosée provenant de cette opération tiendra les plantes dans un état humide jusqu'au lendemain matin, les préservera de la *thrip* (nommée vulgairement *la grise*) et empêchera les perce-oreilles de manger les pointes des jeunes pousses, ce qu'elles font souvent avant même qu'elles aient formé leurs boutons. La grandeur et la couleur des feuilles de vos Dahlias vous montrera bientôt les bons effets de cette pratique (2).

---

(1) M. Turner fait ici une omission : il est indispensable de mêler de l'engrais dans l'eau dont on se sert pour arroser les Dahlias. — Les tourteaux de Colza conviennent parfaitement. On mettra dans une barrique d'eau 15 à 20 tourteaux qu'on laissera infuser pendant dix à douze jours. — Cet engrais sera ensuite compris pour moitié dans l'arrosement à donner aux plantes.

(2) Les personnes qui pourront donner à leurs Dahlias un terrain humide, marécageux et aéré n'ont pas à craindre la grise. Celles qui n'ont que des terrains d'une autre nature devront pour l'éviter tenir leurs plantes aussi humides que possible.

(La suite au prochain numéro.)

DE LA MULTIPLICATION DES PATATES

PAR LE SEMIS.

Les Patates (1), cultivées en France depuis une trentaine d'années seulement, avaient jusqu'à lors appartenu à la culture de luxe : quelques tubercules grêles, et d'une conservation difficile, récompensaient tous les soins qu'on leur donnait : avec les progrès de l'horticulture, et sans doute aussi par suite d'un pas vers une acclimatation véritable, les Patates donnent des graines depuis quelques années, et tout fait espérer que cet utile tubercule deviendra dans nos départements méridionaux une branche de culture indigène; c'est pourquoi nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'histoire de cette conquête nouvelle de la science horticole.

En 1834, M. Tougard, à Rouen, et M. Vilmorin, à Paris, obtinrent les premières fleurs de Patates qu'on eût vu en Europe, mais ce fut sur des pieds faibles et languissants qui ne donnèrent pas de graines.

La même année plusieurs espèces de Patates produisirent également à Toulon des fleurs, et de plus des graines.

Semées en mars l'année suivante, ces graines donnèrent dans la même année des tubercules d'une grosseur telle, qu'on n'en avait pas encore vu de pareils en France.

En 1836, plusieurs pieds de Patates fleurirent à Paris chez M. Sageret; et dans le courant du mois d'août, il récolta une assez grande quantité de graines.

---

(1) La Société d'agriculture, après deux séances de vives discussions, sur la question de savoir si l'on devait dire *Batate* ou *Patate*, s'est prononcée pour la première orthographe; et, en effet, c'est le nom de cette racine dans les régions de l'Asie où on la cultive comme plante alimentaire : c'est celui sous lequel l'ont désigné presque tous les auteurs : Bauhin, Rumphius, Kalm, Morison, Miller, Michaux, l'ont appelé *Convolvulus batatas;* Morison (Hist. 2, p. 11) l'appelle : *Convolvulus indicus orientalis, inhame seu batatas;* Rai seul écrit *patates.* Poiret Encycl. 6, p. 14, l'appelle Quamoclit batate, *ipomœa batatas* et lui donne pour synonyme vulgaire, *Patate* et *iname.* Nous croyons le nom de patate trop généralement connu pour qu'il soit opportun de le changer, aussi conservons-nous l'appellation vulgaire.

Ces graines furent semées au printemps 1837 ; mais soit manque de chaleur, soit que la terre dans laquelle M. Sageret cultiva ces Patates ne leur fût pas favorable, elle ne donnèrent à l'automne qu'un si petit nombre de tubercules, qu'il ne fut pas possible de les juger.

Vers la fin de mars 1838, M. Jacques de Neuilly fit un semis de Patates dont les graines avaient été récoltées à Avignon, l'année précédente. Une seule graine leva : la jeune plante fut placée sur couche, et soignée avec l'attention la plus scrupuleuse jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle M. Jacques, craignant que sa plante ne fût attaquée par la gelée, la fit arracher; mais au lieu de tubercules, il ne trouva que des racines fibreuses, grosses au plus comme une petite corde ; tandis que des boutures de Patate à feuilles laciniées, plantées à la même époque, dans des conditions semblables, avaient produit de beaux tubercules.

En 1839, M. Vallet de Villeneuve, plus heureux que M. Jacques, obtint une nouvelle variété de Patate provenant de graines récoltées par lui en 1838.

D'après M. Poiteau, cette nouvelle Patate avait des tubercules d'un blanc pur, très lisses, volumineux, peu allongés, arrondis à leur extrémité inférieure, presque toujours au nombre de quatre, et attachés près du collet de la plante. Le plus gros de ces tubercules pesait environ un kilogramme.

Depuis cette époque M. Vallet de Villeneuve, qui a doté l'horticulture d'un traité complet de la culture des Patates, en a obtenu plusieurs variétés qu'il multiplie de graines. D'après ce qu'il aurait dit à M. Loiseleur des Longchamps, il paraît que chaque nouvelle plante provenant du semis, diffère généralement du type dont elle provient, et devient à chaque nouvelle génération plus apte à s'accommoder des irrégularités de notre climat. La multiplication des Patates par le semis est une opération très-simple.

M. Courtois-Gérard, un de nos sociétaires, ayant reçu l'année dernière quelques graines de Patate, sema vers la fin de mars chaque graine dans un petit pot qu'il plaça ensuite sur couche et sous châssis.

Vers la mi-avril, il rempota ses Patates dans un vase plus grand, et dans la seconde quinzaine de mai il les planta sur une couche sourde. Plusieurs donnèrent des fleurs, mais pas de graines, et toutes une bonne récolte de tubercules.

Etant allés dans le courant du mois d'août dernier visiter le jardin de M. Decouflé, primeuriste, rue de la Santé, nous remarquâmes des Patates plantées sur une couche, mais à l'air libre, qui étaient couvertes de fleurs et de graines. Ces plantes formaient des touffes basses, très-ramifiées.

M. Decouflé nous ayant dit que ces Patates appartenaient à M. Vallet de Villeneuve, nous examinâmes ces plantes avec soin, et nous vîmes que les tiges étaient grosses, courtes, ligneuses, et nécessairement de l'année précédente ; car il aurait été impossible que des plantes de la nature des Patates, quelque bien cultivées qu'elles fussent, aient produit dans la même année des tiges aussi grosses et aussi solides. Sachant que M. Vallet de Villeneuve récolte des graines depuis plusieurs années, nous en conclûmes que pour avoir des Patates qui fleurîssent et portassent graines, il fallait élever du plant en automne, et le conserver en serre ou sous châssis jusqu'au moment de le planter sur couche.

En soumettant ces observations aux personnes qui pensent que la Patate peut offrir des ressources au pays, comme plante alimentaire, nous espérons les mettre sur la voie de nouveaux essais à faire ; et si, au lieu de multiplier cette plante de boutures, il arrivait qu'un jour on pût la propager de graines comme la betterave et beaucoup d'autres plantes à racines, il est probable que cette culture étant plus facile et moins dispendieuse qu'aujourd'hui, la Patate pourrait suppléer avantageusement la pomme de terre, dans nos départements méridionaux.

La grande quantité de graines récoltée cette année (M. Michel Laure a fait savoir tout récemment à la Société royale d'horticulture qu'il avait récolté, dans les environs de Toulon, près d'un demi-kilogramme de graines de Patate) permettra sans doute de faire des essais sur la manière d'élever le plant de semis dans les cultures en grand.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Vers le milieu du mois dernier, les vastes salles de l'Hôtel-de-Ville de Versailles ont présenté pendant plusieurs jours le tableau animé d'un concours insolite de visiteurs, qu'attirait la splendide exposition florale de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise.

L'empressement avec lequel les horticulteurs et les amateurs ont répondu à l'appel de la Société, a été tel qu'on a été obligé d'élever au milieu de ces salles, d'immenses corbeilles où se pressaient les fleurs les plus variées. La disposition générale était semblable en tout à celle que présentait la galerie méridionale du Luxembourg lors de l'exposition dernière, et l'on ne pouvait suivre un meilleur exemple ; aussi l'effet a-t-il été complet : il n'y avait pas une plante, quelque modeste quelle fût, qui pût échapper à l'œil des visiteurs avides.

Des Camellias, des Azalées, des Rhododendrons, des Bruyères, formaient, comme à Paris, le fond des plantes soumises au jugement du jury et du public. Comme chez nous, elles étaient belles et dans tout leur éclat. On y voyait aussi, ce dont nous avons ici, dû regretter l'absence, des primeurs qui n'ont rien à envier à celles de nos habiles horticulteurs. Cependant quelques concours ont été annulés par suite de l'absence de sujets en nombre suffisant, tels sont, entre autres, celui des *Rhododendrum arboreum fleuris*, et celui *de plantes bulbeuses de pleine terre*. Les plantes de serre en fleur y étaient également en trop petit nombre pour répondre au vœu du programme.

Plusieurs prix ont été décernés avec une justice impartiale aux concurrents qui se sont distingués par le nombre, la variété ou la nouveauté de leurs produits :

M. Souchet fils, qui s'était présenté au concours avec soixante

variétés de Camellias en pleine fleur, choisies parmi les plus distinguées, a eu le premier prix. M. Bertin, dont les plantes étaient moins nombreuses, mais les sujets plus forts et non moins habilement cultivés, a eu le second prix, comme candidat au septième concours *pour la plus riche collection*; mais il a eu le premier prix du concours *des plantes nouvelles de nature à favoriser le commerce horticole de Versailles*, et M. Souchet le second. C'était toute justice, car il eût été difficile de se prononcer avec impartialité entre ces deux habiles rivaux. Le troisième prix du septième concours a été décerné à M. Duval, dont le triomphe n'était pas tant dans la beauté de ses Camellias ni de ses Azalées dont il avait une double série, de serre et de pleine terre, composée d'au moins soixante variétés, qui lui ont valu un premier prix; mais dans ses beaux gains de Rhododendrons, parmi lesquels il n'y avait pas une plante médiocre : nous avons surtout remarqué le n° 216, non encore nommé, dont les fleurs grandes, d'une forme parfaite, carnées, à bords rose vif, et maculées de rouille, passent au blanc pur; le n° 218, Zélie Rumilly; le n° 221; un magnifique gain d'un beau violet rappelant le riche coloris du Pardoloton, sans numéro ni nom, et M^lle Mars, de forme bizarre, à corolle polypétale, à styles d'une longueur démesurée, et de couleur rose nuancée de plus vif au centre ; ces beaux gains lui ont valu un prix que personne ne lui disputait.

M. John Salter avait exposé une nombreuse collection de Cactus, parmi lesquels quelques-uns de semis; mais ce qui distinguait surtout son exposition, et lui a valu un second prix, ce sont trois variétés de Fuchsias, dont deux surtout, le comte de Beaulieu et M^me Bravy, sont d'une ampleur de fleur et d'une richesse de coloris qui font de ces variétés deux conquêtes précieuses pour les amateurs de ce beau genre.

M. Renaud, dont l'exposition de fleurs forcées était très-variée, avait apporté treize variétés de Roses aussi brillantes que dans la saison naturelle de leur floraison. Nous avons remarqué surtout deux Bourbons, M^me Desprez et Parquin.

Les belles variétés d'Amaryllis de semis de M. Aimé, que cet

horticulteur cultive avec tant de succès, et parmi lesquelles il y avait des plantes qui fleurissaient pour la première fois, lui ont valu le premier prix du concours *des plantes bulbeuses de serre, en fleurs*, et il méritait cette récompense. Il avait exposé un choix de végétaux en fleurs bien cultivés ; et parmi ses Rhodendrons, trois variétés qu'il a obtenues de semis, et qui sont fort belles.

M. Frequel, de Belleville, avait exposé de 150 à 180 variétés de ses belles pensées.

Mais le mérite de l'exposition sous le rapport économique, consistait en primeurs. Parmi tous les concurrents, deux surtout se sont distingués, ce sont : M. Truffaut, qui a eu la médaille d'or de la ville de Versailles, et dont les produits exposés étaient tous re-remarquable sans exception, et M. Peel de Glatigny, qui a eu le second prix, et dont tout le monde admirait, au milieu d'une grande variété de produits, les asperges monstrueuses, de 10 cent. de circonférence.

Il a été décerné un prix justement mérité, à M. le comte Léonce de Lambertye pour deux cantaloups prescott de la plus grande beauté et qui ont été admirés par les plus habiles primeuristes.

Nous avons remarqué parmi les fruits, ceux de M. Legeas, qui étaient en parfait état de conservation, et de fort belles reinettes du Canada conservées par M. Tétard, jardinier de Mme de Mauchamps.

L'empressement du public à visiter cette exposition, son admiration, l'intérêt que chacun prenait aux succès des lauréats, constatent en France un progrès réel, celui de la propagation du goût de l'horticulture dans toutes les classes de la société, qui paient un juste tribut d'hommages aux hommes modestes et laborieux entre les mains desquels toutes ces belles fleurs sont écloses, ou se sont développées ces succulentes primeurs.

CALENDRIER HORTICOLE.

MAI.

Travaux généraux. La température de ce mois est assez élevée pour ranimer de toutes parts la végétation, que contribue encore à activer l'humidité qui sature l'atmosphère. Les travaux sont si nombreux et si variés, quand on veut obtenir une succession non interrompue de produits, qu'une énumération succincte est la seule indication qui soit permise. On sarcle, bine, transplante les végétaux de diverses sortes, arrose les plantes repiquées, en ayant soin de ne donner ces arrosements que le matin, car ceux du soir auxquels succède la fraîcheur des nuits arrêtent les progrès de la végétation. On visite avec soin les plantes susceptibles d'être attaquées des insectes, pour détruire ces dangereux parasites, ce qui n'a lieu qu'avec une activité soutenue.

Jardin Potager. — Couches. Dans les premiers jours du mois on sème des melons maraîchers ou des cantaloups pour la quatrième saison. On sème aussi des cornichons, et dix jours après le semis on repique le plant en pépinière toujours sur couche. On plante les tomates semées en mars, et l'on continue de semer de la chicorée sur couche et à l'air libre.

— Pleine terre. On plante les potirons semés sur couche dans les premiers jours d'avril ; on sème du pourpier doré, de la poirée blonde, et des cardons en place ou en pépinière à une exposition ombragée ; du cerfeuil, des céleris turc et rave qu'on repique lorsque le plant a 10 ou 12 centimètres de haut ; des radis noirs, les premiers haricots, et l'on continue de semer des carottes, des pois, des pommes de terre, des fèves, des radis, des épinards, des choux de Poméranie, de la laitue grise, de la romaine blonde et grise, de l'oseille, du persil et du cresson alénois.

Dans la seconde quinzaine du mois, on plante à bonne exposition les concombres semés sur couche en avril, les tomates semées en mars, les choufleurs et les brocolis semés à la fin d'avril ; et, vers la fin du mois, les cornichons semés dans les premiers jours de mai.

Jardin fruitier. Une des opérations qui appelle le plus sérieusement l'attention du jardinier est de maintenir l'équilibre entre les différentes parties des arbres à fruits et de favoriser leur développement. On commence à ébourgeonner, on continue de greffer en flûte à œil poussant et par approche pour remplir les vides qui s'opposent à l'équilibre des arbres ; on donne les premiers binages, opère le pincement s'il y a lieu, et commence à supprimer sur les arbres à fruits hâtifs, ceux qui, par leur nombre, seraient nuisibles à la beauté des produits.

Jardin d'agrément. Commencer à faucher les gazons, et réitérer cette opération aussi souvent qu'il est nécessaire pour les empêcher de monter à graine; tailler les *Ribes sanguineum* dès qu'ils sont défleuris, planter les magnolias à feuilles persistantes, et vers la seconde quinzaine du mois, les dahlias; mettre en pleine terre les pelargonium zonale, les héliotropes, les pétunies, les calcéolaires, les verveines, les érythrines, les balisiers, les matricaires; semer les campanules, les coquelourdes, pour les repiquer avant l'automne, et les giroflées quarantaine et grecque, les giroflées grosse espèce pour repiquer en pépinière en juin et relever en pot en septembre; semer de nouveau des fleurs annuelles, telles que thlaspi, nigelle, volubilis, giroflée de Mahon, etc., et des œillets en terre sablonneuse et fraîche; vers la mi-mai, greffer les orangers, bouturer les œillets, les plantes grasses et les pelargoniums.

Serre tempérée, Orangerie. Sortir du 10 au 15 les orangers, les pelargoniums et toutes les plantes d'orangerie; enlever les châssis des serres tempérées et les mettre en lieu de sûreté. Comme beaucoup de plantes craignent le rayonnement direct du soleil, on les dispose de manière à y soustraire les plus délicates; et, au milieu de la journée, on étend une toile sur la serre, pour les ombrager: les erica, les végétaux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de la Chine, demandent de l'ombre, les plantes grasses ne redoutent pas le midi; on continue d'arroser avec la pompe et la seringue suivant l'exigence de la température; c'est le moment de faire les derniers rempotages et de renouveler les tuteurs des plantes.

Serre chaude. A partir du milieu de ce mois, on sort de la serre toutes les plantes qui peuvent passer dehors quatre mois de l'année, en ayant soin de nettoyer les feuilles des malpropretés qu'elles auront contractées dans la serre; on les arrose, les seringue et les visite pour voir si quelques-unes ne souffrent pas de leur exposition à l'air; on donne plus d'air et d'espace aux plantes qui ne quittent pas la serre, et l'on procède au rempotage; on continue de faire des boutures sous cloche, des greffes herbacées et par approche.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Raphistemma pulchellum Wall. *(Asclepias pulchella, Pergularia campanulata).* On ignore l'époque de l'introduction de cette charmante Asclépiadée qui a fleuri à l'automne dernier chez MM. Knight et Perry, on sait seulement qu'elle est originaire de l'Indoustan et que le docteur Wallich lui a imposé le nom sous lequel elle est décrite, dans ses *Plantæ Asiaticæ rariores.* Le *Raphistemma pulchellum* est une acquisition aussi précieuse que le *Stephanotis floribunda* pour la culture en pot, et il lui est supérieur comme plante grimpante de serre ou de conservatoire ; car il se prête mieux que lui aux exigences de la décoration des colonnes et des treillages. Aussi fleurissant que cette plante, il réussit dans les mêmes conditions ; mais son odeur quoique très-agréable et très-parfumée, est moins suave que celle de son rival. Les fleurs forment un large corymbe d'un blanc pur d'abord passant bientôt au jaune très-pâle : la pointe des divisions de la corolle est marquée d'une strie rose, couleur qui teint aussi la gorge du tube corolléen. Les feuilles sont amples, d'un beau vert et en cœur très-aigu. (*Paxton. Mag. mars* 1847).

Gloxinia Fyfiana. C'est à M. John Fyfe, de Rathesay, qu'a été dédiée cette nouvelle variété de Gloxinia, qu'il a obtenue de graines il y a environ deux ans. La plante-mère est le G. *maxima ;* quant à la plante fécondatrice, elle est inconnue. La forme de la fleur et sa disposition verticale rappellent celles des Gentianes. Elle a fleuri pour la première fois en 1845 et a paru à l'exposition de septembre de Dunoan, où elle attira tous les regards tant par sa beauté, que par sa dissemblance avec ses congénères. La fleur est plus campanulée que dans les autres Gloxinia ; le tube corolléen est plus large et plus ample dans toutes ses dimensions, sa couleur est le blanc pur teinté de bleu, les divisions sont d'un blanc pur ; la gorge du tube est d'un beau bleu violacé, et sur le fond du tube se détachent des macules nombreuses et distinctes, le filet des étamines et le style sont blancs et les anthères jaunes. Les feuilles sont larges et d'un vert velouté, attributs propres à ce genre de végétaux. (*Floric. cab.*, *mars* 1847.)

Siphocampylos microstoma. C'est à M. Purdie qu'on doit cette nouvelle espèce de *Siphocampylos* dont aucune autre n'approche tant sous le rapport de la richesse du coloris que du volume de la fleur. La longue durée de ses fleurs, qui se sont maintenues dans leur éclat pendant tout l'automne et l'hiver, en fait une des plus brillantes acquisitions de nos serres. C'est un arbuste vivace de deux à trois pieds de hauteur, à feuilles ovales aiguës, glabres, dentées en scie, et chaque dent terminée par un renflement glanduleux qui tranche sur le fond. Les fleurs, d'un brillant écar-

late, forment un corymbe compacte au sommet de la tige; la corolle et le tube sont velus, et la gorge en est resserrée de manière à faire paraître le tube corolléen ventru comme une fleur de bruyère. Cette nouvelle espèce de *Siphocampylos* se plaît surtout en serre froide où l'on peut, par une culture appropriée, lui faire produire des fleurs toute l'année. (*Bot. Mag.*, *mars* 1847.)

Brunsfelsia nitida, *var. Jamaicensis.* Benth. En rapportant cette nouvelle espèce de Brunsfelsia au *Jamaicensis*, M. Bentham ne hasarde pas une affirmation présomptueuse : il n'en connaît pas le fruit, et ne peut que donner son opinion sans autre garantie que celle qui résulte d'une identité assez parfaite de caractères. C'est une belle plante de serre froide, qui fleurit abondamment et se multiplie facilement de boutures. Le *Brunsfelsia Jamaicensis* est un arbuste de quatre à cinq pieds, à feuilles ovales lancéolées, à pétiole court et brun; les fleurs se développent dans l'aisselle des feuilles supérieures où elles sont solitaires; le tube corolléen est long de deux pouces et demi, cylindrique et velu, le limbe de la corolle plane, rotacé et d'un beau jaune. (*Id.*)

Tillandsia bulbosa, *var. picta.* Cette variété, décrite dans le *Bot. Mag.* de mars, paraît identique au *Till. bulbosa* figuré dans l'*Exotic flora* 173. C'est seulement un individu plus vigoureux et de plus belle venue. La coloration si variée des feuilles dans leur jeune âge, s'uniformise après la floraison, et devient d'une couleur semblable au reste du feuillage. (*Id.*)

Scutellaria cordifolia (*Perilomia cordifolia* Schlecht. *Scut. splendens* Klotzsch). Le docteur Klotzsch a décrit et figuré, sous le nom de *S. splendens*, cette espèce si distincte de Scutellaire, qui est réellement le *S. cordifolia*, originaire de Misantla et autres lieux du Mexique. Il ressemble beaucoup au *S. Ventenatii;* mais la couleur est d'un rouge orangé plus franc et la corolle est plus longue et plus étroite; les fleurs ne sont pas distiques mais subverticillées : le feuillage en diffère par sa forme, sa texture, sa couleur et sa réticulation. Elle fleurit en serre dans les mois de septembre et d'octobre. (*Id.*)

Deutzia staminea. R. Br. Il y a six ans déjà que cet arbuste a été élevé de semences dans le jardin de la Société d'horticulture. Il est originaire de l'Inde septentrionale où il croît sur les montagnes les plus hautes, et il a été originellement trouvé à Kamaon par M. Blinkworth. Les fleurs sont disposées en cîmes trichotomes et d'un blanc pur, à cœur jaune formé par la réunion des anthères. L'aspect de cet arbuste, quand il est chargé de ses fleurs odorantes, est d'un effet fort agréable ; mais passé ce temps il est triste à cause de la couleur cendrée de son feuillage. Le *Deutzia staminea* est robuste et réussit parfaitement en pleine terre dans tous les terrains : l'époque de sa floraison est la fin de mai ou le commencement de juin ; on le multiplie facilement de boutures forcées faites avec de jeune bois. (*Bot. Regist.*, *mars* 1847.)

Pentstemon miniatus. D'étroites affinités unissent cette espèce aux P. *imberbis* et *lanceolatus :* c'est une plante suffrutescente, vivace, végétant en pleine terre pendant toute la belle saison et n'exigeant pendant la saison rigoureuse qu'un abri sous un châssis à froid. Elle se multiplie de graines ou de boutures. Les fleurs sont

terminales et disposées au nombre de deux à l'extrémité des rameaux. La corolle est pubescente, d'un beau rouge écarlate au dehors; les divisions sont de couleur carnée, la gorge est blanche et striée de vermillon. Ce charmant Pentstemon, qui est originaire de la partie septentrionale du Mexique, a fleuri au mois de juillet dernier dans le Jardin de la Société d'horticulture. Il appartient à la section du *Cepocosmus* de Bentham. (*Id.*)

Primula Munroi. Lindl. Cette nouvelle Primulacée, originaire de l'Inde septentrionale où elle a été trouvée par le capitaine W. Munro à 11,500 pieds d'élévation et dans le voisinage des eaux, a fleuri au printemps de 1845 dans le Jardin de la Société d'horticulture. Elle ressemble d'un manière si frappante à la *P. involucrata*, que ce pourrait bien n'en être qu'une variété; toutefois elle en diffère par plusieurs caractères botaniques qui peuvent, jusqu'à un certain point, justifier une distinction spécifique. Elle fleurit de mars en mai soit en pleine terre, soit sous une bâche froide, et est particulièrement propre à orner des rocailles. La station qu'elle préfère en été est une localité humide, et pendant l'hiver l'absence complète d'arrosements. Les fleurs répandent une odeur des plus délicieuses. (*Id.*)

Gongora Buffonia, *var. leuchochila.* Nous ne mentionnerons pas cette variété de Gongora à cause du riche coloris de sa fleur; mais comme un simple jeu de coloration insignifiant et qui repose sur une variation dans l'intensité de la couleur purpurescente de la corolle, dont le labelle est blanc à pointe fauve. (*Id.*)

Camellia Japonica, *var. Verschaffeltiana.* Cette nouvelle variété de Camellia imbriqué est le résultat de la fécondation du *Camellia minuta* par le pollen du *C. Leeana superba.* La corolle, renonculiforme, est large de 10 à 12 centimètres, ses pétales sont nombreux, régulièrement imbriqués, d'un rose tendre, marbrés et marqués au milieu d'une ligne blanche dans toute leur longueur. Les boutons sont très-verts, arrondis et se maintiennent parfaitement, les feuilles sont ovales-oblongues, brièvement acuminées à leur sommet, dentées, obliquement inclinées et d'un vert foncé. (*Ann. de la Soc. d'agric. et de bot. de Gand. Mars* 1847.)

Crotalaria verrucosa. L. (*C. cærulea* Jacq.; *C. angulosa* Lam.). Introduite des Indes Orientales dans l'Ile de France, cette nouvelle espèce est bientôt arrivée en Europe où elle contribue à l'ornement des serres tempérées, bien qu'elle puisse également supporter la pleine terre. Elle diffère des *Crotalaria* cultivées jusqu'à ce jour dans les jardins, par la couleur de ses fleurs, qui sont blanches avec l'étendard lineolé de bleu et les ailes d'un beau bleu nuancé passant au pourpre à son sommet. Quoiqu'elle soit cultivée comme plante annuelle, elle peut, d'après l'opinion de M. Paxton, devenir vivace, en pinçant les fleurs en temps opportun. On la multiplie de semences dans les premiers jours d'avril, quand les froids ne sont plus à craindre. La culture doit avoir lieu en terre argileuse mélangée de terreau de feuilles, ce qui contribue le plus puissamment à en activer la floraison. On l'arrose pendant la grande chaleur, le soir, après le coucher du soleil ou le matin, avant son lever. Le pincement opéré avec soin multiplie les épis latéraux en y appelant la sève. (*Id.*)

Trochetia grandiflora. Lindl. Nouvelle espèce de Byttnériacée de l'Ile

Maurice, dédiée par De Candolle à Dutrochet. C'est un buisson très-feuillu, à grandes et fortes feuilles un peu rudes, ovales-lancéolées et couvertes de petits amas de poils. La fleur est d'un beau blanc de neige avec des taches jaunes nébuleuses à la base des pétales, les étamines sont réunies en colonne. Ce végétal a appartenu primitivement aux collections du duc de Northumberland à Syon ; mais il en existe aujourd'hui plusieurs pieds en Belgique. (*Id.*)

Reevesia thyrsoidea. Lindl. On doit à M. John Reeves la connaissance de cette plante qui, quoique depuis vingt années dans les jardins, ne laisse pas que d'être fort rare. Elle est originaire de Canton et forme dans son pays natal un arbre, tandis que chez nous ce n'est qu'un arbrisseau de 3 à 4 pieds. Les feuilles sont lancéolées, fermes, acuminées, entières, et le pétiole en est grêle et renflé au sommet. Les fleurs, disposées en corymbes terminaux, sont d'un blanc de crême, et du centre s'élève en colonne un torus au sommet duquel sont agglomérées les anthères. Le tube du torus est coloré de carné et les anthères sont d'un beau jaune vif. Ce genre diffère du genre Helicteres par la sessilité de ses anthères. Sa culture, d'après M. Van Houtte, est celle des autres arbrisseaux de serre tempérée ; c'est dans l'endroit le plus chaud et le plus éclairé qu'il faut la tenir. En Angleterre, on la cultive en serre chaude où elle fleurit abondamment plusieurs fois par an. Si on la tient en serre chaude, il faut lui donner le plus d'air possible pour l'empêcher de s'étioler. (*Flore des serres et jardins d'Europe. Mars* 1847.)

STATICE IMBRICATA

[illegible]TICE IMBRICATA (1).

([illegible] imbriquée)

Classe : PENTANDRIE. — Ordre : PENTAGYNIE.

Famille naturelle :

PLUMBAGINÉES.

Tribu :

[illegible]

[illegible] Plumbaginacées Barti.

[illegible] quinquedenté, quinquangulaire et [illegible] [illegible] Étamines cinq [illegible] [illegible]

[illegible]

Syn. [illegible]
[illegible], Neck.

Plante à racine fusiforme, couronnée par un rhizocéphale lignescent, couverte partout d'une pubescence veloutée; feuilles radicales d'un vert sombre et terne, disposées en rosettes, [illegible] d'environ 15 cent., oblongues, par-[illegible] [illegible] [illegible], opposée d'abord, [illegible] sont dressées, [illegible]; la pubescence qui les [illegible] au toucher qu'à

(1) [illegible] le nom de ce genre, et on veut le faire [illegible] du Statice armeria, que [illegible]

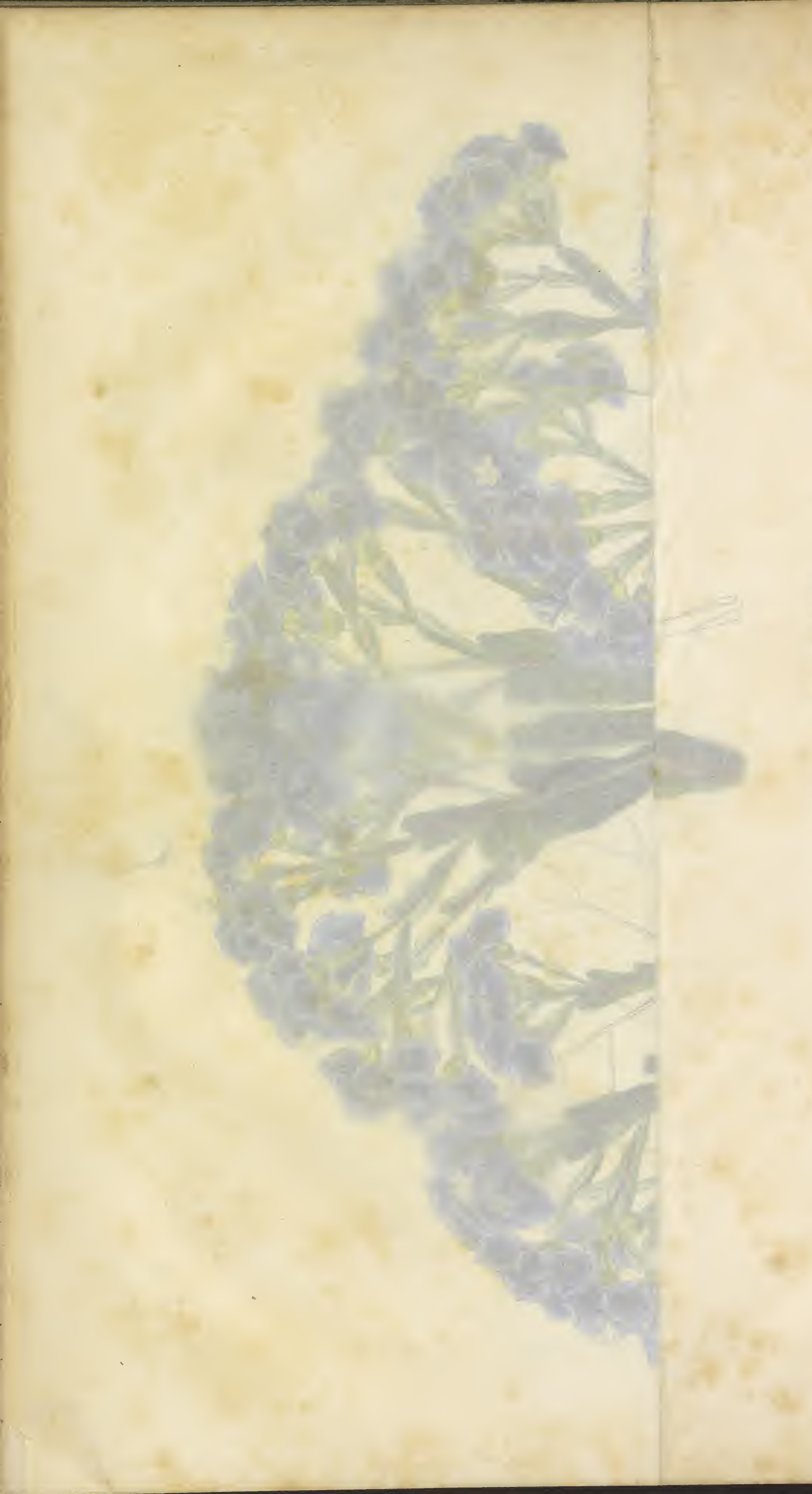

STATICE IMBRICATA (1).

(Staticé imbriqué.)

Classe : PENTANDRIE.

Ordre : PENTAGYNIE.

Famille naturelle :

PLUMBAGINÉES.

Tribu :

STATICÉES.

(*Plumbagines* Juss. *Plumbaginacées* Bartl.)

CARACT. ESSENT. Calice infundibuliforme, à limbe quinquedenté, quinqueplissé et scarieux sur ses bords; Corolle hypogyne à 5 pétales ou 5 divisions; Étamines cinq, insérées à la base des pétales; Ovaire uniloculaire; Styles distincts, au nombre de cinq, Stigmates terminaux à l'intérieur.

Plantes herbacées ou sous-arbrisseaux de l'Europe australe et orientale et des iles Canaries, médiocrement abondantes dans l'Asie médiane et en Afrique, et rares dans la Nouvelle-Hollande, à feuilles radicales, disposées en rosettes, étalées, spatulées, entières ou dentées, ou bien linéaires et aciculaires, hampes rameuses en corymbes ou en épis bractées.

Syn. *Limonium,* Tournef.
Taxanthema, Neck.

Plante à racine fusiforme, couronnée par un rhizocéphale lignescent, couverte partout d'une pubescence veloutée; feuilles radicales d'un vert sombre et terne, disposées en rosettes, étalées sur le sol, longues d'environ 15 cent., oblongues, panduriformes, à lobes distincts, réniformes, obliques, imbriqués, obsolètement sinués, très-entières; lobe supérieur plus grand, arrondi, subtriangulaire, mucroné, les lobes inférieurs allant régulièrement en décroissant jusqu'à la base qui est nue et forme un pétiole court et velu, et où les mêmes lobes, opposés d'abord, deviennent ensuite subalternes; les jeunes feuilles sont dressées, veloutées, rouges, le bord des feuilles adultes, rouge et cilié; la pubescence qui les couvre est plus perceptible au toucher qu'à

(1) Étymologie douteuse : en trouve dans Pline le nom de ce genre, et on veut le faire venir de *Stare*, à cause de la longue durée des fleurs du *Statice armeria,* que nous cultivons en bordure dans nos jardins; suivant d'autres, il vient du grec στατίζω, j'arrête, à cause des propriétés antidyssentériques que lui attribuaient les anciens.

l'œil; hampe de 40 à 50 cent., sinuée-ailée sur les angles, à squames lancéolées, terminées en pointes; fleurs en corymbe; rameaux latéraux terminés par des corymbes secondaires plus denses; bractées extérieures lancéolées, ovales et mucronulées, les intérieures tronquées au sommet, à limbe plissé, large, anguleux, d'un beau bleu, corolle d'un blanc de crême et marcescente, les pétales spatulés au sommet, à onglets réunis par la base glanduleuse des anthères.

Le *Statice imbricata* se rapproche beaucoup du *S. sinuata*, mais il est plus développé dans toutes ses parties; il a été découvert à Ténérife d'abord par M. Webb, entre la propriété du comte de *Siete Fuentes*, appelée la *Fuente del Cuervo* et le littoral, près de la ville de *Buena Vista*; il a plus tard été trouvé dans la petite île d'*el Roque*. C'est M. Bourgeau, que M. Webb avait envoyé aux Canaries pour recueillir des échantillons de végétaux de ces îles, dont il publie la Flore, qui en apporta les graines à l'automne dernier. Nous croyons que cette nouvelle et brillante espèce de *Statice* n'existe pas ailleurs que chez M. Keteleêr, qui en a fait l'acquisition ainsi que de trois autres espèces également nouvelles, et dont nous parlerons plus tard.

Cette plante, par ses larges corymbes de fleurs, qui sont d'une très longue durée, est une acquisition très-précieuse pour l'ornement de nos serres.

Elle n'est pas d'une culture difficile et végète vigoureusement en terre de bruyère ou dans un mélange de terre franche et de terre de bruyère, si l'on a soin de la rempoter souvent. En hiver, elle exige la protection d'une serre tempérée, dont le thermomètre ne descende pas au-dessous de 4 ou 5 degrés centigrades. Une serre froide dont la température descend fréquemment à zéro ne lui conviendrait pas, parce qu'elle végète aussi bien en hiver qu'en été; et si on la laisse exposée à une température trop basse, les feuilles se tachent et moisissent et toute la plante finit par dépérir.

STIFFTIA CHRYSANTHA

Constans pinx. Gérard col. Oudet sculp.

[illegible] CHRYSANTHA (1).

([illegible] à fleurs [illegible].)

Classe : [illegible]. — Ordre : POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] (1).

[illegible] Anthères longuement exsertes; caudicules allongées, [illegible], plus courts que les ailes qui sont oblongues et acuminées; Style glabre; [illegible] pâleacée; [illegible] linéaires, [illegible].

Arbrisseaux des parties [illegible] du Brésil, à feuilles alternes, [illegible], pétiolées, entières, glabres, luisantes, [illegible] grands et [illegible], ou petits et [illegible].

[illegible]

Arbuste [illegible] à [illegible] jaunâtres, [illegible] épiderme marqué de fissures [illegible]. Feuilles alternes, peu pétiolées, lancéolées, elliptiques [illegible], obtuses à la base, légèrement ondulées sur les [illegible] coriacées, luisantes, longues de 0. 15 à 17 cent. [illegible] nervules proéminentes en dessous, pétiole glabre, canaliculé, [illegible] de 3 à 4 mil., large de 0. 4 cent., articulé

(1) [illegible]

STIFFTIA CHRYSANTHA (1).

(Stifftie à fleurs dorées.)

Classe :

SYNGÉNÉSIE.

Ordre :

POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Sous-ordre.

LABIATIFLORÉES.

Tribu :

MUTISIACÉES.

(*Corymbifères*, Juss. *Synanthérées*, DC.)

CARACT. ESSENT. Capitule multiflore, homogame, discoïde; Involucres turbinés et de beaucoup plus courts que les fleurs, à écailles obtuses, coriaces, multinervées; Réceptacle plane et nu; Corolles subcoriaces, glabres, régulières, à limbe quinquefide, beaucoup plus court que le tube de la corolle, et à lacinies révolutées; Filets staminaux distincts, glabres et planes; Anthères longuement exsertes; caudicules allongés, entiers, plus courts que les ailes qui sont oblongues et acuminées; Style glabre; Aigrette multisériale, paléacée; Écailles étroites, linéaires, inégales.

Arbrisseaux des parties tropicales du Brésil, à feuilles alternes, ramassées, pétiolées, entières, glabres, luisantes; capitules solitaires, grands et beaux, ou petits et en panicule serrée.

Syn. *Augusta*, Leandr.
Sanhilaria, Leandr.
Mocina, DC.
Stiftia, variante orthographique qui se trouve dans le Prodrome de De Candolle et dans Steudel, quoique Mikan, le créateur du genre, ait écrit *Stifftia*.
Syn. spéc. *Augusta grandiflora*, Leandr.

Arbuste pouvant atteindre 4 mètres dans son pays, à rameaux alternes, ronds, grisâtres, striés, divariqués, épiderme marqué de fissures superficielles. Feuilles alternes, peu pétiolées, lancéolées, elliptiques, acuminées, obtuses à la base, légèrement ondulées sur les bords, papyracées, luisantes, longues de 0, 15 à 17 cent. Nervures et nervules proéminentes en dessous, pétiole glabre, canaliculé, long de 3 à 4 mil., large de 0, 4 cent., articulé

(1) Genre dédié au baron de Stifft.

sur le rameau. Capitules solitaires, rarement géminés, terminant les rameaux d'une année, composés chacun de 30 à 40 fleurs. Corolle orangée, longue de 0, 55 mil. de plus que les écailles. Aigrettes d'un jaune d'or ferrugineux. Habite les forêts du mont Corcovado, aux environs de Rio-de-Janeiro, où il fleurit en juin.

Le dessin ici représenté a été copié dans un des grands pavillons du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, où ce joli arbuste a fleuri pour la première fois, peut-être, en France, et même à l'étranger, au mois de mars 1847. Le pied a environ 2 mètres de haut et a donné sept capitules de fleurs, lesquels, au 12 avril, étaient autant de gros paquets d'aigrettes qui ont conservé leur couleur, ce qui est d'un joli aspect; on voit dessous ces aigrettes les graines qui sont assez grosses. Les fleurs ne viennent que les unes après les autres, ce qui fait que la floraison dure longtemps. On le cultive en caisse, en terre mélangée; sa multiplication est très-facile de boutures sous cloches, à chaud. Ce qui est fort intéressant, c'est que, dans cette famille, quoiqu'elle soit très-nombreuse, les plantes arborescentes sont rares.

NEUMANN.

FRAISIERS

1. Comte de Paris. 2. Princesse royale.

Gérard col. Oudet sculp

FRAGARIA HYBRIDA, VAR. NOVÆ (1).

[illegible] hybrides.

Classe : ICOSANDRIE. *Ordre :* POLYGYNIE.

Famille naturelle :

ROSACÉES.

[illegible]

[illegible]

Tribu :

[illegible]

[illegible]

[illegible] Achènes nombreux.

Plantes herbacées répandues dans les parties tempérées de l'hémisphère boréal, croissant dans l'Amérique méridionale extra-tropicale et dans les Moluques, vivaces, gazonnantes, stolonifères ; à feuilles alternes, ternées, ou simples quelquefois par l'avortement des folioles latérales, à folioles dentées [illegible] ; stipules adnées au pétiole ; fleurs blanches ou jaunes, [illegible]

Les deux excellentes variétés que nous avons fait figurer dans ce numéro du Portefeuille, ont été obtenues en 1842, par M. Ga-[illegible] de [illegible], dans un semis de graines de fraises [illegible] [illegible] d'Orléans [illegible] et apprécié [illegible] en aucune façon au-dessous des [illegible].

---

(1) *Fragaria* vient [illegible] répandre une odeur agréable, propriété très-développée dans les Fraises [illegible] est cependant obscure, car on trouve [illegible] *fragum*, [illegible] à *fraxinus* à cause de la [illegible] [illegible] le fruit.

FRAISIERS

1. Comte de Paris 2. Princesse royale

FRAGARIA HYBRIDA, VAR. NOVÆ (1).

(Fraisiers hybrides.)

Classe :	Ordre :
ICOSANDRIE.	POLYGYNIE.

Famille naturelle :

ROSACÉES.

Sous-ordre.

DRYADÉES.

Tribu :

FRAGARIÉES.

(*Dryadées* Bartling.)

CARACT. ESSENT. Calice convexe, quinquepartite, quinquebractéolé extérieurement; Corolle à cinq pétales insérés sur le calice avec les divisions duquel ils alternent et qu'ils excèdent en grandeur; Etamines, 20 au plus, ayant la même insertion que les pétales; Filets libres; Anthères biloculaires, à déhiscence longitudinale; Ovaires nombreux insérés sur un réceptacle convexe, distincts, uniloculaires; Styles latéraux ou subbasilaires; Stigmates simples; Achènes nombreux.

Plantes herbacées répandues dans les parties tempérées de l'hémisphère boréal, croissant dans l'Amérique méridionale extra-tropicale et dans les Moluques, vivaces, gazonnantes, stolonifères; à feuilles alternes, ternées, ou simples quelquefois par l'avortement des folioles latérales, à folioles dentées-incisées; stipulès adnées au pétiole; fleurs blanches ou jaunes, terminales et subcorymbeuses.

Les deux excellentes variétés que nous avons fait figurer dans ce numéro du Portefeuille, ont été obtenues en 1842, par M. Gabriel Pelvilain de Meudon, dans un semis de graines de fraises du Chili, rapprochées à dessein des variétés *Elton* et *Keen's seedling*. Le nom qu'elles portent leur a été imposé par la duchesse d'Orléans elle-même, qui en a admiré la beauté et apprécié l'excellente qualité ; et elles ne sont en aucune façon au-dessous des éloges qu'on en a faits.

---

(1) *Fragaria* vient du latin *fragare*, répandre une odeur agréable, propriété très-développée dans les Fraises. Cette étymologie est cependant obscure, car on trouve dans Apulée *fragum*, et l'on a rapporté ce mot à *frango* à cause de la fragilité de ce fruit. Le radical grec de ce mot, dans cette dernière acception, est ραξ, ραγος, de ρησσω, je brise.

N° 1. — *Comte de Paris*. Plante forte, trapue, à folioles arrondies, garnies de denticules courts et ronds; pétiole gros et peu velu, bractées obtuses et entières. Hampe à trois pédoncules robustes; corymbe de 8 à 10 fleurs, portées sur des pédicelles longs; fleurs larges d'environ 2 cent., planes, à pétales arrondis, divisions calicinales et bractées plus larges et plus courtes, 5 pétales, rarement 6; fruits au nombre de 6 à 8 sur chaque hampe; les premiers sont toujours les plus volumineux, mais les derniers sont encore plus beaux néanmoins que ceux de la Keen's Seedling. Ils sont en cœur irrégulier, ont de 3 1/2 à 4 cent. de diamètre et autant de longueur, et sont recouverts par le calice dont les folioles se rabattent sur leur base. La couleur est d'un bel écarlate vif; les graines sont moins enfoncées dans la chair que dans l'espèce suivante; ce qui est toujours favorable à la translation des fruits, cette saillie protégeant la pulpe contre les mouvements du transport. La chair est d'un rouge pâle, et séparée par une zône blanche du centre du réceptacle qui est spongieux et rosé plus clair; chaque ovaire forme sur la pulpe un sillon blanc très-marqué.

Cette excellente fraise, d'un goût aussi parfumé que les autres variétés anglaises, est très ferme et a l'avantage de se conserver plus longtemps et de se transporter plus facilement que la Princesse Royale et les autres variétés cultivées.

N° 2. — *Princesse Royale*. Plante forte et étoffée, à pétioles plus grêles que dans la variété précédente, folioles plus longues et plus aiguës, caractère que portent également les denticules, villosité très rare, feuillage étalé et d'un vert intense; hampe également plus grêle que dans le Comte de Paris; bractées bidentées, aiguës, bordées d'une pubescence molle, pédoncules au nombre de trois se subdivisant au sommet en 8 à 10 pédicelles florifères; calice à divisions étroites, aiguës et pubescentes, renversées sur le pédicelle, qui est renflé à son point d'insertion avec le calice. Les fleurs sont moyennes, quelquefois à six pétales; les fruits, portés sur des pédicelles plus grêles que ceux du Comte de Paris, sont au nombre de 8 à 10 et nouent en culture

forcée avec une égalité plus constante que cette première variété; leur forme est un cône allongé, long de 3 à 4 cent. et large de 2 à 3, rétréci au point d'insertion autour duquel les folioles calicinales se retroussent, au lieu de se rabattre dessus comme dans la variété précédente. Les premiers fruits sont souvent aplatis en forme de crête, et ont alors de 4 à 5 cent. de diamètre, la chair est vineuse, le tour du centre du réceptacle qui est toujours plein et ferme, est plus blanc que dans le Comte de Paris; les stries des ovaires sont également plus nettement dessinées. Cette variété, une des plus avantageuses à forcer pour une première saison, à cause de sa précocité et de la facilité avec laquelle ses fruits nouent, est plus délicate pour le transport et se conserve moins bien que la précédente.

Ces deux variétés, en plein rapport depuis le milieu du mois de février chez M. Gontier, sont de la plus grande beauté et méritent d'occuper dans la culture une des premières places, à cause de l'abondance et de la beauté de leurs produits.

CULTURE DU DAHLIA

POUR LES EXPOSITIONS,

PAR M. TURNER.

TRADUCTION ET NOTES PAR M. A. MIELLEZ.

(*Suite.*)

Du choix des fleurs pour les expositions.

Ce choix embarrasse souvent l'horticulteur le plus expérimenté. Les fleurs foncées unicolores étant beaucoup plus nombreuses et d'une forme supérieure aux fleurs pâles, il en résulte qu'en choisissant 24 fleurs (1) on sacrifie souvent l'un de ces deux points : la forme ou la variété des couleurs. — Je recommande de varier les couleurs le plus possible en ayant égard à la forme et à la perfection du centre. La manière de placer les fleurs est pour beaucoup dans un buffet d'exposition; et nous voyons, cependant, souvent des lignes de fleurs d'une parfaite ressemblance (2). Il faut toujours aux quatre coins du buffet des fleurs foncées bien arrondies; attachez-vous plutôt à la forme qu'à la grandeur. Si vous remarquez, en emballant vos fleurs dans votre boîte de voyage, que l'une d'elles a ses pétales de derrière *prêts à tomber*, ou qu'elle se dispose à s'ouvrir au centre, vous pouvez être cer-

---

(1) Dans leurs expositions, les Anglais ne parlent jamais que de 24 ou 36 fleurs, ils n'ont aucune idée des collections monstres que l'on voit dans les expositions françaises. — Chaque exposant paie une entrée dans chacun des concours où il entre en lice. Le produit des entrées augmente de beaucoup la valeur du prix.

(2) Je ferai en passant une observation sur les moyens d'exposer les fleurs. Quelques sociétés d'horticulture laissent encore ces moyens au choix des exposants. Les uns les placent dans des bouteilles, d'autres dans des jardinières ou étagères, d'autres enfin dans des corbeilles remplies de belle mousse verte. — Je pense que cette latitude laissée aux exposants est contraire aux véritables intérêts de l'horticulture. Le jury est appelé pour juger du mérite des fleurs et non pas pour juger du plus ou du moins de coquetterie que l'on a su donner à une collection. Tous les exposants doivent se servir des mêmes moyens; des bouteilles placées sur des tables ou gradins uniformes.

tain qu'elle ne pourra pas faire partie du nombre demandé, au moment opportun ; retranchez-la de suite et remplacez-la par une autre de la même variété, approchant le plus possible de la perfection.

Si vos fleurs sont destinées à un long voyage, prenez, en plus, un bon nombre de fleurs peu avancées.

Ne touchez jamais vos fleurs inutilement. Rappelez-vous que vous vous êtes donné beaucoup de peine afin de les montrer seulement dans leur plus grande perfection. Vous ne pourriez jamais remédier au mal que vous leur feriez par cet usage ridicule.

Du Dahlia de fantaisie (1).

Les Dahlias de fantaisie sont devenus très-populaires et ils le méritent réellement. Le préjugé que l'on ne pouvait obtenir de bonnes fleurs dans les variétés panachées n'existe plus, une amélioration de chaque année l'a détruit entièrement. Beaucoup de personnes en ajoutant dans leurs buffets les nouvelles variétés de fantaisie, offertes ce printemps au public, donneront du charme à leurs fleurs unicolores (2).

Ces variétés demandent la même culture que les autres, peut-être cependant devrait-on les tenir plus maigres. Quant à celles connues pour avoir les pétales trop longs (le grand défaut d'aujourd'hui), il faut avoir soin de ne les déboutonner que longtemps après les autres ; vous améliorerez ainsi la forme de la fleur en en réduisant un peu la grandeur. Le remède vaut toujours mieux que le mal.

Les Dahlias de fantaisie seront, dans peu d'années, cultivés en aussi grand nombre que les autres ; ils font plus d'effet dans les jardins et auront quelque chose de plus séduisant dans nos buffets d'exposition, quand ils seront tous de forme parfaite.

---

(1) Les Anglais appellent ainsi les Dahlias panachés.

(2) Les Anglais ont longtemps traité avec une espèce de dédain les Dahlias panachés, aussi les meilleures variétés qui existent sont-elles des productions françaises ou allemandes : Madame Wachy. — M. Adolphe Dubras. — Roi des pointillés. — Fra Diavolo. — Madame Dresser. — Ludwing Pemls, etc., etc., sont des fleurs parfaites sous tous les rapports.

Des Semis (1).

Les Semis sont suivis peut-être avec plus d'intérêt et plus de plaisir que toutes les autres parties de la culture de cette belle fleur. Ce n'est pas une petite jouissance que d'aller tous les matins épier en quelque sorte le développement de tous les boutons qui promettaient d'être bons la veille.

On a beaucoup parlé et écrit sur les variétés les meilleures pour servir de porte-graines. Pour moi, je me contenterai de faire connaître le système que j'emploie.

Je détruis toutes les fleurs creuses, ou défectueuses sous d'autres rapports, au fur et à mesure qu'elles paraissent ; car moins une fleur a de pétales et plus elle donne de graines, avec peu ou point de chance d'obtenir une bonne variété double. En suivant ce mode, on s'épargnera beaucoup de peines. Dans les petites collections choisies, il y a peu à faire à cet égard, mais dans les grandes collections, il y a beaucoup de variétés dont il ne faut pas prendre de graines. A l'appui de ce que j'avance, on peut remarquer que beaucoup de belles fleurs sont obtenues par des amateurs n'ayant que de petites collections, tandis que beaucoup d'autres, cultivant des pieds par milliers, n'obtiennent rien (2).

---

(1) Beaucoup d'amateurs sèment des Dahlias, mais peu obtiennent quelque chose de bon. — Je leur recommande de suivre les avis de M. Turner. — J'ai toujours employé les mêmes moyens et je leur dois les quelques succès que j'ai obtenus. On ne peut que rarement juger de la première floraison d'un semis, il est prudent d'attendre la seconde année pour se prononcer.

Dans les expositions on ne devrait admettre à concourir que les semis de deux ans, ceux-là seuls offrent des garanties.

(2) Je conseille aux personnes qui veulent semer de faire une plantation à cet effet dès les premiers jours de mai; de choisir des variétés bien pleines, à forme et tenue parfaites; de doubler ou tripler même des variétés de premier ordre plutôt que d'y comprendre des fleurs sujettes à creuser. Voici quelques variétés que je recommande comme porte-graines : Standart of perfection. — Athlète. — Asmodeus — Bee's wing. — Dazzle. — Madame Dresser. — Madame Wachy. — Optimus. — Princess Radziwill. — Marchioness of Cornwallis. — Etc., etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

RESTAURATION DES ARBRES FRUITIERS

ÉPUISÉS PAR LA VIEILLESSE (1).

Quelque soin que l'on donne aux arbres fruitiers soumis à la taille, il arrive, au bout d'un nombres d'années plus ou moins considérable, suivant les espèces et le mode de taille qu'on leur a appliqué, qu'il se forme, à chacun des points occupés par les rameaux à fruit, des nœuds plus ou moins volumineux et déterminés par la coupe et le renouvellement successif de ces rameaux. Ces nodosités deviennent des obstacles graves à la circulation de la sève, des racines vers les boutons, et à la descente des filets ligneux et corticaux des feuilles vers les racines. Il s'ensuit que, d'une part, les bourgeons se développent moins vigoureusement, et que, de l'autre, les racines ne prennent plus que très-peu d'extension. Ces causes de souffrances pour les arbres sont encore augmentées par les couches corticales dures et desséchées qui, en s'accumulant sans cesse à la surface des branches et de la tige, ne se prêtent plus aussi facilement au libre accroissement du corps ligneux et des nouvelles couches du liber. Elles compriment les vaisseaux de ces couches et gênent ainsi la circulation des fluides. Bientôt, sous l'influence de cet état languissant, l'arbre se couvre d'un nombre considérable de fleurs ; la plus grande partie reste stérile, et celles qui fructifient, ne recevant pas une quantité suffisante de fluides nutritifs, ne donnent que de chétifs produits. Cette floraison surabondante achève d'épuiser l'arbre en absorbant la plus grande partie de la sève destinée au développement de nouveaux rameaux. Dès que ces symptômes se manifestent, l'arbre dépérit rapidement ; car, la production des rameaux devenant presque nulle, les feuilles sont moins nombreuses, les couches d'aubier et du liber ne présentent qu'une très-faible épaisseur, et les extrémités radiculaires, qui ont à peine la force de s'élancer vers de nouvelles couches de terre non épuisées par leur succion, dépérissent également. La figure 1 montre un vieux poirier arrivé à cette dernière période de son existence, la *décrépitude*.

---

(1) Nous avons extrait cet article de l'ouvrage publié récemment sous le titre de *Cours élémentaire théorique et pratique d'arboriculture*, contenant l'étude des pépinières d'arbres et d'arbrisseaux forestiers, fruitiers et d'ornement; celle des plantations d'alignement forestières et d'ornement; la culture spéciale des arbres à fruits à cidre et de table; et quelques notions d'anatomie et de physiologie végétales. Ouvrage orné de 5 vignettes gravées sur acier et de 325 figures intercallées dans le texte. 1 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c. Paris. Victor Masson, place de l'École de Médecine, et Langlois et Leclercq, rue de la Harpe, 81.— Nous recommandons ce livre à tous les cultivateurs et propriétaires ruraux.

Maintenant doit-on se hâter d'enlever ces vieux arbres pour les remplacer par de nouveaux ; ou bien est-il possible de les restaurer de manière à leur rendre leur fécondité première? Nous répondrons à cela que, si cette décrépitude est due seulement aux causes que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire à la vieillesse ou encore à une taille vicieuse, et non à la mauvaise qualité du sol, il est possible de rétablir le plus grand nombre de ces arbres.

Voici comment il convient d'opérer. La cause finale de l'état languissant de ces arbres étant l'absence de boutons à bois vigoureux, l'organisation imparfaite des couches d'aubier et du liber, enfin l'avortement des prolongements radicaux, il faudra d'abord s'efforcer de remplacer ces parties essentielles de l'arbre par de nouveaux organes sains et vigoureux. Pour cela il suffira de concentrer la vie répandue dans toute l'étendue de la tige sur certains points. On y arrivera, pour les arbres en espalier, en coupant les branches principales (A, *fig.* 1) à $0^m 20$ ou $0^m 25$ de leur base, en C. Les autres (B) seront laissées entières. Ces amputations devront être faites de manière à ce que les branches non amputées soient choisies parmi celles qui seront jugées inutiles pour la

Fig. 1. *Poirier en espalier arrivé à sa décrépitude.*

forme que l'on donnera à la nouvelle charpente de l'arbre; leur nombre ne devra pas, dans tous les cas, dépasser le quart de toutes les branches principales. Nous conseillons de conserver momentanément ces branches, au lieu de les supprimer immédiatement, dans la crainte que l'arbre ainsi recépé n'ait pas la force de développer immédiatement sur la vieille écorce les nouveaux bourgeons nécessaires pour entretenir les fonctions des racines; alors celles-ci périraient et l'arbre mourrait. En conservant au contraire quelques vieilles branches, les boutons qu'elles portent préviendront cet accident. Pour faciliter la sortie des bourgeons sur les branches coupées, on devra enlever, à l'aide d'une plane, toute l'écorce au vif, et les recouvrir avec un lait de

chaux. Cet enduit stimulera l'énergie vitale de ces couches vivante de l'écorce et empêchera l'ardeur du soleil de les dessécher aussi vite.

Voyons maintenant ce que produit cette opération. La sève, concentrée sur une étendue de branches très-restreinte, agit avec une grande énergie sur le tissu cellulaire de l'écorce qui avoisine le sommet des branches coupées près de leur base. Elle détermine vers ces points la formation de boutons qui se développent bientôt en bourgeons vigoureux. Vers le milieu de juin, on choisit parmi ces productions celles qui sont les mieux placées pour former les branches principales d'une charpente régulière. Tels sont les rameaux C, D, E, F, G, H (*fig.* 2). Les autres sont tordus vers le milieu de leur longueur. L'année suivante, au printemps, on taille ces rameaux principaux de manière à leur imposer la forme que l'on destine à l'arbre, soit par exemple, *l'éventail à la Dumoutier,* que nous avons choisi pour notre figure, et l'on casse les rameaux tordus à 0^m06 ou 0^m08 de leur naissance. Pendant l'été, on commence à pincer, pour les transformer en rameaux à fruits, les bourgeons non destinés à former des branches principales.

Au printemps suivant, l'arbre présente l'aspect de la figure 307. A ce moment les branches B, devenues inutiles à cause de la présence de nouveaux rameaux, sont entièrement supprimées. Les diverses plaies sont recouvertes avec du mastic à greffer. Ces nouvelles suppressions augmentent encore la vigueur des jeunes branches, qui s'accroissent rapidement et remplacent bientôt l'ancienne charpente de l'arbre. On leur donne d'ailleurs les soins prescrits pour chaque espèce.

A mesure que la tige subit cette sorte de rajeunissement, les mêmes changements se produisent aussi graduellement sur les racines. En effet, aussitôt que de nombreux et vigoureux bourgeons apparaissent sur les branches coupées, les feuilles qu'ils développent envoient vers les racines une grande quantité de filets ligneux et corticaux. Ceux-ci, rencontrant vers les racines, les couches de l'aubier et du liber, entre lesquelles ils s'allongent, dans un état languissant et surtout privées des fluides qui facilitent leur passage, dévient de leur direction naturelle, percent l'écorce sur le corps de la racine et donnent lieu à de nouveaux organes nourriciers plus sains, plus vigoureux que les anciens, et qui les remplacent entièrement dans leurs fonctions. Si donc l'on vient à déplanter au bout de trois à quatre ans un arbre opéré comme nous venons de l'indiquer, on remarquera, ainsi que le montre la fig. 2, que la moitié inférieure des anciennes racines, comprise entre les lignes J et K, commence à se détruire, et que ces parties sont remplacées par de nouvelles ramifications nées au-dessus d'elle et comprises entre les lignes K et L. L'arbre arrivé à ce point présente, ainsi que nous avions en vue de l'obtenir, de nouveaux rameaux plus vigoureux, de nouvelles couches d'aubier et de liber mieux constituées, enfin de nouvelles

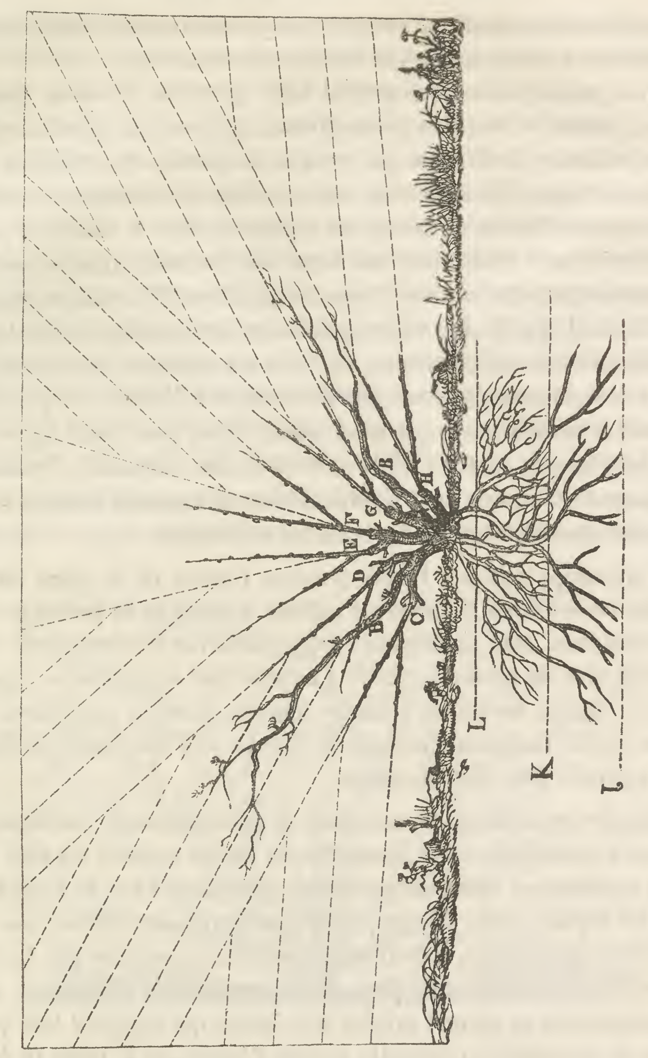

Fig. 2. *Vieux poirier en espalier, rajeuni.*

racines fonctionnant avec une bien plus grande énergie. *C'est réellement un nouvel arbre qui est venu recouvrir l'individu primitif, dont les organes essentiels ont cessé de vivre.*

A. Dubreuil,
de Rouen.

(*A continuer.*)

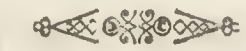

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE CAEN.

Le 15 avril une exposition d'horticulture a eu lieu à Caen, et a été des plus brillantes : les collections les plus riches ont, pendant huit jours, attiré les regards d'un public nombreux qui n'a pas cessé de venir en foule payer un juste tribut d'hommages à nos habiles horticulteurs.

Les Cinéraires, les Ericas, les Chorozemas, les Polygalas, avaient de justes droits à l'admiration ; mais les brillants Rhododendrons, au majestueux feuillage et aux magnifiques corymbes, et les belles Azalées ont mérité les honneurs de l'exposition ; on ne pouvait leur comparer que les Camellias dont on avait exposé une belle et nombreuse collection malgré la saison déjà un peu avancée. On y remarquait aussi des collections de Jacinthes nombreuses et variées, une belle collection de Conifères, des fruits nouveaux, tels que : cerises, fraises ; des légumes forcés consistant en laitues, romaines, petits-pois, haricots, concombres, patates, etc.

Dès le deuxième jour les lauréats étaient connus, et le troisième au matin de larges pancartes portant le cachet de l'exposition, indiquaient au public les collections jugées dignes de récompense.

Quelques jours avant l'exposition, les dames qui avaient bien voulu prêter leur concours à cette fête horticulturale, s'étaient réunies et avaient décidé qu'elles accorderaient une médaille d'or à la plus belle plante en fleur.

Il avait été décidé, en outre, qu'une loterie serait instituée au profit des horticulteurs exposants et des pauvres de la ville; en conséquence, les dames patronesses ont bien voulu se charger du placement des billets, qui ont produit une somme de mille francs, dont une partie a été employée à acheter des plantes, et le reste destiné aux pauvres.

Le quatrième jour a eu lieu la distribution des récompenses et le tirage de la loterie florale.

A une heure de l'après-midi, une foule immense encombrait la salle de l'exposition ; les dames patronesses qui, ainsi que nous venons de le dire, avaient pris une part si active à cette fête, étaient réunies dans la salle du tribunal de commerce. M. Duméril a annoncé l'ouverture de la séance et a prononcé une allocution fort courte, pleine d'à-propos et d'élégance dans laquelle il a payé un juste tribut de regret à la mémoire de M. de Lafaye, membre de la société et professeur de la Faculté des Sciences.

M. de Bonnechose, l'un des secrétaires, a ensuite présenté le rapport des travaux de l'année et proclamé les lauréats.

Le prix d'honneur et les autres récompenses ont été distribués par les dames patronesses.

Le prix d'honneur destiné à la plus belle plante en fleur, a été décerné à un *Rhododendrum arboreum purpureum superbum*, portant une immense quantité de fleurs. Cet arbre a de dix à douze pieds de haut, une forme irréprochable et la fleur est du plus beau coloris. Il appartient à M. Le Landais, habile horticulteur de notre ville, et l'un des plus zélés promoteurs de l'horticulture de toute la Normandie.

Un accessit a été décerné à un magnifique Camellia, appartenant à M. Thirard, de Caen.

Les concours mis au programme de cette année et portant prix, étaient :

Premier concours, pour la plus belle collection de plantes bulbeuses. Ce prix n'ayant pas été suffisamment disputé a été retiré.

Deuxième concours, pour la plus belle collection de Jacinthes. Premier prix à madame veuve Quetel, et le second à M. Malherbe de Bayeux.

Troisième concours, pour la plus belle collection d'Anémones. L'hiver n'ayant pas permis de faire convenablement figurer ces riches et nombreuses collections dans notre département à la monopole , ce prix a été remis à une autre année.

Quatrième concours pour le plus beau gain d'Anémones. Ce prix a été ajourné à la décision de la commission permanente qui devra visiter les collections au moment de leur floraison.

Cinquième concours, pour la plus belle collection de Primevères et d'Auricules. Aucune, parmi celles exposées, n'ayant été jugée digne du prix, il a été retiré.

Sixième concours, pour la plus belle collection de Rhododendrons et d'Azalées, composée de cinquante variétés au moins. Ce prix a été accordé à la belle et riche collection de M. Le Landais, qui avait exposé soixante magnifiques plantes de ces deux genres, toutes du plus beau choix et en fleurs.

Un second prix a été accordé à M. Thirard, pour la force et la beauté de ses Rhododendrons.

Septième concours, pour la collection de plantes en fleur la plus remarquable; mais en dehors des concours ci-dessus :

Premier prix : M. Thirard, pour sa magnifique et nombreuse collection de Camellias.

Deuxième prix : M. Le Landais, pour sa riche collection de plantes variées et fleuries, la plupart encore très-rares.

Troisième prix : M. Darcanchy, de Caen.

Huitième concours, à la plante la plus rare ou la plus nouvellement introduite :

Premier prix : M. Le Landais, pour un *Spirea prunifolia*, un *Eriostemon scabrum*, etc.

Deuxième prix : M. Duméril, pour un *Stauntonia latifolia* et une *Stadmannia australis*.

Une mention honorable à M. Oudin, pour un *Spirea prunifolia* et un *Pinus oöcarpoides*.

Neuvième concours, pour le plus beau gain dans quelque genre que ce soit :

Premier prix : M. Oger, de Caen, pour un Rosier (Ile Bourbon) appelé Guillaume-le-Conqnérant.

Deuxième prix : M. Malherbe, de Bayeux, pour ses Cinéraires.

Dixième concours, pour les plus beaux fruits de primeurs : lauréats, MM. Mathon et Froment, jardiniers.

Onzième concours, pour les plus beaux légumes et primeurs maraichers.

Le prix a été décerné à MM. Chatel, Froment et Mathon.

Plusieurs médailles ont également été décernées :

Une médaille d'argent à MM. Oudin, de Lisieux, pour la beauté de leur culture ;

Une médaille de bronze à MM. Huet, Gaugain et Le Cois, jardinier de M. de Galery, à Troismont.

Après la distribution des prix on a procédé au tirage de la loterie qui a duré jusqu'à cinq heures environ. A cette heure, la société s'est réunie dans un banquet où n'a cessé de régner la plus franche cordialité.

Divers toasts y ont été portés : l'un, à l'union de toutes les sociétés horticoles de France et à leurs progrès ; l'autre, en l'honneur des délégués des sociétés de Rouen, de Valognes et de Meulan, qui s'étaient rendus à Caen pour l'exposition ; deux autres, en l'honneur du président de la société et de M. Lair, doyen et fondateur de toutes les sociétés de Caen. Voulant, avant de se séparer, que les pauvres prissent part à cette fête de l'horticulture, les membres présents ont décidé de remettre aux mains de M. le maire la somme de cent francs pour être répartie par lui. Cette somme a été versée immédiatement.

Ainsi s'est terminée cette journée, qui a été une véritable fête pour tous ceux qui y ont pris part.

MANOURY,

Conservateur du Jardin botanique de Caen.

DESCRIPTION DE QUELQUES CACTÉES NOUVELLES

FAISANT PARTIE DE LA COLLECTION DE MM. CELS.

—

Pilocereus militaris, *Port. des Hort.*

Tige d'un mètre de haut sur six cent. environ de diamètre, branchu, d'un vert tendre, surmonté ainsi que les branches de spadices; côtes aiguës, sillons arrondis, au nombre de 10 à 12; aréoles saillantes, arrondies, distantes d'un centimètre; épines au nombre de 12 à 15, dont 10 à 12 rayonnant horizontalement, planes, longues de plus de 2 centimètres; 3 à 4 centrales, subulées, l'inférieure plus forte, et dirigée en bas, dorées d'abord, gris de perle ensuite.

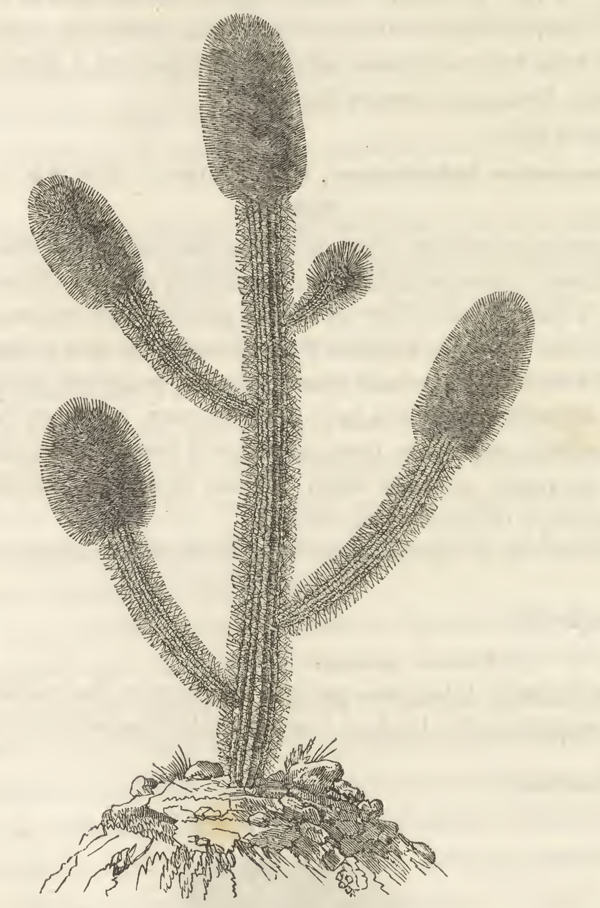

Spadices se développant à l'extrémité de la tige et de la branche, en forme de bonnet à poil, de près de 20 cent. de diamètre sur 20 à 40 cent. de hauteur; poils rudes, bruns à la partie inférieure du spadice, rougeâtres ensuite et dorés au sommet. Patrie, le Mexique.

Syn. *Pilocereus niger,* Brongniart.

Melocactus opuntia.

Echinocactus Saglionis, *Port. des Hort.*, dédié à M. Jos. Saglio, amateur distingué, à Strasbourg.

Tige hémisphérique, un peu aplatie au sommet, d'un vert cendré ; côtes verticales, tuberculées ; tubercules hexaèdres, ce qui donne à la plante un peu l'aspect de l'*hexaedrophorus;* aréoles saillantes, ovales, distantes de 3 centimètres environ, feutrées; feutre d'abord abondant, d'un jaune grisâtre, ensuite plus court et plus foncé; 9 épines longues, recourbées, inégales, d'un rouge brun d'abord, devenant ensuite rougeâtres; 8 rayonnantes, dont 1 supérieure souvent plus grêle et plus courte, manquant très-rarement, et 1 inférieure, la plus recourbée, formant souvent un arc de 120 degrés, plus forte, 1 centrale subulée à la base, plus forte, moins recourbée, presque dressée, enfin 6 autres latérales placées symétriquement à droite et à gauche de l'aréole. Fleurs inconnues en Europe.

Patrie, le Chili.

Echinocactus Salmianus, *Port. des Hort.*, dédié à M. le prince de Salm-Dyck.

Tige presque cylindrique, d'un vert tendre; côtes verticales arrondies; sillons aigus d'abord, s'ouvrant ensuite vers la base de la plante ; aréoles enfoncées, rondes, à feutre d'abord fauve et ensuite gris, séparées les unes des autres par une bosse arrondie, distantes d'un centimètre environ ; épines au nombre de 7 à 10, roses à extrémité brune, robustes, longues de 1 centimètre environ, 1 centrale subulée à la base, droite et raide, les autres rayonnantes, dont 2 supérieures comme dressées contre la bosse. Cette plante peut être voisine du *Linkii*, dont elle diffère par son cachet tout particulier et ses épines raides et infiniment plus robustes.

Fleur inconnue en Europe, se développant au milieu de laine noire et longue.

Patrie, le Chili.

β. *Varietas spinosior.*

Épines, le double de longueur que dans le précédent, plus nombreuses, souvent au nombre de 12 à 15, dont 3 ou 4 centrales disposées en croix.

(*A continuer.*)

OBSERVATIONS SUR LA COMPOSITION D'UN VERGER.

De toutes les parties de l'horticulture, qui, depuis quelques années, a reçu une si heureuse impulsion, le verger est celle qui laisse le plus à désirer, et l'on ne doit pas s'en étonner : le verger est l'œuvre du passé léguée à l'avenir, et les réformes qui s'appliquent immédiatement à la culture du potager, ne peuvent s'introduire que lentement dans les grandes plantations ; ensuite, il faut le reconnaître, la plupart de ceux qui se sont occupés de la plantation des vergers, n'ont eu à leur disposition que des moyens restreints, et souvent les notions nécessaires leur ont manqué.

Ces remarques s'appliquent plus spécialement à la culture du poirier en plein vent. Depuis que l'horticulture a été dotée d'un grand nombre de variétés de poires recommandables, depuis que l'étude de la pomologie s'est répandue dans toutes les classes, il devient plus facile de composer une bonne plantation au moyen d'un choix de fruits qui réponde aux besoins du cultivateur. Nous insistons d'autant plus sur cette nécessité de cultiver le poirier, que c'est le fruit le plus recherché, et celui qui mérite le plus de l'être. Il peut, dans plusieurs localités, remplacer le pommier, ravagé par le puceron lanigère (1).

Nous croyons faire une chose utile en signalant quelques nouvelles variétés qui conviennent surtout à ce genre de plantations. Les variétés belges, anglaises et même américaines, ont considérablement élargi le cercle restreint dans lequel jadis on devait borner son choix ; et lorsque toutes les branches de l'horticulture se ressentent des progrès des sciences, il serait impardonnable de ne pas accorder une plus sérieuse attention aux richesses pomologiques qui doivent composer l'avenir de nos vergers.

---

(1) Nous donnerons prochainement un procédé très-efficace et peu coûteux pour la destruction de ce terrible insecte.

Il ne faut pas perdre de vue que dans les grandes plantations il s'agit surtout de réunir à la qualité des fruits la fertilité et la vigueur des sujets. Une succession bien entendue dans les époques de maturité, et la facilité, pour l'arbre, de s'accommoder de tous les sols et de toutes les expositions où le poirier peut prospérer encore, sont des conditions essentielles.

Nous ne traiterons pas des poires à compote ; nous devons nous borner à indiquer les fruits de table, les autres nous paraissant assez répandus et d'un mérite bien inférieur.

Parmi les nombreuses variétés de poires, la Belgique possède depuis longtemps une espèce vigoureuse et productive qu'on retrouve dans tous les jardins et vergers, c'est le *Double-Philippe* ou *Gros-Monseigneur*.

L'arbre est vigoureux et d'un beau port, très-fertile ; il se prête aussi bien à la forme pyramidale qu'au plein vent ; ses rameaux sont divergents, ont une teinte rougeâtre à leur sommet ; les mérithalles sont assez courts et réguliers ; l'épiderme est maculé de taches ou lenticules gris clair ; les feuilles sont ovales-unies dentées.

Le fruit est lisse, vert pâle avant la maturité et jaune brillant après ; parfois lavé de rose au soleil et marqué de taches fauves, surtout vers le pédoncule, qui est assez gros, court, irrégulier, implanté dans une cavité assez marquée ; l'ombilic, assez développé, est placé dans un enfoncement régulier.

Ce beau fruit mesure ordinairement de dix à douze centimètres de hauteur sur un diamètre de six à sept ; sa forme varie de l'ovale au turbiné ; la chair en est fondante, un peu parfumée ; l'eau est très-abondante et sucrée, les pépins sont avortés ou peu formés. Cueilli avant sa maturité, ce fruit se conserve jusqu'en novembre, et peut être mangé dès les premiers jours de septembre.

(A continuer.)

DE LA STATION DE QUELQUES GENRES D'ORCHIDÉES.

Les *Annales de Gand* (févr. 1847) contiennent une notice bibliographique fort intéressante sur l'opuscule publié par M. John Lindley, à l'occasion de la riche et nombreuse collection d'Orchidées rapportées de la Colombie et de Cuba par M. Linden.

Le fait le plus important pour l'horticulture et celui qui fait autant d'honneur au voyageur ~~allemand~~ que l'acquisition de plantes ornementales inconnues à l'Europe, est le soin minutieux avec lequel il a noté les hauteurs où il a trouvé ces Orchidées et la température moyenne du lieu. Il résultera de ces données nouvelles, dont l'exactitude est confirmée par des voyageurs dignes de foi, tels que MM. de Humboldt et Jameson, une modification dans le mode de culture des Orchidées : en effet, entre l'altitude de 12,000 pieds, dont la température moyenne est de + 4° 44 C. et celle de 2 à 3,000 pieds, avec une moyenne de + 23° 89 C., il y a la différence de la serre tempérée à la serre chaude; et il est évident que l'on ne peut soumettre à une même culture, les Orchidées distribuées sur toute cette vaste échelle, qui offre une variation de climature de près de 20°, c'est-à-dire, la distance de 2,000 kilomètres, qu'on peut représenter par la vaste étendue qui sépare en Europe le golfe de Tarente et le doux climat de Naples, de l'âpre température d'Upsal ou de Christiania. Ainsi, l'*Oncidium nubigenum* croît un peu au-dessous de la limite des neiges perpétuelles et le *Schomburgkia pendulata* sur les collines qui descendent vers la mer et dont la température ne descend jamais au-dessous de +12° 78 C. Ces dissemblances dans la température sont caractérisées par des formes spécifiques différentes, et certains genres ont des représentants sur une étendue de plus de 10,000 pieds, tels sont les *Épidendrum*. Il est, au reste, à observer dans la culture de ces végétaux, que la température de + 26 est le maximum qu'il leur est interdit de franchir ; car on ne trouve aucune Orchidée sur les bords de la mer ou dans les régions très-chaudes.

La lecture attentive du tableau que nous empruntons aux *Annales de Gand* ne peut manquer de faire naître dans l'esprit des amateurs d'Orchidées des idées neuves sur le traitement auquel il faut soumettre ces brillants végétaux dont beaucoup sans doute s'accommoderont de la serre tempérée. Quelques-uns mêmes n'y végéteront qu'avec plus de vigueur, tandis qu'ils s'étiolent sous une atmosphère lourde et brûlante que repoussent leurs élections physiologiques.

Altitude 12 à 13,000 pieds (température moyenne 4° 44 C.).

Epidendrum frigidum.

Altitude 11,000 *à* 12,000 *pieds* (*température moyenne* 7° 78 *C.*).

Restrepia parviflora.
— maculata.
Masdevallia affinis.
Masdevallia polyantha.
Epidendrum chioneum.

Altitude 10,000 *à* 11,000 *pieds* (*température moyenne* 9° 44, *température inférieure* 0° 00).

Pleurothallis aurea.
— Lindenii.
— intricata.
Dialissa pulchella.
Masdevallia tubulosa.
— caudata.
— affinis.
Epidendrum tolimense.
— fimbriatum.
— refractum.
Odontoglossum densiflorum.
Pachyphyllum crystallinum.
Telipogon angustifolius.

Altitude 9,000 *à* 10,000 *pieds* (*température moyenne* 11° 11).

Pleurothallis aurea.
— intricata.
— roseopunctata.
Stellis? triura.
— sesquipedalis.
Masdevallia caudata.
— affinis.
— coccinea.
Epidendrum tolimense.
— carneum.
Epidendrum flavidum.
Evelyna furfuracea.
— bractescens.
— lupulina.
Odontoglossum dipterum.
— divaricatum.
Pachyphyllum crystallinum.
Telipogon latifolius.
Aeræa multiflora.
Cranichis parvilabris.

Altitude 8,000 *à* 9,000 *pieds* (*température moyenne* 13° 33, *température maximum* 20° 56, *température minimum* 2° 22).

Pleurothallis chloroleuca.
— bivalvis.
Epidendrum fimbriatum.
— torquatum.
— leucochilum.
— tigrinum.
Evelyna bractescens.
— kermesyna.
— columnaris.
— ensata.
Evelyna furfuracea.
— capitata.
Oncidium cucullatum.
Solenidium racemosum.
Odontoglossum Hallii.
— epidendroides.
— luteo-purpureum.
Maxillaria albata.
Uropidium Lindenii.

Altitude 7,000 *à* 8,000 *pieds* (*température moyenne* 15°).

Pleurothallis Bogotensis.
— semiscabra.
Masdevallia coriacea.
— cucullata.

Restrepia maculata.
Epidendrum brachylilum.
— tigrinum.
— fallax.
Evelyna flavenscens.
— furfuracea.
Masdevallia Schlimii.
Oncidium cucullatum.
— halteratum.
Odontoglossum megalophilum.
Maxillaria nigrescens.
Sobralia violacea.

Altitude 6,000 *à* 7,000 *pieds (température moyenne* 16° 67).

Pleurothallis ruberrima.
— undulata.
Stelis Lindenii.
Epidendrum recurvatum.
— xylostachyum.
— sceptrum.
— tigrinum.
— fallax.
Evelyna furfuracea.
Oncidium maisaefolium.
Odontoglossum odoratum.
— angustatum.
Nasonia sanguinea.
Maxillaria Meridensis.
— longissima.
— nigrescens.
— pentura.
Ornithidium niveum.
Rodriguezia stenochila.
Sobralia violacea.
Ponthieva maculata.
Altensteinia fimbriata.
Cranichis monophylla.

Altitude 5,000 *à* 6,000 *pieds (température moyenne* 18° 33).

Pleurothallis chamensis.
Stelis spathulata.
Epidendrum dichotomum.
— ceratistes.
— Lindenii.
— carneum.
— tigrinum.
Schomburgkia rosea.
Chondrorhyncha rosea.
Pilumna fragrans.
Fernandezia longifolia.
Oncidium falcipetalum.
— linguiforme.
Brassia glumacea.
Govenia fasciata.
Zygopetalum gramineum.
Cyrtopera Woodfordii.
Maxillaria scabrilinguis.
— grandiflora.
— melina.
— nigrescens.
— luteo-alba.
Lycaste gigantea.
Anguola Clowesii.
Scaphyglottis ruberrima.
Camaridium luteo-rubrum.
— purpuratum.
Ornithidium sanguinolentum.
Cyrtopodium bracteatum.
Comparettia falcata.
Sarcoglottis picta.
Physurus rariflorus.

Altitude 4,000 *à* 5,000 *pieds (température moyenne* 20° 00.)

Masdevallia triangularis.
Cleistes rosea.

Warrea bidentata.
Mormodes Cartoni.
Trichocembrum maculatum.
Sobralia dichotoma.
Epistephium sessiliflorum.
Physurus Preslei.

Altitude 3,000 *à* 4,000 *pieds (température moyenne* 21° 67).

Epidendrum stenopetalum.
Cattleya Mossiæ.
Ghiesbreghtia calanthoides.
Habenaria maculosa.
— Lindenii.

Altitude 2,000 *à* 3,000 *pieds (température moyenne* 23° 89, *température maximum* 26° 67, *température minimum* 12° 78).

Schomburgkia undulata.
Odontoglossum hastilabium.
Burlingtonia Granadensis.
Jonopsis pulchella.

CALENDRIER HORTICOLE.

JUIN.

Travaux généraux. On est arrivé à une époque de l'année où tous les travaux ont une telle importance, si l'on veut tirer un parti avantageux de ses cultures, que toute l'activité du jardinier est devenue indispensable ; aussi n'y a-t-il à donner aucune prescription particulière pour les travaux dits généraux, qui sont de simple préparation : labourer, semer, confier à la terre, si féconde dans cette saison, tout ce qu'elle peut recevoir, sarcler, biner, arroser, veiller à l'équilibre de tous les végétaux qui couvrent le sol et récolter, tels sont les travaux qui se spécialisent dans chaque genre de culture qui réclame sa part dans les soins de l'horticulteur.

Jardin potager. — COUCHES. — Si le temps est froid, on sème de la scarole, et le plan est bon à repiquer vingt ou vingt-cinq jours après le semis.

— PLEINE TERRE. — Dans la première quinzaine du mois on sème à une exposition ombragée des choufleurs pour l'automne ; on continue de semer des pommes de terre, des pois et des haricots pour récolter en vert ; des carottes hâtives, des radis rose et noir, des choux de Milan, de la laitue et de la romaine, de l'oseille, du cresson alénois, du pourpier, du persil et du cerfeuil à une exposition ombragée.

On sème de la poirée à cardes qu'on repique lorsque le plant a 8 ou 10 cent. de hauteur, on sème de la raiponce et de la chicorée de Meaux. On repique le poireau semé en mars, et vers la fin du mois on met en place les céleris turc et rave, semés dans la première quinzaine de mai.

Jardin fruitier. Il faut apporter le soin le plus scrupuleux à visiter ses espaliers pour maintenir l'équilibre dans toutes les parties des arbres, et y remédier si l'on remarquait qu'il tend à fléchir quelque part. On devra concentrer toute son attention dans les opérations si importantes du palissage, du pincement et de la suppression des bourgeons inutiles et des gourmands, seuls moyens d'avoir des arbres toujours beaux, et d'un produit assuré ; car des soins que nous prescrivons ici dépend l'avenir des arbres tout aussi bien que de la taille; et si l'on attend trop tard pour porter remède à une déviation dans un arbre qui croit avec force, une partie aura vigoureusement végété

aux dépens de l'autre et il sera trop tard pour y rétablir l'harmonie. Il n'est pas besoin de dire que les sarclages et les binages sont de nécessité première.

Jardin d'agrément. On fauche les gazons, entretient par le ratissage la propreté dans les allées, bine assiduement les massifs et les bosquets, arrose les végétaux à fleurs et les plantations nouvelles; assure par des tuteurs les plantes telles que Roses trémières, Dahlias, Asters, etc., trop faibles pour se soutenir seules, et l'on donne des appuis aux végétaux grimpants comme Cobées, Clématites et autres végétaux volubiles. On coupe la tige de toutes les fleurs qui sont flétries et l'on ne conserve que les porte-graines. Les couches, devenues inutiles à la multiplication, peuvent servir encore à ranimer des plantes languissantes. C'est le moment de greffer à œil poussant toutes les variétés de rosiers, ainsi que quelques autres arbres et arbustes.

Serres. Tous les soins à donner aux végétaux qui restent en serre toute l'année, consistent à les garantir par des abris contre l'ardeur du soleil, à les arroser, à leur donner de fréquents seringages, biner les pots et entretenir les plantes dans le plus parfait état de propreté. On continue les greffes de Camellias, Azalées, Rhododendrons, etc. Les végétaux qui peuvent passer dehors la belle saison exigent, outre les soins réclamés par les premières, des arrosements suivis, des abris, des tuteurs, et il faut veiller à les empêcher de faire saillir en dehors de leurs pots des racines qui s'établissent dans le sol.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Galeandra Baueri. Charmante Orchidée originaire du Mexique où elle se trouve dans plusieurs localités, et dont l'introduction remonte à quelques années. Elle a fleuri à l'automne dernier dans les serres de MM. Loddiges. La tige en est simple; les feuilles lancéolées, tri-nervées; les sépales et les pétales linéaires, aigus, d'un vert mêlé de brun; le labelle est large, pourpre, à gorge jaune soufre, denticulé sur ses bords, et la forme en est cucullée. La disposition florale est en panicule multiflore. Quoique cette espèce ne soit pas d'un coloris des plus brillants, elle réunit d'excellentes qualités, entre autres, la longue durée de ses fleurs qui commencent à paraître à la fin de l'été et continuent de se succéder sans interruption jusqu'à Noël si la température est favorable, avantage précieux à une époque si dépourvue de fleurs. Sa culture exige une température élevée et beaucoup d'humidité pendant qu'elle végète, et comme les autres Orchidées du Mexique, une température basse et de la sécheresse quand elle est en repos. On peut cultiver le *Galeandra Baueri* en pot ou sur des écorces. (*Paxton Mag.*, *avril* 1847.)

Androsace lanuginosa. C'est d'après un individu qui a fleuri au mois d'août 1845 chez M. Lowe, qu'a été faite la figure de cette charmante Primulacée qui est entièrement couverte de poils lanugineux, et dont les fleurs, d'un beau rose carné avec un œil jaune et un tube calicinal renflé, forment de nombreuses ombelles terminales. On l'a obtenue de graines récoltées dans l'Himalaya. C'est une plante rustique qui fleurit à l'automne et n'exige que peu de soins. Elle se multiplie de semences et de boutures, et il faut recourir à ce mode de multiplication, parce que les pieds qui en proviennent sont plus vigoureux que les vieilles plantes. On peut faire utilement servir cette nouvelle espèce d'Androsace à la décoration des rocailles qui ornent les jardins paysagers. (*Id.*)

Tigridia Conchiflora, *var. Watkinsonii*; ce nouveau Tigridia, dont la fleur est grande, et les divisions extérieures d'un beau jaune orange, tandis que les divisions intérieures, de forme sagittée, sont comme la partie inférieure du périgone externe, maculées de cramoisi riche sur fond jaune, est un hybride obtenu par M. J. Horsfield, de Whitfield, près de Mantchester, de graines provenant de la fécondation du *conchiflora* par le *pavonia*. Cette fécondation remonte assez haut : car M. Horsfield raconte : qu'il y a environ 10 ou 12 ans, il coupa les anthères d'une fleur de *conchiflora* au moment où elle s'ouvrait, et saupoudra le stigmate avec le pollen d'une fleur de *pavonia*, et qu'il obtint, par suite de cette fécondation, trois plantes qui réunissent les caractères des deux espèces croisées : l'habitus et la vigueur du

père, le coloris et le mode de panachure de la mère. Quelquefois les divisions externes sont élégamment striées de lignes rouges. Un des grands mérites de cet hybride c'est d'avoir la rusticité du *pavonia* et de fleurir avec la plus grande facilité; le *conchiflora*, au contraire, est assez délicat, végète lentement et fond facilement. M. Horsfield, qui cultive simultanément les deux plantes, a pu conserver à grand'peine un pied de *conchiflora*, tandis qu'il a multiplié sa variété hybride à profusion. (*Id.*)

Eriopsis biloba. Ce nouveau genre d'Orchidée appartient à la tribu des Maxillaridées ; mais il ressemble à un tel point au genre *Eria* avant sa floraison, qu'on lui a imposé le nom d'*Eriopsis* à cause de cette ressemblance, qui tromperait les plus habiles. Les feuilles en sont larges, planes et groupées par trois ; et du sommet d'un pseudo-bulbe allongé s'échappe une hampe charnue portant un long épi floral, lâche, de 20 à 25 fleurs larges d'environ 2 centimètres, ouvertes, d'un beau jaune colorées sur leurs bords d'orangé vif; gynostème court et verdâtre, labelle plus court que les sépales, à lobes latéraux larges et arrondis, relevés autour du gynostème ; lobe moyen très-court et cordiforme, de même couleur que les sépales et tiqueté de pourpre ; les 2 lobes latéraux ciliés sur leurs bords et portant à leur partie médiane une glande à deux lobes arrondis terminés par deux pointes aiguës au-dessous, et au-dessus desquelles se trouvent deux autres petits appendices de même forme. On ignore l'histoire de ce genre, qui a fleuri pour la première fois, au mois de septembre de l'année dernière, chez M. J. S. Blandy qui l'avait acheté dans la collection si riche en plantes rares de feu M. Barker. (*Bot. register, avril* 1847.)

Sarcochilus fuscoluteus. Cette nouvelle Orchidée, importée de Bornéo par M. Lowe, appartient à M. F. G. Cox, de Stockwell. Les feuilles en sont longues de 12 centimètres et larges de 2, les fleurs sont disposées en épi conique et dense; elles ont environ 2 centimètres de large, elles sont d'un jaune brillant piqueté de chamois. (*Id.*)

Aquilegia jucunda. Fisch. (*A. Glandulosa*, Sweet; *A. Alpina*, Deless.). Les fleurs de cette nouvelle Ancolie, provenant de graines envoyées de Sibérie par le docteur Fischer à la Société royale d'horticulture de Londres, sont d'un joli bleu porcelaine nuancé, les éperons de la corolle sont courts et roulés en crosse, de la même couleur, à leur base, que les sépales, et blancs à leur sommet qui est cordiforme ; les étamines sont d'un beau jaune d'or et dépassées par les styles. C'est une plante vivace, robuste, haute d'environ un pied quand on la cultive dans une terre mélangée de sable et de terreau de feuilles. Elle convient très-bien à la décoration des rocailles si elle peut être garantie de l'humidité quand elle ne végète pas ; mais quand elle est sur le point de fleurir, il lui faut des arrosements abondants. On la multiplie de graines par la séparation des pieds. L'époque de sa floraison est de juin en août. Quoiqu'on donne comme synonymes à cette nouvelle espèce, les *A. glandulosa* et *alpina*, le docteur Fischer la regarde comme intermédiaire : ses pétales sont ovale-arrondis tandis qu'ils sont tronqués dans l'*alpina* et aigus dans la *glandulosa*, les pédoncules sont plus larges que dans la première et les carpelles en moins grand nombre que dans la seconde ; elle réunit à ces dissemblances d'être plus naine, d'avoir les fleurs d'un plus beau bleu et le feuillage arrondi et glauque. (*Id.*)

Angræcum virens. Assez semblable à l'*Angræcum eburneum* dans son jeune âge, il semblerait en être une variété *minima* et en diffère par l'aplatissement du sillon moyen du labelle. On le suppose originaire de Serampour. (*Id.*)

Dendrobium (*Dendrocoryne*) **chrysotoxum.** Importé des Indes par MM. Hendersons, ce nouveau Dendrobium, d'une grande beauté, se rapproche de l'*aggregatum;* mais il en diffère entièrement par son labelle qui est découpé en franges délicates et d'un caractère singulier. (*Id.*)

Odontoglossum Warneri, *var. purpurata.* Cet *Odontoglossum* appartient à la section des *Xanthochilum.* Le *Warneri* a deux variétés : le *sordidum* dont les sépales et les pétales sont jaunâtres et striés de pourpre ; le *purpuratum* dont les pétales et les sépales sont blancs et striés de pourpre vif. C'est une petite plante à pseudobulbes pyriformes, uni-bifoliés, à hampe courte et grêle, et à sept ou huit fleurs ; les sépales et les pétales sont lancéolés aigus, blancs striés de pourpre nuancé, le gynostème est court, blanc à opercule jaune, le labelle est une fois et demi aussi long que les sépales, étalé jaune, tri-lobé, le lobe moyen très-développé et divisé en cœur à sa base. On croit l'espèce type originaire des régions tropicales de l'Amérique. Elle a paru pour la première fois en 1845 à l'exposition de la Société royale d'Horticulture. La variété *pourpre* a été reçue de Mexico par MM. Loddiges, chez qui elle a fleuri en 1846. (*Id.*)

Acriopsis densiflora. Espèce curieuse d'Orchidée importée de Bornéo par M. Lowe. Contrairement aux autres espèces de ce genre, ses fleurs sont disposées en grappes serrées d'environ deux pouces de long. Elle sont petites mais délicatement marquées de brun sur fond vert jaunâtre et le labelle est rose bordé de blanc. (*Id.*)

Brassavola retusa. Cette nouvelle espèce venue de Maracaïbo, diffère de toutes les autres espèces de ce genre par un labelle qui est blanc avec une tache verte à la base, ondulé, cunéiforme, tronqué, lisse sur ses bords. (*Id.*)

Clematis pedicellata. On rapporte à une seule et même espèce, comme variétés d'un type commun, les *C. cirrhosa*, *semitriloba* ou *polymopha*, *pedicellata*, et *calycina* ou *balearica*, et cette opinion que ne partagent pas tous les botanistes est celle de Cambessèdes qui les étudia dans les Baléares. Il dit que « quand le *Cirrhosa* croît dans la plaine de Maïorque près de Palma,Campos, etc., ses feuilles sont presque entières ou faiblement crénelées, mais que quand elle atteint les montagnes d'Esporlas, Valdemosa, etc., les feuilles deviennent graduellement tri-lobées, palmées ou presque digitées. J'en ai plusieurs échantillons que j'ai recueillis au sommet de Puig-Major, à 2400 pieds au-dessus du niveau de la mer, dont les feuilles sont non-seulement palmées ; mais dont les segments sont divisés presque à la base, en divisions étroites, presque linéaires et dentées. » Ces considérations n'empêchent pas Edwards de regarder la *pedicellata* comme une espèce distincte à cause de ses feuilles obtuses, de son petit involucre qui est à une distance considérable de la fleur et du peu de développement de la fleur même. La *Bot. register* l'a reçue de la Sardaigne, où elle croît à l'état sauvage, sous le nom de *C. balearica.* C'est un arbuste vigoureux qui résiste aux hivers ordinaires et très-convenable pour garnir des murs et des treil-

lages de peu d'élévation, parce qu'il végète avec peu de rapidité; les feuilles sont fasciculées, ovales en cœur, entières, dentées, tri-lobées, ternées, obtuses, mucronulées, l'involucre est petit, distant de la fleur et les sépales sont arrondis. On le multiplie de boutures de bois à demi-aoûté, et il fleurit deux fois par an, au printemps et à l'automne. M. Lee l'a présenté il y a plusieurs années à la Société d'Horticulture. (*Id.*)

Cœlogyne speciosa. M. Th. Lobb a envoyé cette nouvelle espèce de Cœlogyne de Java, à MM. Veitch d'Exeter; ce paraît être le *Chelonanthera speciosa* du docteur Blume, qui l'avait trouvé à Java sur les arbres du mont Salak, et c'est à tort qu'il l'a rapporté à l'*Angræcum nervosum* de Rumphius. Les fleurs en sont larges de 12 cent., les sépales et les pétales d'un chamois sale, et les lobes latéraux du labelle d'un brun foncé, ce qui leur enlève tout éclat, quoique leur grand et large gynostème et l'extrémité du lobe moyen soit d'un blanc pur. Elle croît avec rapidité et fleurit facilement. C'est au reste une plante d'un aspect agréable. (*Id.*)

Henfreya scandens. Cette nouvelle Acanthacée, introduite par M. Glendinning de Turham Green, a concouru à l'exposition de la Société d'Horticulture, sous le nom de *Dipteracanthus.* On en a fait un genre distinct dédié à sir Arthur Henfrey, et fondé sur la stucture de son stigmate, petit, bi-lobé, obtus et égal, ce qui le différencie des genres *Dipteracanthus* et *Strobilanthes* dont il se rapproche par tant d'autres points. (*Id.*)

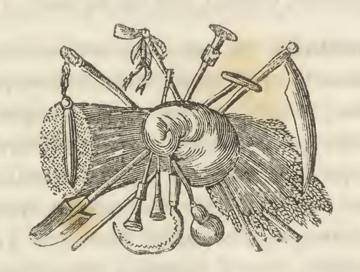

RHODODENDRON COQUETTE DE PARIS

Constant pinx *Gérard* *Oudet sculp*

RHODODENDRUM ARBOREUM HYBRIDUM VAR. (1).

(Rhododendron Coquette de Paris.)

Classe : DÉCANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ÉRICACÉES.

Tribu :

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Arbustes ou arbres [illegible] *dans les Alpes d'Europe et d'Asie, dans l'Amérique boréale et dans les Indes, à feuilles alternes, très-entières, toujours vertes ou* [illegible] *à fleurs en corymbe de couleur variée.*

On a divisé ce genre en cinq sections :

1° *Rhododendron* [illegible]. Corolle [illegible], limbe subbilabié et 5, ovaire pentamère; [illegible] *de l'Amérique* [illegible].

2° [illegible] Linn. [illegible] ovaire pentamère; [illegible].

3° [illegible] ovaire pentamère. [illegible]

[illegible]

4° [illegible] *des Indes*.

5° *Hymenanthes* [illegible] *du Japon*.

Le genre *Rhododendrum* semble inépuisable dans ses variétés : ses larges fleurs se plient, entre les mains de l'horticulteur habile, à toutes les formes imaginables, et affectent toutes les nuances, qui passent entre elles avec une mobilité sans égale, aussi

---

(1) [illegible] arbre, à cause de l'apparence de ses fleurs [illegible] de roses.

RHODODENDRUM ARBOREUM HYBRIDUM VAR. (1).

(Rhododendron Coquette de Paris.)

Classe :

DÉCANDRIE.

Ordre :

MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ÉRICACÉES.

Tribu :

RHODODENDRÉES.

(*Rosages*, L. de Jussieu.)

CARACT ESSENT. Calice quinquepartite; Corolle hypogyne infundibuliforme ou subcampanulée, à limbe quinquefide ou plus rarement septemfide, égal ou subbilabié; Etamines hypogynes ou insérées au sommet de la corolle, en nombre égal aux divisions du limbe, ou quelquefois double; Filaments filiformes, ascendants; Anthères mutiques, loges déhiscentes au sommet par un pore oblique; Ovaire quinque ou décemloculaire, loges multiovulées; Style filiforme; Stigmate capité; Capsule globuleuse ou oblongue; Graines nombreuses.

Arbustes ou arbres croissant spontanément dans les Alpes d'Europe et d'Asie, dans l'Amérique boréale, et dans les Indes, à feuilles alternes, très-entières, toujours vertes ou décidues, à fleurs en corymbe de couleur variée.

On a divisé ce genre en cinq sections :

1° *Anthodendron* Reich. Corolle pentamère, limbe subbilabié; ét. 5; ovaire pentamère; *fl. jaunes, une esp. orientale, les autres de l'Amérique sept.*

2° *Rhodora* Linn. Corolle pentamère distinctement bilabiée, lobe supérieur trilobé, l'inférieur biparti, ét. 10, ovaire pentamère; *fleurs roses, esp. de l'Amér. sept.*

3° *Eurhododendron* Jacq. Corolle campanulée, pentamère; ét. 10; ovaire pentamère. Espèces de l'ancien monde et de l'Amér. sept. C'est à cette section qu'appartiennent les Rhododendrons cultivés dans nos jardins.

Syn. *Vireya* Blume.

4° *Booram* Smith. Corolle pentamère, campanulée; ét. 10; ovaire octo-décamère; *esp. des Indes.*

5° *Hymenanthes* Blum. Corolle campanulée, heptamère; ét. 14; ovaire pentamère; *esp. du Japon.*

Le genre *Rhododendrum* semble inépuisable dans ses variations : ses larges fleurs se plient, entre les mains de l'horticulteur habile, à toutes les formes imaginables, et affectent toutes les nuances, qui jouent entre elles avec une mobilité sans égale, aussi

---

(1) Du grec ῥόδον, rose, et δένδρον, arbre, à cause de l'apparence de ses fleurs éclatantes qui le font ressembler à un bouquet de roses.

ces brillants végétaux sont-ils les plus riches décorations de nos serres tempérées, qui ont un air de fête quand ils les embellissent de leurs amples corymbes auxquels il ne manque, comme aux Camellias, qu'un peu de parfum pour être les rois des végétaux d'ornement.

La *Coquette de Paris*, qui a fleuri pour la première fois en 1847 chez M. Paillet, mérite à tous égard le nom qui lui a été donné : c'est une plante hors ligne et d'une distinction de coloris qui la fera rechercher de tous les amateurs. Elle est de forme élégante, a les feuilles longues, lancéolées, d'un vert vif, légèrement taché de ferrugineux en dessous, le pétiole en est court et trapu, et du même ton que la feuille; les écailles qui enveloppent le bouton à fleur sont brunâtres et lancéolées aiguës; les fleurs, au nombre de quinze, sont infundibuliformes, les divisions en sont grandes et inégales; les quatre inférieures, presque égales entre elles, sont plus étroites que la division supérieure, qui est ample et très-ondulée sur ses bords, le fond de la corolle est d'un blanc très-légèrement teinté de lilas; le bord des divisions corollines, est d'un violet vif qui dégrade de ton en descendant vers le centre du limbe. La couleur blanche du fond se propage sans perdre de sa pureté jusqu'au fond de la corolle que ne vient tacheter aucune macule. S'il en existe dans quelques fleurs ce n'est qu'un rare accident, à peine distinct; on peut donc considérer cette variété comme entièrement dépourvue de macules. Les filets des étamines sont du même violet que le bord des lobes de la corolle dans les fleurs adultes, et les anthères sont chamois clair; le style est blanc, le stigmate aplati, jaune vif, à bords briquetés, au lieu d'être claviforme comme dans les autres variétés, et il affecte l'apparence de la colerette du Narcisse des poètes; c'est une plante très-fleurissante, décrite pour la première fois et qui n'est pas encore dans le commerce.

MILTONIA CUNEATA

[illegible] (1).

([illegible] labelle cunéiforme.)

Classe : GYNANDRIE. | *Ordre :* MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Tribu :

VANDÉES.

[illegible] et sessiles ; sépales [illegible] à la [illegible] sessile, [illegible]

[illegible]

Les *Miltonia* sont, parmi les genres si nombreux en espèces de la grande famille des Orchidées, sinon les plus splendides, du moins ceux qui joignent à une forme élégante et gracieuse, un coloris frais et pur. Les *Miltonia candida, spectabilis, Russeliana* [illegible], sans doute, par le *Miltonia Morelliana* [illegible]

[illegible] fois, par M. [illegible] *mondo*, au Brésil, [illegible] réclamer une place [illegible] ornements de nos serres.

Ce nouveau *Miltonia* a les pseudobulbes allongés, renflés au milieu, d'un vert pâle, pulvérulents ; les feuilles longues de 20 à [illegible], étroites, assez aiguës, lisses, d'un vert tendre, marquées au centre d'une seule nervure médiane ; la hampe est grêle,

---

(1) Ce [illegible] a été dédié au [illegible]

MILTONIA CUNEATA (1).

(Miltonie à labelle cunéiforme.)

Classe : GYNANDRIE. *Ordre :* MONANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Tribu :

VANDÉES.

CARACT. ESSENT. Folioles du périgone planes et sessiles; Sépales roulés, connés à la base, conformes avec les pétales; Labelle très-grand, dilaté, entier, sessile, subconné avec le gynostème, lamellé à la base; Gynostème court, semicylindrique, auriculé au sommet; Pollinies deux, caudicules oblongues, adnées.

Plantes herbacées du Brésil, épiphytes, pseudobulbeuses; hampes uni-multiflores, munies d'une gaîne, écailles équitantes; fleurs grandes et belles.

Syn. *Macrochilus* Knowl et Westsc.
Microchilus Flor. cab.

Les *Miltonia* sont, parmi les genres si nombreux en espèces de la grande famille des Orchidées, sinon les plus splendides, du moins ceux qui joignent à une forme élégante et gracieuse, un coloris frais et pur. Les *Miltonia candida, spectabilis, Russeliana* qui seront bientôt surpassés, sans doute, par le *Miltonia Morelliana,* ont mérité de prendre place dans les collections où l'on recherche des fleurs éclatantes plutôt que le grand nombre des espèces.

Le *Miltonia cuneata,* introduit en France pour la première fois, par M. Morel, à qui l'adressa, en 1845, M. Pinel, son collecteur, qui a exploré avec tant de succès la région du *Moro queimado*, au Brésil, vient réclamer une place à côté de ces brillants ornements de nos serres.

Ce nouveau *Miltonia* a les pseudobulbes allongés, renflés au milieu, d'un vert pâle, pulvérulents; les feuilles longues de 20 à 25 cent., étroites, assez aiguës, lisses, d'un vert tendre, marquées au centre d'une seule nervure médiane; la hampe est grêle,

(1) Ce beau genre, au labelle large et de couleur éclatante, a été dédié au poète anglais Milton.

longue d'environ 20 cent., d'un vert dur et sombre, violacée dans ses articulations, à écailles scarieuses ; elle porte à son sommet de 2 à 4 fleurs, larges de 5 à 6 cent. : les sépales sont ovales-aigus, ou plutôt lancéolés-aigus, ondulés sur leurs bords, à pointe renversée, d'un jaune verdâtre, très-apparent au sommet et à l'onglet ; le limbe est lavé de bistre ; les pétales sont étalés, très-ondulés sur leurs bords, marqués de stries transverses de même couleur que dans les sépales ; mais coupant le fond plus régulièrement. Labelle très-ample, étroit à son onglet; partie moyenne bicaronculée ou relevée de deux plis saillants blancs ponctués de violet; le lobe inférieur, large et orbiculaire, est découpé au milieu en deux lobules arrondis à leur base ; il recouvre les deux sépales inférieurs dont on ne voit que l'onglet et le sommet ; sa couleur est un blanc de lait pur, qui tranche nettement sur le fond bistré de la fleur ; gynostème court, demi-cylindrique, avec une crête au sommet dépassant les loges anthérifères, qui sont arrondies, jaunes et ponctuées de violet ; point d'insertion du labelle et du gynostème, lyré, et d'un joli violet.

Le *Miltonia cuneata* est une plante vigoureuse et d'une végétation active, qui réussit également bien en corbeille et sur des écorces. Sa fleur dure très-longtemps sans que les couleurs s'en altèrent sensiblement. Il n'exige pas d'autres soins que ses congénères.

CINÉRAIRES

1 *Phenix* — 2 *La Reine* — 3 *Perfection* — 4 *Indispensable* — 5 *Impératrice Joséphine* — 6 *Vicomte d'Avene*

L. Constant pinx — *Gérard col* — *Mougeot scu*

SENECIONES HYBRIDI (1).

([illegible] cinéraires hybrides.)

Classe : SYNGÉNÉSIE

Ordre : POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Tribu :

SÉNÉCIONIDÉES.

[illegible] homogame discoïde, ou hétérogame, fleurs du rayon [illegible] celles du disque, [illegible] hermaphrodites ; Involucres [illegible] subcarieuses [illegible] ; Corolles du rayon [illegible] Anthères [illegible]

[illegible] *corymbe* [illegible] *ligulis* [illegible]

Ce genre se divise en XVI sections d'après sa distribution géographique. Les Seneçons cultivés dans nos jardins sous le nom de *Cinéraires* appartiennent à la [illegible] celle des Canaries, appelés par Don *Pericallis*, et qui a pour caractères : un involucre unisérié, polyphylle, [illegible] : des ligules nombreuses et planes ; ce sont des arbrisseaux et des herbes des Canaries et de Madère, à feuilles caulinaires pétiolées, palmati-nervées, anguleuses-lobées, cordées à la base, le plus souvent [illegible] et quelquefois munies [illegible] fleurs pourpres, [illegible]

[illegible]

[illegible]

Syn. [illegible]

Syn. de [illegible]

[illegible]

Les charmants Seneçons qui occupent aujourd'hui, sous le nom de Cinéraires, dans la culture ornementale, une place que ne

---

(1) [illegible]

CINÉRAIRES

SENECIONES HYBRIDI (1).

(Seneçons (cinéraires) hybrides.)

Classe : SYNGÉNÉSIE.

Ordre : POLYGAMIE SUPERFLUE.

Famille naturelle :

COMPOSÉES.

Tribu :

SÉNÉCIONIDÉES.

CARACT. ESSENT. Capitule multiflore, homogame, discoïde, ou hétérogame; fleurs du rayon uniseriées, ligulées, femelles, celles du disque, tubuleuses, hermaphrodites; Involucres caliculés, à écailles unisériées, subscarieuses sur leurs bords ou souvent sphacélées; Réceptacle épaléacé, nu ou alvéolé; Corolles du rayon ligulées, celles du disque tubuleuses, à limbe quinquedenté; Anthères écaudées; Stigmates du disque, tronqués, pénicillés; Akènes subcylindriques; Aigrettes poilues, plurisériées, caduques, égales.

Genre répandu sur toute la surface du globe, composé de végétaux herbacés ou frutiqueux, polymorphes, à feuilles alternes; inflorescence en capitules solitaires, en corymbe ou en panicules; corolles du disque presque toujours jaunes, plus rarement pourpres; ligules jaunes, quelquefois pourpres ou blanches.

Ce genre se divise en XVI sections d'après sa distribution géographique. Les Seneçons cultivés dans nos jardins sous le nom de *Cinéraires* appartiennent à la IX^e section, celle des Canaries, appelée par Don *Pericallis*, et qui a pour caractères : un involucre unisérié, polyphylle, écaliculé ; des ligules nombreuses et planes; ce sont des arbrisseaux et des herbes des Canaries et de Madère, à feuilles caulinaires pétiolées, palmati-nervées, angulées-lobées, cordées à la base, le plus souvent tomenteuses en dessous, et quelquefois munies de stipules auriculées, à la base du pétiole; capitules tomenteux, à pédicelles bractéoligères; fleurs pourpres, blanches, ou plus rarement jaunes.

Syn. du g. *Anecio*, Neck.
Aspelina, Neck.
Syn. de sect. *Cineraria*, Less.
Syn. de div. *Pericallis*, Don.
Bethencourtia, Chois.

Les charmants Seneçons qui occupent aujourd'hui, sous le nom de Cinéraires, dans la culture ornementale, une place que ne

---

(1) L'étymologie de ce mot vient de *senex*, quia vere canescit, et celui de *cinéraire* de *cinis*, au pl. *cinera* cendres, à cause du duvet grisâtre qui recouvre souvent les deux surfaces de la feuille.

leur dispute aucune autre fleur, puisqu'ils fleurissent après les Camellias et les Rhododendrons et avant les Pélargoniums, sont des variétés hybrides produites par les *Senecio auritus* et *cruentus*, originaires de Madère et des Canaries, et introduits en Europe depuis près de soixante-dix ans. Des croisements sans cesse renouvelés ont donné naissance à toutes les variations imaginables de coloris et de forme florale, qui ont jeté la confusion dans la nomenclature spécifique de ce genre et ont fait oublier les espèces génératrices qui sont rentrées dans le domaine de la botanique.

Les qualités recherchées aujourd'hui dans ce genre sont : des tiges trapues, rameuses, garnies de feuilles larges et denses, des cîmes à pédoncules courts et des fleurs larges, à corolles du rayon étoffées, arrondies, serrées de manière à former une roue parfaite, sans lacunes entre elles ; on recherche parmi les tons si variés de leur coloris, ces nuances délicates qui zonent les corolles de tons dégradés opposés entre eux, et enfin, un disque proportionné à la dimension des rayons. Nous trouvons aujourd'hui toutes ces qualités réunies dans nos nombreuses collections de Cinéraires, et nous avons choisi parmi les gains les plus nouveaux, les plantes du coloris le plus distingué, pour permettre aux amateurs d'apprécier les progrès de ces charmants hybrides.

Les variétés dont nous donnons la figure sont des hybrides des Cinéraires *Keen* et *Grandis*, et elles possèdent toutes les qualités recherchées par les horticulteurs.

1° *Phenix* (Lémon). Plante basse, trapue, rameuse; feuilles à lobes très-aigus et non denticulés; fleurs en corymbe dense, larges de 3 cent., pétales étroits, sublinéaires aigus, de couleur amaranthe vif. Cœur brun pourpre, ponctué de jaune par la saillie des stigmates qui viennent s'épanouir à la surface du disque. L'ampleur de la fleur de cette jolie variété compense les défauts qu'on peut lui reprocher, telle est, entre autres, l'acuité de ses pétales.

2° *La Reine* (Chauvière). Pédoncules floraux très-longs; feuilles entières, fleurs d'environ 3 cent., pétales très-larges,

obovales, tricuspidés, portant sur leur limbe trois sillons profonds, pointe bleue passant au violet lilacé dégradant de ton jusqu'au milieu du pétale, moitié inférieure blanc pur; cœur d'un beau violet.

3° *Perfection* (Chauvière). Plante bien faite, en buisson ramifié; feuilles lobées-denticulées; fleurs de 2 cent., pétales larges, courts, échancrés au sommet, d'un beau violet bleuâtre; onglet carminé tendre, disque blanc pur à la base; cœur violet foncé.

4° *Indispensable* (Dufoy). Même feuillage, plante assez élancée; fleurs de 2 cent. 1/2, pétales arrondis, violet amaranthe teinté de bleuâtre; onglet blanc pur; cœur lie de vin.

5° *Impératrice Joséphine* (Dufoy). Plante formant un buisson touffu, même feuillage que le n° 3; fleurs de 2 cent. de largeur, à pétales arrondis, larges, d'un beau bleu violacé; onglet rougeâtre; cœur violet foncé et saillant.

6° *Vicomte d'Avène* (Chauvière). Feuilles larges, lobées sinuées, entières; fleurs larges de 2 cent., pétales étroits, arrondis, d'un bel amaranthe violacé vif; cœur blanc, cotonneux, parsemé de points jaunes.

Nous ne parlerons pas ici des procédés suivis par nos horticulteurs pour obtenir ces charmantes variétés, qui n'ont rien à envier aux variétés anglaises des floriculteurs les plus en réputation, tels que MM. Jackson de Cross Lanes, Ivery de Peckham, etc. On les trouvera exposés dans tous leurs détails à la page 211 de ce même numéro, et nous y avons joint la description succincte de 27 variétés les plus nouvelles provenant en partie de nos gains français.

CAMELLIA JAPONICA, var. PIRZIO.

(Camellia Pirzio.)

Voir pour les caractères de ce genre le numéro de mai, page 129.

C'est d'Italie qu'est venu, il y a environ trois ans, ce beau Camellia péoniforme, qui a attiré les regards des amateurs de ce genre brillant, dans toutes nos expositions. C'est une plante d'une belle tenue, dont les rameaux sont plutôt élancés que trapus; le bois est rougeâtre ; les feuilles, portées sur un pétiole assez court, sont obovales, acuminées, d'un vert brillant mais assez dur, découpées sur leurs bords en denticules serrés et aigus; les boutons à fleurs sont gros mais pointus, protégés par des écailles vertes et soyeuses; la fleur est large de 12 cent., les pétales extérieurs sont arrondis et irrégulièrement frangés, ceux du centre sont dressés, quelquefois aigus et déchiquetés, ce qui donne à cette fleur une ressemblance frappante avec les belles Pivoines de Chine; la couleur est un beau blanc de lait, parfois légèrement lavé de rose très-tendre; avec des stries d'un beau rose sur le centre des pétales; cette fleur, capricieuse dans le jeu de sa panachure, présente quelques pétales qui sont mi-partis roses et blancs, striés ou réticulés, soit extérieurement, soit intérieurement. Il n'apparaît au centre de la fleur aucune anthère qui vienne trancher sur le fond. Lors de son premier épanouissement, la fleur est complètement infundibuliforme, ou plutôt en volant parfait; elle acquiert avec l'âge le double de son diamètre primitif, sans pour cela se déformer et perdre de la pureté de son coloris, ni de la texture ferme de ses pétales ; quelques fleurs ont cependant alors une bande rose très-régulière sur le milieu de chaque pétale; mais cette couleur s'étend sur le fond lors de l'épanouissement de la fleur et lui donne une nuance rosée délicate qui ne lui fait pas perdre son éclat, mais la teint d'un carné tendre qui se marie agréablement au blanc pur du fond de la fleur.

CAMELLIA JAPONICA. VAR. [illegible]

CAMELLIA JAPONICA, VAR. PIRZIO.

(Camellia Pirzio.)

Voir pour la [illegible] le numéro de mai, page [illegible]

[illegible] il y a environ trois ans, ce beau Camellia [illegible], qui a attiré les regards des amateurs de ce [illegible] expositions. C'est une plante [illegible], dont les rameaux sont plutôt élancés que tra- [illegible]; les feuilles, portées sur un pétiole assez court, [illegible], d'un vert brillant [illegible], découpées sur leurs bords en denticules serrés et aigus; les boutons à fleurs sont gros mais pointus, protégés par des écailles vertes et soyeuses; la fleur est large de 12 cent., les pétales extérieurs sont arrondis et irrégulièrement frangés, ceux du centre sont dressés, quelquefois aigus et déchiquetés, ce qui donne à cette [illegible] frappante avec les belles Pivoines de [illegible] des pétales, cette fleur, [illegible] dans le jeu de sa panachure, présente quelques pétales qui sont mi-partis roses et blancs, striés ou [illegible], soit extérieurement, soit intérieurement. Il n'apparaît au centre de la fleur aucune anthère qui vienne trancher sur le fond. Lors de son premier épanouissement, la fleur est complètement infundibuliforme, ou plutôt en volant parfait; elle acquiert avec l'âge le double de son diamètre primitif, sans pour cela se déformer et perdre de la pureté de son coloris, ni de la texture ferme de ses pétales; quelques fleurs ont cependant alors une bande rose très-régulière sur le milieu de chaque pétale; [illegible] lors de l'épanouissement de la fleur et lui donne [illegible] délicate qui ne lui fait pas [illegible], mais la teinte d'un carné tendre qui se marie agréablement au blanc pur du fond de la fleur.

CAMELLIA JAPONICA, VAR. PIRZIO.

L. Constans pinx. | Gerard col. | Oudet sc.

CULTURE DU DAHLIA

POUR LES EXPOSITIONS,

Par M. Turner.

Traduction et notes par M. A. Miellez.

(*Suite et fin.*)

Il est bon d'observer que les plantes de semis qui fleurissent les premières ne produisent que rarement (ou jamais) une fleur bonne à être conservée. Elles proviennent des plus belles graines cueillies sur des fleurs creuses; elles lèvent les premières, et gardent toujours l'avance pendant toute la saison ; on peut facilement les reconnaître à leur taille élevée, sans branches de côté. Au contraire, les petites plantes que l'on doit soigner pour obtenir des fleurs avant la gelée, produisent généralement les meilleures fleurs. Il est bien connu que les plus beaux gains sont rarement exposés la première année, ils proviennent des plus petites graines cueillies sur les fleurs les plus pleines.

Sur le renouvellement des plantes et la conservation des tubercules.

Je suis d'avis qu'il faut renouveler quelquefois les bonnes variétés anciennes. Les cultiver continuellement dans le même jardin sans changer même de terrain, produit le résultat que l'on doit prévoir : les fleurs dégénèrent et un changement devient nécessaire (1).

La manière de conserver les tubercules pour s'en servir ensuite pour la multiplication est si simple et si généralement connue, que

---

(1) En renouvelant souvent les variétés, on peut planter des Dahlias dans le même terrain pendant un temps indéfini. Je puis montrer une pièce de terre où l'on cultive des Dahlias depuis plus de trente ans, sans interruption. — Ils y croissent toujours aussi bien que la première année.

ce serait perdre du temps et du papier que de m'étendre sur ce sujet (1). Je recommande seulement de conserver des plantes en pots de certaines variétés connues pour pousser mal des racines, comme Duchess of Richmont, M[rs]. Shelley et plusieurs autres.

Reportons-nous en arrière sur le goût de la culture du Dahlia, et nous remarquerons avec plaisir l'amélioration graduelle de cette belle plante d'automne ; chaque année amène une plus grande perfection. C'est dans ces derniers temps que les plus belles variétés ont été introduites. Il est généralement admis qu'un semis reconnu très-bon vaudrait aujourd'hui plus d'argent qu'à aucune autre époque (2).

Comme preuve du progrès constant du Dahlia, je citerai un seul fait : la collection qui obtint le prix de 20 livres sterling à l'exposition de Cambridge, en 1840, pour les 24 plus belles fleurs, n'avait plus qu'une seule de ses variétés comprise dans la collection des 24 plus belles fleurs qui a obtenu le premier prix à l'exposition métropolitaine de 1846. Cette variété, qui se maintient depuis 13 à 14 ans, est Sprengsfield rival. Je n'ai pas besoin de dire que ces deux collections ont été cultivées par moi. La première était considérée comme la plus belle produite à cette époque, et la dernière comprenait certainement les 24 plus belles fleurs que j'ai exposées en 1846. Je me rappelle très-bien qu'à Cambridge, Unique (Ansell) était la plus belle fleur de l'exposition ; Pénélope, Amato, Conservative, Maid of Bath et plusieurs autres fleurs, abandonnées aujourd'hui, brillaient alors de tout leur éclat.

---

(1) Voici le meilleur moyen de bien conserver les tubercules :

Lorsque vos plantes seront déplantées, coupez les tiges à peu de distance des tubercules, laissez sécher les tubercules pendant un jour ou deux, rentrez-les ensuite dans une serre froide ou à défaut dans une cave bien sèche. — Plantez-les dans une terre très-légère ou dans des cendres à peu près sèches. — Visitez-les une ou deux fois pendant l'hiver pour vous assurer qu'elles ne pourrissent pas.

(2) Ceci peut être exact pour l'Angleterre.

RESTAURATION DES ARBRES FRUITIERS

ÉPUISÉS PAR LA VIEILLESSE.

(Suite et fin.)

Pour assurer le succès complet de l'opération qui précède, il sera bon de pratiquer, à l'automne de la troisième année, une tranchée circulaire qui, naissant à 1^{m} 32 du pied de l'arbre, présentera une largeur d'un mètre et une profondeur de 0^{m} 70. Cette tranchée sera remplie avec une terre neuve de consistance moyenne et suffisamment améliorée à l'aide de terreau. Ce soin permettra aux nouvelles racines de rencontrer une terre fertile et non épuisée par la végétation précédente de l'arbre. Si, pendant ce travail, on rencontre quelques anciennes racines, il sera bon de les conserver intactes.

Nous ferons encore une dernière observation. Si, lorsqu'on vient à recéper les branches d'un arbre décrépit, ces branches présentent un diamètre de plus de 0^{m} 06 et surtout si leur écorce offre une grande épaisseur, il sera plus prudent de poser des *greffes en couronne Théophraste* à chacun des points où l'on désire obtenir de nouvelles branches, car, dans ce cas, il pourrait arriver que les nouveaux bourgeons ne perçassent que très-difficilement la vieille écorce.

Ainsi que nous croyons l'avoir démontré, on peut donc restaurer, rajeunir les arbres fruitiers épuisés par la vieillesse ou par une taille vicieuse. Nous engageons d'autant plus à avoir recours à ce moyen, que l'on obtient ainsi, bien plus rapidement que si on les plantait, des arbres auxquels on peut donner les formes les plus convenables, et qui vivent ensuite aussi longtemps que des individus récemment plantés.

Ce que nous venons de dire du rajeunissement des arb es s'applique particulièrement à ceux placés en espalier. Quant à ceux en plein vent, on opérera d'après les mêmes principes. Ainsi, s'il s'agit d'arbres en vase, chacune des branches-mères sera recépée à 0^{m} 20 ou 0^{m} 25 de la naissance, puis on la greffera si on le juge nécessaire. Il sera convenable, par la raison que nous avons donnée plus haut, de n'opérer ce recépage qu'en deux ans. On laissera donc le quart des branches, coupées seulement à moitié de leur longeur, en ayant soin de les répartir également sur la circonférence du vase.

Pour les arbres en pyramide, on les disposera comme l'indique la fig. 3.

C'est-à-dire qu'on coupera la tige vers la moitié de sa hauteur, les branches latérales seront taillées d'autant plus long quelles seront plus rapprochées de la base, de manière à conserver à l'arbre sa forme pyramidale. Celles de la base seront coupées à 0^{m}60 de leur naissance, et celles du sommet à 0^{m}15 seulement. Il y aura généralement plus d'avantage à greffer en couronne chacune de ces branches, parce que l'action de la sève répartie sur une plus grande étendue de tige n'aurait pas une force suffisante pour développer assez vigoureusement les nouveaux bourgeons. On pourra opérer le ravalement de toutes les branches la même année, car les quelques boutons que présentera encore la tige suffiront pour entretenir les fonctions des racines.

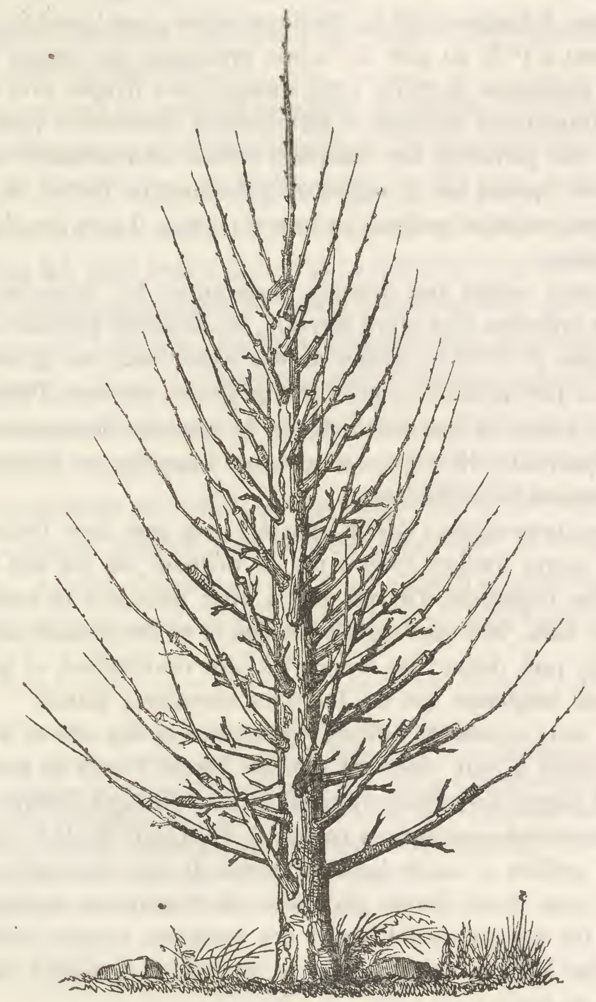

Fig. 3. *Vieux poirier en pyramide, rajeuni.*

Nous insistons pour qu'on supprime la moitié environ de la hauteur de ces arbres. Si, en effet, on la laissait entière, les ramifications inférieures, étant raccourcies, n'auraient plus assez de force pour attirer à elles la sève des racines qui s'élancerait alors en trop grande abondance vers le sommet de la tige. Ces ramifications seraient anéanties, et l'on ne pourrait plus rendre à l'arbre sa forme primitive. En opérant, au contraire, comme nous venons de l'indiquer, on refoule la sève au profit des ramifications inférieures.

Pendant les premières années qui suivront ce rajeunissement des pyramides, il sera nécessaire de tailler très-court les rameaux du sommet, afin de les empêcher d'absorber une trop grande quantité de sève au détriment de ceux de la base qui doivent conserver plus de longueur, afin que l'arbre reprenne sa forme primitive. Il sera également convenable, pour les arbres en pyramide ou en vase, de renouveler une partie de la terre qui les environne, et cela en opérant comme pour les arbres en espalier.

Les arbres à fruit à pepins et les groseilliers sont ceux qui présentent le plus de chance de succès. Ceux à fruit à noyau se comportent moins bien, parce que leur vieille écorce développe moins facilement de nouveaux bourgeons que celle des premiers, et que d'ailleu s la greffe n'y réussit pas toujours. Il est surtout, parmi ces derniers, une espèce pour laquelle le recépage présente rarement de bons résultats, c'est le pêcher. Il est en effet très-rare de voir percer de nouveaux bourgeons sur la vieille écorce de ces arbres après le récepage. Aussi ne conseillons-nous cette opération, pour cette espèce, que dans le cas seulement où il existerait, vers la base des branches, des rameaux tout formés. Alors on devra couper les branches immédiatement au-dessus de ces rameaux.

Il est encore une autre espèce d'arbre fruitier dont nous n'avons pas parlé et qui peut être également rajeunie, c'est la vigne.

Le remplacement successif des coursons sur les cordons de la vigne détermine aussi, à la longue, des exostoses, des nodosités plus ou moins prononcées. La circulation de la sève se trouve entravée et les cordons devenant de plus en plus languissants ne donnent presque plus de produits (fig. 4). Lorsque

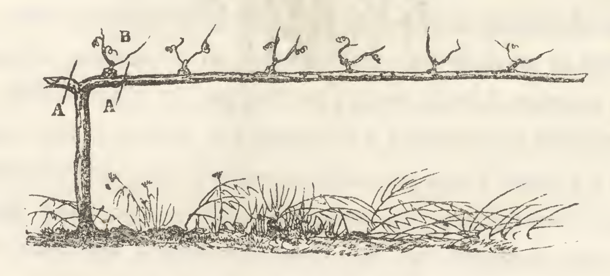

Fig. 4. *Restauration de la vigne en treille.*

la vigne est arrivée à ce point, il n'y a aucun avantage à la conserver dans cet état, il convient de rajeunir. Pour cela on coupe les cordons en A, afin d'obtenir en B un sarment vigoureux. On le laisse se développer librement. L'année suivante, au printemps, on couche chacune des tiges portant ainsi un sarment, et l'on fait ressortir l'extrémité des sarments au pied du mur, précisément au point où doit s'élever la nouvelle tige. On opère ensuite comme s'il s'agissait de former une treille avec de jeunes vignes.

Toutefois il deviendrait nécessaire de remplacer une partie du terrain épuisé par la végétation prolongée de cette treille. Dans ce but on devra, immédiatement avant le couchage des nouvelles tiges, enlever 0m 12 à 0m 15 de la surface de la plate-bande, en s'efforçant de mutiler le moins possible les anciennes racines. On remplacera ce sol appauvri par une autre couche de terre de 35m d'épaisseur environ et bien amendée avec du terreau consommé. C'est dans ce nouveau terrain qu'on pratiquera le couchage des tiges.

A. Dubreuil,
de Rouen.

DE LA CULTURE FORCÉE DES ASPERGES.

La culture des Asperges est tellement ancienne, qu'on ne peut guère remonter historiquement à l'époque de l'introduction de cet excellent légume dans l'alimentation de l'homme ; il paraît seulement qu'on s'en occupe depuis longtemps dans le but d'obtenir des produits précoces ; car nous trouvons dans La Quintinye, dont le traité de culture est de la fin du XVIIe siècle, des préceptes pour cultiver les Asperges en pleine terre et sur couche, exposés avec la lucidité qui fait connaître un praticien exercé. Il s'en faut, pourtant, quoiqu'on puisse assigner à cette culture une date précise, qu'elle soit entrée sitôt dans le domaine public : il n'y avait que les princes et les personnes riches qui pussent jouir de ces primeurs. On peut donc dire avec certitude, que la culture forcée des Asperges ne date pas de plus d'un siècle.

Dans ma jeunesse, il y avait quelques maraîchers en réputation, tels que MM. Fr. Fournier et Marie, qui se livraient spécialement à cette culture ; et elle piqua ma curiosité comme un des problèmes les plus importants de l'horticulture ; ce fut d'eux que je reçus les premières leçons.

En 1818, époque qui cependant n'est pas bien éloignée de nous, on ne pouvait, par la méthode adoptée chez ces habiles primeuristes, obtenir en neuf ans que quatre récoltes d'Asperges ; encore, cette production forcée épuisait-elle la plante de manière à ne plus lui permettre de rien produire au-delà de ce terme. Ce résultat défavorable me surprit, et j'eusse aimé à essayer de perfectionner cette culture, si j'eusse été à la tête d'un établissement assez considérable pour l'entreprendre, et que j'eusse eu un bail assez long pour tenter une plantation qui ne donne de produits qu'après plusieurs années d'attente, et ne rapporte pas chaque année.

Quinze ans s'écoulèrent sans que je pusse mettre à exécution le désir que je nourissais toujours de me livrer au perfectionnement de la culture forcée des Asperges, et ce ne fut qu'en 1833 que je pus le réaliser.

Au mois de mars de cette même année, je fis des couches d'une épaisseur médiocre sur lesquelles je plantai mes Asperges, et je semai aussitôt après une saison de carottes. Contrairement à ce que j'espérais, cet essai ne réussit pas; en recherchant la cause de cet insuccès, je reconnus qu'en défonçant le terrain sur lequel j'avais établi mes couches, j'avais retourné la terre, et que celle du fond qui se trouvait en dessus, n'ayant pas été murie par l'influence des agents atmosphériques, avait nui à la réussite de mes semis; cependant il leva parmi les carottes une graine de melon, je lui donnai des soins et elle prospéra si bien, que je songeai sérieusement à planter des melons sur mes couches d'Asperges.

Le mauvais succès de ma culture de légumes me détermina néanmoins, à retourner à la fois la terre et les couches où j'avais planté des Asperges, dans l'espoir de recommencer l'année suivante à la même place, ce que je fis.

En 1834, au mois d'avril, je pratiquai des tranchées d'un mètre 30 cent. de largeur sur 33 cent. de profondeur; je fis des couches de 38 à 40 cent. et après les avoir foulées et mouillées, je les chargeai de 16 cent. de terre. J'espérais assez de ce nouvel essai et j'eus assez de confiance en ma nouvelle méthode pour consacrer près de 2000 mètres de terrain à cette culture.

Après avoir bien nivelé le sol, je déposai sur la couche des coffres destinés à recevoir des châssis, et je plantai sous chaque châssis de 1 mètre 30 cent. de côté, 16 griffes d'Asperges d'un an de semence. Je couvris la terre d'un bon paillis et je plantai par châssis deux pieds de melon. Ils réussirent d'une manière satisfaisante sans nuire à la végétation des Asperges.

Lorsque les melons eurent acquis les trois quarts de leur grosseur, je plantai par châssis quatre choux-fleurs, et au mois de septembre, j'y semai une saison de mâches pour l'hiver; le tout réussit au-delà de mes prévisions.

Au mois de février suivant, je labourai les sentiers qui se trouvaient exhaussés, parce que la couche avait tassé, ce qui me servit à rechausser mes griffes d'Asperges, et je plantai par dessus des romaines ou des laitues, avec deux rangs de choux-fleurs par planche; dans cet état on n'eût jamais deviné que ce fût une couche. La rapidité de la végétation fut telle, que j'obtins des Asperges de près de 17 cent. de circonférence. En améliorant la terre on peut, avoir deux récoltes par an, indépendamment des Asperges, qu'on peut forcer après deux années de plantation, et ultérieurement, deux fois sur trois ans; résultat d'autant plus favorable, qu'il avait fallu, jusqu'à ce jour, attendre trois ou quatre ans pour avoir une première récolte, et ne forcer ses Asperges que tous les deux ans; ce qui double réellement le produit.

On peut ajouter aux avantages de ce procédé de culture, la longue durée des plants : car depuis 1834 je n'ai pas planté d'Asperges, ce n'a été que l'année dernière et cette année que j'ai fait des plantations nouvelles, sans avoir pour cela détruit ma première plantation, qu'on peut visiter et qui est la preuve la plus convaincante que je puisse donner du succès de cette nouvelle méthode dont je désire l'adoption par tous les horticulteurs.

Pour servir de guide aux personnes qui désireraient entreprendre cette culture, je vais indiquer le nombre des planches que j'y consacre avec celui des griffes d'Asperge que je plante dans chacune d'elles.

Au mois d'avril 1834 : 10 planches contenant chacune 240 griffes, ce qui fait, en tout. . . . . 2400 griffes.

En avril 1846 : 12 planches à 192 griffes par planche, ce qui donne un total de. 2304

En avril 1847 : 12 planches plantées de la même manière. 2304

Ce qui donne un total de . . . . . 7008 griffes, plantées dans 34 planches.

L'extension que j'ai donnée à cette culture prouve que je suis

loin de m'être contenté d'un résultat théorique, mais que j'y ai joint la pratique sur une échelle qui est le garant de l'excellence de ma méthode.

LENORMAND.

Le terrain dans lequel M. Lenormand a opéré étant extrêmement léger par suite du renouvellement fréquent des couches qui y accumulent leurs débris, on ne pourra arriver aux mêmes résultats qu'en se rapprochant de ces conditions qui sont indispensables pour obtenir du succès.

(*Note de la Rédaction.*)

DE LA CULTURE DES CINÉRAIRES.

La culture des Cinéraires ne présente aucune des difficultés qui interdisent la jouissance de certains genres de plantes ornementales aux personnes peu familiarisées avec les pratiques horticoles. On les multiplie aussi bien de boutures que de graines. Pour ce dernier mode de propagation, il faut que les graines soient semées aussitôt après la récolte, c'est-à-dire en juillet ou août, et jusqu'en septembre, si, par l'effet de circonstances défavorables dans la température ambiante, elles n'étaient pas mures plus tôt.

Il faut les semer en pot ou en pleine terre et recouvrir très-légèrement la graine, en maintenant le sol dans un état constant de moiteur par des arrosements répétés mais dispensés avec ménagement.

Lorsque les plants sont assez forts, qu'ils ont trois ou quatre feuilles, on les repique par deux ou trois dans un même pot, puis on les met à l'ombre. Si on les repique en pleine terre, il faut les espacer de 10 cent., ce qui permet aux plantes de devenir en peu de temps fortes et trapues ; on les leve alors en motte, avec précaution, opération qui a lieu vers la fin de septembre ou dans le courant d'octobre, et l'on rempote chaque plante dans des pots de cinq pouces de diamètre environ, dans une terre composée par tiers de terre de bruyère, de terre franche et de terreau. On les *ombre* pendant quelques jours et on les laisse à l'air libre pour que le plant s'accoutume à l'action de l'air extérieur, ce que, dans le langage des horticulteurs, on appelle *s'endurcir*.

On les rentre alors en orangerie, en serre tempérée ou sous châssis, avant les premières gelées ; car elles n'exigent aucune chaleur, mais demandent seulement à être à l'abri du froid.

Les Cinéraires commencent à fleurir en février et durent jusqu'en mai. Pendant toute cette période, ces charmantes Composées règnent sans rivales dans nos serres, grâce aux variétés nom-

breuses si différentes de coloris et de forme, que les horticulteurs ont obtenues par des semis et des croisements répétés.

S'il se trouve dans les semis quelques variétés remarquables qu'on tienne à conserver, on les multiplie par les petits drageons qui se trouvent au bas de la tige et ne doivent porter aucune fleur.

On les repique au nombre de trois ou quatre dans des pots de 8 à 10 cent. de diamètre, et dans le même mélange de terre que pour la multiplication par graines. On les arrose légèrement, les met sur couche tiède et les recouvre d'une cloche, en hiver et au printemps; mais dans les multiplications d'été et d'automne, on les fait à froid sous cloche. Lorsque les boutures seront suffisamment reprises, on les divisera et on en mettra une dans chaque pot de 10 cent., en leur donnant les mêmes soins qu'à celles de semis.

Si l'on remarquait dans la plante une tendance prononcée à se diviser, il faudrait en couper la sommité pour la faire drageonner ou ramifier.

Pour conserver ses Cinéraires, il faut les tenir, l'été, dans un endroit à demi-ombré, et enterrer les pots de manière à les cacher entièrement à la vue.

Le plus grand inconvénient de cette culture, et ce à quoi il faut apporter la plus grande attention, car de là dépendent la beauté et la vigueur de la plante, est le puceron qui s'attaque aux Cinéraires avec voracité et en entraîne infailliblement la perte. On peut prévenir le mal en enfumant ces insectes, dès qu'on s'aperçoit qu'ils se multiplient, et la fumigation de tabac est celle qui convient le mieux pour la destruction de ces parasites.

Nous terminerons cet article par une liste avec description succincte des variétés les plus récentes et les plus recommandables dues à nos semis français, et de quelques Cinéraires nouvelles, importées récemment d'Angleterre.

Triomphe (Dufoy). Violet satiné nuancé de rose cuivré;

Inc mparable (Dufoy). Rose violacé à centre blanc bordé de cramoisi nuancé;

Bicolor (Dufoy). Fond blanc, centre rose lilacé, pointé de bleu foncé; panicule très-étoffée;

Jeune parisienne (Dufoy). Fond blanc, centre rose violacé; pointé de pourpre bleuâtre;

Désirable (Dufoy). Blanc carné lavé de rose tendre ;

Sidonie (Lémon). Rose amaranthe clair ;

Dantès (Chauvière). Amaranthe brillant ;

Madame la comtesse de Talleyrand (Chauvière). Blanc bordé de carmin violacé ;

Napoléon (Chauvière). Violet évêque ;

Désirée (Chauvière). Violet bronzé avec un cercle rose et blanc au centre ;

Nec plus ultra (Dufoy). Violet bleu, centre blanc ;

Virginalis (Dufoy). Blanc pur, centre violet ;

Souvenir (Dufoy). Bleu foncé magnifique ;

Bicolor (Chauvière). Blanc, large bordure carmin ;

Refulgens (Dufoy). Rouge violacé, pétales courts et de belle forme ;

Arc-en-ciel (Dufoy). Fond blanc granité, bleu cendré pointé de bleu ;

Captivation (Dufoy). Fond blanc carné, bordé de carmin velouté ;

Triomphant (Chauvière). Rouge carminé vif très-brillant ;

Mutabilis (Chauvière). Amaranthe violacé transparent ;

Princesse royale (Pipe). Blanc pur bordé de pourpre ;

Perfection (Dufoy). Cerise vif, pétales courts ;

Angélina (Dufoy). Fond blanc nuancé de rose carminé clair, panicule très-forte ;

Nobilis (Ivery). Blanc bordé de rose ;

Admiration (Dufoy). Fond blanc pur bordé de carmin vif ;

Conqueror (Ivery . Bleu de roi ;

Fleur de Marie (Dufoy). Fond blanc pur bordé de carmin vif, pétales très-courts ;

Joséphine (Chauvière). Bleu foncé, centre lilas.

EXPOSITIONS HORTICOLES

DE CLERMONT-FERRAND, DE RENNES ET D'AMIENS.

—

Notre mission étant d'enregistrer tous les faits qui constatent les progrès de l'horticulture en France, et jaloux d'applaudir à ces conquêtes pacifiques qui grandissent chaque jour le domaine de la science des jardins et nous feront bientôt trouver dans nos voisins d'outre-Manche et de Belgique, des émules et non plus des maîtres, nous aimons à mentionner les expositions qui ont lieu dans nos départements et n'ont souvent que peu de chose à envier aux expositions horticoles de la capitale.

Nous commencerons, pour procéder chronologiquement, par l'exposition de *Clermont-Ferrand* qui a eu lieu vers le milieu du mois de mai.

La Société d'horticulture de l'Auvergne s'est montrée digne de son mandat : elle représente avec une intelligence remarquable les intérêts de l'horticulture locale, et c'est dans une sage direction qu'elle distribue ses encouragements et donne une impulsion active à l'horticulture si jeune encore du département du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand a été le centre où sont venus se concentrer les richesses horticoles de Riom, d'Issoire, et de tous les points du département où il se trouve des horticulteurs ou des amateurs, car chacun se disputait l'honneur de concourir à cette fête brillante.

Malgré l'époque avancée de la saison, qui n'offrait plus la ressource des Camellias, et ne pouvait s'embellir des Rhododendrons et des Azalées de l'Inde qu'en en retardant la floraison, cette exposition a été très-remarquable; M. Bravy y a concouru par l'envoi de Rhododendrons, d'Azalées, d'Erica, d'Epacris et de Pelargoniums dont il a présenté plus de 60 variétés dans le plus splendide état de floraison.

M. H. Lecoq, qui a publié un traité si plein de recherches intéressantes sur l'hybridation des végétaux, a mis ses préceptes en pratique et a exposé une collection d'Auricules de la plus belle forme et du plus brillant coloris, résultant d'hybridations faites avec une profonde connaissance du sujet.

M. Lecourt avait, malgré la saison avancée, exposé quelques beaux Camellias chargés de fleurs, et l'on remarquait au milieu d'un lot de brillantes Azalées un *Azalea variegata* de première force et couvert de ses larges corolles panachées. Ses Pimelées étaient d'une force également très remarquables; à ses Cinéraires venaient se joindre celles non moins belles ni moins variées de M. Giraud; et à ses Calcéolaires, celles de M. Gencillaux, qui les avait envoyés d'Issoire.

M. Carlier avait exposé sa belle collection de Cactées qui est presque unique en France, tant par la variété que par la force des sujets.

Il avait été envoyé de Riom, par MM. Boiset et Levadoux, une fort belle collection de Bruyères.

Mais ce qui augmentait l'intérêt de cette exposition et ne se présente pas toujours, même à nos expositions parisiennes, bien que Paris soit le berceau de l'horticulture maraîchère, c'est le nombre des concurrents au prix de culture maraîchère; un d'eux, M. Delusse père, a exposé une collection de plus de 30 sortes de légumes de la saison ou forcés, de la plus grande beauté. A ces maraîchers industrieux s'était mêlé un amateur, M. Cuel, dont les produits ont mérité une récompense.

Il manquait à nos départements une horticulture maraîchère, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts généreux des Sociétés qui appellent l'intérêt du public sur une branche d'industrie dont chacun profite sans en connaître les laborieux artisans.

Quelques jours après cette exposition, *Rennes*, la capitale de la Bretagne, a eu son exposition, dont le programme était également rédigé avec une entente complète des intérêts de l'horticulture.

On doit signaler en première ligne, la collection de plantes

rares et nouvelles de M. Prosper Nerrière, de Nantes, qui a obtenu le prix du premier concours pour son *Cryptomeria Japonica*. C'est également à lui qu'à été décerné le prix du quatrième concours pour sa belle collection de Rhododendrons et d'Azalées, bien qu'on ait remarqué avec plaisir les Rhododendrons de M. Favre et les Azalées de M. Decomble qui y avait joint des Roses, sans que ces deux exposants aient pris part au concours.

M. Nerrière, qui a également été le lauréat du troisième concours pour les plantes les plus nouvelles encore peu répandues dans le commerce, a eu le premier prix du sixième concours, que nous n'avons pas encore vu figurer dans nos programmes parisiens et qui mériterait cependant d'y trouver place : il était relatif *aux plantes les mieux étiquetées*. Il n'est pas indifférent que les horticulteurs connaissent exactement le nom des plantes qu'ils cultivent, et nous voyons avec plaisir que ce concours a été l'objet d'un deuxième prix remporté par M. Diard, et de plusieurs mentions honorables.

M. Lefèvre père a répondu au deuxième concours sur le plus beau gain dans un genre quelconque, en envoyant sa belle collection de Renoncules et d'Anémones, fruit de croisements qui ont produit de nombreuses variétés.

Trois prix ont été décernés pour la plus nombreuse exposition de plantes en fleurs.

Les fruits de primeurs ont produit comparativement peu de nombreux; deux prix ont été décernés pour de fort belles Fraises anglaises et un Cantaloup Prescott.

Il avait été ouvert un concours pour les productions d'horticulture maraîchère et deux prix ont été décernés. Toutefois, malgré la beauté des légumes exposés, on ne remarquait pas l'émulation qu'on aimerait à trouver dans cette branche d'industrie.

Le célèbre *Paulownia imperialis*, dont la réputation, bien atténuée chez nous, est encore vierge sur les bords de la Loire, a eu les honneurs d'un double prix décerné en dehors du concours pour une première floraison chez MM. Caille et Sauvaget.

Parmi les collections d'amateurs qui ont contribué à embellir

l'exposition, on a remarqué les Ericas et les Calcéolaires de M. Ducoudray-Bourgault.

En général, les plantes exposées témoignaient tant par leur nombre que par leur beauté et leur choix de l'intérêt qu'excite l'horticulture dans les deux départements les plus actifs et les plus éclairés de la Bretagne.

Amiens a eu son exposition au commencement du mois dernier : moins ambitieuse que les Sociétés de Clermont-Ferrand et de Rennes, celle du chef-lieu de la Somme avait ouvert un modeste concours pour la plus belle collection de Pelargoniums.

Quatre concurrents se sont présentés : ce sont MM. Flandre, Capy, Wachy et Millet-Mallet. Chacun d'eux avait des droits à l'attention et aux éloges du jury ; on remarquait surtout plusieurs gains nouveaux de M. Wachy, qui attestent un praticien très-versé dans la culture des Pelargoniums ; mais les concurrents ont dû céder devant la collection aussi remarquable par le choix des variétés que par la culture savante, de M. Millet, qui a obtenu le prix.

On avait admis à cette exposition quelques autres plantes que des Pelargoniums, telles que des Roses de M. Thellier et de M. Flandre, et des fruits en parfait état de conservation de M. Thuillier-Allou, qui y avait joint des Fraises et des Cerises de cette année.

Il a été décerné, en séance générale, une médaille en vermeil à M. Victor Pâquet, un des membres du jury, pour son traité des plantes potagères.

DESCRIPTION DE QUELQUES CACTÉES NOUVELLES

FAISANT PARTIE DE LA COLLECTION DE MM. CELS.

(*Suite.*)

—

Echinocactus Misleyi, *Port. des Hort.*, dédié à M. Misley, amateur distingué de Barcelone.

Tige sphéroïde, à sommet aplati, d'un vert olivâtre ; côtes verticales aiguës, sillons aigus ; aréoles enfoncées, un peu obliques au sommet, présentant un ovale aplati au sommet, toujours placé entre deux saillies de la côte; feutre fauve et court.

Neuf à treize épines, longues d'environ 3 centimètres et quelquefois plus, très-recourbées, brunes, subulées à base, huit rayonnant, symétriquement disposées à droite et à gauche de l'aréole, et recourbées sur la plante, une inférieure placée entre les deux dernières; celles-ci plus courtes, une ou deux centrales très-recourbées en dedans vers le sommet de la tige.

Fleur inconnue en Europe.

Patrie, le Chili.

Echinocactus Huotii, *Port. des Hort.*, dédié à M. Huot, amateur distingué, de Strasbourg.

Tige oblongue drageonnant à la base, d'un vert tendre ; neuf à dix côtes verticales renflées près des aréoles, saillantes, sillons larges et profonds; aréoles oblongues, à feutre d'abord fauve et ensuite gris cendré, long d'abord et ensuite court.

Épines brunes et rougeâtres d'abord, ensuite d'un carné jaunâtre; neuf à quatorze épines dont dix rayonnantes, divergentes, inégales, effilées, disposées régulièrement, les supérieures de 1 à 2 centimètres et les inférieures de près de 3 centimètres, quatre centrales disposées en croix, trois inférieures subulées, dont une plus forte, la supérieure moins forte ; toutes presqu'égales, de 5 à 6 centimètres.

Fleur inconnue en Europe.

Patrie, le Chili.

Echinocactus Cumingii Salm ? dédié à M. Cuming, naturaliste-voyageur, au Chili, résidant actuellement à Londres.

Tige hémisphérique d'un vert tendre ; côtes tuberculeuses peu obliques, peu distinctes, formées de tubercules imbriqués, presque coniques, gibbeuses en dessous de l'aréole, distantes de 2 centimètres environ, terminées supérieurement par un sillon qui va rejoindre la côte voisine ; feutre très-court, d'un gris blanchâtre. Epines nombreuses au nombre de 20 à 25, divergentes, disposées en brosse de 1 à 2 centimètres, d'un jaune carné.

Fleur de 3 centimètres, sépales nombreux, étroits, d'une couleur souci foncé.

Patrie, le Chili.

(*A continuer.*)

CALENDRIER HORTICOLE.

JUILLET.

Travaux généraux. Ces travaux sont les mêmes qu'en juin, seulement il faut peut-être encore plus d'activité, car la température est devenue brûlante : la chaleur moyenne est de + 14°, et si la quantité moyenne de pluie paraît égale aux mois de l'année dans lesquels il pleut modérément, l'hygromètre indique que l'air, traversé par des courants chargés de calorique, est dans un état de siccité qui ne peut que nuire à la santé des végétaux. Aussi tous les soins tendent-ils à les défendre contre l'influence redoutable d'une chaleur desséchante. On récolte beaucoup, on sème peu et déjà l'on enlève à la terre les plantes qui ont accompli leur période de végétation.

Jardin potager. — Couches.—Mêmes opérations que le mois précédent. Il ne reste qu'à donner des soins aux plantes telles que melons, patates et aubergines qui recouvrent celles qui existent.

— Pleine terre. — On sème des poireaux, de la ciboule, de la chicorée de Meaux, de la scarole et des choux-fleurs, et on met en place ceux qu'on a semés le mois précédent. C'est encore le moment de semer des navets, de la raiponce, à laquelle on mêle des radis, pour protéger le jeune plant, si délicat, contre l'influence solaire, des carottes demi-longues pour l'hiver, et vers la fin du mois de la chicorée toujours blanche, de l'ognon blanc pour être repiqué au mois d'octob.e, et des scorsonères pour passer l'hiver.

On met en place le céleri turc qu'on espace de 33 centimètres, les choux de Vaugirard, entre chacun desquels on met 80 centimètres ; on repique les fraisiers à 15 centimètres, et l'on butte du céleri tous les quinze jours pour en avoir toujours de bon a être consommé.

C'est le moment favorable pour arracher les échalottes et l'ail.

Jardin fruitier. Les espaliers, dont la végétation est luxuriante, et qui sont chargés de fruits, exigent de fréquentes visites : on palisse, ébourgeonne, découvre sans les dégarnir, les fruits dont on veut accélérer la maturation, et l'on veille avec l'attention la plus scrupuleuse à maintenir l'équilibre entre les différentes parties des arbres. Dans les jours les plus brûlants, on arrose les pêchers au pied et le soir on en seringue les feuilles.

Vers la fin du mois, on commence à greffer en écusson à œil dormant les cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers, poiriers et pommiers; et l'on greffe à œil poussant tous les arbres dont la végétation se prolonge jusqu'aux gelées.

Jardin d'agrément. Les premiers soins consistent à arroser, palisser, tondre, élaguer, pour entretenir le jardin dans un état de propreté irréprochable. On donne des soins aux fleurs d'automne qu'on met en place à la fin de ce mois. On commence à ébourgeonner les dahlias qui ont une tendance à jeter dans toutes les directions des branches qui les convertissent en épais buissons et nuisent à la beauté de la fleur; quand les lis blancs ont donné leurs fleurs, on les relève et les plante à 15 ou 20 centimètres de profondeur.

Dès que les feuilles et les hampes des narcisses, jonquilles et autres oignons à fleurs ainsi que celles des renoncules et des anémones sont desséchées, on les relève et met sur des tablettes dans un endroit sain et aéré les bulbes, griffes et tubercules.

C'est le moment favorable pour semer les lupins polyphylles, dès que les graines sont mûres; à l'automne on les repique en pots et on les protége contre la rigueur de l'hiver en les mettant dans une orangerie ou sous un châssis froid; au printemps on les remet en pleine terre.

A la fin du mois on marcotte les œillets.

Serres. Les plantes cultivées dans les serres étant pour la plupart dehors, il ne leur faut que des arrosements et des soins de simple propreté; celles qui exigent une chaleur élevée et ne peuvent quitter la serre, demandent, outre les soins généraux, du grand air, un abri contre les rayons du soleil, et chaque fois qu'elles l'exigent, des arrosements modérés et des bassinages fréquents.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Anigozanthos fuliginosa. Nouvelle espèce d'Hémodoracée à fleurs en épis paniculés, à pédicelles et partie inférieure des fleurs couverts d'une pubescence plumeuse d'un brun fuligineux, et dont le périgone, profondément divisé, est d'un vert jaunâtre ponctué de violet; filets staminaux bleuâtres et de la longueur des divisions du périgone. Cette plante, déjà suffisamment distinguée de ses cogénères par la pubescence qui la couvre, en diffère aussi par la division profonde de son périgone et la longueur de ses filets. (*Bot. mag. avril*).

Martynia fragrans. Lindl. Au printemps de l'année 1846 M. Rœpper a envoyé au Jardin royal de Kew, de Real del Monte mines, au Mexique, des graines de cette brillante Sésamée. Elle a les feuilles opposées, pétiolées, cordées ou oblongues-cordées, trilobées, à denticules anguleux, ciliées sur leurs bords, inflorescence en grappe terminale, calyce renflé, campanulé, obliquement plissé, muni à sa base de deux bractées plano-convexes; fleurs à 4 étamines, largement ouvertes, les deux lobes supérieurs les plus étroits, les inférieurs larges, arrondis, de couleur violet vineux; partie inférieure de la gorge de la corolle marquée d'une large strie jaune vif linéolée de rouge, intérieur du tube d'un blanc bleuâtre, partie supérieure de la gorge et base des deux lobes supérieurs, d'un beau jaune ponctué de cramoisi, calice, bractées et tube corollin ciliés, odeur suave. Traitée comme plante de serre froide, elle a fleuri pendant tout l'été et a attiré les regards des amateurs, tant par le riche coloris de ses corolles que par son parfum délicieux. On ne doute pas qu'elle ne puisse passer l'été en plein air, et tout annonce qu'une planche entièrement garnie de ce charmant *Martynia* produira le plus bel effet et contribuera puissamment à l'ornement des jardins. (*Id.*)

Æchmea discolor. On ne connaît pas l'origine de cette nouvelle espèce d'*Æchmea* qui paraît venir du Brésil : elle a été envoyée sous le nom de *discolor* par M. Henderson, et par le Jardin des Plantes de Paris. Les feuilles de cette Bromeliacée sont ligulées, striées, fasciées, dentées en scie, d'un vert vif en dessus avec des bandes transversales furfuracées et d'un beau pourpre violet en dessous. Hampe garnie à sa base de bractées couleur chamois; inflorescence en panicule rameuse à la base et simple au sommet, fleur sessiles, dont le calice soudé à l'ovaire est d'un rouge de corail à pointes noires, ce qui le fait ressembler, avant la sortie de la corolle, aux

graines d'*Abrus precatorius*; la hampe est de même couleur que le calice; corolle un tiers plus courte que le calice, d'un violet pourpre après son épanouissement, mais d'un rouge carminé avant l'anthèse; ce qui constitue surtout le mérite de cette plante, c'est la longue durée de ses fleurs qui conservent leur éclat pendant tout l'hiver. (*Id.*)

Columnea aureo-nitens (*Colomnée dorée*). C'est à MM. Henderson que le Jardin royal de Kew doit cette Gesneriacée, plus curieuse qu'éclatante, malgré le nom pompeux dont on l'a décorée, et qui est originaire de la Colombie. C'est une plante suffrutiqueuse, succulente, peu rameuse, couverte dans toutes ses parties de poils dorés et soyeux beaucoup plus abondants quand elles commencent à se développer; les feuilles sont opposées mais présentent ce caractère si différent, que l'une est longue de 10 à 15 centimètres, tandis que l'autre en a à peine 2 ou 3; ces feuilles sont inéquilatérales; un côté est coupé brusquement à 2 centimètres de la base du pétiole, l'autre est décurrent; fleurs axillaires, fasciculées, bractéées; calice court; corolle incurvée, comprimée et subanguleuse, un peu renflée à la base, d'un jaune clair, que rehaussent les poils dorés dont elle est également couverte, limbe à 5 segments obtus, égaux. (*Id.*)

Angræcum funale. Orchidée épiphyte caulescente découverte d'abord à la Jamaïque par Swartz et envoyée récemment au Jardin de Kew par M. Purdie. Elle croît sur le tronc des arbres. La fleur a les sépales et les pétales d'un vert très-pâle et le labelle blanc bordé de verdâtre. Les synonymes sont: *Œceoclades funalis*, Lindl.; *Epidendrum funale*, Sw. *Limodorum funale*, Sw. (*Id.*)

Echinocactus Williamsii. Jolie cactée, d'un aspect gracieux lorsque ses fleurs rosées sont épanouies. On l'a reçue des collines rocheuses dans le district des mines du Mexique. C'est une plante basse, couronnée de 7 à 8 mamelons, dont la base est marquée de stries transversales. Au centre de la partie supérieure est une dépression du milieu de laquelle sortent des fleurs courtes, largement étoilées, subsolitaires, d'un blanc rosé; tubercules nombreux, poilus; pas d'aiguillons. C'est une plante de collection. (*Id.*)

Azalea sinensis, *var.* **macrantha.** M. Byls a obtenu par ses semis et ses croisements incessants entre les Azalées de Chine et l'Azalée des Indes, des variétés très-intéressantes parmi lesquelles on a distingué la *macrantha*, qui a des fleurs à tube long et grêle, dont le limbe est largement épanoui, et les bords ondulés; la coloration générale est le blanc lavé de rose, surtout à la pointe des pétales, qui est d'un rose assez vif; le lobe supérieur est jaune maculé de jaune plus foncé; les organes générateurs sont d'un brun jaunâtre et les anthères sont violettes. (*Ann. de Gand, avril.*)

Sobralia Macrantha. Il y a cinq ans que, pour la première fois, le *Sobralia macrantha* a paru aux expositions belges; il y a deux ans, le même pied portait 36 fleurs toutes épanouies. Cette brillanthe Orchidée, qui n'est pas épiphyte, mais terrestre, a de longues feuilles lancéolées aiguës, marquées sur leur limbe de stries très-prononcées. Les fleurs sont longues de plus de 12 centimètres, les sépales

sont lancéolés aigus et renversés, les pétales, étalés, plus courts, ondulés sur leurs bords; le labelle est un vaste cornet de 7 à 8 centimètres de long, cachant le gynostème dans son tube qui est entièrement clos; le limbe est largement épanoui, frangé, ondulé sur ses bords, tout le labelle est rose avec des nuances plus foncées dans toute la circonférence, le centre seul est blanc pur. C'est une fleur d'un admirable effet, d'une odeur suave et d'une grande richesse de coloris On sait que les *Sobralia*, originaires du Pérou, y forment des buissons de 5 à 7 mètres, et croissent dans les rochers ombragés et les montagnes arides. Le mois de juillet est l'époque de leur floraison. Il en existe, dans le Jardin de Gand, une variété dont le labelle est marqué d'une tache blanche, et les sépales sont plus rouges. *(Id.)*

Camellia Japonica, *var.* **Jubile.** Cette variété, obtenue par M. Low, chez qui elle a fleuri en 1845, n'a pas encore donné sa fleur sur le continent. C'est une plante à tige ferme, dont les feuilles sont fortement veinées, d'un vert foncé, larges, ovales, dentées et pointues. La fleur a 10 à 12 centim. de diamètre; elle est aussi grande que celle de l'*Elegans Chandlerii*, semi-régulière, à pétales blancs lavés et striés de rose; vers le centre sont quelques pétales jaunâtres. Le docteur Spae recommande de ne pas confondre cette variété avec un gain obtenu en 1834 par M. J. Van Hove de Caigny et qu'il avait nommé *Jubilaire*. Le Camellia *Jubilé* a été mis en vente par souscription avec deux autres variétés qui sont : *centifolia* et *Lowii*. *(Id.)*

Collania Andinamarcana. Herb. (Collanie de l'Andinamarca). Au mois d'avril 1846 il a fleuri en Angleterre une Amaryllidée trouvée d'abord par Mathews dans les montagnes basses de l'Andinamarca au Pérou; plus tard M. Lobb en a envoyé des graines fraîches : ce sont elles qui ont donné naissance à la plante figurée dans les *Annales de Gand*. C'est une plante de serre chaude, à tige volubile, glabre, feuillée; les feuilles sont lancéolées ou larges et glauques, pubescentes : les fleurs forment des grappes en ombelles terminales, pendantes, involucrées à la base, munies de pédicelles bractéés; périgone subcylindrique, folioles externes oblongues, elliptiques, intérieures spatulées plus longues, la couleur de la fleur est rose avec la pointe des folioles périgonales verte, l'ovaire est vert et glanduleux au point d'insertion des folioles; à la base de chaque foliole, le rose passe au jaune. Les ombelles sont de 11 à 12 fleurs longues d'environ 6 centimètres. On doute encore que ce soit un véritable *Collania*, car les auteurs de ce genre lui assignent, dans l'ordre des affinités naturelles, une place entre les Hémanthes et les Crinoles, tandis qu'elle aurait plutôt l'aspect d'un *Mothonica*. Quand ce *Collania* est près de fleurir, on le passe de la serre chaude dans la serre froide où il conserve longtemps sa fleur. Il exige une bonne terre de bruyère et la culture des Lis. *(Id.)*

Statice eximia. Fisch. et Mey. C'est en 1844 que le professeur Fischer envoya à la Société d'horticulture de Londres des graines de cette nouvelle espèce de Staticé qui avaient été recueillies par le docteur Schrenk sur les frontières chinoises, au midi de la Dsoungarie. D'après M. Fischer, les plaines et les montagnes de Karaton et de Labassy seraient son véritable centre de végétation. C'est une plante de un à deux pieds de hauteur, à feuilles radicales, oblongues ou obovées, amincies en pétiole,

cartilagineuses, marginées, mucronées au bout; hampe nue, droite, rameuse à l'extrémité, rameaux simples, cylindriques, pubescents, écailles chartacées, mucronées, fascicules quadriflores, conglomérées, bractées un peu plus longues que les fleurs, l'extérieure ovale, l'autre tricuspide, les intérieures scarieuses et oblongues; limbe du calice à cinq angles, d'un rosé pâle, corolle lilas avec une strie rouge sur chaque division. Cette espèce diffère des *Statice speciosa* et *alata* par ses branches arrondies au lieu d'être triangulaires. C'est une plante vivace qui ne fleurit que la seconde année de sa plantation, en juin et septembre, et préfère un sol mélangé de sable, d'argile et d'un tiers de terreau. On le multiplie, pendant qu'il est en repos, par la division des pieds ou mieux encore par le semis. Ce n'est pas, au reste, une plante d'un grand effet. (*Id.*)

TELOPEA SPECIOSISSIMA

TEL[illegible]IOSISSIMA (1).

[illegible]

[illegible] [illegible]IE.

[illegible]

[illegible] sont [illegible] subspatulées, d'un vert sombre [illegible] en dessus, munies dans les [illegible]

(1) Ce mot vient du grec τηλωπος, qu'on voit de loin, pour faire allusion à ses fleurs brillantes.

TELOPEA SPECIOSISSIMA (1).

(Télopée magnifique.)

Classe :

TÉTRANDRIE.

Ordre :

MONOGYNIE.

Famille naturelle :

PROTÉACÉES.

Tribu :

GRÉVILLÉES-EMBOTHRIÉES.

CARACT. ESSENT. Périgone irrégulier, fendu longitudinalement, quadrifide au sommet; Étamines quatre, logées dans les cavités du sommet du périgone; Glandule hypogyne unique, semiannulaire; Ovaire pédicellé polysperme; Style filiforme, persistant; Follicule cylindracé, uniloculaire, polysperme.

Arbrisseaux de la Nouvelle Hollande orientale et de l'île de Van Diémen, à feuilles éparses, dentées ou entières, à glandes cutanées hypogynes, inflorescence en grappes terminales-corymbeuses, enveloppées d'un involucre imbriqué, décidu ; pédicelles unibractées ; fleurs coccinées.

Syn. *Embothrium* Smith.
Hylogyne Knight.

C'est à M. Herment, de Graville, directeur des beaux jardins de M. Quesnel, que nous devons la communication de cette admirable Protéacée. Cet habile horticulteur la fait fleurir tous les ans; et elle produit, sous notre climat, un thyrse aussi brillant et aussi développé que dans son pays natal.

Le *Telopea speciosissima* a la tige simple, ne se ramifiant jamais avant la floraison et rarement après, à moins qu'on ne l'y force ; l'écorce en est brunâtre, et verte sur les rameaux d'un an, qui se teignent de rougeâtre lors de leur développement; les feuilles sont alternes, obtuses, longues d'environ 20 centimètres, larges de 35 millimètres; obtuses au sommet, subspatulées, d'un vert sombre en dessus, plus pâles en dessous, munies dans les

---

(1) Ce mot vient du grec τηλωπος, qu'on voit de loin, pour faire allusion à ses fleurs brillantes.

deux tiers de leur longueur de grandes dents inégales, à nervures principales saillantes ; à la base de la fleur se trouvent quatorze bractées longues de 6 à 7 cent., larges de 2, subcanaliculées, les unes droites, les autres roulées en dessous, ovale-lancéolées, très-aiguës, d'un rouge amaranthe foncé, légèrement duveteuses et ferrugineuses à la pointe ; du centre de ces bractées s'élève un thyrse ovoïde ou strobiliforme composé d'un nombre de plusieurs centaines de fleurs dont le coloris varie du carné vif au pourpre foncé. La corolle, renversée sur la base du style, est à peine visible ; on ne remarque à l'extérieur que des styles retroussés en crochet, comme dans les Rosages et qui hérissent régulièrement le thyrse floral d'une multitude de crosses d'un carmin carné, très-renflées à l'extrémité ; ces fleurs sont groupées en spirale serrée, deux par deux ; la corolle est géniculée sur l'ovaire.

C'est une plante de serre tempérée, à qui il faut une terre de bruyère très-sablonneuse. On commence à la faire végéter dans la serre, et on la sort vers le 20 juillet, époque où on la rempote ; cette opération donne à la plante assez de force pour lui faire former son bouton à fleur. C'est à ce mode de culture qu'il faut attribuer la floraison de la plante de M. Quesnel.

Le sujet qui a produit cette fleur est une bouture de cinq ans qui est divisée en trois branches de 65 centimètres de hauteur.

ROSE

Comtesse de Rambuteau

L. Constant del. Gérard col. Oudet sc.

ROSA GALLICA HYBRIDA.

([illegible])

Classe :	*Ordre :*
ICOSANDRIE.	POLYGYNIE.

Famille naturelle :

ROSACÉES.

Tribu :

ROSÉES.

[illegible]

[illegible]

Sections : 1° [illegible] Royle : limbe calicinal quadripartite ; corolle tétrapétale.
2° *Rhodophora*, Neck. limbe calicinal quinquepartite, corolle pentapétale.

Notre horticulture vient de s'enrichir d'une nouvelle et brillante variété de Rosier hybride [illegible], provenant d'un semis de la duchesse de Sutherland, fait par M. Thomas (Pierre), horticulteur, à Saint-Denis.

C'est un rosier à rameaux vigoureux, d'un vert clair, munis d'aiguillons inégaux, tant pour le nombre que pour la position et la taille, larges à la base, légèrement recourbés, [illegible] ; feuilles à cinq folioles, d'un beau vert lisse, très-larges, ovales-acuminées, à nervure médiane pourvue d'aiguillons à la page inférieure ; stipules [illegible], larges, acuminées, glanduleuses sur leurs bords ; boutons disposés en corymbes de 4 à 10 et 14 fleurs, très-renflés, [illegible] qui est oblong, à peine renflé au sommet, et se confond avec le pédoncule qui est court, épais et trapu ; toute la surface de l'ovaire est garnie de poils glanduleux ;

ROSE

Comtesse de Rambuteau

L. Constant del. — Gérard col. — Oudet sc.

ROSA GALLICA HYBRIDA.

(Rose hybride, comtesse de Rambuteau.)

Classe : ICOSANDRIE.

Ordre : POLYGYNIE.

Famille naturelle :

ROSACÉES.

Tribu :

ROSÉES.

CARACT. ESSENT. Tube calicinal ébractéolé, contracté au sommet; limbe 5-partite; lobes imbriqués, un peu en spirale au sommet, souvent pénnatisequés; Pétales, 4 à 5, insérés à la gorge du calice; Étamines indéfinies, insérées comme les pétales; Filaments libres; Anthères biloculaires; Ovaires nombreux, uniloculaires; Styles exserts du tube calicinal, tantôt tout-à-fait libres, tantôt accrus en style colonnaire; Stigmates renflés, entiers.

Arbrisseaux ou arbustes, feuilles souvent imparipennées; folioles dentées, stipules adnées au pétiole. Fleurs terminales, solitaires, disposées presque en corymbe, très-souvent douées d'une odeur suave.

Sections : 1° *Rhodopsis* Royle : limbe calicinal quadripartite; corolle tétrapétale.
2° *Rhodophora,* Neck. limbe calicinal quinquepartite, corolle pentapétale.

Notre horticulture vient de s'enrichir d'une nouvelle et brillante variété de Rosier hybride remontant, provenant d'un semis de la duchesse de Sutherland, fait par M. Thomas (Pierre), horticulteur, à Saint-Denis.

C'est un rosier à rameaux vigoureux, d'un vert clair, munis d'aiguillons inégaux, tant pour le nombre que pour la position et la taille, larges à la base, légèrement recourbés, rougeâtres; feuilles à cinq folioles, d'un beau vert lisse, très-larges, ovales-acuminées, à nervure médiane pourvue d'aiguillons à la page inférieure; stipules grandes, larges, acuminées, glanduleuses sur leurs bords; boutons disposés en corymbes de 4 à 10 et 14 fleurs, très-renflés, excédant l'ovaire qui est oblong, à peine renflé au sommet, et se confond avec le pédoncule qui est court, épais et trapu; toute la surface de l'ovaire est garnie de poils glanduleux;

calice à sépales légèrement foliacés, allongés ; fleurs très-pleines, de 8 à 10 centimètres de diamètre, d'une belle forme, etc., épanouissant facilement ; couleur rose tendre, passant au rose clair en vieillissant, pétales du centre roulés et recourbés sur les styles ; odeur suave des Cent-feuilles.

Le moment où cette charmante rose à la forme la plus gracieuse est lorsqu'elle est à demi épanouie. Elle est très-florifère, franchement remontante, et forme des bouquets de 12 à 14 boutons qui dépassent la fleur et contribuent à la soutenir.

Nous considérons cette nouvelle rose comme une des plus brillantes acquisitions de cette année, et nous pouvons affirmer avec assurance que bientôt elle figurera dans toutes les collections où l'on recherche des fleurs d'une facture irréprochable, d'un coloris frais et pur et qui remontent avec constance.

Maubert pinx. *Paul Legrand sc*

PRUNE POND'S SEEDLING.

PRUNUS [illegible] POND'S SEEDLING.

[illegible]

[illegible] . . . cette nouvelle variété, obtenue de semence par M. Pond, amateur de fruits, en Angleterre; et elle s'est rapidement répandue jusqu'en Amérique, où les arboriculteurs la portent sur leur catalogue avec une mention toute particulière. Pourtant, ce fruit n'est pas encore connu chez nous, si ce n'est par [illegible] . . . ticulture, [illegible]

[illegible]

L'[illegible] *Pond's Seedling*, est très-vigoureux; l'écorce est d'un gris brun, lisse, finement ponctuée de rougeâtre, les yeux sont assez distants, le bois des jeunes rameaux est d'un brun violacé tirant sur le rouge; mais affectant seule-

Maubert pinx. *Paul Legrand sc.*

PRUNE POND'S SEEDLING.

PRUNUS DOMESTICA, VAR. POND'S SEEDLING.

(Prune Pond's Seedling.)

Classe : ICOSANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

AMYGDALÉES.

(*Rosacées-amygdalées*, Juss ; *Drupacées*, D. C.)

CARACT. ESSENT. Le genre *Prunus* de Linné est divisé en trois sections : *Armeniaca, Prunus* et *Cerasus*. Les caractères essentiels de la section des Pruniers sont : Drupe couvert extérieurement d'une poussière glaucescente, noyau aigu aux deux extrémités ou fusiforme, comprimé, sillonné sur ses bords, et lisse dans ses autres parties. *Jeunes feuilles convolutées; fleurs latérales, solitaires ou géminées, précoces ou sortant avec la feuille de bourgeons propres.*

Syn. *Prunophora,* Neck.

M. Jamin (J. Laurent) a introduit en France, il y a trois ans, cette nouvelle variété, obtenue de semence par M. Pond, amateur de fruits, en Angleterre; et elle s'est rapidement répandue jusqu'en Amérique, où les arboriculteurs la portent sur leur catalogue avec une mention toute particulière. Pourtant, ce fruit n'est pas encore connu chez nous, si ce n'est par une description succincte qu'en a donné prématurément un de nos journaux d'horticulture, sans qu'il soit pour cela dans le commerce.

Avant de publier sur cette prune méritante, une notice descriptive, nous avons voulu attendre une nouvelle fructification; mais le soin avec lequel nous l'avons surveillée n'ayant rien changé à l'opinion favorable que nous en avions conçue, nous pouvons aujourd'hui en parler avec assurance, et en garantir les excellentes qualités.

L'arbre qui porte la prune *Pond's Seedling*, est très-vigoureux; l'écorce est d'un gris brun, lisse, finement ponctuée de rougeâtre, les yeux sont assez distants, le bois des jeunes rameaux est d'un brun violacé tirant sur le rouge; mais affectant seule-

ment leur partie éclairée à leur extrémité; les feuilles sont longues de 10 à 14 centimètres, larges de 4 à 5, planes, rarement en gouttière, et irrégulièrement ondulées sur leurs bords, quelquefois renversées, à nervures très-saillantes; leur forme est ovale allongé, la pointe qui les termine en est courte et aiguë, le bord en est crenélé; les dents en sont petites et régulières, peu profondes, la page supérieure est d'un vert lisse et moins luisant que dans les variétés Reine-Claude de Bavay et Waterloo, ce qui est dû à une pubescence très-courte qui en tapisse la surface, et est très-prononcée en dessous, surtout le long des nervures, qu'elle colore d'un jaune ferrugineux assez intense. Le pétiole est long de 2 à 2 cent. 1/2, très-velu, violet en dessus, assez renflé à son point d'insertion, et porte à quelques millimètres du limbe deux glandes petites et d'un jaune clair.

Le fruit est solitaire et quelquefois géminé, à pédoncule fort, renflé, court, vert dans la jeunesse du fruit et rouge lors de sa maturité. La prune *Pond's Seedling* est d'une forme elliptique, très-aiguë aux deux extrémités dans sa première jeunesse et marquée d'un sillon très-profond qui règne dans toute sa longueur. Quand elle est mûre, elle acquiert le volume d'un œuf de poule, a de 5 à 6 cent. de diamètre, et ne porte alors qu'un sillon peu apparent. Sa couleur est d'un rouge violacé que recouvre une fleur d'un bleuâtre très-clair. La chair, qui en est fondante et parfumée, n'adhère pas au noyau ; elle se rapproche pour le goût, de la *Diaprée*, dont l'excellente qualité est connue, ou, pour la mieux faire apprécier, nous dirons quelle tient le milieu entre la Reine-Claude et la prune de Monsieur. Le noyau est semblable à celui de la prune *Coé*, il est allongé, petit et aigu aux deux bouts. La chair de cette prune est très-épaisse, et elle a la peau fine, ce qui l'empêche de se conserver aussi longtemps que la Reine-Claude. Elle mûrit vers le mi-septembre et ne peut guère se garder au-delà de la fin de ce mois. C'est une prune excellente à manger crue, et qui sera très-avantageuse pour pruneau, à cause de l'abondance de sa chair.

Toutes les formes conviennent à ce prunier ; mais à cause de sa vigueur, la haute tige est celle qu'on doit préférer. Quand il sera plus répandu on pourra le choisir pour greffer des tiges, avantage qui lui est commun avec la Reine-Claude de Bavay qui ne lui cède pas en vigueur.

Il ne sera mis dans le commerce que cet automne, et pourra être acquis en toute sécurité par les amateurs. Deux années d'observation, pendant lesquelles ce beau fruit ne s'est démenti ni pour la qualité, ni pour la fertilité, sont les meilleurs garanties qu'on puisse offrir au public.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'ESPÈCE EN BOTANIQUE ET EN HORTICULTURE, SUR LA STABILITÉ, LA VARIATION ET L'HYBRIDATION.

Puisque les plantes peuvent varier naturellement par plusieurs de leurs organes, il y aura donc un grand nombre de variations qui n'auront véritablement aucun intérêt pour le cultivateur. S'il fallait, par exemple, créer aujourd'hui la carotte des jardins, il faudrait chercher dans celle des champs les plantes dont les racines seraient les plus grosses, et semer leurs graines dans un bon terrain. Dès la première année, on reconnaîtrait dans la multitude d'individus provenant de la même graine, des différences notables dans les divers organes; mais il faudrait choisir seulement comme porte-graines quelques-unes des plantes dont les racines auraient acquis le plus de volume et de succulence. On chercherait les mêmes caractères dans les générations suivantes, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait obtenu des racines mangeables. C'est ainsi que M. Vilmorin a transformé, en quelques années, la carotte des champs en racine comestible. Des semis successifs de la carotte cultivée ont donné les variétés désignées sous les noms de *carotte blanche, carotte de Hollande, carotte à collet vert*, etc.; et si maintenant on s'attachait à faire de nouveaux semis de ce légume, non pas au hasard, mais en recueillant les graines sur les plantes dont les racines sont les plus grosses, les plus sucrées, les plus rouges ou les plus blanches, on parviendrait encore à améliorer ce légume sans savoir où serait le terme de ces améliorations successives.

Tous les soins seraient donc ici donnés aux racines, rien aux feuilles, aux fleurs, aux fruits; mais si l'on cherchait, par exemple, des pêchers nouveaux, il est certain que les fruits seraient la seule partie des plantes que l'on tenterait de modifier,

et l'on ne ferait alors aucune attention aux fleurs, aux feuilles, ni aux racines.

Dans ces deux cas et dans une foule d'autres, on essaierait autant que possible de s'éloigner du centre de l'espèce pour suivre un de ses rayons, et pour y déterminer la naissance d'individus nouveaux possédant des caractères différents du type.

Ces individus constituent ce qu'on appelle des *variations*, et les plantes sont d'autant plus disposées à les produire, qu'elles sont elles-mêmes de création plus nouvelle. Ainsi une variété qui vient de se montrer pour la première fois avec la *tendance* que l'on cherche à obtenir, doit être préférée pour *porte-graine* à tous les autres types plus anciens.

La culture tend donc à modifier considérablement la représentation graphique des espèces, et à allonger et ramifier certains rayons; mais toutes ces variétés de création moderne ont besoin d'acquérir la stabilité qui ne peut leur être dévolue qu'en les maintenant toujours sous l'empire des circonstances qui les ont fait naître; et ceci est tellement vrai, que certaines graines qui donnent constamment la variation dans une localité, cessent de la produire dans une autre, dès la seconde génération, et parfois dès la première.

Des variétés de *Pied d'Alouette* à fleurs blanches produisent des graines qui donnent la première année des plantes à fleurs de toutes couleurs, parmi lesquelles les pieds à fleurs blanches dominent. Ces derniers reproduisent un plus grand nombre d'individus blancs; et en choisissant ainsi pendant plusieurs années, on arrive à avoir de la graine qui ne donne plus d'autres couleurs que le blanc. Les anciennes variétés de fleurs et de fruits cultivées depuis un temps immémorial dans nos jardins, ont presque acquis l'habitude et la stabilité des véritables espèces. Leur origine et leurs types sont ignorés. Nous avons fait le blé et la rose à cent feuilles; leur culture s'est propagée à travers les siècles, et ils ont acquis la stabilité en perdant leur acte de naissance.

Il n'en est pas de même de nos dahlias, de nos œillets, de

nos tulipes. Des semis les plus soignés, des graines les plus précieuses, il sort encore une infinité de fleurs qui ne rappellent plus les rangs multiples des fleurons, les vives panachures, ni les brillants coloris de leurs ascendants. Une partie même de ces végétaux semble retourner à l'état primitif, et si la culture les abandonne, ce sont les plus rustiques qui donnent le plus de graines, qui acquièrent le plus de vigueur, et qui bientôt détruisent les autres en s'y substituant, reprenant ainsi par la force leurs anciennes habitudes un instant contrariées par le caprice ou l'intelligence de l'homme.

La variation provoquée et conservée par l'horticulteur peut, comme nous venons de le voir, modifier beaucoup les espèces et donner à de simples variétés une importance très-grande et très-méritée, et lorsque l'on compare nos belles poires de beurré aux fruits acerbes du poirier sauvage, notre oseille à celle des prairies, nos céleris à l'ache des marais, on se demande si des plantes aussi différentes peuvent appartenir à la même espèce sauvage et civilisée.

Toutefois, quelle que soit la puissance de la variation, elle ne peut que modifier et étendre l'espèce sans la détruire et sans en créer de nouvelles, tandis que l'horticulteur possède un moyen plus énergique et plus prompt, de devenir créateur lui-même. C'est l'*hybridation* qui lui donne ce pouvoir.

Le pollen d'une plante porté sur le stigmate d'une autre peut produire des intermédiaires que l'on nomme *hybrides*, et les caractères de ces plantes nouvelles appartiennent souvent à l'un et à l'autre de leurs ascendants. Des modifications tout-à-fait imprévues surgissent parfois de ces mariages forcés; de véritables espèces se constituent, ou les anciennes agrandissent leurs rayons et viennent les confondre avec ceux qui dépendent de groupements voisins.

« Les hybrides, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, sont une preuve de la bonté et de la puissance de Dieu qui permet à l'homme de modifier ses œuvres en se servant de l'intelligence divine qu'il lui a prêtée pendant sa vie. Il est impossible de suivre

les mutations successives d'un végétal soumis aux influences variées de la culture et de l'hybridation, sans être pénétré de reconnaissance pour celui qui semble céder à l'homme une partie de ses droits et qui l'autorise à soulever un faible coin du voile impénétrable qui cache tous les secrets de la création.

« L'hybridation est un levier puissant dont il lui a permis de disposer pour son plaisir ou son avantage. Il a donné, à celui qui pourra s'en servir avec habileté, le moyen de changer la forme du règne végétal, de développer sous diverses influences les organes des plantes et de les transformer à son gré pour les adapter à ses besoins.

« Les hybrides, ou du moins les variations que nous pouvons obtenir, arriveraient peut-être un jour sur la terre, car pour la nature le temps n'est rien, elle ne se hâte pas; mais l'homme a grand intérêt à accélérer l'apparition de ces formes nouvelles, car le temps le pousse et l'entraîne avec une incroyable rapidité. »

Si les hybrides sont possibles entre espèces distinctes, comme nous le voyons tous les jours, dans les *Iris*, les *Pelargonium*, les *Rosiers*, et même parfois entre genres bien tranchés, comme entre les *Azalées* et les *Rhododendrum*, l'*Amandier* et le *Pêcher*, les *Cactus*, etc., à plus forte raison doivent-ils se développer entre les races et les varietés d'une même espèce ; et l'homme possède alors le moyen de produire chaque année des centaines et des milliers de modifications diverses. Que l'on jette un coup d'œil sur les magnificences dues à l'hybridation des *Azalées*, des *Rhododendrum*, des *Rosiers*, des *Pelargonium*, des *Iris*, des *Primevères*, des *Dahlia*, et que l'on juge alors de la révolution que l'horticulteur peut opérer dans le règne végétal en substituant un pinceau intelligent à l'insouciance de l'insecte et à l'inconstance du hasard.

On a cru que les véritables hybrides, ceux qui proviennent du croisement de deux espèces, étaient stériles; rien ne justifie cette assertion. Il arrive, il est vrai, quelquefois que des individus hybrides ne donnent pas de graines; mais en revanche un grand nombre d'autres en produisent abondamment. Les hy-

brides créés entre les *Iris variegata*, *versicolor*, *squalens*, *sambucina*, sont plus fertiles que leurs ascendants. Les races sorties des *Primula veris* et *acaulis*, se multiplient à l'infini par leurs graines, et si quelquefois une plante, ayant une double origine, reste infertile par le vice de conformation de l'un de ses deux organes sexuels, l'horticulteur peut encore y porter remède en appliquant le pollen des ascendants sur le pistil d'une fleur hybride dont les étamines seraient avortées, ou réciproquement, en se servant de ces derniers organes pour féconder sur d'autres individus un pistil complet. Il est même des plantes, comme certaines *passiflores*, qui nouent difficilement par l'application de leur propre pollen et qui acceptent la poussière fécondante d'une espèce voisine.

L'espèce doit donc être considérée comme un centre rayonnant dont l'horticulteur attentif et instruit peut à son gré allonger quelques rayons, développer certains organes, soit en cherchant dans la nature des individus ayant déjà *tendance* vers le but qu'il désire, soit en favorisant leur naissance, en appliquant avec sagacité et persévérance la variation et l'hybridation. Cette dernière pratique lui permettra de fonder et de réunir des espèces et d'obtenir ensuite de ces types à plusieurs centres, des rayons nouveaux de sa propre création.

H. Lecoq,
Vice-président de la Société d'horticulture
de l'Auvergne.

Nota. — Les trois diagrammes suivants qui accompagnent cette notice, serviront à son intelligence et feront mieux comprendre la théorie encore neuve de l'hybridation, telle que la comprend M. Lecoq.

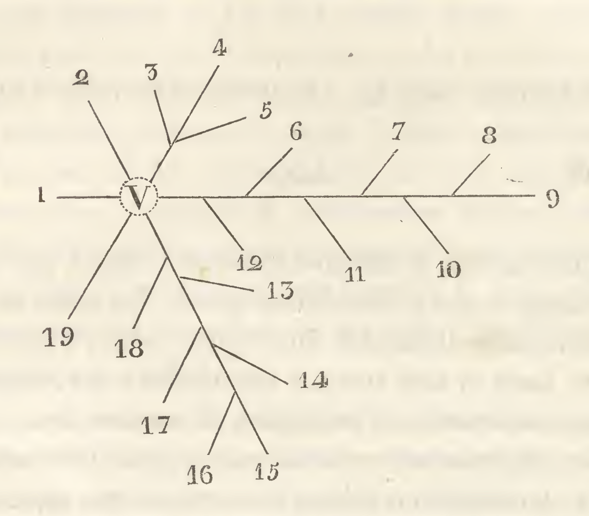

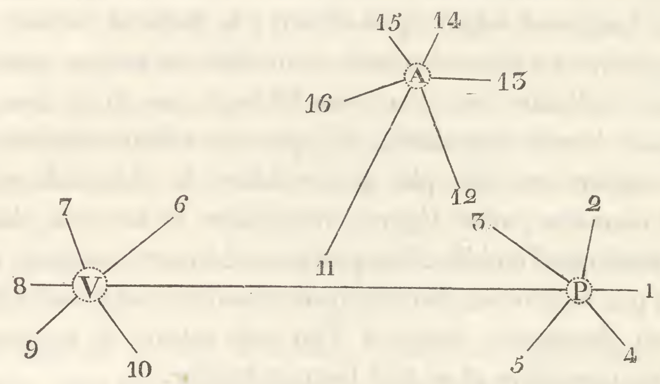

EXPLICATION DES FIGURES.

V. *Aquilegia vulgaris* L. — 1 racine, 2 graines, 4 péricarpes, 3 pér. allongés, 5 pér. raccourcis ; 9 fleurs, 6 fl. bleues, 7 fl. blanches, 8 fl. carnées ; 10 éperon un peu courbé ; 11 fleurs petites, 12 fl. grandes ; 15 feuilles, 13 feuilles grandes, 14 feuilles petites ; 16 lobes découpés, 17 lobes sessiles, 18 lobes pétiolés ; 19 tiges.

A. *Aquilegia alpina* L. — 11 fleurs, 12 feuilles, 13 tiges, 14 racine, 15 graines, 16 péricarpes.

V. *A. vulgaris*, — P. *Aquilegia platysepala* Rch. — *P.* 1 racines, 2 tiges, 3 feuilles, 4 graines, 5 péricarpes. *V.* 6 feuilles, 7 tiges, 8 racines, 9 graines, 10 péricarpes.

Dans cette double figure, la ligne horizontale qui les unit l'une à l'autre désigne les fleurs.

OBSERVATIONS SUR LA COMPOSITION D'UN VERGER.

(Suite.)

Une autre variété, le Soldat-Laboureur, offre à peu près les mêmes avantages que le Gros-Monseigneur. Cet arbre est vigoureux, affecte naturellement la forme pyramidale, a les rameaux divergents, lisses et sans stries, à mérithalles longs; les gemmes sont fortement accusées et ponctuées, de couleur brune comme l'épiderme, légèrement semées de points gris; les feuilles sont oblongues, terminées en pointe, la serrature peu apparente, le pétiole long avec ruban épais et vert; le fruit est turbiné, vert pâle, passant au jaune herbacé et marbré de taches grises. Sa longeur ordinaire est d'environ 10 cent. sur 6 de diamètre, dans une bonne exposition, où, par une culture attentive, ce fruit acquiert un bien plus gros volume, le pédoncule est implanté dans une cavité légère, irrégulière et souvent obliquement ainsi que l'ombilic. Ses pépins sont bruns, moyens, réguliers et peu nombreux, la chair de ce beau fruit est très-fondante, son eau abondante, douce et d'un goût relevé; il se conserve jusqu'en novembre et se *fait* bien au fruitier.

On doit cette belle variété à M. le major Esperen qui, rentré dans ses foyers après les dernières campagnes de l'empire, se consacra à la culture des fruits et obtint cette bonne variété des premiers semis qu'il avait faits pendant ses rares moments de congé.

Le nom qu'il lui donna résume toute sa vie : il fut soldat pendant quinze ans et se fit laboureur lorsque sa carrière militaire fut terminée.

C'est encore à lui qu'on doit, parmi tant de bonnes variétés, une varieté récente qu'un de ses amis fut autorisé à dédier au célèbre docteur Brétonneau, de Tours, pomologue aussi éclairé

que savant éminent. — Ce fruit semble devoir occuper une belle place parmi les variétés tardives. — Le jury de l'exposition de Liège, 1[er] novembre 1846, lui a décerné le premier prix des variétés nouvelles obtenues de semis. L'arbre primitif est vigoureux, d'un port élancé pyramidal, les rameaux sont divergents, de couleur grise, marqués de nombreuses taches claires. Les mérithalles sont assez courts et les gemmes peu écartées, régulières, pointues; les feuilles sont larges à la base, très-aiguës et dentées assez fin; le pétiole en est grêle, rougeâtre, moitié aussi long que la feuille.

Le fruit est ovale, turbiné régulier, d'un vert foncé, jaunissant insensiblement jusqu'au jaune d'or marbré de taches fauves; le pédoncule est assez court, souvent placé obliquement; il est engagé dans une cavité peu profonde ainsi que l'ombilic, dont le pourtour est parfois relevé de bosses assez saillantes; les pépins sont très-développés, nombreux et occupent toute la cavité des loges séminales qui sont profondes et bien dessinées. — L'époque de maturité paraît être de mars à mai. Le premier produit ne datant que de 1845, nous n'avons pas encore pu bien constater cette époque. Au moment où nous écrivons (6 juin 1847), nous possédons encore un fruit très-bien conservé.

La chair de ce fruit est tendre, fondante, légèrement rosée; son eau, sans être très-abondante, est sucrée et très-agréable. Il mûrit bien et ne paraît pas disposé à se tacher comme le Doyenné d'hiver, souvent détérioré par une seule tache. Cette variété sera livrée au commerce, en novembre 1847, par M. Dupuy Jamain.

Si la liste des poires de septembre n'était pas déjà assez longue, si les fruits d'été, en général, ne présentaient les meilleures conditions, nous y ajouterions la Calebasse d'été, autre gain de M. d'Esperen, dont le bois vigoureux ne le cède à aucun autre en force et en beauté.

Le fruit est de la forme des Calebasses, de 9 à 10 cent. de hauteur sur un diamètre de 4 à 5, d'une finesse et d'une saveur

remarquables. On peut le classer parmi les meilleurs fruits de septembre ; le bois est rougeâtre, fort, à mérithalles assez longs, à gemmes saillantes et pointues. C'est un des arbres les plus vigoureux, greffé sur franc, et qui paraît convenir à tout sol où le poirier prospère.

DUPUY JAMAIN.

(*A continuer.*)

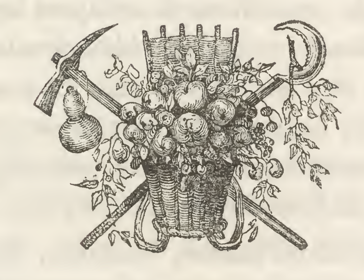

UNE VISITE HORTICOLE A VILLE-D'AVRAY.

—

Il existe encore dans nos environs un petit nombre de jardins dans lesquels on retrouve quelques-uns des végétaux exotiques qui firent sensation dans le monde horticole, à leur apparition. Ces patriarches de l'horticulture méritent l'attention des amateurs, autant par leur rareté à l'état adulte, que par leur beauté étrange, qui nous révèle des formes auxquelles nos yeux ne sont pas accoutumés.

Ces jardins, naguère plus nombreux, se détruisent un à un, sans laisser de traces. Le jardin de M. Boursault a disparu sous la hache des constructeurs; avec lui sont tombés des végétaux précieux qui reçurent, pendant de longues années, un juste tribut d'hommages des voyageurs curieux, et furent l'objet des regrets des amis de cette horticulture monumentale que comprenait si bien le propriétaire de ce beau jardin.

Le jardin de la Malmaison, dont les trésors amassés à si grands frais, avaient fait une des plus précieuses collectionsde l'Europe, a vu s'éclipser sa gloire avec la puissance de sa généreuse créatrice.

Il reste donc, comme dépositaires de ces beaux débris de l'horticulture du commencement de ce siècle, les jardins de M. Soulange Bodin, à Ris, de M. Noisette, à Paris, et de M. Godefroy, à Ville-d'Avray. C'est là qu'on peut voir encore des arbres qui auraient mérité de prendre place dans nos parcs ou dans nos forêts, si la mode n'avait pas amené le goût incessant du changement: c'est elle qui demande aux collecteurs de botanique dans les régions extra-européennes, de les dépouiller au profit de nos serres et de nos jardins; c'est elle qui demande aux horticulteurs des variétés toujours nouvelles dans les genres polymorphes qu'ils ont rendus méconnaissables en forçant la nature à se transformer de mille manières, en diversifiant les formes, les parfums, les

couleurs. L'horticulture a gagné à cette mobilité dans le goût du public, elle a été entraînée dans une voie de perfectionnements qui a eu pour résultats des découvertes nouvelles; mais c'est aussi pour satisfaire à cet amour du nouveau que, remontant vers un passé dont le souvenir s'est évanoui, nous signalons aux amateurs, le jardin de M. Godefroy, de Ville-d'Avray, comme un établissement unique, non pour les nouveautés, mais pour les raretés qu'il renferme.

C'est là qu'on peut voir plusieurs Magnolias âgés de plus de trente ans, qui se couvrent de fleurs chaque année, tels que les *Magnolia glauca, tripetala, auriculata, cordata,* etc.

Le petit nombre d'amateurs qui connaissent la localité, vont, à l'époque de la floraison, admirer un *Magnolia macrophylla,* unique pour sa force et sa forme irréprochable, du centre des immenses feuilles duquel s'élancent plusieurs centaines de fleurs larges de 25 cent., blanches et odorantes. Nous n'avons dans nos jardins, si l'on en excepte le Catalpa, aucun arbre d'un feuillage aussi ample et aussi élégant, dont le vert brillant contraste avec la couleur sombre et sévère des arbres de nos jardins. Il en existe sans doute encore un semblable au jardin de Fromont, peut-être même est-il plus fort.

Chaque année, ces beaux arbres donnent des graines, qui servent au doyen des horticulteurs, à la multiplication de ces somptueux végétaux d'ornement, trop rares aujourd'hui chez nous; et il préfère les graines récoltées chez lui, à celles qu'on fait dispendieusement venir, chaque année, de l'Amérique du nord, et qui sont rarement bonnes à leur arrivée.

Ce ne sont pas les seuls arbres exotiques d'une force remarquable que renferme cet établissement. On y trouve de beaux sujets chargés de fleurs, des trois espèces de Tulipiers; et, entre autres, un bel individu de l'*integrifolia*, d'une taille très-élevée, chargé de milliers de fleurs et d'un port admirable.

On est transporté, dans ce jardin, au milieu d'une végétation exotique si luxuriante, qu'on se croirait dans quelque contrée éloignée; car on y voit des sujets remarquables, tant par leur

forme que par leur puissante végétation, d'*Annona glabra* et *triloba* chargés de fleurs, mais qui ne peuvent mûrir leurs fruits sous notre climat, d'*Halesia tetraptera*, de *Virgilia lutea*, de *Fagus americana*, de *Castanea americana*, etc.

Nous avons remarqué, au milieu des nombreux arbres verts anciens dont M. Godefroy cultive une collection bien choisie, un sujet unique d'*Abies pectinata pendula*, d'un effet fort étrange, qui a 7 à 8 mètres de haut, près de 30 ans et 7 pouces de tour. Cet arbre, encore rare dans le commerce, n'existe, de cette force, que chez M. Godefroy.

Des collections de *Fagus*, *Juglans*, *Ilex*, *Quercus*, *Carpinus*, *Salix*, *Betula*, *Abies*, *Pinus*, *Lonicera*, *Acer*, parmi lesquelles nous avons remarqué des sujets de quinze ans de l'*Acer saccharinum*, qui mériterait d'être naturalisé en France, sont réunies dans ce jardin, sans compter beaucoup d'autres arbres de l'Amérique du nord, dont M. Michaux enrichit notre horticulture, au commencement de ce siècle.

Parmi les nombreux végétaux que M. Godefroy montre avec orgueil à ses visiteurs, nous ne pouvons omettre de mentionner un beau Rosier de Banks à fleurs blanches, qui tapisse un mur de 10 mètres de hauteur et qui a de 6 à 8 mètres de largeur ; on le voit chargé de fleurs au commencement de la saison. Il a palissé, sur le pignon de sa maison qui regarde la route, un rosier de Banks à fleurs jaunes, qui est déjà très-vigoureux, mais bien loin encore du développement gigantesque du premier.

En rendant justice aux hommes laborieux qui se sont faits, par amour de leur art, les dépositaires des antiques acquisitions de notre horticulture, nous ne faisons qu'accomplir un devoir, et nous croyons rendre un service aux amateurs, en leur signalant le jardin si curieux de M. Godefroy, dont nous appelons de tous nos vœux la conservation.

VOYAGE HORTICOLE DE M. R. FORTUNE,

EN CHINE.

—

(Suite.)

Je continuai mes explorations non-seulement sur les collines de Chusan et des îles adjacentes, mais fréquemment sur le continent que je parcourus sans être inquiété....

Après avoir recueilli une quantité considérable de plantes et de graines, je trouvai l'occasion de visiter Changhaë.... En approchant de ce port, il nous sembla être en vue d'une région nouvelle. Les montagnes pittoresques avaient disparu : du haut de nos mâts les plus élevés on n'apercevait pas une colline à l'horizon, ce n'était qu'une plaine unie. On appelle cette contrée, la vallée de Yang Tsi-Kiang, c'est le grand district septentrional du coton nankin. Le sol est une terre franche, riche et profonde : c'est, sans aucun doute, la plus belle partie de la Chine, si ce n'est du monde entier.

Dans un pays comme celui-ci, plat partout et cultivé dans toute son étendue, je ne m'attendais pas à trouver beaucoup de plantes sauvages. J'en découvris cependant deux qui ont été fort appréciées en Angleterre, je veux parler du *Cryptomeria japonica* et de *l'Anemone japonica.* Je trouvai cette dernière en pleine fleur au milieu des tombeaux chinois qui s'étendent autour des remparts de cette ville. Elle fleurit en novembre, à l'époque où toutes les autres fleurs sont flétries. C'est un ornement simple et gracieux pour ce lieu de repos. Si le nombre des plantes sauvages de ce district était petit, il fut bien compensé par celles que je trouvai ultérieurement dans les jardins et les établissements d'horticulture. La profusion de Chrysanthèmes exposés à cette époque dans les boutiques des fleuristes, me fit supposer qu'il y avait dans le voisinage des jardins où on les cultivait ; le plus difficile était de les trouver... En furetant dans tous les coins de

la ville, nous découvrîmes plusieurs jardins qui contenaient de nombreuses collections de plantes dont beaucoup étaient entièrement nouvelles et propres à la décoration des jardins.... Je me procurai, entre autres choses, une collection précieuse de Pivoines en arbre.

Comme on était en plein hiver et qu'il fallait attendre pour faire une collection un peu complète jusqu'à l'année suivante, j'emballai ce que j'avais recueilli et je partis pour Ningpo, dans le sud.

Je rencontrai la même défiance qu'à Changhaë de la part des Chinois. Je découvris cependant plusieurs jardins de mandarins et des établissements horticoles où je pus augmenter mes collections. La plus grande partie des végétaux n'avait pas de fleurs, quelques-unes même pas de feuilles; mais on verra plus loin que la plupart étaient remarquables. Là comme ailleurs, je cherchai à me procurer le prétendu Camellia jaune, et j'offris dix dollars à quiconque me le procurerait. Comme on peut, en Chine, tout se procurer avec des dollars, on m'apporta bientôt deux plantes dont l'une était, disait-on, jaune clair et l'autre de couleur aussi foncée que la rose jaune double. J'étais presque sûr que le vendeur me trompait. Il me paraissait déraisonnable de payer un prix si élevé une plante que je jetterais plus tard sans doute, cependant je ne voulais pas laisser échapper l'occasion de posséder le Camellia jaune. Il y avait, de plus, dans chaque pot une étiquette remontant à plusieurs années. Je convins donc de payer la moitié de la somme demandée, et l'autre moitié après la floraison. A ces conditions je devins propriétaire de deux Camellias, et les emportai avec moi à Hong-Kong. Il est inutile de dire que les fleurs étaient semi doubles et de nulle valeur.

Je repassai à Chusan où je mis mes collections en ordre et je repartis pour le sud. J'arrivai à Hong-Kong, le 19 janvier 1844. Mon principal objet fut de me procurer des caisses, d'emballer mes plantes et de les expédier en Angleterre. J'envoyai, par trois différents navires, dix-huit caisses. Plusieurs petits paquets de graines furent expédiés, par terre et par la malle.

Comme j'arrivai en automne dans le sud de la Chine, la plupart des plantes que je trouvai sur les collines étaient en graines, de sorte qu'il me fut impossible de dire si elles étaient propres à l'ornement des jardins. J'en fis à tout hasard une collection, pensant qu'il pourrait se trouver parmi quelques plantes remarquables et que par ce moyen je gagnerais toujours du temps. Je ne voulais pas les expédier avant de les avoir semées dans le jardin d'essai ou de les avoir vues en fleur dans leur station naturelle, et d'avoir pu en envoyer une description en Angleterre. Les graines étant en bon état levèrent promptement ; mais par malheur beaucoup d'entre elles, qui ne pouvaient nullement servir à l'ornement des jardins, furent rejetées. D'autres, cependant, se trouvèrent être fort remarquables, je citerai parmi ces plantes le *Buddleia Lindleyana, l'Azalea ovata* et le *Cryptomeria japonica.*

Les caisses que j'expédiai contenaient, entre autres choses, les plantes suivantes dont la plupart ont été distribuées aux membres de la société :

Chirita sinensis.	Arundina sinensis.
Spathoglottis Fortuni.	Fingered citron.
Campanula grandiflora.	Abelia rupestris.
Azalea obtusa.	Buddleia Lindleyana.
— ovata.	Anemone japonica.
— squamata.	Lycoris radiata.
Daphne Fortuni.	Forsythia viridissima.
Jasminum nudiflorum.	Weigela rosea.
Indigofera decora.	Cryptomeria japonica.

et 12 ou 13 variétés belles et nouvelles de Pivoines en arbre à fleurs pourpres, lilas, rouge foncé et blanches. Les caisses contenaient en outre un grand nombre de plantes de prix qui n'ont pas fleuri, et dont très peu sont connues.

En attendant l'expédition de ces collections je visitai Canton et Macao à deux époques différentes, et j'y vis en fleur les Camellias, les Azalées et les Moutans. Les jardins des marchands Hong et la pépinière de Fa-ti, sont au printemps embellis par ces fleurs.

Les Moutans sont apportées chaque année du N. de Canton où elles fleurissent peu de temps après et sont ensuite arrachées comme étant devenues inutiles, le climat du midi de la Chine étant trop chaud pour ces plantes. Le commerce des Moutans peut être comparé à celui des Jacinthes de Hollande, en Europe.

Les montagnes voisines de Canton, que je visitai en compagnie de M. Lay, ainsi que celles de Hong-Kong, étaient à cette époque animées par les fleurs du magnifique *Enkianthus reticulatus*, de l'*Azalea squamata* et de différentes autres espèces de plantes. Cette partie de la Chine n'offrant rien qui pût enrichir mes collections, je partis le 25 mai, pour les provinces du nord.

Je passai toute la saison à Chusan, Ningpo et Changhaë, et n'eus d'autre occupation que de visiter les plantes en fleur dans ces pays, et de marquer celles dont je désirais avoir des graines. Pour remplir mon but, je fus obligé de visiter chaque district trois ou quatre fois pendant l'été et l'automne.

La flore de Chusan et du continent voisin diffère beaucoup de celles des régions du sud que j'ai déjà décrites. La plupart des espèces qui appartiennent aux régions tropicales, ont entièrement disparu, et l'on trouve à leur place une végétation qui rappelle celle des climats tempérés. Ce fut là que je trouvai pour la première fois le *Glycine sinensis* en fleur à l'état sauvage sur les collines, où il grimpe dans les haies et sur les arbres, décorant de ses guirlandes gracieuses les petits chemins qui serpentent sur les flancs des montagnes. On n'y connaît pas le *Ficus nitida*, si commun dans le sud autour des temples et des maisons. La plupart des genres florifères dont j'ai parlé plus haut et qui ne se trouvent qu'au sommet des montagnes de Hong-Kong, occupent ici des stations moins élevées. Je veux parler surtout des Azalées qui abondent sur le versant des collines de cette île. Tout le monde admire les Azalées apportées chaque année à la fête de Chiswick, qui surpassent en beauté, pour la plupart, celles qu'on trouve dans leur pays natif; mais il est impossible de se faire une idée de la splendeur de ces montagnes, couvertes à perte de vue, sur chaque versant, de fleurs d'un coloris ravissant. Ce ne sont

pas les Azalées seulement qui appellent l'attention, ce sont encore des Clématites, des Roses sauvages, des Chevrefeuilles, le *Glycine sinensis* et cent autres fleurs qui se marient entre elles et me forcent à avouer que la Chine est le pays le plus riche en fleurs. On y trouve plusieurs espèces de Myrtacées et d'Ericacées, très-communes sur ces collines ; mais on n'y trouve pas une seule Bruyère, ce qui me fait croire que ce genre n'existe pas dans cette partie de la Chine.

Le *Stillingia sebifera* est-très commun dans les vallées de Chusan et l'on tire chaque année de ses semences des quantités considérables de suif et d'huile. Le *Laurus camphora* y est également commun et y acquiert des dimensions considérables, mais je ne sache pas qu'on en tire du camphre ou même qu'on en exporte de cette île. On y cultive une grande quantité, dans quelques parties, le *Thea viridis ;* mais si l'on en excepte quelques exportations sans importance faites à Ningpo et dans les villes voisines du continent, la récolte est consommée par les naturels. Chaque petit métayer a un certain nombre de ces plants de thé qu'il cultive avec soin sans paraître vouloir en tirer un parti commercial. Il reste à savoir si, dans un sol aussi peu fertile, il récompenserait les soins du cultivateur. Quoique cet arbuste y soit vigoureux, il est loin de l'être autant que dans les grands districts à thé du continent que je visitai ultérieurement.

(La suite au prochain numéro.)

ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE LYCASTE

DANS LA FAMILLE DES ORCHIDÉES.

—

LYCASTE SACCATA. A. Rich. m. s.

L'une des familles de plantes qui dans ces dernières années a pris le plus de développement dans nos serres est sans contredit celles des Orchidées. Il y a une vingtaine d'années, à peine voyait-on quelques espèces exotiques de ce groupe figurer dans les serres des grands établissements publics. Aujourd'hui plus de deux mille espèces sont venues successivement nous étonner par la bizarrerie de leurs formes et nous charmer par la grandeur de leurs fleurs, la variété et l'éclat de leur coloration et souvent l'arome suave qu'elles exhalent. Aussi est il peu de familles qui aient été étudiées et cultivées avec plus de soin que celle dont nous parlons ici. Il résulte de là que chaque jour de nouvelles espèces viennent enrichir nos collections. Nous allons faire connaître une espèce qui nous parait nouvelle. Elle appartient au genre *Lycaste,* démembrement du genre *Maxillaria* de Ruiz et Pavon.

Sous le nom de *Lycaste aromatica* on trouve souvent confondues trois espèces qui nous paraissent fort distinctes : 1° le *Lycaste aromatica,* Lindley. 2° le *Lycaste balsamea,* A. Rich. 3° le *Lycaste saccata,* A. Rich. C'est cette dernière espèce que nous considérons comme nouvelle. Nous allons la faire connaître à nos lecteurs.

Ses pseudobulbes sont ovoïdes, allongés, comprimés, très-rétrécis dans leur partie supérieure, offrant des côtes longitudinales assez saillantes; leur longueur est d'environ 10 à 12 centimètres. Les feuilles, au nombre de quatre à cinq, sont elliptiques, allongées, aiguës, un peu sinueuses sur leurs bords et plissées suivant leur longueur. Les fleurs sont d'un beau jaune safrané, solitaires au sommet d'un pédoncule ou hampe naissant de la tige souterraine et portant trois ou quatre bractées superposées et qui l'embrassent de distance en distance sous forme de gaines un peu vésiculeuses dans leur partie supérieure. Les sépales extérieurs sont un peu verdâtres à leur surface externe; le supérieur est elliptique, un peu concave, offrant une petite pointe à son sommet ; les deux latéraux offrent la même pointe et se prolongent beaucoup à leur partie inférieure et en avant, et forment une sorte de cavité assez grande, ils se soudent en grande partie par leurs bords inférieurs ; les deux sépales internes sont elliptiques et très-obtus, d'une teinte jaune plus intense ; le labelle, canaliculé à sa base, où il embrasse la colonne, se partage

en trois lobes, deux latéraux courts, obtus, non ciliés, un terminal beaucoup plus grand formant en quelque sorte deux lèvres ; la supérieure, très-épaisse, concave et à bords relevés en gouttière, est obtuse et tronquée à son sommet ; l'inférieure, beaucoup plus longue, est obovale allongée, obtuse et un peu émarginée à son sommet, à bords un peu rabattus en dessous, aussi large à sa base que la lèvre supérieure ; à sa base le labelle se prolonge en une gibbosité très-obtuse et très-saillante. La colonne, centrale, est très-longue, légèrement courbée en arc, convexe en arrière ; plane en avant, pubescente et porte à son sommet une anthère ayant la forme d'un casque.

Cette espèce est originaire du Mexique. Elle est en fleur dans ce moment-ci (10 juillet) chez MM. Cels.

Ses fleurs répandent le matin une odeur douce et suave, qui disparaît dans le milieu de la journée.

Elle est fort voisine du *Lycaste aromatica* Lindley, ou *Maxillaria aromatica* Hooker (*Exot. flora*, t. 219). Voici les caractères qui les distinguent : 1° ses pseudobulbes son ovoïdes, très-allongés au sommet, comprimés et marqués de côtes ; ceux du *L. aromatica* sont presque arrondis, comprimés, sans côtes et de moitié plus courts ; 2° les sépales sont elliptiques obtus, avec une petite pointe très-courte, dans notre espèce ; ils sont elliptiques, lancéolés aigus dans le *L. aromatica ;* 3° les lobes latéraux du labelle ou tablier sont lancéolés presque aigus, denticulés et ciliés dans le *L. aromatica ;* ils sont courts obtus, presque entiers et non ciliés dans le *L. saccata ;* 4° enfin, le lobe moyen du labelle est plus long et plus large dans cette derniere espèce.

Quant à l'espèce que nous avons nommée *Lycaste balsamea*, et dont la figure a été donnée dans le numéro de mai dernier de ce recueil, elle est fort distincte par ses fleurs deux fois plus grandes, par ses sépales aigus, par son labelle dont le lobe moyen est simple, aigu, non à deux lèvres, la lèvre supérieure étant remplacée par une petite écaille obtuse ; et par une auricule large et courte située en avant et de chaque côté de la partie supérieure de la colonne ou gynostême.

A. RICHARD.

CALENDRIER HORTICOLE.

AOUT.

Travaux généraux. Aux soins assidus du mois précédent viennent se joindre d'autres causes de sollicitude ; ce sont les semis et plantations des végétaux destinés à passer l'hiver, et qui doivent donner leurs produits l'année suivante. Malgré la chaleur brûlante de ce mois, l'atmosphère est moins aride que dans le mois précédent, les nuits, déjà plus longues, sont aussi plus fraîches ; néanmoins, les arrosements et les bassinages réclament encore toute l'activité du jardinier.

Jardin potager. — COUCHES. — Les couches et châssis sont peu nécessaires dans ce mois ; on y plante cependant des choux-fleurs pour la saison d'automne, et l'on commence à faire des meules à champignons en plein air, ce qui n'empêche pas d'en faire aussi dans des caves.

— PLEINE TERRE. — On sème de l'ognon blanc hâtif et du gros blanc, des haricots, des mâches à feuilles rondes, du cerfeuil et des navets, ainsi que des carottes pour le printemps ; vers le milieu du mois on sème du chou quintal, des choux d'Yorck et pain de sucre pour repiquer en pépinière, de la laitue passion, de la romaine rouge d'hiver et de la laitue gotte. On plante le céleri turc, la chicorée de Meaux et la scarolle. Les concombres, choux-fleurs, céleris, cardons, exigent de nombreux arrosements. C'est encore le moment d'enlever et de repiquer les fraisiers. Le jardinier doit veiller attentivement à la récolte des graines de toutes sortes qui mûrissent dans ce mois.

Jardin fruitier. On s'est borné, dans les mois précédents, à des pincements et des palissages partiels pour maintenir les arbres dans un bel équilibre de végétation ; le moment est venu de les palisser complètement, parce que le bois encore tendre se prête à cette opération, et il y aurait à craindre, si l'on attendait plus longtemps, qu'il ne s'endurcît et ne prît que difficilement la direction que l'on doit lui donner. On ne laissera en liberté que les branches minces auxquelles on voudrait donner de la force, et qu'on ne palissera que quand elles auront cessé de prendre de l'accroissement. Il faut supprimer toutes les branches qui tendraient à s'emporter, et l'on n'aura, sous ce rapport, que peu de choses à faire, si lors du premier ébourgeonnement,

c'est-à-dire en avril et mai, on a enlevé avec soin les branches qui nuisaient à l'équilibre de l'arbre.

On découvre avec prudence les fruits qui approchent de la maturité pour augmenter leur saveur et leur couleur.

On greffe à œil dormant les arbres à fruits ; récolte les amandes ; prépare le terrain pour le semis d'arbres fruitiers.

Jardin d'agrément. On arrose, ratisse, bine, fauche les gazons, met en place les fleurs d'automne, telles que Balsamines, Reines-Marguerites et Œillets d'Inde; à la fin de ce mois l'on sème les marcottes d'Œillets; on sépare et replante les Juliennes doubles; met les Œillets de semis en planches, ou on les plante dans les plate-bandes. C'est le moment où l'on greffe les Pivoines en arbre sur les tubercules de Pivoines herbacées; les amateurs qui veulent obtenir de nouvelles variétés de pivoines doivent à cette époque en semer les graines, bien que ce mode de multiplication soit fort long et exige au moins quatre années. On sème encore des Quarantaines, pour repiquer, et en place, des Adonides, des Pieds d'Alouette, des Thlaspis, des Coquelicots, des Pavots et des Centaurées.

On plante les Couronnes impériales et les Lis martagons. On coupe les Roses perpétuelles; met en place les plantes bulbeuses de collection, et renouvelle la terre des Jacinthes et Tulipes. On attache les Dahlias et les ébourgeonne.

Serres et Orangerie. Vers la fin du mois on rempote les plantes dont les pots on été enterrés pendant l'été, afin qu'elles aient eu le temps de reprendre avant l'hiver. Il est important de les mettre à l'ombre jusqu'à leur reprise. Vers la fin de ce mois on rabat les Pelargoniums et les rempote quand ils ont émis de nouvelles pousses; on fait des boutures avec les branches qu'on a supprimées; on greffe aussi les Camellias et les Rhododendrons.

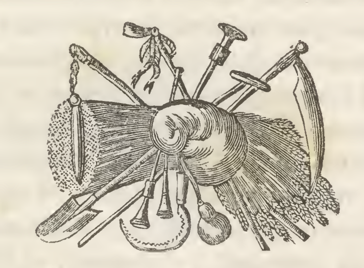

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Echites Franciscea, D.C. C'est au feu duc de Northumberland qu'on doit l'introduction de cette brillante Apocynacée, dont la découverte a été faite, suivant M. A. De Candolle, par le voyageur Blanchet, qui la trouva dans le Brésil, près de la rivière de Saint-Francisco, d'où elle a tiré son nom spécifique un peu défiguré : car M. Edwards traduit Franciscea par *the River Francisco* ou de san Francisco. Le dessin a été fait à Syon, en septembre 1846. C'est une plante grimpante de serre chaude qui répand une odeur très-suave. De Candolle rapporte dans son Prodrome ce genre à la section des *Euechites* à calice multiglanduleux et dont les étamines sont insérées près de la gorge de la corolle ; la tige, les branches et les feuilles sont couvertes d'une pubescence veloutée, les feuilles sont ovales aiguës, mucronées, à inflorescence en grappes simples axillaires, plus courtes que les feuilles, les lobes du calice sont triangulaires et acuminés, moitié moins larges que le pédicelle, velus extérieurement et n'ayant que le quart de longueur du tube de la corolle ; tube corollin rétréci près du limbe qui est infundibuliforme, large de 6 à 7 centimètres, d'un rose violacé, à cœur vert en étoile à pointes arrondies, le dessous du limbe, à son point d'insertion avec le tube de la corolle, est d'un beau vert qui colore tout le milieu de chaque pétale. (*Bot. reg.* mai 1847.)

Catasetum serratum. MM. Weitch ont reçu de Panama dans un envoi de M. Lobb, au mois de septembre 1845, cette nouvelle Orchidée qui ressemble au *C. maculatum*, mais en diffère en ce que les côtés du labelle ne sont pas réfléchis, par la brièveté des cirrhes du gynostème, et par le sommet émarginé du labelle. Les fleurs sont presque de même grandeur ; mais non maculées ; elles sont d'un vert pâle avec la convexité du labelle jaune. A l'envoi de cette plante était jointe une note qui l'indiquait comme très-fleurissante, et portant de longs épis de 10 à 12 fleurs. très-odorants, (*Id.*)

Dendrobium Veitchianum. Rival des plus brillantes Orchidées indiennes, le *D. Veitchianum*, envoyé de Java à MM. Weitch, donne une panicule de larges fleurs villeuses, d'environ deux pouces de diamètre, et d'une contexture ferme. Les sépales sont d'un jaune clair et terne, les pétales d'un blanc pur, le lobe d'un vert profond bordé de blanc et richement strié de veines cramoisies. (*Id.*)

Macromeria exserta Don. M. Hartweg a envoyé du Mexique à la Société d'horticulture, des graines de cette Borraginée qui a fleuri dans son jardin au mois de septembre 1846. Il trouva cette plante près de Tuspan et d'Anganguco, à son pre-

mier voyage au Mexique; mais ce ne fut qu'à son second voyage qu'il put s'en procurer des graines mûres. C'est une plante herbacée, vivace, dressée, velue, à feuilles grandes, alternes, sessiles, ovales aiguës, mucronées, rudes, à nervures latérales obliques et subparallèles dans la plupart ; fleurs en grappes axillaires et terminales, dont le calice n'ayant que le cinquième de longueur de la corolle, est profondément divisé comme cela a lieu dans toutes les Borraginées ; la corolle est infundibuliforme, le tube est long de 6 à 8 centimètres, élargi, au sommet où il se partage en six divisions aiguës, les étamines et le style font une saillie de près de 8 à 10 centimètres hors de la corolle qui est d'une couleur jaune vif. C'est une plante médiocrement rustique qui s'élève à 2 ou 3 pieds de haut quand elle est empotée dans un mélange de terre argilo-quartzeuse et de tourbe fibreuse par parties égales. On la multiplie de semences et elle fleurit d'août en octobre si on la tient en terre tempérée. Son feuillage est néanmoins trop grossier pour en faire une plante d'ornement recherchée ; et ses fleurs, qui tombent, à peine épanouies, la privent d'une partie de l'éclat qu'elle a dans la figure originale. (*Id.*)

Saccolabium miniatum. Importé de Java par MM. Weitch, cette nouvelle Orchidée a fleuri en même temps chez M. Rucker et chez M. C.-B. Warner. On ne le trouve pas parmi les espèces de Blume, ce qui donne à penser qu'elle est nouvelle. On n'en connaît pas encore le feuillage; mais on a vu les fleurs qui sont en grappes courtes et dressées, au nombre de dix environ, d'un bel écarlate ou d'une riche couleur d'abricot, et d'un grand effet. (*Id.*)

Renanthera matutina Lindl. MM. Weitch ont mis dans le commerce, cette année, cette nouvelle espèce de Rhenanthera qui leur a été envoyée de Java par M. Lobb. C'est par erreur qu'elle a été confondue avec le *R. moluccana* de Blume : car elle est plus belle ; les fleurs sont disposées en une large panicule rameuse dont les pédicelles ont de 15 à 20 centimètres de long, et portent de six à douze fleurs dont les pétales ont environ 3 centimètres de longueur. (*Id.*)

Jacquemontia canescens Choisy. Le type de cette jolie Convolvulacée est le *Convolvulus pentanthus*; dont l'espèce figurée par le *Bot. reg.* est regardée par le créateur du genre comme une simple variété qu'il a désignée sous le nom de *J. violacea* β. Il diffère du genre *Pharbitis* par les deux loges de son ovaire, du genre *Ipomea* par les lobes de son stigmate qui sont plats et non sphériques, et du genre *Convolvulus* en ce qu'ils ne sont pas longs et étroits. Cette plante provient de graines recueillies par M. Hartweg près du village de Fusagasuga dans la province de Bogota. Elle est vivace, volubile, a les tiges et les feuilles toutes couvertes d'un duvet court brun et blanc, ce qui est loin de justifier le nom que lui a imposé M. Kunth. Les feuilles ont environ deux pouces de long, sont d'un tissu ferme, elles sont concaves, cordiformes à la base, ondulées sur leur limbe ; les fleurs croissent en cymes denses de neuf à onze fleurs, dont les pédoncules sont plus courts que les feuilles ; elles sont belles et d'un joli bleu clair. Le limbe de la corolle est de 5 centimètres de diamètre, plane, à tube court, et les organes générateurs font saillie hors de la fleur. Le *J. canescens* végète vigoureusement dans un sol composé d'égales parties de tourbe et d'argile mêlée à une petite quantité de sable. On doit le cultiver en serre

tempérée, à l'ornement de laquelle elle contribue par ses longues tiges et ses larges cymes dont les fleurs sont plus grandes que celles de la *J. violacea.* Quel que soit l'emplacement qu'on lui donne, elle fleurit abondamment pendant l'été et l'automne. Elle se multiplie très-bien de boutures. C'est un bonne acquisition qui vient grossir le nombre des végétaux volubiles de nos serres. Les synonymes de cette plante sont : *Convolvulus canescens*, H. B. Kunth, *Conv. polyanthus*, Schlecht. *(Id.)*

Telipogon obovatus. On attend la floraison de cette nouvelle Orchidée qui a été envoyée du Pérou à MM. Weitch par M. Lobb. La hampe a six pouces de haut, les fleurs sont d'un jaune brillant et ont 5 à 6 centimètres de diamètre. Elle diffère du *T. latifolius* en ce que les fleurs sont plus larges, et le labelle, au lieu d'avoir la même forme que les pétales, est plus large et tout-à-fait rond à la pointe. *(Id.)*

Akebia quinata Decaisne. Dans son mémoire sur les Lardizabalées, M. Decaisne dit qu'une des espèces de ce genre est très-répandue au Japon dans les jardins, sous le nom de *Fagi Kadsura-Akebi.* Le professeur Zuccarini regarde l'espèce décrite sous le nom de *quinata* comme identique au *Rajania quinata* de Thunberg malgré quelque différence dans les descriptions, et quoique la station de la plante décrite par le voyageur suédois soit plus méridionale. M. Fortune, qui l'a envoyé en Angleterre et d'après un des individus de qui la figure donnée par le *Bot. reg.*, a été faite, en mars dernier dans le Jardin de la Société d'horticulture, dit que cette plante croît spontanément à Chusan. « Je la trouvai, dit-il, sur le versant des collines, dans les haies où elle grimpait dans d'autres arbres et pendait de leurs branches en festons gracieux. La couleur de ses fleurs, en Chine, est d'un brun foncé assez semblable au *Magnolia fuscata* et elles répandent une odeur agréable. Ce fut même son parfum délicieux qui attira mon attention vers le point où elle croissait. Plusieurs officiers de nos troupes, stationnés à cette époque à Chusan, me parlaient d'une plante odorante qu'ils ne pouvaient trouver, à cause de la couleur peu apparente de ses fleurs. Dans le jardin de la Société d'horticulture, où elle a fleuri pour la première fois en Angleterre, les fleurs sont de couleur plus claire et presque inodores. Nous espérons cependant qu'en avançant en âge, elle répandra son parfum autour d'elle comme elle le fait en Chine dans les haies où elle fleurit sans être aperçue. L'hiver dernier ayant prouvé qu'un grand nombre de plantes que j'ai rapportées de Chusan sont très-rustiques, et s'accommodent du climat de ce pays, on a lieu de croire que l'*Akebia* réussira palissé en plein air. On le multiplie facilement par des boutures de la tige et des racines. En Chine, il végète généralement dans un sol pauvre et bien ressuyé (*well-drained :* les journaux belges et d'après eux, sans doute, les journaux français ont adopté le mot *drainé :* le verbe *to drain* signifie égoutter, sécher, ressuyer ; le *drainage* est l'opération par laquelle on met au fond des pots à fleurs, des caisses ou des trous dans lesquels on plante des végétaux, des plâtras destinés à empêcher la stagnation de l'humidité.) » L'*Akebia quinata,* Akebie à cinq feuilles, a les folioles quinées, quelquefois ternées, obovales, entières, émarginées, la foliole moyenne est la plus grande et les autres vont en décroissant de grandeur ; elles sont entières, réunies par faisceaux de cinq dans l'aisselle de bourgeons disposés en ordre alterne ; inflorescence en grappes axillaires ; fleurs androgynes : les mâles, supérieures, à trois sépales ovales et concaves,

d'un violet terne, les femelles, inférieures, de couleur plus pâle, portant au centre des ovaires verdâtres. (*Id.*)

Brassia brachiata Lindl. On détermina d'abord cette plante d'après un échantillon sec, recueilli par M. hartweg près de la hacienda de la Laguna dans le Guatemala. Depuis elle a fleuri chez MM. Rollisson et Bateman, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit rare. Elle est plus belle que les *B. guttata* (*Wrayœ*) ou *verrucosa* et ses fleurs sont beaucoup plus larges. On ne peut la comparer qu'au *B. macrostachia.* Elle porte sur son labelle comme le *B. verrucosa* de nombreuses verrues plates de couleur verte. On l'élève avec plus de succès dans un pot, bien drainé, dans un mélange par parties égales de tourbe et de détritus de feuilles. Il convient de la laisser reposer, ce qu'on obtient en entretenant l'humidité de l'atmosphère et des racines, et en baissant la température du milieu, sans cependant jamais l'élever au-dessus de 32 à 33° C., principalement à la fin de l'automne. On ne doit jamais perdre de vue que presque toutes les Orchidées des Indes occidentales s'accommodent mal d'une température élevée et d'une humidité abondante, surtout autour des racines. On la multiplie par la division des pieds quand elle est en repos. Elle fleurit à diverses époques de l'année, suivant le temps où elle s'est reposée et la longueur de la durée du repos. (*Id.*)

FRANCISCEA HYDRANGEÆFORMIS.

L. Constant pin. *Gérard col* *Oudet sculp*

[illegible] HYDRANGEÆFORMIS.

([illegible] à fleurs d'Hortensia.)

Classe : [illegible] — *Ordre :* DIGYNIE.

[illegible]

[illegible] ASINÉES.

[illegible]

[illegible]

([illegible] *Saxifragées* [illegible])

[illegible]

[illegible], à feuilles alternes, oblongues, très-entières, fleurs axillaires ou terminales, en groupes serrés ou plus rarement solitaires, corolles violettes ou lilas.

Syn. *Brunsfelsia* Don.

Syn. spec. *Franciscea capitata* Benth.

Var. β. [illegible] glabres.

Les recueils étrangers ont publié il y a [illegible] une figure de ce [illegible] qui l'ont reproduit avec le plus d'éclat [illegible], qui sait si habilement [illegible] pour en faire un [illegible] la figure qu'il en a donnée n'approche en [illegible] que nous avons pu admirer pendant [illegible] deux mois chez MM. Cels, et dont nous donnons une [illegible], par suite de la nécessité de ne pas dépasser notre cadre.

Depuis 1818, époque où [illegible] le trouva à Olaria, près du Rio Parahybuna, et le figura dans le 1er fascicule de ses *Plant. Bras.*, v. 1. p. 7. t. 7., les [illegible] en firent l'objet de recherches qui restèrent infructueuses jusqu'en 1837. Ce fut alors que M. [illegible] trouva dans les montagnes des Orgues, la variété β,

17

FRANCISCEA HYDRANGEÆFORMIS

FRANCISCEA HYDRANGEÆFORMIS.

(Francisque à fleurs d'Hortensia.)

Classe : DÉCANDRIE.

Ordre : DIGYNIE.

Famille naturelle :

SCROPHULARINÉES.

Tribu:

SALPIGLOSSIDÉES.

(Syn. *Saxifragées* Juss.)

CARACT. ESSENT. Calice campanulé, quinquedenté, à dents subégales; Corolle hypogyne, hypocratériforme, à tube dépassant le calice, élargi au sommet, incurvé, limbe quinquepartite, à lobes subégaux, arrondis, planes; Étamines 4, insérées dans le tube de la corolle, incluses, didynames; Anthères subbiloculaires, à déhiscence latérale; Ovaire biloculaire, multiovulé; Style simple; Stigmate inégalement bilobé; Capsule subglobuleuse, biloculaire, graines rares et anguleuses.

Arbustes du Brésil, dressés, à feuilles alternes, oblongues, très-entières, fleurs axillaires ou terminales, en grappes serrées ou plus rarement solitaires, corolles violettes ou lilas !

Syn. *Brunsfelsia* Don.

Syn. spéc. *Franciscea capitata* Benth.

Var. β. Calice plus ample et bractées glabres.

Les recueils étrangers ont publié il y a plus d'un an une figure de ce Franciscea ; et parmi ceux qui l'ont reproduit avec le plus d'éclat, nous avons remarqué le Paxton Magazine, qui sait si habilement profiter des ressources florales d'une plante pour en faire un dessin splendide ; mais la figure qu'il en a donnée n'approche en rien des cymes gigantesques que nous avons pu admirer pendant plus de deux mois chez MM. Cels, et dont nous donnons une figure réduite, par suite de la nécessité de ne pas dépasser notre cadre.

Depuis 1818, époque où Pohl le trouva à Olaria, près du Rio Parahybuna, et le figura dans le 1er fascicule de ses *Plant. Bras.*, v. 1. p. 7. t. 7., les collecteurs en firent l'objet de recherches qui restèrent infructueuses jusqu'en 1837. Ce fut alors que M. Gardner trouva dans les montagnes des Orgues, la variété β,

dont le calice et les bractées sont glabres. En 1840 il découvrit dans les Minas Geraes une plante nouvelle qui paraît être l'espèce type.

Le *Franciscea hydrangeæformis* est un arbuste qui s'élève à environ 4 pieds, dans son pays natal, mais dans nos serres, donne ses fleurs à 20 ou 30 centimètres; il naît dans les endroits humides des forêts primitives, et s'élève, en altitude, jusqu'à 4,500 pieds. Les Brésiliens lui donnent le nom de *Manaca dobrado*. Tout annonce dans ce végétal une plante vigoureuse ; les branches en sont rares, les feuilles alternes, plus nombreuses et moins distantes au sommet des rameaux, longues de 6 à 10 pouces, fermes, glabres, oblongues, entières, penniniverves, terminées en pointe assez aiguë ; cunéiformes à la base et finissant par un pétiole court et épais. Les fleurs sont disposées en une cyme dense qui rappelle l'*Hortensia* (*Hydrangea hortensis*). Les bractées et les squamules de la base des pédicelles sont lancéolées, membraneuses, ciliées, glabres, le calice est oblong, élargi au sommet, légèrement villeux, à 5 divisions aiguës ; la corolle est large d'environ 2 centimètres 1/2, d'un beau bleu pourpré qui devient de plus en plus pâle, à mesure des progrès de la floraison, et passe au blanc presque pur.

C'est une plante de serre chaude, qui ne paraît pas avoir d'époque bien fixe de floraison, quoique chez nous elle fleurisse de préférence au printemps ; car, après avoir fleuri en octobre, on la voit se couvrir de fleurs nouvelles peu de mois après, ce qui est une qualité précieuse. Elle se multiplie de boutures d'une reprise assez facile, et n'a pas encore donné de graines dans notre pays.

ROSE PERSIAN YELLOW

aubert pinx. *Gérard col* *Oudet sc*

ROSA PUNICEA FLORE PLENO.

(Rose capucine double, dite Persian Yellow.)

[illegible] *du genre* [illegible]

Cette nouvelle et brillante variété fut introduite en Angleterre en 1838 par Sir Henry Willock, qui rapporta de Perse, à cette époque, une collection de végétaux vivants et donna un exemplaire de cette rose à la société d'horticulture de Londres.

En 1842, M. Th. Rivers en [illegible] une petite branche qui végétait dans un pot, et leva dessus huit écussons qu'il greffa sur des [illegible] ces greffes poussèrent avec vigueur [illegible] qui se sont depuis [illegible]

C'est chez M. Verdier que nous avons fait figurer ce beau rosier qui, malgré la nombreuse collection de roses brillantes rassemblées chez cet horticulteur, attirait encore l'attention par l'éclat de ses couleurs.

Une comparaison attentive de la rose *Persian yellow* avec la rose capucine jaune, nous a fait rapporter avec certitude à la section des églantiers cette nouvelle variété.

Le rosier *Persian yellow* [illegible] allongés, [illegible] capucine; les aiguillons [illegible] quelquefois géminés, rouges à la base [illegible] est semblable à celui de la rose capucine, les feuilles en sont petites, lisses, brillantes, ovales-aiguës, à denticules serrés, fins et réguliers; pédoncules [illegible], rougeâtres; ovaire gros, court, vert, lisse, élargi au sommet au lieu d'être étranglé comme l'ovaire de la capucine, segments calicinaux subulés et quelquefois foliacés, [illegible] sur leur face interne d'une pubescence lanugineuse assez épaisse; boutons à fleur aigus et n'excédant pas le diamètre de l'ovaire; fleur grande, large de 6 à 7 cent., [illegible]

ROSE PERSIAN YELLOW

ROSA PUNICEA FLORE PLENO.

(Rose capucine double, dite Persian Yellow.)

Voir pour les caractères du genre le numéro d'août, page 226.

Cette nouvelle et brillante variété fut introduite en Angleterre en 1838 par Sir Henry Willock, qui rapporta de Perse, à cette époque, une collection de végétaux vivants et donna un exemplaire de cette rose à la société d'horticulture de Londres.

En 1842, M. Th. Rivers en prit une petite branche qui végétait dans un pot, et leva dessus huit écussons qu'il greffa sur des églantiers. L'année suivante, ces greffes poussèrent avec vigueur et devinrent la souche de milliers d'individus qui se sont depuis répandus par toute l'Angleterre.

C'est chez M. Verdier que nous avons fait figurer ce beau rosier qui, malgré la nombreuse collection de roses brillantes rassemblées chez cet horticulteur, attirait encore l'attention par l'éclat de ses couleurs.

Une comparaison attentive de la rose *Persian yellow* avec la rose capucine jaune, nous a fait rapporter avec certitude à la section des églantiers cette nouvelle variété.

Le rosier *Persian yellow* est un arbuste vigoureux, à rameaux allongés, dont le bois est d'un rouge plus vif que dans la Rose capucine ; les aiguillons sont moins nombreux, aigus, droits, quelquefois géminés, rouges à la base et verts à la pointe ; le feuillage est semblable à celui de la rose capucine, les feuilles en sont petites, lisses, brillantes, ovales-aiguës, à denticules serrés, fins et réguliers ; pédoncules robustes, rougeâtres ; ovaire gros, court, vert, lisse, élargi au sommet au lieu d'être étranglé comme l'ovaire de la capucine, segments calicinaux subulés et quelquefois foliacés, tapissés sur leur face interne d'une pubescence lanugineuse assez épaisse ; boutons à fleur aigus et n'excédant pas le diamètre de l'ovaire ; fleur grande, large de 6 à 7 cent., double,

d'un beau jaune d'or, à pétales extérieurs cochlés sur les deux ou trois premiers rangs, mais d'un jaune moins intense que ceux du centre et quelquefois marqués d'une strie carmin ou ponceau, pétales du centre chiffonnés, plus petits, perdant de leur régularité, formant communément un cœur isolé du reste de la fleur; étamines en partie avortées; ovaires cotonneux et atrophiés, d'un jaune très-vif.

La rose *Persian yellow*, quoique très-vigoureuse, exige, pour acquérir tout son développement, un climat exempt de variations subites. On peut la palisser le long d'un mur sans la tailler; nous en avons vu chez M. Marest, successeur de madame Sylvain Péan, un individu dont les fleurs étaient plus pleines que celui que nous avons fait figurer et n'en étaient pas moins bien épanouies; M. Portemer en a greffé sur églantier, en tête, dont les fleurs étaient aussi plus doubles.

On pourrait même, en plantant ce rosier isolé au milieu d'un jardin, ne pas le tailler du tout et le traiter comme la rose capucine, dont on voit des buissons d'un immense développement, chargés de milliers de fleurs; toutefois il faut, si on le taille, le faire avec ménagement, pour obtenir une floraison abondante.

GESNERIA LATERITIA. VAR. MACRANTHA

L. Constans pinx. *Gérard col.* *Oudet sculp.*

GESNERIA LATERITIA, var. MACRANTHA (1).

(Gesnérie [illegible] de brique, var. à grandes fleurs.)

Classe : DIDYNAMIE. *Ordre* : ANGIOSPERMIE.

Famille naturelle : GESNÉRIACÉES.

[illegible] Calice [illegible]. Corolle [illegible] supérieurement; limbe [illegible], soit presque égal, soit subbilabié, étalé ou réfléchi; lèvre supérieure [illegible], l'inférieure trifide. Anthères ovales, biloculaires, subconnées; [illegible], Ovaire [illegible]. Capsule semi-infère, [illegible] bivalve. [illegible]

[illegible]

[illegible] que M. Chauvière acquit de M. Low, qui [illegible] du Brésil, cette brillante variété qui laisse bien loin derrière elle l'espèce type, tant à cause de l'ampleur de ses corolles que de la richesse de son coloris. Un an après son introduction en France, le *Gesneria macrantha* retourna en Angleterre, chez son propriétaire primitif qui, l'ayant vendu avant de le connaître, n'eut pas plutôt entendu vanter la beauté qu'il n'eut rien de plus pressé que [illegible].

On peut, sans hésitation, rapporter cette variété au *lateritia*; car elle lui ressemble dans toutes ses parties, si ce n'est que cette dernière est plus petite, [illegible] dans sa coloration.

Le *Gesneria macrantha* a des tubercules gros et charnus, qui émettent généralement trois tiges principales d'environ 35 cent. de hauteur, [illegible], couvertes d'un duvet épais et serré; les feuilles, portées sur un pétiole long de 6 cent. et disposées en verticilles ternés, [illegible] d'un vert tendre, duveteuses, cordées,

(1) Ce genre fut dédié par [illegible] hommage à Conrad Gesner, célèbre botaniste de Zurich, qui vivait au XVIe siècle.

GESNERIA LATERITIA, VAR. MACRANTHA (1).

(Gesnère couleur de brique, var. à grandes fleurs.)

Classe :
DIDYNAMIE.

Ordre :
ANGIOSPERMIE.

Famille naturelle :

GESNERIACÉES.

CARACT. ESSENT. Calice quinquepartite, adné à l'ovaire; Corolle tubuleuse élargie supérieurement; limbe quinque-fide, soit presque égal, soit subbilabié, étalé ou réfléchi; lèvre supérieure bifide, l'inférieure trifide; Anthères ovales, biloculaires, subconnées; Stigmate bilobé; Ovaire muni à la base de glandules binées; Capsule semi-infère, uniloculaire, bivalve, à placentas pariétaux bilamellés; Graines petites, paléacées.

Les Gesnerias sont des plantes herbacées ou suffrutiqueuses, succulentes, à racines tuberculeuses ou fibreuses, à feuilles charnues, pétiolées, opposées ou verticillées, inflorescence en ombelle, fleur en général très-brillante.

Il y a environ trois ans que M. Chauvière acquit de M. Low, qui venait de la recevoir du Brésil, cette brillante variété qui laisse bien loin derrière elle l'espèce type, tant à cause de l'ampleur de ses corolles que de la richesse de son coloris. Un an après son introduction en France, le *Gesneria macrantha* retourna en Angleterre, chez son propriétaire primitif qui, l'ayant vendu avant de le connaître, n'en eut pas plutôt entendu vanter la beauté qu'il n'eut rien de plus pressé que de se le procurer.

On peut, sans hésitation, rapporter cette variété au *lateritia*; car elle lui ressemble dans toutes ses parties, si ce n'est que cette dernière est plus petite, plus grêle et d'un ton plus clair dans sa coloration.

Le *Gesneria macrantha* a des tubercules gros et charnus, qui émettent généralement trois tiges principales d'environ 35 cent. de hauteur, succulentes, couvertes d'un duvet epais et serré; les feuilles, portées sur un pétiole long de 6 cent. et disposées en verticilles ternés, sont d'un vert tendre, duveteuses, cordées,

(1) Ce genre fut dédié par le P. Plumier à Conrad Gesner, célèbre botaniste de Zurich, qui vivait au XVI^e siècle.

sub-aiguës, à denticules arrondis et à pointe légèrement infléchie, leur longueur est de 12 à 14 cent. et leur largeur de 6 à 7. Du premier verticille sortent trois pédoncules floraux, quelquefois deux, velus, portant des poils blancs au bas et pourpres près du calice, formant par la réunion des pédicelles secondaires une ombelle de 8 à 10 fleurs ; les divisions calicinales sont aiguës, vertes, et tout le calice est couvert de poils blancs ; les fleurs, longues de 6 à 7 cent., ont le tube ventru, rétréci à la base, d'une riche couleur écarlate, et couvert d'un duvet de même couleur. Les parties latérales des deux divisions supérieures sont nues, les trois divisions inférieures sont plus courtes, les latérales sont déjetées en dehors et la division moyenne porte deux macules pourpres, bordées de carné, l'intérieur du tube est d'un beau rouge garance. Les filets staminaux sont rouges, les anthères jaunes, le style rouge, dépassant communément la corolle, le stigmate est un peu renflé, plane et de couleur plus tendre.

Nous avons fait figurer un simple jeu de la même variété qui est plus trapu, à feuilles opposées, au lieu d'être verticillées-ternées, portant une ombelle de 4 fleurs dont tous les pédicelles sont tapissés de poils rouges ; le calice est plus renflé, à divisions plus courtes, la fleur plus forte, plus ventrue, d'une couleur plus vive, à poils pourpres et à style court.

Les semis ont donné quelques variétés intermédiaires qui ne diffèrent que par de simples variations dans la nuance du coloris.

La disposition verticillaire des feuilles et des pédoncules floraux est assez peu constante pour que, dans les rameaux partant d'une même souche, les uns aient les feuilles opposées et les autres disposées en verticilles-ternés.

AZALÉES.

1. *Rosea elegans.* 2. *Exquisita.* 3. *Prestantissima.*

Gerard col.

AZALEA INDICA, VAR. HYBRIDÆ (1).

(Azalée [illegible], var. hybrides de Knight.)

Classe : PENTANDRIE. | Ordre : MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ÉRICACÉES.

Tribu :

RHODORACÉES.

(Groupe de L. de Jussieu.)

[illegible] Corolle hypogyne, subcampanulée; limbe [illegible]. Étamines 5, insérées au fond de la corolle, alternant avec les [illegible] la gorge de la corolle; filaments filiformes. Anthères ovales [illegible] longitudinale. Ovaire [illegible], style [illegible] [illegible]

[illegible] *coriaces,* [illegible] *corolles carnées.*

Syn. *Loiseleuria* Desv.
Chamaeledon Link.

Les trois variétés d'Azalées dont nous donnons la figure, font partie d'une nouvelle série introduite dans la culture il y a fort peu d'années seulement, très-riche en belles plantes, et provenant de la fécondation artificielle des variétés anciennes par les [illegible].

Nous avons choisi trois nuances bien tranchées entre elles afin de montrer les ressources et l'avenir de ce nouveau genre qui diffère [illegible] des plantes qu'on connaissait jusqu'à ce moment.

N° 1. [illegible] Feuillage dense, feuilles plus obtuses que dans les [illegible], portant un mucron très-distinct et qui [illegible] du limbe, pubescence rousse et très-serrée. [illegible] centimètres de diamètre, ayant, sous un plus petit [illegible] la même forme que le *Prestantissima*, les

(1) [illegible] à cause des lieux que préfèrent les Azalées

AZALEA INDICA, VAR. HYBRIDÆ (1).

(Azalées de l'Inde, var. hybrides de Knight.)

Classe :
PENTANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ÉRICACÉES.

Tribu :

RHODODENDRÉES.

(*Rosages* de L. de Jussieu.)

CARACT. ESSENT. Calice quinquepartite; Corolle hypogyne, subcampanulée; limbe quinquepartite, ouvert; Étamines 5, insérées au fond de la corolle, alternant avec les lacinies, et affleurant la gorge de la corolle; filaments filiformes, Anthères ovales obtuses, à déhiscence longitudinale; Ovaire bi-triloculaire, multiovulé; Style simple, cylindrique, stigmate déprimé, ceint d'un anneau, disque bi-triglanduleux; Capsule bi-triloculaire.

Arbustes originaires des Alpes de l'Europe médiane et de l'Amérique boréale, procumbants; à feuilles opposées, brièvement pétiolées, elliptico-lancéolées, coriaces, roulées sur leur marge, brillantes, à fleurs en ombelles terminales, corolles carnées.

Syn. *Loiseleuria* Desv.
Chamæledon Link.

Les trois variétés d'Azalées dont nous donnons la figure, font partie d'une nouvelle série introduite dans la culture il y a fort peu d'années seulement, très-riche en belles plantes, et provenant de la fécondation artificielle des variétés anciennes par les *lateritia.*

Nous avons choisi trois nuances bien tranchées entre elles afin de montrer les ressources et l'avenir de ce nouveau groupe qui diffère entièrement des plantes qu'on connaissait jusqu'à ce moment.

N° 1. *Rosea elegans.* Feuillage dense, feuilles plus obtuses que dans les variétés précédentes, portant un mucron très-distinct et qui se détache du fond du limbe, pubescence rousse et très-serrée; fleurs de 5 centimètres de diamètre, ayant, sous un plus petit module, la même forme que le ***Prestantissima***, les

(1) Ce nom vient du grec αζαλευς aride, à cause des lieux que préfèrent les Azalées.

divisions de la corolle sont cependant plus aiguës et plus renversées, d'un rose amaranthe vif, uniforme de ton, tachées de macules cramoisies, se perdant dans la coloration générale. Étamines au nombre de 5, quelquefois 2 à 3 seulement, à filets d'un rouge très-vif, très-courts et inégaux, anthères violettes, style très-court, caché au fond de la corolle et d'un vert très-vif.

N° 2. *Exquisita.* Feuilles plus obtuses que dans le *Prestantissima*, d'un vert également foncé; pubescence roussâtre et soyeuse, apparente surtout sur les bords du limbe; corolle campanulée, large de 3 à 4 centimètres, à divisions assez égales entre elles, d'un rose tendre bordé de blanc; c'est la seule idée qu'on puisse donner de cette charmante variété, car le blanc y est si rare, qu'on ne peut pas dire qu'il fasse le fond de la coloration de la fleur; la division supérieure et les bord des divisions latérales sont maculées de taches confluentes d'un carmin violacé à la fois vif et très-délicat de ton, les étamines sont au nombre de 10; les filets et le style roses, les anthères sont chamois, l'ovaire est d'un beau vert, velu et assez apparent.

N° 3. *Prestantissima.* Feuilles d'un vert foncé, lancéolées aiguës dans la jeunesse, et plus obtuses quand elles sont adultes, à mucron saillant et couvertes d'un duvet roux et rare; fleurs de 5 centimètres de diamètre, campanulées, à divisions inférieures plus larges que les divisions latérales, division supérieure la plus petite de toutes, la coloration générale de cette jolie variété est le rose vif; les deux divisions inférieures, déjetées en dehors, sont d'un rose saumoné, surtout au centre, les trois divisions supérieures sont maculées de carmin vif tirant sur l'amaranthe. Les filets staminaux sont très larges, au nombre de 10 et d'un rouge vif, les anthères sont violettes et l'ovaire à peine distinct au fond de la corolle. C'est une plante très-fleurissante.

Les Azalées de la section à laquelle appartiennent les variétés que nous venons de décrire, ont sur les anciennes l'avantage de former des buissons plus ramassés; elles fleurissent plus abondamment et ont des formes plus belles et plus symétriques. Elles diffèrent du *lateritia* par le plus grand développement de leur

feuillage, leur vigueur et leur rusticité. Ces avantages les font à juste titre rechercher des amateurs et leur font remplacer la plupart des variétés anciennes qui fleurissent difficilement et affectent une forme irrégulière qui choque la vue, quand elles ne sont pas soumises chaque année à une taille rigoureuse.

Il a été mis dans le commerce un très-grand nombre de variétés de cette section par M. Knight de Chelsea, ce qui les a fait souvent désigner sous le nom d'*Azalées de Knight*; nous croyons cependant que la plupart de ces variétés ont été obtenues par M. Smith de Norbiton.

Nous renvoyons pour les soins à donner aux Azalées à l'article que nous avons publié (p. 143) sur la culture de ces végétaux. Nous nous bornerons à ajouter que ces plantes réussissent en général mieux greffées sur *A. phœnicea* que franches de pied.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

(*Suite.*)

—

§ VIII.

NATURE ET COMPOSITION DE LA TERRE PROPRE AUX PELARGONIUM.

Le succès dans la culture d'une plante, et surtout le succès de sa floraison, dépend tantôt d'une seule circonstance et tantôt de plusieurs; ces circonstances sont en général : des arrosements ménagés ou prodigués dans certains cas, la nature de l'eau employée, l'exposition bien recherchée, la dimension des pots, le savoir faire et l'opportunité du rempotage, enfin et surtout la nature et l'état de la terre administrée, c'est-à-dire la composition faite spécialement pour l'opération des rempotages que nous réglerons plus loin.

C'est une observation fort importante que celle recueillie par l'expérience sur la nécessité de varier les éléments de la nourriture à donner aux racines des plantes selon les diverses constitutions et les différents besoins de celles-ci. Les règles hygiéniques à suivre se modifient suivant les genres et même quelquefois suivant les variétés. Ce fait n'a toutefois rien de surprenant pour les esprits réfléchis, car c'est une règle commune au règne animal et au règne végétal; aussi, ne peut-on rien définir exactement sur ce point, et il en est d'un praticien vis-à-vis de ses plantes, comme d'un médecin à l'égard de ses clients, l'un et l'autre ne doivent faire usage de leur science, qu'en raison des diagnostiques qui leur sont offerts diversement par les individus.

Mais n'allons pas nous jeter dans les raisonnements d'une thèse générale et restons dans notre spécialité de la culture des Pelargonium. Parmi les principales circonstances que nous

venons de signaler pour déterminer le succès de leur végétation à venir et notamment de leur floraison, nous l'avons dit et nous le répétons, la terre qui doit servir au rempotage, est au premier rang des conditions de ce succès. Il convient donc essentiellement de déterminer l'ordonnance et la manipulation de l'élément nutritif dont il s'agit.

La préparation destinée au rempotage est une terre combinée qu'on désigne avec raison par le mot technique *compost*. Le *compost* doit être préparé longtemps à l'avance, par plusieurs raisons, et notamment pour que les débris végétaux et animaux qui pourraient encore exister dans les matières employées, puissent arriver à leur entier état de décomposition, et s'identifier avec les autres parties, de manière à produire un tout homogène.

Ce compost, au point de vue du choix des matières, peut être l'objet de différentes combinaisons, mais toujours dans le même esprit. Chaque praticien y procède d'après les résultats de ses propres essais ou par voie d'imitation.

Il y a sur ce point plusieurs méthodes que nous réduirons à trois, celle des Anglais, celle des Belges et Hollandais, et la méthode française. Comme les deux premières n'offrent aucun emprunt à faire, nous ne nous occuperons que de la nôtre en la formulant ainsi qu'il suit :

Terre franche	3/10
Terreau de fumier bien consommé.........	3/10
Terre de bruyère sableuse	3/10
Poudrette ou engrais équivalent comme guano	1/10

Il convient d'exposer le tout au nord et à découvert, pour que les pluies et les émanations atmosphériques puissent prêter leur concours à la fusion des matières, c'est-à-dire à la formation du compost qu'il est nécessaire de remuer à fond, de retourner et manipuler souvent, pour aider au mélange général, homogène, complet, dont nous avons déjà parlé.

Au moment d'employer le compost, il faudra le passer à la

claie pour le purger des pierrailles et de toutes matières, *généralement quelconques*, étrangères à sa composition.

Le tas de compost destiné aux Pelargonium doit être permanent comme le tas de terre de bruyère pour les plantes de serres. Cette habitude présente deux avantages : celui de faire obtenir l'état de mélange parfait, celui encore de pouvoir, en toutes circonstances, faire des rempotages imprévus ; car, indépendamment des rempotages fixes et généraux, il faut savoir en administrer de partiels en tout temps, c'est un des plus puissants moyens de sauver certaines plantes souffreteuses, à l'état plus ou moins avancé de dépérissement, et de rappeler chez elles une généreuse végétation.

Peu d'amateurs jusqu'ici ont soumis leur culture de Pelargonium à cette condition, peu d'entre eux aussi ont obtenu les brillants résultats de nos habiles praticiens.

§ IX.

DE LA TAILLE DES PELARGONIUM.

Le Pelargonium, s'il n'était pas soumis à la taille et à une conduite particulière, ne serait qu'un arbrisseau de peu d'intérêt, dont les rameaux allongés et sans ordre présenteraient une physionomie diffuse, une inflorescence chétive et sans éclat. Mais l'art a surpris certains secrets et les a dévoilés à nos jouissances en déterminant une floraison dont la magnificence nous serait restée inconnue sans l'étude de la pratique. Cette circonstance est au nombre des heureuses conquêtes réalisées par les horticulteurs qui, avec leur admirable intelligence, ont su répondre à l'invitation du chantre des jardins :

Osez! Dieu fit le monde et l'homme l'embellit.

C'est vers la fin d'août qu'il convient le mieux de procéder à la taille des Pelargonium. On aura soin préalablement de ralentir l'action de la sève, en supprimant les arrosements ; et aussitôt que la terre des pots sera sèche, on commencera l'opération. La petite serpette, le sécateur, l'instrument *ad hoc* enfin, dont

on aura l'habitude de se servir, devra être parfaitement affilé pour que la coupe légèrement inclinée, c'est-à-dire en biseau, puisse être faite sans aucun éclat ni déchirement.

On ne laissera que les branches principales et latérales, en les rabattant elles-mêmes à trois et même à deux yeux de la base. Les pousses que donneront ces yeux sont destinées à une prochaine ramification et à la formation d'une nouvelle tête pour le développement et l'arrondissement de laquelle il faudra plus tard, ainsi que nous l'expliquerons opportunément, opérer des pincements en raison du plus ou moins de végétation.

Quelques horticulteurs taillent d'abord moins court, attendent le développement des nouvelles branches et font alors une seconde taille lors de la rentrée en serre. Nous n'approuvons pas cette méthode, et notre raison se fonde sur ce que la sève fera développer de préférence les yeux supérieurs au préjudice de ceux de la base, et qu'alors la tendance naturelle de la plante à prolonger sa tête, ne sera pas suffisamment combattue.

La taille une fois opérée et ses plaies séchées, c'est-à-dire au bout de quelques jours, il conviendra, à défaut de pluie, d'administrer quelques arrosements à la pomme et de les continuer modérément en cas de sécheresse. Si, au contraire, de fortes pluies survenaient et se succédaient, il faudrait, pendant tout ce temps, prendre le soin de renverser les pots, pour que l'eau n'y puisse pas séjourner et nuire aux racines, en désorganisant l'état normal de la terre, principal foyer de leurs subsistances.

§ X.

DU REMPOTAGE D'AUTOMNE OU DE CONSERVATION.

Le rempotage est au nombre des opérations les plus importantes de la culture des plantes; fait et répété avec soin et habileté, il exerce une influence considérable sur les résultats poursuivis.

Les Pelargonium réclament annuellement *deux rempotages fixes*, que nous nommerons à l'avenir : 1° rempotage de conser-

vation (celui d'automne) ; 2° rempotage de floraison (celui de printemps). Il y a ensuite les rempotages de semis, les rempotages de boutures et ceux accidentellement réclamés par le rachitisme et la débilité de quelques individus. Chacun de ces rempotages sera prescrit à son ordre.

Après la taille des Pelargonium vient le rempotage de conservation; il a lieu notamment pour ralentir l'action végétative et empêcher un trop grand développement de la nouvelle ramification. Il faut bien se garder de rempoter immédiatement après la taille ; ces deux secousses portées instantanément à la végétation seraient de nature à déterminer de graves accidents. On laissera donc les plantes acquérir un nouveau feuillage (ce qui aura lieu au bout de quinze jours ou trois semaines), et avant que les jeunes pousses n'aient le temps de s'allonger, on procédera au rempotage.

Ici se présente encore une occasion de faire une prescription contraire à ce qui a été dit et enseigné jusqu'ici par les auteurs, quant à la capacité des vases. D'après nous, le rempotage de conservation doit se faire dans des pots moins grands que ceux qui auront servi à la floraison. Faut-il déduire les motifs de cette manière d'opérer ? C'est que l'hiver étant, comme nous l'avons dit, une époque de repos, c'est-à-dire de demi-végétation, il est rationnel de réduire les substances végétales, pour ne pas entraîner la rupture de ce repos. Et quand plus tard, à l'approche de la floraison, on augmentera la dose de ces substances au moyen de plus grands vases, ce sera un puissant et infaillible moyen de succès que notre pratique nous permet de garantir.

CHÉREAU.

(A continuer.)

NOTE SUR LA CULTURE FORCÉE DES ASPERGES

ET SUR LES CULTURES INTERCALAIRES

DE M. MARIE (1).

Pour compléter les renseignements fournis par M. Lenormand sur le mode de culture qu'il a adopté pour faire fructifier son plant d'asperges dès la troisième année, nous donnerons comme méthode complémentaire, en y joignant une indication sur le parti qu'on peut tirer du sol par des cultures intercalaires, celle pratiquée avec succès par M. Marie. C'est après avoir visité son établissement et recueilli avec soin les renseignements qu'il nous a donnés, que nous avons rédigé cette note.

Vers la fin d'octobre on étend un lit de terreau sur les asperges, on enlève la terre des sentiers à 30 ou 40 cent. de profondeur, on creuse également une tranchée de même largeur et de même profondeur au bout des planches; puis on dépose sur les asperges la terre qu'on en a tirée.

On place les coffres sur les planches; et après avoir bien divisé la terre dont on les a chargées, on l'étend uniformément de manière à les relever d'environ 33 cent.

Lorsque le terrain est ainsi préparé, on plante de la chicorée demi-fine.

En novembre, décembre, janvier ou février on remplit les sentiers et le bord des planches avec du bon fumier de cheval, bien mélangé, et on le foule comme quand on fait une couche; quand on est arrivé à la hauteur des coffres, on pose les panneaux et on remet du fumier dans les sentiers, de manière qu'ils soient plus élevés que les panneaux.

Quel que soit l'état de la température, on ne donne point d'air

(1) Maraîcher, rue de Reuilly.

aux asperges, qui végètent mieux sous l'influence d'une atmosphère chaude et humide ; et, pendant la nuit et par le mauvais temps, on couvre les panneaux avec des paillassons afin de concentrer la chaleur.

On remanie les réchauds de fumier tous les dix ou quinze jours, en ajoutant chaque fois plus ou moins du fumier neuf, suivant l'état de la température, enfin de manière à obtenir sous les panneaux une chaleur qui ne doit pas être de moins de 15 degrés, et qu'il est inutile d'élever à plus de 25. Les asperges sont ordinairement en état d'être coupées vingt ou vingt-cinq jours après qu'on a commencé à les forcer.

Lorsqu'elles sont bonnes à récolter, on les coupe tous les deux ou trois jours, ce qui dure pendant deux mois environ, après quoi on les laisse monter à graines afin de ne pas épuiser le plant.

Après la récolte des asperges, on plante de la laitue gotte et deux rangs de choux-fleurs.

Lorsque les choux-fleurs sont récoltés, on enlève les coffres, puis le fumier des sentiers, et l'on remet la terre qu'on en avait tirée.

Quand les planches sont rétablies dans leur état primitif, on y plante de la chicorée. Après la chicorée on sème du cerfeuil, et après la récolte du cerfeuil, des mâches.

Comme M. Lenormand, M. Marie laisse reposer ses asperges une année sur trois : ce qui paraît bien suffisant; car malgré le grand nombre de légumes récoltés sur le même terrain, les asperges de M. Marie sont de la plus grande beauté.

On a donc, par ce procédé, sept récoltes sur un même terrain qui produit sans interruption : asperges, chicorée, laitue, choux-fleurs, chicorée, cerfeuil et mâche. C'est dans cette succession de produits que consiste l'art du maraîcher ; et c'est à nos habiles horticulteurs parisiens qu'il faut demander de donner à la terre cette inépuisable fécondité dont les procédés imparfaits de l'agriculture sont encore si loins. On peut dire que s'il est une

branche de l'horticulture qui a réellement progressé, c'est celle des primeurs ; et nous doutons, quels que puissent être les progrès des méthodes de culture, et la création de moyens de fertilisation rêvés par nos chimistes, qu'ils puissent s'élever plus haut. Avoir des produits sans cesse renaissants, ne pas attendre que le sol mûrisse lentement une récolte pour lui confier de nouvelles semences, ne sont-ce pas des progrès qui défendent à l'esprit de se bercer de l'espérance d'atteindre beaucoup plus haut.

Dans notre premier article, relatif aux cultures d'Asperges de M. Lenormand, nous avons surtout eu pour but de vulgariser la méthode au moyen de laquelle il est arrivé à faire produire à des asperges de deux années de plantation et de trois ans d'âge, des turions aussi gros que ceux qu'on obtenait difficilement par l'ancienne méthode au bout de quatre ou cinq années de plantation ; et, comme résultat non moins important, le parti avantageux qu'il a su tirer d'un terrain si dispendieusement préparé et occupé pendant la première année par un végétal improductif, en le cultivant en melons dont le produit couvre les premiers frais d'établissement. Dans cet article complémentaire, nous appelons à la fois l'attention du lecteur sur la culture directe de l'asperge de primeur et sur le système de culture intercalaire qui permet une succession non interrompue de récoltes ne nuisant en rien à la beauté et à l'abondance de la production des asperges, en faveur desquelles il a été fait tant de frais.

GAILLARDIA SPECIOSA.

En donnant la description de cette jolie plante, dans notre numéro de mai, nous avons dit en ignorer l'origine et savoir seulement qu'elle vient de Saint-Omer. Nous sommes aujourd'hui à même de compléter l'histoire de cette Gaillarde, par suite d'une lettre que nous adresse, de Saint-Omer, M. François Delâche qui revendique, à cette occasion, ses droits de paternité.

Il nous apprend qu'il l'a obtenue en 1843 et qu'elle ne provient pas, comme nous l'avions supposé, de la *G. rustica*, mais de la *G. maxima*, qui est elle-même une variété de la *bicolor*.

M. Delâche ajoute, à titre de renseignement, et pour servir de guide aux horticulteurs dans la culture de la *Gaillardia speciosa*, qu'à Saint-Omer et en Belgique, elle a passé l'hiver en pleine terre, sans couverture; mais nous devons ajouter que le climat de Saint-Omer et celui de la Belgique permettent à certains végétaux une hibernation qui leur est interdite ici.

Encouragé par le succès qu'il obtient dans la culture de ces belles Synanthérées, M. Delâche a semé des graines de la *G. speciosa*, et il a obtenu une nouvelle variété, mise dans le commerce depuis un an, et qu'il a dédiée à *Lady Powels*. Quoique plus pâle que la plante mère, elle n'en est pas moins d'un effet très-agréable, seulement il est à regretter qu'elle soit plus délicate que le *G. speciosa*.

HORTICULTURE ÉTRANGÈRE.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES PROMOTEURS DE L'HORTICULTURE A BERLIN.

Animés d'une véritable impartialité et ne prenant conseil que du sentiment qui nous porte à applaudir à ce qui est bon et utile, nous nous intéressons sincèrement aux progrès de l'horticulture en Angleterre et en Belgique, et sommes les premiers à nous réjouir des succès des horticulteurs étrangers ; car la science des jardins est cosmopolite, et quel que soit le point d'où nous arrivent le progrès et la lumière, ils sont bien accueillis ; aussi les horticulteurs français font ils aujourd'hui de plus fréquents voyages en Belgique et en Angleterre, qu'ils n'en faisaient, il y a 25 ans, à quelques lieues seulement de la capitale. Puisque nous suivons avec tant d'intérêt le développement de l'horticulture dans ces deux riches et industrieuses contrées, nous ne pouvons rester étrangers au mouvement de cet art dans l'Allemagne, qui compte parmi ses hommes éminents des horticulteurs progressistes, cherchant à faire revivre dans leur pays le goût des jardins qui commence à peine à s'y réveiller.

La société des promoteurs de l'horticulture de Berlin a fait une exposition le 20 juin dernier, et chacun l'attendait avec impatience. On était curieux de voir si cette société, qui compte déjà 25 années d'existence, persisterait dans ses anciens errements ou si elle marcherait avec son époque. Déjà, grâce à l'impulsion de membres jeunes et actifs de la société, les conservateurs, malgré leur goût prononcé pour le *statu quo*, ont senti que bien des coutumes sont tombées en désuétude par l'effet de la marche du temps ; et l'on s'aperçoit si bien que les statuts rédigés lors de la création de la société sont devenus insuffisants, qu'il a été proposé, il y a quatre ans, de les soumettre à une révision, ce qui a été ajourné jusqu'à ce qu'elle ait accompli ses 25 années d'existence.

M. Albert Dietrich, un des rédacteurs de la Gazette des jardins

(Gartenzeitung) et professeur d'horticulture à l'École des horticulteurs de Berlin, un des hommes de l'Allemagne qui comprend le mieux l'avenir de l'horticulture et contribue le plus à ses progrès, a visité cette exposition en critique éclairé, et il a cette fois encore trouvé à redire à sa composition générale, qui se sentait encore quelque peu des errements anciens, et ne témoignait pas du goût épuré des exposants; pourtant les groupes de fleurs étaient sinon irréprochables,du moins coordonnés d'une manière convenable. Mais le fond de cette masse de végétaux vivants se composait de fleurs communes, quoique les jardins de Berlin et des environs, Potsdam et Charlottenbourg eussent envoyé leur offrande; mais l'on distinguait au premier coup d'œil entre toutes ces fleurs, un envoi de M. Bœckmann de Hambourg : des plantes fortes, vigoureuses, bien cultivées, élevées à la manière anglaise en buissons touffus, ressortaient entre toutes les autres. Rien qu'à la manière dont ces plantes se dressaient dans leurs pots, on reconnaissait qu'une main habile et savante en avait dirigé la culture. Ce qui contribuait à faire distinguer les plantes de M. Bœckmann, c'est la présence d'étiquettes propres, exactes, bien écrites, tandis que les autres concurrents avaient beaucoup de végétaux non étiquetés, même parmi les jardiniers les plus famés, et les étiquettes étaient malpropres, mal écrites et indéchiffrables ou inexactes.

Au milieu de cette profusion, M. Dietrich a dû choisir les groupes les plus méritants, et il a rendu justice à l'intelligence qui avait présidé à la décoration générale du local de l'exposition ; laquelle a eu lieu dans la salle des séances de l'Académie des sciences et des arts, dispositions dues aux soins de M. Bouché, inspecteur du jardin royal de botanique.

Nous passerons une revue rapide des lots exposés, avec l'indication des végétaux cultivés dans ce pays ou nouvellement introduits, ce qui constitue les progrès de l'horticulture. Nous y reconnaîtrons que partout les horticulteurs se forment à une même école, et que loin d'avoir, suivant les pays, un caractère original, rien de plus uniforme que le système général de culture

qui, suivant les lois capricieuses de la mode, impose à tous le même goût.

M. Nietner, jardinier de la cour à Schœnhausen, avait exposé en plantes nouvelles : *Torenia concolor et Asiatica, Siphocampylos nitidus, Cuphea cordata, Balsamina latifolia* et *Gesneria libanensis ;* en hybrides et variétés nouvelles : *Erica florida, var. Campanulata, Clowesii* et *Andrewsii, Fuchsia Napoleon, Mrs Fred. Milbork* et *Lady Julie.* Il y avait joint 81 variétés des plus choisies de ce beau genre, douze Calcéolaires variées de couleur et de dessin, élevées par lui, plus de 58 touffes de Calcéolaires en pot; et en végétaux remarquables par leur belle culture les plantes suivantes : *Andersonia Sprengelioides, Cuphea platycentra, Phœnocoma prolifera, Siphocampylos coccineus* et *Fuchsia Bridegroom ;* dans cette remarquable exposition on distinguait encore les *Cuphea strigulosa* et *miniata, Tetranema mexicana* et *guatemalensis, Gardoquia Hookeri, Orthosanthus multiflorus, Achimenes arygrostigma, Tremandra Hugelii* et *verticillata, Diplolœna salicifolia, Marianthus cœruleo-punctatus, Bossiœa plumosa, Berzelia lanuginosa, Aotus ferruginea, Helichrysum spectabile, Pitcairnia punicea, Columnea crassifolia, Gesneria tubiflora* et *var. purpurea, Dillwynia rudis* et *var. sanguinea,* de plus de belles var. d'Ericas, de Petunias et de Pelargoniums. Cet horticulteur a eu un prix pour l'introduction des *Balsamina latifolia, Gesneria libanensis* et *Syphocampylus nitidus;* il a également obtenu un 1er prix pour trois Ericas nouvelles et trois Fuchsias.

M. Reinecke, chef des cultures de M. Decker, avait envoyé à l'exposition, des Fougères arborescentes importées par M. le Dr. Karsten, telles que *Blechnum volubile* et *brasiliense, Alsophila pruinata* et *senilis, Adianthum patens, Hemitelia integrifolia, Pteris biaurita, Diplazium Shepherdi, Aspidium Kaulfussi* et *violascens,* et un *Lycopodium circinale.* Il est à remarquer que c'est la première fois qu'on voit vivantes en Europe les *Blechnum volubile, Alsophila pruinata* et *Adianthum patens.* Parmi les Orchidées on remarquait plusieurs individus du *Restrepia elegans*

et le *Lycaste chlorantha;* parmi les autres plantes il a été remarqué un *Æchmea fulgens, Sollya salicifolia, Gnaphalium diosmæfolium*, *Tropæolum Moritzianum majus;* de belles et nombreuses espèces de *Dracæna* et *Cordylina*, des *Fuchsia*, *Verveines, Gloxinia, Pelargoniums, Jacinthes, Narcisses de Constantinople* et *Tulipes* dont la floraison avait été retardée en les conservant dans une glacière, enfin un grand bassin contenant des *Nymphea cærulea* et *Limnocharis Humboldtii* en fleur.

M. Bœckmann de Hambourg avait envoyé un bel individu de *Cuphea platycentra*, un *Dracophyllum secundum* avec cinq épis en fleurs; un *Tremandra verticillata,* les *Balsamina latifolia, Pimelea Hendersonii, Astelma eximium;* un beau *Lechenaultia biloba grandiflora, Corethrostylis bracteata, Begonia albo-coccinea, Hindsia violacea, Pernettia pilosa;* un beau choix d'Ericas et de Calcéolaires, et 20 variétés nouvelles de Pelargoniums anglais.

M. Sauer, jardinier de l'Université, avait exposé un beau choix de plantes, parmi lesquelles des *Eucalyptus Preissii* et *diversifolia, Gloxinia caulescens* portant 112 fleurs épanouies et en bouton; *Pitcairnia phœnicea, Charlwoodia congesta, Stylidium Lehmanni, Dorstenia Houstonii, Begonia coccinea, Euphorbia picta*, *Stenochilus maculatus*, *Erodium incarnatum*, etc; et parmi les végétaux d'ornement non en fleurs: des *Pandanus odoratissimus, Amorphophallus campanulatus, Anthurium podophyllum, caudatum* et *Ottonis, Quassia amara*, *Metrosideros vera*, *Mimosa prostrata*, *Dammara orientalis*, *Strelitzia angusta*, *Cordyline rubra, Chamædorea Schiedeana* et *bilobata*, *Phrynium cylindricum* et *zebrinum;* et parmi les Fougères, les *Batmium trifoliatum, Ceropterys chrysophylla, Pteris umbrosa* et *hastata, Adiantum formosum* et *cuneatum,* etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

VOYAGE HORTICOLE DE M. R. FORTUNE,

EN CHINE.

—

(*Suite.*)

On est frappé d'admiration à la vue des forêts, animées par différentes variétés de Bambous, ce qui donne au paysage de ces contrées un caractère tropical. Je ne connais rien de plus beau que le Bambou jaune avec ses tiges droites et nues et ses branches gracieuses oscillant sous le souffle de la brise ; il me rappelait mes belles forêts de jeunes Mélèzes en Angleterre. Le *Pinus sinensis* que j'avais remarqué dans le sud, est commun ici et paraît former une exception à la règle générale ; car on le trouve dans toutes les parties du pays sous chaque latitude. Le *Cuninghamia sinensis* s'y trouve aussi en abondance et l'on voit en outre plusieurs espèces de Cyprès et de Genévrier autour des tombeaux des riches qui sont disséminés dans la vallée et sur le penchant des collines.

Les fruits de Chusan offrent peu d'intérêt; presque toutes les pêches, les raisins, les poires, les prunes, les oranges, etc., qui sont, en été, apportés sur les marchés, viennent du continent. On y cultive cependant deux fruits excellents, l'un est le Yang mae, fruit écarlate assez semblable à une Arbouse ou une Fraise; mais ayant en outre un noyau semblable à celui d'une prune; l'autre est le Kum quat, petite espèce de citron de la grosseur d'une groseille à maquereau, ovale, avec une écorce douce et une pulpe aigre.

Ce fut la première fois que je vis en fleur les plantes de cette île. Dans les premiers jours du printemps les flancs des collines se couvrirent de *Daphne Fortunei*, à fleurs lilas, et d'*Azalea ovata*, une des plus belles espèces que j'aie introduite. Le *Weigelea rosea* un des plus gracieux arbustes du nord de la Chine que je vis aussi pour la première fois dans le jardin d'un mandarin, près de

la ville de Tinghac, se couvrit au printemps de ses charmantes fleurs roses. Le *Buddleia Lindleyana* croissait dans toute sa perfection au milieu des haies du versant des collines accompagné souvent de la *Glycine sinensis.*

Ningpo est à 40 milles (13 lieues) ouest de Chusan sur le continent. Mes visites assez répétées dans le cours de l'été éprouvèrent moins de difficultés qu'à l'automne précédent. Les jardins des mandarins, quoique petits, sont très-gais, surtout pendant les premiers mois de l'année, et, ce qui m'intéressait le plus, c'est qu'ils contenaient beaucoup de plantes nouvelles d'une grande beauté. En entrant dans un de ces jardins par une belle matinée de mai, je fus frappé par la vue d'une masse de fleurs jaunes qui couvraient complètement une grande partie des murs ; la couleur n'était pas d'un jaune commun ; mais un peu chamois, ce qui donnait à ces fleurs un aspect extraordinaire ; je découvris avec surprise une nouvelle rose jaune grimpante. D'après ce que j'ai appris depuis, cette rose vient des parties les plus septentrionales de la Chine et résistera fort bien au climat de l'Europe. Je trouvai dans un de ces jardins une autre rose, que les Chinois appellent à cinq couleurs; elle appartient à la section appelée en Europe rose de Chine, et sa couleur est à la fois brillante et extraordinaire. Quelquefois elle produit des fleurs unies rouges ou blanches, et souvent la même plante porte des fleurs des deux sortes, tandis que d'autrefois elles sont striées des deux couleurs. Cette plante est aussi rustique que notre rose commune de la Chine. La *Glycine sinensis* est souvent palissée le long des maisons de plaisance ou couvre des berceaux destinés à garantir contre les rayons du soleil. J'en ai trouvé une autre variété d'un blanc pur qui contrastait avec le bleu tendre de la Glycine ordinaire. Je demandai permission au propriétaire d'en faire des boutures et aujourd'hui une de ces plantes existe dans le jardin de Chiswik.

(*La suite au prochain numéro.*)

MÉLANGES.

—

IBERIS SEMPERFLORENS, VAR. GRANDIFLORA.

Il y a environ deux ans que M. Pelé a importé d'Angleterre une nouvelle variété du Thlaspi vivace ou Iberis de Perse, dont on n'avait jusqu'à présent qu'une variété à feuilles panachées. C'est un arbuste d'orangerie à feuilles persistantes, charnues, épaisses, sessiles, lisses, d'un vert glabre, spathulées obtuses, arrondies au sommet qui est découpé en un ou deux denticules, caractères qui lui sont communs avec l'espèce type ; les fleurs, d'une grandeur réellement extraordinaire, ce qui en constitue le mérite, forment un large corymbe, dense, dont les corolles varient de la circonférence au centre, du blanc lilacé au blanc pur, et qui présentent comme caractère essentiellement différentiel, deux pétales inférieurs longs de 1 centimètre et demi et coupés carrément et les deux supérieurs petits, réfléchis, arrondis et longs seulement de 4 à 5 millimètres. Le calice a les pointes de ses divisions violacées et les étamines forment au centre une petite saillie jaune qui diversifie agréablement le fond du corymbe. C'est une plante très-fleurissante, qui reste en fleur depuis le premier printemps jusqu'en automne, et mérite d'être répandue dans nos jardins, où elle jouira concurremment avec les espèces qu'on y cultive des soins des amateurs. On peut donc regarder l'introduction de cette plante comme une acquisition réellement méritante.

GLOXINIA HANDLEYANA.

On ne connaît pas assez cette charmante variété de *Gloxinia* qui est répandue en Angleterre depuis trois ans et depuis deux seulement en France où elle a été introduite de Belgique. Elle ne présente pas dans son feuillage de caractère particulier : les feuilles sont ovale-allongées, villeuses et à nervures apparentes, les fleurs sont peu nombreuses, mais d'un blanc pur avec une tache d'un rouge violacé très-vif à la partie inférieure et intérieure de la gorge ; et qui s'étend en perdant de son intensité primitive, jusqu'au fond du tube de la corolle. La fleur a de 6 à 7 centimètres de longueur : elle est d'une forme campanulée régulière et gracieuse. C'est une variété qu'on ne peut négliger d'avoir dans une collection bien choisie.

BROWALLIA, SPECIES DE VENEZUELA.

Il y a environ deux ans qu'on a reçu de Venezuela cette nouvelle espèce de *Browallia* qui peut contribuer par la délicatesse de sa fleur à l'ornement

de nos parterres en été et de nos serres pendant une grande partie de l'année ; car elle forme un buisson rameux perpétuellement chargé de fleurs. La tige en est pubescente, les rameaux sont disposés en spirale, renflés à leur point d'insertion et violacés, les feuilles ont le pétiole court et canaliculé, elles sont lancéolées-aigues ; plus larges à leur base dans les adultes, à limbe décurrent, entières, lisses et d'un vert gai, les nervures primaires et secondaires sont assez marquées. Les fleurs sont axillaires, et disposées en panicule triflore ; les caractères de la fleur sont : pédicelle très-court, calice tubuleux, costulé, vert clair à côtes noirâtres ; couvert d'une pubescence rare, à cinq dents courtes et obtuses ; corolle hypocratériforme, tube plus long que le calice, qu'il dépasse d'environ 2 centimètres, d'un blanc pur : limbe de la corolle à lobes arrondis, obtus, marqués d'un sillon au milieu, d'un bleu tendre ; cœur noir, bord de la gorge de la corolle tacheté de jaune, marqué d'un peu de blanc.

Les *Browallia* dont on ne cultive qu'un petit nombre d'espèces, sont des plantes annuelles qui se multiplient de semences et demandent une exposition chaude. Cette espèce, qui est évidemment nouvelle, ressemble néanmoins beaucoup à l'*elata*.

CALENDRIER HORTICOLE.

SEPTEMBRE.

Travaux généraux. Le mois de septembre étant le second mois de l'année horticole, c'est une époque de rénovation pour les produits des jardins; car les végétaux de printemps et d'été sont épuisés, et il faut songer à de nouveaux semis qui donneront leurs produits à la fin de l'automne ou au printemps. Après les chaleurs brûlantes des jours caniculaires qui ont suspendu l'activité de la végétation, il s'est opéré un mouvement nouveau dans l'ascension de la sève; et la vie, suspendue pour un moment, reparaît pour deux mois à peine, avec une activité que modère l'abaissement successif de la température. Les arrosements ont lieu le matin seulement et l'on cesse complétement ceux du soir, à cause de la fraîcheur des nuits; les graines mûres seront récoltées avec soin, mises dans des sacs, étiquetées et déposées dans un endroit sec, pour en assurer la conservation. On s'occupe aussi de la réparation des coffres et des châssis pour qu'ils soient prêts quand les froids viendront.

Jardin potager. Dans les premiers jours du mois on sème les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. On fait blanchir des cardons et du céleri turc.

On sème des radis roses sur ados, et sous cloche de la laitue petite noire. Une quinzaine de jours après le semis, on repique les plants sous cloche et sur ados.

On sème des choux-fleurs tendres et demi-durs. Huit ou dix jours après on repique les plants en pépinière dans un coffre. On continue de semer du cerfeuil, des mâches, des épinards et du cresson alénois.

Dans la seconde quinzaine on sème du poireau, et le long d'un mur à bonne exposition on repique de la laitue passion et de la romaine rouge d'hiver, semées vers la fin d'août.

Jardin fruitier. Les pêchers sont les seuls arbres qui exigent les soins de l'horticulteur: les bourgeons continuent de se développer avec l'énergie propre à cet arbre et il faut en maintenir l'équilibre. Quant aux autres espèces, elles n'exigent aucun soin : on se borne à dégarnir de leurs feuilles les sujets encore chargés de fruits, pour en hâter la maturité et leur donner

de la couleur. On met en sacs les plus belles grappes de chasselas pour les soustraire aux attaques des oiseaux et des insectes, et les conserver dans l'arrière-saison.

C'est dans le courant de ce mois qu'on greffe les arbres qui étaient trop vigoureux le mois précédent, et l'on donne le dernier binage dans la pépinière.

Jardin d'agrément. Les soins de propreté et les travaux d'entretien sont les mêmes que dans les mois précédents, et l'on s'occupe activement de la récolte des graines dont il faut surveiller la maturité.

C'est l'époque la plus favorable pour semer les pelouses de gazon, car il reste assez de temps pour qu'il couvre la terre avant l'hiver. C'est encore le moment de voir si la disposition générale des végétaux destinés à la décoration des jardins pendant l'automne, est convenable ou nécessite quelques changements.

On plante les *Iris germanica*, sème des giroflées quarantaines pour l'année suivante, des anémones, des renoncules, des coreopsis, des mufliers, des thlaspis, des silénés, qui seront assez forts pour planter en pépinière, et qu'on mettra en place au printemps, en terrine ou en pleine terre, ou des plantes bulbeuses ou à tubercules, tels que pivoines herbacées, des pancratium, des fumeterres, des alstroemerias, des jonquilles et des muscaris.

Serres et orangerie. Les travaux commencent à reprendre dans ce mois. Vers le quinze on rentre les plantes de serre chaude qui souffriraient de l'abaissement de la température. On rempote les plantes de serre tempérée et d'orangerie, afin qu'elles soient reprises avant qu'on ne les rentre, et l'on remet partout les panneaux.

Les arrosements, qui doivent être dispensés avec modération, seront plutôt faits le matin que le soir.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Solanum jasminoides. Tout en reproduisant, sous le nom de *jasminoides*, cette nouvelle Solanée, ainsi dénommée par Paxton, le *Bot. Reg.* ne la regarde pas comme essentiellement distincte du *S. seaforthianum.* On ignore son lieu de provenance, cependant on pense qu'elle est, comme cette dernière espèce, originaire de l'Am. du sud. Les caract. du *S. jasminoides* sont : tige volubile, glabre, feuilles pinnatifides, ternées, entières, longuement pétiolées; folioles ovales, obtuses à la base, inflorescence en panicules-cymeuses, terminales, oppositifoliées. La seule distinction qui puisse être faite entre ces deux espèces, consiste, pour cette dernière, en une panicule plus compacte et des feuilles moins ondulées ; quant à la couleur des fleurs, elle semble varier, car Paxton la décrit et représente comme étant d'un bleu pâle, et dans l'individu d'après lequel a été faite la fig. du *Bot. Reg.*, au mois de septembre 1846, elles étaient presque blanches. C'est une plante qui peut être cultivée en pleine terre le long d'un mur, à une exposition chaude; elle grimpe beaucoup et se charge de fleurs pendant l'automne. On la multiplie de boutures et et elle s'accommode de toutes les bonnes terres de jardin. Le *S. jasminoides* a été présenté pour la première fois à la Société d'horticulture par M. H. Low. de Clapton, il y a deux ans. (*Bot. Reg.*, juin 1847.)

Collania dulcis, W. Herb. (*Alstroemeria dulcis*, Hoelk.). C'est chez le doyen de Manchester qu'a fleuri, au mois d'août 1846, cette rare espèce d'Amaryllidée. Elle est originaire de Huallay, près de Pasco au Pérou, croît à une hauteur de 12 à 1400 pieds au-dessus du niveau de la mer, et porte dans la langue vulgaire le nom de *Campanillas coloradas.* Le nom de *dulcis* lui vient, d'après les renseignements inscrits dans l'herbier de M. Hooker, de l'habitude où sont les enfants, dans les Andes de Bolivie, d'en cueillir les fruits pour manger la pulpe sucrée qu'ils contiennent. Les individus cultivés en Europe sont venus de graines envoyées de Lima, par M. J. Maclean. La proéminence de l'opercule de l'ovaire, qui le fait semi-supère au lieu d'être infère, la pulpe qu'on dit être contenue dans les capsules et son inflorescence réfléchie, sur des tiges fermes et dressées, sont les caractères qui ont porté M. W. Herbert à séparer ce genre du genre *Bomarea.* Toutefois, ce nouveau genre exige une révision sérieuse. La tige du *C. dulcis* est haute d'un pied, dressée, un peu flexueuse, mais non prenante, elle paraît beaucoup plus grêle que celle du *C. andinamarcana;* les *C. involucrata* et *glauca* paraissent avoir la tige également rigide ; mais pas sinueuse, et l'inflorescence réfléchie. M. Maclean a envoyé une nou-

velle espèce des Andes de Bolivie, à tiges droites et fermes et à fleurs dressées, grandes, qui paraissent être rouges et jaunes, ce qui lui vaudra, si ce caractère persistes le nom de *Collania stricta.* Les caractères du *C. dulcis* sont : tige dressée, filiforme, flexueuse, feuilles oblongues, glauques, obtuses, rétrécies à la base, fleurs penchées, cylindriques, peu nombreuses, de couleur rose violacée; extrémité des divisions du périgone vertes; à la partie interne des divisions intérieures, le bord est piqueté de pourpre; les anthères, cordiformes allongées, font saillie hors de la corolle et sont également vertes. Ce paraît être une plante capricieuse qui périt sans causes apparentes, ce qu'on peut cependant attribuer à l'humidité. L'individu d'après lequel a été faite la figure, est venu en plein air dans une couche de sable; il a fleuri d'octobre jusqu'en décembre. M. Edwards fait observer que le genre *Collania* d'Herb. est essentiellement différent du genre ainsi appelé par Schultes. (*Id.*)

Epidendrum plicatum. Lindl. Les caractères spécifiques de l'*Ep. plicatum* sont: pseudobulbes ovales-oblongs, cylindriques, diphylles; feuilles coriaces ensiformes, grappe pauciflore (?), bractées petites, squamiformes, sépales et pétales obovales lancéolés, acuminés; labelle à lobes latéraux oblongs, acuminés, obtus, plus courts que le lobe moyen qui est cordé, plissé, cuspidé; onglet épais et sillonné; sommet du gynostème denté des deux côtés. Cette nouvelle et belle espèce a été introduite de Cuba par MM. Loddiges, chez qui elle a fleuri en janvier dernier. Elle est remarquable par ses pétales, qui sont verts à l'intérieur, avec des macules pourpres, mais rares près de la pointe, et d'un violet foncé riche à l'extérieur. Les sépales sont verdâtres, lavés de pourpre foncé des deux côtés; le labelle est d'un pourpre riche, avec un peu de jaune à la base des lobes latéraux, le lobe moyen, dont le centre est blanc, est fortement plissé et profondément cordé. Cet *Ep.* est très-voisin du *ceratistes*, trouvé par M. Linden dans un repli du sommet neigeux de la montagne de *Santa Martha.* Cette dernière espèce a seulement une large panicule plus rameuse, des fleurs plus petites, les lobes latéraux du labelle sont plus courts; le labelle est blanc, et le lobe moyen non cordiforme.

Une espèce qui est originaire des Florides, et dont l'introduction serait très-désirable, est l'*E. tampense*, qui est élancée, a les pseudobulbes petits et cylindriques, terminés en pointe, les feuilles très-étroites, et, avec l'*habitus* de l'*Ep. odoratissimum*, des fleurs beaucoup plus grandes. (*Id.*)

Billbergia rhodocyanea. Lem. L'histoire de l'introduction de ce nouveau *Billbergia* est environnée d'obscurité; il est encore douteux même qu'il ne soit pas indentique au *B. versicolor* de M. Richard, qui a reçu cette espèce de Rio-Janeiro et l'a vu fleurir dans le jardin de la Faculté de médecine de Paris, au mois de juillet 1840. L'espèce décrite par M. Lemaire et figurée dans la *Flore des serres d'Europe*, ne diffère, d'après ce savant descripteur, que par des fascies transversales blanches et irrégulières, tandis que dans le *versicolor* elles sont lisses et d'un vert gai, ce qui l'a porté a établir, pour l'espèce nommée par M. Richard, la synonymie suivante : *B. rhodocyanea*, β *laevis* Nob., *B. versicolor*, Ach. Rich msc. Les caractères spécifiques sont : feuilles subcharnues, rigides, élargies et embrassantes à la base, canaliculées, spinoso-dentées sur les bords, apex obtus et mucroné, multistriées

d'écailles très-petites et irrégulières, fasciées transversalement sur les deux faces; hampe un peu plus courte que les feuilles, bractée couverte d'une pubescence rouge, dense et très-courte, feuilles bractéolées, disposées en panicule dense, capitule, multiflore; rameaux sessiles, très-courts, pluriflores, bractéés; corolle d'un bleu pâle au sommet, d'un blanc hyalin à la base, bractées, bractéoles et calice roses et couverts de duvet. Après l'anthèse, la teinte azurée passe au rose. Ce *Billbergia* produit un charmant effet, par suite des nombreuses corolles azurées qui se détachent des bractées d'un beau rose dont elles sont entourées. (*Fl. des serres et jardins d'Europe*, mars 1846.)

Daphne Fortunei. Lind. Importé de Chine en Angleterre, en 1844, cette nouvelle espèce de Daphné n'a fleuri qu'en 1846, dans le Jardin de la Société d'horticulture de Londres. C'est un petit arbuste à feuilles décidues, opposées, ovales-oblongues, couvertes sur les deux faces de poils soyeux: fleurs exinvolucrées, disposées par quatre au sommet des rameaux, soyeuses à l'extérieur, limbe entièrement quadrilobé, lacinies oblongues, obtuses, les intérieures plus étroites. Elles sont d'un lilas rougeâtre, longues d'environ 3 centimètres et ont apparu au mois de janvier, avant le développement des feuilles. On pense que cet arbuste sera de pleine terre et resistera à nos hivers; mais en attendant, il sera prudent de le conserver l'hiver en orangerie et près des jours, à cause de la précocité de sa floraison. La terre qui lui convient est un mélange de terre franche et de terre de bruyère; il demande une exposition à demi-ombrée et une légère humidité. Son mode de multiplication est celui des *Daphne mezereum* et *gnidium.* (*Id.*)

Passiflora amabilis (*hybrida*). M. Schlachter de Loos a obtenu par le croisement des *Passiflora princeps* et *alata* (cette dernière est presumée être la mère) un hybride d'une grande distinction de coloris : il a acquis des deux espèces qui l'ont produite des caractères mixtes qui en font le mérite. Les rameaux sont quadrangulaires et subailés, les feuilles sont simples, ovées-lancéolées, entières, à pétioles quadriglandulés; les fleurs sont solitaires, grandes, axillaires, le coloris interne des segments est d'un rouge carmin plus vif que celui de l'*alata;* les ligules sont très-nombreuses, très-longues, flexueuses, blanches, violacées à la pointe; l'odeur en est douce et agréable. M. Van Houtte en a acquis toute l'édition. (*Id.*)

Forsythia viridissima. Lindl. Avant la découverte de cette nouvelle espèce on ne connaissait qu'un seul *Forsythia,* le *F. suspensa* de Vahl, d'abord désigné par Thuerg sous le nom de Lilas, ce qui indique qu'il en avait bien perçu les rapports naturels; mais il ne fut pas heureux dans son rapprochement, car quoique les feuilles soient souvent pinnées, les fleurs croissent deux par deux dans l'aisselle des feuilles, après leur chute, au lieu de former des panicules terminales. On le donne comme un fort bel arbuste à fleur d'un jaune vif et s'élevant de 3 à 4 mètres. D'après Siebold et Zuccarini, qui l'ont figuré, il y en a deux variétés, une à branches réfléchies et l'autre à rameaux dressés. On dit que ces deux arbustes ont été introduits de la Chine par les Japonais, qui les plantent avec les arbres à feuilles persistantes à cause de l'aspect que cette plante présente au printemps. Elle sert de fond

aux pêchers, abricotiers et camellias, qui fleurissent à cette époque. Cette espèce a, dit-on, été apportée vivante en Hollande, en 1833, par M. Verkerk Pistorius.

L'espèce trouvée par M. Fortune est très-distincte du *F. suspensa*. Ses feuilles ne paraissent pas pinnées, et au lieu d'avoir une forme ovale, elles sont exactement oblongues ou ovales lancéolées. Les branches sont quadrangulaires au lieu d'être cylindriques et elles sont parfaitement dressées; le calice est plus court et plus membraneux et les fleurs sont plus petites. C'est sans doute une plante très-différente qui sera recherchée quand il y aura dans nos jardins des sujets assez forts pour fleurir, car les branches sont chargées de fleurs jaunes aussi grandes que celles du *Chimonanthus grandiflorus*, et qui précèdent les feuilles. Il forme un buisson compacte d'un vert foncé, avec des feuilles oblongues opposées, dentées en scie près de la pointe ; mais entières dans leur partie moyenne; elles répandent une odeur légèrement balsamique. M. Fortune ajoute que, dans le nord de la Chine, c'est un arbuste de 3 à 3 mètres et demi, qui perd ses feuilles en automne. Le *F. viridissima* fut trouvé dans le même jardin que le *Weigela rosea*, puis après dans la province de Chekiang où il était plus beau à l'état sauvage que dans les brillants jardins des mandarins. C'est un arbuste de pleine terre qui se multiplie facilement de boutures et de drageons. *(Id.)*

Cleisostoma ionosmum. Blum. M. Cuming a envoyé de Manille, à MM. Loddiges, cette nouvelle espèce de *Cleisostoma* qui a fleuri en 1844, dans leur établissement de Hackney. Les fleurs sont en panicule étalée, ont environ un pouce de diamètre, cinq lobes obtus, égaux, obovales, jaunes avec des macules d'un brun rougeâtre, le labelle est blanc avec quelques raies rouges, il est trilobé, le lobe inférieur est charnu, aigu et plus petit que le lobe du milieu, qui est cordé triangulaire, il porte un éperon conique ; le gynostème est pubescent et bidenté à la partie antérieure. Les fleurs ont une douce odeur de violette. Les feuilles se flétrissent comme celles de l'*Aerides maculatum*. Cette plante a environ 60 centimètres de hauteur. *(Id.)*

RHODODENDRON

Madame Sydenham

Maubert pinx. Gerard col. Annedouche sculp.

iété,
eurs

que
s les
urs,
ccès

eux
mes
mes
les
lles
est

es,
re,
ans
pé-
la
nes
yle
tte
lle-

RHODODENDRUM ARBOREUM HYBRIDUM.

(Rh. Madame Sydenham.)

Voir pour les caractères du genre le numéro de juillet, page 193.

Il y a trois ans que M. Paillet a obtenu cette brillante variété, qui, malgré son éclat et le succès qui l'attend parmi les amateurs de ce beau genre, n'est pas encore dans le commerce.

Obtenu de semences produites par un de ces croisements que favorisent le hasard, ce nouvel Hybride réunit les qualités les plus appréciables : feuillage brillant, corymbe chargé de fleurs, coloris à la fois frais et éclatant, tels sont ses titres à un succès incontestable.

Le Rhododendron Madame Sydenham est un arbuste vigoureux dont les feuilles adultes sont de grandeur moyenne, très-planes et d'un vert foncé, les jeunes feuilles sont plus grandes, uniformes de ton, d'un vert très-tendre et repliées en deux comme les feuilles d'Amandier et de Pêcher, sans être tordues sur elles mêmes ou tourmentées dans la pureté de leur forme, ce qui est commun à beaucoup de variétés.

Les fleurs forment un corymbe de 15 à 16 fleurs campanulées, assez largement ouvertes, à divisions arrondies ; la supérieure, légèrement cucullée, est d'un rose à peine lilacé, uniforme dans toute les parties de la corolle, excepté au bas de la division supérieure où la nuance violette est plus apparente ; la gorge de la corolle est piquetée de macules cramoisies, les filets des étamines sont d'un blanc pur, les anthères d'un roux cannelle vif, le style est long, le stigmate renflé et d'un beau rose. Le coloris de cette charmante variété est tendre et délicat et d'une nuance réellement nouvelle dans la nombreuse série des Rhododendrons.

TREMANDRA (TETRATHECA) VERTICILLATA ET HUGELII (1).

(Tétrathèque verticillée et de Hügel.)

Classe : DÉCANDRIE.

Ordre : MONOGYNIE.

Famille naturelle :

TRÉMANDRÉES.

(*Trémandracées*, Lindl.)

CARACT. ESSENT. Calice quadri-quinquepartite, Corolle à 4 ou 5 pétales; Étamines 8 à 10, Anthères biloculaires, prolongées en un tube ouvert au sommet par un pore; Ovaire biloculaire, locules biovulées ; Style et stigmate simples; Capsule biloculaire.

Arbustes éricoïdes quelquefois jonciformes, à feuilles petites, alternes, ou verticillées, couvertes souvent de poils glanduleux ou soyeux.

La petite famille des Trémandrées qui ne se compose que des deux genres *Tremandra* et *Tetratheca*, si semblables entre eux, que dans la langue horticole on les confond sous une même dénomination, ne possède que des espèces ornementales: toutes ont des fleurs gracieuses et peintes de vives couleurs; toutes ont un port élégant, et se recommandent par la longue succession de leurs fleurs. Nous avons réuni sur une même planche deux espèces de *Tremandra*, aussi élégantes l'une que l'autre, et qui toutes deux ont été importées en Europe par le baron de Hügel, de Vienne, qui les a trouvées dans l'état de *Swan River* (Nouvelle-Hollande), si riche en végétaux dont nous avons aujourd'hui embelli nos jardins.

Nous avons conservé à ces deux plantes le nom qui leur est donné en horticulture, bien que ce soient réellement des *Tetratheca ;* mais la nomenclature des jardins, moins rigoureuse dans ses appellations, demande à être respectée pour ne pas augmenter la synonymie déjà si nombreuse et si confuse. Notre diagnose générique est celle du genre *Tetratheca*.

---

(1) *Trémandra* vient du grec τρῆμα trou et ἀνηρ, ἀνδρος, homme et par extention étamine; *tetratheca* vient de τέτρα quatre et θήκη cellule, par allusion aux quatres loges des anthères.

1 TREMANDRA VERTICILLATA 2 TR______ HUGELII

TREMANDRA (TETRATHECA) VERTICILLATA [illegible] (1)

(Tétrathèque verticillée et de Hugel.)

Classe : [illegible]CANDRIE. — *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

TREMANDRÉES.

(*Trémandracées*, Lindl.)

[illegible] Corolle à 4 ou 5 pétales; [illegible] sommet par un pore; Ovaire [illegible] Style et stigmate simples; Capsule biloculaire.

Arbustes [illegible] quelquefois [illegible], à feuilles petites, alternes, ou verticillées, couvertes [illegible] de poils glanduleux au soyeux.

La petite famille des Trémandrées qui ne se compose que des deux genres *Tremandra* et *Tetratheca*, si semblables entre eux, que dans la langue horticole on les confond sous une même [illegible] par des [illegible] ornementales : [illegible] de leurs fleurs. Nous avons [illegible] planche deux espèces de *Tremandra*, aussi élégantes l'une que l'autre, et qui toutes deux ont été importées en Europe par le baron de Hügel, de Vienne, qui les a trouvées dans l'état de *Swan River* (Nouvelle-Hollande), si riche en végétaux dont nous avons aujourd'hui embelli nos jardins.

Nous avons conservé à ces deux plantes le nom qui leur est donné en horticulture, bien que ce soient réellement des *Tetratheca* ; mais la nomenclature des jardins, moins rigoureuse dans ses appellations, demande à être respectée pour ne pas augmenter la synonymie déjà si nombreuse et si confuse. Notre [illegible] du genre *Tetratheca*.

---

(1) *Tremandra* vient du grec [illegible] et ἀνήρ, ἀνδρός, homme et par extension étamine ; *tetratheca* vient de [illegible] quatre et θήκη cellule, par allusion aux quatres loges des anthères.

1 TREMANDRA VERTICILLATA 2 TR_______ HUGELII

1° *Tremandra verticillata.* Envoyée il y a environ trois ans par le baron de Hügel au Muséum d'Histoire naturelle, cette nouvelle et gracieuse espèce, est une plante grêle qui s'élève à un mètre environ ; elle a la tige filiforme, subhispide, rougeâtre et subtranslucide ; les feuilles, longues d'environ 2 cent. sont subulées, creusées en gouttière en dessous, et subhispidiuscules ; elles sont d'un vert foncé, jaunâtres ou quelquefois rougeâtres à la pointe, et disposées en verticilles rapprochés, de 8 à 10 folioles ; les fleurs, solitaires et axillaires, sont portées sur un pédicelle de 3 à 4 cent., renflé à son point d'insertion avec la fleur, et parsemé de poils rares ; le calice, hérissé de poils en massue, a les divisions lancéolées aiguës, alternant avec les pétales, dont ils ont presque la longueur, leur couleur est un pourpre obscur mêlé de verdâtre ; la corolle , composée de 5 pétales, a 3 cent. de diamètre, les pétales sont obtus, légèrement repliés sur eux-mêmes, munis d'un appendice aigu à leur sommet, d'un violet vif et riche, nuancé de rougeâtre à la pointe, la base des pétales est tachetée de 5 macules pourpres, les organes sexuels ont la même couleur et la même disposition que dans l'espèce suivante.

2° *Tremandra Hugelii* ou *Tetratheca hirsuta.* C'est un petit arbuste dont les rameaux sont velus et quelquefois soyeux dans toutes leurs parties, les feuilles sont oblongues ou lancéolées, longues de 2 cent ; larges de 0 cent. 50, opposées, ou éparses et diffuses, presque sessiles, tomenteuses en dessous et hispides en dessus ; pédoncules solitaires, grêles, hispides ou scabres, pendants, longs de 3 à 4 cent. Fleurs à 5 pétales obovales, étalés, présentant un diamètre de 3 cent., d'un beau lilas rosé, avec une tache pourpre à la base. Le calice est petit, campanulé, à 4 ou 5 divisions ; les étamines et le pistil forment au centre de la fleur un faisceau d'un pourpre noir, qui rappelle pour ses dispositions, la fleur des solanées.

Ce sont de charmantes plantes de serre tempérée, assez délicates, qui fleurissent presque constamment, et sont d'un effet très-agréable ; elles ne demandent pas d'autres soins que ceux

donnés aux plantes de serre tempérée ; mais elles exigent une situation ombrée.

On les multiplie de boutures sur couche chaude et sous cloche, et la reprise en est facile.

Nous ajouterons à ces détails quelques renseignements nouveaux que nous ont procurés l'analyse du *Tetratheca verticillata;* l'ovaire, qui est velu, est entremêlé de poils capités de couleur rubis, assez nombreux et qui ressemblent aux poils du calice ; le style, velu à son point de contact avec l'ovaire, au lieu d'être rectiligne, est tordu deux fois sur lui-même d'une manière capricieuse, de manière à former une anse assez ouverte ; le stigmate, au lieu d'être simple comme il paraît à la vue, est bordé d'une callosité violâtre, formée de deux fers à cheval se touchant par leur ouverture, ce qui forme un stigmate elliptique légèrement élargi au sommet.

ÆSCHYNANTHUS BOSCHIANUS.

ÆSC[illegible]HIANUS (1).

[illegible]

Classe : [illegible]

Ordre : [illegible]OSPERMIE.

[illegible]

GESNERIACÉES

[illegible]

[illegible]

[illegible]. Calice tubuleux [illegible] quinquéfide ou [illegible] ; Corolle [illegible], à tube recourbé [illegible] ; Étamines 4 [illegible], didynames [illegible] ; [illegible] Capsule [illegible].

[illegible] glabres, à feuilles opposées [illegible], très entières, le plus souvent glabres ; pédicelles terminaux ou axillaires, uni-biflores, ou plus rarement multiflores ; corolles rouges, très rarement vertes.

Syn. *Trichosporum*, Don.
Lisionotus, Blum.
[illegible], Roxb.

[illegible] dans le commerce, a fleuri en juin dans [illegible] de M. [illegible]ière. C'est, sans contredit, une des plus [illegible] espèces du genre, bien que les *Æ. pulcher*, *miniatus*, [illegible], etc., aient des titres incontestables à l'admiration.

L'*Æ. Boschianus*, originaire de Java, où il fut découvert croissant en parasite, [illegible] que trahit son habitus, sur les arbres du Mont Gédé, a été introduit en Europe par le professeur Vriese, qui occupe aujourd'hui à l'université de Leyde la chaire qu'illustra le célèbre [illegible]. Il lui a imposé le nom spécifique de *Boschia*-

(1) [illegible] rouge et [illegible], par allusion à la [illegible] des fleurs de ce genre.

ÆSCHYNANTHUS BOSCHIANUS.

ÆSCHYNANTHUS BOSCHIANUS (1).

(Æschynanthe de Van den Bosch)

Classe :	*Ordre :*
DIDYNAMIE.	ANGIOSPERMIE.

Famille naturelle :

GESNERIACÉES.

Tribu :

CYRTANDRACÉES.

CARACT. ESSENT. Calice tubuleux, ventru, à 5 lobes, quinquefide ou quinquepartite; à lobes égaux ; Corolle tubuleuse, à tube recourbé, limbe oblique, subinégalement quinquefide et subbilabié; Étamines 4, anthérifères, didynames, souvent exsertes, avec le rudiment d'une cinquième étamine ; locules des anthères parallèles ; Ovaire ceint à la base d'un anneau cyathiforme; Style filiforme; Stigmate entier, dépresso-concave; Capsule siliquiforme, alongée, acuminée.

Sous-arbrisseaux des Indes et des îles de l'Archipel indien, pseudo-parasitiques, grimpants, le plus souvent radicants, tiges cylindriques, géniculées, glabres, à feuilles opposées, pétiolées, charnues, très-entières, le plus souvent glabres ; pédicelles terminaux ou axillaires, uni-biflores ou plus rarement multiflores ; corolles rouges, très-rarement vertes.

Syn. *Trichosporum*, Don.
Lisionothus, Blum.
Incarvillea, Roxb.

Ce nouvel *Æschynanthus*, introduit de Belgique en France dans le courant de l'année 1845, et très-répandu aujourd'hui dans le commerce, a fleuri en juin dans les serres de M. Chauvière. C'est, sans contredit, une des plus splendides espèces du genre, bien que les *Æ. pulcher*, *miniatus*, *Roxburgii*, etc., aient des titres incontestables à l'admiration.

L'*Æ. Boschianus*, originaire de Java, où il fut découvert croissant en parasite, ce que trahit son habitus, sur les arbres du Mont Gédé, a été introduit en Europe par le professeur Vriese, qui occupe aujourd'hui à l'université de Leyde la chaire qu'illustra le célèbre Boerhaave. Il lui a imposé le nom spécifique de *Boschia-*

---

(1) Du grec αἰσχύνω je rougis et ἄνθος fleur, par allusion à la couleur des fleurs de ce genre.

nus en le dédiant au général Van den Bosch, ancien gouverneur général des possessions hollandaises dans les Indes orientales. La tige de l'*Æ. Boschianus* est grêle, pendante, cylindrique, glabre, d'un vert intense tirant sur le violet obscur ; les feuilles sont opposées, peu distantes entre elles, disposées presque en croix le long de la tige ; leur forme est ovale aiguë, le bord est à peine denticulé, elles sont glabres, uninervées, renversées sur leurs bords, renflées au centre comme les feuilles des camellias ; leur longueur est d'environ 3 cent., le dessus est d'un vert dur, le dessous d'un vert tendre, le pétiole en est court et arqué, et violâtre à son point d'articulation avec la tige ; les fleurs, disposées en corymbes terminaux, ont le calice court, urcéolé, à 5 lobes obtus, vert à sa partie inférieure, et taché de violet sombre au sommet ; du centre s'élève un bouton à fleur verdâtre, qui reste pendant plusieurs mois au fond du calice, et se développe en une corolle tubuleuse, arquée, longue de 5 à 6 cent., la partie plongée dans le calice est étranglée, et s'élargit en un tube cylindrique, gibbeux, irrégulièrement bossué dans sa partie supérieure, qui est découpée en 5 lobes évasés, les deux supérieurs dressés, retroussés sur leurs bords, et séparés par une échancrure de peu de profondeur, ce qui en fait comme un lobe unique et bifide. Les deux latéraux sont grands, arrondis, déjetés sur les côtés, le lobe inférieur est égal aux deux latéraux ; la coloration générale de la fleur est le rouge icocciné très-vif, et toute la corolle est tapissée d'une villosité légère ; les deux lobes latéraux et le lobe inférieur sont marqués de deux stries d'un jaune clair, séparées par une nervure rouge ; les filets, dressés le long des deux divisions supérieures, sont blancs, et rougeâtres à l'extrémité, les anthères sont grisâtres et subglobuleuses, après la fécondation, les étamines flétries pendent en dehors de la fleur ; le style est très-court et blanc rosé ; le stigmate est pelté ; l'ovaire, qui est supère, affleure presque le bord de la corolle ; après la fécondation, il s'allonge graduellement, fait saillie hors de la fleur, et forme une longue capsule cylindrique et fusiforme ayant de 20 à 25 cent. de longueur.

Les riches corymbes de l'*Æschynantus Boschianus* durent pendant trois mois; et chaque fleur isolée conserve sa beauté pendant au moins un mois, sans presque changer de ton, les étamines seules se flétrissent. Chaque corymbe est en général composé de 10 à 12 fleurs, quelquefois aussi ils sont pauciflores et superposés; dans ce cas, au lieu d'être terminaux, ils sont axillaires.

On peut cultiver cette plante en terre de bruyère pure, et ses fleurs forment, pendant des mois entiers, de riches et gracieuses guirlandes; elle réussit parfaitement en corbeille, et peut être associée à des Orchidées ou des Bromeliacées. Ces végétaux demandent de la chaleur et de l'humidité, entretenue au moyen de fréquents bassinages; pendant la saison du repos, il faut les tenir plus secs et leur donner une température moins élevée.

La multiplication a lieu de boutures sur couche chaude et sous cloche.

DE LA CULTURE DES FRAISIERS EN PLEINE TERRE (1).

—

Il n'est pas une branche de l'horticulture qui n'ait profité des progrès de cet art depuis le commencement du siècle ; aussi les jouissances qui en découlent, jadis à la portée des classes privilégiées seulement, sont elles devenues le partage de tous. Les végétaux cultivés depuis bien des siècles, aussi connus des anciens qu'ils le sont de nous, mais pourtant, demeurés stationnaires, ont participé à ce progrès ; et l'on est étonné de voir que ce sont les plantes les plus vulgaires dont les améliorations sont le plus récentes.

Les Fraisiers, quoiqu'introduits depuis longtemps dans les jardins, n'avaient pas, il y a cinquante ans, l'importance horticole qu'ils ont acquise aujourd'hui. Quoiqu'au milieu du XVII^e siècle la Fraise de Montreuil figurât déjà sur le Catalogue du Jardin du Roi avec cette note, *fragaria parvi pruni magnitudine*, il paraît qu'elle n'était encore connue que dans les jardins botaniques; car à la fin de ce siècle, La Quintinye, le savant directeur des Jardins du grand Roi, ne parle que de la Fraise des bois, *Fragaria vesca sylvestris*, dont le fruit parfumé n'a rien perdu de sa réputation, bien qu'elle ne soit plus cultivée dans les jardins, et dont il dit : « tant les blanches que les rouges se multiplient et se perpétuent de traînasses qui sortant du vieux pied font racines; on observe que le nouveau plant, qui vient dans les bois, réussit mieux que celuy qui vient de fraisiers de jardins, » ce qui prouve que cette espèce était la seule cultivée au potager de Versailles. Il recommandait de les chercher dans les bois au

---

(1) Cet article devait accompagner une figure des variétés Emilie, Angélique, Parisienne, Duchesse de Trévise et Comtesse Zamoyska, que j'ai obtenues de semis récents et qui augmentent de variétés nouvelles et méritantes, la liste des Fraisiers de race anglaise; mais la publication de cette planche étant ajournée et l'époque la plus convenable pour les plantations des Fraisiers étant la fin de septembre et le courant d'octobre, j'ai cru devoir donner plus tôt cet article qui est une monographie complète de la culture des Fraisiers en pleine terre.

mois d'avril pour les mettre en pépinière. C'était également l'espèce qu'il chauffait et qui donnait ses produits dans les premiers jours d'avril. Ces Fraisiers, cultivés en pleine terre, produisaient pendant deux mois, de la mi-mai jusqu'à la mi-juillet. Le caperon, également connu à cette époque, était peu cultivé. « Caperons, dit le même auteur, sont une espèce de grosses fraises peu délicates qui mûrissent en même temps que les bonnes; leur feuille est extraordinairement large, velue et d'un vert noirâtre, il n'en faut faire guère cas, on en trouve dans les bois comme d'autres fraises. » Il les extirpait de ses Fraisiers des bois comme de mauvaises herbes : « je veux même qu'on arrache les caprons, à moins qu'on n'ait une amitié particulière pour eux. »

Ces citations, empruntées à l'homme qui était au courant des procédés de culture perfectionnés, et qui avait réuni dans le Potager de Versailles tous les meilleurs fruits et légumes, prouvent que la table des rois fut longtemps entretenue, tant en primeurs qu'en fruits de saison, du fruit parfumé, mais bien petit, de la Fraise des bois, tandis que de nos jours, les artisans les plus humbles savourent des fruits volumineux et délicats qui eussent été il y a un siècle payés au poids de l'or.

Comme l'on cherche constamment l'accroissement de ses jouissances et que les plus gros fruits, lorsqu'ils ont des qualités estimables, sont les plus appréciés, le *Capiton* ou *fraisier de Montreuil,* se répandit à un tel point, qu'à la fin du XVIII^e^ siècle, il était le seul, d'après le témoignage de Duchesne, dont le fruit se trouvât sur les marchés de Paris. Il était cultivé à Montlhery et dans ses environs, non pour son fruit qui y était moins gros que ceux cultivés à Romainville, Montreuil et Bagnolet, mais pour ses plants, dont il y avait dans ce canton d'immenses pépinières. Cette variété, aujourd'hui déchue de sa haute réputation et même à peine cultivée à Montreuil, a fait place aux fraisiers de race dite anglaise, issus de l'Ananas ; mais sans déposséder la *fraise des Alpes,* la seule qui règne encore sans rivale à cause de la continuité de ses produits et du parfum de ses fruits.

Importé du Mont Cenis, en 1764, par M. Fougeroux de Bondaroi, ce fraisier fut d'abord cultivé seulement par les amateurs, et, vers la fin du XVIII[e] siècle, par des horticulteurs marchands.

L'*Ananas*, que les Hollandais indiquaient sur leur catalogue sous le nom, inexact sans doute, si l'on en juge par ses caractères, de *Fragaria chiloensis ananassæformis*, et qui paraît avoir été obtenu à Haarlem, ne se répandit en Europe que vers 1762, et ne fut cultivé que postérieurement en Angleterre. C'est pourtant, sans contredit, à cette race que nous devons la plupart des variétés les plus estimées et les plus répandues, telles que *Keen's Seedling*, *British Queen*, *Elisa Myatt*, etc., et celles auxquelles je dois mes gains nouveaux.

On peut y joindre, comme une troisième race digne d'être appréciée, quoique ses fruits soient un peu acides, mais que mentionnèrent avec éloge Duhamel et Duchesne, le *Fraisier de Virginie*, type des écarlates, qui a été regardé longtemps comme incapable de donner un fruit de commerce, à cause de sa fragilité, et qui a donné naissance à plusieurs variétés, comme l'*Elton*, la *Roseberry*, le *Grimstone*, etc., qui sont des fruits méritants ; et ensuite, comme quatrième type, le *Fraisier du Chili*, dont l'introduction remonte à 1712, et qui a produit la belle variété hermaphrodite appelée la *Wilmot*, qui se répandit chez nous vers 1824 et y fit grande sensation.

Nous ne parlerons pas du *Caperon royal*, aujourd'hui délaissé, et dont l'introduction en France ne remonte pas plus haut que 1770.

Nous n'avons pas prétendu faire une histoire complète et critique du Fraisier, mais signaler les principales races et l'époque de leur introduction, afin de permettre d'apprécier les progrès de l'horticulture, dont toutes les richesses sont de si fraîche date.

Le Fraisier, si productif entre les mains des horticulteurs, produisant toujours des fruits gros, savoureux, parfumés, venant à point et en temps convenable, se montre plus rebelle entre

les mains de certains jardiniers bourgeois, et souvent improductif chez les petits propriétaires qui lui donnent eux-mêmes des soins : la faute en est évidemment au mode de culture adopté, qui est vicieux et empêche de tirer tout le parti qu'on en peut attendre d'une plante fertile, vigoureuse, qui ne demande que des soins généraux attentifs et bien entendus pour prospérer.

La récolte toujours abondante, de fruits dont aucun autre n'approche pour le parfum, et qui réjouit l'odorat, l'œil et le goût, récompense bien largement des peines qu'on aura prises pour obtenir un succès assuré.

La culture des Fraisiers en pleine terre étant la même pour toutes les variétés, nous nous bornerons à des indications générales, auxquelles nous apporterons les modifications nécessaires en parlant des variétés particulières.

L'exposition qui convient aux Fraisiers est le midi et le couchant, c'est-à-dire qu'ils demandent une exposition chaude et largement aérée, condition indispensable à leur fertilité et à la maturation de leurs fruits. Ce n'est pas qu'ils ne puissent réussir à d'autres expositions, mais ce ne sera jamais d'une manière si complète.

Le sol où réussissent le mieux les Fraisiers est une terre légère et sablonneuse, substantielle, amendée par des *fumiers bien consommés* et divisée par de profonds labours, afin de permettre à leurs racines déliées de plonger dans un sol perméable ; car, dans un terrain compacte et froid, les plantes deviennent grêles et rachitiques, et subissent toutes les mauvaises influences des saisons. Cependant, si l'on a affaire à un terrain de cette nature, il faut des fumiers gras et moins enterrés. Les labours doivent être profonds; et, à moins que le sol ne soit de première qualité, de plus d'un fer de bêche ; il faut toujours enterrer le fumier à mi-jauge.

Le terrain, après avoir été bien préparé, est divisé en planches de 1^{m}35 de largeur, destinées à recevoir quatre rangs de Fraisiers. Les Anglais les plantent seulement sur deux rangs.

C'est vers la fin de septembre qu'a lieu ce travail préliminaire, auquel on ne peut apporter trop de soin, puisqu'il est un des plus importants éléments de succès.

La multiplication des Fraisiers a lieu de trois manières : de graines, de coulants, ou par la séparation des pieds.

On doit, au sujet du premier mode de propagation, faire observer que le Fraisier des Alpes et celui des bois se reproduisent d'une manière à peu près identique par la voie des semis, et qu'il ne faut, pour avoir une belle race, que prendre les graines provenant des fruits les plus allongés ayant les couleurs vives et réunissant les qualités qu'on recherche dans ces espèces ; les Fraisiers de race anglaise et la plupart des autres variétés ne se reproduisent pas franchement ; ils donnent naissance à des variétés qui sont sans limites ; cependant on peut toujours espérer, quand on a eu soin de prendre les graines d'un fruit de bonne qualité produit par une plante fertile, qu'on n'aura pas de fruits inférieurs, ce qui pourtant n'est pas sans exception : car on a vu, malgré le choix des semences, n'obtenir que des fruits de mauvaise qualité, indignes d'être conservés.

Les Fraisiers se sèment en tout temps; mais il vaut mieux, les graines nouvelles levant plus facilement, faire cette opération aussitôt après la récolte, ce qui a lieu pour le Fraisier des Alpes, au commencement de mai. Le semis doit être fait au pied d'un mur exposé au nord ou au couchant, les jeunes plantes ne redoutant rien tant que l'action directe du soleil. On peut encore les élever à une exposition méridionale; mais il faut, dans ce cas, avoir soin d'entretenir le sol humide par des bassinages répétés. On sème en sol meuble, récemment et convenablement fumé, bien nivelé et pourvu d'une humidité qui le maintienne dans un état permanent de fraîcheur, on recouvre la graine avec de la terre légère, du terreau usé et surtout de la terre de bruyère ou, à son défaut, toute autre qui se divise facilement et ne devienne pas dure et compacte ; on la met en contact direct avec le sol, en la foulant avec le dos d'une pelle ou avec une planche. Depuis le moment du semis jusqu'à la levée de la

graine, ce qui a lieu au bout d'environ quinze à vingt-cinq jours, il faut entretenir la surface du sol dans un état de fraîcheur constante.

Vers la mi-juillet, c'est-à-dire quand le plant aura quatre ou cinq feuilles, à moins pourtant que l'aridité de la saison ne compromette le succès de l'opération, et alors il vaut mieux l'ajourner, fût-ce même de quinze jours ou d'un mois, on le repiquera en terrain convenablement amendé et le plus meuble possible, à environ 8 à 10 cent. de distance. On peut planter les quatre saisons, deux plants à la fois dans chaque trou, tandis que les races anglaises n'exigent qu'un seul plant, et l'on pourra pendant quelques jours protéger le jeune plant avec de grand paillis; mais le plus souvent de fréquents bassinages suffisent; car il faut, tout en le défendant contre l'action du soleil, ne pas le priver d'air. Au bout de 10 à 12 jours, quand le jeune plant a bien repris, on enlève le paillis, et on le laisse jouir des bienfaits de la chaleur du soleil qui lui est alors aussi favorable qu'elle lui eût été funeste avant sa reprise.

Dans les derniers jours d'août, ou plutôt dans le courant de septembre, on relève en motte le jeune plant et le remet en pépinière dans une terre également riche en humus et bien paillée; mais alors, à cause de la vigueur des plants et de la nécessité de leur donner plus d'espace pour en favoriser la végétation, on les plante à 20 centimètres de distance. L'opération du paillage, outre l'avantage qu'elle présente d'empêcher le sol de durcir ou de se battre, assure constamment la reprise du jeune plant; elle doit être considérée comme indispensable, chaque fois qu'on peut s'en procurer.

Quand le plant est bien repris, il faut détruire les mauvaises herbes qui menaceraient d'envahir le sol, et l'on épluche soigneusement chaque touffe; on enlève les herbes qui se trouveraient mêlées au plant et absorberaient à leur profit les sucs nourriciers destinés au Fraisier; on arrache les filets, les feuilles flétries et les fleurs qui se seraient développées prématurément. Pour empêcher que ces débris ne reprennent racine, on a soin de ne

pas les laisser sur le sol, mais on les dépose dans le sentier pour être enlevés et enfouies au loin. Dans un terrain qui n'est pas paillé et qui est battu par les pluies et les arrosements, il faut biner le sol.

C'est dans le cours de cette opération qu'on détruira les plants qui ne seraient pas identiques à la souche. Pour les Fraisiers des Alpes, la pureté de la race se reconnaît à leur prompte floraison, tandis que ceux qui ne sont pas francs sont plus lents à montrer le bouton, émettent plus de coulants, et, entre autres caractères, ils ont le feuillage plus étoffé, plus dentelé et le pétiole rougeâtre. Pour les Fraisiers de race anglaise, comme il est impossible de rien reconnaître avant qu'ils aient montré leurs fruits, on peut tout planter; cependant il est prudent de supprimer tous les plants qui développent une grande quantité de coulants avant de donner leurs fruits. Ce sont les sujets ainsi traités qu'on destinera à la plantation automnale; nous improuvons, comme inutile ou même nuisible, la précaution minutieuse de ceux qui sèment leurs Fraisiers en pots ou en terrine, ce qui ne produit jamais des plants si vigoureux que ceux cultivés en pleine terre, comme nous venons de le dire.

La reproduction par les filets ou coulants, est un mode abrégé qui ne diffère en rien du précédent, si ce n'est que lorsqu'on veut obtenir des plants pour l'automne, on laisse aux coulants la facilité de se développer jusqu'au moment où on les enlève pour les mettre en place. C'est encore l'unique moyen de reproduire les races qui sont sujettes à varier par la voie des semis. Ces filets sont pris sur des pieds bien francs qu'on aura réservés pour ce genre de multiplication, car dans tout autre cas la suppression des coulants est nécessaire à la production. On les laisse en place jusqu'à la fin de juillet ou au commencement d'août, époque où on les enlève pour les mettre en pépinière.

Les jardiniers qui cultivent la fraise des Alpes ont coutume de ne pas repiquer à l'automne le plant venu directement de semence, mais les filets qu'ils ont produits; le motif sur lequel ils se fondent est que les pieds-mères sont trop vigoureux, s'em-

portent en feuilles et en filets, et ne produisent que peu de fruits, que les fruits cachés sous une forêt de feuillage, mûrissent mal ou restent pâles et décolorés ; on peut substituer à cette méthode, qui est généralement pratiquée dans nos environs, celle du double repiquage qui a des avantages réels. Nous ferons seulement observer qu'il vaut mieux ne procéder à ce double repiquage que quand le plant, levé en motte, pourra rester en pépinière six semaines entières avant sa mise en place ; car, dans le cas contraire, il n'aurait pas le temps de reprendre, et se défendrait difficilement contre le froid. Si l'on n'avait pas assez de temps pour qu'il reprît, on se contenterait d'un seul repiquage. Nous ajouterons que le double repiquage est encore souvent une nécessité, parce que le terrain qui devra être planté en Fraisiers est occupé par d'autres végétaux jusqu'à l'époque où il sera prêt à les recevoir.

La reproduction par séparation des pieds ne convient que pour les espèces qui ne produisent pas de filets, comme le Fraisier Gaillon (fraise en buisson, ou des Alpes sans filets), pour les espèces rares dont on n'a qu'un petit nombre de pieds, ou quand on n'a pas eu le soin de préparer des plants. Mais il n'y a pas d'avantage à procéder ainsi, car les plantes souffrent toujours de cette séparation, aussi n'approuvons-nous pas ce genre de multiplication.

A la fin d'octobre et jusqu'au milieu du mois de novembre, lorsque des froids prématurés n'auront pas durci le sol et empêché tous travaux, on lève en motte, dans les pépinières, les touffes de Fraisiers provenant de semences ou de filets, qu'on aura eu grand soin d'empêcher de fleurir et de fructifier pour ne pas les énerver prématurément, et on les met en pleine terre sur des plates-bandes ou planches, à 40 cent. de distance pour les Fraisiers des Alpes, et 50 à 60 cent. pour les grosses espèces ; il faut avoir soin, comme cela a été dit lors du second repiquage, de veiller à ce que chaque touffe ne soit mêlée à aucune mauvaise herbe qui, en se développant, absorberait une partie de la nourriture du Fraisier. Quand la plantation est terminée, on

répand soit du terreau, soit de la terre neuve entre les touffes pour les rechausser.

Au printemps on donne une façon à la terre, pour ameublir le sol. Suivant la saison, on arrose autant que possible le matin ou le soir, car les Fraisiers demandent une terre constamment fraîche, sans excès d'humidité ; mais les Fraisiers sont des plantes assez rustiques pour ne pas exiger des soins si minutieux, et ils se contentent d'arrosements donnés à toutes les heures du jour ; cependant il faut observer le temps et éviter les arrosements du soir pendant les hâles brûlants et les chaleurs desséchantes, la fraîcheur des nuits, jointe à l'action réfrigérante de l'eau, durcissant la plante au détriment du fruit ; dans ce cas les arrosements du jour sont préférables. Les soins à donner consistent en petits binages ; et l'on doit apporter l'attention la plus scrupuleuse à supprimer les filets avant qu'ils soient enracinés, ce qui concentrera sur le pied-mère toute la puissance végétative et tournera au profit du fruit.

Quand on verra les fleurs apparaître et même avant, on couvrira le sol de paillis, afin de protéger le fruit naissant contre le contact du sol et de conserver l'humidité des arrosements.

Les horticulteurs attentifs doivent, à l'époque où ils font leur plantation, mettre en pépinière des Fraisiers destinés à fournir des coulants qui suppléeront aux manquants qui auront lieu dans les planches ou plates-bandes.

Nous n'approuvons pas la coutume qui fait employer les Fraisiers à faire des bordures; les résultats sont si peu avantageux qu'on n'a nul intérêt à procéder ainsi. On ne peut admettre en bordure que les Fraisiers des Alpes sans filets qui produisent beaucoup dans cette situation, bien que le fruit en soit moins gros que celui des Fraisiers à coulants.

Le but qu'on doit se proposer dans les soins qu'on donne aux Fraisiers est de leur faire émettre le plus de radicules qu'il est possible afin d'avoir des plantes bien portantes et vigoureuses. Quand on veut obtenir jusque dans l'arrière-saison des produits certains, on sacrifie les premières et les secondes fleurs des Frai-

siers des Alpes, opération qui a lieu au mois d'avril et au commencement de mai, et a pour effet de ne pas énerver inutilement une plante qui, à l'arrière-saison, serait hors d'état de produire des fleurs et, à plus forte raison, de nourrir des fruits.

On a, quand même, remarqué en général que les fleurs qui viennent immédiatement après les froids, sont souvent grêles et mal conformées et ne produisent que des fruits de qualité médiocre.

On comprend que cette pratique n'a pas lieu pour les fraises de race anglaise qui ne portent qu'une fois.

Les personnes qui ont des loisirs peuvent supprimer les fleurs des sommités des ombelles; les fruits qui resteront seront toujours plus beaux, mais c'est une longue opération.

La première production du Fraisier de tous les mois est suivie d'un repos qui dure une quinzaine de jours; pendant cette suspension de la végétation, les plantes reprennent de la force et elles recommencent à végéter et à fructifier pour ne plus cesser jusqu'à ce que les gelées viennent les arrêter; ce repos sera moins sensible si l'on a eu l'attention d'enlever les premières fleurs. On doit avoir attention, dans la direction qu'on donne à la fraise des quatre saisons, d'en réserver les produits pour le moment où les races anglaises auront donné les leurs.

La plantation de printemps aura lieu au mois de mars et pendant tout le mois d'avril; et l'on pourra avoir pleine récolte en juillet, en supprimant les premières et les secondes fleurs des fraisiers des Alpes, ainsi que les coulants.

La récolte des fruits doit avoir lieu le matin de très-bonne heure; car rien ne fatigue plus une plante que de la tourmenter par des secousses réitérées quand elle est exposée à l'action du soleil. Ce sera donc dans la matinée qu'on fera cette opération. Il convient, dans l'intérêt de la conservation des fruits, de les détacher avec leur pédicelle, ce qui en assure non-seulement la conservation, mais empêche qu'ils ne se flétrissent dans le transport, une autre raison, toute physiologique, est que les calices laissés sur les tiges absorbent encore sans utilité une nourriture qui pourrait tourner au profit des fruits en voie de maturité.

Les Fraisiers produisent plus tôt quand ils ont été plantés à l'automne. Quant aux fraises anglaises, elles ne produisent abondamment que la seconde année; cependant, quelques variétés méritantes, telles que la *Britsh queen*, la *Deptforth pine*, la *Princesse royale*, l'*Elton* et la *Keen's seedling*, produisent au bout d'un an.

Il ne faut pas, en général, conserver les Fraisiers plus de deux années dans les terres médiocres, mais dans une bonne terre on peut les conserver trois à quatre ans en ayant soin de les rechausser au printemps avec de la terre neuve; cette opération leur fait émettre des jeunes radicules qui leur donnent une force végétative nouvelle et leur fait produire encore de beaux fruits. Il ne faut pourtant pas les conserver plus longtemps, parce que les produits diminuent d'une manière notable; c'est du moins le procédé suivi en bonne culture et contre lequel ne peut prévaloir aucune raison théorique.

JAMIN (JEAN-LAURENT).

(*A continuer.*)

EXPOSITION HORTICOLE DU CHATEAU DES FLEURS.

L'ancien jardin d'hiver des Champs-Elysées a eu son exposition le 8 du mois dernier; mais il a manqué, pour qu'elle fût aussi brillante que le permettait la saison, que les horticulteurs aient été prévenus directement par des circulaires. Aussi un petit nombre d'entre eux s'est-il rendu à l'invitation du chef de cet établissement.

Il y a eu tant dans la conception que dans l'exécution de cette idée une précipitation qui a nui à l'effet d'une exposition horticole qui ne peut cependant manquer d'être belle à une époque où sont en pleine floraison les Dahlias, les Fuchsias, les Reines-Marguerites, les Roses et une multitude de plantes vivaces et de serre de toutes sortes. Cependant M. Cousin a eu, à l'imitation de ce que nous avons vu en Angleterre, l'ingénieuse pensée de dresser ses gradins sous une tente de coutil couverte en toile blanche, ce qui permettait à l'air de circuler librement et répandait une lumière douce très-favorable à la conservation des fleurs, qui étaient, le dernier jour, aussi fraîches que le jour qu'on les avait apportées. Les plantes, dont un certain nombre avaient été achetées au marché pour remplir les vides, étaient disposées sur trois gradins : un à droite, un à gauche, et un autre à deux pentes au centre de la tente, disposition, nous le répétons, essentiellement ingénieuse.

Quoiqu'il ait été ouvert un certain nombre de concours, les plantes qui dominaient étaient les Reines-Marguerites, qui s'y trouvaient en telle quantité, qu'on eût cru, au premier aspect, qu'il n'y avait rien autre chose que ces fleurs; aussi est il arrivé ce à quoi n'eût cependant pas dû s'attendre : le jury, composé de MM. Hardy, Schœn, Tripet-Leblanc, Mathieu, Lemichez, Bincas et Eustache, à la disposition duquel on avait mis deux médailles d'or et 10 médailles d'argent, voyant que la plupart

des concours faisaient défaut, a reporté sur les Reines-Marguerites les récompenses dont il était le dispensateur.

Tout le monde a dû être satisfait de cette singulière interprétation du programme ; car tous les exposants ont sans doute eu leur médaille.

Voici le résultat du travail du jury :

Première médaille d'or. M. Bertrand, pour un *Begonia fuchsioides.* Il avait exposé une belle et forte touffe d'*Anemone japonica* et un *Cuphea platycentra.*

Deuxième médaille d'or. M. Mathieu, pour une collection de plantes de serre chaude, parmi lesquelles on remarquait un *Æchmea fulgens* fort beau.

Médailles d'argent. M. Bacot, pour la plus belle collection de plantes en fleurs. Cet exposant avait apporté des Dahlias assez ordinaires, des Roses coupées et quelques fruits, entre autres une belle pomme, sous le nom de *Surwary king.*

M. Deshayes, pour une collection d'Éricas.

M. Jamin (Hyppolite), pour des Roses coupées.

M. Soutif, pour ses Dahlias coupés, toujours beaux et cultivés avec supériorité.

MM. Pampin, Mézard, Lepère et Tollet, pour des Dahlias coupés.

MM. Malingre, Guyard, Pampin et Pichereau, pour des Reines-Marguerites.

M. Frequel, pour ses Pensées.

M. Pichereau, pour sa collection de Fuchsias.

Le public, qui était nombreux, paraissait avoir été plus attiré par le concert donné le même jour que par l'exposition, qui, au demeurant, a été moins brillante que l'a annoncé si pompeusement la presse. Cependant nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée d'une exposition particulière, ce qui est de nature à donner à l'horticulture une impulsion favorable.

Du 24 au 26 doit avoir lieu, dans le même établissement, une exposition spécialement consacrée aux Dahlias.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE

DE PARIS.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur l'arrangement des produits variés et nombreux réunis dans la spacieuse orangerie du palais du Luxembourg : elle ressemblait en tous points à ce qu'on a vu les années précédentes ; nous ferons seulement observer que les groupes de végétaux réunis au milieu d'un espace rectangulaire, nuisent à l'effet général, ou plutôt le détruisent totalement et ne permettent pas d'en embrasser l'ensemble d'un seul coup-d'œil : c'est une barrière contre laquelle vient échouer l'avide désir de voir de l'amateur curieux : partout la vue est bornée par ces masses opaques et confuses qui lui servent d'horizon. Le milieu de la salle ne comporterait tout au plus que quelques groupes rares, mais élégants, qui contribueraient à la magie du tableau ; aussi, la décoration bien entendue du fond de la salle n'était-elle visible que quand on avait franchi l'épais massif du centre, et alors, il n'y avait plus d'effet perspectif. Nous pensons que rien ne rehausse le mérite d'une exposition, comme l'art qui préside à son arrangement.

Il y avait beaucoup de belles et bonnes choses, et certains genres y étaient représentés avec une véritable profusion.

M. Ryfkogel s'est distingué cette année par son beau choix de plantes : nous avons remarqué au milieu de sujets d'une grande force d'*Aralia pinnata* et *trifoliata*, une espèce d'introduction récente, (?) l'*Aralia longifolia*, arbuste à larges feuilles, d'une grande beauté. Ses *Agnostus integrifolia, Clethra macrophylla, Phyllarthron Bojerianum,* et un *Æchmea fulgens longifolia* en fleur, attiraient les regards des connaisseurs ; il y avait joint un *Cuphea platycentra* d'une dimension gigantesque.

A ce lot attenait un *Cattleya crispa*, chargé de fleurs, d'un effet si magique, que chaque visiteur lui payait un tribut d'hommages justement mérité.

M. Chantin, dont l'établissement est de si fraîche date, s'est présenté avec des plantes remarquables et d'une belle culture; nous avons distingué un beau *Barringtonia speciosa* et un *Latania sinensis*.

Le *Statice imbricata*, dont nous avons donné la figure dans notre numéro de Juin, y étalait ses larges panicules de fleurs d'un bleu tendre, et promet de soutenir dignement l'honneur de ce beau genre.

Le Jardin d'hiver brillait entre tous par la force des végétaux précieux qu'il avait envoyés à l'exposition : tels qu'un superbe *Caryophyllus aromaticus*, un *Theobroma cacao*, un *Cereus gladiatus*, de près d'un mètre de haut, un énorme *Echinopsis valida*, un *Crinum amabile* monstrueux, un *Nepenthes distillatoria* chargé de ses urnes élégantes, et deux *Orchidées* gracieuses et bizarres, telles qu'un *Cynoches chlorochilon* d'une grande beauté, et un bel *Oncidium crispum*.

Nous avons remarqué de bonnes plantes dans le lot de M. Bertrand, entre autres: son *Begonia fuchsioides*, sur lequel nous reviendrons, et son *Stachytarpheta aristata;* nous avons seulement entendu chacun manifester son étonnement de ce qu'il lui ait été accordé un premier prix pour son *Calystegia pubescens*, plante ancienne et répandue partout.

Nous signalerons parmi les plantes qui font une première apparition dans les collections, le *Weigela rosea*, dont nous parlerons plus longuement dans notre numéro du mois prochain, l'*Æschynanthus Paxtoni*, et le *Clianthus carneus;* on remarquait, dans le même lot, un superbe *Clerodendron devoniense*, un *Torenia asiatica* remarquable par sa force, un *Curcuma roscœana*, des *Gesneria macrantha*, hauts à peine de 15 centimètres, et pourtant chargés de fleurs, un bel exemplaire de l'*Heliotropium Voltairianum*, reconnu aujourd'hui, de l'aveu de tous les horticulteurs, comme une variété distincte et méritante, et de beaux gains de Verveines qui demandent un examen plus sérieux. Nous devons réhabiliter le *Sauraja spectabilis*, que certains horticulteurs ont déclaré indigne de figurer dans une

collection d'élite, et qui joint cependant à des fleurs blanches, qui ne sont pas dépourvues d'élégance, un superbe feuillage ; c'est par la même raison que nous condamnerons sans appel, la *Lobelia serrata*, dont le feuillage est ample et beau ; mais qui ne porte que des fleurs sombres et inapparentes.

Nous nous sommes demandé pourquoi le jury a donné un prix à une collection de *Fuchsias* anciens, assez négligemment cultivés, qui occupaient sur les gradins une place qui eût pu être mieux remplie. Il est permis de se montrer exigeant envers certains genres, et celui-là est du nombre.

Deux collections d'*Ericas* attiraient les regards : celle de M. Deshayes était moins belle et moins nombreuse que celle de son compétiteur ; ces dernières se distinguaient surtout par une culture bien entendue, et l'on remarquait entre ces formes étranges et ces coloris brillants, les *cerinthoides major* et *elata*, l'*arbuscula*, les *porcelainiana*, etc.

M. Bertin, de Versailles, n'avait envoyé, de sa riche collection, que des chênes et des houx ; nous citerons, parmi les *Ilex*, les espèces *aquifolia pendula*, *excortica*, *gigantea*, *crocea*, *prinoides* ; et les *Quercus acuminata*, *coccinea laciniata*, *gramontia*, *spicata*, *imbricaria* et *ilex integrifolia*.

Nous ne dirons que peu de chose des collections de plantes vivaces trop peu répandues, et que les horticulteurs qui se sont livrés à cette spécialité cultivent avec habileté ; nous avons remarqué sous le n° 1897, le joli *Phlox madame Joly*, qui est une plante hors ligne. M. Lierval mérite des encouragements pour les soins qu'il apporte à sa culture. Il cultive surtout avec succès les *Delphinium sinense*, dont il a un grand nombre de variétés à fleurs simples et doubles, d'un coloris distingué. Nous ne citerons, parmi les plantes qu'il a exposées, que son *Pentstemon speciosum*, qui se distinguait par sa vigueur, et un bel échantillon de *Valisneria spiralis*.

Les *Dahlias* étaient en assez grand nombre, et il est à regretter qu'il n'y ait pas eu de concours pour ce beau genre ; il y en avait bien un pour les semis, mais il est étonnant qu'aucun

prix n'ait été décerné, car il y avait parmi les gains de cette année des plantes réellement méritantes.

Les *Roses* étaient plus nombreuses que les Dahlias, et une révision de tout ce qui était exposé demanderait un article d'une grande étendue. Nous citerons parmi les nouveautés et les plantes remarquables : le *Géant des batailles*, *Léonie Verger* et le *Pompon de sainte Radegonde*, hybrides remontants; parmi les Bourbons : *Sepintarus*, *Deuil du duc d'Orléans*, *Lewson Gover*, *Justine* (Rousseau); parmi les noisettes : *Ophirie*, qui est portée sur les catalogues sous les noms d'*Ophérie* et d'*Ophélie*; parmi les thés : *Eugénie Desgasches*, qui n'est pas nouvelle, mais rare, et se distingue par la fraîcheur de son coloris ; et parmi les hybrides qui remontent moins franchement, le *Comte de Montalivet*. M. Fontaine a obtenu cette année une assez grande quantité de roses de semis qui demandent à être revues pour être jugées.

Les *Reines-Marguerites* n'ont pas fait défaut; il y en avait plusieurs lots très-forts. Nous citerons en première ligne la collection de M. Malingre.

MM. Bossin et Louesse ont exposé une belle collection de *Balsamines*, larges, très-doubles et d'une grande variété de coloris.

Nous mettrons en tête des fruits la belle collection d'orangers, bigaradiers, limettiers, limoniers et cédratiers de M. Devilleneuve de Montgeron. On admirait les fruits monstrueux de la *Lumie poire de commandeur* et du *Cédratier des Juifs*, le *Bigaradier pomme d'Adam*, et les fruits si singuliers des *bigaradiers bizarres*. Il y avait parmi ces fruits des cédrats de Rome et de Paris, modelés en cire, ce qu'on aurait dû indiquer.

Les fruits à pepins étaient si nombreux qu'il est impossible d'en passer une revue minutieuse. Nous citerons seulement, parmi les nouveautés, la poire *Frédéric Lelieur*, gain de 1847, obtenue des semis de Van Mons ; parmi les semis d'Espéren non encore dans le commerce, les fruits remarquables *Beurré Bretonneau*, *Princesse Charlotte de Brabant*, *Bergamote*

soldat et *Bon Gustave :* les trois dernières sont des gains de 1846.

On admirait le volume et le coloris de la belle pomme *Saint-Sauveur* qui est depuis peu d'années dans le commerce et mérite d'être répandue.

Il y avait en nouveautés, parmi les fruits à noyau, la *Prune Diadême*, la *Pond's Seedling*, la *Kœtche*, la *Mirabelle d'octobre* et le *Drap d'or d'Espéren.* Une des nouveautés les plus méritantes est la pêche en plein vent *Reine des vergers*, fruit de première grosseur et d'une qualité qui ne le cède à aucune autre. En voyant les collections nombreuses envoyées de divers points de nos environs, même du département de la Somme, on reconnaît que la culture des fruits est en progrès chez nous. Non-seulement les fruits sont beaux, mais les procédés de culture sont perfectionnés. Les amateurs compétents et les horticulteurs admiraient comme une grande nouveauté (sous le n° 1207) des poiriers de deux ans formés en palmette, d'une vigueur de végétation extraordinaire et d'une perfection de forme tout-à-fait irréprochable.

M. Barbot avait exposé une belle collection de *Raisins*, parmi lesquelles nous citerons comme remarquablement beaux les variétés *Gros coulard*, *Gromier du Cantal*, *Chasselas noir musqué*, *Bourdalais* et *Trousseau.*

M. Houlette de Stains avait envoyé deux magnifiques *cantaloups*, cultivés en pleine terre, et qui ne le cèdent en rien à ceux cultivés sur couche.

Les *Légumes* étaient en assez grand nombre et en général très-bien cultivés. Nous avons remarqué dans le lot exposé par le jardin d'expériences de la Société deux pieds de *piment doux d'Espagne* d'une énorme grosseur.

Plusieurs horticulteurs ont exposé des *patates*, dont quelques-unes fort belles. La culture de cet excellent tubercule se propage et se perfectionne.

Nous ne devons pas omettre de citer parmi les raretés un fruit de *Passiflora quadrangularis*, du volume d'un melon maraî-

cher et pesant 2 kilog. 1/2; des fruits de *Nelumbium speciosum* envoyés par le jardin botanique de Montpellier; un *Noyer à feuilles laciniées*, envoyé par M. Jaloustre, de Clermont-Ferrand; deux pieds de *maïs gigantesque*, cultivés par M. Jacquin jeune, et qui n'offrent d'autre intérêt que la curiosité; car des végétaux de 5 à 6 mètres exigeraient des tuteurs, et seraient loin de compenser par le produit les frais de main d'œuvre auxquels ils entraîneraient. M. Courtois, de la rue de la Muette, avait envoyé ses beaux *camellias* chargés de fruits, et qui passent toute l'année dehors, en caisse et sans abri.

La partie *artistique* de l'exposition a été brillante, et ne comptait pas moins de 80 sujets, dont quelques-uns très compliqués. Nous avons vu avec plaisir qu'un des artistes chargé des études du *Portefeuille* a obtenu une récompense. Parmi les aquarelles réunissant des plantes de collection, nous avons remarqué un tableau de M. Bévalet, contenant une collection de *pensées*, et une autre de madame Palm (Elisa Cornuel), renfermant 41 variétés d'*Azalées* peintes d'après nature chez un de nos sociétaires.

La partie *industrielle* ne présentait aucune nouveauté.

Le public qui se pressa en foule pendant trois jours dans l'orangerie du Luxembourg, et l'intérêt avec lequel chacun visitait ces riches et brillantes collections de végétaux, est le témoignage le plus certain d'approbation que puissent désirer les horticulteurs.

CALENDRIER HORTICOLE.

OCTOBRE.

Les travaux qui ont lieu dans ce mois sont faits en vue des récoltes du printemps, car les frimas qui approchent ne permettent plus de compter sur la continuation des beaux jours ; on commence les labours d'hiver, remue les terres qui demandent à l'être, quand on veut changer la disposition d'un jardin, fait les trous d'arbres et même, si l'on est pressé, commence les plantations, sépare les bordures ainsi que les touffes de plantes vivaces, émonde et élague les arbres rustiques, tond les haies, couvre les plantes qui craignent les premiers froids et récolte les fruits, les graines et les légumes qu'on veut conserver dans la serre et le fruitier. Le soir, on s'occupe à faire ou réparer ses paillassons, afin d'être en mesure de couvrir ses châssis et ses serres quand la température l'exigera ; on a dû également réparer et mettre en ordre les panneaux, pour couvrir les plantes qu'on veut forcer.

Jardin potager. — COUCHES. — Au commencement de ce mois, on chauffe les asperges vertes. Dans la seconde quinzaine, on plante sur couche ou sur ados, sous châssis ou sous cloche, la laitue petite noire, semée dans les premiers jours de septembre.

ADOS. Dans la première quinzaine, on sème de la laitue petite noire et de la romaine verte; quinze jours après le semis, on repique le plant sous cloche. Vers le quinze, on sème de la laitue rouge. Dans la seconde quinzaine, on sème de la laitue gotte. Vers la fin du mois, on sème de la romaine grise et blonde.

PLEINE TERRE. On sème de la mâche régence, et l'on continue de semer des épinards, de la mâche de Hollande, et du cerfeuil. On divise les touffes d'oseille vierge et on les replante immédiatement, et met en place les Fraisiers de semis ou de coulants. On commence à faire blanchir la chicorée sauvage. Vers la fin du mois on repique l'ognon blanc semé dans la seconde quinzaine d'août.

Jardin fruitier. Les soins à donner aux arbres fruitiers sont nuls : il faut les laisser en repos jusqu'au moment de la taille ; on ne doit plus s'occuper que de récolter les fruits dont ils sont chargés, ce qu'il faut avoir soin de ne faire que par un temps sec et à mesure que l'on voit dans chaque espèce la végétation cesser. Il faut aussi marquer les arbres qu'on se propose de

déplanter, pour les lever le mois suivant, et l'on peut commencer à défoncer et fumer le terrain qu'on se propose de planter, ce qui aura lieu dans un moment favorable.

Jardin d'agrément. Il faut s'occuper activement de nettoyer les plates-bandes, que l'on laboure et fume, et de ramasser les feuilles qui jaunissent et tombent ; c'est le moment de couper les tiges des plantes vivaces qui ont cessé de fleurir. On sème en place les pieds d'alouette, les pavots, les giroflées de Mahon, les adonides, les cynoglosses, les silénés ; on arrache et laboure la place qu'ont occupée les balsamines, reines-marguerites, œillets et roses d'Indes, coreopsis, etc., et l'on plante sur-le-champ les mufliers, œillets de poète, campanules, scabieuses, polémoines, etc., qui devront fleurir au printemps ; on met en pots les giroflées grosse espèce et quarantaine, afin de pouvoir les rentrer pendant les gelées ; on plante les jacinthes, les iris d'Espagne et d'Angleterre, les tulipes, les scilles, l'ail doré, les crocus, les phalangium liliastrum, le narcisse des poètes, etc.

On refait les bordures de mignardise, marjolaine, thym, hyssope, etc., sèvre les marcottes d'œillets, qu'on plante en pots ou en pleine terre, et relève les glaïeuls plantés au printemps.

Dès que les premières gelées se font sentir, on relève de terre les dahlias, erythrines et cannas, et les dépose dans l'orangerie ou dans une cave bien sèche pour passer l'hiver.

Serres et orangerie. Dans la première quinzaine, on rentre les pelargonium, et dans la seconde, à moins que le froid ne se fasse sentir d'une manière trop intense, les lauriers roses, les orangers et les grenadiers; cependant, il est plus prudent de les rentrer avant que le froid ne les saisisse ; car ils souffrent souvent de la fraîcheur des nuits et de l'humidité glacée qui sature l'atmosphère. L'ordre à suivre dans l'orangerie est de mettre en avant les grenadiers et les lauriers roses, qui exigent de la lumière, et par derrière, les orangers qui, plus rustiques, s'accommodent d'une seconde place. Quand les plantes sont rentrées, on bine la terre des pots et leur donne de légers arrosements.

On refait les couches de tannée et y enfonce les pots des plantes dont l'hiver est l'époque de végétation et de floraison. Les plantes de serre chaude qui ne demandent pas la tannée, sont disposées sur des tablettes ou sur le sol, suivant leur rusticité, et les plus délicates, qui ne peuvent végéter sans lumière, sont placées sur des tablettes, près du jour.

C'est encore le moment de greffer et de bouturer les camellias.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Vanda violacea. Lindl. Quoique cette Orchidée soit introduite depuis six ans, ce n'est qu'en février 1846 qu'on a pu en figurer la fleur. C'est à M. Cuming qu'on en doit l'introduction en Europe : il l'a envoyée de Manille. La *Vanda violacea* a les feuilles canaliculées, obliquement coupées, arrondies; elle donne des grappes multiflores, denses et pédonculées, les sépales sont obovales, obtus, planes, incurvés, plus étroits que les pétales, le labelle est oblong, plane et apiculé, portant cinq plis relevés; l'aire du stigmate est pubescent intérieurement. La couleur des fleurs est le blanc pur tacheté de violet clair, l'extrémité de chaque sépale et pétale porte une large macule unique et un petit nombre de taches de peu d'étendue répandues sur leur surface. Le labelle est entièrement violet. Les fleurs ont une odeur faible et assez désagréable, qui n'est cependant perceptible que quand on s'approche très-près. (*Bot. reg.*, juin 1847.)

Vanda cœrulea. Quoique nous possédions en Europe plusieurs espèces de Vanda d'une grande beauté, la plus belle n'y est cependant pas encore connue. Cette magnifique Orchidée, la plus splendide peut-être de toutes les Orchidées indiennes, a été trouvée par M. Griffiths sur les collines de Khasya ou de Cousya, et il l'adressa à M. Lindley à l'état sec. Ses fleurs sont aussi larges que celles de la *Vanda teres*, et le feuillage aussi beau que celui de l'*Aerides odoratum;* elles ont 15 cent. de long sur 3 de large, portent à leur extrémité deux lobes égaux, et chaque lobe est aigu, de telle sorte qu'il semblerait qu'un morceau en a été enlevé avec un emporte-pièce. Sa fleur forme un épi dressé. Sa tige porte quatre épis longs de 20 à 25 cent. et de chacun 9 à 12 fleurs. Chaque fleur à de 10 à 12 centimètres de diamètre, et comme elles ont pu se retirer en séchant, elles doivent avoir au moins un pied de circonférence. Comme dans toutes les espèces de ce genre, le labelle est petit, il a 2 centimètres de longueur, est étroit, muni d'un éperon court et est bilobé à la pointe. Sa surface est coupée par trois plis parallèles, profonds et perpendiculaires, et les lobes latéraux sont triangulaires et acuminés à la base. (*Id.*)

Cleisostoma spicatum. Orchidée de Bornéo à feuilles longues et larges; les fleurs, rouges et jaunes, sont disposées en épis courts et ovales; les fleurs sont velues, le labelle est muni d'un éperon obtus plus long que lui, et porte au milieu une crête aiguë, et à la face postérieure une dent bilobée; les lobes sont très-aigus et denticulées. (*Id.*)

Megaclinium velutinum. Il se distingue du *M. falcatum*, par ses sépales qui sont veloutés intérieurement. Les fleurs sont d'un pourpre profond aussi bien que le rachis, à l'exception des sépales supérieurs et des pétales, qui sont d'un jaune foncé. Il a été importé par MM. Loddiges, du cap de Coast-Castle. (*Id.*)

Dendrobium chrysotoxum. Lindl. Cette nouvelle espèce de *Dendrobium* appartient à la section des *Dendrocoryne*, dont les pseudobulbes anguleux sont uni ou multi articulés, et qui semblent former un passage du genre *Bolbophyllum* au genre *Dendrobium*. Ce groupe comprend, parmi ses principales espèces, les *Dendrocoryne densiflorum*, *Griffithii*, *aggregatum*, *tetragonum*, *Veitchianum*, *speciosum*, et quelques autres espèces mises primitivement dans le genre *Desmotrichum*. Cette section a pour caractéristique un labelle déchiqueté en brosse. Le *D. chrysotoxum* importé des Indes-Orientales, par MM. Henderson, est d'une grande beauté; il diffère du *densiflorum* par ses pseudobulbes multicostulés, ses bractées courtes et son labelle frangé, pubescent, mais non velu; du *D. Griffithianum*, par son labelle arrondi, émarginé et frangé, et de l'*aggregatum*, par les mêmes caractères, ainsi que par ses gros pseudobulbes claviformes et polyphylles. Les feuilles sont oblongues, horizontales et coriaces; les fleurs, en grappes lâches, grêles et recourbées en arc, bractée basilaire, petite, spathacée ; bractées florales très-petites et herbacées, sépales et pétales plats, oblongs, très-obtus, planes, les pétales deux fois plus longs que les sépales; labelle indivis, cucullé, arrondi, pubescent, finement pectiné et fimbrié sur ses bords; la fleur est d'un beau jaune d'or et le centre du labelle coloré d'un beau rouge ferrugineux. (*Bot. reg.*, juillet 1847.)

Dendrobium Egertoniæ. Cette nouvelle espèce, cultivée par sir Th. Egerton, se rapproche beaucoup du *D. mesochlorum;* mais les fleurs sont moitié plus petites, les sépales sont d'un carmin pâle à l'extérieur; on distingue à peine une tache pourpre à l'extrémité des pétales et du labelle et le centre du labelle est d'un jaune foncé au lieu d'être vert; de plus, il n'a pas de tubercule à l'extrémité postérieure de l'éperon, et le labelle n'est pas frangé, excepté à sa base. Les fleurs de cette espèce répandent, le soir, une odeur agréable. Cette plante a été envoyée à sir Egerton, du Jardin botanique de Serampour. (*Id.*)

Dendrobium mesochlorum. C'est à MM. Veitch qu'on doit l'introduction de cette nouvelle espèce originaire de l'Inde, et elle leur a valu la médaille, dans la dernière exposition de la Société d'horticulture. Quoique privé d'un support bulbeux, ce beau *Dendrobium* ressemble beaucoup au *D. crumenatum.* On n'a pu le rapporter à aucune espèce du genre *Onychium* du docteur Blume, bien qu'il lui appartienne réellement. Les fleurs sont blanches, de la grandeur de celles du *crumenatum* avec une tache violette à l'extrémité des pétales et du labelle, et dans le centre de ce dernier, une tache verte. L'odeur, quoique faible, en est agréable. (*Id.*

Onobrychis radiata. D.C. (*Hedysarum radiatum.* Derf.; *H. Buxbaumii.* Rich.) Cette nouvelle espèce de sainfoin, a la tige dressée, couverte d'une hispidité rare et douce ; les feuilles sont ovales, obtuses, mucronées, velues en dessous, les fleurs, disposées en épi cylindrique, ont les ailes sagitées, deux fois plus courtes que le calice,

lequel est velu ainsi que le fruit. Originaire des collines rocailleuses du Caucase, d'où il a été envoyé des graines à la Société d'horticulture, par le docteur Fischer, il est commun aux environs de Tiflis et fleurit en été. C'est une plante remarquable par ses grappes de fleurs blanches marquées d'une tache jaune au milieu de l'étendard. Dans nos jardins, c'est une plante vivace, rustique, qui s'élève à environ un pied, et préfère une terre franche, riche, et une situation plutôt sèche qu'humide, surtout en hiver. On la multiplie de semences, et les jeunes sujets ne fleurissent que la seconde année. L'*O. radiata* donne ses fleurs de la fin de juin au commencement d'août. (*Id.*)

Spiræa pubescens. Turcz. Cet arbuste, rapporté de Chusan par M. Fortune jeune, paraît identique au *Spirœa pubescens* Bunge, dont la Société d'horticulture de Londres a reçu un sujet du Muséum impérial de Saint-Pétersbourg. C'est un petit arbuste grisâtre, de 2 pieds de haut, portant de petites ombelles de fleurs d'un blanc pur et légèrement odorantes. Il peut être comparé, pour l'habitus, à un *Spirœa opulifolia* de chétive venue. Ses feuilles adultes ont environ un pouce et demi de long, elles sont très-ridées, cunéiformes et entières à la base, inégalement dentées à la pointe et tapissées en dessous d'une lanuginosité qui devient couleur cannelle avec l'âge. Les feuilles supérieures qui accompagnent les ombelles sont ovales oblongues et moins inégalement dentées. Cette Spirée paraît être de pleine terre; elle croît dans tous les jardins dont le sol est fertile. On peut l'employer à la décoration des jardins en la plantant dans une situation abritée, et à une exposition chaude. (*Id.*)

Mespilus racemosa. M. Fortune n'a pu apporter vivante en Europe, une seconde espèce d'Amelanchier qu'il trouva dans le nord de la Chine; elle est beaucoup plus belle que le *M. japonica* et parfaitement distincte. Dans son herbier, elle est désignée sous le nom d'arbuste d'ornement nain. Ce *Mespilus* porte de longues grappes de fleurs blanches, avec de larges pétales et il est complètement glabre dans toutes ses parties. Le calice, qui est en partie pétaloïde ajoute encore à la beauté de cette plante. Il est décrit ainsi : *M. racemosa*, feuilles très-glabres, les jeunes oblongues, mucronées, étroites à la base, grappes multiflores glabres, calice, à lacinies ovales, aiguës, pétaloïdes, dentées, carpelles nus. (*Id.*)

Phalænopsis amabilis (*Epidendrum amabile; Angrœcum album majus.*) Cette magnifique Orchidée, déjà ancienne, puisqu'elle est introduite dans nos serres depuis une dizaine d'années, est venue de Manille, d'où l'a importée M. Cuming. C'est une des plus belles plantes de cette famille, et une des plus florissantes, car elle est restée en fleurs dans le Jardin royal de Kew pendant tout l'hiver de 1846 à 47. Mais cette exubérance florale la fatigue à un tel point qu'on est obligé d'en supprimer des panicules entières, opération d'autant plus utile qu'elle ne croît pas rapidement. Découverte d'abord à Amboine par Rumphius, puis par Blume à Java, elle existe sans doute dans toutes les îles de l'Archipel malais. Le *Ph. amabilis* n'a pas de pseudobulbes; ses feuilles sont larges, épaisses, elliptiques, et d'un vert obscur, le pédoncule floral est long et pendant; les fleurs sont larges, d'un blanc très-pur, qui se colore de jaune pâle avec les progrès de la floraison; le labelle seul est strié et tacheté de rouge et de jaune. Les sépales sont ovales, les pétales subrhomboïdes largement étalés, et de plus de deux pouces de diamètre. Il croît sur le tronc

des arbres, dans les forêts indiennes, et attaché par des racines fibreuses, robustes et blanchâtres. (*Bot. mag. mai*)

Ruellia Purdieana La ressemblance de cette belle Acanthacée avec le *R. bracteata* de Brown, a porté M. Hooker à la rapporter au *G. Ruellia*, assez difficile à reconnaître au milieu de la confusion des genres de cette famille. C'est un arbuste d'environ 35 à 50 cent., glabre, à rameaux subtétragones, verts, à feuilles opposées, pétiolées, ovales, amincies, penninerves, entières; fleurs terminales et géminées, munies à leur base de deux bractées presque de même longeur que la fleur, calice petit à cinq segments subulés; corolle à tube allongé, incurvé, s'élargissant successivement au sommet, à cinq segments presque égaux, d'un beau cramoisi lilacé. Il fleurit de bonne heure et à différentes époques de l'année, et se multiplie facilement de boutures. (*Id.*)

Marsdenia maculata. Longtemps cultivée dans les serres du Jardin de Kew comme une nouvelle Asclépiadée envoyée de la Trinité par feu M. Lockart, on en reçut successivement des sujets en état de fleurir de MM. Lacombe, Pince et comp., et en 1834 de M. Purdie, qui la découvrit dans les plaines de Santa-Martha, dans la Nouvelle-Grenade. C'est une plante grimpante à rameaux robustes, à feuilles opposées, cordées, longues d'environ 20 à 25 cent., larges de 10 à 12, tachetées de jaune pâle comme les feuilles de l'*Acuba Japonica*, mais à taches moins confluentes. Fleurs en tête hémisphérique, formant une ombelle presque sessile, dont les fleurs sont d'un pourpre violacé, verdâtres dans leur jeunesse, et d'une contexture charnue comme les fleurs d'Hoya. Le diamètre de la fleur est de 2 cent. Le calice est obscurément duveteux, à sépales elliptiques; la corolle, dont le tube n'est pas plus long que le calice, a les segments arrondis et ciliés. (*Id.*)

Ipomæa muricata, Cav. (*Ip. armata*, Roem.; *Convolvulus capillaceus*, H. B.; *Cantua tuberosa*, Roem. et Sch.; *Ipomopsis tuberosa*, Willd.; *Ip. verticillata*, Schlecht.; *Ip. capillacea* et *Leptocallis quinata*, Don.). Cette petite convolvulacée, qui paraît abondante au Mexique et dans la Colombie, a été envoyée de la Nevada de Santa-Martha, dans la Nouvelle-Grenade, par M. Purdie, et a fleuri à Syon et dans le Jardin de Kew au mois d'octobre 1845. Elle a des racines fusiformes et tuberculeuses, qui émettent une ou plusieurs tiges garnies de rameaux isolés et flexueux. Feuilles sessiles, longues à peine de 3 cent., glabres, multifides, divisées en cinq segments au plus, filiformes ou subulées, paraissant verticillées si on les observe superficiellement; pédoncules courts, axillaires et solitaires, calice à cinq segments, dont deux plus courts; corolle à tube allongé; limbe étalé et plissé, d'un joli lilas tirant sur le rose. (*Id.*)

ASPASIA ODORATA

Maubert pinx. *Gérard col.* *Annedouche sculp.*

[illegible] ÉPIDENDROIDES (1).

[illegible]

[illegible] MONANDRIE.

[illegible]

Caract. [illegible]

[illegible]

C'est pour la première fois qu'a fleuri sur le continent cette gracieuse orchidée, type d'un genre qu'on a séparé des *Miltonia*, à cause de l'adhérence du labelle au gynostème, caractère qui lui a fait donner le nom d'*Epidendroides*. Originaire de Guatemala et de la Colombie, [illegible] en Europe par M. Skinner [illegible], en 1842, dans le jardin [illegible], à Pentlands [illegible].

[illegible] *Mil-* [illegible] lancéolées, [illegible] les sépales sont striées [illegible] étalées, [illegible] transversalement [illegible] les pétales sont [illegible] d'un beau ver-dâtre, avec [illegible] labelle à trois lo-bes; les [illegible] le lobe moyen, grand

(1) [illegible]

AERIDES ODORATA

ASPASIA EPIDENDROIDES (1).

(Aspasie épidendroïde.)

Classe :
GYNANDRIE.

Ordre :
MONANDRIE.

Famille naturelle :
ORCHIDÉES.

Tribu :
VANDÉES.

CARACT. ESSENT. Périgone à folioles étalées, égales; les extérieures latérales, libres, connées à leur base et postérieurement avec les intérieures; Labelle oblong, concave, sans éperon, obsolètement quadrilobé, subconné avec le gynostème; Gynostème parallèle au labelle, semi-cylindrique, émarginé; pollinies 2, pyriformes, sillonnées postérieurement, caudicule plane, cunéiforme, glandule petite.

Plantes herbacées originaires de l'Amérique tropicale-occidentale ; epiphytes, caulescentes pseudobulbeuses, à feuilles subcoriaces, inflorescence en épis radicaux et plus courts.

Syn. *Miltonia epidendroides.*

C'est pour la première fois qu'a fleuri sur le continent cette gracieuse orchidée, type d'un genre qu'on a séparé des *Miltonia*, à cause de l'adhérence du labelle au gynostème, caractère qui lui a fait donner le nom d'*epidendroides*. Originaire de Guatemala et de la Colombie, elle a été envoyée en Europe par M. Skinner et a fleuri pour la première fois en Angleterre, en 1842, dans le jardin de Kew, et chez M. Dillwyn, à Pentlegar.

Les pseudobulbes des *Aspasia* sont semblables à ceux des *Miltonia*; les feuilles, au nombre de deux, sont ovales-lancéolées, striées en dessous par une nervation saillante ; les sépales sont étalés, linéaires-oblongs, aigus, d'un jaune verdâtre, coupés transversalement par de larges macules d'un pourpre obscur ; les pétales sont étalés, étroits, obtus, concaves, d'un brun verdâtre, avec des macules transverses et bistrées ; labelle à trois lobes : les deux latéraux petits et renversés; le lobe moyen, grand,

(1) Ce genre porte le nom de la célèbre courtisane grecque qui fut aimée de Périclès.

triangulaire, frangé sur son bord inférieur, d'un blanc translucide avec une macule violette et nuancée qui s'étend en cercle sur les lobes latéraux; gynostème court et dressé, blanc, lavé de pourpre au sommet, opercule en casque et surmonté d'une crête.

L'*Aspasia epidendroides* que nous avons vue en fleur au mois de mai chez M. Morel, et qui dure de trois à quatre semaines, est très-florissante quand elle est forte, et réussit mieux en corbeilles et suspendue que par tout autre mode de culture. Elle réunit à l'agrément de sa fleur, qui est d'une facture gracieuse, une odeur suave composée du parfum de la fleur d'orange et de la vanille.

PELARGONIUM

Reine des Français.

Constans pinx. *Gérard col.* *Oudot sculp.*

PELARGONIUM REINE DES FRANÇAIS.

Classe : DÉCANDRIE.

Ordre : PENTAGYNIE.

[illegible]

[illegible]ÉES.

[illegible] Calice [illegible], prolongé à sa partie inférieure en un éperon creux; pétales 5, [illegible] alternant avec les divisions du calice; Étamines [illegible] avec les pétales, soudées inférieurement en tube, inégales, [illegible], filaments comprimés, les inférieurs souvent les plus longs; anthères introrses, biloculaires, à déhiscence longitudinale, caduques; Ovaires 5, [illegible], biovulés; adnés à la base d'un gynophore [illegible] [illegible] [illegible].

Plantes herbacées [illegible] nombreuses au Cap de Bonne-Espérance, [illegible] l'océan [illegible] entières ou [illegible], géminées à la base des pétioles; [illegible] axillaires ou [illegible]; à fleurs le plus [illegible].

Ce genre a été divisé en douze sections que nous énumérerons succinctement.

1re Sect. *Hoarea*, Sw. 2. *Dimacria*, Lindl. 3. *Cynosbata*, D. C. 4. *Peristera*, D. C. 5. *Otidia*, Lindl. 6. *Polyactium*, D. C. 7. *Isopetalum*, Sw. 8. *Campylia*; [illegible] en deux sous-sections; *a. Campylia*; *b.* [illegible], [illegible] D. C. 10. *Jenkinsonia*, Sw. 11. [illegible], Lindl. 12. *Pelargium*, D. C. divisé par ce botaniste en trois sous-sections, *Ciconia*, [illegible] et *Anisopetala*.

Il est [illegible] des croisements et [illegible] porté à plusieurs [illegible] primitifs qui sont [illegible].

Obtenue en 1846 par M. [illegible] d'*Anaïs*, cette brillante variété a été jugée par les amateurs, digne de prendre place dans une collection d'élite.

C'est une plante plus forte dans toutes ses proportions que la *Queen* [illegible] (Shepherd); les feuilles en sont grandes, à cinq lobes [illegible], denticulées, d'un vert tendre, à pédoncules longs et [illegible]; ombelle de cinq à six fleurs garnie à sa base d'un

---

[illegible], par allusion à la ressemblance du fruit de cette plante avec le bec [illegible].

PELARGONIUM

Reine des Français

PELARGONIUM REINE DES FRANÇAIS.

Classe : DÉCANDRIE.

Ordre : PONTAGYNIE.

Famille naturelle :

GÉRANIACÉES.

CARACT. ESSENT. Calice quinquepartite à sépales subégaux, prolongé à sa partie inférieure en un éperon creux; pétales 5, quelquefois 3 ou même 2 par avortement, alternant avec les divisions du calice; Étamines 10, insérées avec les pétales, soudées inférieurement en tube, inégales, partiellement ananthères; filaments comprimés, les inférieurs souvent les plus longs; anthères introrses, biloculaires; à déhiscence longitudinale, caduques; Ovaires 5, oblongs, uniloculaires, biovulés; adnés à la base d'un gynophore colonnaire un peu plus court que les styles; styles filiformes, stigmates latéralement introrses; Capsules 5, oblongues, uniloculaires, monospermes.

Plantes herbacées acaules ou caulescentes, ou sous arbrisseaux souvent charnus; très nombreux au Cap de Bonne-Espérance, rares à la Nouvelle-Hollande et dans les îles de l'océan Atlantique austral; à feuilles opposées, ou les supérieures alternes, pétiolées, entières ou diversement découpées; à stipules foliacées ou scarieuses, géminées à la base des pétioles; à pédoncules oppositifoliés ou axillaires, rarement alaires ou radicaux; à fleurs le plus souvent ombellées; ombelles simples, involucrées.

Ce genre a été divisé en douze sections que nous enumérerons succinctement.

1re Sect. *Hoarea*, Sw. 2. *Dimacria*, Lindl. 3. *Cynosbata*, D. C. 4. *Peristera*, D. C. 5. *Otidia*, Lindl. 6. *Polyactium*, D. C. 7. *Isopetalum*, Sw. 8. *Campylia;* Sw. divisée par Lindley en deux sous-sections; *a. Campylia; b. Phymatanthus*, Lindl. 9. *Myrrhidium*, D. C. 10. *Jenkinsonia*, Sw. 11. *Chorisma*, Lindl. 12. *Pelargium*, D. C. divisé par ce botaniste en trois sous-sections, *Ciconia, Isopetaloidea* et *Anisopetala.*

Il est impossible de suivre, au milieu des croisements et jeux sans nombre qui ont porté à plusieurs centaines de variétés les accidents de ce genre, la filiation des types primitifs qui sont tout-à-fait dénaturés.

Obtenue en 1846 par M. Chauvière, dans un semis de graines d'*Anaïs*, cette brillante variété a été jugée par les amateurs, digne de prendre place dans une collection d'élite.

C'est une plante plus forte dans toutes ses proportions que la *Queen Victoria* (Shepherd); les feuilles en sont grandes, à cinq lobes arrondis, denticulés, d'un vert tendre, à pédoncules longs et villeux; ombelle de cinq à six fleurs garnie à sa base d'un

---

(1) Du grec πελαργός cigogne, par allusion à la ressemblance du fruit de cette plante avec le bec de ces oiseaux.

involucre à divisions aiguës et villeuses; pédicelles courts et violets; divisions calicinales étroites, vertes, très-aiguës et couvertes d'une villosité douce et molle; fleurs larges de 4 centim., dont les deux pétales supérieurs sont arrondis, renversés, légèrement ondulés sur leurs bords et mucronés au sommet, à onglet allongé; les trois pétales inférieurs plus étroits; la couleur générale est un fond blanc pur, avec deux larges macules amaranthe velouté vif, veinées de pourpre; filets des étamines et style d'un blanc rosé; anthères violettes.

La *Reine des Français* a une forme irréprochable et se couvre d'une innombrable quantité de fleurs; elle est beaucoup plus large que l'*Anaïs* et que la *Queen Victoria*. Nous ne pouvons, en parlant de sa rivale anglaise, omettre de rapporter l'exclamation naïve arrachée à des visiteurs anglais qui, frappés de la beauté de ce Pelargonium et de sa supériorité sur la *Queen Victoria*, voulaient, par galanterie pour leur reine, débaptiser en son honneur notre beau gain français.

On peut dire de cette variété qu'elle est de celles qui sont destinées, comme les variétés *Italinski*, *Diadematum*, *Anaïs*, *Princesse Sophie d'Orange*, *Belladine*, etc., à devenir une de ces bonnes plantes de commerce qui seront cultivées tant que durera l'intérêt qu'excite ce beau genre.

Cette jolie variété ne sera mise dans le commerce que l'année prochaine.

CYCLOPTERA ROBUSTA

...enciant pinx. | Gérard col. | Amedée... sculp.

GREVILLEA (CYCLOPTERA) ROBUSTA (1).

Classe TÉTRANDRIE. Ordre MONOGYNIE.

PROTÉACÉES.

[illegible]

[illegible]

Caract. génér. Périgone tétraphylle irrégulier, à lacinies subspatulées, unilatérales, roulées; Anthères 4, insérées dans les cavités [illegible] des lacinies; glandule hypogyne unique; Style ascendant; Stigmate oblique, déprimé, unique; Follicule coriace ou ligneux.

Arbres ou arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, à feuilles [illegible] ou pinnatifides, inflorescence en épi ou en grappe [illegible] jaunes.

On a divisé ce genre en [illegible] sous-genres qui sont : *Lissostylis*, *Ptychocarpa*, [illegible], [illegible], *Conogyne*, *Calothyrsus* et *Cycloptera*.

C'est à ce dernier sous-genre qu'appartient le *Grevillea robusta*. Sweet le plaçait dans ses Grevillées-vraies à inflorescence en grappes et à feuilles pinnatifides.

Cet arbre, qui mérite si bien son nom par ses dimensions gigantesques, n'est pas d'introduction récente, car il a été introduit en Europe en 1829, et figuré en 1832 dans le *Botanical Magazine*, fig. 3184, d'après une étude faite dans le pays où il a été découvert. Ce n'est donc pas à titre de nouveauté d'introduction que nous en donnons la figure; mais parce qu'il a fleuri cette année pour la première fois en Europe, dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle.

Découvert par Cunningham à la Nouvelle-Hollande, sur les bords de la rivière de Brisbane, au milieu des bois humides, où il n'avait pour rival que le gigantesque *Araucaria excelsa*, le *Cycloptera robusta*, dont il trouva des individus de 5 mètres de

(1) Ce genre a été consacré à C. F. Greville, promoteur de l'histoire naturelle.

GREVILLEA (CYCLOPTERA) ROBUSTA (1).

Classe :
TÉTRANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE.

Famille naturelle :

PROTÉACÉES.

Tribu :

GREVILLÉES. — KAKIÉES.

CARACT ESSENT. Périgone tétraphylle irrégulier, à lacinies subspatulées, unilatérales, roulées; Anthères 4, insérées dans les cavités apicilaires des lacinies; glandule hypogyne unique; Style ascendant; Stigmate oblique, déprimé, unique; Follicule coriace ou ligneux.

Arbres ou arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, à feuilles alternes, indivises ou pinnatifides, inflorescence en épis, en grappes ou en corymbes, périgones rouges ou jaunes.

On a divisé ce genre en sept sous-genres qui sont : *Lissostylis*, *Ptychocarpa*, *Eriostylis*, *Plagiopoda*, *Conogyne*, *Calothyrsus* et *Cycloptera*.

C'est à ce dernier sous-genre qu'appartient le *Grevillea robusta*. Sweet le plaçait dans ses Grevillées-vraies à inflorescence en grappes et à feuilles pinnatifides.

Cet arbre, qui mérite si bien son nom par ses dimensions gigantesques, n'est pas d'introduction récente, car il a été introduit en Europe en 1829, et figuré en 1832 dans le *Botanical Magazine*, fig. 3184, d'après une étude faite dans le pays où il a été découvert. Ce n'est donc pas à titre de nouveauté d'introduction que nous en donnons la figure ; mais parce qu'il a fleuri cette année pour la première fois en Europe, dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle.

Découvert par Cunningham à la Nouvelle-Hollande, sur les bords de la rivière de Brisbane, au milieu des bois humides, où il n'avait pour rival que le gigantesque *Araucaria excelsa*, le *Cycloptera robusta*, dont il trouva des individus de 3 mètres de

(1) Ce genre a été consacré à C. F. Greville, promoteur de l'histoire naturelle.

circonférence, attira ses regards par sa puissante végétation. Par malheur son bois fibreux est sans usage.

C'est un arbre colossal qui atteint une hauteur de 30 à 40 mètres, à bois lisse et couvert dans les jeunes rameaux de petites lenticelles transverses très-rapprochées, qui, dans les branches herbacées, sont remplacées par un duvet court, serré, qui affecte à leur extrémité une couleur rubigineuse très-prononcée; les feuilles, rigides et coriaces, sont élégamment bipinnées, à lacinies aiguës, et disposées en spirales irrégulières autour des rameaux qui sont subprismatiques; elles sont portées sur un pétiole commun assez grêle et canaliculé; elles sont en dessus d'un vert lisse et dur, et en dessous canescentes; les fleurs sont disposées à l'extrémité des rameaux en grappes rameuses ou en panicules allongées, formant des épis unilatéraux, à fleurs grêles, de peu d'apparence, beaucoup plus longues que les pédicelles, à lacinies recourbées, spatulées, de couleur orange, et dont se détache le style qui est vert et capité.

C'est une plante de serre froide qui mérite, par l'élégance de son feuillage, de se répandre dans les collections d'amateurs. Dans le groupe si délicat des Protéacées, c'est la plus rustique. Elle se multiplie assez difficilement de boutures; mais par des greffes sur le *Manglesia cuneata*

1. AQUILÈGIA FRAGRANS. 2. AQ. WITTMANNIANA.

[illegible] pinx. [illegible] Oudet sculp.

AQUILEGIA FRAGRANS ET WITTMANNIANA (1).

([illegible])

[illegible] — *Ordre :* POLYGYNIE.

Famille naturelle des

RENONCULACÉES.

[illegible]

Caract. essent. Calice coloré, [illegible], égal ; divisions décidues ; corolle à pétales [illegible], [illegible], lèvre [illegible], plane, l'inférieure très petite, prolongée postérieurement en [illegible], en forme d'éperon, et terminée par un bouton calleux, [illegible] éperons du calice ; étamines nombreuses, hypogynes, [illegible] les intérieures squammiformes ; ovaires cinq, libres, uniloculaires, [illegible], polyspermes, à déhiscence longitudinale.

Plantes [illegible]

1. *Aquilegia fragrans.* Venue d'Angleterre, d'où l'on a reçu bien des fois sous ce nom la *glauca*, c'est une plante plus grêle et un peu [illegible], à tiges violacées, villeuses, à feuilles plus petites, disposées de même que dans la *glauca*, [illegible] et d'un vert plus foncé, [illegible] profondément [illegible], jamais violacées à l'extrémité comme dans cette dernière espèce, et plus franchement trichotomes ; involucre à 3 folioles simples ; fleurs le plus souvent biflores. Calice à cinq sépales étalés, obtus et rarement [illegible]versés, violacés ; corolle à cinq éperons simples, grêles ; pétales longs, ouverts, arrondis, formant une ouverture corolléenne large de 3 à 4 cent., d'un blanc jaunâtre ; éperons violacés comme les sépales ; étamines nombreuses, formant une houppe jaune au milieu de la corolle qu'elles dépassent ; odeur de la scille des bois. Elle fleurit à la même époque que l'espèce précédente.

---

(1) [illegible] du mot lat. *aquila*, aigle, à cause de la ressemblance de ses nectaires avec les serres de cet oiseau.

1 AQUILÈGIA FRAGRANS. 2 AQ. WITTMANNIANA.

AQUILEGIA FRAGRANS ET WITTMANNIANA (1).

(Ancolie odorante et de Wittmann.)

Classe : POLYANDRIE. *Ordre :* POLYGYNIE.

Famille naturelle :

RENONCULACÉES.

Tribu :

DELPHINIÉES.

CARACT. ESSENT. Calice coloré, pentaphylle, égal ; divisions décidues ; corolle à 5 pétales bilabiés, béants, lèvre extérieure grande, plane ; l'intérieure très petite ; prolongés postérieurement en autant de nectaires creux, en forme d'éperon, et terminés par un bouton calleux, alternant avec les divisions du calice ; Étamines nombreuses, hypogynes, divisées à 5 ou 10 phalanges, les intérnes squammiformes ; Ovaires cinq, libres, uniloculaires ; capsules membraneuses, polyspermes, à déhiscence longitudinale.

Plantes herbacées communes dans les montagnes de l'Europe et de l'Asie, rares dans l'Amérique boréale, dressées, rameuses, à feuilles bi-tri-ternées, les radicales ou les caulinaires inférieures, longuement pétiolées ; fleurs terminales solitaires, bleues, roses, pourpres, blanches ou quelquefois jaune sale.

1. *Aquilegia fragrans.* Venue d'Angleterre, d'où l'on a reçu bien des fois sous ce nom la *glauca*, c'est une plante plus grêle et un peu moins élevée, à tiges violacées, villeuses, à feuilles plus petites, disposées de même que dans la *glauca*, très-glauques et d'un vert plus foncé, très-profondément découpées, jamais violacées à l'extrémité comme dans cette dernière espèce, et plus franchement trichotomes ; involucre à 3 folioles simples ; fleurs le plus souvent bistipulées. Calice à cinq sépales étalés, obtus et rarement renversés, violacés ; corolle à cinq éperons simples, grêles ; pétales longs, ouverts, arrondis, formant une ouverture corolléenne large de 3 à 4 cent., d'un blanc jaunâtre ; éperons violacés comme les sépales ; étamines nombreuses, formant une houppe jaune au milieu de la corolle qu'elles dépassent ; odeur de la scille des bois. Elle fleurit à la même époque que l'espèce précédente.

---

(1) Altération du mot lat. *aquila,* aigle, à cause de la ressemblance de ses nectaires avec les serres de cet oiseau.

L'*Aquilegia fragrans* ressemble beaucoup à la *glauca ;* le résumé de ses dissemblances est : la fleur plus forte, le feuillage plus petit, plus dense et d'un glauque plus bleu, une odeur suave.

2. *Aquilegia Wittmanniana :* cette belle espèce d'Ancolie, originaire du Caucase, forme une touffe très-fournie, haute d'environ 50 cent. Les caractères sont : tige glauque et glabre, pétioles très-longs, feuilles tri-ternatiséquées, folioles trilobées, le plus souvent tridentées, dents arrondies, pédicelles violacés; les deux folioles latérales souvent profondément divisées en deux et les lobes inférieurs bilobés et à 3 divisions, d'un vert obscur; pédoncules floraux violacés; involucres triphylles, fleurs trichotomes, longues de 6 à 7 centimètres; sépales longs de 4 cent., étalés, lancéolés, souvent renversés sur leurs bords; pétales dressés, de longueur égale à celle du nectaire, ovales obtus; les cinq nectaires, longs de 3 cent., sont très-prononcés, le diamètre total de la fleur est de 2 cent. 1/2. Les sépales et les nectaires sont d'un beau bleu porcelaine, l'extrémité des pétales est blanc pur; la couleur bleue des nectaires forme au fond de la fleur cinq macules d'un charmant effet; les étamines forment en outre un faisceau jaune et court, ne dépassant pas la corolle, qui est médiocrement ouverte. C'est au mois de juin qu'elle donne ses fleurs, qui durent longtemps et sont d'un bel effet.

Nous joindrons à ces descriptions, faites sur des plantes que nous avons vues en fleur chez M. Pelé, une note sur les variétés de l'Ancolie commune, qui a donné naissance à des produits réellement remarquables, surtout les charmantes *Stellata* (*Anemonoides*), qui n'ont plus que des pétales planes et ont perdu leurs nectaires, et sur quelques espèces qui méritent de trouver place dans les jardins.

Quelques mots sur leur culture suffiront, car elle ne présente aucune pratique particulière.

1. Aquilegia Vulgaris.

Indigène, tige de 1 mètre à 1 mètre 30, très-commune, cultivée depuis longtemps dans les jardins d'agrément. Autrefois on

connaissait peu de variétés de cette plante ; actuellement, par les semis, l'horticulture s'est enrichie d'un grand nombre de variétés nouvelles, à fleurs doubles de toutes nuances, bleu, blanc rouge, cramoisi, bleu bordé de blanc, rouge bordé de blanc, bleu à centre blanc, rouge à centre blanc, plusieurs coloris lamés et striés très-remarquables. Par les semis de l'*Aquilegia vulgaris* on a obtenu des variétés qui sortent presque du genre par leur forme régulière à pétales uniformes, déjà connus sous le nom d'Étoilée ou *Anemonoïdes* (1). Dans ce genre, on a obtenu autant de coloris à fleurs doubles que dans l'espèce qui les a produits. Dans ces deux groupes distincts, il y a des variétés plus ou moins hautes ; leur floraison est à la même époque, en juin.

2. Aquilegia Siberica.

Plus naine que les précédentes ; tige de 40 cent. ; fleurs bleues, se tenant droit ; cette espèce a produit plusieurs variétés, blanches et rose plus ou moins foncé ; la floraison a lieu en juin.

3. Aquilegia lutea.

Tige de 40 cent., fleur jaune pâle. Cette plante, anciennement connue, est disparue depuis plusieurs années. En 1846, elle est reparue comme nouvelle, et va bientôt se répandre dans les collections.

4. Aquilegia Alpina.

Tige de 20 à 25 cent., fleur bleue, penchée, en mai. Cette plante est un peu difficile à conserver.

5. Aquilegia viridiflora.

Tige de 40 cent., fleur en mai ; d'un jaune verdâtre, produisant peu d'effet.

6. Aquilegia Canadensis.

Tige de 40 à 50 cent., fleur en mai, pendante, d'un rouge jaunâtre, jolie plante printanière.

---

(1) Il est bien reconnu que l'*anemonoïde* des fleuristes est la *stellata* des botanistes, car l'*anemonoïde* est une espèce distincte.

AQUILEGIA GLANDULOSA.

Tige de 20 à 25 cent., fleurs réfléchies, grandes, bleues, centre blanc, très-jolies, fleurissant à plusieurs époques de l'année. Cette plante devient rare, étant un peu difficile à conserver.

AQUILEGIA SKINNERI.

Tige de 70 cent. à 1 mètre, fleurs rouges, allongées. Cette plante diffère des autres espèces par sa floraison, qui commence en juin et se succède une partie de l'été.

CULTURE.

Les ancolies se plaisent dans presque toutes les espèces de terre. Cependant elles ne réussissent pas dans les terrains trop argileux et humides.

Quand on en possède une belle variété, on la multiplie en séparant le pied, à l'automne, dans les terrains secs ; et au printemps, dans les terrains humides.

Pour avoir des plantes vigoureuses, la voie des semis est préférable, quoique les semis varient beaucoup. Cependant on retrouve toujours plus ou moins les variétés que l'on a semées.

En semant aussitôt après la maturité des graines, on peut obtenir des fleurs l'année suivante.

Il est préférable de semer au printemps. Quand le plant est assez fort, on le repique en pépinière pour le transplanter à l'automne, à la place où il doit fleurir au printemps suivant.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

(*Suite.*)

—

§ XI.

RENTRÉE D'AUTOMNE. — CONDUITE ET TRAITEMENT D'HIVER.

Après avoir fait connaître l'époque et les conditions du rempotage d'automme, nous passerons par dessus les détails d'exécution pour arriver à la rentrée des Pelargonium.

C'est vers la mi-octobre en général, et selon la température de la saison, c'est-à-dire dès qu'on pourra redouter les gelées blanches, qu'on commencera la rentrée d'automne. Il faudra procéder avant tout à une toilette générale et sévère qui consistera : 1° à éplucher, s'il y a lieu, le feuillage et le bois ; 2° à gratter et laver les pots avec la brosse de chiendent; 3° à biner légèrement la terre dont au besoin il sera bon de renouveler la superficie sur une épaisseur de deux à trois centimètres.

Cette toilette, à laquelle on ne saurait apporter trop de soins, devra être faite par un beau temps ou dans un endroit couvert. Elle est d'une condition essentielle à l'état sanitaire des plantes, elle est d'ailleurs rigoureusement exigée pour l'aspect des groupes dans une serre bien tenue.

La collection ainsi mise en état de prendre son quartier d'hiver, et ce dernier ayant préalablement subi la réparation la plus complète possible, on placera les Pelargonium par rang de taille sur le théâtre ou gradin qui leur est destiné, en les espaçant de manière à laisser un intervalle d'environ dix centimètres entre chaque tête d'individu. Les sujets les plus forts seront répartis sur les tablettes du haut, les plus faibles sur celles du bas, notamment pour y avoir l'œil et la main.

On aura soin d'entremêler les différents genres de feuillage, et

si la symétrie et le bon goût président à ce classement, on aura pour tout le temps de la somnolence des plantes, un tableau d'attente qui causera déjà une certaine satisfaction.

Dans cet état de choses, la première recommandation que nous ayons à faire, est de laisser, pendant les premiers jours, pénétrer l'air extérieur par toutes les ouvertures de la serre. Cette prescription a pour but d'éviter un changement trop subit de température toujours fâcheux pour les plantes, soit qu'on le leur impose par ascension ou par décroissance. L'aération la plus considérable possible devra d'ailleurs leur être administrée tant qu'il n'y aura pas de raisons pour la réduire ou la supprimer; nous avons donné au paragraphe six les règles à suivre à cet égard, et nous ne rentrerons pas dans l'examen et le règlement des combinaisons calorifiques convenables aux serres de Pelargonium et à leur ventilation.

L'hiver est, pour les plantes, l'époque de leur repos, de leur sommeil, il ne faut l'interrompre que pour éviter une léthargie qui conduirait à la mort.

Pour protéger le sommeil et cependant garantir de la mort, il y a notamment une opération-pratique que nous considérons comme l'une des plus importantes et des plus délicates, celle de l'arrosement qu'il convient d'administrer avec une intelligente et excessive réserve. Et d'abord, posons ici la condition d'un arrosement salutaire : il ne peut l'être que si l'eau employée donne au thermomètre un degré à peu près semblable à celui de l'atmosphère. Pour obtenir ce résultat, il est donc indispensable de posséder un réservoir dans la serre et de le remplir toutes les fois qu'on y aura puisé. Par ce moyen, les rafraîchissements distribués ne provoqueront aucune perturbation dans l'économie vitale des végétaux, ce que déterminerait au contraire une eau trop froide dont l'emploi conduirait vite au jaunissement et à la chute des feuilles. La meilleure eau pour cet usage est celle de la pluie, qu'à peu près partout il est facile de recueillir. Celle d'une mare naturelle ou artificielle serait encore préférable, mais on ne peut souvent en faire usage qu'à l'air libre à cause du désagrément de son odeur.

Nous ne nous permettrons pas de rédiger l'ordonnance des arrosements quant aux époques; cela dépend absolument d'une seule circonstance, celle de l'état des pots, c'est-à-dire de la terre qu'ils contiennent. Il faut ne laisser prendre à cette terre ni trop de sécheresse, ni trop d'humidité, et lui imposer à ce double endroit un principe de juste milieu qui constituera la règle des arrosements. Ils seront toutefois donnés à petites mesures, avec un arrosoir à bec, à la terre seulement, et sans atteindre les branches qui redoutent la moisissure et résistent difficilement à la plus légère altération de la sève.

Une autre opération, fort importante encore, consiste dans les pincements à pratiquer toutes les fois que les ramifications veulent s'allonger et perdre la forme arrondie. Nous ne saurions trop insister sur ce fait généralement trop négligé et d'où dépend néanmoins une grande partie des succès de la culture des Pelargonium. Il faut donc pincer souvent et, de préférence, sur les branches centrales; ce mode évitera tout d'abord la tendance ascensionnelle et protégera le développement horisontal sur lequel se détermineront ensuite des ramifications ascendantes propres à produire plus tard une floraison beaucoup plus abondante.

Les Pelargonium étant placés en gradin et ne recevant une abondante lumière que du côté du toit de la serre, auront une disposition assez active, comme chacun sait, à se courber dans cette direction, et pour nous servir d'une expression technique, à s'épauler. On remédiera à ce fâcheux désordre en retournant les plantes une ou deux fois par mois, selon le besoin, et cette nécessité se fera surtout sentir à l'approche du printemps, c'est-à-dire quand la végétation reprendra ses allures. Cet agencement mensuel ou par quinzaine, offrira une occasion toute naturelle de renouveler la toilette de chaque individu.

C'est aussi vers l'approche de la belle saison que les Pelargonium pourraient subir de fâcheux sinistres, si l'œil du cultivateur restait inattentif; nous voulons parler de l'apparition des insectes hémiptères connus sous le nom de pucerons. Le cadre de cet extrait ne nous permet qu'une simple mais suffisante indication

du remède efficace qu'il convient d'employer ; il consiste dans les fumigations de tabac. Cette espèce de nicotiane possède à un certain degré la propriété de l'opium, sa fumée détruit parfaitement les insectes en question. Si une première combustion n'en opérait pas l'entière destruction, on en pratiquerait une seconde et au besoin une troisième. Cette fumigation se fait de préférence le soir, après avoir fermé toutes les issues de la serre, et au moyen d'un fourneau portatif rempli de charbons bien allumés sur lesquels on répand le tabac.

Une autre surveillance est impérieusement réclamée pendant toute la durée du séjour hivernal, celle de la physionomie des plantes; et si l'on s'aperçoit qu'un individu semble n'être pas dans un état normal de santé, il faudra sans hésiter lui donner un rempotage immédiat, propre à faire cesser une souffrance souvent causée qui par un ver, qui par des fourmis, qui par des ingrédients en aversion aux racines.

Nous ne parlerons pas des paillassons et de leur manœuvre, nous en avons dit suffisamment à cet égard, en traitant la question du chauffage et de la ventilation.

Une dernière prescription en faveur des Pelargonium en serre est celle du seringage, qu'on ne devra toutefois pas commencer avant le courant de mars et quand le temps sera beau, le ciel découvert, le soleil déjà chaud. Ce seringage sera alors administré de temps en temps et dès le matin, pour qu'il n'en reste pas trace apparente le soir.

Tels sont en abrégé les moyens de conduire une collection de Pélargonium jusqu'à l'époque où des dispositions d'un autre genre vont être adoptées pour préparer avec succès le grand événement de cette intéressante culture, l'inflorescence!

CHÉREAU.

(A continuer.)

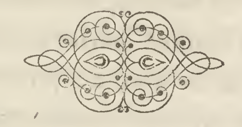

DE LA CULTURE DES FRAISIERS EN PLEINE TERRE.

(Suite.)

Le Fraisier est très sujet à une maladie qui paraît essentiellement tenir à la nature du sol dans lequel on le plante, et qui en détruit des carrés entiers; c'est le dépérissement successif des feuilles de la circonférence au centre : les premières jaunissent et se dessèchent, les autres sont bientôt atteintes du même mal, et quand chaque verticille foliaire a été successivement envahi par cette consomption, la plante meurt. Un examen attentif de la plante, fait reconnaître que le mal est dû à la cessation graduelle de la vie dans les racines, qui cessent complétement de fonctionner; il ne faut donc en accuser que les circonstances de culture dans lesquelles il se trouve, et la cause en est due à la présence dans le sol où il végète, d'engrais trop actifs ou trop crus, surtout lorsque des arrosements réitérés mettent à nu les sels végétaux destinés à activer la végétation, et qui brûlent littéralement le Fraisier.

On peut facilement prévenir ce mal, qui est fréquent dans les terres légères et dans les cultures particulières, en ne plantant les Fraisiers que dans des terres fumées avec du fumier bien consommé; car cette plante exige avant tout que les principes fertilisants soient intimement mêlés à la terre dans laquelle ils croissent, tandis qu'ils ne feront que végéter et dépérir dans une terre trop riche en principes nourriciers. En général, dans les terres fortes, cet inconvénient est moins grand; mais il vaut toujours mieux employer du fumier consommé.

Il arrive souvent aussi que les feuilles se tachent, mais le plus souvent sans préjudice pour le fruit; il convient néanmoins d'arracher ces feuilles maculées, qui déparent la plante à laquelle elles sont attachées.

Le Fraisier a pour ennemis des insectes et des mollusques terrestres qui l'attaquent à toutes les époques de sa végétation. Le

plus dangereux est la larve du hanneton ou ver blanc, dont on n'aperçoit les ravages que quand il n'est souvent plus temps d'y porter remède. Caché dans les profondeurs du sol, il ronge la racine du Fraisier, le flétrit et finit par le tuer. On ne peut guère éloigner de cette plante, qu'il affectionne surtout, cet ennemi dangereux; il faut donc se contenter de le détruire dès qu'il manifeste sa présence, ce qu'on remarque à la tenue du Fraisier qui en est attaqué : la plante cesse de croître, elle devient languissante, ses feuilles se flétrissent, et quand elle a cessé de présenter au ver blanc la nourriture qu'il recherche, il va recommencer plus loin ses ravages. Il n'y a pas d'autres moyens de le détruire que d'arracher la plante qu'il a mutilée, et de fouiller le sol pour le découvrir, ce qui est d'autant plus facile que cette larve est privée des moyens de fuir. Pour réparer les dégats faits par le ver blanc dans les planches de Fraisiers, il faut remplacer la touffe qui a été détruite, par un jeune plant enlevé dans la pépinière.

Dans les terrains infestés par les vers blancs, de manière à empêcher toute réussite des Fraisiers en pleine terre, on peut en assurer la conservation en les cultivant dans des pots fendus longitudinalement au fond, et qu'on enfonce en terre, ce qui permet aux Fraisiers d'émettre des racines qui viennent s'épanouir dans le sol environnant, sans crainte de l'introduction des vers blancs, trop gros pour pénétrer par ces fentes.

Le goût prononcé de la larve du hanneton pour le Fraisier, a fait utiliser cette plante à défendre contre les déprédations de ces parasites voraces, des végétaux d'ornement auxquels ils s'attaquent, tels que les Dahlias. Ceux qui sont épargnés par le ver blanc, jouissent de tous les avantages de la culture donnée aux Dahlias, produisent fort abondamment et sont d'une vigueur extraordinaire.

La grise est encore un des fléaux du Fraisier, mais elle ne se développe que dans les endroits peu aérés et les terrains secs. On le prévient par de fréquents bassinages.

Nous sommes attaqués non moins directement dans nos jouis-

sances et notre intérêt par les parasites qui viennent dévorer le fruit; ce sont les hélices ou escargots, les limaces, les forficules ou perce-oreilles, les fourmis, les cloportes et les lygées militaires ou punaises à livrée rouge et noire, sans compter les diptères de toutes sortes qui viennent réclamer leur part du butin. On n'a d'autre recours contre ces ennemis que les moyens généraux employés pour les détruire dans toutes les autres circonstances : on facilite aux limaçons, limaces, perce-oreilles et cloportes qui font leur ravage la nuit, des abris où ils se retirent quand le jour paraît, et où va les poursuivre une main vigilante ; on éloigne les fourmis par des aspersions réitérées de leur fourmillière avec de l'eau bouillante, de la composition Tatin ou de l'eau mêlée d'huile ; et comme ces insectes ne vivent qu'en société, dès que leur demeure est devenue inhabitable, ils émigrent et vont fonder plus loin une autre colonie ; les punaises quoique phytophages, ne paraissent pas nuire directement à la fraise, mais ils la souillent par leur contact, et l'on peut les éloigner par des aspersions fréquentes.

De tous ces ennemis, celui qu'il faut poursuivre à outrance, puisqu'il n'attaque pas çà et là un fruit, mais détruit la récolte tout entière, c'est le ver blanc.

Ici se terminent les instructions générales qui peuvent servir de guide, dans la pratique, aux personnes qui cultivent le Fraisier et qui peuvent être certaines d'avoir de beaux fruits et en abondance, si elles se conforment aux prescriptions que nous avons indiquées et qui sont fondées non sur des théories de cabinet; mais sur une longue pratique et des expériences non interrompues pour enrichir l'horticulture de variétés nouvelles. Ces indications seront sans doute d'autant mieux accueillies que nous avons bien des fois été le confident des plaintes de personnes qui échouaient dans leur culture ou n'avaient que des produits insignifiants.

Il nous reste à passer en revue les variétés de fraises répandues dans la culture, en signalant celles qui méritent d'être préférées.

Jamin (Jean-Laurent).

(A continuer.)

EXPOSITIONS HORTICOLES D'ORLÉANS ET DE MEAUX.

Dans les derniers jours du mois de septembre, le chef-lieu du département du Loiret a eu son exposition, qui a été très-brillante, et chacun s'accorde à dire que, pour les Dahlias et les Légumes, jamais *Orléans* n'avait vu de semblables produits. Les horticulteurs et les amateurs de ce pays se tiennent au courant des nouveautés en Dahlias, et possèdent en général ce que le commerce offre de plus nouveau. M. Morée, jardinier de M. Gorrant a eu le premier prix du concours de Dahlias ; il en avait exposé plus d'un cent bien choisis et bien cultivés. Parmi ses compétiteurs, M. Bourdon, qui n'a obtenu qu'une simple mention honorable, a exposé deux Dahlias qu'il a obtenus de semis, ce sont : *Aignan-Bourdon* et *la Belle-ferronière*, qui ne sont pas connus dans le commerce de Paris. Le premier est le produit d'un semis de 1847. M. Ed. Desfossés a exposé une nouveauté qu'il appelle *Virginiana*, et qui n'est pas encore dans le commerce.

M. Van Acker n'avait réuni à ses Dahlias, qui lui ont valu un second prix avec M. V. Leconte, que deux plantes, qui ont attiré les regards : c'était un *Mahonia tenuifolia* de près de 2 mètres de hauteur, formant buisson et en pleine floraison, et un *Tecoma jasminoides*, de 2 mètres élevé en tête, bien fleuri et portant des fruits.

Le jardin botanique a, comme de coutume, exposé de belles plantes ; on a particulièrement remarqué un *Clerodendum speciosissimum*, un *Æchmea fulgens* cultivé sur souche curieuse, un *Pronaya elegans* et un *Gastonia palmata*.

Les plantes exposées par M. Mallet de Chilly étaient remarquables par leur choix et leur force : ce sont des *Aralia crassifolia* et *diversifolia* de près de 3 mètres de hauteur, un bel *Æchmea discolor*, un *Flindersia australis* et un fort beau *Dammara orientalis*.

On remarquait au milieu de quelques corbeilles de fruits, assez rares à cette exposition, parce que la désastreuse gelée du 14 mars a détruit jusqu'aux vignes dans le département, un beau régime de Bananes de Chine portant 199 fruits.

M. Brunet Grangé, qui avait exposé des *Petunias* variés, dont plusieurs de ses semis, avait envoyé un fort beau *Momordica charantia.*

Les Reines-marguerites y ont, comme à Paris, été représentées par des lots très-variés et bien cultivés.

M. Léon Berniau, qui avait exposé des Verveines de semis, a obtenu, à titre d'encouragement, une médaille de bronze pour sa nombreuse collection de *Petunias* composée de 125 variétés. Nous ne comprenons pas la possibilité de former rationnellement une collection de *Petunias* qui présentent dans leur coloration plus d'une quinzaine de nuances bien tranchées. Toutes les autres ne sont que des répétitions des mêmes couleurs, insaisissables à l'œil, et qui ne pourront jamais être élevées à la hauteur de collection.

M. Briolet a obtenu un prix pour ses plantes vivaces, dont la collection était peu nombreuse et assez médiocrement composée.

M. Breton-Breton a eu le premier prix pour sa belle culture de Légumes composés d'une soixantaine de variétés.

Malgré le désastre des vignes, les raisins de collection étaient nombreux et fort beaux. Deux prix ont été décernés.

Le département du Loiret est en progrès sous le rapport horticole, et l'on n'en pouvait pas moins attendre et des lumières qui y sont répandues et du voisinage de la capitale.

Il est à regretter que dans cette exposition, comme dans toutes les autres, la nomenclature ne soit pas respectée; les noms botaniques sont en général correctement écrits, mais les noms de plantes de collection sont le plus souvent altérés. Nous concevons que rien n'est devenu plus difficile que ces appellations bizarres qui s'altèrent en cheminant et finissent par devenir méconnaissables. Les noms de couleur, de forme, historiques et géographiques étaient cent fois préférables à ceux qui sont arbi-

trairement composés ou sont des dédicaces à des personnes inconnues. Après les noms anglais, si difficiles à écrire et plus encore à prononcer, viennent les noms allemands, qui font le désespoir des horticulteurs qui ne peuvent ni les prononcer ni les écrire.

Du 1er au 3 du mois d'octobre, il y a eu à *Meaux* une exposition qui a été belle et bien entendue.

C'est dans l'orangerie de Mme Dassy Desmarchais que les plantes exposées ont été placées.

M. Boudinat, jardinier de Mme Dassy, a obtenu un prix pour sa collection de plantes variées, parmi lesquelles on a remarqué un *Crinum speciosum* et plusieurs *Veronica Lindleyana*.

Les Dahlias, les Reines-marguerites et les Roses formaient le fond de la partie de culture d'agrément, et l'on en a remarqué des lots fort beaux. Il y avait des plantes recommandables parmi les fleurs de semis de M. Carriat.

Après les fleurs venaient les légumes, qui attestent de l'intelligence avec laquelle ils sont cultivés dans cette localité. M. Pinard, qui a obtenu le premier prix, en avait exposé quatre-vingt-seize variétés. On a remarqué dans le lot de M. Boudard de Baudry, qui avait exposé des fruits, deux melons de Coulommiers monstrueux, un pesant 21 kil. et l'autre 23.

Les fruits étaient en majorité, peu de nouveaux, mais beaucoup de très-beaux. M. Et. Coulon, jardinier de M. le comte de Nanteuil, a eu le premier prix. Nous avons remarqué, pour les fruits, les résultats de l'absence de fixation de la synonymie, ce qui exigea de la commission de nombreuses rectifications : le *Bon Chrétien turc* était désigné sous trois noms différents ; le *Beurré Chaptal* en avait plusieurs.

C'est un vice immense dont le plus grave inconvénient est de jeter de l'incertitude sur le véritable nom des variétés, et multiplie, dans les collections, les doubles ou triples emplois, ce qui décourage les amateurs et les rend défiants à juste titre.

HORTICULTURE ÉTRANGÈRE.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES PROMOTEURS DE L'HORTICULTURE DE BERLIN.

(*Suite et fin.*)

Nous ne citerons des végétaux exposés par M. Bouché que son *Mussænda macrophylla* qui lui a valu le prix, ses *Angelonia minuta* (*A. minor* Fisch.), *Echeveria Scheerii*, *Funkia lanceolata, Euthales macrophylla* ; nous nous étonnons qu'on cite, entre autres vieilles plantes : le *Senecio abrotanifolius* qui a plus d'un siècle, et le *Spiræa lobata* qui n'est pas moins ancien. Il faut, malgré la brièveté de cette partie du rapport, que cet exposant ait apporté un grand nombre de plantes, puisqu'il a obtenu un prix pour la plus belle exposition de plantes en fleur ou non, et que le mininum était de 80 plantes et pas moins de 40 espèces. Il en est de même du lot de M. Gaerdt, jardinier de M. Danneberg qui, à part quelques Pelargoniums nouveaux, n'avait que des plantes répandues dans le commerce ; on ne peut cependant omettre de citer un *Cuphea strigulosa* de 60 centimètres de hauteur, et de 80 centimètres de diamètre, chargé d'un nombre prodigieux de fleurs. Il avait conservé, pour en obtenir des fleurs à cette époque, un bel individu d'*Azalea indica variegata*.

M. F. Fintelmann, jardinier en chef du jardin de Charlottenbourg, avait exposé des Roses et des Pensées d'une belle forme et d'un coloris varié. M. G. Fintelmann avait retardé avec grand succès la floraison de nombreux individus d'*Azalea ledifolia* et avait exposé entre autres plantes remarquables, les *Pitcairnia macrophylla*, *Coleus aromaticus*, *Saxifraga orientalis*, *Tagetes signata* et différentes Graminées d'ornement, parmi lesquelles un *Chloris Gayana* et un *Diplazium pubescens*, de beaux

individus de *Fuchsia splendens* élevés en buisson, plusieurs *Gardenia radicans* et *Schizanthus porrigens*.

Le nouveau jardin de Potsdam avait fourni son contingent, il se composait d'une collection d'Iridées du Cap, telles que *Ixia*, *Gladiolus* et *Sparaxis*, ce qui produisit une sensation favorable à cause du délaissement dans lequel est tombé, en Allemagne aussi bien que chez nous, la culture des plantes bulbeuses. Il y avait été joint des Calcéolaires, des Alstroemeria du Chili, un *Calliprora flava* de Californie, etc.

M. Morsch de Charlottenhof avait envoyé surtout des Calcéolaires, des Bruyères, deux nouvelles variétés de *Phlox Drummondii*, un *Ruellia picta*, une *Clematis tubulosa*, etc.

Le jardin botanique avait envoyé, outre des plantes anciennes ayant déjà figuré aux expositions précédentes, ou comme dit M. A. Dieterich, de *vieilles connaissances*, intéressantes sous le rapport botanique seulement (ce qui est étranger à l'horticlture devrait en être banni) : un *Saxifraga Clusii*, parmi les Orchidées les *Cattleya Forbesii*, *Epidendrum gracile* et *patens*, *Gongora maculata var. Leucochila*, *Lælia cinnabarina*, *Maxillaria guttata* et *viridis*, *Oncidium flexuosum* et *unicorne*, *Peristeria cerina* et quelques Orchidées épigées d'Europe ; ainsi qu'un bel exemplaire de *Thunbergia chrysops*.

M. Limprecht avait exposé des Cinéraires ; M. Allardt un *Brassia guttata* et un *Lycaste cruenta* d'une grande beauté. M. Lorberg, un *Bactris maraja* et un beau choix de Roses, M. Deppe de Charlottenbourg avait également exposé des Roses d'un beau choix telles que *Comte de Paris*, *Devoniensis*, *Narcisse*, *Julia Fontenelle*, *Deuil du duc d'Orléans*, *Magnifique*, *Edward Smith*, *la Reine*, et *Zumalacarregui*.

Le rapporteur passe légèment sur les fruits qu'il dit n'être pas beaux, ce qui n'a pas empêché que des prix ne soient décernés ; et ne parle pas des légumes, ce qui est une véritable lacune dans un compte rendu du reste si complet et si judicieux, ce qui prouve qu'on n'attache pas, comme chez nous, une si grande importance à l'art du maraîcher. M. Nietner de Sans Souci a

obtenu deux prix pour son exposition de légumes ; nous eussions aimé à avoir sur ce point quelques détails qui nous permissent de juger de l'état de la culture maraîchère en Prusse.

Des instruments d'horticulture et des objets d'art complétaient cette exposition, qui paraît avoir été plus intéressante que l'année précédente.

Il a été ouvert un concours plein d'intérêt et qui mériterait d'être imité chez nous : c'est pour la disposition ou l'application gracieuse des fleurs coupées. On ne peut trop encourager cette partie si importante de l'art du floriculteur ; car après le talent du cultivateur qui produit des fleurs brillantes et vigoureuses, vient celui de l'artiste qui sait en tirer parti dans la composition d'un bouquet ou d'une corbeille. L'art du bouquetier est d'une telle importance que c'est lui qui donne aux fleurs une partie de leur mérite, et quoi de plus disgracieux qu'un bouquet disposé sans grâce, fût-il composé des fleurs les plus belles et les plus rares.

Il résulte de ce coup d'œil rapide sur la dernière exposition de Berlin, que l'horticulture suit dans ce pays la même marche que chez nous, seulement elle est concentrée dans un petit nombre de mains, et là comme ailleurs, l'horticulture anglaise domine, si ce n'est pour les Roses ; Calcéolaires, Fuchsias, Pelargoniums, ce sont des variétés anglaises, rien que des variétés anglaises. Pourquoi nos horticulteurs, qui ont rendu les Anglais tributaires de la France pour les Roses, ne porteraient-ils pas à l'Allemagne les trésors de notre horticulture nationale. Nos Pelargoniums sont-ils moins beaux que les leurs, nos Fuchsias leur céderaient-ils en rien ? N'avons-nous pas des Calcéolaires qui rivalisent avec les plus belles variétés anglaises ? Que l'on compare le Pelargonium *Queen Victoria* et la variété française appelée *Reine des Français* et l'on verra si nous ne pouvons pas porter nos produits horticoles au-delà du Rhin. Dans les circonstances où notre triomphe est incontestable, la susceptibilité de nos rivaux s'émeut, ce que prouve la revendication naïve que faisaients horticulteurs anglais qui voulaient, en faveur de leur Reine, changer leur gain national contre le semis français.

Puissent nos horticulteurs ajouter à la prépondérance de la France, cet éclat de plus et donner de ce côté de l'Europe une impulsion à cette branche si féconde de l'industrie nationale; mais par malheur, il nous manque, comme aux anglais, des collecteurs intelligents, rétribués sans parcimonie, qui visitent les régions encore inexplorées du globe pour enrichir notre horticulture.

DE LA CULTURE DES GIROFLÉES.

—

La culture des giroflées est, à Paris, l'objet d'un commerce considérable. On estime qu'il n'en est pas vendu moins de 150 mille chaque année, sur le marché aux fleurs.

Comme cette culture nécessite l'emploi d'un grand nombre de châssis, les giroflées sont particulièrement cultivées par les maraîchers; car après la vente ils peuvent encore employer leurs châssis à d'autres cultures, particulièrement à celle des melons.

Parmi ceux qui cultivent les giroflées avec le plus de succès, nous citerons M. Lenormand, dont chaque année les produits sont admirés sur le marché aux fleurs. Il sème ses giroflées du 15 mai au 15 août, de manière à en avoir de différentes grosseurs; lorsque le plant a développé quatre ou six feuilles, il réforme toutes les giroflées à fleurs simples. Il a acquis une telle habileté pour reconnaître les giroflées à fleurs simples parmi celles à fleurs doubles, que chaque année il est appelé chez un grand nombre de ses confrères pour épurer (on dit esimpler) leurs plants. Il est tellement sûr de ne pas se tromper, que, lorsqu'il vend du plant, sur cent-quatre il en garantit cent doubles. On comprend toute l'importance de cette opération pour ceux qui cultivent les giroflées en grand, car à l'époque où l'on peut reconnaître les giroflées simples aux boutons à fleurs, il ne reste que très-peu de frais à faire. Après avoir réformé les giroflées à fleurs simples, il repique celles à fleurs doubles sous cloche, et plus tard en pleine terre; enfin, en octobre, il les met en pot; et chaque année il ne plante pas moins de 15,000 giroflées en pot, ce qui nécessite l'emploi de trois cents châssis pour les abriter pendant l'hiver. Souvent il commence à vendre les premières giroflées sur la fin de novembre, puis il continue successivement jusqu'en mai. Les variétés qu'il cultive sont la rouge hâtive, la parisienne et les cocardeaux rouge, blanc et violet. Comme on doit particulière-

ment attribuer la beauté des giroflées vendues sur le marché aux fleurs à la manière dont les horticulteurs récoltent leur graines, nous croyons utile de dire que les soins qu'ils prennent diffèrent complètement de ceux en usage chez les amateurs. Ainsi, au lieu de planter les giroflées à fleurs simples sur lesquelles ils veulent récolter des graines, près de celles à fleurs doubles, comme le plus grand nombre des amateurs et beaucoup de jardiniers ont l'habitude de le faire, ils les cultivent à part. A ce sujet, M. Lenormand nous a dit que, comme beaucoup, il avait cru que, pour avoir de belles giroflées, il fallait cultiver celles à fleurs simples près de celles à fleurs doubles. Ayant une année essayé de ce moyen, je regrettai un moment, nous dit-il, de n'avoir pas toujours fait de même, et je blâmai mes confrères d'avoir une opinion contraire ; car avant le repiquage, malgré le soin que j'apportai à observer mon plant, je ne trouvai aucun des caractères auxquels nous reconnaissons les giroflées à fleurs simples. Je crus donc que toutes seraient à fleurs doubles ; mais grand fut mon désappointement, quand, plus tard, je reconnus aux boutons à fleurs, que le plus grand nombre de mes giroflées étaient simples (ordinairement dans nos semis nous trouvons à peu près moitié giroflées simples, moitié giroflées doubles ; mais cette fois il n'y avait pas beaucoup plus de quatre giroflées doubles par cent). Depuis, le même fait ayant eu lieu chez plusieurs de mes confrères, on ne peut nier l'influence défavorable des giroflées à fleurs doubles sur celles à fleurs simples.

Ces motifs déterminèrent M. Lenormand à continuer de cultiver ses giroflées simples comme par le passé, c'est-à-dire toujours éloignées des doubles ; puis, lorsqu'elles sont défleuries, il enfonce les pots en pleine terre à la même exposition. En les mettant en pleine terre plus tôt, l'expérience prouve que les giroflées végètent trop vigoureusement, et que les graines qu'on récolte sont moins franches.

CALENDRIER HORTICOLE.

NOVEMBRE.

Travaux généraux. Tous les travaux de pleine terre ont cessé dans ce mois : on ne sème plus, les récoltes sont faites, et il ne reste plus, en fait de travaux extérieurs, qu'à préserver les plantes de la rigueur du froid, à ramasser les feuilles pour faire des couches et couvrir les châssis. On commence les plantations et les labours, met de l'ordre dans le jardin, veille à la conservation des végétaux rentrés dans les serres et cultivés sous châssis, et les couvre quand le thermomètre est tombé à — 3 ou 4°.

Jardin potager. — PLEINE TERRE. Continuer de faire blanchir la chicorée ; dans la première quinzaine on peut encore repiquer de l'ognon blanc semé dans la seconde quinzaine de novembre.

Vers la fin du mois, on plante les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre ; si les choux-fleurs semés dans la première quinzaine de septembre végètent trop vigoureusement on les arrache et les replante immédiatement.

— COUCHES. Continuer de chauffer les asperges vertes, et commencer à chauffer les asperges blanches, planter des touffes d'oseille.

Dans la première quinzaine on sème de la laitue Georges sous cloche et sur ados ; quinze jours après le semis on repique le plant.

Du premier au cinq on sème sous châssis, mais en pleine terre, des pois pour replanter sous châssis.

Jardin fruitier. On peut commencer à tailler les arbres vieux et débiles pour empêcher la sève de monter dans les bourgeons qui doivent être supprimés et l'arbre de s'épuiser. On arrache les arbres qu'on a l'intention de supprimer et l'on en renouvelle la terre pour les remplacer aussitôt.

Les plantations d'automne étant toujours préférables à celles de printemps, on peut commencer à planter les arbres fruitiers, et continuer pendant tout l'hiver jusqu'au printemps. Il faut excepter de cette plantation automnale les figuiers et les mûriers, qui ne doivent être plantés qu'au printemps.

C'est encore le moment de mettre en pots les arbres fruitiers qu'on destine à être chauffés l'année suivante.

Vers la fin du mois on empaille les figuiers pour les préserver du froid, et si les branches sont assez souples pour être abaissées jusqu'à terre, on les y fixe au moyen de crochets de bois et on les recouvre de terre.

Les travaux de pépinière consistent dans la levée des arbres à mesure qu'on en a besoin, et dans le défoncement du terrain qu'on destine à une nouvelle plantation.

Jardin d'agrément. On arrache les plantes annuelles qui ont accompli leur période de végétation, replante les plantes vivaces qui s'accommodent mieux de la plantation d'automne, et butte les rosiers francs de pied, qui souffrent souvent de nos hivers.

Dans la première quinzaine on termine la plantation des tulipes, jacinthes, narcisses et jonquilles, arrache les dahlias si l'on a pu les laisser en terre jusqu'à cette époque et les rentre en un lieu sec à l'abri de la gelée ; quand le froid se fait sentir, on couvre ou rentre les œillets en pots et les giroflées grosse espèce. On sème en place les pois de senteur.

Il faut commencer la plantation des arbres et arbustes d'ornement, à l'exception des arbres résineux, des tulipiers des catalpa, et des plantes et arbrisseaux de terre de bruyère, qui ne doivent être plantés qu'au printemps.

Serres et orangerie. Les plantes de serre et d'orangerie ayant dû être rentrées à la fin du mois d'octobre, tous les soins à leur donner consistent à veiller à ce que le froid ne pénètre pas dans ces abris, à y renouveler l'air aussi souvent qu'on pourra et y entretenir la propreté. On ne doit les mouiller qu'avec la plus grande réserve, pour éviter d'y engendrer la pourriture, ce que ne manquent pas de faire des arrosements trop répétés ou trop abondants.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Impatiens platypetala. Lindl. Cette gracieuse Balsaminée, répandue aujourd'hui chez tous les horticulteurs, a eu le sort des plantes véritablement ornementales. Importée de Java par M. Lobb en 1845, présentée en 1846 à l'exposition de la Société d'Horticulture de Londres, elle a fait un rapide chemin; c'est une jolie plante vivace, robuste, à feuilles oblongues-lancéolées et dentées, verticillées par trois ou quatre, à pédoncules uniflores; fleurs grandes, planes, d'un rose vif relevé de cramoisi et ornées d'un éperon falciforme, aussi long que les pédoncules. La longue durée de sa fleur est une qualité qui la fait apprécier des amateurs. (*Flore des serres d'Europe, avril* 1847.)

Lilium cordifolium. Thunb. (*Sjire* Kæmpf., *Hemerocallis cordata.* Thunb. Fl. Jap., *Saussurea* Salisb.) Liliacée du Japon, habitant les forêts ombreuses et humides, et s'élevant jusqu'à une altitude de 1,200 à 2 mille mètres. Les feuilles en sont ovales, profondément cordées, aigües, à fleurs terminales, au nombre de deux ou trois, sessiles, dressées, infundibuliformes, campanulées, longues de 12 à 14 cent., larges d'environ 3, d'un blanc obscur parsemé vers le milieu de macules violettes presque confluentes. Il est à regretter que la figure qui en a été donnée n'ait pas pu être faite sur nature; mais ce beau lis n'existe pas encore dans nos collections. (*Id.*)

Anguria makoyana (*Momordica palmata* Hortul.). C'est chez M. Makoy de Liége qu'a fleuri, en 1847, cette nouvelle espèce d'*Anguria*, dont il avait reçu des graines du Guatemala. On n'en connaît encore que le mâle, qui a les feuilles grandes, trilobées, à lobes arrondis, et les fleurs en capitule sont d'une belle couleur orangée, Elle peut contribuer à l'ornement des serres et servir à abriter, sous son large feuillage, les plantes délicates qui craignent la vivacité des rayons du soleil. (*Id.*)

Ixora salicifolia. D. C. (*Pavetta salicifolia* Blum.) Originaire de Java, cette belle Cinchonacée a fleuri en 1847, chez M. Van Houtte, à qui l'on en doit l'introduction. C'est un petit arbrisseau glabre, à feuilles subsessiles, linéaires-lancéolées, très-aigües, longues de 15 à 20 cent., larges de 25 à 30 millim.; d'un vert sombre; inflorescence en corymbes denses, terminaux d'un beau rose vif, excepté au moment de l'épanouissement, où elles sont jaunes nankin. (*Id.*)

Gloxinia Teuchleri hybrida. Obtenu en Bohême, par M. Joscht de Tetschen, au moyen de la fécondation artificielle des *Gl. caulescens* et *rubra*, ses fleurs grandes, panachées de bleu sur fond rose vif ou rouge, par macules régulières ou bandes parallèles, ont trouvé d'abord des incrédules, tant cette association de cou-

leurs est étrange ; mais on a vu fleurir ici ce bel Hybride qui n'est pas au-dessous de la réputation que lui avait faite la renommée. (*Id.*)

Tillandsia bulbosa var. picta. L'espèce type a été découverte dans l'île de la Trinité et la variété que nous décrivons, par MM. Purdie et Warscewitz, à la Jamaïque et au Guatemala. Elle présente pour caractères, la riche coloration en rouge cocciné, très-vif lors de la floraison, de ses longues feuilles terminales, qui affectent la couleur des bractées et l'emportent en éclat sur la fleur qui est d'un violet pâle. On peut la cultiver sur un tronc ou suspendue à la manière des Orchidées, et l'effet en est très-agréable. Après la période florale, ces feuilles si brillantes reprennent leur sombre livrée, ce qui rend plus piquante encore la parure dont elles se décorent au moment des amours. Elle a fleuri dans l'hiver de 1846 à 1847, à Kew et à Gand. (*Id.*)

Clerodendrum sinuatum. Hook. On doit à M. Whitfield, qui explore avec tant de succès le vaste district de Sierra Leone, cette nouvelle espèce de *Clerodendrum*, qui mérite de prendre place dans une serre chaude, à cause de ses brillantes qualités ornementales. C'est un arbrisseau peu élevé, tomenteux et très-ramifié, à feuilles ovales-oblongues, aiguës, à base cordiforme, sinuées-dentées sur leurs bords ; à fleurs en corymbes terminaux, d'un blanc pur et exhalant une odeur suave (*Id. mai* 1847.)

Disteganthus basi-lateralis. Ch. Lem. (*Pitcairnia* ou *Billbergia spathulata, spathulæfolia?*). Quelques mots suffiront pour rappeler cette plante d'introduction française, et qui fait un bel effet dans des corbeilles, suspendue au milieu de ses congénères. C'est une Broméliacée à feuilles étalées en rosace, revêtues d'un épais duvet furfuracé pourpre, rosé ou blanchâtre, inflorescence en gros épis d'un rouge carminé, piquetés de points blancs et portant des fleurs d'un jaune tendre. Le *Disteganthus*, unique espèce de ce genre, est originaire de Cayenne, où il vit en parasite sur les grands végétaux des forêts. (*Id.*)

Gongora odoratissima. Ch. Lem., originaire de la Guayra. Ce nouveau *Gongora*, dont les fleurs d'un grand module sont d'un brun pâle, piqueté plus foncé, a un labelle jaune d'or fascié de pourpre en dedans à sa partie moyenne, et d'un brun pourpré dans son limbe. Les fleurs sont d'une assez longue durée et elles répandent un parfum d'une suavité extraordinaire qui embaume au loin la serre, et leur a valu leur nom spécifique. (*Id.*)

Lilium callosum. Zucc. (L. *Pomponium* Thunb.). C'est un lis gracieux, d'un petit module, appartenant à la section des Martagons et dont la découverte remonte à Kæmpfer, qui lui donna le nom de *Santan* qu'il porte dans le pays. Retrouvé par MM. Sieboldt et Zuccharini, la station en est mieux connue, et l'on sait qu'il croît de 500 à 2,000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Sa tige est dressée et simple, ses feuilles nombreuses et graminiformes, linéaires-aiguës, nerveuses et glabres ; inflorescence en grappe terminale simple ; fleurs penchées, à pétales révolutés, linéaires, longs de 2 à 3 cent. ; d'un rouge orangé très-vif, parsemée de points d'une teinte plus foncée. (*Id.*)

Cereus grandifloro-speciosissimus Maynardi Lem. (*C. gran-*

-diflorus Maynardi Paxt.). Ce nouveau *Cereus* est un hybride obtenu par M. H. Kenny, jardinier de M. le Vte Maynard au moyen du croisement du *Cereus speciosissimus* avec le *grandiflorus*, ce dernier comme père. Il réunit aux tiges et aux formes florales du premier, mais avec des formes plus sveltes et moins rigides, un coloris qui varie du rouge vif au cramoisi, qualités qu'il doit au *grandiflorus*. Le diamètre est de 20 à 25 cent. et la longueur de 18 à 20. C'est une plante très florissante dont les fleurs durent environ 3 jours. (*Fl. des serres d'Europe, juin* 1847).

Æschynanthus miniatus Lindl. (*Æsch. radicans* Wall.; *Trichosporum radicans* Blume). C'est à M. Lobb qu'on doit l'introduction de ce nouvel *Æschynanthus* qu'il a trouvé dans l'île de Java. Les feuilles en sont ovales-aiguës, très entières, à pétiole court, épaisses, coriaces, d'un vert foncé; fleurs disposées par trois, portées sur des pédoncules axillaires très courts et lavés de pourpre, caractère propre à la tige et aux pédicelles qui sont également fort courts. Le calice est hypocratériforme, à 5 lobes arrondis et bordés de pourpre; la corolle tomenteuse, est à 5 lobes disposés en deux groupes, deux sont supérieurs et trois inférieurs, leur couleur est un rouge très vif, avec des macules jaunes à la gorge. Cette espèce se plaît particulièrement sur le tronc des arbres où elle vit en parasite. (*Id.*)

Tropæolum rhomboideum Ch. Lem. Cette Tropæolée a été envoyée du Chili à M. Van Houtte en tubercules, mêlée aux *T. brachyceras*, *azureum*, etc., et ressemble surtout à la première, tant par le port que par le coloris, mais elle en diffère par son calice campanulé plus ample à 5 côtés aiguës et à segments rhomboïdes. (*Id.*)

Distemma carinatum Ch. Lem. Cette vigoureuse Passiflorée a donné, cette année, des fruits édules de la grosseur d'un œuf de poule et très abondants. On a eu recours, pour la faire fructifier, à la fécondation artificielle. (*Id.*)

Brassavola Digbyana Lindl. Introduit de Honduras en Europe par Miss Macdonald, ce nouvel et curieux *Brassavola* diffère des espèces du même genre par ses fleurs gigantesques d'un blanc jaunâtre et d'une suavité exquise. Il a les feuilles ovales, planes, charnues et glauques; le labelle, sessile et cucullé, ou cordé subtrilobé, très élégamment frangé sur les bords, accru sur son disque d'une glande calleuse très développée, munie postérieurement d'une dent. Les pseudobulbes, qui paraissent fusiformes, sont terminés par une feuille solitaire, sessile, subobtuse; hampe uniflore garnie de longues squames engainantes, striées, blanchâtres ou rosées. (*Id.*)

Oncidium saltator Ch. Lem. Cette Orchidée, considérée comme nouvelle et inédite par son descripteur, a fleuri dans les serres de M. Van Houtte. La fleur est anthropomorphe, ce qui est commun à quelques espèces d'orchidées, et d'un jaune soufre ponctué de pourpre. L'inflorescence est en grappe courte sortant de l'aisselle de feuilles oblongues, épaisses, d'un vert cendré finement ponctué de pourpre. (*Id.*)

Hypocyrta scabrida Ch. L. (*H. glabra* Hort; *Orobanche serpens* de Wellozo). C'est à M. Claussen qu'est due la découverte de cette jolie Gesneriacée du Brésil, qui appartient au S. G. *Oncogastra* de Martius. Elle a la tige droite, raide, pubérule, les feuilles ramassées, petites, ovales, épaisses, rigides, brièvement pétiolées, aiguës et recourbées à la pointe, rudes en dessus, couverte en dessous de points

glanduleux. Fleurs villeuses, plus gibbeuses que celles de l'*H. strigillosa*, d'un rouge orangé très vif et d'un bel effet. (*Id.*)

Oncidium Baueri, *Var. filipetalum.* M. Lemaire a désigné sous le nom de *filipetalum* une variété de l'*Oncidium Baueri* dont les divisions du périgone et le labelle étaient réellement filiformes et d'un effet fort bizarre. Il pense que cette singulière dégénérescence se maintiendra. (*Id.*)

Azalea indica striata formosissima. On doit à M. Van Geersdale de Gand cette charmante variété, dont les amples fleurs sont d'un blanc pur et interrompu par des bandes plus ou moins larges d'un rose vif, tirant sur le carmin pur et par des stries ou de rares points de la même teinte. Quelquefois ces corolles sont complétement mi-parti amaranthe et blanches. A la partie supérieure de la gorge est une macule presque indistincte, d'un vert très-pâle, et ponctuée d'une manière vague, d'une teinte plus foncée. Une des qualités qu'on a remarquée dans cette fleur est sa constance à se panacher, ce que confirment quatre années d'observations. (*Id.*)

Lantana multicolor. Ch. L. Connue dans les jardins sous les noms de L. *sp. mexici*, L. *sp. Vandermaelen.* Lantana à grandes feuilles, *L. sp. nova.* Il a été possible, après deux années de floraison, de déterminer les caractères de cette nouvelle espèce, qui se distingue de ses congénères par l'ampleur de ses feuilles, qui ont 15 à 18 cent. de long sur 6 à 8 de large ; par ses nombreux capitules floraux, où chaque fleur est cachée par une grande bractée d'un rose cramoisi, et des fleurs bicolores qui, pendant leur durée, changent deux ou trois fois de coloris. (*Id.*)

Eranthemum coccineum. Ch. Lem. (*Aphelandra longiracemosa.* Hort., *Aph. longiscapa.* Hort., *Salpingantha coccinea.* Hort. paris. *Justicia longiracemosa.* Hort.). La plante figurée dans la flore des serres n'est pas d'introduction récente ; mais elle est peu répandue et mérite cependant de l'être, à cause de ses longs épis de fleurs coccinées, qui sont d'un effet essentiellement ornemental. C'est d'Angleterre qu'elle a été renvoyée en Belgique, sous le nom d'*Aphelandra species nova* ; et Paris l'y a envoyée à son tour sous celui de *Salpingantha coccinea.* C'est un arbrisseau robuste à feuille amples, lancéolées, acuminées, portant une grappe de fleurs terminale, longue de 16 à 30 cent., corolles réunies en fascicules et d'un orangé vif. (*Id.*)

Justicia Ghiesbregtiana. Ch. Lem. Récemment introduite du Mexique par M. Ghiesbregt, à qui elle a été dédiée, cette belle Acanthacée se distingue de ses congénères par son beau feuillage verni et ses amples panicules de fleurs coccinées. (*Id.*)

Cantua bicolor. Ch. Lem. On doit à M. Bridges l'introduction de cette Polémoniacée, qui est originaire de la Bolivie. Elle a un joli feuillage myrtiforme veiné, de vert pâle, une taille peu élevée et de jolies fleurs à tube jaune et à limbe d'un rose vif. M. Galeotti, l'acquéreur de cette plante, a réussi à en élever de jeunes individus de graines. (*Id.*)

Pilocereus chrysomallus. Cactée originaire du Mexique, décrite *ex sicco.* (*Id.*)

PÊCHE

Reine des Vergers.

Oudet sculp.

AMYGDALUS PERSICA VAR.

([illegible])

Classe: ICOSANDRIE. Ordre: MONOGYNIE.

Famille naturelle:

AMYGDALÉES

([illegible] D.C.)

Calice [illegible] tube [illegible]; Limbe quinquepartite; Co-rolle à 5 pétales [illegible] sur le limbe duquel ils adhèrent; Étamines 15 à 30 [illegible] les pétales; filaments [illegible], libres; anthères [illegible]. Ovaires 2 (Style [illegible] [illegible].

[illegible]

1°. [illegible] Tourn. (Amandier.) Drupe [illegible], velouté, [illegible].

Syn. *Amygdalophora.* [illegible]

2°. *Persica.* Tournef. (Pêcher.) Drupe charnu, épicarpe velouté ou lisse.

Syn. *Trichocarpus.* [illegible]

La Pêche [illegible] est [illegible] les plus [illegible] jusqu'à ce jour [illegible], d'un [illegible] égal [illegible] ce qui joignit à cette qualité [illegible] un goût qui ne le cède à [illegible].

Découverte il y a [illegible] par M. [illegible] (J.-L.), à Lucés, dans le département de Maine-et-Loire, où sa réputation est très-répandue, il s'est empressé de propager ce beau fruit, persuadé qu'il rendait un service signalé aux vergers, en y introduisant une variété si recommandable.

L'arbre qui produit cette pêche a des caractères si tranchés, que c'est une des variétés les plus reconnaissables entre toutes :

PÊCHE

AMYGDALUS PERSICA VAR.

(Pêche reine des Vergers.)

Classe :
ICOSANDRIE.

Ordre :
MONOGYNIE.

Famille naturelle :

AMYGDALÉES.

(*Rosacées-amygdalées*, Juss.; *Drupacées*, D. C.)

Caract. essent. Calice à tube urcéolé subcampanulé ; Limbe quinquepartite; Corolle à 5 pétales insérés à la gorge du calice avec les lacinies duquel ils alternent ; Étamines 15 à 30 ayant une insertion commune avec les pétales ; filaments filiformes, libres ; anthères biloculaires à déhiscence longitudinale ; Ovaire sessile uniloculaire; Ovaires 2 ; Style terminal ; Stigmate capité subpelté ; Drupe coriace, fibreux ou charnu ; Noyau rugueux et foraminé.

Arbres ou arbustes des parties les plus chaudes des régions tempérées de l'hémisphère boréal; feuilles alternes, stipulées, entières ou dentées ; fleurs subsessiles solitaires ou géminées sortant des bourgeons avant les feuilles.

Div. du genre. 1° *Amygdalus*, Tourn. (Amandier.) Drupe pubescent, velouté, enveloppe sèche et fibreuse.

Syn. *Amygdalophora*. Neck.

2°. *Persica*. Tournef. (Pêcher.) Drupe charnu, épicarpe velouté ou lisse.

Syn. *Trichocarpus*. Neck.

La Pêche *Reine des Vergers* est une des introductions les plus remarquables de cette année ; car il manquait jusqu'à ce jour dans nos vergers une pêche en plein vent, d'un volume égal à nos plus belles variétés d'espalier, et qui joignît à cette qualité déjà si appréciable, une fertilité sans égale et un goût qui ne le cède à aucune autre.

Découverte il y a deux ans par M. Jamin (J.-L.), à Lorès, dans le département de Maine-et-Loire, où sa réputation est très-répandue, il s'est empressé de propager ce beau fruit, persuadé qu'il rendait un service signalé aux vergers, en y introduisant une variété si recommandable.

L'arbre qui produit cette pêche a des caractères si tranchés, que c'est une des variétés les plus reconnaissables entre toutes :

le bois en est très-brun, les jeunes rameaux, vigoureux et élancés, sont d'un rouge violet très intense dans la partie exposée au soleil, et qui occupe les trois quarts de la circonférence de la branche. Cette vive coloration se prolonge jusqu'à l'extrémité des rameaux, s'étend aux stipules qui sont sétacées pinnées et d'un même violet que le bois, et teint la face dorsale du pétiole, ainsi que la nervure médiane jusqu'à l'extrémité de la feuille, dont le limbe est légèrement violacé. Le pétiole, court et épais, porte de 4 à 6 glandes cupuliformes, dont les deux dernières sont souvent enchâssées dans le bord inférieur du limbe de la feuille. Elles sont quelquefois aussi colorées de violet. Les feuilles adultes, longues de 18 à 20 cent. et larges de 4, sont lancéolées très-aiguës, garnies d'une serrature courte ; chaque dent est terminée par une glande aiguë et rouge; elles sont planes, lisses, d'un vert foncé, réfléchies à la pointe et canaliculées au sommet.

Le fruit, légèrement ovale, porte dans son diamètre vertical 14 cent. et 12 dans son diamètre transversal, avec un sillon très prononcé; il est d'un beau pourpre dans sa partie éclairée, et d'un beau jaune d'or du côté opposé au soleil. L'ombilic est aussi déprimé que dans la grosse mignonne, mais le sillon est plus développé et partage dans toute son étendue la coloration pourpre du fruit. Il est attaché à l'arbre par un pedicelle court et enfoncé, et implanté dans une fovéole non aplatie, mais conique.

La chair de cet excellent fruit est blanche, fondante, parfumée, douée d'une agréable acidité, rouge autour du noyau qui se détache facilement ; la peau est adhérente et couverte d'un duvet court et fin. Il répand, quand il est mûr, une odeur très-expansive; le noyau est gros, plat dans sa partie dorsale et renflé dans sa partie ventrale ou correspondante à la rainure.

Cette pêche mûrit en septembre et se conserve jusqu'à la fin de ce mois. Elle sera mise dans le commerce cette année.

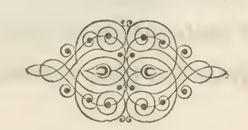

SYMPHYTUM PURPUREUM.

Constans pinx. *Gérard col.* *Oudet sculp.*

SYMPHYTUM [illegible] (1).

[illegible]

[illegible] PENTANDRIE. | [illegible] MONOGYNIE.

Famille

ASPÉRIFOLIÉES.

Sous-Famille

BORRAGINÉES.

Tribu :

ANCHUSÉES.

[illegible]

CARACT. GENER. Calyx quinquepartitus, [illegible]

[illegible]

Spec. Symphytum [illegible].

Le genre Consoude, qui n'avait jusqu'à ce jour fourni à la culture [illegible] qu'un petit nombre d'espèces, s'est enrichi, depuis [illegible], d'une espèce nouvelle, à fleurs d'un [illegible] vif, qui rappellent, pour la forme et la couleur, les corymbes élégants des [illegible].

C'est une plante herbacée vivace, dont la tige, haute à peine de 50 cent. est ailée par la décurrence des pétioles, qui descendent jusque dans l'aisselle de la feuille qui est au-dessous. Ces feuilles sont alternes, lancéolées-aiguës, grandes, ondulées sur leurs bords, à nervures profondes. Toute la plante est couverte de poils courts et raides; les fleurs, disposées en grappes formées de deux épis unilatéraux, sont portées sur des

(1) Du grec [illegible] dont le radical est [illegible], je consolide, cette plante [illegible] de consolider les plaies.

SYMPHYTUM PURPUREUM (1).

(Consoude à fleurs pourpres.)

Classe : PENTANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

ASPÉRIFOLIÉES.

Sous-Ordre :

BORRAGINÉES.

Tribu :

ANCHUSÉES.

(*Borraginées*, Juss.; *Borraginacées*, Lindl.)

Caract. essent. Calice quinquepartite ; Corolle hypogyne, cylindrique, campanulée ; gorge à 5 fossettes subulées conniventes, réunies en cône ; Limbe quinquedenté ; Étamines 5, insérées au tube de la corolle ; Anthères acuminées, lancéolées, alternant avec les fossettes ; Ovaire quadrilobé ; Style simple ; Stigmate obtus ; Nucules 4.

Plantes herbacées vivaces, indigènes en Europe et dans l'Asie médiane ; feuilles alternes, sessiles ou pétiolées ; grappes terminales solitaires ou conjuguées.

Syn. *Symphytum coccineum.*

Le genre Consoude, qui n'avait jusqu'à ce jour fourni à la culture ornementale qu'un petit nombre d'espèces, s'est enrichi, depuis deux ans, d'une espèce nouvelle, à fleurs d'un amaranthe vif, qui rappellent, pour la forme et la couleur, les corymbes élégants des *Habrothamnus*.

C'est une plante herbacée vivace, dont la tige, haute à peine de 50 cent. est ailée par la décurrence des pétioles, qui descendent jusque dans l'aisselle de la feuille qui est au-dessous. Ces feuilles sont alternes, lancéolées-aiguës, grandes, ondulées sur leurs bords, à nervures profondes. Toute la plante est couverte de poils courts et raides; les fleurs, disposées en grappes formées de deux épis unilatéraux, sont portées sur des

(1) Du grec Συμφύτον dont le radical est συμφύω, je consolide, cette plante ayant eu longtemps la réputation de consolider les plaies.

pédoncules longs et ailés; chaque épi est composé d'environ 15 fleurs pourvues de pédicelles courts et velus; elles sont opposées par deux le long de l'axe floral, enroulé comme cela a lieu dans la plupart des borraginées; le calice est à cinq divisions aiguës, ciliées, étalées, quelquefois soudées entre elles; la corolle, longue de 2 cent., a le tube renflé, plus court que celui de la Consoude commune, dont elle a du reste tous les autres caractères; mais elle en diffère par sa belle couleur qui est pourpre violacé, et non coccinée, *coccineus* signifiant écarlate. Il sort de chaque aisselle des grappes florales plus petites et quelquefois pauciflores; quelques grappes, portées sur un axe simple, se bifurquent au sommet et forment une double grappe.

Le *Symphytum purpureum* est une charmante plante, qui fleurit du mois d'avril à la fin de l'été sans discontinuer, et qui est très propre à l'ornement des jardins.

Culture. C'est une plante rustique, qui n'est difficile ni sur le choix de l'exposition, ni sur celui du terrain : elle végète partout sans abri, passe l'hiver en pleine terre sans couverture, et se multiplie de semences et d'éclats à l'automne ou au printemps.

CORYANTHES EXIMIA.

[illegible] Gérard col. [illegible]

CORYANTHES EXIMIA (1).

([illegible])

Classe		Ordre
GYNANDRIE.		DIANDRIE.

[illegible]

ORCHIDÉES.

[illegible]

CARACT. GÉNÉR. Périgone très-ouvert. [illegible] très-grands, [illegible] à la base; [illegible] beaucoup plus petits, [illegible]; Labelle continu avec la base de la colonne, onguiculé, très-grand, [illegible] trilobé, [illegible] au milieu de l'onglet d'un appendice [illegible]; Gynostème allongé, cylindrique, bicorne à la base, recourbé à la pointe, [illegible]; Stigmate transverse, [illegible]; Anthères biloculaires; pollinies 2, [illegible] sillonnées postérieurement; Caudicule linéaire, arqué; Glandules [illegible].

[illegible]

[illegible]

La famille des Orchidées, [illegible] dans ses formes, a exercé longtemps la sagacité des botanistes, qui n'ont retrouvé la loi de connexion organique de ces fleurs si singulières, dont aucun organe ne rappelle ceux que nous sommes accoutumés d'observer dans les autres végétaux, qu'en les reconstruisant sur un type [illegible] Orchidées de nos [illegible] conformité de structure qui étonne toujours l'observateur le plus exercé. Mais le *Coryanthes* laisse bien loin derrière lui toutes ces fleurs brillantes et bizarres; il semblerait que la nature ne l'ait créé que pour y réunir toutes les singularités disséminées dans ce groupe si riche en formes [illegible]: sépales, pétales, labelle, gynostème, [illegible] de ces parties à une figure si imprévue, qu'il faut une observation attentive pour y reconnaître les organes avec lesquels on est le plus familiarisé.

Le *Coryanthes eximia*, que nous avons fait figurer dans les serres de M. Morel qui l'a reçu, en 1847, du Brésil, province de

(1) [illegible]

CORYANTHES EXIMIA (1).

(Coryanthe magnifique.)

Classe : GYNANDRIE. — *Ordre :* DIANDRIE.

Famille naturelle :

ORCHIDÉES.

Tribu :

VANDÉES.

CARACT. ESSENT. Périgone très-ouvert ; Sépales dilatés, flexueux, condupliqués, très-grands, distincts à la base ; Pétales beaucoup plus petits, dressés ; Labelle continu avec la base de la colonne, onguiculé, très-grand, cochlée tridenté, environné au milieu de l'onglet d'un appendice poculiforme ; Gynostème allongé, cylindrique, bicorne à la base, recourbé à la pointe, biailé ; Stigmate transverse, rimæforme ; Anthères biloculaires ; pollinies 2, comprimées, sillonnées postérieurement ; Caudicule linéaire, arqué ; Glandules lunées, recourbées et rapprochées au sommet.

Plantes herbacées épiphytes de l'Amérique tropicale, pseudo-bulbeuses, à feuilles striées, inflorescence en grappes pendantes, fleurs très-grandes.

Syn. *Gongora spec.* Hook.

La famille des Orchidées, si étrange dans ses formes, a exercé longtemps la sagacité des botanistes, qui n'ont retrouvé la loi de connexion organique de ces fleurs si singulières, dont aucun organe ne rappelle ceux que nous sommes accoutumés d'observer dans les autres végétaux, qu'en les reconstruisant sur un type arbitraire ; car, depuis les gracieuses et frêles Orchidées de nos pays jusqu'aux riches et splendides épiphytes des régions tropicales, tout ce groupe immense est uni par une conformité de structure qui étonne toujours l'observateur le plus exercé. Mais le *Coryanthes* laisse bien loin derrière lui toutes ces fleurs brillantes et bizarres ; il semblerait que la nature ne l'ait créé que pour y réunir toutes les singularités disséminées dans ce groupe si riche en formes insolites : sépales, pétales, labelle, gynostème, chacune de ces parties à une figure si imprévue, qu'il faut une observation attentive pour y reconnaître les organes avec lesquels on est le plus familiarisé.

Le *Coryanthes eximia*, que nous avons fait figurer dans les serres de M. Morel qui l'a reçu, en 1847, du Brésil, province de

(1) Du grec κόρυς, casque et ἄνθος, fleur.

Bahia, est une des plus belles espèces du genre. Il offre les caractères suivants : pseudobulbes subcylindriques, effilés, longs d'environ 12 à 14 cent., peu renflés à leur base, marqués de huit côtes saillantes dont deux plus prononcées; feuilles longues de 20 à 25 cent., lancéolées-aiguës, lisses, entières, d'un vert gai, marquées de trois nervures dessinant une figure elliptique sur le limbe. Hampe pendante, longue de 25 à 35 cent., violette, munie de bractées scarieuses et distantes, généralement bi ou quelquefois triflores : ovaire arqué, long de 5 à 6 cent., sillonné, subpubescent ou plutôt hispidiuscule, d'un vert pâle; fleurs grandes, renversées, à trois sépales, les deux latéraux longs de 3 cent., larges de 2, falciformes, très-dilatés et anguleux à la base, rabattus sur le gynostème dans les premiers temps de la floraison, lors de l'anthèse complète, réfléchis sur leur limbe, et retroussés à la pointe de manière à montrer leur page inférieure, le sépale moyen est libre, à onglet court et étroit, rhomboïdal, roulé à la pointe, qui est à demi-réfléchie sur son limbe et inséré au-dessus des sépales latéraux qui le couvrent presque en entier; leur couleur est d'un jaune pâle ocellé de pourpre; pétales redressés le long du gynostème, ayant environ 3 cent., falciformes, très étroits, insérés au-dessus des sépales, repliés sur eux-mêmes et réfléchis à leur pointe comme ces derniers ; même couleur et maculation, mais cependant d'un ton plus clair; labelle conné au gynostème, rétréci à sa base en un pédicelle qui se renfle en un casque (d'où son nom générique) replié sur ses bords et donnant naissance à un long onglet roulé sur sa marge, large de 6 à 8 millimètres, évasé graduellement et portant deux lobes latéraux très-amples, arrondis en un spacieux réservoir qui embrasse, en se rapprochant par sa partie moyenne, la partie supérieure du gynostème; au centre est une languette charnue, étroite, représentant le lobe moyen et munie à sa base d'une glande conique; le pédicelle est pourpre, le réservoir, d'un blanc souvent très-pur à l'intérieur, où il se détache sur le fond, de larges macules d'un pourpre pâle, l'extérieur est d'un pourpre obscur et uniforme de ton. L'onglet qui unit les lobes latéraux au casque est orangé

rougeâtre finement strié en travers et à l'extérieur, de lignes cramoisies, et maculé à l'intérieur ; les bords en sont pourpres; le casque est d'un jaune pur, piqueté de cramoisi à sa base ; gynostème dressé, long de 5 cent. ; semi-cylindrique, renflé jusqu'au point où il se renverse en arrière à angle droit; fermant la gorge du labelle de manière à compléter le réservoir ; le sommet est terminé par un opercule arrondi, bilobé, jaune pâle. Le corps du gynostème est, à l'intérieur, blanc verdâtre légèrement maculé de pourpre, le sommet est jaune paille. Au bas se trouvent deux glandes nectarifères, longues de 4 à 5 millimètres, ayant à leur insertion un anneau d'un pourpre riche; le corps de la glande est jaune vif ou quelquefois blanc pur, et elles distillent incessamment une liqueur incolore, douceâtre, qu'on prétend être vénéneuse. La figure représente cette fleur étrange dans la position renversée, de telle sorte que le réservoir est parfaitement horizontal; il simule assez exactement la figure de nos petits bénitiers de buis. Toute cette fleur est épaisse et charnue, et répand une odeur *sui generis* qui ressemble à celle du miel frais.

Le *Coryanthes eximia* ne brille pas comme les *Catlleya*, les *Sophronitis*, les *Oncidium*, etc., et par l'éclat de ses couleurs; mais il mérite, par la singularité de ses formes et la variété de son système de coloration, de prendre place dans toutes les collections. Il reste en fleur pendant quatre à cinq jours.

Le *Coryanthes eximia*, accueilli par les horticulteurs comme le mérite une plante si remarquable, a fleuri de la mi-juillet à la fin d'août, et nous en avons pu voir plusieurs pieds donner successivement leurs fleurs, qui ne différaient entre elles que par de légères différences. Il était encore en fleur à la mi-novembre ; et, contrairement à ce qu'on remarque dans les autres espèces de ce genre, ce *Coryanthes* végète vigoureusement et fleurit très-facilement.

Culture. On peut le cultiver indifféremment en vase, suspendus ou sur bois; il n'exige que les mouillages ordinaires aux Orchidées.

CALCÉOLAIRES HYBRIDES. (1).

Classe : DIANDRIE. *Ordre :* MONOGYNIE.

Famille naturelle :

SCROPHULARIÉES.

Tribu :

VERBASCÉES.

CARACT. ESSENT. Calice quadripartite à divisions égales, quelquefois la postérieure plus large; Corolle hypogyne à tube très-court, limbe bilabié; lèvre supérieure courte, obtuse, arrondie, entière; lèvre inférieure, grande, calcéiforme, concave (ou plutôt sacciforme); deux étamines insérées sur le tube de la corolle; Anthères biloculaires; loges divariquées, une souvent stérile; Ovaire biloculaire; Style simple; Stigmate aigu; Capsule ovale-conique, biloculaire, polysperme; Graines striées.

Arbrisseaux, sous-arbrisseaux ou herbes du Pérou et du Chili, acaules ou caulescentes, à feuilles opposées ou ternées, rarement alternes, très-entières, dentées ou crénelées, quelquefois pennatipartites ou pennées, à pédoncules uni- ou multiflores, alaires, axillaires ou terminaux disposés en corymbes ; corolles jaunes, blanches ou pourpres.

Le genre *Calceolaria,* si riche en espèces botaniques, puisqu'on en compte aujourd'hui plus de quatre-vingts, est cependant d'introduction récente sous le rapport ornemental; car, jusqu'en 1822, on n'en culitvait que deux espèces : la *C. pinnata*, plante herbacée annuelle, introduite du Pérou en 1773 et la seconde espèce, la *C. Fothergillii*, plante vivace importée des Malouines en Angleterre en 1777. Aussi la huitième édition de l'*Hortus Cantabrigiensis* ne mentionne-t-elle que ces deux espèces. L'Encyclopédie cependant en décrit dans sa 1re partie, qui remonte à 1783, 9 espèces, dont deux de Magellan et une seule, la *pinnata*, vue sur nature au Jardin du Roi. En 1811 Poiret en décrit 45 autres espèces d'après La Flore du Pérou, Cavanilles et Vahl. C'est dans ce supplément seulement qu'il donne la description de la *Calceolaria Fothergillii.*

En 1822, il fut introduit du Chili, décrit et figuré dans le *Botanical-Magazine*, le *Botanical register,* et la *Flora exotica* de Hooker, les *C. scabiosæfolia, rugosa, integrifolia, corymbosa et paralia,* toutes à fleurs d'un jaune plus ou moins vif.

---

(1) Diminutif du mot latin *calceolus,* qui est lui-même un diminutif de *calceus,* soulier, à cause de la forme de la lèvre inférieure de la corolle.

CALCÉOLAIRES HYBRIDES (1)

Classe [illegible]

Ordre [illegible]

Famille naturelle :

SCROPHULARIÉES.

Tribu :

[illegible]

[illegible] quadripartite à divisions égales, quelquefois la postérieure [illegible] à tube très-court, limbe bilabié; [illegible] grande, calcéiforme, [illegible]; deux étamines insérées sur le tube de la corolle; [illegible]; ovaire biloculaire; style simple; [illegible] biloculaire, polysperme; [illegible].

[illegible] du Pérou et du Chili, [illegible] à feuilles opposées ou ternées, rarement alternes; [illegible] dentées ou crénelées, quelquefois [illegible] ou pennées, à pédoncules uni- ou multiflores, axillaires ou terminaux [illegible] en corymbes; corolles jaunes, blanches ou pourpres.

Le genre *Calceolaria*, si riche en espèces botaniques, puisqu'on en compte aujourd'hui plus de quatre-vingts, est cependant d'introduction récente sous le rapport ornemental; car, jusqu'en 1822, on n'en cultivait que [illegible] et la seconde espèce, la *C. Fothergillii*, plante vivace importée des Malouines en Angleterre en 1777. Aussi la huitième édition de l'*Hortus Cantabrigiensis* ne mentionne-t-elle que ces deux espèces. L'Encyclopédie cependant en décrit dans sa 1re partie, qui remonte à 1785, 9 espèces, dont deux de Magellan et une seule, la *pinnata*, vue sur nature au Jardin du Roi. En 1811 Poiret en décrit 45 autres espèces d'après La Flore du Pérou, Cavanilles et Vahl. C'est dans ce supplément seulement qu'il donne la description de la *Calceolaria Fothergillii*.

En 1822, il fut introduit du Chili, décrit et figuré dans le *Botanical-Magazine*, le *Botanical register*, et la *Flora exotica* de Hooker, les *C. [illegible]folia, rugosa, integrifolia, corymbosa* et *[illegible]*, toutes à fleurs d'un jaune plus ou moins vif.

---

(1) Diminutif du mot latin *calceolus*, qui est lui-même un diminutif de *calceus*, soulier, à cause de la forme de la lèvre inférieure de la corolle.

PELARGONIUM

Reine des Français.

Gerard col. Oudot sculp.

En 1826, on importa du même pays la *C. purpurea,* une année après et toujours du même lieu, l'*arachnoidea* à fleurs également pourpres. Vers la même époque, le *Bot. Mag.* figura la *Calceolaria crenatiflora* (*pendula*) également à fleurs jaunes. En 1829, les deux espèces *bicolor* et *diffusa* du Pérou, blanches et jaunes vinrent augmenter le nombre des *Calcéolaires,* et apportèrent dans le jeu de leur coloration une variation importante. On ne pouvait guère manquer d'hybrides dans un genre dont les espèces semblent passer de l'une à l'autre par nuances insensibles : la *crenatiflora* produisit la *Knypersliensis* jaune et pourpre, figurée dans le *British flower garden* de R. Sweet. Le même ouvrage donna (pl. 224), la *picta*, hybride de la *purpurea*, de couleur blanche et pourpre; l'*arachnoidea* devint la souche de l'hybride appelée *fulgens,* sans compter plusieurs autres hybrides qui augmentèrent graduellement le nombre des variétés horticoles des Calcéolaires, et montrèrent le parti qu'on en pouvait tirer.

Aujourd'hui la filiation des hybrides qui ornent nos serres est entièrement perdue. Nous citerons néanmoins les espèces regardées comme les types primitifs : ce sont les *C. corymbosa* et *pendula* (*crenatiflora*, Cav. ; *anomala*, Pers.). Ces deux espèces jouant à l'égard l'une de l'autre, le rôle de mâle ou de femelle, et c'est par leur croisement, d'après Ch. Morren, qu'en 1827 M. A. Verschaffelt, de Gand, obtint de nombreuses variétés qu'il vendait jusqu'à 80 fr. le pied, et en 1829, des gains où dominaient les fonds blancs et les tons qu'il dit être bleus, mais qui étaient sans doute ardoisés ou pourprés.

En 1830, lorsque les *Calceolaria purpurea* et *arachnoidea* furent arrivés dans l'établissement de M. Young d'Epsom, François Jenny, son premier garçon, essaya des croisements qui eurent les plus heureux résultats ; le nombre des variétés alla croissant, et l'on obtint toutes les nuances de jaune, d'orangé, de pourpre, de cramoisi, de rose, etc., maculés, ponctués, striés de la manière la plus capricieuse. Les semis et les croisements se multiplièrent, et la culture de ces brillantes scrophulariées revint en

Belgique. Nous citerons parmi les heureux semeurs de ce pays M. L. Delbaere et M. Van Houtte, ce dernier surtout, qui a puissamment contribué à multiplier les variétés de ce beau genre ; ils obtinrent des variétés d'une grande richesse de coloris, sans qu'il y eut toutefois de régularité dans les panachures ou les maculations. D'autres horticulteurs, au contraire, suivirent une marche systématique, et cherchèrent certains jeux bizarres qu'ils essayèrent de fixer, telles sont les variétés rubanées de M. Plant de Cheadle. Les collections se créèrent, et en 1842 on en comptait plus de 100 variétés par noms, la plupart anglaises. Nos horticulteurs français marchèrent sur les traces des Anglais et des Belges, après avoir été leurs tributaires. En 1843 nous avions des Calcéolaires d'une variation et d'une richesse de coloris qui ne le cédaient à aucunes autres. MM. Lemichez, Chauvière, Thibaut, Salter, Bondoux, etc., furent heureux en semis et obtinrent des Calcéolaires de choix. Mais, par malheur, malgré tous les soins des horticulteurs les plus habiles, on est revenu de ces riches collections par noms qui devaient élever les Calcéolaires à la hauteur des Fuchsias, des Cinéraires, des Verveines, etc. Les difficultés, on pourrait dire même plus, la presque impossibilité de les conserver après une première floraison, les font abandonner comme plantes de collections dénommées, et l'on doit donc aujourd'hui les traiter comme des plantes annuelles qu'on multipliera chaque année de semences, en ayant soin de bien choisir les porte-graines, avec la certitude d'obtenir des fleurs d'une très-grande variété, pour lesquelles on retrouvera souvent les nuances qui ont fondé la réputation de ce beau genre.

C'est du mois d'août au commencement de septembre et en terre de bruyère pure qu'on doit semer les Calcéolaires. Les graines demandent à être à peine recouvertes, ou même pas du tout, en ayant soin de donner un bassinage très-léger aussitôt après le semis.

On les met sous un châssis froid, ou dans une serre tempérée, très près des jours et dans une position ombrée, et on les entretient dans un état de moiteur attentivement observé ; car elles

ne craignent rien tant que le double excès de sécheresse et d'humidité.

Quand elles ont trois ou quatre feuilles, ce qui a lieu de six semaines à deux mois après le semis, on les repique dans des terrines remplies de terre de bruyère, environ un mois après, quand le plant a développé 4 ou 5 autres feuilles, on les met chacune dans un pot d'un à deux pouces de diamètre, suivant la force du plant, et dans une terre composée de moitié terreau de feuilles et moitié terre de bruyère, mélange auquel on ajoute un peu de terre franche.

On les rempote, au mois de février, dans des pots de 4 pouces de diamètre et dans le même mélange, en y ajoutant un peu plus de terre franche.

Il faut un nouveau rempotage quand les plantes montrent leurs boutons, ce qui a lieu dans le courant d'avril; et chaque fois qu'on les rempote, la terre doit être un peu plus forte, c'est-à-dire qu'elle doit contenir un peu plus de terre franche que pour les rempotages précédents. Ces plantes s'accommodent fort bien des rempotages et demandent en général des fumiers plutôt froids que chauds; c'est pourquoi elles aiment de préférence le terreau de fumier de vache, qu'on devra leur donner chaque fois qu'on pourra s'en procurer. Il faut éviter soigneusement de défaire les mottes des Calcéolaires.

Depuis l'époque où le dernier rempotage a eu lieu jusqu'à celle de la floraison, les Calcéolaires seront placées dans une situation aérée, très-éclairée, et arrosées, comme nous l'avons déjà dit, avec une extrême modération. Dans les grandes chaleurs, on en bassinera le feuillage, et on les visitera fréquemment pour empêcher toute moisissure de s'établir tant sur les plantes même que sur la terre des pots.

Quoique en général les Calcéolaires doivent être de préférence tenues dans la serre, en exposition bien ombrée et très-aérée, on peut néanmoins les exposer en plein air, à mi-soleil; et vers le mois de mai on a le plaisir de voir les jeunes semis, qui ont formé des plantes vigoureuses, se charger de corolles brillantes

dont les principales qualités sont : un contour pur dans leur lèvre inférieure, sans crénelures ni découpures, une surface convexe, des couleurs franches, pures et veloutées ; si elles sont maculées, piquetées ou rubanées, des proportions gracieuses dans les rapports de ces accidents avec la couleur du fond.

Il faut avoir soin de visiter fréquemment les Calcéolaires pour voir si le puceron, qui en est un des ennemis les plus dangereux, ne s'y attaque pas, et dans le cas où il les aurait envahies, on doit procéder à une fumigation de tabac, destinée à les délivrer de ces voraces hémiptères qui les feraient promptement périr.

Il est bien préférable, pour la floraison de printemps, de les mettre sous châssis et en pot plutôt qu'en pleine terre, ce qui les met dans les conditions de lumière et d'humidité qui leur conviennent le mieux, car il faut à ces plantes peu de chaleur, de l'ombre et des bassinages répétés, et il est encore plus facile de leur donner dans cette position les soins qu'elles exigent. Quand elles sont sur le point de fleurir, on les rentre dans la serre ou dans le lieu où l'on en veut jouir, pour les attendre à développer leurs riches corymbes. Quand, au mois d'avril, il arrive des coups de soleil brûlants, il faut les garantir contre son influence directe. Quelques horticulteurs les cultivent cependant sous châssis en pleine terre, dans les mélanges que nous avons indiqués.

Lors de la floraison, il faut mettre à part les variétés les plus belles et en recueillir avec soin les graines. Par la fécondation artificielle, qui est très facile, on obtiendra à la fois plus de graines et plus de variété dans les plantes hybridées. On gardera le moins de fonds jaunes possible, ces plantes ayant toujours trop de tendance à revenir à cette couleur.

Nous terminerons cet article en indiquant les moyens de multiplication par drageons et boutures, et nous indiquerons les procédés employés pour les conserver.

On propage les espèces herbacées en en détachant, en septembre, de jeunes rejetons qu'on empote dans de petits pots et sous un châssis froid où ils ne tarderont pas à produire une grande quantité de chevelu. Les espèces frutescentes se multi-

pliant, dans le courant de l'été, de boutures faites sur des branches aoûtées. On les mettra sous châssis, sur couche tiède, pendant un mois, pour les faire enraciner. A la fin de novembre, on rentrera les boutures dans une serre tempérée, sur des tablettes, près des jours; et dès que les racines rempliront les pots, on mettra les jeunes plantes dans des pots plus grands pour favoriser leur développement. Elles devront, du reste, être traitées comme des plantes de semis.

Après la floraison, on choisit les plantes qu'on veut conserver pour l'année suivante, on en coupe les tiges qui ont porté des fleurs, on les rempote et on les met sous des châssis froids pour les préserver des excès opposés de température. Par ce moyen, on obtient des rejetons en abondance qui serviront à faire des boutures au commencement de l'été; car il vaut mieux, chaque année, faire des boutures que de conserver de vieux pieds.

Comme nous l'avons dit, il est si difficile de conserver les Calcéolaires, même celles élevées de boutures, qu'il vaut mieux traiter ces plantes comme des plantes annuelles. Les horticulteurs qui emploient ce dernier moyen n'en ont pas moins des plantes fortes, vigoureuses, formant une touffe bien garnie et chargée de corymbes dont l'ensemble forme une grosse tête de fleurs, et il est peu de plantes plus gracieuses et plus ornementales.

Il va bientôt être mis dans le commerce la *Calceolaria albiflora*, espèce nouvelle à tiges ligneuses, à corymbes blancs très-étoffés et à feuillage finement découpé qui, supportant la pleine terre dans la belle saison, comme la *rugosa*, pourra servir comme les Verveines et les Petunias à la décoration des jardins. C'est une acquisition précieuse qui fera sans nul doute une révolution dans ce beau genre.

EXTRAIT

D'UN TRAITÉ INÉDIT SUR LA CULTURE DES PELARGONIUM.

(*Suite et fin.*)

—

§ XII.

PREMIERE SORTIE DES PELARGONIUM. — REMPOTAGE DE PRINTEMPS; POSE DE TUTEURS. — RENTRÉE POUR FLORAISON. — FLORAISON. — DEUXIEME SORTIE. — NOMENCLATURE.

L'inflorescence! événement si désiré, récompense de tant de soins, époque de jouissances inconnues au vulgaire! L'inflorescence approche, et déjà les émotions surviennent. Un poète a dit :

Quand on attend sa belle,
Que l'attente est cruelle!

En horticulture, l'attente est déjà du bonheur; elle excite, elle embrâse l'imagination; l'œil avide se promène avec complaisance sur la verte draperie des Pelargonium; une espèce d'hallucination se mêle parfois à l'examen de l'amateur, et son esprit se trouve frappé d'une chimérique aperception. Alors se déroule à ses regards un étourdissant tableau dont les milliers de corolles ressemblent à d'interminables phalanges. Quelle enivrante erreur! quelle folle anticipation! oui, l'attente est déjà du bonheur.

Mais rentrons dans les voies de notre rudiment, et signalons les conditions qui restent à remplir pour faire succéder au doux rêve de l'amateur la réalité d'une belle floraison.

Mars est expiré : le soleil d'avril ramène une température d'amour et de joie pour les plantes; après la longue somnolence arrive le réveil, réveil juvénil, ardent, plein d'avenir; la sève fonctionne avec de rapides progrès, le feuillage des Pe-

largonium acquiert quotidiennement ces tons veloutés, soyeux, vernissés qui distinguent telles et telles variétés, et annoncent l'avénement prochain des boutons. Il faut, dès lors, inonder la serre de la plus grande somme d'air possible, notamment pour préparer les plantes à leur première sortie. Si le temps le permet, c'est-à-dire en l'absence de gelée, on laissera tout ouvert pendant la nuit.

Après la première huitaine du printemps, en année ordinaire de température, et après la seconde huitaine en année tardive, il séra procédé à la sortie des Pelargonium, sous les conditions et dans la forme qui vont être formulées :

On préparera des abris si l'on n'en possède pas. Ils doivent être organisés dans une exposition sud, et garantis des vents de l'ouest et du nord. A défaut d'abris permanents, on en fabrique de passagers avec des paillassons debouts, étendus et attachés entre deux rangs d'échalas distancés à cinquante centimètres. Ces espèces de palissades se composeront : 1° D'une partie principale en ligne droite de l'ouest à l'est, dans la longueur que nécessitera l'emménagement des Pelargonium ; 2° de plusieurs parties en refend d'une portée seulement de deux mètres au plus et à pareil intervalle l'une de l'autre. Cette disposition est telle que si, par extraordinaire, de petites gelées tardives ou des giboulées imprévues survenaient après la sortie, il suffirait de clorre et couvrir les enceintes avec d'autres paillassons pour ne craindre aucun sinistre.

Les abris ainsi organisés, le terrain bien nivelé et paré d'une légère couche de sable, on y placera la collection de Pelargonium en distançant les pots de manière à ce qu'aucune branche n'en froisse une autre, et à compter de cette prise de possession, on supprimera les pincements qui seraient à cette époque de nature à reculer la floraison.

Ce séjour passager à l'air libre appartient à la nouvelle méthode, et se présente ici avec l'autorité de la chose jugée ; nous en indiquerons néanmoins les principales raisons, elles seront faciles à apprécier :

La ramification qui se développe avec une extrême rapidité au printemps se présente d'abord à l'état herbacé. Privé dans la serre des agents atmosphériques, excité par l'attraction des châssis et de la lumière oblique, cet état se continue et procure l'étiolement; or, quelle floraison peut-on obtenir sur des branches allongées et des pédoncules sans consistance? A l'air libre, au contraire, la ramification sans être moins vive se concentre au profit du développement des aisselles, elle acquiert à sa base un état demi-ligneux, elle produit des pédoncules mieux nourris, plus robustes, au bout desquels doivent nécessairement apparaître de plus grandes et de plus riches corolles. Nous n'en dirons pas plus sur ce point.

Quelques jours après la sortie des plantes, on donnera aux Pelargonium le rempotage de printemps. C'est un usage bien peu pratiqué jusqu'à ce jour, grâce à la discrétion égoïste de la plupart de ceux qui trouvent de bons procédés de culture; mais nous garantissons les effets de cette opération, à laquelle il faudra se livrer par un beau temps, et dans les conditions que nous allons prescrire:

Ce rempotage se fera dans des vases d'un tiers plus grands, et au fond desquels on aura soin d'étendre un lit de pierrailles en terre cuite, ou débris de pots. On emploiera le mélange de terreau dont nous avons donné la formule au § 8, et nous recommandons de ne rien briser de la motte, qu'il faudra tout simplement poser dans le nouveau vase, après y avoir introduit du compost frais. On remplira à la main, et foulera légèrement avec le pouce, en se gardant bien d'employer la manière barbare et funeste de certains jardiniers qui pilent la terre avec une cheville de bois, et n'ont aucun égard pour les racines que, dans cette circonstance, on doit au contraire, protéger avec avec le plus grand soin.

Immédiatement après le rempotage de printemps, et sans désemparer, on procédera à la dernière parure des individus, ce que dans notre langue de praticien nous appelons le *baguettage*, c'est la pose des tuteurs. Cette opération, destinée à donner une

grande valeur d'aspect à la plante, ne doit être confiée qu'à des mains exercées; nous dirons même qu'un bon baguettage ne peut être obtenu que par un jardinier intelligent et de goût. Il ne s'agit pas, en effet, de mettre des tuteurs uniquement pour soutenir la ramification, en les attachant le long de chaque branche depuis la base jusqu'au sommet; mais c'est surtout comme moyen de direction et de symétrie que nous y avons recours. Ainsi, supposons un individu dont la charpente se composera de cinq branches principales; dans ce cas, et indépendamment d'un tuteur particulier pour la tige, on fichera cinq tuteurs en terre, non pas perpendiculairement, mais en évasement; on courbera chaque branche dans une direction excentrique, et l'on mettra l'attache à peu près vers le milieu ou les deux tiers du développement, à partir du point d'insertion. De cette manière, l'arbuste qui présentait une figure étroite et allongée, avant le baguettage, offrira une forme nouvelle qui sera la condition et le départ de la forme arrondie; car les cinq branches soumises à l'appareil fort simple que nous venons d'indiquer, fourniront bientôt, si cela n'existe déjà pas, des ramifications propres à remplir la partie centrale, et à l'arrondir complètement. Il n'est pas besoin d'insister davantage pour faire comprendre tout ce que la floraison gagnera à cette intelligente disposition.

Maintenant, quelle sera la durée du séjour à l'air libre? Nous ne pouvons pas déterminer un laps de temps qui sera plus ou moins long suivant les progrès de la végétation. Mais quand tous les Pelargonium, à peu près, auront fait de nombreux boutons et que des corolles impatientes commenceront à s'entr'ouvrir, alors le séjour extérieur devra être interrompu, alors il faudra rentrer la collection sur l'amphithéâtre destiné à sa floraison, et apporter à ce travail des soins qui devront être régis par une extrême propreté, une entente d'harmonie et d'opposition, une intelligence et un coup d'œil artistiques.

Ce passage de l'atmosphère extérieure encore empreinte d'une certaine âpreté, à l'atmosphère garantie et plus douce de la serre, procurera instantanément aux plantes un nouveau bien-

être, auquel succédera une remarquable énergie. On aura soin de les garantir contre les rayons trop ardents du soleil, soit par une toile fort claire, soit par du blanc légèrement collé dont on garnira les vitres à l'extérieur, soit par des claies qu'on posera momentanément sur les chassis. Les arrosements désormais devront être presque quotidiens.

Enfin, *finis coronat opus!* jamais adage n'a trouvé plus juste application. Toutes les combinaisons de la pyrotechnie seraient impuissantes à reproduire les merveilleux effets d'une belle floraison de Pelargonium; semblables à des fusées d'annonce, quelques corolles apparaissent seules, plusieurs autres surgissent ensuite et sont suivies à leur tour de plusieurs autres encore qui en précèdent une foule; bientôt une interminable série se presse, se heurte, se confond; le feuillage est envahi, couvert, éclipsé; c'est un immense essaim de papillons échappés des Iles Moluques; c'est un délicieux tableau dont les bizarres oppositions de couleurs forment un pêle-mêle plein de verve et d'éclat; c'est le problème trouvé de toutes les combinaisons kaléïdoscopiques. Telle est enfin la magnificence de cette floraison, que la poésie à la langue d'or ne pourrait en décrire suffisamment toute la splendeur, toute la supériorité.

Mais hélas! ce délirant spectacle est passager comme toutes choses, il faut savoir y renoncer, et dès qu'on s'apercevra de la fatigue des plantes, c'est-à-dire après plus d'un mois d'enivrante satisfaction, on devra, non sans d'amers regrets, se décider à ordonner la deuxième sortie. On fera placer alors la collection à demi-soleil d'abord, comme transition, puis en plein sud pour faire aoûter le bois et favoriser le développement des capsules. Là, nos chers Pelargonium promus à l'état d'une glorieuse vétérance attendront l'époque fixée par notre paragraphe 9, pour subir stoïquement les amputations propres à leur faire recommencer une nouvelle et glorieuse campagne.

Ici se bornera la communication qui nous a été demandée par le *Portefeuille des Horticulteurs*, et cette communication abrégée de notre traité étant plutôt destinée aux amateurs qu'aux

praticiens, nous n'y avons pas introduit les matières fondamentales de la culture, telles que la multiplication, la fécondation artificielle, les semis, etc. etc. Ces matières seront l'objet d'une reprise si nous nous déterminons à les extraire encore de notre travail; mais nous croyons devoir ajouter à nos enseignements actuels une nomenclature choisie parmi les anciens et nouveaux Pelargonium, et dont une sérieuse collection doit au moins se composer aujourd'hui indépendamment de toutes autres variétés.

CENTURIE DE PELARGONIUM.

—

Admirable (Chandler).
Adela (Gaines).
Alarm (Gaines).
Agrippine (Catleugh).
Angèle.
Ariel (Forster).
Armada (Forster).
Aurora (Bouch).
Bacchus (Beck).
Bne J. de Rothschild (Chéreau).
Beauté parfaite (Demay).
Beauty of Walthamstone.
Belle Gabrielle (Chauvière).
Celestial (Chandler).
Cleopatra (Beck).
Clissoldii (Smith).
Comet (Garth).
Comus (Forster).
Conflagration (Fosrter).
Constellation (Garth).
Coquette (Garth).
Cosack (Gaines).
Count d'Orsay.
Desdemona (Beck).
Dobler (Gaines).
Duc d'Aumale (Dufoy).
Duchesse d'Orléans (Dufoy).
Duchess of Leinster (Gaines).
Duchess of Sutherland (Gaines).
Duke of Cornwall (Gaines).
Dumoulin (Chauvière).
Eclipse (Catleugh).
Elisa Sauvage (Cock).
Formosissimum (Gaines).
Grand-Monarque (Lémon).
Hamlet (Lynes).
Hébé (Beck).
Hector (Cock).
Houri (Chéreau).
Italinski (Chauvière).
Ivanhoé (Dufoy).
Jessie (Forster).

Josephus. (Hoyle.)
Katanka.
King Egbert (Gaines).
King of Saxony (Gaines).
Lady Farnham (Henderson).
Leonora (Beck).
Mme la Mise de Menon (Chauvière)
Mme Stuckly-Howard (Chéreau).
Madelina superba (Catleugh).
Magog (Garth).
Maiden'sblusch (Garth).
Marquis d'Albon (Chauvière).
Mary (Garth).
Meteor (Beck).
Milo (Cock).
Minander (Catleugh).
Minerva (Forster).
Mogul (Gaines).
Momus (Garth).
Mont-Etna (Miller).
Muckle-Wonder (Wilson).
Mulberry (Catleugh).
Murillo (Chauvière).
Negress (Garth).
Oberon (Hodge).
Othello (Turtell).
Painted lady (Forster).
Pandore (Chauvière).
Pericles (Forster).
Philomèle (Chéreau).
Pluto (Turtell).
Président (Catleugh).
Princesse de Joinville (Dufoy).
— Sophie-Mathilde (Basset)
Priory Queen (Lacombe).
Procris (Chauvière).
Pulchellum (Forster).
Queen of the Fairies (Garth).
— — Isles (Widnal).
— of trumps (Garth).
— Phillippo (Catleugh).
— Pomaré (Forster).
Radegonde (Chauvière).
Repeal (Garth).
Rising sun (Gaines).
Rosy circle (Beck).
Sanguineum (Garth).
Shepherdess (Cock).
Sir W. Stanley (Gaines).
Stadtholder (Catleugh).
Suzanne Albert (Chauvière.)
Thalie (Chauvière).
Theresa (Beck).
Titania
Trafalgar (Gaines).
Triomphe supérieur (Bataille).
Vesta (Garth).
Victoria (Catleugh).

—

Il eût été bien facile, et nous étions sur le point de donner une deuxième centurie de Pelargonium; mais nous avons voulu rester sobre dans nos indications, auquelles nous croyons seule-

ment devoir ajouter les noms de quelques variétés particulières :

FANTAISIES.

Anaïs.
Basilicum.
Compacta ou Nosegay.
Comptum.
Lucia rosea.
Queen Victoria.
Royal scarlet.
Tom Thumb.
Tricolor.
Unique.

Écouen, 15 novembre 1847.

CHÉREAU.

DES YUCCAS ET DE LEUR CULTURE.

Les Yuccas se développent assez mal, gênés dans des pots ; c'est leur culture en pleine terre qui nous paraît, seule, offrir un attrait particulier, et c'est d'elle que nous allons parler. Très peu de nos plantes rustiques ont une tournure aussi exotique que ces glorieuses liliacées, *Liliaceæ gloriosæ*, Vent. Le port des Yuccas ne ressemble à rien autour d'eux ; leur floraison est d'une abondance tropicale, et quand ils s'élèvent sur une tige au milieu d'un gazon, c'est une façon de palmier.

Une autre recommandation de cette culture, c'est qu'elle n'exige ni soins ni dépense. Il n'est pas exact qu'ils viennent mieux dans la terre de bruyère, ni, quoi qu'on en ait dit, qu'ils aient besoin d'arrosements en été. C'est dans un terrain sec, dont la nature leur est presque indifférente, qu'ils trouvent une constitution plus robuste. Des Yuccas, une fois grandis, abandonnés à nos sécheresses, végètent aussi vigoureusement que ceux qui partagent les arrosages de nos parterres. Ceux même qui craignent un certain degré de froid résistent le plus souvent, si l'on sait choisir leur place et leur régime ; et quand ils succombent, on est sûr de les voir repousser avec vigueur. Un redoublement de soins semble leur créer une nature plus molle, qui n'est pas la leur et qui leur devient nuisible.

Quoiqu'elle se refuse à cette rapidité dont nos plantes de mode nous ont fait une habitude, la multiplication des Yuccas est facile et simple. Leurs graines mûrissant rarement dans la plus grande partie de la France, on est obligé de les demander au loin, et les fournisseurs ont une prédilection marquée pour le Yucca à feuille d'aloès, que l'on voit souvent, avec les longues feuilles de sa jeunesse, figurer sous des noms divers dans les serres de nos horticulteurs déçus. A défaut de graines, les Yuccas se multi-

plient avec des rejetons déjà développés qui se montrent vite chez certaines espèces, mais qui, chez d'autres, ne paraissent guère qu'après la floraison. Pour ne pas attendre, on fouille autour des plantes et l'on enlève les rhizomes avant qu'ils aient poussé des feuilles. Quand on n'a en vue que la multiplication, on peut couper le pied entre deux terres, ce qui le force à fournir plusieurs rejetons, et la reprise de la tige retranchée est à peu près certaine. J'ai même vu, quand un Yucca coupé garde une tige d'une certaine longueur, le tenir un temps dans une serre sans le planter, pour que la tige se resserrant émette des yeux qu'on enlève circulairement lorsqu'ils ont quelques centimètres d'excroissance. On arrive à une reproduction commode en laissant vieillir quelques plantes dans leurs vases ; les rhizomes, devenus plus nombreux par la gêne même, se contournent contre les parois, et on les enlève tous les ans en dépotant. Quand ces tiges souterraines présentent assez de longueur, on peut les diviser en plusieurs tronçons. Il est probable qu'avec les progrès que l'art des boutures a faits de nos jours, on parviendrait à multiplier les Yuccas avec des feuilles arrachées près du tronc, surtout en enlevant quelque partie de ce tronc auquel elles adhèrent assez fortement. J'ai planté de ces feuilles qui ont vécu fort longtemps ; mais, à l'air libre, elles n'ont pas développé d'œilletons.

Une bonne monographie des Yuccas serait à désirer. Mais, quoique la nomenclature botanique ne soit pas arrivée pour eux à l'extrême confusion qu'elle présente, surtout pour nos genres d'arbres les plus importants, elle n'est guère plus exempte d'incertitude que nos catalogues horticoles. Il n'y a que cinq à six ans que je me suis pris de zèle pour la culture des Yuccas ; j'y fus entraîné par l'effet grandiose d'un bout de bordure que j'avais formé, quelques années avant, avec les nombreux rejetons de deux *Yucca* flaccida qui étouffaient dans leurs vases. J'ai, depuis, demandé beaucoup de Yuccas, soit en France, soit ailleurs, cédant à l'appât de tout nom nouveau, revenant à la charge quand je soupçonnais une erreur. Maintenant, dans mes jours d'illusion,

je compte près de 20 espèces ou variétés, mais beaucoup de mes plantes nouvelles sont trop jeunes pour les juger avec assurance; j'ai encore besoin de deux ou trois ans d'observation. Je ne peux faire aujourd'hui que de l'horticulture un peu vieille et ne peux dire que ce que je sais. Si l'on trouvait que je ne sais pas assez, je retournerais le reproche contre ceux qui savent et ne disent pas.

1. *Yucca filamentosa*, Yucca filamenteux. Cette espèce, originaire de la Caroline et de la Virginie, est bien connue, quoiqu'on la confonde quelquefois avec la suivante. Le caractère spécifique, facile à vérifier à toutes les époques, peut se prendre pour les jardiniers, indépendamment des filaments, des aspérités qui couvrent ses feuilles, toujours rudes au toucher. Sa hampe, un peu plus élevée que celle du *Yucca flaccida*, ne se garnit pas aussi bas de fleurs et elle se ramifie moins. Ses feuilles sont plus larges, les filaments s'en détachent plus nombreux ; ils sont plus souvent contournés en spirale. L'espèce est rustique dans toutes les parties de la France.

2. *Yucca filamentosa recurvata*, Yucca filamenteux à feuilles recourbées. Cette variété est venue des pépinières de M. André Leroy. Je me souviens de l'avoir vue autrefois cultivée sous le même nom dans celles de MM. Audibert. Ses feuilles sont un peu plus larges et plus pendantes que celles de l'espèce, et, surtout dans le jeune âge, elles se tordent sur elles-mêmes ; mais ces caractères s'affaiblissent quand la plante vieillit, et elle n'est pas d'un grand intérêt. Il y a déjà d'autres variétés de ce Yucca ; j'en ai dont les feuilles sont constamment droites, et M[me] Aglaé Adanson en cultive dont les fleurs s'ouvrent en roue et ne se renversent pas.

3. *Yucca filamentosa variegata*. Yucca filamenteux à feuilles panachées. Cette variété est d'une panachure très-riche. Ce n'est pas une simple bordure, elle est à plusieurs raies et rubanée presque comme l'*Arundo donax* panaché. On la dit très-sensible au froid. Un pied planté chez moi depuis deux hivers n'a pas péri ; et j'ai

quelque croyance qu'elle se conservera, si on lui donne une position sèche et abritée, comme nous faisons pour le roseau lui-même. Elle est devenue fort rare, et j'attends de l'avoir multipliée pour l'entremêler dans des bordures.

4. *Yucca flaccida*, Yucca jaunâtre. C'est sûrement une espèce, quoique rapprochée de la précédente par les filaments qui se détachent aussi de la marge de ses feuilles. Le signe de reconnaissance est fourni aux horticulteurs par ses feuilles constamment lisses. Elles se nuancent d'un glauque argenté qui se présente en longues lignes ou en bandes alternatives plus intenses, et qui, dans la dernière saison, gagne toute la surface. Les feuilles du milieu se tiennent toujours droites ; mais celles qui s'écartent du faisceau forment vers les deux tiers de leur hauteur comme une cassure qui a de la grâce. Ce Yucca, qui est indiqué, sans plus de précision, comme originaire de l'Amérique septentrionale, est tout aussi rustique que le précédent ; je n'en ai jamais perdu un seul dans les hivers rigoureux ; seulement, dans leur jeunesse, il n'est pas rare que les feuilles jaunissent au printemps. Leur base, quand le pied est isolé, se montre toujours d'un jaune rougeâtre ; on ne s'en aperçoit plus lorsque le collet des plantes se cache sous des masses de feuillage. Mais cet accident avait sans doute valu à notre Yucca le nom de jaunâtre qu'il porte, malgré l'irrégularité de la traduction, dans nos bons catalogues anciens. Le *Yucca flaccida* est une très-belle plante d'ornement, surtout employée en bordure dans un parc ou un grand jardin. Il y est plus propre qu'aucun autre, parce que ses feuilles, aussi molles que celles du filamenteux, sont plus abondantes, plus pressées, et parce qu'il pousse encore une plus grande quantité de rejetons, qui cachent vite la place de la hampe supprimée et garnissent tous les vides. Les feuilles ont presque un mètre de haut dans le milieu de la bordure, et de cette masse s'élèvent de nombreuses tiges de fleurs qui la dépassent. L'époque de la floraison est la même que celle de l'espèce précédente, c'est-à-dire la fin juin ; elle est quelquefois un peu plus retardée. Le Yucca jaunâtre est encore pris dans beaucoup de jardins pour le glauces-

cent. C'est à lui qu'on a rapporté le *Yucca concava* de Haworth.

5. *Yucca glaucescens.* Yucca glaucescent. Aucun Yucca n'a donné lieu à plus d'incertitudes que celui-ci. On peut s'en convaincre en lisant nos livres d'horticulture, même les plus récents. Après les feuilles lancéolées ou ensiformes, que nous ne pouvons éviter dans la description de toutes les espèces du genre, tantôt on donne à notre Yucca des filaments, tantôt il est sans tige, tantôt il s'élève sur une tige plus haute que le *gloriosa.* Le nom de glaucescent, qui n'est qu'un diminutif, conviendrait peut-être mieux à l'espèce suivante, et celui de glauque à celle-ci, dont les feuilles sont entièrement glauques et bleuissent uniformément. C'est, je crois, à l'espèce qui va suivre, que le nom de glaucescent a été donné dans le temps, par les horticulteurs parisiens ; c'est du moins à elle que s'appliquent le plus grand nombre des caractères de leurs descriptions. Nous croyons cependant qu'il doit être maintenu au Yucca dont nous nous occupons, parce qu'il en était en possession avant l'autre, et qu'il le porte dans le plus grand nombre des établissements français ou étrangers où il est cultivé, parce que ce n'est que de lui qu'on a pu dire, comme on l'a fait généralement, qu'il fleurit à l'automne, et enfin parce que le *Yucca augustifolia* de l'*Hort. Angl.* et de *Pursh*, dont on fait un synonyme du *glaucescens*, se rapporte mieux au nôtre. Ses feuilles sont en effet longues et étroites ; il donne en septembre et jusqu'en octobre et novembre une tige d'un pourpre violet, ainsi que les enveloppes florales, tige qui s'élève à un mètre et demi et est garnie dans la moitié de sa hauteur de ramifications et de fleurs. Ces fleurs sont entièrement blanches.

David (d'Auch).

(La suite au prochain numéro.)

HARICOT BEURRE

AUTREMENT APPELÉ HARICOT D'ALGER OU HARICOT CIRE.

—

Un grand nombre de personnes ont remarqué à l'exposition dernière un haricot exposé sous le nom de *haricot beurre.*

Ce haricot nous à paru appartenir au Prague ; il a les gousses d'une grosseur remarquable, d'un blanc jaunâtre, et transparentes malgré leur épaisseur.

M. Guillard d'Auteuil, qui en avait également exposé, le cultive sous le nom de *haricot d'Alger,* par erreur nécessairement ; car ayant visité l'Algérie nous n'avons vu nulle part de haricots semblables, et dans le cas où il aurait échappé à nos recherches, il ne peut rester aucun doute au sujet de l'origine de ce haricot ; car M. Hardy, directeur des pépinières de l'Algérie, qui était récemment à Paris, nous a dit ne pas le connaître, et en a même emporté de la graine, afin de l'introduire dans les cultures de l'Algérie.

D'après les recherches que nous avons faites, il paraît que le *haricot beurre* a été envoyé au jardin d'expérience de la Société royale d'horticulture, il y a deux ans, par M. Wagner de Riga, et il est aujourd'hui répandu dans plusieurs contrées de l'Allemagne. A Berlin on le cultive sous le nom de *haricot cire.*

Quels que soient son nom et son origine, ce haricot n'en est pas moins le meilleur de tous les haricots sans parchemin, et pas un de ceux connu jusqu'à ce jour, n'a les gousses aussi charnues et d'une saveur aussi agréable. Son meilleur emploi nous paraît être comme mangetout, car le grain en sec est d'un noir violacé, couleur qui plaît généralement peu. Cette circonstance, loin

d'être défavorable nous paraît être toute dans l'intérêt de la conservation de l'espèce.

Ceux que nous avons vu chez MM. Courtois et Gérard avaient été semés en mai, en ligne et grain à grain. Ils avaient de 1 mètre 60 cent. à 2 mètres de hauteur, et ils ont produit abondamment pendant toute la belle saison. Ainsi, sous le rapport de la grosseur des gousses qui, même sèches, sont essentiellememt sans parchemin, de leur qualité, et de la quantité qu'il produit, ce haricot peut offrir une ressource précieuse aux personnes qui ont beaucoup de monde à nourrir.

CALENDRIER HORTICOLE.

DÉCEMBRE.

Travaux généraux. Les froids ont suspendu tous les travaux de pleine terre, si l'on en excepte les défoncements et labours que l'on continue chaque fois que la gelée le permet. Il est même important de soumettre à l'action des agents atmosphériques, les terres fortes et compactes, qui se divisent alors plus facilement et perdent la compacité qui les rend souvent impropres à certaines cultures. On transporte encore les fumiers et engrais sur les points où ils doivent être enfouis ; on détruit les anciennes couches et l'on s'occupe à en établir des nouvelles. Quand le froid s'oppose à tous les travaux extérieurs, on repare les outils, coffres et châssis, nettoie les graines et s'occupe des menus détails dont l'importance se fera sentir quand les travaux exigeront toute l'activité de l'horticulteur.

Jardin potager. PLEINE TERRE. A l'approche des gelées on arrache les touffes d'oseille qu'on veut chauffer, et la chicorée qu'on veut faire blanchir ; on les met en jauge afin de n'en pas manquer pendant l'hiver.

On relève les brocolis blancs en mottes pour les replanter près à près et assez profondément pour que la tige en soit enterrée jusqu'aux premières feuilles.

On lie les cardons, on les lève en mottes, on les rentre dans la serre à légumes et les enterre dans des tonneaux.

— COUCHES. On continue de chauffer les asperges vertes et blanches et on plante des touffes d'oseille.

Si le temps est doux et que les romaines vertes semées dans la première quinzaine d'octobre allongent trop, dans les premiers jours du mois on les arrache et les replante immédiatement, mais plus loin.

On plante sous châssis de la laitue petite noire semée dans la première quinzaine d'octobre. On sème des raves hâtives violettes, et dans la seconde quinzaine des poireaux.

Jardin fruitier. Quand la gelée n'est pas trop intense, ou commence à

tailler les poiriers et pommiers, à l'exception de ceux qui poussent avec trop de vigueur. Il faut pour les autres espèces d'arbres à fruits attendre plus tard.

Les travaux des jardins fruitiers et de la pepinière consistent en défoncements, labours, fumures, déplantation et transplantation quand il ne gèle pas. Si l'on a de jeunes arbres verts, des tulipiers, catalpas, etc., en terrine, il convient de les couvrir de litière ou de feuilles quand les fortes gelées sont imminentes.

Jardin d'agrément. Il n'y a, à cette époque de l'année, aucun travail spécial à faire dans le jardin d'agrément. On s'occupe d'en changer les dispositions, de défoncer le sol, quand on veut faire des gazons ou recharger des allées déteriorées, et élaguer les arbres qui nuisent par leur forme, leur ampleur ou leur présence, à l'économie générale du jardin.

Serres et orangerie. L'orangerie et la serre tempérée n'exigeant pas une température élevée, toute l'attention doit se borner à ce qu'elle ne descende pas au-dessous de zéro. Chaque fois que le temps est clair et que le soleil brille, on peut en profiter pour donner de l'air, en ayant soin de refermer avant qu'il n'ait disparu. Les végétaux que renferme la serre tempérée et l'orangerie ne demandent que de la propreté, et même point d'arrosements.

Le serre chaude exige une température de $+ 10$ à $20°$; mais comme la chaleur artificielle ne suffit pas toujours pour prévenir l'action du froid, il vaut mieux, quand il gèle assez fort, couvrir les serres de paillasons, ce qui est préférable à l'élévation de la température intérieure. Les végétaux qu'elles renferment exigent pour premiers soins la propreté la plus scrupuleuse, des arrosements rares à ceux qui ne poussent pas, et convenablement dispensés à ceux qui végètent.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES

JOURNAUX D'HORTICULTURE ÉTRANGERS.

Androcentrum multiflorum. Acanthacée du Mexique, décrite également *ex sicco*. M. Galeotti ayant obtenu de jeunes individus de cette plante, il faut en attendre la fleur pour la juger ; mais d'après M. Lemaire, qui en a fait un genre nouveau, fondé sur l'éperon qui en arme les anthères, ce serait un de plus beaux genres de cette famille. (*Fl. des serres d'Eur. Juin* 1847.)

Tropæolum albiflorum. Ch. Lem. (T. *Popelar* ou *Popelari*. Hort.). C'est du jardin botanique de Bruxelles que M. Van Houtte a reçu cette nouvelle Capucine, qui ne manquera pas de faire du bruit dans le monde horticole, à cause de la couleur insolite de ses fleurs. Le nom sous lequel elle fut d'abord connue fut celui de *Popelar* ou *Popelari*, changé en celui d'*albiflorum*, qui lui convient mieux, il est vrai, mais a créé un synonyme de plus. Le *Tropæolum albiflorum* a un rhizome tuberculeux ligneux, de la grosseur d'un œuf de poule, couvert d'une écorce épaisse, et qui se détache par squames irrégulières, des tiges grêles, cylindriques, filiformes, allongées, glauques au sommet, à peine ramifiées, rougeâtres ou finement ponctuées de pourpre à la base, où elles sont munies de squames très-petites ; les feuilles sont petites, glauques, les inférieures digitées, à segments postérieurs souvent bifides ; les feuilles supérieures, tri-séquées, à segments ovales, oblongs, à peine aigus, arqués-convexes. Les pédoncules, grêles et longs de 15 cent., portent des fleurs grandes, solitaires, axillaires ; le tube calicinal est court, à 5 angles ; l'éperon, grêle et droit, plus long que le calice ; pétales égaux, alternant avec les lobes du calice ; les deux supérieurs assez larges à la base où ils sont réunis avec le tube calicinal ; les trois autres, largement onguiculés ; le limbe s'élargit subitement, il est obové, spatulé, délicatement plissé, échancré au sommet, à bords ondulés, entiers ou très-obsolètement lacérés. Cette espèce est assez voisine des *Tr. polyphyllum*, *speciosum* et *edule* ; mais elle diffère de la première par la petitesse de ses feuilles, la forme et la couleur de ses pétales, de la seconde par le nombre et la forme des segments de ses feuilles, la grandeur et le coloris de ses fleurs ; de l'*edule*, par la différence de son feuillage et son coloris. Ses fleurs, rosées ou blanches, striées à leur onglet de jaune et de pourpre, sont d'un charmant effet. Cette Capucine se prête à tous les caprices des l'horticulteur ; elle peut être cultivée en guirlandes, en globes ou en corbeilles gracieuses, et M. Van Houtte en a fait attacher les tiges sur un large cône surbaissé de fil métallique qui descend à moitié du pot

dans lequel végète la plante, disposition aussi élégante qu'avantageuse pour faire valoir les qualités florales de cette charmante Tropæolée. (*Id.*)

Thibaudia pulcherrima. Wall. Découverte par le Dr Wallich à Khasiya dans le nord de l'Inde, cette magnifique Vacciniacée à feuilles persistantes, coriaces, longues de 15 à 20 centim., lancéolées, aiguës à la base et au sommet, subdentées, a les fleurs réunies en ombelles nombreuses, sessiles et pendantes; chaque ombelle est composée de 12 à 20 fleurs croissant sur le vieux bois, et épanouissant successivement, de telle sorte que le même rameau porte des fleurs à tous les états de développement floral; pédicelles d'un bel écarlate varié de vert, corolles longues d'un pouce, campanulées, d'un rouge jaunâtre, veinées et striées de rouge plus foncé, ce qui leur donne l'aspect que présente la fleur du Fritillaria-Meleagris. La structure interne de la fleur est également étrange : les étamines forment une pyramide serrée autour du style et le tube des anthères est d'une grande longeur. Le *Th. pulcherrima*, qui a fleuri chez MM. Lacombe et Pince, a végété sans paraître nullement souffrir, le long du mur d'une serre à Camellias, où le thermomètre tombe souvent à 1° au-dessous de 0, dans une plate-bande composée de terre franche, de gravier et de sable, bien égouttée, ce qui permettait des arrosements copieux. Il a poussé dans une année des branches de 3 à 4 pieds. Les fleurs se développent sur le bois de 2 ans, elles apparaissent vers la fin de décembre et s'épanouissent dans les premiers jours d'avril. C'est une plante rustique qui demande l'orangerie, mais qu'on peut cultiver avec succès le long du mur d'un conservatoire où il produira un effet magique. (*Bot. Mag. Juin* 1847.)

Vanda cristata. Lind. Déjà figurée par le *Bot. Reg.* en 1842, pl. 48 et dans le *Sertum Orchidaceum*, fig. 3. Cette Orchidée, qui croît sur les arbres au Nepaul où elle fleurit au printemps, donne chaque année des fleurs à la fin de l'hiver et au premier printemps. Ce n'est pas une plante brillante, car les divisions du périanthe sont d'un vert jaunâtre, mais son labelle d'un jaune vif, rayé et ponctué de pourpre velouté, est d'un magnifique effet; elle doit sa dénomination spécifique au trois expansions cornues qui garnissent la base de son labelle. (*Id.*)

Ipomæa pulchella. Roth. (*Convolvulus heptophyllus*, Rottl. et Wild.-C. *bellus* Spr.). Mistriss Sherbourne de Prescott, ayant reçu de Ceylan des graines de cette belle Convolvulacée, en a envoyé au mois de décembre 1845 un pied à M. Hooker, qui reconnut en cette plante l'*Ip. pulchella* de Roth et Choisy. C'est une plante herbacée glabre, à feuilles quinées, dont les lobes antérieurs sont entiers ou bifides, tous elliptiques-ovales, pétiolulés, acuminés et glabres; pédoncules tortueux, pétioles sub-égaux 1-3 flores, pédicelles en massue; sépales larges, glabres, verts, bordés de rouge clair; corolle grande, à tube renflé, lobes du limbe arrondis, émarginés et plissés, d'un beau pourpre obscur tant en dedans qu'en dehors, filets blancs, anthères jaune pâle; style et stigmate de même coulenr. (*Id.*)

Acacia celastrifolia. Benth. Venu de graines envoyées au Jardin de Kew, de l'État de Swan-River, par M. Drummond, il a déjà acquis une hauteur de près de 2 mètres. C'est un arbuste glabre, à rameaux anguleusement triquètres, à phyllodes obliques, ovales, munis d'un mucron calleux, rétrécis à la base et portant vers le

tiers inférieur de son bord une glande déprimée ; de la nervure moyenne s'échappent obscurément quelques faibles nervules; pédoncules rameux, plus longs que les phyllodes et articulés dans leur aisselle, formant une panicule étoffée de fleurs d'un jaune pâle, ayant une odeur aussi suave mais plus délicate que celle de l'épine blanche. Ce qui recommande cet arbuste, c'est qu'il donne des fleurs en hiver et reste dans cet état pendant près de deux mois. Un seul pied suffit pour embaumer une serre tout entière. L'*Acacia celastrifolia* est voisin du *myrtifolia* dont il diffère toutefois d'une manière essentielle. (*Id.*)

Gardenia malleifera. Hook. Le premier échantillon de cette étrange espèce de Gardenia fut envoyé à M. W. J. Hooker, en 1841, par Miss Turner, fille du gouverneur de Sierra-Leone. M. Whitfield envoya d'abord des échantillons secs de cette même plante, puis des individus vivants. Celui du Jardin de Kew a fleuri le premier les feuilles en sont obovales-lancéolées, acuminées, glabres, atténuées en un pétiole court; fleurs solitaires, subterminales ou axillaires, grandes et belles; calice à tube brun et pubescent, libre supérieurement, pentagone, à lacinies longuement subulées, dressées, flexueuses; corolle blanche ou jaune pâle, couverte extérieurement d'une pubescence courte et serrée, tube grêle, allongé, long d'environ 15 cent. , dilaté à la gorge qui est amplement campanulée, lacinies étalées, ovales-arrondies, stigmate maleiforme (*Id.*)

Berberis ilicifolia (*Berberis lagenaria*, Poir.). C'est aux officiers qui accompagnèrent le capitaine Ross dans son voyage aux mers antarctiques qu'on doit la connaissance de cette jolie Berbéridée qui est originaire de la côte de Fuegia, au-delà du détroit de Magellan. La longueur du voyage fut telle, qu'une seule de ces plantes arriva vivante, et au mois de mars 1847, elle a donné au Jardin Royal ses fleurs orange vif qui en font, avec son feuillage gracieux, une des plus belles espèces du genre. Le bois est d'un jaune pâle semblable pour le ton au bois de Campêche, et les baies sont d'un bleu foncé. Elles ont pour caractère propre leur forme en bouteille, d'où le nom de *lagenaria*, qui a été donné par Poiret à cette espèce. C'est un arbuste dressé, à épines très-petites ; les feuilles sont obovales-aiguës, coriaces, à dents épineuses et distantes ; grappes de 4 à 6 fleurs, plus courtes que les rameaux ; pédicelles allongés, subcorymbeux ; fleurs grandes, globuleuses, orangées ; baies ovales et lageniformes. Le *B. ilicifolia* a bien réussi sous un châssis froid pendant l'hiver, et dans l'été, avec un abri qui le défendait contre l'action du soleil. (*Id.*)

Puya Altensteinii, *var. gigantea.* (*Pitcairnia undulatifolia*, Hook.) Il a fleuri en 1847, dans les serres du jardin Royal de Kew, une espèce de *Puya*, reconnu pour être le *Puya Altensteinii* de Link, et qui ne diffère du véritable *Altensteinii* que par sa taille gigantesque et ses feuilles qui sont trois fois plus grandes que son épi. (*Bot. mag.*, juillet 1847.)

Hypocyrta leucostoma. Hook. C'est au mois d'avril dernier que cette jolie Gesneriacée, envoyée de la Nouvelle-Grenade par M. Purdie, a donné ses fleurs. C'est une plante dressée, couverte d'une pubescence tomenteuse, à tige herbacée, obtuse, tétragone ; feuilles opposées, oblongues-lancéolées, rugueuses et crénelées, pédicelles axillaires, agrégés, fleurs nutantes, à corolle subvilleuse, tube

orange, ventru, gibbeux, à épanouissement formé de cinq divisions blanches arrondies et subégales. Cette plante exige de l'humidité. (*Id.*)

Achimenes cupreata. C'est dans les terrains humides voisins de Sona, dans la Nouvelle-Grenade, que M. Purdie a découvert ce nouvel Achimenes, dont il a envoyé des graines en septembre 1845 ; elles ont produit des individus qui ont fleuri au mois d'avril 1847, dans le jardin de Kew. C'est une plante, stolonifère, velue, à feuilles elliptiques, pétiolées, dentées, rugueuses, d'une couleur obscure ; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores ; calice lâche, profondément quinquepartite ; corolle à tube double du calice, courbé, à limbe étalé, lacinies arrondies, planes, cilioso-dentées. La coloration générale est un rouge foncé. L'*A. cuprata* n'exige pas d'autre culture que les autres espèces du genre. Comme elle est stolonifère, un châssis en est bientôt rempli. Ses fleurs rouges et brillantes faisant saillie. sur des feuilles cuivrées, en rendent l'effet très-agréable. (*Id.*)

Anguloa Clovesii Var. Cette plante, envoyée par M. Purdie au jardin de Kew, a fleuri en mai 1847, et malgré ses différences nombreuses, ne peut être rapportée qu'à l'*A. Clovesii.* Les fleurs en sont jaunes, et le lobe moyen du labelle est orange. Elle répandent une odeur très-aromatique. (*Id.*)

Leucothoe pulchra (*Andromeda pulchra*, Cham. ; *Aganota pulchra*, Don.) Reçue de Caraccas sous le nom de Vaccinium, par M. Makoy de Liége, qui l'a envoyée au jardin de Kew, cette plante est évidemment la même que l'*Andromeda pulchra* de Chamisso. Elle forme un arbuste dressé, de 2 à 3 pieds, glabre, à feuilles ovales cordées, mucronées, coriaces ; fleurs en grappes axillaires, pendantes ; corolle ovale, cylindrique, d'un blanc verdâtre, avec un anneau rougeâtre vers le milieu, limbe à 5 petites dents droites. Elle a fleuri en mai, en orangerie, et produit un charmant effet, tant par son feuillage que par ses fleurs. (*Id.*)

TABLE DES MATIÈRES (1)

CONTENUES DANS LE TOME I[er] DU PORTEFEUILLE DES HORTICULTEURS.

(1) Les noms en caractères gras (**a**) indiquent les plantes dont la description est accompagnée d'une figure; les caractères romains (a) indiquent les plantes décrites mais non figurées, et les caractères italiques (*a*) désignent les synonymes.

Cette table ayant été faite avec soin peut servir d'*errata*.

PARIS, — IMPRIMERIE DE J.-B. GROS, RUE DU FOIN-ST-JACQUES, 18

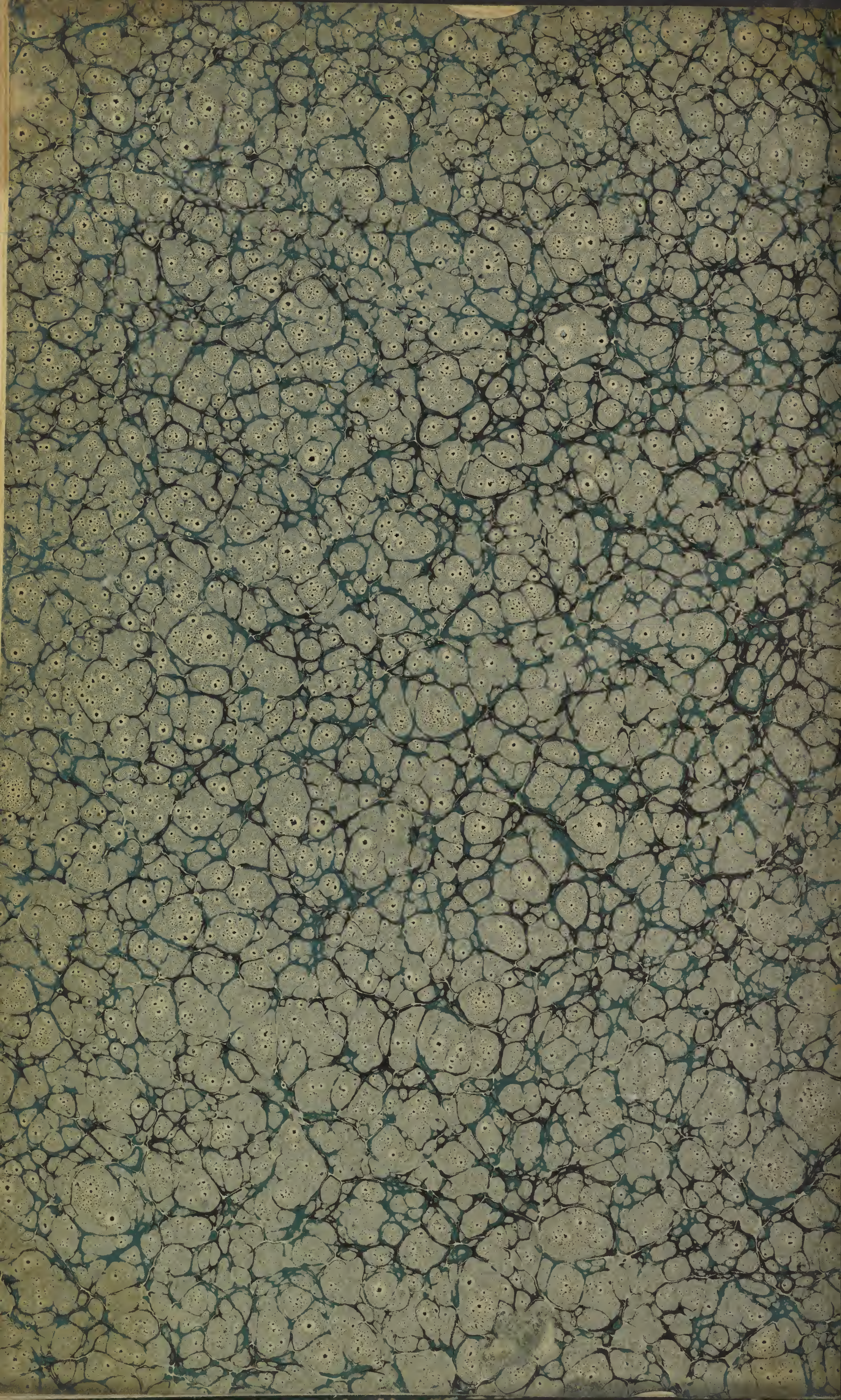

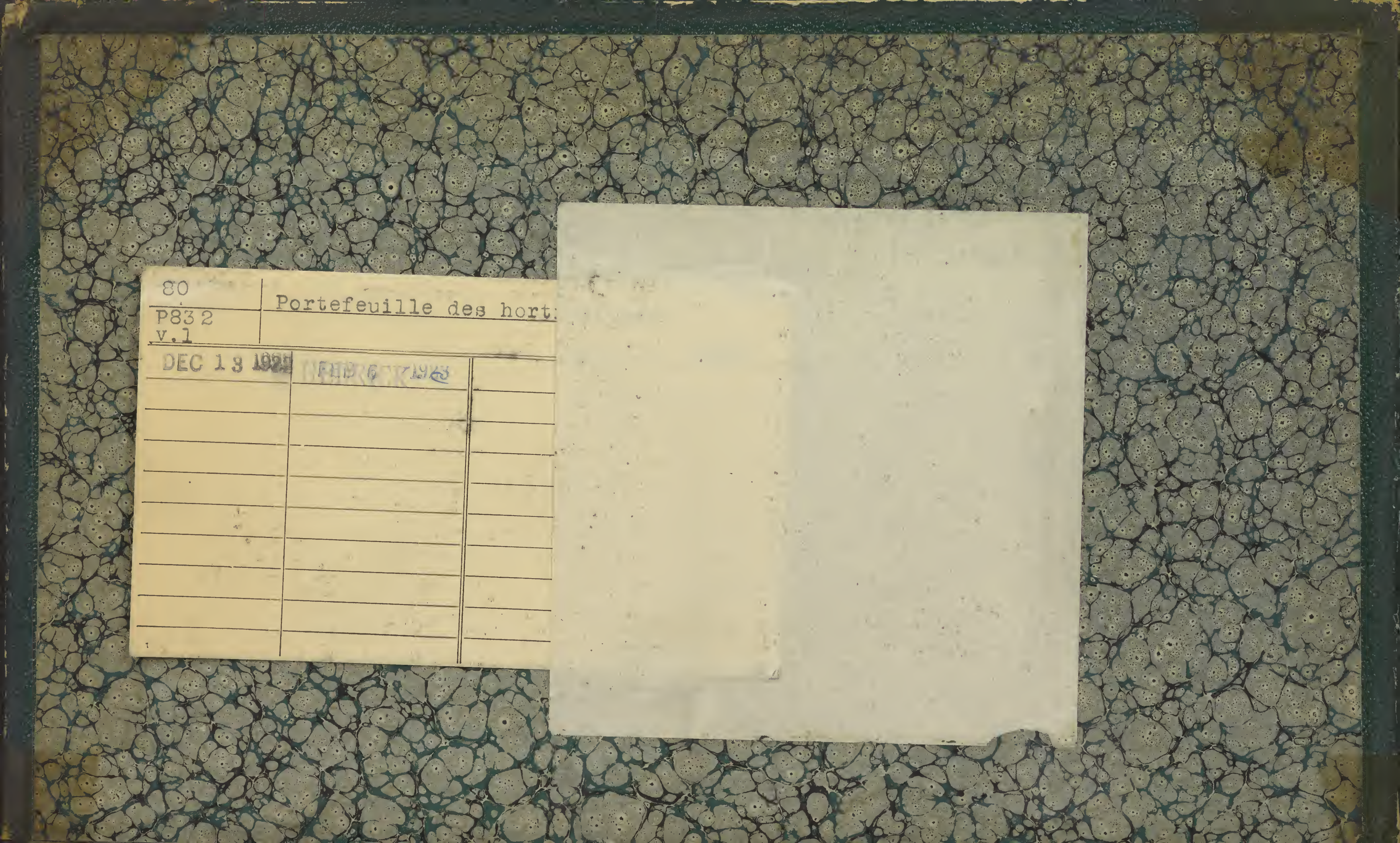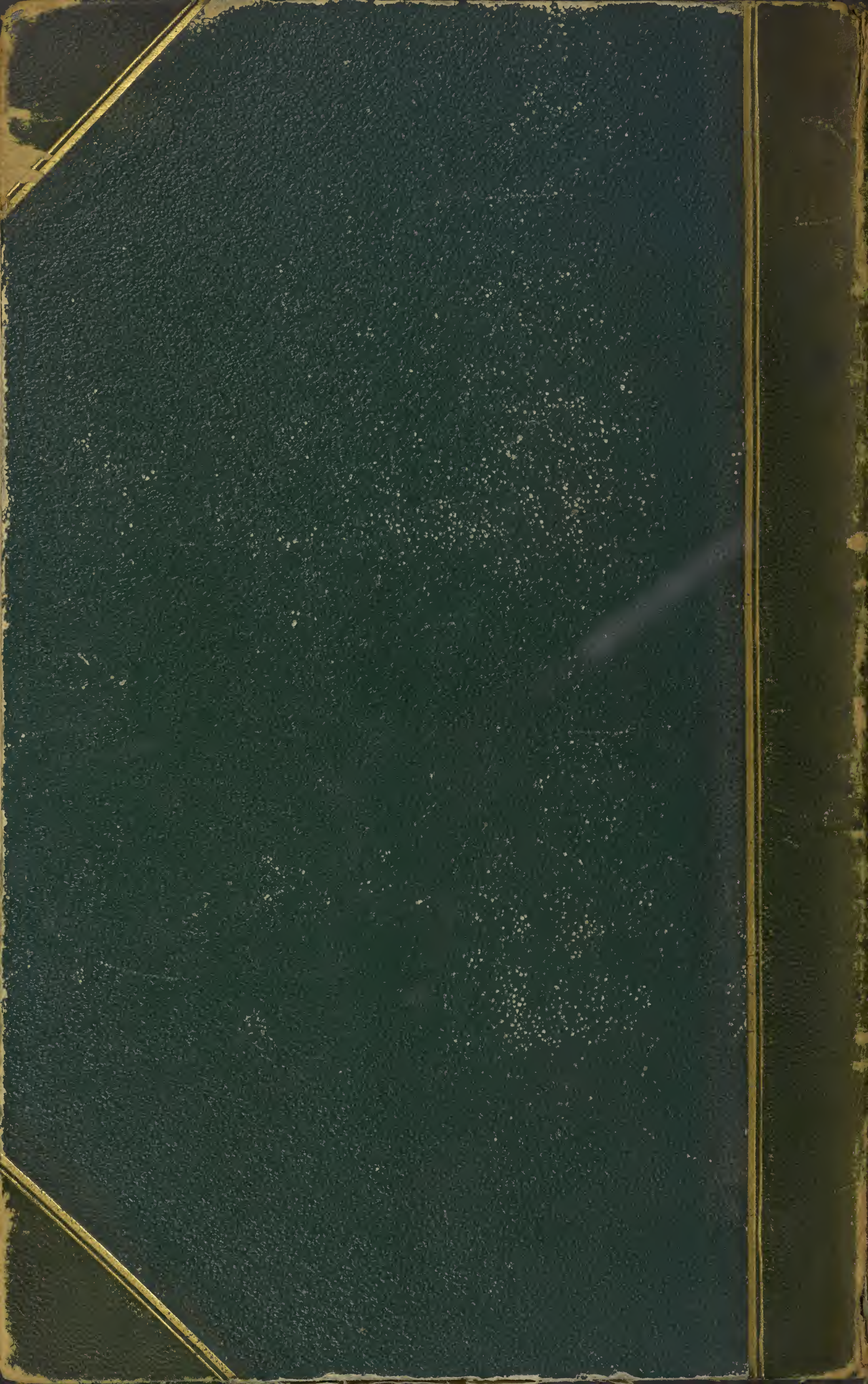
80
P832
v.1
Portefeuille des hort
DEC 13 1922
FEB 6 1923